



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Gall. sp.

4^o

78 ^l.

Thomas
Corn.

HISTOIRE
DE L'ANTIQUE CITÉ D'AUTUN

PAR EDMÉ THOMAS

R

IMPRIMÉ PAR DEJUSSEU, A AUTUN.

HISTOIRE

DE

L'ANTIQUE CITÉ D'AUTUN

PAR EDMÉ THOMAS

OFFICIAL, GRAND-CHANTRE ET CHANOINE DE LA CATHÉDRALE DE CETTE VILLE

MORT EN 1860

Illustrée et Annotée



AUTUN

CHEZ FR. DEJUSSIEU, LIBRAIRE, 4, GRANDE-RUE.

Paris

CHEZ DUMOULIN, LIBRAIRE, 43, QUAI DES AUGUSTINS;
DERACHE, 7, RUE DU BOULOI; — TECHNER, 12, PLACE DU LOUVRE.

1846

128.3



INTRODUCTION.



Vetera sunt ista ergo sanctora.

EUMÈNE, *Panég.*

Nescio qua natale solum dulcedine cunctos

Ducit, et immemores non sinit esse sui.

DENIS POILLOT. [OVIDE.]

UN célèbre orateur, né dans les murs d'*Augustodunum*, réclamant dans une circonstance solennelle, pour sa patrie, la part de reconnaissance que Rome lui devait à cause des services rendus à l'unité de l'empire, proclamait ce principe que l'ancienneté des souvenirs est comme une auréole de gloire qui les rend plus majestueux et plus sacrés. Douze cents ans plus tard, un enfant de la vieille cité d'*Ostun*, qui avait passé sa vie à défendre les droits de la France dans les diverses cours de l'Europe, venait se reposer avec bonheur dans la ville qui l'avait vu naître. Il dotait cette ville d'une pieuse fondation, l'un des chefs-d'œuvre de l'art moderne, et inscrivait sur la frise du monument le sentiment profond que les mille émotions d'une vie dévouée aux plus grands intérêts n'avaient pu détruire : *Je ne sais par quel charme le sol natal attache tous les hommes et ne leur permet pas de l'oublier.*

Il y a donc un bon instinct qui pousse vers le culte des souvenirs locaux. Les âmes les plus élevées, les hommes les plus pratiques, loin de le mépriser, y découvrent le germe des plus louables sentiments, la marque infallible d'un bon cœur. Or, quoi que l'on fasse, la vie, la véritable vie, celle qui unit les hommes entre eux, celle qui leur permet de se

replier sur eux-mêmes et d'y trouver la paix, ce n'est pas tant la vie de l'intelligence que la vie du cœur. Ce n'est pas tant l'ambition des grandes choses que l'amour des choses bonnes et simples. Heureux celui qui, à la fin de sa carrière, retrouve quelques-uns des naïfs élans qui émurent son âme au début de l'existence.

Ces réflexions nous expliquent comment un homme voué par état aux plus saintes fonctions consacra sa vie, il y a près de deux cents ans, à recueillir et à publier les titres qui témoignent de la gloire antique de notre cité. La pensée d'éditer cet auteur malgré son style vieux et suranné, malgré les imperfections relatives de ses observations critiques et archéologiques, fut donc une chose convenable. Le public qui accueillit cette pensée avec empressement, qui la seconda par une coopération positive, montra donc, dans cette circonstance comme dans tant d'autres, cet esprit traditionnel nécessaire plus qu'on ne le pense dans l'équilibre social.

Pendant le cours du xvii.^e siècle et dans les premières années du xviii.^e, plusieurs écrivains ont publié des mémoires pour servir à l'histoire d'Autun. Ceux de Jean Munier, l'Histoire de l'ancienne Bibracte par Nicolas Nault, les vers latins d'Etienne Ladone, l'Autun chrétien de Saunier, l'Histoire de l'Eglise d'Autun par Gagnare, les Lettres de François Baudot, se trouvent dans beaucoup de bibliothèques; mais tous ces ouvrages ne traitent que des sujets spéciaux ou sont le fruit d'imaginations rêveuses, poétiques, guidées par la flatterie, sous l'influence d'idées populaires mêlées à des souvenirs mythologiques incompris.

Un seul homme avait consacré ses veilles à la recherche de la vérité; il avait sérieusement interrogé les ruines : la mort le surprit. L'antique cité, après avoir pleuré son studieux historien, ne fit rien pour sa mémoire. Il s'en fallait peu que deux siècles n'eussent passé sur sa tombe, sans qu'une main reconnaissante eût ramassé quelques feuillets échappés à une vieille imprimerie et des cahiers manuscrits livrés à l'infidélité des copistes.

La Société Eduenne encouragea le projet formé par plusieurs de ses membres de faire publier une Histoire inspirée par la vue des monuments encore debout, d'un écrit consciencieux, dégagé de toute influence, de toute préoccupation. On fit, en faveur de l'œuvre du chanoine EDMÉ THOMAS, un appel aux archéologues et à toutes les personnes qui aiment à puiser dans les histoires locales des idées justes et saines pour l'histoire générale.

Hâtons-nous de témoigner notre vif sentiment de gratitude aux hommes éclairés qui ont entendu cet appel.

On a dit de plusieurs écrivains, dont l'existence ignorée ou peu mêlée aux événements remarquables n'avait point laissé de trace dans l'histoire, qu'il fallait étudier leur vie dans leur caractère, et leur caractère dans leurs ouvrages. Combien en est-il, et c'est le plus grand nombre, dont on chercherait vainement l'un et l'autre dans leurs écrits et dans le souvenir de leurs contemporains ?

Un nom, quelque date souvent incertaine, une œuvre laborieuse, patiente, tout impersonnelle, où l'homme disparaît derrière l'érudit, voilà ce qui est resté d'eux. Des circonstances favorables, la nouveauté de leur entreprise, la faiblesse de leurs devanciers, l'absence ou la faiblesse aussi de leurs successeurs, leur sont venues en aide contre la modestie de leurs travaux, et cela a suffi à leur mémoire. Le reste a pu se recouvrir impunément du voile de l'oubli.

En présence d'une vie aussi nue et dépouillée, signalée seulement par une œuvre placée comme un point lumineux entre l'obscurité du commencement et celle de sa fin, le biographe, il faut l'avouer, se trouve dans une situation embarrassante. Il doit se résigner à encourir forcément le reproche d'aridité et de sécheresse; en vain les voudrait-il chasser de son esprit, éloigner de sa plume, elles le dominent malgré lui, mais aussi l'absolvent, car elles sont dans le sujet même.

La carrière d'Edme Thomas fut une de celles que nous venons d'indiquer. Elle s'écoula presque inconnue dans une retraite studieuse, au sein des loisirs que lui ménagèrent ses dignités ecclésiastiques. Né à Dijon le 9 février 1594, il descendait par son père d'une honorable famille de robe ¹. Rien ne nous est connu des premières années de sa jeunesse, rien de ses études et des motifs qui le déterminèrent à entrer dans les ordres

¹ Voici ce que nous savons sur cette famille :

LÉONARD THOMAS, conseiller du roi et procureur général au Parlement de Dijon, par démission de Lazare Morin, fut pourvu le 6 mars 1556.

JEAN THOMAS, seigneur de Varennes-sur-le-Doubs, Terrans et Charrettes, et conseiller laïque au Parlement.

Pour entrer en cette compagnie souveraine, il quitta celle de la Chambre des comptes où il était avocat général du roi. Jean Vetus lui en fit l'ouverture par la résignation de son office de conseiller dont il fut pourvu et reçu le 29 mai 1571.

Il portait d'azur à une fasce d'or chargée en cœur d'une étoile de gueules, accompagnée en chef de deux quinte-feuilles aussi d'or, et en pointe d'un croissant d'argent.

Cimier : — une tête de lion d'or. — Devise : NON EST MORTALE QUOD OPTO.

ecclésiastiques. Il est probable qu'il était prêtre depuis plusieurs années, lorsque, à l'âge de 38 ans, il fut pourvu du doyenné de la Chapelle-au-Riche. C'était le premier et le meilleur bénéfice de Dijon après celui de la Sainte-Chapelle.

En 1638, il échangea cette dignité contre un canonicat de l'église d'Autun. Il mourut en cette ville le 28 octobre 1660, âgé de 69 ans, et fut enterré dans la nef de la cathédrale. Avant que la mode des restaurations eût fait détruire, vers le milieu du siècle dernier, l'ancien pavé de cette église¹, si curieux par son zodiaque en mosaïque et ses dalles

JACQUES THOMAS, seigneur de Varennes-sur-le-Doubs et de Frontenar, conseiller au Parlement après avoir été conseiller laïque. Il fut pourvu du premier office par la résignation de Jean Thomas, son père, le 27 juin 1586, et reçu le 28 novembre suivant; et du second par la permutation qu'il fit avec Claude Le Compasseur, le 10 avril 1626. Il y fut reçu le 9 juillet même année.

Il portait comme son père, — cimier de même. — Devise : CRESCAT FLOS DEBITUS ASTRIS.

De son mariage avec Jeanne Chasot, sont issus deux fils :

1.° EDMÉ THOMAS, né à Dijon le 9 février 1591, mort à Autun le 28 octobre 1660;

2.° FRANÇOIS THOMAS, reçu conseiller laïque au Parlement le 4 mai 1675, sur la résignation de Pierre Dumay.

NICOLAS THOMAS, reçu conseiller laïque au Parlement le 20 mars 1710, sur la résignation de Georges de Berbisey.

LOUIS THOMAS, chevalier de Saint-Louis, capitaine de cavalerie, seigneur de La Vesvre, près Autun.

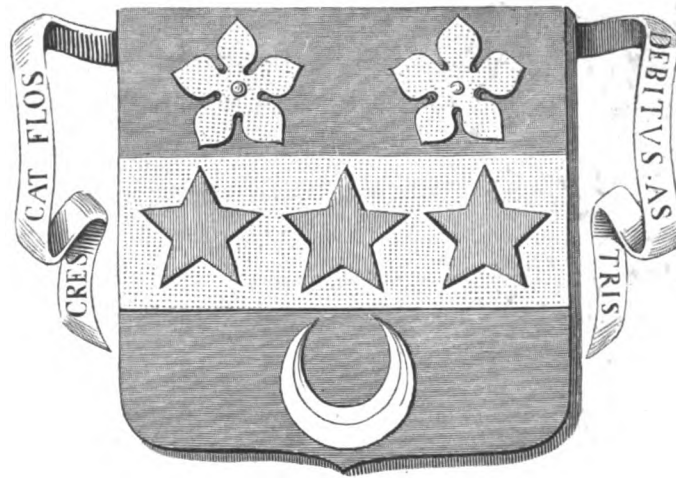
HENRI THOMAS, auditeur au conseil d'Etat en 1811, mort à Paris en 1830, dernier rejeton de cette famille.

¹ Le procès-verbal dressé en 1728 par M. de Montcley, évêque d'Autun, montre quel prix on attachait alors aux monuments renfermés dans l'église cathédrale. Les sarcasmes des philosophes de la régence, les prétentions de l'école d'architecture alors en faveur, les idées des économistes du temps, des innovations liturgiques entreprises dans de bonnes vues, mais sous une influence dont on ne se défilait pas assez, amenèrent peu à peu des idées différentes. On crut qu'une exacte symétrie devait remplacer les nombreux monuments des vieux âges par des lignes plus simples, moins heurtées. L'incrédulité avait tourné en ridicule le symbolisme chrétien, on crut faire œuvre pie en sacrifiant les vieilles images. Les meilleurs esprit se laissaient prendre à ce piège. Ils ne savaient pas que les mêmes philosophes, qui hâtaient la destruction du témoignage lié à l'iconographie symbolique du moyen âge, tiraient le plus grand parti des traditions symboliques du paganisme et du gnosticisme pour propager dans les sociétés secrètes les idées naturalistes à l'aide desquelles ils espéraient renverser le Christianisme. Les adeptes de ces sociétés étaient loin de partager tous cette idée, mais si l'on ménageait leur foi, si l'on exploitait leur dévouement et leurs instincts généreux sous le prétexte d'une sage liberté et d'une charitable bienfaisance, on savait peu à peu diminuer leur estime pour les usages catholiques; et ces mêmes hommes, qui ne craignaient pas de se prêter au cérémonial étrange des sociétés secrètes,

tumulaires, on pouvait lire, à côté des épitaphes des Rolin, des Montholon, des Clugny, celle de l'historien d'Autun :

Edmundus Thomas, cantor canonicus,
Officialis et cleri syndicus, resurrectionem
Hic expectat. Hanc epigraphen,
Carissimi avunculi tabulis testamentariis
Exaratam, beneficiorum memor nepos
Inscribi curavit anno 1666.

Un peintre contemporain d'Edme Thomas nous a laissé, à la date de 1638, un portrait de cet historien. On retrouve dans ce tableau, que possède le musée de la ville, une fermeté de touche et une sévérité de dessin qui ne messiéent pas, ce semble, au caractère du modèle. C'est en effet une figure dont les lignes arrêtées et le regard hardi annoncent une grande force de volonté, figure ouverte, intelligente, légèrement railleuse, physionomie plutôt militaire qu'ecclésiastique. Par côté est placé l'écusson de sa famille.



D'azur à une fasce d'or chargée de trois étoiles de gueules, accompagnée en chef de deux quinte-feuilles aussi d'or, et en pointe d'un croissant d'argent.

regardaient les pratiques religieuses comme des usages peu importants et dont un homme grave pouvait se dispenser sans obstacle. L'homme, quoi qu'on fasse, a besoin de rites et d'images. On avait diminué dans la société chrétienne l'enseignement affectif des anciens âges. Une partie de cette société se jeta dans les rites secrets du naturalisme, qu'expliquaient de pompeux commentaires proportionnés aux convictions des adeptes.

Sa devise était la même que celle de son père; devise de poète, de métaphysicien, devise d'un esprit hantant les hautes régions de la pensée plutôt que d'un magistrat ou d'un érudit, plus ambitieuse qu'il ne convenait à l'humilité du prêtre, au rôle modeste de l'archéologue.

Ce fut durant son canonicat qu'Edme Thomas conçut le dessein d'une Histoire de sa patrie adoptive. Il lui fut suggéré par la vue de ses anciens monuments, par celle de ces débris si nombreux qui donnaient encore à l'Autun de ce temps un aspect insolite, et rappelaient à chaque carrefour, à chaque coin de rue de la cité, une époque de gloire et de civilisation si différente du présent. De ces fragments, de ces sculptures, de ces objets d'art de toute espèce, épars à la surface du sol ou exhumés de son sein, Edme Thomas, il nous l'apprend lui-même, en avait recueilli un très grand nombre. Il possédait une collection dont il se plaît à parler en plusieurs lieux de son Histoire avec l'amour paternel de l'antiquaire. C'était, dit-il, « un des plus considérables amas de médailles et objets d'art qui fût en France, » desquels il promettait un discours qui découvrirait aux historiens et aux antiquaires plusieurs curiosités inconnues.

Qu'est devenu ce musée si précieux pour notre histoire? Il est difficile de le savoir aujourd'hui. Transmis aux héritiers d'Edme Thomas, il aura été dispersé en une foule de collections particulières, ou peut-être détruit en partie, car nous n'avons pu même retrouver la trace des morceaux les plus importants.

Ce qui en est resté, ce n'en est pas assurément la partie la plus regrettable et la plus précieuse. C'est un petit ouvrage sur Autun faisant partie des manuscrits assemblés par Edme Thomas, ouvrage qu'il publia comme une sorte d'introduction à la grande Histoire qu'il préparait lui-même. « Je m'enhardis, dit-il, en l'année 1650, à donner au public un petit ouvrage latin sous ce titre : *De antiquis Bibracte seu Augustoduni Monumentis (Libellus extractus e museo venerabilis magistri Edmundi Thomas, cantoris canonici et officialis ecclesie Augustodunensis, 1 vol. in-8.º, 12 gravures. Lugduni, G. Barbier, 1650)*. J'ai été invité et sollicité de traiter plus amplement le même sujet en français et d'en former une histoire complète. » La modestie d'Edme Thomas n'avait pas besoin assurément de cette excuse préliminaire, et dans cette publication il y avait moins de hardiesse que d'à propos. L'opuscule sur les Monuments d'Autun ne pouvait servir qu'à faire valoir par comparaison le grand travail dont s'occupait l'éditeur. Ce petit livre, qui n'a pas laissé que d'être un sujet de discussion pour les bibliographes, a été attribué par eux à différentes mains. Il paraît légitimement appartenir à Jacques

Leauté, médecin d'Autun, mort vers l'année 1582¹. Quelques vagues considérations sur la position climatérique d'Autun, sur la salubrité de son atmosphère et de ses eaux, un tableau général de la division de la ville du xvi.^e siècle mis en parallèle avec la division supposée de la ville antique, de nombreuses et stériles digressions envahissant les deux tiers du volume, enfin des gravures grossières et inexactes de nos monuments, qui ont trompé depuis plusieurs antiquaires, justifient assez mal le titre de *fameux* qu'il a plu à l'éditeur de donner à Leauté. L'absence de documents positifs et d'études historiques rendent cet opuscule descriptif comme non venu dans la série trop courte des travaux que nous ont transmis, sur l'histoire d'Autun, des écrivains compatriotes.

Ce fut après bien des années d'attente et de sollicitation qu'Edme Thomas se décida à publier le résultat de ses investigations personnelles. Sa patience persévérante d'érudit et sa curiosité enthousiaste d'antiquaire se trouvèrent enfin d'accord à ne pas différer plus longtemps l'accomplissement d'une promesse dont le résultat était vivement attendu et préparé de longue main. « Autun, dit-il, a fourni à mes études, pendant trente années, une occupation autant agréable qu'utile, dont le fruit a été que j'ai soigneusement ramassé le crayon de tous les monuments antiques conservés de l'injure du temps et de la rage des barbares; que j'ai recueilli toutes les inscriptions qui s'y trouvent, et dont M. Perrin, chanoine en l'église d'Autun, M.^e Pierre Ladone, avocat, Aubery et Leauté, médecins fameux, avaient laissé des mémoires. »

Vers 1660, parut à Autun, chez Blaise Simonnot, une introduction à l'histoire de Thomas, sous ce titre : *Dessein de l'Histoire de l'antique cité d'Autun, divisé en deux parties, la première enrichie de représentations de monuments antiques qui restent, et des raretés qui ont été trouvées dans ses ruines, et la seconde justifiée par titres, chartes, donations, testaments et histoires manuscrites, 8 pages in-4.^o* Cet exposé, que l'on trouve quelquefois réuni à des exemplaires de la grande Histoire, renferme une préface, des gravures et une table des matières². C'était comme le prospectus et le spécimen destiné à

¹ Dans une lettre adressée à M. P. de Barante, M. Victor Dumay, maire de Dijon, constate que, sur l'exemplaire de cet ouvrage qui lui a été communiqué, on lit la note suivante écrite de la main même de Papillon : *Hujus libri author Jac. Leotius sive Leautius, medicus Eduensis, mort. circa 1582.*

² Nous reproduirons la table de la première partie, celle de la seconde étant inutile, puisqu'on n'a rien retrouvé de l'histoire religieuse. Quelques personnes ont pensé qu'elle servit de base à l'Autun chrétien de Saunier.

faire connaître cette œuvre et à en assurer le succès. C'était aussi un appel aux curieux qui possédaient des documents pour qu'ils voulussent bien les communiquer à l'auteur et lui venir en aide dans un travail qu'il regardait comme impossible de pouvoir compléter lui seul.

La publication de ce dernier suivit immédiatement. Cette même année 1660 il fut mis sous presse à Lyon, chez l'imprimeur Barbier, sous le format in-folio. L'impression était à peine arrivée au tiers du manuscrit (104 pages), lorsque l'auteur mourut à Autun le 28 octobre 1660. Ses héritiers la firent immédiatement suspendre et refusèrent de livrer le reste de la copie. On la déposa provisoirement dans la bibliothèque de Jacques-Auguste de Chevannes, lieutenant de la chancellerie de Dijon et ami de l'auteur, qui, s'étant occupé de l'histoire de sa ville natale, avait aidé Thomas d'un grand nombre de documents. Voyant rester imparfaite une œuvre à laquelle il s'était associé, conservant peut-être l'espoir de la reprendre en la soumettant à une nouvelle révision, il refusa aux instances réitérées de l'imprimeur d'en communiquer les feuilles originales.

Le projet de Jacques-Auguste de Chevannes ne s'étant pas réalisé, le manuscrit fut remis entre les mains du neveu et héritier d'Edme Thomas, Nicolas Thomas, conseiller au Parlement de Bourgogne. Celui-ci n'apporta point la même sévérité dans la garde du manuscrit et permit à quelques personnes d'en prendre des copies. Grâce à cette concession, plusieurs exemplaires se sont conservés, et on a sauvé de la destruction ce qui n'avait pu voir le jour avant la mort de l'auteur.

Edme Thomas est le premier qui ait justement mérité le titre d'historien d'Autun. Le premier il a compris dans un plan vaste et méthodique tout ce qui se rattachait au passé de cette ville. S'il lui avait été donné de remplir ce plan en entier avec une critique plus sûre, avec plus d'ordre et de liaison, il eût laissé peu de chose à faire à ses successeurs et dépassé de beaucoup ses prédécesseurs. Parmi eux, Chasseneuz, St.-Julien de Balleure, Perrin, Ladone, Guijon, n'avaient esquissé que des parties détachées de ce vaste ensemble. Leurs études, bornées à quelques points spéciaux, étaient mêlées d'ailleurs de trop de citations et trop surchargées de discussions étrangères au sujet pour ne pas faire sentir, à l'écrivain qui recueillerait leur héritage et se proposerait de l'agrandir, la nécessité d'un contrôle plus sévère sur la valeur des sources historiques et sur le discernement avec lequel il fallait s'en servir. Aussi bien ce rôle de critique, que les progrès de la science rendaient chaque jour plus facile, n'échappa pas entièrement à la sagacité d'Edme Thomas.

La première ligne de son Histoire est une protestation contre la hardiesse aventureuse de ses prédécesseurs. Malheureusement cette protestation fut souvent mise en oubli et il n'échappa pas toujours aux défauts qu'il avait signalés aux autres. Comment eût-il pu s'en préserver entièrement, lorsque la tradition historique en accusait partout les traces et cherchait à perpétuer l'erreur en s'appuyant sur cet amour de l'extraordinaire qui ne meurt jamais dans le cœur de l'homme, mais ne fait que changer d'objets et de formes.

On sait avec quelle adresse un esprit qui n'était pas ordinaire organisa, vers la fin du xvi.^e siècle, la supercherie littéraire la plus hardie et la plus vaste que l'on puisse imaginer dans les annales de l'esprit humain. S'appuyant d'un côté sur cette tendance à l'unité que le moyen âge avait imprimée à sa pensée philosophique, de l'autre sur l'avidité avec laquelle on se portait vers l'étude renaissante de l'antiquité et la recherche des manuscrits, un dominicain de Viterbe, Jean Annius, chercha à reconstruire un tableau complet de l'origine et de la filiation historique des peuples, en fabriquant avec habileté des textes produits sous le sceau de l'antiquité la plus reculée.

Par ses prétendus fragments retrouvés de Manéthon, Bérosee, Mégasthènes et autres¹, il introduisit dans la science historique du xv.^e siècle une dérivation qui l'eût ramenée aux fables du moyen âge, si un pareil retour en arrière eût été possible. Cette immense supercherie produisit une illusion presque universelle; on comptait par milliers des esprits, et des meilleurs, qui s'y laissèrent prendre. Elle dura un siècle, jusqu'à ce que Casaubon, Mariana, Maffei et d'autres encore, chacun dans la ligne de leurs propres investigations, en eurent fait une éclatante justice, et réduisirent à néant ces origines aventureuses, en vertu desquelles chaque nation, chaque ville, chaque famille, croyait reconnaître son fondateur dans un des héros de la guerre de Troie ou dans l'un des enfants de Noé. Que l'on retrouve dans Edme Thomas plusieurs traces de ces filiations supposées, de ces généalogies merveilleuses et doublement mythologiques, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Ce n'est pas une critique irréprochable, si rare du temps de notre

¹ La tendance à attacher les origines des peuples du moyen âge aux peuples les plus connus de l'antiquité existait avant Annius de Viterbe, et la faute de cet écrivain est peut-être moins d'avoir poussé à des traditions nouvelles que d'avoir inventé des preuves pour autoriser les traditions existantes. La *lettre* de certaines traditions historiques du moyen âge peut n'avoir pas l'autorité suffisante, elle peut être même erronée; mais est-on bien sûr que l'*esprit* de ces traditions et la nature des faits auxquels elles se rattachent ait été assez approfondi par la science moderne?

historien, qu'il faut chercher dans ses écrits; ce n'est pas non plus un travail définitif et complet, mais une base précieuse pour grouper des observations et des découvertes postérieures. Cette édition comprendra la partie imprimée avant la mort de l'auteur, la partie manuscrite revue sur les meilleures copies; le tout augmenté de notes destinées à éclaircir le sens ou à rectifier quelques erreurs. Un supplément donnera de nouveaux aperçus, contiendra des notes d'une grande étendue et sera, pour ainsi dire, le résumé des idées nouvelles des archéologues Autunois, basées sur les découvertes les plus récentes.

Ces notes ont un double caractère. Elles renferment des faits positifs en assez grand nombre, constatés par des découvertes dues aux fouilles et aux investigations récentes. On y trouve aussi quelques essais ¹ d'un système d'archéologie fondé sur l'observation des usages propres aux sociétés mystérieuses qui ont le plus influé sur certaines formes du langage et sur la construction des édifices.

Cette partie des sciences traditionnelles mystérieuses se nomme la *gématrie* ou la *géométrie*. Elle a pour but d'étudier les rapports qui naissent des nombres fournis par les noms, parce que dans l'alphabet hébreu, type des autres alphabets usités dans l'ouest de l'Asie et de l'Europe, chaque lettre représente un nombre.

Voici un tableau qui peut montrer par quelle voie les kabbalistes anciens et modernes déterminaient ou déterminent les nombres des noms.

¹ M. Devoucoux, auteur de ces essais, en prend toute la responsabilité. Ayant cru reconnaître un système général dans l'ensemble des monuments qu'il étudiait, il s'est livré à un pénible travail pour tenter de retrouver quelles idées sociales ou religieuses se trouvaient inscrites dans les mesures des édifices antiques de la cité. Autant qu'il l'a pu, il a interrogé toutes les traditions, comparé tous les symboles. Dix ans d'un travail opiniâtre auraient à peine suffi pour remplir une pareille tâche : il a fallu néanmoins livrer ces notes à l'impression, souvent avant d'avoir pu les relire. Ce genre de considérations surprendra sans doute plus d'un lecteur. Cependant comme l'art chrétien se trouve entre nous et l'art antique, nous ne pouvions aller jusqu'à celui-ci qu'après avoir étudié celui-là. Puis il était nécessaire d'étudier les formules antiques ou du moyen âge dans les formules des sociétés dites maçonniques, parce qu'elles sont une réaction de la philosophie des anciens présentée sous le voile symbolique de l'art des constructions. Ce que le Christianisme avait ramené dans l'art au spiritualisme, le système hermétique l'a ramené au naturalisme.

		1.° SIMPLE.	2.° ÉTENDU.		3.° MAJEURE ou finale.				
1	Aleph .	1	A	1	4,000	A	1		
			L	30			B	2	
			P	80		444	Γ	3	
2	Bith . .	2	B	2		442	Δ	4	
			I	40				E	5
			TH	400				ς	6
3	Gimel .	3	G	3		73	Z	7	
			M	40				H	8
			L	30				Θ	9
4	Daleth.	4	D	4		434	I	10	
			L	30				K	20
			TH	400				Λ	30
5	He. . .	5	H	5		6	M	40	
			A	1				N	50
			V	6				Ξ	60
6	Vau . .	6	V	6		22	O	70	
			I	40				Π	80
			V	6				Ϛ	90
7	Zain. . .	7	Z	7		67	P	100	
			I	40			Σ	200	
			N	50			T	300	
8	CHeth.	8	CH	8	448	Υ	400		
			I	40			Φ	500	
			TH	400			X	600	
9	Teth. . .	9	T	9	449	Ψ	700		
			I	40			Ω	800	
			T	400					
10	Iod . .	10	I	10	20				
			O	6					
			D	4					
11	Caph .	20	C	20	100				
			P	80		500			
			L	30					
12	Lamed.	30	M	40	74				
			D	4					
			M	40					
13	Mem. . .	40	M	40	80				
			M	40		600			
			N	50					
14	Nun . .	50	N	6	106				
			V	50					
			N	50					
15	Samech	60	S	60	120				
			M	40					
			C	20					
16	Aiin . .	70	AI	70	130				
			I	40		700			
			N	50					
17	Pe. . .	80	P	80	81				
			A	1		800			
			Z	90					
18	Zade .	90	D	4	104				
			I	10		900			
			K	400					
19	Koph .	100	V	6	186				
			PH	80					
			R	200					
20	Resch .	200	I	10	540				
			SCH	300					
			SCH	300					
21	Schin ou Sin	300	I	10	360				
			N	50					
			T	400					
22	Tau . .	400	T	6	406				
			O	6					

VALEUR DES LETTRES HÉBRAIQUES.

VALEUR DES LETTRES GRECQUES.

253 GRN area, 1,475
d'où GoREn guttur.

Dans la kabbale il est
quelquefois écrit :
TIO 446

Voici d'abord sur les nombres en général quel est le sentiment de l'un des bons auteurs du xvi.^e siècle, Josse Cliethoue. Nous citons cet auteur avec d'autant plus d'intérêt que son ouvrage est adressé à Germain de Ganay, originaire du diocèse d'Autun, partageant l'amour qu'avait pour les sciences mystiques son frère Jean de Ganay, chancelier de France, l'un des admirateurs de Pic de la Mirandole, et l'un des correspondants de Marsile Ficin, et l'un des plus grands investigateurs des connaissances occultes.

Nous citerons ensuite Corneille Agrippa, professeur à Dôle, qui avait des adeptes à Chalon, à Autun et à Nevers. A Autun, son protecteur était de la famille du chancelier Rolin. Corneille Agrippa a réuni en corps de doctrine ce que d'autres avaient répandu dans divers traités. L'ouvrage du professeur de Dôle est un livre élémentaire sur la matière. Nous avons laissé les conséquences excessives que cet auteur tire de ces principes, pour nous borner à citer les faits principaux qu'il a recueillis. Notre but n'est pas de défendre la doctrine des nombres, mais d'éclairer nos recherches archéologiques par l'étude des convictions sous l'empire desquelles vécurent les anciens constructeurs d'édifices. Nous ne prétendons pas présenter un lieu commun *théologique*¹; mais seulement un lieu commun *archéologique* qui n'a pas été suffisamment consulté jusqu'ici.

¹ En abordant ces questions difficiles, nous protestons de toute notre force contre les inductions fausses ou exagérées qui seraient tirées des faits qui nous ont frappé.

L'histoire du dogme chrétien forme une science spéciale, qu'il ne faut point confondre avec l'histoire *archéologique* des monuments religieux élevés pour ou contre les vérités dont le Christianisme est dépositaire.

La révélation chrétienne est un fait positif fondé sur un témoignage historique revêtu de toutes les preuves d'authenticité. Ce fait est le résultat d'une providence surhumaine et surnaturelle qui, progressant d'âge en âge, depuis Adam jusqu'à Moïse par les patriarches, et depuis la loi du Sinaï jusqu'à Jésus-Christ par les chefs de la Synagogue et par les prophètes, se lie à des actes publics ou privés, fruits d'un dévouement religieux et social dont la source véritable est dans une haute participation de la grâce divine. La raison de cette grâce se trouve dans l'incarnation du Verbe fait chair, dans sa vie, dans sa passion et dans les promesses qu'il a faites à ses disciples et à son Eglise.

Jésus-Christ résume en lui, à un degré infini, toutes les vertus des hommes saints qui l'ont précédé et toutes celles des hommes apostoliques qui l'ont suivi et le suivront encore.

L'*Homme-Dieu* est la fin de toutes les prophéties, le modèle efficace de toutes les bonnes actions, le gage de toutes les louables espérances. Seul il a pu détruire les obstacles qui s'opposaient à la vérité et au bonheur.

La *logique* appréciant les faits historiques revêtus de toute l'authenticité possible est la véritable base *naturelle* de l'enseignement religieux ; mais l'*art* ne peut enseigner que par des formes sensibles ou numériques ou iconographiques.

A notre point de vue la *gématrie* est une langue par chiffres, indifférente en elle-même, mais très commode pour donner aux proportions des œuvres de l'art des mesures qui les mettent en rapport avec leur destination.

« Au révérend père en Dieu et Seigneur D. Germain de Ganay, évêque de Cahors ,
» Josse Clichtoue, de Nienport, dans son livre de la signification mystique des nombres.
» Vous vous êtes appliqué, illustre pontife, avec un zèle assidu à la lecture des
» anciens et vous avez scruté la profondeur des opinions philosophiques. Déjà vous avez
» remarqué tout ce que les anciens sages ont reconnu de puissance et de mystère dans
» la science des nombres. Pythagore surtout, ce philosophe si célèbre parmi ses
» contemporains et dans la postérité, vous a paru, aidé de la science des nombres,
» dissertant avec d'étonnantes lumières sur les choses de la nature, même sur les mœurs
» des hommes et sur les puissances surnaturelles. Il n'a pas échappé à votre Grandeur
» que les nombres pairs sont appelés par lui les nombres de la justice, à cause de la
» division égale de leurs parties jusqu'à l'unité. Or, c'est dans l'égalité que se trouve la
» raison et le complément de toute justice. Il a signalé la décade comme la limite, la

Avant lui les rites religieux n'étaient que des symboles ou des figures. Depuis lui les rites essentiels nommés *sacrements*, fécondés par l'action directe de l'Esprit saint, participent de la puissance révélée dans l'incarnation. Ils opèrent ce qu'ils signifient. Ils sont des réalités et non des figures.

Le chrétien se sert toujours d'images et de cérémonies, parce qu'il est homme et conséquemment corps et âme ; mais il n'admet plus de mythes. Le développement de l'histoire de l'Eglise rend les prophéties plus claires et mieux comprises. Il y a progrès dans les faits résultant des dogmes, mais les dogmes eux-mêmes sont invariables.

Heureux celui qui, fidèle à ces principes, n'a jamais cherché la paix et le bonheur hors de là. Mais paix à l'homme porté par la nature de ses goûts et de ses études à rechercher la raison philosophique et historique des œuvres de l'art.

Témoin d'un parallélisme constant entre les formes conservatrices de l'idée chrétienne et les formes destinées à en gêner le développement, l'archéologue s'efforce de retrouver la formule primitive et d'en suivre la marche à travers les siècles.

Il interroge la Bible, il interroge les poètes, il interroge les légendes dionysiaques aussi bien que les légendes rabbiniques et chrétiennes. Son but est de classer sur deux lignes parallèles les faits qu'il découvre.

› borne , la somme de tous les nombres. Il a pensé que les nombres supérieurs à dix
› ne sont qu'une répétition des dix premiers , et pour cela il a attribué une grande
› dignité à la dizaine. Il a dit que les nombres impairs sont analogues aux formes des
› choses naturelles et les nombres pairs à la matière , d'où il a conclu que les nombres
› pairs conduisent à l'intelligence des substances sensibles et les nombres impairs à
› l'intelligence des choses spirituelles. J'ometts que le *tétragone* était pour Pythagore
› le nombre de la sainteté, qualification donnée avec raison par Aristote au *carré*, à
› cause de ses admirables propriétés qui nous aident à connaître la nature des substances
› supercélestes.

› Si, dans la tradition philosophique des écoles humaines, les nombres présentent une
› si grande énergie, est-il à croire que dans les saintes lettres, dont Dieu est le premier
› auteur, ces mêmes nombres soient sans mystères et ne contiennent pas de hautes
› vérités? Certainement autant l'Écriture sainte l'emporte en dignité sur les sciences
› humaines, autant la signification mystique des nombres qui s'y trouvent est plus
› auguste et plus éminente. »

L'auteur cite ensuite Boèce et saint Augustin, cités également par Corneille Agrippa, dont voici le passage :

« Tout ce qui a été ordonné par la nature première des choses, dit Boèce, paraît avoir
› eu pour raison la puissance des nombres ; cette puissance est le type principal que se
› proposa le Créateur. De là vient la multiplicité des éléments, la succession des temps,
› le mouvement des astres, la rotation des cieux. La disposition de toutes les choses a
› pour principe nécessaire l'enchaînement des nombres. Donc les nombres renferment
› dans leur nature les vertus les plus étendues et les plus sublimes. Pour le philosophe
› qui considère combien grandes et nombreuses sont les merveilles cachées dans les
› choses naturelles, malgré les effets sensibles qui nous forcent à les soupçonner plutôt
› qu'à les voir, il n'est pas surprenant que les puissances attachées aux nombres soient
› d'autant plus grandes, d'autant plus occultes, d'autant plus admirables, d'autant
› plus efficaces, que ces nombres sont plus formels, plus parfaits, plus identiques aux
› choses célestes, plus mêlés aux substances distinctes, plus empreints de ce caractère
› de grandeur et de simplicité qui les rapproche des idées divines, desquelles dépendent
› les forces particulièrement réelles qu'ils possèdent.

› Tout ce qui existe, tout ce qui est fait subsiste d'après certains nombres et tire de
› là sa puissance. Le temps a pour base le nombre, ainsi en est-il de tout mouvement,

» de toute action et de toutes les choses qui sont soumises au changement des lieux , à
» la succession des instants. L'harmonie des instruments et des voix se complète par des
» rapports numériques qui mesurent leurs proportions et leur force. Puis les proportions
» qui naissent de la comparaison des nombres se traduisent en lignes et en points qui
» donnent des caractères et des figures. Enfin , toutes les formes qui existent dans le
» monde naturel ou surnaturel sont astreintes à certains nombres.

» Pythagore méditant sur ces choses a dit que tout subsiste par le nombre et que le
» nombre détermine les vertus propres et simples des différents êtres. Proclus affirme que
» le nombre existe en tout, différent néanmoins dans la voix, dans la proportion sensible,
» dans l'âme et dans la raison, puis dans les choses divines. Thémistius, Boèce, Averroès
» de Babylone , adoptant le sentiment de Platon, élèvent si haut les nombres, qu'ils sont
» persuadés qu'il est impossible d'aborder sans leur secours les questions philosophiques.
» Ils parlent, il est vrai, du nombre rationnel et formel, non pas de ce nombre matériel,
» sensible, vocal, de ce calcul vulgaire dépourvu de toute signification métaphysique,
» qui n'a aucun prix aux yeux des pythagoriciens, des académiciens et de saint Augustin ;
» mais du rapport spirituel, des quantités qu'ils appellent nombre naturel , formel ,
» rationnel, duquel émanent les grands mystères , tant dans les choses naturelles que
» dans les choses divines et célestes , ce nombre ouvre la voie à la connaissance de tout
» ce qui peut être su, examiné et compris. Par lui on arrive d'une manière très prochaine
» à la prophétie naturelle ; les étonnantes prévisions de l'abbé Joachim ne doivent pas
» être attribuées à d'autres causes qu'à l'emploi des nombres formels. »

« Les plus illustres organes de la philosophie s'accordent donc pour établir qu'il y a
» dans les nombres une vertu cachée dont l'efficacité est admirable , soit pour le bien ,
» soit pour le mal. Tel est aussi le sentiment des docteurs catholiques. Il suffit de citer
» entre les autres saint Jérôme, saint Augustin, Origène, saint Ambroise, saint Grégoire
» de Nazianze , saint Athanase, saint Basile, saint Hilaire , Raban Maur et Bède. Saint
» Hilaire affirme, dans son Commentaire sur les Psaumes, que les Septante ont disposé
» le Psautier d'après le rapport efficace des nombres et des idées ¹. Les pythagoriciens

¹ Un reste de ces convictions se trouve dans les formules des sociétés maçonniques. [Voir Thuileur de l'Ecosisme, p. 15.] M. Clavel, dans son Histoire pittoresque de la Franc-maçonnerie, page 60, met dans la bouche du vénérable les paroles suivantes : « Il y a dans la franc-maçonnerie un point de similitude avec les doctrines des initiations de l'antiquité : c'est l'emploi des nombres mystiques. »

» avouaient pronostiquer beaucoup de choses par les nombres des noms, et s'il n'y avait
» en cela de grands mystères, saint Jean n'aurait pas dit dans l'Apocalypse ¹: *Que celui*
» *qui est intelligent compte le nombre du nom de la bête, c'est un nombre d'homme.* Cette
» manière de compter est en grand honneur chez les Hébreux et les kabbalistes ². Il faut
» avant tout savoir que les nombres *simples* indiquent les choses divines, les *dizaines* les
» choses célestes, les *centaines* les choses terrestres, le *mille* les choses du siècle à venir. »

¹ On sait que le carré de 12 est, dans l'Apocalypse, le nombre des saints. Il y a 144,000 confesseurs, 144,000 vierges. La cité sainte est carrée : elle a 12,000 stades sur chaque face. L'adversaire de cette cité a pour nombre 666. — *Qui habet intellectum computet nomen bestiae, numerus autem hominis est, et numerus ejus 666.* Cap. XIII. — En hébreu, le mot *aleph*, *doctrina*, *familia*, vaut 1,000 ; le mot *cedem*, *orientalis*, *antiqua*, *prima*, vaut 144 ; de sorte que 144,000 signifie littéralement *enseignement primitif, famille primitive*. 666 est au contraire en hébreu le nombre du mot *celohim*, *je suis semblable à Dieu*, et en grec le nombre du mot *panathesmiôs*, le tout-à-fait sans loi, le tout-à-fait inique. *Celohim* est le nombre donné dans la Genèse à Adam devenu coupable. Voici la raison de ces nombres. D'après les traditions, 6, nombre des jours de la création, travail divin, est aussi le nombre des jours de la semaine, travail humain ; $6 \times 6 = 36$, nombre du mot *séparation* (distinction de la lumière d'avec les ténèbres). Ce mot BDL = 36. Il est la racine du nom de la *Pierre précieuse* et même de l'*arbre heureux* du paradis terrestre *Bdellium* ; cet arbre est arrosé par les 4 fleuves de la partie orientale de l'Eden, ou $36 \times 4 = 144$, la *proposition primitive, orientale, la révélation première*. Si l'on multiplie 36 ou l'arbre, ou la pierre précieuse, par 6, c'est-à-dire par un nouveau travail humain, en opposition à la bénédiction de la providence indiquée par le nombre des 4 fleuves, on a 216, ou le cube de 6, nombre du lion *Arie*, qui signifie la possession personnelle, spirituellement l'amour de sa propre excellence. C'est là le lion qui rôde autour de la cité sainte ; mais Dieu défend la famille primitive contre les attaques de ce lion, car, si l'on divise 144,000 par 216, on arrive à la période 666 au quotient, avec 144 pour reste au dividende, de telle sorte qu'en ajoutant un zéro à chaque division on aurait d'un côté un reste continu 144, la doctrine ancienne, et de l'autre un quotient composé d'une période indéfinie de 6, nombre du travail. On voit que 144,000 et 666 sont les deux hiéroglyphes numériques les plus naturels de l'idée de *révélation* et de l'idée d'*investigation philosophique affranchie de toute règle*. De là les noms de doctrine sainte, de famille sainte d'un côté, et ceux de panthéisme, d'iniquité consommée de l'autre côté.

² Le mot kabbale, dont plusieurs s'effraient, signifie simplement doctrine *transmise et acceptée*. La défaveur qu'il inspire vient de ce qu'il est spécialement affecté à l'indication de la science rabbinique et de l'astrologie judiciaire justement suspectes. L'archéologue, qui cherche la raison des formes mystérieuses de l'art, doit être moins susceptible. Il s'exposerait à ne rien comprendre aux ouvrages des anciens, s'il ne pénétrait pas dans la profondeur des motifs qui les engagèrent à choisir telle ou telle dimension, telle ou telle image.

Les anciens, comme on peut le lire dans Boèce, voyaient dans les 9 chiffres de la numération décimale 9 unités qui entrent dans le complément de la génération d'une existence parfaite et heureuse.

1 est <i>Igin</i> — la mère.	6 est <i>Celtis</i> — la perfection, la beauté.
2 est <i>Andras</i> — le père.	7 est <i>Zebis</i> — la richesse.
3 est <i>Ormis</i> — la sympathie.	8 est <i>Temenius</i> — le bonheur.
4 est <i>Arbus</i> — l'union.	9 est <i>Celentis</i> — la puissance.
5 est <i>Quimas</i> — la fécondité.	0 est <i>Sipos</i> — la roue, le cercle, la couronne. ¹

Cet ordre répond aux 10 idées que les kabbalistes² expriment sous le nom de

1.° le trône, ou le royaume, ou la mère.	6.° la rigueur.
2.° la base, ou la fondation.	7.° la miséricorde.
3.° la gloire.	8.° l'intelligence.
4.° la victoire.	9.° la sagesse.
5.° la beauté.	10.° la couronne.

Les Pères de l'Église³ voient dans les 10 premiers chiffres :

1.° — 1 l'unité de Dieu.	6.° — 6 la création, le travail.
2.° — 2 l'incarnation.	7.° — 7 la justice, le repos fruit du travail.
3.° — 3 la trinité.	8.° — 8 le bonheur parfait.
4.° — 4 la révélation, la croix.	9.° — 9 les concerts célestes.
5.° — 5 la douleur féconde.	10.° — 10 la loi divine.

La première *décade* est tout-à-fait terrestre, la troisième tout-à-fait divine; la seconde tient à des idées intermédiaires. Aussi pour un kabbaliste le nombre 111, ou l'unité élevée à sa troisième série, exprime dans le nombre *simple* l'unité divine, dans l'unité *dénaire*, l'unité céleste ou des anges, dans l'unité *centenaire*, l'unité terrestre. Si on ajoutait une quatrième unité *millénaire*, cette unité représenterait l'unité du siècle futur.

¹ Nous avons extrait cette explication des chiffres d'un travail de M. Vincent, professeur au collège royal de St.-Louis. Cet auteur montre que les 9 caractères que nous appelons arabes paraissent appartenir plus qu'on ne le pense aux traditions philosophiques de la Grèce. Dans tous les cas le mélange des dénominations grecques et hébraïques prouve sous l'influence de quelles langues furent choisis les signes usités dans les arts.

² *Kabbala denudata*, t. III, P. II, p. 5, 6.

³ Nous avons pris l'opinion la plus reçue dans saint Eucher, *Form. spirit.* cap. XI et Cassiodore.

L'usage de la gématrie dans les mystères antiques est prouvé par le passage suivant d'un hymne conservé par Marcien Capella. Cet hymne est adressé au soleil.

Salve vera deum facies, vultusque paterne

OCTO ET SEXCENTIS NUMERIS, cui littera trina

Conformat sacrum nomen, cognomen et omen.

« Je vous salue, véritable face des dieux, image de votre père, vous dont trois lettres, qui valent en nombre SIX CENT HUIT ¹, forment le nom sacré, le surnom et le présage. »

Ce nom sacré, comme le fait observer Court de Gébelin ² après Legrand, est le nom $\Upsilon\eta\zeta$ donné par les Grecs à Bacchus. Ce nom se compose en effet de trois lettres qui valent 608. $400+8+200=608$.

¹ 608 est le nombre du mot RACHATH qui signifie un *van*, signe de l'épreuve initiatrice des mystères dionysiaques. Les trois lettres de ce mot sont celles du nom de THAREHC qui introduisit dans la famille du sémite Héber les *dieux étrangers*. Pour se garantir de cette erreur, Abraham quitta la Chaldée, sa patrie, et devint le chef de la famille privilégiée dont l'histoire est celle de la haine de l'idolâtrie. Si l'on parvenait à prouver que, dans les initiations, le nom de chaque *initié*, de chaque lieu nouveau, était combiné de manière à former une expression *gématrique*, et si l'on remarquait le même usage pour les noms donnés aux enfants de la famille d'Abraham, on aurait la raison de cette série de noms appliqués les uns à la *déification de la nature*, du *foyer* et du *génie*, les autres à la conservation de la religion véritable, adorant un dieu unique. Le nom d'ABRAHAM vaut 248 comme le mot RACHAM, *miséricorde*, et le mot RAMACH *une lance*. Le mot de *miséricorde*, fut le mot d'ordre de la *chevalerie chrétienne* qui regardait Abraham comme son chef. ARON, 257, nom de l'arche d'*alliance*, est égal au nombre du mot KSDM, 144, qui indique la *langue primitive*, et du mot PHALG, 113, qui indique la *division des langues*. Ce nombre est aussi celui du mot NAZER, *une couronne*, et du mot AVRIM qui est le nom des *pierres précieuses*, symboles de la *vérité*, placées sur la poitrine du grand prêtre des Juifs. 144 est à 17, nombre du mot TOB, *bon*, comme un *carré* est à sa diagonale. 113 est à SANE, *changement, révolution* = 355, comme le *diamètre* est à la *circonférence*. L'histoire prouve quelles idées *supernaturelles* des vrais enfants d'Abraham attachaient à leurs noms. On sait aujourd'hui quelles idées *naturelles* la tradition dionysiaque a tâché de faire prévaloir sur les premières. Une juste appréciation de ce double phénomène peut amener, avec la connaissance de la vérité, la distinction de deux choses qu'il ne faut pas confondre. La confusion paraît avoir eu lieu à Babylone, à l'occasion d'un grand édifice.

² *Monde prim.*, t. IV, p. 545 et suiv. Nous ferons remarquer que le mot THAREHC valant 608, signifie *respirer, souffler, agiter*. Il se compose des mêmes lettres et tient à la même racine que le mot RACHATH signifiant un *van* à *vanner*, symbole d'initiation. Le mot VAN signifie en hébreu *édifier, construire*,

On a dit aussi que le nom donné par les Gaulois au soleil, *Belenus*, écrit en grec, Βήλενος, vaut 365, autant que les jours compris dans une année solaire. [Voir le Dictionnaire de Trévoux au mot *Bélénus*.]

Il est certain que les gnostiques symbolisaient le soleil dans le mot Αβραξας qui vaut également 365. Ce mot se trouve sur une multitude de pierres gravées.

comme le mot ΒΕΝΑΤΗ, est employé dans la prononciation *vente*, pour signifier une *société secrète*. On voit l'analogie qui rattache à la même racine le mot *dent* et le mot *van*. *Vénus*, qui, d'après la plupart des étymologistes, vient du mot hébreu ΒΕΝΟΤΗ, les jeunes filles, les jeunes *édifices*, est représentée sortant d'une *coquille* nommée *van* ou *vannet*. *Vénus* représente la beauté matérielle ou simplement naturelle. Dans l'Orient on donna le nom de *van* à un cycle de 60 années [Dictionnaire de Trévoux au mot *van*]. 60 est le nombre du mot hébreu DVN qui signifie *jugement*. Le mot retourné donne NVD qui signifie *mouvement*, *agitation*, *transmigration*, *fuite*. Il indique au chapitre IV.^e de la Genèse la punition de *Cain*, *eris profugus*. *Cain* fut à la vérité le premier qui fonda une cité, mais cette ville était la *cité du temps*, la *cité passagère*. Cette cité fut nommée du nom du fils de *Cain* CHENOCH ou l'*initié*, mot qui vaut 84, mesure du diamètre qui a pour circonférence 264. 264 est le nombre du mot SEDER, *constitution*. Le carré qui a 84 pour diagonale, a pour côté 58, nombre du mot CHAN qui signifie un *camp* ou *castrum*, et aussi la *beauté naturelle*. On ajoute ordinairement un E au mot CHAN pour qu'il signifie *camp*, parce que cette lettre vaut 5. Or, le mot CHAMESCH qui signifie cinq, signifie aussi un *corps de soldats* qui défendent le *camp*. La dernière des 5 *écorces* qui défendent l'*arbre mystérieux*, c'est-à-dire la *liberté*, est appelée par les *charbonniers* la *chemise*. De là le nom de *descamisados* donné à un radical espagnol. Voir plus bas page 498. Le *van* est le signe d'Iacchus, l'*initiateur* des mystères dionysiaques. La vocation spéciale d'Abraham, telle que la raconte l'histoire biblique, eut pour but de garantir une famille privilégiée du feu des Chaldéens. *Abraham*, dont le nom signifie *père de la multitude*, était destiné à devenir le père d'une immense société qui ne prendrait aucune part au naturalisme des nations situées au-delà de l'Euphrate [Voir le Dictionnaire de D. Calmet au mot *Tharé*; voir aussi Vossius, de *Idolol.* lib. II, c. 15]. Voici ce que dit Servius in *I. Georgic. Mystica* (*Vannus Iacchi*) *ideo ait, quod liberi patris sacra ad purgationem animæ pertinebant: et sic homines ejus mysteriis purgabantur, sicut vannus frumenta purgantur*. On lit dans Harpocracion: *Vannus ad omnia initia et sacrificia commoda est*. La Bible place au-dessus de CHENOCH fils du terrestre *Cain*, CHENOCH fils de *Jared*, le chef des hommes *spirituels* qui s'élèvent par la contemplation de la nature à la connaissance de la *beauté éternelle*, type de toutes les harmonies. Il est le représentant de la *cité de Dieu*, dont l'histoire a été si savamment racontée par saint Augustin. Le nombre des deux *Enochs* 84 + 84 = 168 uni à 360, nombre du mot ESNE qui signifie *mutation*, *révolution*, donne 528, nombre de la *clef* nécessaire pour comprendre les symboles et leur triple rapport *spirituel*, *physique* et *social*. Le mot CHAN, qui signifie un *camp*, signifie aussi la *grâce*, mot dont le sens le plus élevé est la *favor divine*, *favor et gratia Dei*. [Clavis linguæ sacræ, p. 365.]

L'application du même langage énigmatique doit être remarqué dans les livres attribués aux sibylles.

On lit au 1.^{er} livre la mention d'un nom divin de 9 lettres :

Sunt elementa novem mihi, sum tetrasyllabus autem
(Percipe me); primæ tres syllabæ efficiuntur
Ex binis omnes elementis : cætera restant ,
In reliquis quorum sunt non vocalia quinque.
Totius numeri bis sunt hecatontades octo ,
Et ter tres decadas cum septem.

« Je me compose de neuf éléments, j'ai quatre syllabes (comprends-moi); les trois premières syllabes ont toutes deux éléments, les autres lettres appartiennent à la dernière syllabe, parmi ces neuf signes on compte cinq consonnes. Le nombre entier égale deux fois huit centaines et trois fois trois dizaines avec sept unités, — c'est-à-dire 1697. »

Plus loin il est fait mention d'un autre nom qui sera celui du sauveur des hommes :

Tum ad mortales veniet, mortalibus ipsis
In terris similis, natus Patris omnipotentis,
Corpore vestitus. Vocales quatuor autem
Fert, non vocales duas, binum geniorum
Sed quæ sit numeri totius summa docebo.
Namque octo monadas, totidem decadas super ista,
Atque hecatontadas octo infidis significabit
Humanis nomen.

« Alors le fils du Père tout-puissant, revêtu d'un corps, viendra visiter les mortels, semblable lui-même, sur la terre, aux hommes mortels. Son nom a quatre voyelles, deux consonnes, deux syllabes. J'enseignerai quelle est la somme du nombre entier. Huit unités, précédées de huit dizaines et huit centaines, indiqueront ce nom sacré aux humains infidèles. »

Le nom du Sauveur des hommes Ἰησοῦς , écrit en grec, vaut en effet 888, comme Bède l'a remarqué. $10+8+200+70+400+200=888$.

Saint Irénée¹ combat les idées *erronées* que les gnostiques attachaient à ce nombre comme à tous les nombres en général; mais Gavantus, dans un ouvrage approuvé par

¹ S. Irénée, pour détruire plus facilement le raisonnement des gnostiques, attaque la réalité des rapports qu'ils établissaient entre le nombre du nom hébraïque IĒSVAA et le nombre du nom grec

la Congrégation des Rites, avec la signature du cardinal Bellarmin, fait observer que le nombre de ce nom sacré se compose de *trois octaves* et que l'*octave* est dans l'Évangile comme dans les traditions humaines un symbole de perfection et de repos. [On peut voir saint Irénée *contra Hæreses*, lib. II, ch. 24. Nous citons le texte de Gavantus, ci-après, p. 255.] Une foule d'autres auteurs ont dit la même chose.

Saint Augustin, attache aussi de l'intérêt à ce genre d'analogies prises des nombres. Voici ce qu'il dit dans son Exposition sur saint Jean, traité X, chap. 3.

« Que signifie le nombre des 46 années (qui ont été nécessaires pour construire le temple de Jérusalem). Ce nombre indique Adam parce qu'il est répandu par toute la terre. Vous l'avez entendu hier dans 4 lettres grecques de 4 mots grecs. Si vous

Ἰησοῦς. Il avait sans doute raison sur ce point, eu égard à la méthode des gnostiques et au but mauvais qu'ils se proposaient. Mais le rapport géométrique et traditionnel qui lie le mot ΙΕΣΥΑΑ au mot grec Ἰησοῦς est certain. Le nom ΙΕΣΥΑΑ, calculé simplement, vaut 386; mais chacune de ses lettres étant lue en plein, le nombre total des 12 lettres qui résultent de cette lecture donne 532, harmonie prise du rapport des cycles lunaire et solaire. Cette formule répond à l'image de l'Apocalypse représentant une femme revêtue du soleil, ayant la lune sous ses pieds, et une couronne de 12 étoiles : cette femme enfante un fils qui est ravi au ciel. A côté de cette explication spirituelle des figures appliquées à l'Église, éclairée par les 12 apôtres, brillante comme le soleil, modérant les inégalités, les révolutions symbolisées par la lune, enfantant une société de vrais disciples de Jésus, on voit l'antique serpent opposant cycle à cycle, numérations à numérations. C'est le *naturalisme* opposé au *spiritualisme*. C'est la doctrine dionysiaque perpétuée dans les sociétés anti-chrétiennes opposant ses formules aux formules du Christianisme, confondant les réalités avec les images, le *verbe* spirituel avec l'élément matériel qui nous aide à le concevoir et à le communiquer.

L'analogie du mot ΙΕΣΥΑΑ avec le mot Ἰησοῦς est encore plus frappante si l'on réunit son nombre simple avec son nombre plein, $386 + 532 = 918$, nombre qui plus 4 répond aux mots SCHMAIM BETHCEL, les cieux en équilibre, ou l'union harmonique des eaux supérieures avec les eaux inférieures. Si l'on retranche de ce nombre 30 symbole de la triple numération ou du triple ordre de phénomènes, il reste 888. (Ce retranchement de 30 ou de la lettre IOD peut être fait d'après Jean Mercier.) Ce mot ainsi lu signifie *clamor salutis*. Le nombre 888 s'obtient par 3 fois 288 ou trois fois l'action harmonique du Saint-Esprit, plus 24, nombre qui indique la distinction des ténèbres et de la lumière, la production humaine et la production divine ou l'antagonisme d'où naît la double charité : $288 \times 3 = 864 + 24 = 888$. 288 est pris dans la Bible comme type d'harmonie, 1.° au livre de la Genèse, dans le mot RACHAPH qui indique l'incubation de l'Esprit saint sur les eaux primordiales; 2.° au livre I. des Paralipom. ch. XXV, 7, pour indiquer l'harmonie produite par les chœurs des divins cantiques dans le temple

- » écrivez en effet l'un sous l'autre les 4 mots qui sont les noms des quatre parties du monde, à savoir : l'orient, l'occident, l'aquilon, le midi ; vous aurez

Ανατολή, ou l'orient,

Αρκτος, ou le septentrion,

Δύσις, ou l'occident,

Μεσημβρία, ou le midi.

- » Les quatre initiales donneront les 4 lettres dont se composera le nom d'Adam.
» Maintenant, comment avoir le nombre 46 ? Chez les Grecs, *alpha* vaut 1 ; *delta*, 4 ;
» *alpha*, 1 ; *mi*, 40 ; en tout 46. Ces choses, mes frères, ont été remarquées par les plus
» anciens de nos prédécesseurs : *Hæc, fratres mei, etiam ab ANTERIORIBUS MAJORIBUS*
» *NOSTRIS dicta sunt, et inventus est iste numerus in litteris quadragenarius senarius.* »

Plusieurs auteurs ont fait observer que les mesures du temple de Jérusalem produisent le nombre 316 qui est celui du mot IÆSV¹. Ceci nous amène naturellement à rechercher quel a pu être l'usage de la *gématrie dans les arts*.

de Jérusalem ; 3.^o dans l'Apocalypse, pour montrer l'harmonie éternelle des confesseurs et des vierges dont le dévouement à Dieu entretient la paix et le bonheur dans la Jérusalem céleste. Le témoignage des 24 vieillards doit, d'après saint Jean, compléter la démonstration prophétique. ΖΙΚΝΗΑ, vieillesse, égale 162. $162 \times 24 = 3,888$. Les rabbins disent que le nombre 288 représente les *émanations primitives*, paroles dont le gnosticisme ancien ou moderne a voulu abuser en confondant ces émanations avec la substance même de Dieu ; mais l'auteur du livre qui a pour titre *Ratio nominum et sephirarum* dit nettement que le mot *emanatio* est impropre et qu'il faut le traduire par le mot *énergie*. M. Drach, Notice sur la Cabale, p. xxvii, affirme que les rabbins sont bien loin de croire à des émanations panthéistes. La même affirmation est répétée dans un article du Correspondant contre les allégations opposées de M. Franck. Pour nous, les émanations ne sont pas autre chose qu'une expression numérique indiquant une harmonie géométrique qui a servi de symbole et de figure pour exprimer les harmonies spirituelles. Ceci n'est qu'une forme de langage.

¹ *Templum Salomonis 60 cubitus longum, 20 latum, 30 altum, fuisse traditur. Primo substrahitur latitudo ab altitudine restant 40 (littera IOD). Deinde residuum cum altitudine multiplicatur et fiunt 300 hoc est SCHIN, denique per idem residuum longitudo dividitur, exeunt 6 (littera VAV), et ita fit nomen IÆSV. [Biblioth. crit. sacr. t. 1, p. 461.] Les rabbins, en lisant ainsi le nom de Jésus sans la lettre Ain, se proposent de lire une phrase secrète qui est un blasphème ; mais beaucoup d'auteurs, saint Irénée entre autres, croient que la leçon ISV est conforme à la vérité, et répond à la véritable idée. [Voir l'ouvrage cité ci-dessus, t. III, p. 205 et suiv.] L'essentiel pour nous est de prouver que les anciens ont cru que les mesures des temples répondaient à des noms divins. Du reste, l'opinion de saint Irénée prouve l'existence d'une tradition en vertu de laquelle on croyait que les trois lettres ISV signifiaient l'union des choses terrestres avec les choses célestes, résultat où nous conduisent, par une*

Le nom de *gématrie* ou de *géométrie* donné à cette science prouve qu'elle intéresse les arts plus directement encore que l'histoire du langage, et, par suite, que son application a dû être faite aux mesures des champs ou des édifices. Aussi trouve-t-on fréquemment dans les œuvres de l'art l'usage des formules les plus connues.

Par exemple, la serrure-type présentée à l'apprenti serrurier par l'auteur du *Manuel*

voie qui concilie tout, nos observations géométriques. En additionnant simplement les trois mesures du temple on a $60 + 20 + 30 = 110$. Ce nombre est celui du mot HÉLI, *Pistillus*, symbole de puissance placé quelquefois, à Auxerre par exemple, entre les mains du Christ. Il est écrit en effet que le Christ aura une *verge de fer* à sa main. 110 exprime, d'après les idées traditionnelles, les 10 numérations multipliées par la 11.^e notion qui est celle de la science. Le Christ d'Auxerre est représenté comme un roi montant à cheval et tenant un pilon.



Le roi MELÉCH vaut 90, le cheval SOS vaut 126, la racine du pilon rapportée à la préposition AAL, *super*, 100. Or, $90 + 126 + 100 = 316$ ou ISV. — (Le mot MLC, comme le mot MN, signifie *preparare aliquid consilio et cogitatione*.) Le mot HÉLI signifie aussi les feuilles dont se couvrit Adam après sa chute. Ces feuilles sont indiquées par un autre mot TERAPH valant 289. Ce nombre, divisé par sa puissance géométrique relative à la quadrature du cercle, en 119 et 170, indique les mots MACÉL PELAT, *bâton du salut*. Des feuilles offrant le carré de 17 ou 289 sont représentées à la cathédrale d'Autun et expliquées par une croix. Les chanoines de Lyon étaient mis en possession de leurs canonicals par la tradition ANIN.E CALAMI, c'est-à-dire du *bâton de la miséricorde*, petit bâton en forme de TAV servant à s'appuyer au chœur. La formule *aninæ calami* n'est autre que l'expression hébraïque HANINÆ MACÉL = $119 + 170$, le *bâton de la miséricorde*. Le pilon monte et descend, s'élève et s'abaisse tour-à-tour, comme la croix présente l'union de la ligne horizontale avec la ligne verticale, c'est-à-dire la grandeur et l'humilité, le bonheur et la souffrance, l'union des choses célestes aux choses terrestres par voie d'expiation. $110 + 110 = 220$, nombre du mot CAR, *agneau*. Nous montrerons comment le sens actuel de notre mot *charte*, traduit littéralement le sens du mot *feuille* pris pour signe social. La charte a réalisé l'expression maçonnique qu'il faut passer de la *perpendiculaire* au *niveau*. C'est par la vertu de la croix que cette vérité, dans tout ce qu'elle a de juste, a été promulguée. Avant que le monde ait pu la comprendre, il fallait que le Christ souffrit. Pour que le monde n'en abuse pas, il faut qu'il se rappelle que le Christ a souffert. Dieu en s'abaissant jusqu'à l'homme a élevé l'homme jusqu'à lui. La croix est la leçon de la charité. Qu'on ne s'étonne pas de ces rapprochements, ils ont été faits par les artistes Eduens. On voit à Chalon Jésus-Christ parlant aux disciples d'Emmaüs, en leur montrant deux bâtons entrelacés, là même où l'on a trouvé enfouie une idole antique représentant Mercure avec un caducée formé par deux cordes entrelacées. [Voir plus bas p. 93.]

particulier à cette profession, donne, dans les dimensions de ses diverses parties, 1.° le nombre du nom hébreu IĒHOVAH, 26; 2.° le nombre du nom hébreu d'ADAM; 45; 3.° le nombre du patriarche cĒENOCH, 84; 4.° le nombre du mot LAT, 39, qui signifie *cache*. $45+39=84$ et $84+84=168$. Le nombre 168 résulte de la somme des nombres impairs de 3 à 26, nombre du nom de IĒHOVAH. Si on ajoute 168 à 360, mesure traditionnelle du cercle type, on a 528, nombre du mot MAPHTACH qui signifie *une clef*. Si l'on joint à 528 le nombre 4, qui est le nombre ordinal de la lettre *daleth* signifiant *une porte*, on a 532, nombre qui résulte de la combinaison du cycle solaire de 28 ans avec le cycle lunaire de 19 ans, et d'une certaine manière de calculer la valeur numérique des deux mains ¹ de l'homme regardé comme *petit monde* ou microcosme ², dans lequel viennent se refléter les harmonies de l'univers. De telle sorte que la *porte* et la *clef* offrent à l'observateur l'idée d'*équilibre* représentée par le nombre 532, qui, sous le voile du mot BETHCEĒL, *in balance*, fait tout le fond du livre traditionnel des rabbins, nommé le *livre du Mystère* ³ et qui est renfermé dans la collection nommée *la Splendeur*.

Le nombre du mot hébraïque de la *clef* est évidemment combiné de manière à donner des notions traditionnelles.

Ce nombre 528, divisé par 22, nombre des lettres de l'alphabet *hébraïque*, donne au quotient 24, nombre des lettres de l'alphabet *grec*. Divisé par 16, nombre des lettres de l'alphabet *étrusque*, il donne au quotient 33, nombre du mot ABEL, *douleur*, et des mots KAI-IAH, *vie divine* ou *Dicu vit.* $33+33=66$, nombre qui se trouve représenté par

¹ Lunarem cursum sic in articulis adjunctis unguibus computabis. A radice pollicis levæ manus incipe, et per singulos articulos et ungues numera; et in fine minimi digiti *novem decim* annos habebis. — Solarem sic autem in articulis utriusque manus absque unguibus computabis. A minimo digito levæ manus inchoa, et per transversum in quatuor digitis numera. In quarto semper bissextum nota. In altera manu similiter et habebis annos *viginti quatuor*, deinde in utroque pollice *binos* annos, qui prioribus juncti, producunt *viginti octo* annos. [HONORIUS AUGUSTODUN. De *Imag. mundi*, lib. II, c. 80.] On trouve les mêmes calculs avec de plus longs détails dans le traité de Raban Maur, qui a pour titre de *Computo*. Ce traité a été imprimé par Baluze au t. I de ses *Miscellanea*.

² Humanum corpus microcosmus id est, minor mundus appellatur. [HONOR. AUGUST. De *Imag. mundi*, lib. II, cap. LIX.]

³ L'Apocalypse ou la *révélation* est le livre opposé par les Apôtres au livre du *Mystère*. Le but paraît être d'expliquer le chap. XII de Daniel.

une *colombe*, IONE, et par une *roue*, GALGAL. Dans l'iconographie chrétienne la *colombe* est l'image de l'*esprit divin*, et la *roue* l'image de la *science chrétienne* unie à la sainteté. La roue est l'attribut de la patronne des philosophes chrétiens. Deux colombes ou deux roues, ou une colombe et une roue égalent 132, nombre du mot KABBAL, *tradition* et *acceptation*, doctrine communiquée et acceptée. La clef 528, divisée par 132, donne au quotient 4, nombre ordinal de la lettre *dalet* qui signifie une *porte*, et ce nombre réuni à celui de la *clef* amène le nombre 532 ou l'un des principaux cycles astronomiques, type d'une multitude de figures servant à indiquer le mot *harmonie*.

La grande harmonie *supernaturelle* qui a inspiré tous les patriarches et les prophètes, l'union de Dieu avec sa créature par la voie de la rédemption et du salut, est représentée dans la langue sainte par le mot IESVAA, *le Sauveur*. Or ce nom lu en plein vaut $20+360+22+130=532$.

La grande harmonie *naturelle* qui a inspiré les poètes et les artistes de l'antiquité, la rotation des cieux, image de la révolution des âmes et des sociétés, est représentée par un *cheval à deux ailes* nommé *Pégase*. En langue chaldéenne, le cheval SOS vaut 126, et chaque aile ABIR vaut 203. Or, $126+203+203=532$.

Le signe le plus simple de l'*harmonie* est une balance, symbole d'équilibre. Le mot *in balance*, en balance, en équilibre, est l'idée fondamentale de toute la philosophie traditionnelle des rabbins dite la *kabbale*. Le mot BETHCEL, composé de la racine THECEL *peser, pondérer*, et de la préposition B équivalant à l'*in* des Latins, offre en même temps et le nombre 532 et l'expression *in balance*, BMTCLA dans le livre du Mystère.

La vierge BETHLE vient de la racine BETHL qui indique une chose pure et sans tache. L'épi qu'on met entre ses mains se dit en hébreu MALL, d'un mot qui peut radicalement signifier *plénitude* et qui s'applique soit à la plénitude de la fécondité matérielle, l'*épi de blé*, soit à la plénitude de la fécondité spirituelle, la *parole*. MALL signifie *parler* aussi bien qu'il signifie *épi*. Or, BETHL vaut 432 et MALL vaut 100, et $432+100=532$.

Dès l'origine du monde, les espérances de l'humanité se sont portées vers la promesse d'une vierge enfantant le VERBE *fait chair*.¹

¹ On a prétendu bien à tort que le choix des signes du zodiaque avait eu pour but de propager l'idée d'une religion toute matérielle dans laquelle les astres étaient des dieux. L'iconographie chrétienne, en admettant les signes du zodiaque dans la décoration des églises, a mieux connu la vérité. La formule est au contraire une leçon hiéroglyphique du véritable principe qui sépare le Dieu *infini et éternel* des œuvres *finies et passagères* sur lesquelles il a imprimé le caractère de la sagesse.

Les faits évangéliques qui ont réalisé ces espérances sont l'explication *surnaturelle* et *divine* des termes d'abord obscurs, mais progressivement plus clairs, de la prophétie primitive.

La convenance du nombre 532 pour exprimer l'idée d'harmonie est non-seulement fondée sur la valeur du cycle astronomique qu'il mesure, mais encore sur la valeur de l'expression géométrique à laquelle il se lie.

La réunion de tous les nombres impairs contenus dans le nombre 26, qui est le nombre du nom divin IeHoVAH donne 169, nombre du mot TsADE, *progrès*. Le mot MCeL, qui signifie un *bâton* nécessaire pour le progrès, pour la marche dans la *bonne voie*, donne 170. C'est entre 169 et 170 qu'il faut chercher la mesure du diamètre d'un cercle ayant 532 unités. Si l'on ajoute au *bâton* le nombre des 12 tribus d'Israël qui *progressent* vers la terre promise, on a 182, nombre du nom de IaCoB, et ce nombre 182 résulte de la somme des nombres *pairs* contenus dans 26, nombre du nom de IeHoVAH, comme 169, ou le *progrès* TsADE, résulte de la somme des nombres *pairs*. Ces nombres *pairs* indiquant les choses humaines, les nombres *impairs* les choses divines, et 532, nombre du nom IeSVAa, résultant d'un nombre *incommensurable* contenu entre 169

Ainsi le *scorpion* est bien certainement comme l'emblème du mal. Son nom hébreu est HcaKaR, un *calculateur*, un *scrutateur*, un *investigateur*. Il vaut 308; si l'on retranche 308 de 532, on a pour reste 224, nombre du mot CaDaR, une *boule*, un *cercle*, une *sphère*, symbole de machination secrète et hostile, de lutte et de combat. C'est l'explication de la *balance* qui n'était jadis que les *serres* du *scorpion*, c'est-à-dire l'*astrologie judiciaire* substituant à l'harmonie de la parole spirituelle et matérielle, représentée par la *vierge et son épi*, le dur joug de la loi du sang et des incantations. Le *sagittaire* qui poursuit le *scorpion* est le symbole de l'idée réparatrice propagée par la *chevalerie*. En lançant sa flèche matérielle, symbole de la flèche spirituelle, le *sagittaire* qui représente *Enoch* et *Elie* dans les traditions du moyen âge, montre le nombre 1,000 ou l'idée d'éternité. Le *sagittaire* cHoSeS vaut 998+2 représentant la *double idée*: il vaut 1,000 ou le *grand aleph*, la *grande doctrine*, la *grande famille*. Le mot cHoSeS ne signifie pas seulement une *flèche* et un *sagittaire*, mais il signifie *nombre*, *calcul*. Comme on le voit, c'est le *calcul sacré*, le *nombre sacré* opposé au calcul, au nombre de l'*astrologie judiciaire*. [Voir, pour l'explication chrétienne du *sagittaire*, saint Brunon d'Asti, in Job, cap. 41.]

Le zodiaque de Denderah, dont on a voulu faire une objection contre la foi chrétienne, explique au contraire l'une des plus importantes figures de la Bible, celle où il est parlé de la femme écrasant la *tête du serpent*. A Denderah la tête du serpent est placée sous le *lion*, puis le lion ouvre l'année solaire. Le *lion* représente le plus haut point de la lumière et de la puissance. La *vierge* au contraire conduit à

et 170, il s'ensuit que la raison de ce nombre se trouve dans l'*infini* et qu'il représente, suivant la pensée de saint Irénée, une harmonie des choses célestes et terrestres dont la raison est infinie. *Jesus autem nomen secundum propriam linguam Hebræorum.... significans Dominum eum qui continet cœlum et terram.* ¹

Cette image numérique de l'idée d'harmonie, pour le *chrétien*, est le signe d'une vérité de l'ordre *surnaturel*. Il y voit le nom du *Sauveur promis à Adam*.

Cette même image est pour le *philosophe* le signe d'une vérité de l'ordre *naturel* qui met en rapport un *cycle astronomique* avec une vérité *géométrique*.

Le *politique* y voit un signe d'une idée sociale qui tend à régulariser les forces de l'humanité.

L'*artiste* y voit le signe de la beauté matérielle qu'il tâche de reproduire dans toutes ses œuvres.

De là quatre *traditions* qui marchent parallèlement depuis l'origine des temps.

Faute d'avoir suffisamment étudié ce parallélisme, l'archéologie s'est jetée jusqu'ici dans une interprétation des *images traditionnelles* ou exclusivement religieuse, ou

l'idée de justice et d'équilibre; aussi ΒΞΤΗΥΛ, nom de la vierge, vaut-il 432, nombre qui est le double de 216, nombre du lion. A côté du *lion* qui menace les enfants de Dieu en serrant dans sa griffe le secret du langage divin, la Bible place le lion de Juda ou de celui qui *loue Dieu*. Ce lion-là brise les 7 sceaux du livre, et devient un *agneau* régnant par la douceur et l'humilité. Nous regrettons de ne pouvoir transcrire ici la légende du lion de saint Jérôme, admirable parabole qui nous représente l'histoire de la science mythique passant des *marchands égyptiens* aux *pauvres cénobites* de la Thébàide ou de la Syrie, avec un nombreux cortège de *chameaux* qui signifient en iconographie chrétienne les *servants d'autel*, les *camilles*, les *camires*, les *édiles* ou constructeurs mystiques, enfants d'Hermès. Dans un précieux manuscrit de 754, les *chameaux* qui vont à la *crèche* sont appelés avec une affectation marquée *Camilli*, et voici ce que dit Honorius d'Autun: « *Regina austri venit ad Salomonem, quia spiritu sancto, quem auster significat, illustrata, venit in cœlis regnatura ad verum pacificum Christum. Hæc autem aurum et gemmas in ornatum templi attulit, quia sapientia et ornamento virtutum Dei, id est seipsum ornavit. Venit autem vecta in camelis, quia docta a philosophis, quæ ad utiles artes docendas ut cameli ad onera portanda habiles, sed peccatis distorti erant et difformes. Hæc quasi de meridie ad sponsum venit, quia de fervore mundanæ gloriæ ad Christi cultum se contulit.* »
[*Prologus in Cant. Cantic.*]

¹ *Contra Hæreses, cap. xxvii, lib. 21.*

exclusivement philosophique, ou exclusivement historique et sociale, enfin exclusivement artistique et matérielle. Il fallait distinguer.

La vérité *supernaturelle*, source de toutes les harmonies, n'appartient qu'à la véritable tradition prophétique conservée par les Juifs, répandue dans le monde entier par les Chrétiens. Les trois autres *traditions* se rattachant à une idée religieuse mal définie, mal soutenue dans les sociétés antiques, se lient à toutes les erreurs de la mythologie. Elles ont fait le fond des mystères dionysiaques.

Les prophètes de la tradition *supernaturelle* et seule véritablement divine ont représenté leur tradition par l'image d'un *char* trainé par 4 animaux à 4 faces.

Le premier animal est un *aigle*, symbole de la contemplation sublime.

Le second animal est un *homme-ange*, symbole de l'union des choses célestes et terrestres.

Le troisième est un *lion*, symbole de la puissance de la parole.

Le quatrième est un *bœuf*, symbole de la puissance du travail et du sacrifice.

Aucun de ces signes ne doit être pris isolément, car chacun d'eux se lie aux trois autres. La contemplation sublime ne doit jamais oublier l'union des choses célestes avec les choses terrestres, pas plus que l'enseignement de la parole, et la loi du travail et de la souffrance. De même que le travail et la souffrance doivent trouver leur enseignement dans la parole, leur espoir dans l'union des choses terrestres aux choses célestes, et leur repos dans l'idée supérieure d'où découlent toutes les autres.

Ceci est tellement vrai, dans la puissance hiéroglyphique de la langue hébraïque, que l'on obtient par les nombres le résultat suivant :

Un <i>aigle</i> HNE ^S ER vaut	555
Un <i>ange</i> MELACH	91
Un <i>lion</i> ARIE	216
Un <i>bœuf</i> ALEPH	111
Un <i>homme humble et petit</i> contemplant ZACH	27

1,000

1,000 ou le grand *aleph* indique la *famille* et la *doctrine* impérissables, éternelles. Ce nombre répété 4 fois donne 4,000, époque précise à laquelle tous les peuples attendaient le *sauveur*, les uns *divin*, les autres simplement *social*, les uns *supernaturel*, les autres *naturel*.

Le Dieu des Chrétiens est le seul qui ait réalisé en l'an 4,000 les espérances de l'humanité, le seul qui ait réuni les 4 caractères indiqués par les 4 animaux de la prophétie.

On lit dans l'Évangile qu'un *publicain* nommé *Zachée* et d'une *taille très petite* monta sur un sycomore pour voir Jésus. Le Sauveur ayant aperçu Zachée lui dit de descendre, qu'il allait entrer chez lui. Les pharisiens, grands observateurs de la *lettre* de la loi, méprisaient beaucoup les publicains, hommes de calculs et de chiffres. Le *publicain Zachée* est donc le type de ces hommes à doctrine étrangère, méprisés par les pharisiens. Voici le résultat géométrique de son histoire.

Le secret principal de la science ou la grande écorce LAT vaut	59
La <i>clef</i> pharisienne qui le tient renfermé ΜΑΡΤΗΑΧ vaut	528
<i>Zachée</i> ou le <i>petit publicain</i> regarde Jésus <i>ex sycomoro</i> , du haut d'un <i>sycomore</i> , sorte de figuier. La préposition <i>ex</i> est représentée en hébreu par la lettre M qui vaut 40. Ce nombre, multiplié par le nombre 27 du nom de Zachée, vaut	1,080
Le figuier ΡΑΓ, 83, multiplié par le même nombre 27, donne	2,241
	<hr/>
Le tout donne	3,888

Cette formule numérique se retrouve dans les traditions *indoues* et indique l'une des révélations de *Brahma* ¹. Nous l'avons trouvée sur une croix d'argent conservée à Maëstricht. Nous devons la communication du dessin de cette croix à MM. Arthur Martin et Cahier. Les signes hébraïques et grecs qui s'y trouvent ont donné pour résultat une expression remarquable de l'action de la sainte Trinité dans l'incarnation. Le nombre 3,000 égale 3 grands alephs qui, d'après M. Drach, sont un symbole de la Trinité. On connaît déjà la valeur du nombre 888 en lettres grecques. On doit se rappeler ce que nous avons dit plus haut que le nombre du mot ΖΙΚΝΕ, la *vieillesse*, = 162, multiplié par 24, nombre des vieillards de l'Apocalypse ou de la *révélation*, donne 3,888. Ces vieillards se prosternent devant le trône de Dieu, pendant que les 4 animaux répètent trois fois le mot *saint*, afin d'adorer la Trinité. Ils se prosternent une seconde fois pour adorer l'agneau divin qui est Jésus. Cette fois les 4 animaux disent AMEN ou *credo*, je *crois*. Ce mot est absolument identique pour le sens au mot AMVN. La première partie de ce mot, AM, vaut 41; la seconde partie, VN, vaut 56. 41×56=2,296. Si l'on divise ce nombre par 26, nombre de ΙΗΟΥΑΗ, on a au quotient 88+8/26, nombres employés à *Rouen* pour la

¹ *Histoire de la Chine*, par M. Paultier, p. 20.

mesure de la chapelle de la Sainte-Vierge de l'église métropolitaine, et qui fait ensuite la différence de cette église avec celle de Saint-Ouen de la même ville. 88 est le nombre du mot *CHAP*, la *pureté*. 26 est le nombre de *JEHOVAH*, la *vie infinie*. 8 est le nombre de la lettre *cheth*, indiquant la *vie* simplement. Les deux syllabes du mot *AMVN*, qui peuvent donc se traduire *AM* la *mère*, *V* et *N* le *fil*s, multipliées l'une par l'autre, donnent 2,296, nombre qu'on obtient aussi par 88, la *pureté*, multiplié par 26, la *vie infinie*, plus 8, nombre de la *vie finie* qui *croît* dans la *perfection*.

En étudiant la croix de Maëstricht dont la date doit être la fin du *xvi.*^e siècle ou le commencement du *xvii.*^e, nous nous sommes demandé si elle n'appartiendrait pas à l'association des *rose-croix* ¹ si répandue en Allemagne vers ce temps-là. Cette association semble avoir eu pour but de matérialiser toutes les formules traditionnelles et de les diriger toutes, par une superstition enthousiaste, vers l'alchimie.

La *rose*, qui se dit en hébreu *CHABASELET*, est une image employée par Isaïe, chap. *xxv*, 1, et dans le Cantique des Cantiques, chap. *xi*, 1, pour signifier la joie que doit concevoir l'Eglise de son union avec le Christ son époux, et de l'union des deux Testaments. Elle est aussi un symbole des espérances attachées à l'idée de résurrection. C'est pourquoi chaque année, un peu avant la fête de Pâques, le dimanche où l'on célèbre la *joie* de la céleste Jérusalem et l'union des deux Testaments, le souverain Pontife bénit solennellement une *rose d'or* et l'envoie à un des princes de Rome ou de la chrétienté ². Le nom de *rose d'or* vient de ce que cette *rose* est représentée avec

¹ Guillaume Naudé, secrétaire du cardinal Mazarin, a écrit sur l'histoire des frères de la *rose-croix*. Dans l'Instruction du grade maçonnique des *Ecozzais* dit aussi des *Rose-croix*, il est parlé de la valeur kabbalistique des lettres suivant le langage des anges. « Nous montrons et enseignons, disent ailleurs » les *rose-croix*, sans livres ni marques, à parler toutes sortes de langues. » Quelque grandes que soient les erreurs de l'esprit humain, on doit supposer qu'il y a sous ces expressions mystérieuses quelque chose de plus scientifique que les folies hermétiques.

² Le dimanche *Lactare* ou le *iv.*^e dimanche de carême suit ou précède, dans les anciennes liturgies, le *scrutinium ad electos* ou le choix des catéchumènes. La rose était un symbole de puissance et d'instruction spirituelles. *Tam ad decorem Ecclesiae, quam ad fidelium instructionem noscitur spectare.... Ejusdem Rose memoria incitatus, ea qua desunt passionis Christi in corpore tuo complere cum auxilio Domini satagas, et ipsius solatiente clementia debeas ad resurrectionem gloriam pervenire.* [D. Martenne, de ant. Rit. Eccl. t. *iv*, p. 183.]

10 feuilles et une *croix* intérieure. Cette *croix* forme 4 lobes intérieurs qui, réunis aux 10 feuilles, donnent 14, nombre de l'or ZEB. A la cathédrale, par exemple, on a placé 12 roses semblables par chaque travée, $12 \times 14 = 168$, nombre qui représente les deux *Enochs* ou les deux *dédicaces*, l'une *temporelle*, l'autre *éternelle*, l'une *matérielle*, l'autre *spirituelle*. $168 + 1 = 169$ diamètre approximatif du cercle qui a 532 unités. Or, la *rose* CHABASELETH vaut 530, plus l'idée de l'union des deux choses qu'elle représente, 532, ou le nombre de l'harmonie *spirituelle*, *astronomique*, *géométrique* et *sociale*. Les 10 feuilles multipliées par la *croix* donnent 40, nombre de la pénitence. Ce nombre, plus le carré de 10 ou de la loi, donne 140 nombre du mot CAM, *ressusciter*.

On voit maintenant pourquoi les alchimistes se donnaient le nom de *rose-croix*, puisque cette *rose-croix* présente le nombre de l'or, et pourquoi ils promettaient à leurs adeptes de les faire vivre 140 ans. Une autre prétention des *rose-croix* nous intéresse davantage, c'est qu'ils affirment retrouver par l'usage des *nombre*s le secret du langage.

Les rabbins ont une formule APH qui indique le *jugement de rigueur* imposé aux hommes. Cette formule lue avec un grand A vaut 1,080 ¹, autant que 3 cercles de 360 degrés. De cette formule découle une autre formule qui se lie à l'une des institutions les plus importantes de l'humanité, la *chevalerie*. Cette formule cHAP, qui, lue

¹ Les 4 lettres latines de l'inscription de la croix (écrite dans les trois langues *hébraïque*, *latine* et *grecque*) INRI, lues en hébreu, valent 270. $270 \times 4 = 1,080$. On obtient le nombre 270 en réunissant le nombre du mot BASQ donné à la langue des Ibères au nombre des mots LAT et HEL, racine des mots LATIN et HELLENE. BASQ signifie *fermentation* et vaut 192. LAT signifie *chose cachée* et vaut 39. HEL signifie *chose révélée* ou *profanée* et vaut 38. $192 + 39 + 38 + 1 = 270$. Il est dit dans l'Évangile que le *royaume du ciel est semblable à une femme qui cache un levain dans trois mesures de farine jusqu'à la préparation parfaite de la pâte*. La femme ATSCHE vaut 306. Les mesures de farine KAMACH-SAIM valent 259, autant que le mot GARON, un *gosier*, et que le mot grec Βασιλεία un *royaume*. Si l'on retranche de 306 le nombre 3 qui doit multiplier les mesures de farine, on a 259×3 ou 777, nombre de la croix, en grec Σαυρός; le reste 303 ajouté à 777 donne 1,080. Si l'on retranche de 1,080 le nombre 192 du mot BASQ, *masse de fermentation*, levain, on a 888 ou Ιησοῦς nom de repos et d'harmonie.

Les *Basques* sont, d'après Eicckoff [Parallèle des langues, p. 13], les restes d'une population d'origine *chaldéenne*. M. de Humbolt croit que la langue basque a régné jadis dans toute la *Celt-Ibérie* et dans une partie du midi des Gaules. Les *Bituriges-Vivisci*, les *Biscaïens*, ont dans leurs noms quelques traces du nom conservé par les *Basques*. La signification du nom *Bisquins*, *compagnie étrangère*, donné aux Cantabres pendant le moyen âge, paraît rattacher ce mot à celui de *Bascauda* donné aux *Compagnies franches* de la Gaule. Le mot hébreu BASAQ indique l'idée du *soulèvement qui se produit*

simplement, vaut 88 et signifie *pureté*, indique la connaissance des accents *inférieurs* et *moyens* de l'écriture et du langage. La connaissance des accents *supérieurs* est l'apanage de la *tradition orale* indiqué par le mot AZEN, une *oreille*, dont le nombre 58 est égal à celui de CHEN, la *grâce spirituelle*, et de CHAN, la *forteresse de l'homme puissant*. La connaissance des accents *moyens* est attribuée à la formule CHO TAM, un *nez*, ayant pour valeur 63¹. 63 multiplié par les deux narines donne 126, le nom du *cheval*, de même que le nombre 88 du mot CHAP, doublé, donne 176, nombre du mot KOA, qui indique dans la Bible le pays d'où Salomon tirait ses *chevaux*. La connaissance des accents *inférieurs* est attribuée à la formule PE, la *bouche*, dont la valeur 85 doublée donne 170, nombre du mot MACEL indiquant le *bâton* servant à soutenir la marche de l'homme qui voyage sans le secours du *cheval*.

58 ou la *tradition orale* répond au mot CHAN, la *grâce spirituelle* ou la *faueur temporelle*, et la diagonale d'un carré qui a 58 unités de côté est 84, nombre du mot CHENOCH, *dédié, initié, consacré*. Ce nombre 84, doublé à cause de l'une et l'autre grâce, donne 168, diamètre approximatif du *cercle* qui a pour mesure 528, nombre de la *clef*. La *clef* se lie donc à la connaissance de la partie la *plus élevée* des trois portions secrètes de l'écriture et du langage, 532 à la partie la *moins élevée*.

Le nombre 532 est encore voilé sous le nom de la *fille de l'œil*, de la *pupille de l'œil*, indiquant une *chose rare et précieuse*. La pupille ou la fille de l'œil² se dit en hébreu

dans une masse trop fortement pressée. L'histoire des *Basques* des Pyrénées et celle des *Ibères* du Caucase est l'histoire de la *réaction* contre les envahissements des peuples plus nouveaux depuis les temps plus reculés. Jésus-Christ, dans la *parabole*, a l'intention d'opposer le mouvement de la *charité* qui procède avec patience au mouvement de *colère* et de *passion*. [Cornel. a lapid. in c. XIII mutuis.]

¹ *Kabb. denud.* p. 67, 336, 641.

² Notio BATH vocatur *filia* vel *pupilla oculi*. Per illam intelligitur *Malchuth* (*id est regnum*). — BATH KOL, *filia vocis*, Echo. R. Moscheh docet quod per vocem KOL intelligitur *Binah* (*intelligentia*) et per filiam *Malchuth*. R. Schimeon ben Jochai dicit quod *filia vocis* nomen habeat propter *Tiphereth* (*pulchritudinem*) [*Kabb. denud.* t. I, p. 219 et 220.] — Voir ce que nous disons du mot BATH à la p. 173. — L'auteur cité ci-dessus dit qu'il faut grandement faire attention au rapport qui existe entre une maison BITH et une fille BATH. C'est de cette analogie que toutes les *fondations* de l'ordre de Cîteaux étaient appelées des *filles*. Nous ferons observer que ce monastère fut le protecteur spécial de l'ordre des *Templiers*, ordre militaire qui a retourné contre l'Eglise et contre ses espérances

БАТНААІN, mot dont la valeur est $2+400+70+10+50=532$. Les mots БАТН КОІ. indiquent la *filie de la voix* ou l'écho. La valeur est $2+400+100+6+30=538$ ou $532+6$. Les interprètes disent que ce nom a pour raison la *beauté*; or, la numération de la *beauté* est la 6.^e [voir ci-dessus p. xvii], dans la numération *terrestre*, c'est-à-dire en descendant de la *couronne* au *trône*, suivant le langage kabbalistique. On trouve au contraire la *rigueur* à la 6.^e numération, en remontant du *trône* à la *couronne*, c'est-à-dire en remontant de la *matière* à l'*esprit*, du monde *naturel* au monde *supernaturel*. 532 divisé par 6 donne au quotient $88\frac{4}{6}$, nombre du mot ЧАРН qui signifie *pur*. Le double de ce mot donne 176, nombre du mot КОА¹, une *région*, et surtout la région des *hommes*

toutes les formules que le Christianisme avait expliquées d'une manière spirituelle. L'usage de la *gématrie* dans les constructions de Clteaux ne paraît pas faire un doute. Saint Robert, qui fonda ce monastère, s'était fait expliquer la Bible selon le texte hébreu, et avait pour cela consulté les rabbins; il connaissait en conséquence la langue hébraïque. Toutes les mesures du monastère s'expliquent très naturellement par la *gématrie*. (Le successeur de Robert fut *Guy de Verdun*.)

L'église avait 282 pieds de long sur 60 de large. 282 répond au mot БААІR, *in hoste*, 60 répond au mot DVN, *judicium*, БААІR-DVN peut se prononcer VERDVN qui est le nom de la ville placée près de la au confluent du *Doubs* et de la *Saône*. Les deux nombres réunis donnent 342, nombre du mot БОСЕМ qui indique un *aromate précieux*, une *onction de bonne odeur*. La *croix* est en effet, selon saint Bernard, une ressource contre l'*ennemi spirituel*. Elle est dure en apparence, parce qu'on ne cherche pas assez quelle en est l'*onction*: *Vos qui experti estis, ecce scitis quia vere crux nostra uncta est. — Nec sine cruce sequi Christum, nec sine unctione crucis asperitatem ferre quis posset.* Ceci se trouve dans son premier sermon sur la *Dédicace des églises*, à propos des onctions en forme de croix que l'on trace sur les temples consacrés. Le dortoir de Clteaux avait 168 pieds de longueur et 50 de large. 168 est le nombre du mot ЧАПП, *pur*, *immaculé*, et d'où vient le mot ЧВРА, un lit sans tache. 50 est le nombre du mot ЧАЛ, *tout*. L'expression est donc *totus immaculatus*, le lieu *tout saint*, expression si convenable pour indiquer la sainteté dont un religieux fait profession. Le chapitre, lieu des *coulpes* et du jugement volontaire de chaque religieux, avait 60 pieds sur 60 pieds, c'est-à-dire deux fois le nombre du mot DVN qui signifie *jugement*. A Autun, la salle du chapitre de la cathédrale avait d'un côté, pour décoration, le jugement de Salomon faisant allusion au mot DVNUM. AVGVSTI-DVNVM. De l'autre côté saint *Silvestre*, patron des libertés de l'église et du *Don*, DONVM, fait par Constantin, — AVGVSTI-DONVM. Cette salle capitulaire se trouvait sur les ruines de l'ancien *prétoire*. Les inscriptions de la tour Jouère ont donné la leçon AVGVSTO-DONVM. Voir plus bas, p. 140. La *faveur* avait été mise par l'empereur chrétien à la place du *tribut*, la *charité* avait succédé au *jugement rigoureux*.

¹ Ce nom est celui que les Chinois donnent à l'image qui représente un *pagus*, un gouvernement. M. Pauthier, p. 2. KOA=176. Il y en a 3, p. 481, $176 \times 3 = 528$ ou la *clef*.

libres. 88 se partage en quatre parties qui sont les suivantes : 24+22+16+26, c'est-à-dire le nombre de la langue *grecque*, de la langue *hébraïque*, de la langue *étrusque* et le nombre du nom divin IĒHOVAH qui exprime la vie supérieure, la vie divine. Chez les bouddhistes de l'Inde, les hommes élevés au-dessus de leurs frères pour les conduire et les juger, les *génies*, habitent les 6 cieux des *devas*; la seconde classe, appelée les dieux visibles, occupe les 16 cieux plus élevés jusqu'au 22.^o du Brahma-Loka. Dans la troisième classe se trouvent les êtres *immatériels*, qui, ayant été sectateurs zélés de la doctrine de Bouddha, occupent les 4 cieux plus élevés du 23 au 26.^o Enfin, les bouddhas résident dans le *bon* qui ouvre tous les cieux. ¹

Les rabbins divisent leur initiation d'une manière différente en 4 classes ² : 1.^o le monde *Aziluth* ou de la *noble origine*, dans lequel les hommes comparés à des *aigles* contemplent l'éternelle beauté et s'inspirent de sa vie. 26—IĒHOVAH, *il est éternel*.

2.^o Le monde *Briah*, ou du *conseil* ou de *l'élection*, est celui des esprits administrateurs où les hommes, comparés à des *anges*, transportent dans le gouvernement des choses humaines les idées de *justice* qu'ils ont puisées dans leurs rapports avec les habitants du monde *Aziluth*. ³ 16—HAVAĤ, *j'ai été*.

¹ Abrégé de Géographie de Balbi, p. 73.

² C'est ce que l'on appelle le mystère du char et des chevaux, dans la langue rabbinique, la *mercava*. Ce *char* est une formule à l'aide de laquelle on transmet les idées de l'harmonie d'abord divine, puis ensuite *spirituelle*, *sociale* et *physique*. On peut voir l'explication scientifique au tome III de la *Kabb. denud.* p. 225.

Villalpland, dans son grand ouvrage sur Ezéchiel, a réuni les vraies traditions conformes à l'enseignement de l'Eglise, en ce qui concerne les idées dogmatiques.

³ Les idées d'ordre par voie de *justice* étant moins parfaites que les idées d'ordre par voie d'*amour* et d'*union totale de volonté*, les rabbins disent que le monde *Briah* est le premier degré du *lapsus regum*, c'est-à-dire le premier effet des *calculs humains*. Au lieu du nombre 26, qui est celui de la plénitude de la vie IĒHOVAH, on ne voit ici qu'une portion de la vie HAVAĤ qui vaut 16. C'est dans ces trois lettres HVĤ que se trouvent, selon les rabbins, le mystère de la vérité, parce que le *passé* tend à s'unir au *futur*, par lequel l'*intelligence* et le *trône* se concilient dans la *beauté*. La *beauté* est représentée par la lettre *vau*. Les valeurs de cette lettre sont 6 et 22. $6 \times 22 = 132$. Or, 132 est le nombre du mot *tradition*, doctrine *transmise* et *acceptée*, la *prophétie*. Le mot HVĤ, renferme la notion des 7 numérations inférieures dans lesquelles se trouvent la puissance des calculs humains, éclairés par un commencement de calculs divins. [Voir *Kabb. denud.* t. 1, p. 273, 330.]

3.° Le monde *Jesirah* est celui des *passions* d'où naît l'antagonisme des *éprouvants* et des *éprouvés*. C'est là que les deux *lions*, symboles de la puissance de la parole, sont placés en regard, l'un pour défendre la cité sainte, l'autre pour l'attaquer. L'un pour retenir dans sa *griffe* l'épine des 22 lettres ou le secret du langage, l'autre pour briser les 7 sceaux qui ferment le livre. 22—VIV, *j'ai été, je serai*.

4.° Le monde *Asiah* ou du *travail pénible* des arts mécaniques. C'est dans ce monde-là que les hommes, comparés à des *bœufs*, cultivent la terre avec patience. L'espoir des habitants de ce 4.° monde est dans l'union des idées de *justice* et de *miséricorde* représentées par les deux mains IDAl dont le nombre est 24. Ces deux mains, divisant le produit du *lion* 216 par le nombre de l'or 14, amènent au quotient 126 qui est le nombre du *cheval* SOS. Là se fait l'association de la *chevalerie* qui a pour but d'unir les *étrangers* avec les *initiés* à l'intelligence et à la conduite du *grand char*. 24—ДАСН; *le pénitent*.

Le *cheval* se divise en deux portions : le MAGÈ ou l'initié docte, et le PAGE ou l'aspirant comparé à un *arbre* encore un peu sauvage. MAG vaut 43, PAG vaut 83. $83+43=126$.

L'explication la plus élevée qui ait été donnée du *grand char* et des 4 animaux est sans contredit celle que donnent les 4 Evangiles ¹ adressés indistinctement à tous les hommes. La fidélité au mouvement intérieur de la grâce et la docilité à l'enseignement de l'Eglise, organe de la vraie tradition, est la seule condition nécessaire pour remonter du *travail pénible* aux *joies* de la *vision* céleste. Saint Jean, comparé à un *aigle*, raconte la génération du verbe divin; saint Matthieu, comparé à un *ange*, se sert de la *balance* et des calculs du publicain pour prêcher les lois éternelles de la justice; il montre Jésus-Christ ayant à la main le *van* du *grand conseil*, représenté dans l'iconographie byzantine par *Jésus-Christ* uni aux trois archanges. Saint Marc fait retentir dans le désert le rugissement du *lion* qui invite les hommes à *préparer les voies du Seigneur et à rectifier les sentiers dans lesquels ils marchent*. Saint Luc montre l'étendue des sacrifices imposés au *travailleur spirituel*. Ce qu'il aperçoit de vérité dans la prière, sa parole est souvent inhabile à le reproduire, et quand sa parole plus efficace retentit avec fruit, il voit que si elle est une occasion de salut pour plusieurs, elle est une occasion de perte pour un grand nombre qui n'en profitent pas. Le cœur de l'apôtre est comme un *autel* symbole du *sacrifice*.

¹ C'est précisément vers le dimanche où l'on offrait la *rose d'or*, symbole de la durée du monde et des promesses éternelles, que l'on expliquait, dans les anciennes liturgies, les symboles des 4 animaux par la doctrine des 4 Evangiles. [Mabillon, *de Liturg, gallic.* p. 432.]

Cette explication est inaltérable. Le *cœur*, qui n'oublie jamais la loi du sacrifice, ne peut être vicié par l'esprit. *Pater, in manus tuas commendo spiritum meum.* Luc xxiii, 46.

L'explication la plus imparfaite du grand char repose sur un principe différent, elle suppose les différences sociales et la division des classes, à raison de la naissance et de la capacité; elle a quelque chose de l'infirmité humaine. Aussi a-t-elle été la source de la divinisation de l'homme par l'homme et de l'*idolâtrie civile*, dont l'existence a été affirmée par *Varron* : « *Tria genera theologiæ dicit esse, id est rationis quæ de diis explicatur, eorumque unum mythicon appellari, alterum physicon, tertium civile.* Mythicon, quo maxime utuntur poetæ : physicon, quo philosophi : civile, quo populi. » Saint Augustin tâche de ruiner ces trois distinctions et d'en montrer la vanité. [*De Civit. Dei*, lib. vi, c. 6] Court de Gébelin montre que saint Augustin et les autres Pères de l'Eglise avaient raison de combattre ces explications des philosophes païens; mais il fait aussi observer que si ces philosophes n'étaient plus aptes à remonter au véritable principe des symboles, la nature symbolique des images n'en était pas moins réelle. [*Monde primitif*, t. 1, *du génie allégorique des anciens*, p. 49.] Le génie de la cité est au centre de l'*azile* au milieu des dieux *selecti* ou *indigètes*. Pour aller jusqu'à ce génie il faut traverser le cercle des 12 dieux *consentes* qui règnent dans l'Olympe ¹. Avant d'arriver à ce grand conseil des dieux universels, il faut avoir été éprouvé par l'antagonisme qui existe entre les passions scientifiques et les passions guerrières. Dans le cercle placé au-dessous s'agitent les moindres disciples d'Hermès, rêvant la création de l'or matériel et ne connaissant rien au-dessus des produits industriels. Pendant que les *camires* ou *servants d'autels* travaillent avec tant de zèle, les *cabires* ² *forger* et disposent la machine sociale.

La société antique, à l'exception du peuple juif, s'est prosternée devant les 12 génies *consentes*; elle a adoré les 9 dieux *selecti*. Elle s'est fait un dieu de la patrie et de ses lois, de ses souvenirs. Le dernier des *génies* était une partie de l'*âme universelle*.

Ce système, profanation de la contemplation primitive et du droit que donne la noblesse ou la capacité, est la raison de la disposition du temple de *Janus* à Autun.

¹ Voir plus bas p. 206. Le capitole romain démontre l'existence de ce système. Il est certain que le centre de l'empire romain, où est aujourd'hui la place du *Campidoglio*, était occupé par un bosquet nommé l'*asile*. Le *Tabularium*, dédié à IOVIS, était entre l'*école Xanta*, dédiée à ATHÈNÈ, destinée aux *légistes notaires*, et un autre édifice dédié à IVNO, destiné aux *beaux arts*.

² Dans les traditions persanes le *Cabire* est l'adversaire de *Doach*, dur législateur.

De la quatrième enceinte au centre de l'édifice on compte 88 pieds, divisés comme il suit : 24+22+16+26.

Dans l'intérieur de la *cella* on voit 4 grandes niches pouvant recevoir des statues équestres et 4 petites niches destinées à des statues en pied. On voit au fond de la *cella*, vis-à-vis de la porte qui était ouverte à l'orient, une 9.^e niche d'une forme absidaire.

A l'intérieur de la *cella*, dans l'enceinte du monde *Briah*, sont 12 niches pour les 12 dieux *consentes*.

Il ne resté plus que les fondations et quelques fragments du pavé des trois enceintes qui environnaient la *cella*.

Cette *cella* a 204 pieds de tour, nombre qui répond au mot hébreu DAR, la pierre précieuse; 204 est le produit de 17 par 12. 17 est le nombre du mot TOB, le *bon*, idée placée par les bouddhistes au sommet de leur système.

Les Chinois donnent à une figure qui signifie chez eux le plan d'une région, d'un gouvernement, le nom de KOVE. Les Hébreux nomment KOAA la *région* d'où Hiram tire ses chevaux. Le mot KOAA vaut 176, largeur totale de l'édifice d'Autun. La KOA-DAR ou la *Coudre* est la région de la pierre précieuse, de la liberté, car le mot DAR a la plus grande affinité avec le mot hébreu DEROR, la *liberté*. 176, nombre de la KOA, plus 204 nombre du mot DAR + les 10 numérations qui sont le fond de la science traditionnelle de l'*arbre mystérieux*, donne 390, qui répond au mot hébreu SCHAMAIM, les *cieux*, et au mot grec πολις, la *cité*. Ici se retrouve la notion des deux *Enochs*, l'un type de la *société surnaturelle*, l'autre de la *société naturelle*, la *dédicace spirituelle* et la *dédicace civile*.

D'après Cassiodore et saint Hilaire, les Septante, voulant donner une notion de la valeur spirituelle des nombres, disposèrent le Psautier suivant les principes d'une sagesse profonde conforme à la *tradition* de Moïse : *Septuaginta seniores, secundum traditionem Moysis, ad custodiendam legis doctrinam in synagoga manentes, spiritali et coelesti scientia virtutes psalmodum intelligentes, in numerum eos atque ordinem redegerunt, singulis quibusque NUMERIS pro EFFICIENTIA SUA et absolute perfectis, perfectorum et efficientiam psalmodum ordinem deputantes.* [S. Hilar. Pict. in lib. *Psalm.* n.º 8. — Voir aussi Cassiodore, *Psalm. Præfat.* c. 17.]

Saint Augustin admet les conséquences de ce fait. In NUMERO 17 *sicut in aliis multiplices figuras exhibentibus, sacramentum mirabile reperitur. Nec immerito etiam PSALMUS DECIMUS SEPTIMUS in regnorum libris solus integer legitur, quia regnum illud significat ubi adversarium non habebimus.* [De Ritibus Eccles. Epist. CXIX, ant. edit.]

Après d'aussi graves autorités, nous citerons les faits suivants résultant de l'étude des nombres des psaumes.

Cassiodore pense que le psaume 22 peut indiquer la langue hébraïque, le psaume 23 la langue latine, et le psaume 24 la langue grecque. *Numerus autem psalmi (23) ad viginti tres litteras latinorum fortasse pertineat. Ut apud Hebræos viginti due, apud Latinos, unde nunc sermo est, viginti tres; apud Græcos, viginti quatuor habeantur. In isto psalmi calculo redolet beata perfectio.*

Cet auteur, en notant les 22 divisions du psaume 24 par versets, eut soin de n'inscrire cependant que 20 lettres hébraïques peintes au minium, laissant de côté la lettre *vau* et la lettre *koph* qui forment en hébreu le mot KO ou la ligne. *Noverimus hunc psalmum sextam et decimam nonam litteras non habere, reliquis vero in textu psalterii minio pingendas judicavi.*

Les lettres *fau* et *kopha* sont précisément celles que les Grecs omettent dans leur alphabet, ne les plaçant que dans la numération où l'une vaut 6 et l'autre 90, c'est-à-dire 96, nombre de la formule rabbinique AL-ADONAI, *justice et miséricorde.*

Jérémie, dit Cassiodore, attachait le plus grand prix à ce genre de notation. *Jeremias captivitatem Jerusalem quadruplici alphabeti lamentatione deflevit: docens litterarum sacramenta, etiam rerum nobis coelestium indicare mysteria.* Les 22 lettres de l'alphabet hébreu multipliées par 4 donnent 88, nombre qui mesure les 4 enceintes latérales du temple de Janus, à Autun. Ces enceintes latérales sont divisées comme il suit, 24+22, 16, 26. 24 et 26 sont les deux manières de compter l'alphabet grec; 22 est le nombre de l'alphabet hébreu, 16 est le nombre de l'alphabet étrusque. On voit que la formule des 4 alphabets avait été profanée par les païens. 22 est le nombre étendu de la lettre *vau* qui, multiplié par son nombre ordinal 6, donne 132 ou le mot KABBAL, *tradition.* 132×4 donne 528 ou la clef. 176, nombre de KOA, multiplié par 3, donne 528.

Ce temple, comme nous l'avons dit ci-dessus, représentait 4 degrés d'initiation qu'il fallait parcourir pour arriver à toute l'étendue des droits de citoyen et à la connaissance de l'origine des lois nationales. Il représente le *char* des dieux de la patrie temporelle opposé au *char* du dieu unique de la patrie éternelle. Du mur extérieur à l'orient jusqu'à la seconde enceinte, il y avait 33 pieds. Venait une enceinte rectangulaire ayant 33 pieds dans le sens de la longueur. Les 50 pieds de la *cella* joints aux 16 pieds de la troisième enceinte donnaient 66 pieds, en tout 132. 132×2=264 est le nombre du mot SEDER, *constitution.* Ce nombre, divisé par 66, nombre du mot GALGAL, une *roue*, donne 4 au quotient. De là les 4 roues du grand char ou la constitution formée par l'union de deux traditions, de deux ordres

primitifs. Le *char* se dit en hébreu **ME**RCHABE=267 ou simplement **RE**CHAB=222. On lui donne le nom de *trône* ou *chaise curule* [*Kabb. denud.* t. 1, p. 553.] Cette organisation des dieux *lares* ou nationaux est appelée dans l'Écriture le *secret du secret*, **GOG** et **MAGOG**, le grand ennemi des enfants de Dieu. **GOG** vaut 12, comme il y a 12 niches à la partie extérieure de la cella du temple de Janus. **MAGOG** vaut 52, comme la face orientale de la même cella. 12 est le nombre des mois de l'année consacrés à chacun des 12 dieux *consentes*. 52 est le nombre des *semaines* de l'année consacrées aux 7 *vans* (**BA**N=52), représentés par les 7 planètes. Les trois *ventes* initiatrices, développement du 7.^e van, ou les 3 *Vénus*, se composent chacune de la notion de 4 des dieux *consentes*. On comprend que le prophète ait indiqué la captivité de Jérusalem ou le triomphe de l'erreur par l'idée du *char* des dieux de la terre opposée au *char* de Jéhovah, du Dieu éternel, représentant la patrie sans fin, dont tous les hommes sont citoyens. L'organisation dont il s'agit paraît avoir existé sous différentes formes dans la plupart des nations. Elle se lie au partage de l'année en 12 mois et 52 semaines de 7 jours, d'un usage si généralement répandu. Les 7 fils et les trois filles de Job pourraient bien représenter cette organisation avant qu'elle ne fût devenue un moyen d'idolâtrie. Les initiations paraissent avoir eu d'abord un but excellent, celui de n'admettre au titre de citoyen que des hommes bons et capables; mais, à raison de l'infirmité humaine, ce moyen devint le principe d'un système tyrannique d'abord, puis bientôt impie. Les chefs du secret, pour mieux régner, firent des *dieux* des différentes formules, et imposèrent à l'intelligence de la vérité un joug de fer que le Christ seul a pu briser. C'est lui qui, en mourant comme un *paisible agneau* et ressuscitant comme un *lion généreux*, a brisé les 7 sceaux du livre. Il a opposé aux 7 mystères d'initiation humaine les 7 sacrements, dont la vertu toute divine et intime prépare le chrétien à faire partie de la *cité éternelle* , en lui communiquant tous les droits de l'*empire* que chaque homme doit exercer sur soi-même par la pratique de ses devoirs. *Regnum Dei intra vos est.* On trouve au 3.^e chapitre des Lamentations 3 alphabets mélangés. Ceci est important pour l'intelligence des 7 *vans* et des 3 *ventes*. On remarquera sans doute que c'est immédiatement après la prière de Jérémie qu'arriva la *vision spirituelle* du *grand char* par Ezéchiel.

La chapelle de Notre-Dame de *Rouen*, *Rotho-Magus*, a 88 pieds de longueur. L'église de *St.-Ouen*, *Augendus*, *Octavus*, a 8 pieds 8 pouces de plus que l'église de Notre-Dame. Le diocèse de *Rouen* honore spécialement sainte Catherine, patronne de la *philosophie sans tache* symbolisée par une *roue*. Le dôme de *Mediolanum* a 606 palmes de longueur;

606 est le nombre du mot THOR, colombe, lu en retour ROTR. Le dôme de cette métropole de la Lombardie est dédié à *sainte Thècle* la musicienne. On sait qu'une *rothe* est un instrument de musique et d'harmonie. Le mot hébreu THEKLA, qui signifie *balance*, vaut 531 ; on obtient ce nombre en réunissant le nombre 224 du mot SEDER, *constitution*, et le nombre 267 du mot MERCHABE, le grand *char*. On conçoit alors pourquoi les francs-maçons mettent la *clef* en face de la *balance* dans l'instruction des *maîtres Irlandais*. (HECHAL, *temple*, vaut 75. $531+75=606$.)

Nous ferons observer que R, C, B, les trois consonnes du mot RECHAB, un *quadrige*, sont aussi les trois lettres du mot CABIR, le *fort*, le *puissant*. Dans l'antiquité, les *cabires* représentent les forgerons de la beauté *naturelle*, du *char* d'Apollon, les descendants de *Tubalcaïn*, le premier des compagnons. Les *réchabites* sont au contraire les ouvriers de la beauté *surnaturelle*. Ils sont un des anneaux de cette chaîne par laquelle les dépositaires de la tradition spirituelle, de la contemplation surnaturelle, prétendent se rattacher à l'*Enoch* fils de *Jared*, tandis que les *cabires* se rattachent à l'*Enoch* fils de *Cain*. Enfin, nous observerons que c'est aux bords du fleuve CHEBAR ou CHOBAR qu'Ezéchiel eut sa vision miraculeuse du grand *char*.

Si quelqu'un veut prendre la peine d'étudier notre pensée et se faire une juste idée de la différence et des rapports du système des *cabires* avec celui des *réchabites*, il peut mettre en face du texte d'Ezéchiel commenté avec figures par Villalpland, les diptyques et les cérémonies de l'office des fous de la ville de Sens, publiés par Millin. [*Voyage dans le midi de la France*, t. 1.] Nous parlons de ce monument plus bas, p. 174, après avoir essayé d'expliquer le monument d'Autun appelé dans les titres la pierre CVBAR, voisine de la *Pierre des Sarrasins*. La largeur de cette pierre de Cubar à sa base répond à la formule kabbalistique AAB 72. Cette formule se trouve être la diagonale de la *cella* du temple de *Jamus*, comme cette *cella* représente à l'*orient*, par ses 52 pieds, la plénitude BEN=52. Cette plénitude est placée par les kabbalistes dans un carré, à l'angle qui se trouve précisément opposé à celui des angles où se trouve la formule AAB=72. Ce carré, qui représente le monde, a pour côté 58, nombre du mot CHAN signifiant la *grâce* divine ou humaine. L'addition du nombre de IEHOVAH, 26, donne 84, nombre du mot CHENOCH signifiant la *dédicace* divine ou humaine. Le démon avait divisé ces deux ordres : le nom de *Jésus* est celui qui les a réunis et qui peut les réunir encore. La triste formule du *diable*, qui tend à diviser ces *deux* ordres en affectant de les confondre, tire son nom de la *diagonale*. C'est le *diabolòs* opposé au *peribolòs*. 84 est la diagonale du carré qui a pour côté 58+1.

Ceci posé, revenons au sens mystérieux des psaumes. Multiplions le nombre 24 du psaume 24 par le nombre de ses versets qui est 22, nous aurons encore 528 ou la clef. Ajoutons le nombre 22 des versets à 20, nombre des notes au minium, nous aurons 42. $528+42=570$, nombre du mot SCHAAR, une porte.

Le psaume 24 est une magnifique expression de la tradition fidèle, mettant sa confiance en Dieu malgré l'étendue des épreuves. C'est une aspiration vers la Jérusalem nouvelle.

A l'aide de cette clef d'un résultat infaillible, le chanteur divin voit les portes infernales s'abaisser et les portes éternelles s'élever. Il reconnaît que la terre, tout ce qu'elle contient et tous ses habitants appartiennent au Dieu unique. Le Christ, entraînant après lui la foule des captifs qu'il a délivrés, pénètre dans les cieux et remet les deux clefs à son vicaire. C'est là le sens du psaume 23, *Portæ æternales, baptismatis gratia, chrismatis honor*. Cassiod.

Ce psaume a 10 versets, $23 \times 10 = 230$, nombre du mot KAMES indiquant sous le symbole d'une poignée, d'une main qui saisit pour unir, la puissance qui conduit les hommes à la charité et au bonheur, l'enceinte qui défend le lieu dans lequel se fait l'union du chef avec les membres. $230 - 10 = 220 = \text{AANAC}$, collier, CAR, un agneau. Voilà pourquoi le psaume 23 ou de la langue latine se trouve entre le psaume de la langue hébraïque et celui de la langue grecque. En remontant au-delà de ce psaume des portes on arrive au psaume de l'enclos du bon pasteur. *Dominus regit me et nihil mihi deerit : in loco pascuæ ibi me collocavit*. Ce psaume, qui est le 22.^e, a 6 versets. 22×6 est le nombre du mot KABBAL, tradition. Le collier de l'époux, ou la langue latine, en unissant l'Ancien-Testament représenté par le nombre 22, ou la langue hébraïque, au Nouveau-Testament représenté par le nombre 24 de l'alphabet grec, unit la tradition et la science par la bonne volonté.

Pour peu qu'on y réfléchisse, on verra que dans cette combinaison numérique des psaumes, le nombre 132, ou la tradition, est la langue de la charité; car si du psaume $22 \times 6 = 132$ nous passons au psaume 132, nous verrons que c'est celui qui commence par ces mots : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum*. La porte de cette cité de David, dont le nom signifie dilection, est bien évidemment la soumission de l'esprit par les avantages du principe de l'unité, c'est-à-dire la foi. $23 \times 10 = 230$ représente, avons-nous dit plus haut, le lien du chef et des membres. Le nombre $24 \times 22 = 528$ représente la clef de la science qui ouvre et ferme les portes de la cité sainte. Le texte du psaume 24 montre que cette science est celle de l'espérance et de la prière. $528 + 230 + 132 = 888$ ou le nom divin du Sauveur plus 2, ou ses deux natures. Joignez

à ce nombre celui des 4 Evangiles, base de tout l'enseignement, et vous aurez 894, nombre des palmes qui mesurent la distance existant depuis l'atrium de Saint-Pierre de Rome jusqu'au fond du sanctuaire. Nous ne prétendons nullement qu'il y ait là un enseignement théologique suivant les règles de l'école, nous montrons seulement la convenance des nombres et des images dans l'art avec lequel on a disposé l'ordre et la division des psaumes aussi bien que les proportions de la basilique de Saint-Pierre.

Le psaume 1 ou de l'*unité* est celui de l'*arbre* de la liberté spirituelle.

Le chef des *dendrophores* ou bûcherons Eduens était chargé de veiller à la conservation de l'*arbre mystique*. Les forêts qui sont au sud-est de la cité étaient le centre de son autorité qui passa, au moyen âge, entre les mains du *Forestarius* ou grand Gruyer. La terre d'Auxy, à laquelle se lient les libertés civiles des habitants de la banlieue d'Autun, possède les restes d'une antique *villa* qui dut être spécialement affectée à cet officier. Cette *villa*, dans laquelle on a trouvé des fragments antiques, se nomme précisément la *Coudre*, nom donné aussi à l'*arbre* qui porte la *noix de haie* ou la noisette. Le droit spécial auquel se rattachent la disposition du temple de Janus et les fonctions du *forestarius*, est nommé droit de *Haia* ou de *haie*, c'est-à-dire, droit qu'a le prince d'établir un certain nombre de juridictions disposées par cercles ou carrés concentriques, afin de défendre le centre de son domaine.

La charte qui nous fait connaître l'importance du droit de *Haia* est de l'année 1170. On la trouve dans Gagnare, p. 618. Le duc de Bourgogne cède aux chanoines d'Autun le droit dit de *Haia* qu'il a dans les montagnes au-dessus de la cité d'Autun, *consuetudinem que vocatur Haia*. Il donne en même temps aux habitants de la terre, à laquelle le droit se trouve lié, leur entière franchise, *libertatem suam et usuarium*, dans la cité d'Autun, dans ses marchés, dans les bois du duc, etc. Les chanoines pourront faire construire, depuis la porte du cloître jusqu'à St.-Quentin, un mur de cinq pieds d'épaisseur, et aussi haut que l'était le mur placé devant la maison d'Hugues de Verrière. Il leur sera permis enfin de disposer l'entrée de St.-Lazare comme ils le voudront, pourvu néanmoins que les tours élevées par eux n'aient aucun rapport avec les tours militaires destinées à la défense des remparts. Ainsi, la *liberté* des habitants de la banlieue, le *mur* du cloître canonial et l'*atrium* de St.-Lazare se trouvent liés au droit de *Haia* concédé par le duc.

Quant à ce droit, voici ce qu'en dit du Cange : Le mot *Haia*, synonyme du mot *Haga*, se traduit parfaitement par notre mot *haie*. On lit dans les Capitul. de Charlemagne, t. xxxvi : *Quicumque istis temporibus castella et firmitates et haias sine nostro verbo fecerint*

Dans une chartre de 1054, concédée par le duc Robert de Bourgogne, on lit : *Necnon insuper et calumniam sylvarum et sepium quæ vulgo dicuntur hayæ*; et ailleurs, le même auteur dit que la *haie* est une sorte de *corvée* en vertu de laquelle les vassaux sont obligés à entretenir les *haies* de leur seigneur.

« On donne, dit encore du Cange, le nom de *Haies* (en latin *Haga*, en langue tudesque » *Hegin*) à certaines enceintes en bois qui ont retenu le nom de *cercles*, d'où viennent » les *cercles* ou divisions administratives des Allemands. Le moine de St.-Gall, qui a écrit » sur Charlemagne, raconte que les *Huns* divisaient leur pays en 9 cercles concentriques » séparés les uns des autres par un intervalle de 20 milles tudesques qui valent 40 milles » italiens. » Comme on le voit, ces 9 enceintes, ces 9 *haies* avaient autant de milles italiens qu'il y a de degrés dans un cercle, 360; autant de milles tudesques qu'il y a de degrés dans un demi-cercle, 180. La distance qui séparait chaque *haie* était de 20 milles. 20 est le nombre simple de la lettre chaldéenne CAPH . 180, nombre total des milles, est le nombre étendu des deux consonnes de la lettre chaldéenne KVPH . 180, multiplié par 6, nombre de la lettre *V* du mot KVPH , donne 1,080, nombre qui équivaut à 3 cercles de 360 degrés et à la formule APH qui indique la plus grande rigueur de la justice. Le mot chaldéen CHAPH signifie *rassembler comme dans le creux de la main*. Le mot KVPH signifie *environner comme d'un cercle*. La *chape* est un mot généralement employé dans les arts pour indiquer ce qui *voile un secret capital*. Les mots KVPA , KVPHA , KVFA , CVPA , CVPHA , COIFA ¹, traduits par notre mot français *coiffe*, indiquent la membrane qui environne le *cerveau* et aussi le casque de l'homme d'armes, en général tout *couvre-chef*. Le mot chaldéen KVPH a une signification symbolique; il indique un *singe*, *simia*, et ce *singe* est indiqué dans la *Kabbala denudata* comme l'indice des replis tortueux du serpent ennemi des saints. *Littera KVPH refertur ad serpentem incurvatæ caudæ, qui se habeat ut simia ad sanctitatem*, t. 1, p. 669. Chasseneuz affirme que les armes des druides d'Autun étaient trois serpents en cercles; chacun de ces serpents, NACHASCH , vaut 358. Les 3 valent 1,074, et 1,074, plus la lettre *vau*, 6, à laquelle tient le mystère de la figure, vaut 1,080. De là, selon toute probabilité, le nom de *Coiffe au diable* donné aux bois situés entre *Autun* et *Auxy*; c'est là aussi où les auteurs anciens placent la *Pierre Cerveau*,

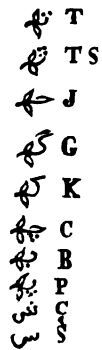
¹ Voir du Cange à ces différents mots. *Cuphia tegmen capitis, quod caput totum ambiebat*. C'était un signe de juridiction, *in possessionem nisi per cuffiam comitis*. — *Boucliers es poins, coifes laciées et blanches épées sachiées*.

petra cervalis, puis la *Pierre des Sarrasins* ¹. On sait que le nom d'écriture *cusique* est le nom porté par l'alphabet *arabe*.

Le mot de *coiffe* se trouve représenté à Auxy par un *singe* qui souffle dans une sorte de *flûte de pan* à 4 tuyaux. Nous avons essayé, p. 195, d'expliquer cette figure.

Ces mots $CAPH$ et $KVPH$ se trouvent représentés par une sorte de *griffe* de serrurier dans la figure ci-après reproduite. Cette figure se compose de deux C placés de manière à figurer un S. L'addition d'un jambage en fait un F, puis deux *accents*, l'H *supérieur* et l'H *inférieur*, donnent les mots $CHA\grave{P}AH$, une *muin*, $KV\grave{P}AH$, l'action de *serrer*, de rendre obscur. La figure ressemble beaucoup aux signes suivants de l'alphabet *indostani*

qui a le plus grand rapport avec les alphabets *arabe* et *persan*, c'est-à-dire avec l'écriture *cusique*. Le nombre simple de la lettre $KVPH$ est 100, le nombre simple de la lettre $KA\grave{P}H$ est 20, chaque *accent* ou chaque H vaut 5. Le tout donne 130, nombre du mot $CaLePH$, instrument servant à *enlever les écorces de l'arbre mystique*, et d'où vient notre mot français une *clef*. Les Indous ont conservé le sens de ce mot dans celui du mot $KALPA$, qui indique chez eux un *arbre précieux*, sorte de *panacée* ou remède universel, et aussi certaines formules numériques regardées comme prophétiques. La racine de ces calculs est le nombre 432 qui est en hébreu celui du mot $BeTHEL$, sorte de *plante médicinale*, et celui du mot $T\grave{H}V\grave{B}AL$, le monde. Ce nombre se trouve représenté dans les armoiries *druidiques* de Chasseneuz par deux têtes de *lion* affrontées; chaque lion valant 216, les deux valent 432. Les villes de *Chalon* et de *Mâcon* représentent leur juridiction dans leurs signes héraldiques par 3 cercles. Les deux anciennes capitales du pays Eduen, la capitale romaine *Lugdunum*, et la capitale celtique *Bibracte*, mettent chacune un lion sur leur sceau. [Voir les armoiries de la ville de Chalon par M. Millard, p. 8, pl. 2.]



Le magnifique autel taurobolique découvert à Lyon, représentant un vœu national, fut consacré solennellement par un *dendrophore* ou bûcheron mystique ². On voit sur cet

¹ Dans la charte de Louis d'Outremer, publiée par la Société Eduenne, 1889, p. 64, *l'église de St.-Pancrace est unie aux forêts de la montagne*. Or, saint Pancrace, nommé vulgairement *saint Branché*, représente le chrétien terrassant le *sarrasin*. [Bulletin monumental, XII.^e vol., p. 89.]

² Voir Millin, *Voyage dans le midi de la France*, t. 1, p. 453, et aussi *l'Histoire littéraire de Lyon*, par le P. Colonia.

autel l'épée taurobolique, semblable à la *harpé* de Saturne. Le *taurobole*, sorte de sacrifice expiatoire, dans lequel on répandait le sang d'un taureau sur la tête du personnage expiateur placé dans une fosse, paraît avoir été opposé par les païens au baptême des chrétiens. Ces expiations se renouvelaient à chaque création d'un pontife suprême ¹. Le plan des fouilles du temple de *Janus* montre une *fosse antique* qui put servir à la consécration des personnages Eduens appelés à pénétrer dans l'intérieur du mystérieux édifice.

On voit dans l'apside de la basilique de St.-Jean de Lyon le *baptême* et l'*onction* de l'hospitalité chrétienne, guidée par la charité et la vertu de la croix, mise à la place de la chevalerie antique. On voit à Autun, dans l'*atrium* de St.-Lazare, le grand protecteur des hospitaliers, le *docteur* chrétien arrachant l'*épine*, la *haie* de la griffe du lion. Le chevalier romain saint Eustache, ou du *bon épi*, de la *bonne parole*, est converti à la vue de la *croix* qui apparaît sur la tête du *cerf*. Puis le vieillard Siméon, dont le nom signifie *grandeur* et *humilité*, reçoit dans ses bras l'enfant Jésus. A côté on voit *Balaam* ou le *faux prophète trahissant le peuple de Dieu*, vaincu par le témoignage de son *ânesse*, qui signifie la *science traditionnelle*. Le mot AITNON, qui signifie *ânesse*, a la plus grande affinité avec le mot AITHAN, partie exotique de la Kabbale, dont plusieurs savants font venir le nom d'*Athéné* ou de Minerve. Le mot AZEN, qui signifie *oreille* et qui a tant de rapport avec l'*asinus* des Latins, indique aussi la même connaissance. Enfin le mot AZEL, qui rappelle l'*asellus* des Latins, indique la partie la plus élevée de l'initiation kabbalistique. Ceci explique les étranges honneurs dont l'*âne* était l'objet dans les orgies dite la fête des fous. Quant au mot *fou*, ou FOL, il vient du mot chaldéen PAVL qui signifie une *fève*. Le roi des *fous* était en effet le roi de la *fève*, le chef des *fabri*, le roi de la *foule*, le roi élu. C'était le roi *mage* élu par le *page*. De là les analogies de la *feuille* et de la *page*. Le *liber* représente l'écorce de l'*arbre* encore un peu *sauvage* nommé PAG, et dont les produits sont comparés à des *fèves*, PAVL, appelées par Martial de *rudes prémisses* cueillies, et *fabu fabrorum prototomique rudes*. [Epig. lib. x, 48.] Il est remarquable que l'auteur latin emploie le mot *tome* qui est un des termes servant à signifier un *livre*. Le *Mar-Pagus* était placé dans la *corvée* dite des *argillers* ou des fabricateurs d'*urnes*, de vases de terre. Il était représenté par un *orme séculaire*. [Terrier de St.-Andoche.] Dans

¹ Dictionnaire d'antiquités de Bouillet, article *Taurobole*.

le langage du pays, l'*argol* est synonyme des mots *breuil* et *ardenne*, qui indiquent la figure géométrique du lieu retranché, le *péribole* d'une forêt.

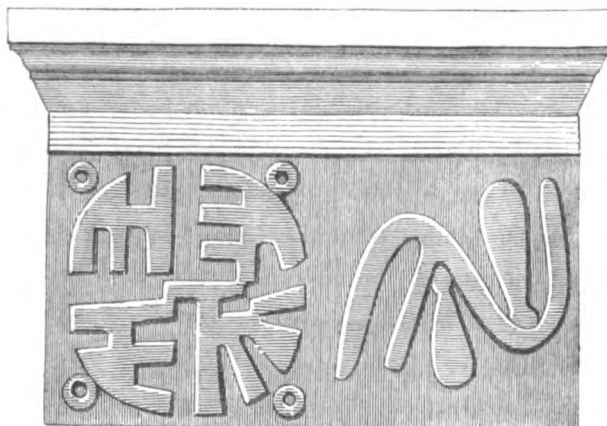
L'*arbre mystique* planté par les *dendrophores* était environné d'un amas de branches, mêlées à des pierres et de la chaux par les *centonarii*. Puis venaient les *fabri* avec leurs gonds, leurs serrures et leurs clefs, pour garder la porte de l'enceinte. Quant aux *feuilles* de l'*arbre*, elles étaient en sûreté dans la *haie*, c'est-à-dire que la liberté des habitants de la banlieue d'Autun confiée aux *bûcherons*, aux *maçons* et aux *forgerons* mystiques, était écrite sur la *feuille*, sur la *carte* où se trouvait aussi inscrit le droit de *Haia*.

L'Eglise, en acceptant la mission de protéger ces *immunités*, spiritualisa tous les symboles, afin de remonter à l'auteur de la véritable liberté des enfants de Dieu, sans laquelle les immunités de la terre ne sont que de transitoires illusions.

Ces prémisses étaient nécessaires pour faire comprendre les 4 monuments suivants, appartenant les premiers aux trois associations connues dans le droit romain sous le nom de *Dendrophori*, *Centonarii* et *Fabri*. Le quatrième paraît appartenir plus spécialement à l'association connue sous le nom de *Chevalerie*.

Ces monuments se trouvent dans l'église d'Auxy, près Autun. La terre d'Auxy, à laquelle se lient les franchises de l'église d'Autun et des habitants de la banlieue, est remarquable par un *menhir* ou pierre levée et par un retranchement antique appelé les *Fossés de Verrey*. Ce retranchement de forme carrée a, d'après un plan fort exact dressé il y a environ cent ans, 132 pieds de côté à l'intérieur, un *agger* de 6 pieds de chaque côté, ce qui fait pour la 2.^e ligne 144 pieds de côté. Les fossés ont environ 16 pieds, et la figure totale a 176 pieds de côté. Le menhir, d'après la moyenne des évaluations données, aurait 14 à 15 pieds ou 168 à 176 pouces de hauteur. Toutes ces mesures sont, comme on le voit, du nombre de celles que nous avons signalées tant de fois.

On remarque dans cette église, à gauche en entrant, ce chapiteau, suffisamment exact.



Pour l'expliquer, nous devons signaler les faits suivants :

Il existe 4 formules numériques dont la somme donne 7,392, l'un des nombres qui expriment la durée traditionnelle du monde. Ces formules sont les suivantes :

APh, HcAP	1,888 ¹
AA	2,112
532+1,260	1,792
1,600	1,600
	7,392

Le même résultat s'obtient par 14 clefs ou par la *clef d'or*, placée dans les images maçonniques en regard de la *balance*.

¹ APh ou le mot *sureur*, *passion*, vaut 1,080; HcAP, formule abrégée de PE-cHoTAM, signifie les accents inférieurs et moyens, c'est-à-dire certaines lumières sorties du cerveau du premier Adam, *notio certorum luminum in Adam Kadmon*. [*Kabb. denud.* t. 1, p. 326.] Le premier Adam est la couronne suprême, p. 28. C'est par lui que se communique la lumière du *grand monde Aziluth*, au *petit monde* microcosme, ou petit Adam. HcAP vaut 88. $1,080 + 808 = 1,888$. C'est vers l'an du monde 1888, que paraît *Tharé*, père d'Abraham, indiqué dans l'écriture comme le chef de l'idolâtrie et dont le nombre est identique au nom mystique grec de Bacchus, $\Upsilon\eta\zeta$, et au nom hébreu du signe d'initiation aux mystères RACHATH, un *van*.

Le nombre 2,112 s'obtient par la formule AA (ARICH ANPIN) ou l'homme à la grande face, indiquant le mystère de *patience*, comme la première formule indiquait le mystère de *passion*. Les deux A valent chacun 1,000 et ils indiquent ainsi deux familles, *alephs*. L'une est représentée par la première valeur de l'A qui est 111; l'autre par la seconde valeur de l'A qui est 1. $2,000 + 111 + 1 = 2,112$. Ce nombre, ajouté à 1,888, donne 4,000, ou la révélation du grand *char*, qui se fit en l'an 4,000 du monde par la naissance du Christ, ayant pour mission de détruire l'idolâtrie par l'incarnation, et de réunir, par cette œuvre de la sagesse divine, les *Juifs* et les *Gentils*.

Le nombre 1,792 est indiqué dans l'Apocalypse. C'est après avoir comparé la vie de l'Eglise à l'union des deux cycles lunaire et solaire, dont la révolution se fait en 532 ans, que l'apôtre place un cycle de 1,260 *jours* mystiques, comparés par plusieurs auteurs à des années. $532 + 1,260 + 1,792$. Ces 1,260 jours sont l'époque du règne de la *bête* comparée à la doctrine d'*Egypte* et de *Babylone*. C'est au bout de ces 1,260 jours que les deux témoins *Enoch* et *Elie* doivent être mis à mort. La colombe IONe=66, plus la roue GALGAL=66, donne 132, nombre du mot KABBAL, *tradition*. La colombe représente la *loi*, la roue de la prophétie; $66 + 66 + 1$ l'unité qui résulte de l'accord des deux choses, donne 133. Ce nombre, multiplié par le nombre des 4 *Evangelies* ou des 4 révélations de la bonne nouvelle, donne 532. 126, nombre du *cheval* SOS, représente la chevalerie. Cette chevalerie 126, multipliée

528 ou la *clef*, multiplié par 14 ou l'or, donne en effet 7,392.

La *rose d'or* ou 530×14 donne le même nombre plus 28, qui est le nombre du mot *KAI*, la *vie*.

Les 7 âges ou 7,392 (nombre égal à 7 *forces*, à 7 *douleurs*, $AON=1,056$), divisés par 1,200, donnent 6 âges de 1,200 années + 192, nombre du mot *levain*, masse de *fermentation*.

Le nombre $192+28$, obtenu par la substitution de la *rose d'or* à la *clef d'or* ou la *vie réelle et éternelle*, à la *vie d'épreuves* et de *passage*, donne le nombre 220 qui est celui du mot *CAR*, l'*agneau*, symbole du roi de la cité sans fin.

Tous les archéologues que nous avons eu l'occasion de consulter ont été d'avis que les 4 signes les plus spéciaux de cette figure sont des *clefs*. Nous avons expliqué plus haut l'autre signe que nous regardons comme une *clef* du genre de celles qu'on appelle *griffes*. Or, les 4 *clefs*, ou $528 \times 4=2,112$, ou le nombre de la formule AA. A côté des 4 *clefs* sont 4 *anneaux*. L'*anneau sigillaire*, en hébreu *CHATAM*, vaut en hébreu 448. Ce nombre multiplié par 4 donne 1,792. Après ce résultat, il était naturel de rechercher la formule 1,888 et la formule 1,600. On voit sur les côtés du chapiteau qui n'ont pu être

par les 10 numérations traditionnelles, donne 1,260. Pendant que les chrétiens voyaient dans ces deux témoins la *vie active* et la *vie contemplative*, la *vie séculière* et la *vie monastique*, le clergé et le peuple, voici ce qu'y voyaient les *frères et amis*.

« On sait, dit le Thuilleur de l'Eccossisme, p. 126, que ces deux personnages *Enoch* et *Elie* ne sont qu'allégoriques. » Tout franc-maçon devrait savoir que l'art royal n'a comme les anciens mystères « d'autre but que la *connaissance de la nature*, où tout naît, tout se détruit, tout se régénère. »

On sait comment en l'an *maçonnique* 5792, ou en l'an 1792 de l'ère vulgaire, furent réalisés contre les deux ordres de l'Eglise, contre les deux témoins, les vœux de l'auteur du *Système de la nature*. Quelques mois après, Anacharsis Clootz déclarait dans le sein de la Convention *qu'il ne reconnaissait d'autre Dieu que la NATURE et d'autre souverain que le genre humain, PEUPLE-DIEU*.

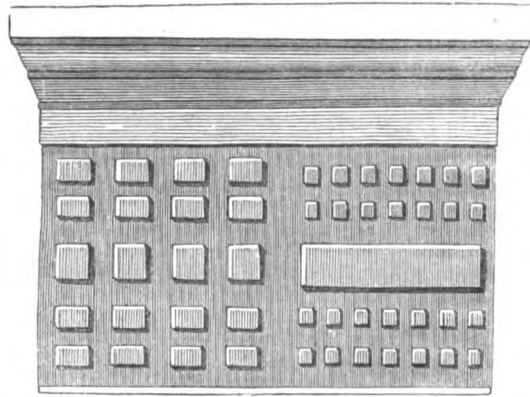
L'apôtre parlant ensuite, cap. 20, des *dernières souffrances* de l'Eglise, les compare à un *cycle* de 1,600 unités (*stadia mille sexcenta*). Le stade est un lieu de course, de progrès, *curriculum*. Les Latins nomment le temps *curriculum vita*.

Nous ferons observer que le mot *VAN*, signe d'initiation, représente dans l'Orient un cycle de 60 années, et que les mystères antiques se liaient à l'astrologie judiciaire. Cette erreur n'était que l'abus superstitieux des véritables prophéties. Du reste, deux des plus grands partisans de l'astrologie judiciaire avaient fixé, dès le xv.^e siècle, les grandes épreuves de l'Eglise, l'une en 1789, l'autre en 1800.

représentés ici 2 anneaux *sigillaires* ou $448 \times 2 = 896$; une *agrafe*, en hébreu $AGRVP\text{H} = 290$; des dents de *scie*, $MA\text{SOR} = 546$. Le signe le plus apparent de la figure ci-dessus est plus difficile à bien définir. Nous pensons qu'il faut y voir une sorte de *griffe* à laquelle on a donné le nom vulgaire de *clef* venant du mot hébreu $CE\text{LAP}\text{H}$, qui indique un instrument à l'aide duquel on enlève les écorces de l'*arbre de la science*. [Voir Mercier sur ce mot et sur le mot $KALAP\text{H}$.] Le mot $CE\text{LAP}\text{H}$ vaut 130^1 . $896 + 290 + 546 + 130 + 26$ ou le nombre radical des formules qui mesure la *hauteur* et la *largeur* de l'église d'Auxy, donne 1,888. L'*arbre de la science* est un arbre à 10 branches. La valeur du mot AAZ , un arbre, est 160. $160 \times 10 = 1,600$. Cet *arbre*, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, se trouve représenté près de l'arc triomphal d'Auxy, du côté de l'évangile où se trouvent les clefs.

En face du premier chapiteau on en voit un second que nous publions ici.

Il représente le devoir principal des maçons, sous le symbole d'une *chape* ou d'un *enchapement* qui couvre la *clef de l'édifice*. Le mot *chape* est employé généralement dans les arts pour exprimer un *voile*, depuis la *chape* qui couvre le corps, jusqu'au *chapeau* qui couvre la tête, et le *chapet* qui n'est qu'un soulier destiné à protéger le pied, jusqu'au *chapiteau* de la colonne, regardé dans la symbolique du moyen âge comme un *docteur* servant à enseigner la *science* sous des images, et jusqu'à la *chape* composée de *briques*, de *tuiles*, de *pierres* et de *bois* mêlés à du mortier qui défend la partie extérieure d'un édifice. Pendant que les *dendrophores* montent la charpente de la maison depuis le



¹ Nous avons dit plus haut que le signe de cette figure se compose des lettres *Caph* et *Coph*, plus deux H ou deux accents. La lettre $KOP\text{H}$ ou le grand C représente le carré des 10 doigts; il vaut 100. La lettre *Caph*, qui représente la main, vaut 20, comme les 5 doigts de la main multipliés par 4 doigts. Le pouce ou le doigt majeur est représenté par la lettre HAE qui vaut 5 ou 6 suivant sa valeur simple ou étendue. $100 + 20 + 5 + 5 = 130$, ou la *clef*, en hébreu la hache, $CLP\text{H}$. On peut compter aussi $100 + 20 + 6 + 6 = 132$ ou le mot $KAB\text{BAL}$, *tradition*. On distingue un HAE supérieur et un HAE inférieur, $20 + 6 = 26$, nombre du nom de la vie éternelle et sans fin, $IEHOVAH$. $100 + 6 = 106$, nombre du mot $AAVL$, la *profondeur* des eaux inférieures, et aussi du mot KO , *ligne*, *espérance*.

sol jusqu'au faîtage, les *centonarii* ou maçons remplissent les intervalles vides de cette charpente et la garnissent d'une *chape*, d'où le rapport du mot latin *trabea* avec le mot *cappa*, appliqués l'un et l'autre au vêtement du corps. Le chapiteau ci-joint représente les matériaux maçonniques particuliers à Auxy. Ce sont des pâtreaux ou pierres de grès offrant des formes *carrées* ou *oblongues*, comme dans les monuments antiques. Ces *pâtreaux* sont le *revêtement* des murs de la cité.

Voici comme nous lisons en chiffres le chapiteau ci-dessus représenté :

Le secret qu'il s'agit de voiler par la *chape maçonnique* a 10 numérations (les 10 doigts) dont le *carré* est 100. 8 carrés semblables font 800. La partie intime du secret est défendue par 5 numérations, les 5 doigts. 4 doigts, l'*index*, le *medius*, l'*annularis* et l'*auricularis* servent à pénétrer le mystère [voir ci-après, p. 198]. Le carré 5×4 est 20; 4 carrés semblables font 80. Le doigt unique forme la numération 1, dont le carré est 1; 8 carrés semblables font 8. Or, 800+80+8 font 888, nombre de la *Pierre angulaire du monde*, A BEN SETHILLE, 1+777, qui, par la lecture étendue de l'A en ALEPH, fait 111+777 ou 888. Cette *Pierre angulaire du monde* signifie, selon la force de l'expression hébraïque, la *Pierre de la soif étanchée*. C'est parce que les Israélites marchant dans le désert ne voulurent pas se borner à l'intelligence *spirituelle* de cette pierre *symbolisant* le Sauveur futur, que Moïse fut obligé, pour satisfaire son peuple, de frapper un rocher afin d'en faire sortir de l'eau. ¹

Si nous interprétons l'autre partie du chapiteau par le même principe, nous aurons 100×14 ou 1,400+20×7 ou 140; en prenant la *barre* pour une valeur de 7 carrés, nous aurons ensuite 1×14 ou 14. 1,400+140+14 égale 1,554 ou 111×14 signifiant l'association de deux *pierres angulaires* ou 777×2. Cette association, qui est l'union des *Juifs* avec les *Gentils*, était défendue par la loi de Moïse. C'est la violation de ce principe que les *Juifs* adorèrent sous l'image du *veau d'or*, parce que 111, ALEPH, signifie un *veau* et 14, ZEB, signifie l'*or*. A mesure que l'histoire se développe, le principe de la loi cesse d'avoir la même rigueur. Sous Salomon, les *Juifs* s'unissent pour la construction du temple à 153,600 Tyriens, ayant pour symboles *deux poissons* et *une colombe*. Deux poissons, 14, symboles de *production*, multipliés par 11, nombre de la *numération* de la *science*, donnent 154. *Al quid*, 11, DAG DAG, *piscis et piscis*, 14. *Al lu* avec un A suscrit donne

¹ Omnes eundem potum spiritalem biberunt. Bibebant autem de spiritali consequente eos petra (Petra autem erat Christus). Sed non in pluribus eorum beneplacitum est Deo. [I. Cor. c. x, v. 4, 5.]

153+1,000. La colombe THOR vaut 600. Le symbole numérique des *Tyriens* donne donc naturellement 153,600. Aussi est-ce le nombre qu'indique le livre des Paralipomènes ¹, quand il s'agit des enfants d'*Hiram*. Le mot DALAG, pêcheur, vaut 17. Ce nombre élevé au triangle donne 153. C'est peut-être à raison de ces analogies diverses que la *pêche miraculeuse* de saint Pierre, ou la conversion des gentils et des *maçons infidèles*, est indiquée dans l'Évangile par celle de 153 poissons. Quand elle eut lieu, les Apôtres avaient travaillé toute la nuit sans rien prendre. Le Sauveur ordonne néanmoins de *pêcher*. Saint Jean dit à saint Pierre, voici le Seigneur. Saint Pierre, qui était nu, prit alors ses vêtements et se jeta à la mer. On retira le filet et il s'y trouva 153 *grands poissons*. [Joann. c. XXI, v. 11.] Avant que saint Jean eût parlé, les autres Apôtres n'avaient pas reconnu la présence de leur maître divin. v. 4.

Ces réflexions sont importantes pour l'objet de notre travail, parce que l'église d'Auxy, dans laquelle se trouve le plus haut *menhir* du pays, est dédiée à saint Pierre et saint Paul.

Le Christianisme a trouvé le moyen d'expliquer ainsi aux *centonarii* convertis des symboles qu'ils ne comprenaient pas auparavant sous un bon sens. Ainsi, au lieu de 777 répondant au mot BEN-SCATHILLE, le *fil de la boisson*, ils donnèrent à l'église les dimensions suivantes : longueur 68, largeur 26, hauteur 26. 26 et 26 donnent 52, nombre du mot BEN. 68 est le nombre du mot CHIN, la *grâce*, et ils mirent ainsi le *fil de la grâce* à la place du *fil de la boisson*. Le nombre 68 peut se lire aussi ECHANE, du *camp*, le *fil du camp*, et avec l'ALEPH supplémentaire indiquant le nombre 1, la *Pierre du camp*. Cette manière de changer le sens des formules est à peu près constante dans les monuments élevés par le Christianisme, là où il existait des traditions. L'*Enoch* civil et l'*Enoch* religieux se donnaient un mutuel témoignage de bon accord dans le *plan* comme dans la consécration de l'édifice. Les *actifs* et les *contemplatifs* concouraient au même but.

La seconde partie du chapiteau, que nous avons expliquée par le nombre 1,554, nous paraît cependant recevoir une autre explication. Si l'on prend pour des *unités* les 2 fois 14 carrés et la *barre* pour 7 carrés de 5×4 ou 20, on a 7 vingts ou 140, nombre qui signifie *résurrection*, et ce nombre, plus les 2 fois 14 ou 28, KALEL, la *vie*, égale 168, nombre simple du mot CHAPP qui, lu avec un P final égalant 800, donne 888. Ce qui nous engage à penser ainsi, c'est d'abord qu'il s'agit ici d'une *chape maçonnique*; c'est

¹ II. lib. c. II, v. 17.

ensuite que la figure se trouve placée vis-à-vis de la *clef* 528, obtenue par 360+168 ; de telle sorte qu'un cercle qui a 168 unités de diamètre donne pour circonférence la mesure ordinaire du cercle 360, plus la mesure de son diamètre 168. Les données les plus précises que nous ayons pu recueillir sur le *menhir* ou *pierre* levée d'Auxy nous présentent ce monument comme ayant 14 à 15 pieds ou 168+8 pouces de hauteur. Enfin dans l'église de Couhard, le nombre 14 se trouvait dans la hauteur et la largeur du chœur, de manière à ce que l'addition donne 28, nombre du mot ΚΑΙΕΙ, la vie. 140 est le nombre du mot hébreu ΚΑΜ, *ressusciter*. On voit toute la convenance de cette formule près du principal *polyandre d'Autun* ¹, près du *Champ des Urnes*.

C'est un principe admis dans la philosophie traditionnelle que l'arbre est une image de l'homme, que *l'homme est un arbre, homo est arbor* ². La formule de l'association des *dendrophori* à laquelle ont succédé les *bons cousins des bois* et les *charbonniers*, est fondée sur ce principe ³. L'ancienneté de cette formule ne peut être douteuse ⁴. Pour l'expliquer, il faut absolument avoir recours à la langue des Chaldéens conservée par les Juifs. On y trouve de plus deux questions qui donnent une raison très simple de la qualification de *druides* et de *saronides* portée par les philosophes gaulois. Les *hommes-arbres* sont divisés en effet en *arbres virants* et en *arbres courbes*, expressions qui traduisent littéralement le mot grec δρῦς un *jeune arbre*, un *jeune chêne*, et le mot σαρωίς un *chêne vieux*, un *arbre courbe*. Le mot *chêne* paraît venir des *assemblées* tenues dans

¹ La base de la *pierre* de Couhard avait 72 pieds de largeur. Ce nombre, *divisé* pour former une *croix*, donne la longueur de l'église 52, plus 20, mesure de la largeur. 72 est le nombre de la nuée *kabbalistique* AAB, mot qui, lu en plein, donne ΑΑΙΝ-ΒΑΤΗ, la *pupille de l'œil*, la *fillette de l'œil*. 52 répond au mot ΒΞΝ, *fil* : 20 répond au mot *CHOZE*, *voyant*. L'église est dédiée à saint Léger, spécialement invoqué pour la *vue*.

² *Kabb. denud.* t. 1, p. 627.

³ Voir dans le corps des notes, p. 192, la citation d'une partie de la formule de réception.

⁴ « Ce compagnonnage existe encore dans une grande partie de l'Europe, et il y a conservé le même » cérémonial mystérieux. La Forêt noire, les forêts des Alpes et du Jura, sont peuplées de ses initiés. » [*Hist. pitt. de la Franc-maçonnerie*, p. 363.] — Le devoir cité par l'auteur de cet ouvrage est celui des *charbonniers devenus chrétiens* et expliquant leur formule dans un sens conforme à l'esprit de cette religion. La formule que nous citons, p. 192, est plus vague, plus philosophique, et se rapporte davantage au devoir primitif qui peut s'appliquer à toutes sortes d'hommes religieux ou non religieux.

les forêts, nommées par les Gaulois *sena*, et aux assemblées du moyen âge, soit civiles, soit ecclésiastiques, nommées *sène* ou *senne*. Le rapport du mot *chêne* avec le mot *sène* paraît venir de ce qu'en hébreu le mot qui signifie année est le mot *SENE* qui, à raison de la valeur variable de la lettre *schin*, peut se prononcer *SENE* ou *SCHENE*. De même que chez les Juifs l'année se composait de deux ordres, l'un *civil* qui commençait au mois de septembre, l'autre *religieux* qui commençait au mois de mars, les rois francs

On nous a assuré que les bons compagnons des bois constituaient naguère une société dans les forêts d'Autun; mais nous ne pouvons garantir exactement ce fait.

Nous ferons observer seulement que le nom d'*Ardenne* donné à l'une des principales forêts de l'Europe est employé dans une charte comme synonyme du mot *Brotium*, et qu'en fait les forêts situées entre Autun et Lyon portent indifféremment les trois noms suivants, le *Breuil*, l'*Ardenne*, la forêt d'*Avèse* ou d'*Avoise*: nous avons aussi remarqué le nom d'*Argola*. Le *Brotium* est, d'après du Cange, ce que nous appelons un *bois fermé*, un *parc*. Ce mot est synonyme du mot grec περιβόλος. Les Asiatiques donnent le nom de KAN ou CHAN à une hôtellerie où l'on est reçu gratis. Les 4 lettres $ARGL=234+2$ donnent la formule du périmètre traditionnel $58+1 \times 4$. La diagonale de ce carré est 84.

Les trois consonnes du mot ancien *BREV*L, d'où le *Brotium* du moyen âge, valent en hébreu 232, nombre égal à celui des 4 formules numériques 45, 52, 63, 72, placées par les kabbalistes aux quatre angles d'une figure dont le périmètre est carré. Chaque côté d'une figure carrée dont le périmètre serait 232, aurait 58 unités, nombre du mot hébreu *CHAN* qui a le double sens de notre mot *camp*, lieu retranché, et de notre mot *grâce*, lieu de faveur. La porte du château d'Autun, nommée la porte *Matron*, ou de la mesure, comparée par les kabbalistes au nom d'*Enoch* qui signifie *dédicace*, est placée entre le *BROLIVM*, propriété de l'église et lieu de faveur, et le *REBELLVN*, propriété du *duc de Bourgogne* et prison d'état. Le nombre du nom de *CHENOCH* ou de la *dédicace* est 84. Ce nombre est égal à celui de la diagonale d'un carré ayant pour côté un nombre pris entre 58, nombre du mot *CHAN*, la *grâce*, et le nombre 60 du mot *DVN*, le *jugement*. Aussi un lieu élevé et fortifié était-il appelé par les Gaulois *DVN*. Le nom de la *dédicace* a été conservé dans le mot la *Canche* venant évidemment de *CHANACH* qui a le même sens. Le principal étang qui porte ce nom est situé au-dessous de la *colonne de Cussy*, que nous regardons comme l'un des principaux *lars* de la cité Eduenne, celui qui représentait l'harmonie des 9 *pagi*. Une source de la *Canche* part de la colonne.

La *Canche*, sous le symbole d'une *chiène*, est attribuée à *Diane*, la déesse des forêts, nommée par les Gaulois *ARDEN* ou *Arduenne*. Cette déesse gauloise prend quelques-uns des caractères de *Minerve*. *AVÈZE* ou *AVOISE* vient du gaulois *awuis* qui signifie *l'ardeur des désirs*, absolument comme le mot *Ephèse*, lieu où les Grecs honoraient spécialement la nature sous le nom de *Diane*. 84, nombre du mot *CHANOCH*, le *dédié*, l'*initié*, est égal à $58+26$ ou à *CHIN*, la *grâce*, plus *IEHOVAH*, la *vie sans fin*. La formule présentée par l'homme comparé à un arbre donne $26+54=80$, le calcul indéfini.

avaient deux assemblées ou *sènes*, l'une du printemps, l'autre de l'automne, commençant l'une en *mars*, l'autre en septembre, à l'instar des deux *sènes* ou synodes, l'un d'*hiver*, l'autre d'*été*, tenus par les évêques dans leurs diocèses. Cette distinction de *grand sène* et de *petit sène* qui se retrouvent dans le *livre de la Splendeur*, sous les noms de *Idra rabba* et de *Idra suta*, est signalée dans le terrier de la paroisse de l'*Hôpital le Mercier*, terre qui appartient jadis à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. ¹

Le principe représenté par l'*arbre de vie* du Paradis terrestre est le principe de foi et de soumission affective aux vérités révélées, celui pour lequel les patriarches, le peuple de Dieu et les chrétiens combattent depuis l'origine du monde. Le principe opposé, duquel sont découlées toutes les erreurs, est représenté par l'arbre de la *science du bien et du mal*. La société des fidèles n'a pas cessé et ne cessera jamais de montrer l'enseignement surnaturel à l'aide duquel les découvertes de la *science* peuvent paralyser le mal et accroître le bien. Il semble que là soit l'harmonie de ces deux arbres dont l'apôtre saint Jean ait voulu parler, quand il a représenté sur les bords du fleuve de la vérité deux arbres également *beaux* et également chargés de 12 fruits pendant 12 mois. Il semble aussi que le Sauveur du monde ait prévu le parti que l'on pourrait tirer de la confrontation des deux *Orients*, lorsqu'il a indiqué au pêcheur apostolique une pêche miraculeuse

¹ Cette terre, nommée dans les titres anciens de *Murciaco*, appartient depuis longtemps à MM. de *Muzy*, aussi bien que le château de *Digoine* situé près de *Tintry*. On a trouvé près d'un lieu du Nivernais nommé *Tintury*, des traces certaines du culte de *Vénus*, accompagnées de symboles évidemment d'origine égyptienne, tels par exemple que l'*ichneumon*. Cette circonstance nous a fait penser que le nom des *Tintiriac* Eduens pouvait être comparé au *Tentyra* ou *Denderah* égyptien, remplacé aujourd'hui par le mot *ESNε*, qui signifierait en hébreu une année et vaudrait dans ses lettres 360, autant qu'il y a de jours dans une année mystique. Cette considération n'est pas sans importance pour notre objet, puisque nous regardons *Vénus*, en hébreu *BEŊOTH*, comme le symbole de la *vente* ou lieu d'initiation maçonnique. On voit en effet sur les diplômes maçonniques du dernier siècle une *Vénus* au-dessus de chacune des mystérieuses colonnes dont l'une vaut 90, autant que le mot *roi*, l'autre 79, autant que le mot *AΔE* répondant à notre mot *commune*. Les deux lieux nommés *Digoine* sont appelés aussi *Commune*. La réunion des deux colonnes donne 189, nombre du mot *τSAΔE*, course, progrès, comme 170=MCL, le bâton du voyageur. Les diptyques de l'office des *fous* de la ville de Sens, capitale des anciens *Sénons*, montrent deux *Vénus*, l'une de l'*agriculture*, l'autre de la *navigation*, placées entre une troisième *Vénus-Diane* qui est celle des *courses en char*. On voit au-dessus une *Vénus* sortant d'une coquille, comme la *vente* sort du VAN initiateur. Le *van* se trouvait à Autun sur la frise d'un grand édifice voisin du capitole. Ce *van* était placé entre deux *têtes vues de face*, comme dans les idées

dont le résultat serait l'acquisition de 153 poissons, c'est-à-dire la *conversion des enfants d'Hiram* qui avaient pour symbole un *poisson* et qui travaillèrent au temple de Jérusalem au nombre de 153 mille ou 153 familles plus 600, parce qu'ils étaient enfants de la *colombe* dont le nom THVR vaut 600.

Voici comment l'homme est un *arbre*.

On voit au *midi* de l'église de St.-Léger-du-Bois une pierre carrée avec un rebord en forme de *cadre*. Deux diagonales gravées en creux présentent la croix de St.-André. Cette image est identique à celle que l'on trouve indiquée dans Cornélius Agrippa. [*De occult. Philos.* p. CLXII.] La seigneurie des *Loges* d'Autun avait pour signe un *sautoir*.

Pour trouver les proportions du *corps* de l'homme mis en rapport avec un *carré*, il faut que ses pieds soient unis. Ainsi unis, ils présentent dans le nombre de leurs doigts le nombre 10. La hauteur normale du corps étant, à la largeur prise de la ceinture, comme 1 est à 6, la hauteur 6, multipliée par la base 10, donnera 60. Pour obtenir le carré occupé par le corps, il faut que les bras soient étendus. L'espace qu'ils mesurent est alors égal à la hauteur du corps. Le nombre inscrit par les 10 doigts de pied à la base de l'homme se trouve inscrit aux extrémités de la largeur par les 10 doigts, si l'on carre la somme des *extrêmes* de la base, on aura $10 \times 10 = 100$. L'union du premier calcul 60 avec le second calcul 100 donne 160, nombre du mot AAS, un *arbre*. Cet arbre contient deux fois 80 ou deux fois la lettre PE, qui indique une *bouche*. Le nombre 5

kabbalistiques la *beauté* ou le centre de l'harmonie se trouve placée entre le *macroprosope* ou la *grande face*, et le *microprosope*, ou la *petite face*, le *grand sène* et le *petit sène*. Tout ceci n'est qu'une altération sociale de la division établie dès l'origine du monde par l'*Enoch civil* fils de Caïn, et l'*Enoch religieux* fils de Jared. Les Juifs seuls conservèrent l'idée vraie dans toute sa pureté; mais les formules se conservèrent en ce qu'elles avaient d'essentiel dans le paganisme, altérées, perverties quant au sens, jusqu'à l'heure marquée par la providence pour la conversion des Gentils.

Pour comprendre l'histoire de cette double société dont les principes respectifs remontent aux deux Enochs, il faudrait lire avec une attention profonde le plus savant livre de l'antiquité chrétienne, la cité de Dieu de saint Augustin. Les constructeurs du moyen âge connaissaient parfaitement ce beau livre. Aussi voit-on à Chalon et à Autun une application évidente de cette idée de la cité de Caïn et de la cité d'Abel à l'explication des deux colonnes *Jachin* et *Booz*. L'interprétation naturaliste de la formule ne fut jamais entièrement abandonnée. Beaucoup d'hérésies se rattachent à l'influence des sociétés occultes qui, depuis Simon le Magicien jusqu'à Weishaupt, ont entretenu un foyer d'opposition à la véritable notion du Verbe fait chair.

inscrit dans chaque main est celui du mot BAG, qui signifie nourriture. Il y a donc deux nourritures comme il y a deux bouches. Aussi le nombre 5 est celui de la lettre HE qui indique le signe de la démonstration spirituelle, le pain de la *parole* opposé au pain *matériel*. Les pieds *unis* répondent à la lettre IOD qui indique un *principe*. De ce principe partent deux conséquences, car si la lettre IOD lue simplement vaut 10, lue en plein elle vaut 20. Le nombre 6, qui mesure le rapport de la *largeur* du corps avec la *hauteur*, est le nombre de la lettre *vau*, *beauté*.

Nous trouvons donc aux pieds de l'*homme droit* comparé à un *arbre* l'unité multipliée par 10, ou la lettre IOD signifiant un *principe*. Dans sa main *droite* l'unité multipliée par 5, ou un produit démonstratif et nourrissant répondant à la lettre HE; la main gauche produit un autre genre de démonstration nourrissante répondant également à la lettre HE, indiquant soit les eaux supérieures, soit les eaux inférieures. La stature donne 1×6 ou 6, nombre de la lettre VAV indiquant la beauté. Ces 4 lettres sont précisément celles du nom divin IEHOVAH, 26, à l'image duquel l'homme est créé. 10 étant la base de l'homme, si nous comptons tous les nombres contenus de 1 à 10 exclusivement, nous aurons 45, nombre du nom du premier homme, du *terrestre* ADAM. Si nous comptons au contraire la valeur étendue du nom de IEHOVAH, nous y trouverons $20+6+22+6$ ou 54, nombre du mot DAN, *jugement*, condition du *spirituel* ADAM. $45+54$, plus l'*unité* qui tient la partie spirituelle de l'homme unie à la partie matérielle, donne $99+1$ ou 100, nombre du mot MALL, la *parole* ou l'*épi de blé*, le pain spirituel et le pain matériel.

De là deux *arbres* qui, d'après saint Jean, doivent croître sur les bords du fleuve de la vérité dans le nombre 144, et arriver par leur union à former le nombre 288, qui est celui du *vol de l'esprit divin*, à l'aide duquel la création n'est qu'une hymne publiant la gloire de son auteur. [*Genèse*, ch. 1, v. 2.]

Alors les deux *pieds* qui sont placés sur le trône seront mis à *découvert*. Le *sandalium* 144, qui commence à révéler, étant extrait du *calceus* 150, qui resserre le mystère, on aura encore 144, moins un reste qui sera 6 ou la *beauté*. Cette beauté nous reporte à la lettre *vau* qui, lue en plein, donne 22, nombre des 4 mystérieuses voyelles AEIV. Le nombre de ces voyelles 22 étant multiplié par 4, nous aurons 88 ou la CHAPE. Multiplié par 6, nous aurons 132 ou la tradition, KABBAL, dont l'une est *naturelle* et l'autre *surnaturelle*, comme il y a un arbre naturel et un arbre surnaturel. Nous ferons observer en passant que les 5 lettres du mot AEDVI nous donnent précisément $1+5+4+6+10=26$.

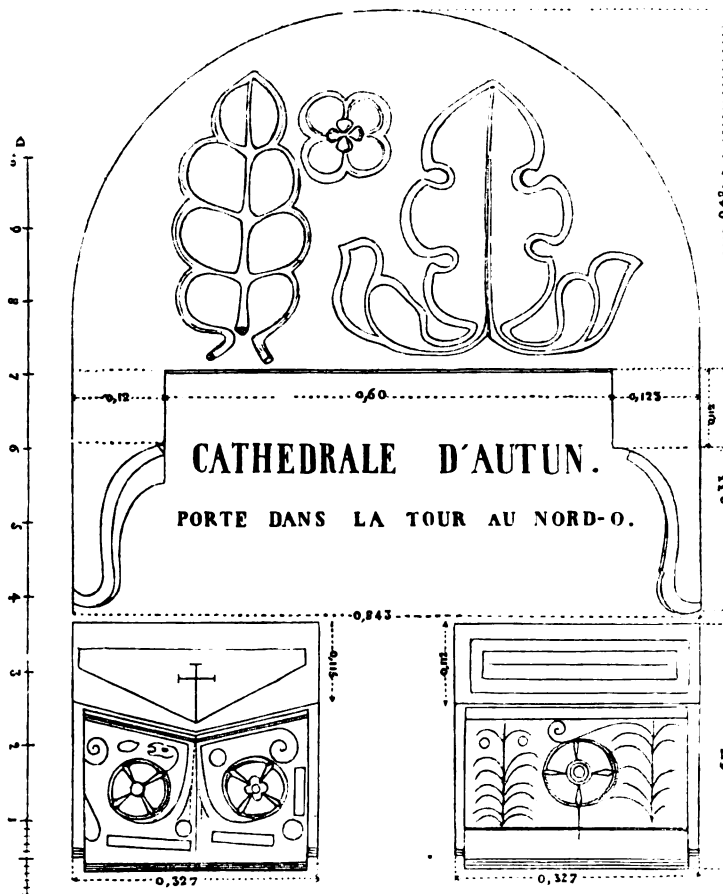
Nous avons donné dans le corps d'un ouvrage un autre nombre en mettant comme au moyen âge un H à la place de l'A ; mais le calcul 26 est peut-être le véritable, ou même encore les deux calculs ont été en usage.

En face du chapiteau de l'*arbre*, on voit à Auxy le chapiteau de la *feuille*. Cette feuille est *triple*. Si nous la traduisons par le mot hébreu AËLI, nous aurons 410×3 ou 330. Ce nombre, plus 15, donne le nombre du mot SçILLoH, le *Messie*. S'il était permis de voir un *loup* dans le petit animal qui enlève la *dépoille* ou les 5 feuilles, au revers du chapiteau, nous aurions le loup, $ZEB=10+5=15$, nombre du mot divin IAË. Deux de ces feuilles sont plus petites que les autres et semblent indiquer le nombre de 3 grandes feuilles, plus une qui est divisée ; ce qui répondrait assez aux quatre enceintes de la *koue*, plus la double idée *réelle* et *symbolique*, matérielle et spirituelle, figurée par la dernière écorce de l'*arbre*. L'idée du loup nous paraîtrait d'autant plus probable, que l'église est dédiée à *saint Pierre* et *saint Paul*, et que saint Paul est comparé au *loup* brisant l'enveloppe des symboles. Le *loup* est dans les associations le nom symbolique du *junior*¹. On voit de l'autre côté du chapiteau une petite *haie*. Cette *haie* rappelle le nom divin AEIE. Ce nom, qui est celui de la *couronne* ou de la plus haute numération, vaut 21. Les *trois* feuilles rapportées au mot TËRAPË, la feuille, valant 289, donnent $289 \times 3 + 21$ ou 888, nombre du nom grec du *Messie*.²

¹ *Saint Paul*, dont le nom a tant de rapport avec la racine POL, PËOL, n'a pas seulement pénétré à la dernière *enceinte* du grand char prophétique et divin ; mais il a pénétré aussi dans l'*asile* des citoyens libres de la terre, et il a opposé aux injustices de ses adversaires son titre de *citoyen romain*. Nous prions le lecteur de consulter une figure publiée ci-après, page 155. Elle est extraite d'un sacramentaire manuscrit de la cathédrale d'Autun. Ce manuscrit appartient évidemment à l'école des copistes de Charles le Chauve. Le nom du donateur est celui de l'abbé *Raganaldus*, nom d'un frère du comte Vivien. On voit d'abord deux *colombes* qui becquettent un même rameau, ensuite un *portier* qui tient deux clefs, puis le *soleil* et la *lune* indiquant l'un le principe fixe, l'autre le principe mobile. Près de là deux *entonnoirs* ou deux *cornes*, signes de la double épreuve du jugement. Viennent ensuite *saint Pierre* et *saint Paul*. A côté sont deux anges tenant d'une *main* un bâton, donnant de l'autre *main* une indication. Au centre la *main* de la providence divine bénit avec la *croix* pour mieux unir. On voit au-dessus la *croix* du Sauveur et la *colombe* de l'esprit divin. Le tout est surmonté par une face entourée de 4 ailes. Elle indique le mystère du grand char.

² Ne serait-ce pas la raison de l'emploi si remarquable du *trifolium* et du *trilobe* dans l'architecture du moyen âge ?

Ne pouvant reproduire ici ce chapiteau, nous publierons la sculpture suivante qui se voit à St.-Lazare d'Autun, sur la porte d'une chambre voisine de la tour des archives.



On observera que l'une des feuilles oblongues a 10 lobes et l'autre 7 lobes. Leur réunion donne le nombre 17. Le carré de 17 est 289, nombre du mot TARAPH indiquant dans les traditions la *feuille* qui couvre la nudité d'ADAM. Le nom d'ADAM vaut 45, nombre égal à la somme des nombres contenus de 1 à 9. Dans l'*arbre mystique*, divisé en 10 numérations, la numération supérieure est appelée la *couronne*, du mot hébreu ZER, dont nous avons fait notre mot *zéro*. Cette numération est inaccessible aux calculs humains, parce qu'elle met en rapport avec des quantités incommensurables. La *couronne* indique la *lumière infinie*, *lux infinita*.

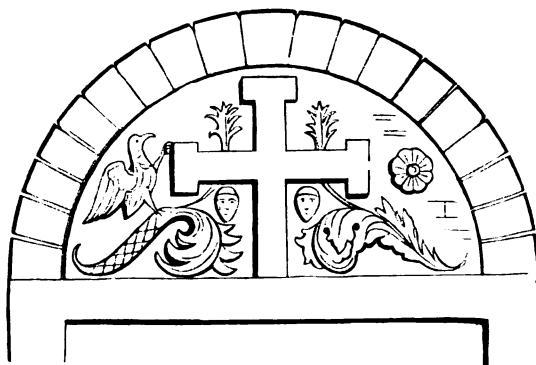
L'arbre du *bien* et du *mal*, RAA TOB, vaut 287; la *fleur*, PERACH, qui produit le fruit vaut 288; la *feuille* qui défend cette fleur, la feuille, TARAPH, vaut 289; le fruit, PERI, vaut 290.

288 est dans la Bible le nombre de la parfaite *harmonie* dans les choses physiques, poétiques et spirituelles. Il indique l'action de l'*esprit saint*, RACHAPH, comparé à une *colombe*, type de toute organisation parfaite. Cette colombe THVR=606, ses deux ailes ABIR=203×2=406, nombre de la lettre TAV écrite en plein, la lettre VoIV=22, la lettre REISCH=510. TH est le *signe*, V est la *beauté*, R est le *principe* héréditaire.

22 est l'organisation de l'alphabet de la langue sainte. La lettre TAV, valant 406, est le symbole du *signe* protecteur de *Dieu*. 510 indique dans le mot REISCH le *principe*, sens spirituel du mot RICHE de notre langue qui a conservé chez nous le sens que la *Kabbale douteuse* donne à la lettre REISCH. Les trois lettres dont il se compose, retournées dans le mot SCHIR, indiquent le *cantique* de la joie et du bonheur. De même le mot THVR, retourné dans le mot ROTH, donne le sens de la *joie* et du *bonheur*. Le nombre 22, qui est celui de la *beauté*, donne, dans sa multiplication par son nombre simple 6, le nombre 132 indiquant la *tradition*, KABBALE.

De là l'explication des deux *arbres*, dont l'un, expliqué par la *colombe*, enfante le *mystère*, et dont l'autre, expliqué par la *roue* ou la *rose*¹, enfante la révélation. La *colombe* présente le *rameau lié* de la *loi*. La *roue* présente le *rameau délié* de la *prophétie*. La *grande face* et la *petite face* complètent l'enseignement. Car la *couronne* couvre la tête *noire* ou le *mystère* de l'infini, aussi bien que la tête *blanche* ou la *lumière* qui montre les richesses de l'infini. [Tabulæ kabbalisticæ p. 7 t. m. *Kabb. denud.*]

Toutes ces choses sont parfaitement indiquées par la sculpture suivante placée au



¹ Le mot ROTH peut donner ROTA ou ROSA, suivant que l'on donne à la lettre *tau* l'une des deux prononciations dont elle est susceptible.

midi de l'église de Vauban. Cette église, dédiée aujourd'hui à saint Saturnin de Toulouse, a été élevée dans un lieu nommé jadis *Sernin*. Ce mot, que l'on traduit dans nos pays par les mots *Plain* : *Planoise*, *St.-Sernin-du-Plain*, *S. Saturninus de Planesia*, répond au mot hébreu SARON indiquant une *plaine*. La doctrine de la colombe, promulguée par la vertu de la croix, publie en effet les avantages et les richesses de la *beauté spirituelle* procédant de l'*union inconfuse* du principe infini avec le principe fini.

Si l'on veut sonder le mystère du nombre 288, on verra qu'il exprime la puissance en vertu de laquelle le rapport qui existe entre la *diagonale* et le *côté* d'un carré est incommensurable. On prouve en géométrie que le carré de 12, par exemple, étant 144, pour trouver la *diagonale* il faut doubler ce carré, ce qui donne 288, puis extraire la racine *carrée* de ce nombre. Comme cette racine n'arrive jamais en nombres entiers, et qu'on ne peut l'atteindre que d'une manière approximative, on dit qu'elle est incommensurable; la raison du *fruit de l'arbre* tient donc à une notion que l'homme ne peut entièrement découvrir. Le nombre, qui approche le plus en nombres entiers de la vérité, est le nombre 17, dont le carré est 289. Ce nombre, dont le carré donne la *feuille* ou l'image du mystère, est le nombre du mot ToB qui signifie *bon*. Le nombre qui est inférieur à 288 et auquel la *feuille* 289 rend l'*unité* qui lui manque est le nombre 287, comprenant la double idée de RAA, le *mal*, et de ToB, le *bien*. L'*arbre* de la science purement humaine ne saurait en effet percer le mystère de la raison de ces deux choses. La joie, le bonheur, le cantique, naissent de l'ignorance volontaire de cet abîme incommensurable.

Ceci posé, nous indiquerons la décoration des deux consoles de la porte des feuilles. D'un côté on voit une *mesure* dans un *quadrilatère*, de l'autre un radiomètre nommé *bâton de Jacob*, placé dans un *angle*. Le radiomètre a la forme d'une *croix*, il divise une *fleur*. Du côté du *carré*, une fleur divise deux *arbres*. Le bâton de Jacob, MACeL, à l'aide duquel le patriarche Jacob divise ses *droits* spirituels de ceux du terrestre *Esau*, vaut 170, autant que la diagonale d'un carré de 120 pieds de côté. $289 - 170 = 119$ ou 17×7 ; il répond au mot TAeM, la *raison*, la *prudence*, le jugement. Ce nombre, plus 1, ou l'*unité*, donne 120. 120 est le nombre de la racine SaLAL, qui indique la *voie* de la *sagesse* et du *bon sens*. C'est de cette racine que procède le mot SvLAM indiquant l'*échelle de Jacob*. Dans le fait, le psaume 120, lu dans les idées de Cassiodore, répond parfaitement à l'idée de l'échelle de Jacob. Le psaume 119 est précisément le premier des 15 psaumes nommés les *cantiques des degrés*, *cantica graduum*.

Nous ajouterons que la surface *carrée* sur laquelle se développent les ornements de chaque console est précisément de 324 à 327 millimètres, mesure du *piéd de roi* de 144 lignes, ou de 12 pouces, de telle sorte que deux surfaces donnent 228 pouces carrés.

$170+119=289$ ou la feuille, TARAPH. Les chanoines de Lyon étaient mis en possession par la tradition du bâton de la miséricorde, symbole de la charité, qui devait les unir aux juniores, *per traditionem ANINAE calami*. Le mot *anine* est évidemment le mot hébreu CHANINAE qui signifie *miséricorde*; il vaut 119. Le mot MACEL, un bâton, vaut 170. Le bâton de la miséricorde était le bâton surmonté d'une poignée en forme de T, à l'aide duquel les chanoines se soutenaient au *choeur*. Il était la marque de leur installation,

CONCLUSIONS.

On trouve dans les monuments antiques ou du moyen âge de la ville d'Autun l'application d'une formule traditionnelle comprenant un triple rapport *géométrique, numérique et grammatical*.

Cette formule se compose de deux figures géométriques, l'une *carrée*, l'autre *circulaire*. On obtient le côté du *carré* en ajoutant 14, nombre des *phalanges* de chaque *main*, à 45, nombre des unités contenues de 1 à 10 *exclusivement*. 10 est le nombre des *doigts*. $45+14=59$. Le *carré* de ce nombre est 3,481.

On obtient le *cercle* en ajoutant 14 à $45+1=60$, et en multipliant ce nombre par le nombre des 5 doigts plus l'*unité* $1=6$. $60 \times 6=360$.

Dans le premier calcul on avait retranché un doigt pour avoir 9. Ici on compte les 10 doigts en prenant le dernier non pour 10, mais pour 1. Ceci tient à ce que la *couronne* ou le zéro est, dans les principes de la science traditionnelle, le signe de l'infini, de l'incommensurable.

$45 + 1$ ou 46 multiplié par 6 , c'est-à-dire par les 5 doigts plus 1 sans le nombre des phalanges de la main, donne 276 . La différence qui existe entre 360 et 276 est 84 .

La diagonale du carré qui a 59 pour côté est en 83 et 84 . Le carré de 83 diffère du carré de 84 par le nombre 19 , c'est-à-dire les 14 phalanges de la main, plus les 5 ongles.

Si l'on ajoute à 360 $83 + 84$, on a 527 ; si l'on ajoute $84 + 84$, on a 528 . La mesure du cercle dont $84 + 84$ ou 168 est le *diamètre*, se trouve entre 527 et 528 .

La diagonale du carré qui aurait 60 unités de côté, serait très près de 85 . Le cercle dont le *diamètre* est entre 85×2 et $85 + 84$, c'est-à-dire entre 170 et 169 , est 532 , nombre qui résulte de la multiplication du nombre 19 , signalé plus haut, par 28 . 19 est le nombre de 14 phalanges, plus 5 ongles; 28 est le nombre des phalanges des deux mains.

19 est le nombre des années du cycle *lunaire*, 28 est le nombre des années du cycle *solaire*. 582 est le nombre des années qui mesurent le retour périodique de la marche harmonique de ces deux astres.

La tradition a transporté à la main *gauche* le nombre 19 et les idées de division qu'il représente; la main droite est restée comme le signe de la puissance nécessaire pour unir. La *bénédition* opposée à la *malédiction* est figurée par la main gauche.

Dans la langue chaldéenne, qui est celle de la première organisation d'ouvriers en corps d'état historiquement attestée, 14 est le nombre du mot IAD , la *main*. 19 est le nombre de IADE , jeter, lancer, avouer, confesser, louer. 28 est le nombre du mot cHALAI , la *vie*.

Dans la force *hiéroglyphique* de l'alphabet chaldéen, IOD représente un *principe* dans lequel on trouve 10 numérations plus 2 fois 10 numérations, suivant que la lettre est lue *simplement* ou *pleinement*. D représente une *porte*, signe de *liberté* et de *salut*.

IADE ajoute à la notion précédente E ou la lettre HAË , signe de démonstration. Cette lettre lue H vaut 5 , lue HAË vaut 6 . Elle représente le doigt, divisé en doigt *supérieur* et doigt *inférieur*, suivant la tradition [*Kabb. denud.* t. 1, p. 261 et 145].

CHALAI ou la *vie* se compose de la lettre CHAITH , qui signifie la *vie*, et de deux fois la lettre IOD , ou de deux fois le mot *principe* $10 + 20 = 30$. CHAITH vaut 418 ; H indique un animal; $418 + 20$ ou deux IOD simples vaut 438 , nombre du mot THELACH , une *fracture*; 418 ou la *vie*, plus un petit $\text{IOD} = 10$ et un grand $\text{IOD} = 20$, donne 448 , nombre du mot CHATHAM , un *anneau sigillaire* placé au doigt de l'épouse. 418 ou la *vie*, plus deux grands IOD , deux grands principes, donne 458 , nombre du mot CHATHAN , indiquant les *noces* et l'*époux*. Si l'on ajoute à 458 70 , nombre de la lettre AALN qui signifie un *œil*, source de

la vue, de la connaissance, mais aussi source des larmes, on a 528 ou la clef, ΜΑΡΗΤΗΑΧ; puis la pupille de l'œil, ΒΑΤΗΑΑΙΝ, dont le nombre 532 égale le produit des deux *mains*, signe de l'*artisan* uni à ses frères par l'amitié, à son maître par l'amour et le respect.

Le *cheval ailé*, signe du chevalier hospitalier, guerrier et poète, vaut 532.

La *balance*, symbole du juge, du commerçant et du chimiste, vaut 532.

La *vierge à l'épi*, symbole du double travail agricole et spirituel, vaut 532.

Ces quatre notions forment 4 *vierges*, 4 *roues*, 4 *chevaux*, 4 *unions des mains*; d'où naît le nombre 16 qui indique la prophétie et l'alphabet primitif attribué à *Enoch*, ou la *dédicace*, comme le *char* est attribué à *Elie*, ou la *force divine*.

Le nom de cHENOCH vaut 84. Le nom d'*Elie*, ALIHV, vaut 46+6. 83 est le figuier PAG; 85 est la bouche PE; 169 est le *progrès* TSAADE; 170 est le bâton MACEL; 168 est le secret, la pureté de l'union cHAPP.

46 est le temps de la conception.

276 est le temps de la gestation totale.

84, qui complète 360, est le nombre de la consécration. Anne la prophétesse avait 84 ans quand elle reçut Jésus au temple; elle avait vécu 15 à 16 ans vierge, elle avait été mariée de 16 à 22, elle fut veuve pendant 62 ans. *Anne*, en hébreu cHAIN, signifie la *grâce* attachée à la notion du rit de la *dédicace* ou de la science d'Hénoch. Le vieillard Siméon, dont le nom signifie alliance de la *grandeur* et de l'*humilité*, indique la *grâce* d'initiation à la connaissance du grand char.

La raison spirituelle de tous ces calculs, c'est le nom du *Sauveur*, IESVAA, dont la lecture étendue donne 532.

La raison sensible est dans l'harmonie géométrique qui unit le carré au cercle, sauf une fraction incommensurable dont la puissance infinie de Dieu est la seule raison.

Les 4 *vierges*, les 4 *carrés* du *char* ou les 4 fois 432 sont BETHVL, la *vierge* ou le *sacerdoce*; THEBAL, le *monde* ou l'*autel*; LEBATH, la *flamme* de l'*autel*; BALTH, la *vieillesse toujours jeune*.

Les 4 *roues* sont l'équilibre du *char* en mouvement; le corps et l'âme de la vierge; l'antagonisme des éléments constitutifs du monde, le principe d'*action* et de *réaction*, l'action du *feu* sur la *terre* et l'*eau* dans la *flamme aérienne*; la réaction du temps ancien contre le temps nouveau; le temps et l'éternité.

Les 4 *chevaux* sont distingués par leurs couleurs: *blanc*, *rouge*, *noir*, *varié*.

Le *blanc* remporte les victoires par sa lumière, le *rouge* divise, le *noir* calcule, le *varié* détruit.

Les 4 mains sont la main de justice, la main de miséricorde, la main fidèle, la main infidèle.

L'union des peuples divers dans une même famille, jouissant des mêmes droits spirituels sous un chef unique, est la vérité célébrée sous des rites mystérieux de la dédicace des églises.

Le nombre 24, qui indique l'alphabet *grec*, est employé dans le livre des psaumes pour faire connaître la puissance de la *clef* d'espérance¹. Le nombre 23, qui est celui de l'alphabet *latin*, indique dans le psaume 23.^e la force impérissable des *portes* de la foi. Le psaume 22.^e, dont le nombre égale celui des lettres de l'alphabet hébraïque, montre dans l'attachement à la tradition de charité les richesses abondantes de la cité sainte.

Quand on consacre une église, on trace sur le pavé, avec la croix, l'alphabet *grec* en allant du *nord-est* au *sud-ouest*, puis l'alphabet *latin* en allant du *nord-ouest* au *sud-est* : $23+24=47$. Le psaume 47 est celui dans lequel saint Augustin voit la génération divine de l'Eglise. C'est là en effet qu'il est parlé de la *cité* dont la fondation est éternelle. Le psaume 47 a 15 versets; 15 est l'un des nombres par lesquels, suivant saint Irénée, on désigne l'alphabet hébraïque primitif. L'alphabet hébraïque de la Bible a 22 lettres; pour en comprendre la profonde sagesse, il faut réfléchir sur ses rapports avec les 10 signes du calcul, fondés sur la science la plus simple, celle de l'organisation des mains. $15+22+10=47$. Aussi est-ce dans le psaume 47 qu'il est dit que la miséricorde s'est manifestée au *milieu* du temple : *Suscepimus misericordiam in medio templi tui*.

Dans le psaume 24, l'action mystérieuse de l'alphabet hébraïque est indiquée par 20. $24+23+20=67$. Le psaume 67 est précisément celui du *char* divin. On le chante en parcourant les contours intérieurs de l'église.

Salomon, fils et successeur de David, employa les artistes tyriens à la construction du temple de Jérusalem, la ville de la paix. Les flottes d'Hiram lui apportèrent les richesses

¹ Nous avons fait observer que dans ce psaume 24 on omet les lettres *koph* et *vau*. Ces deux lettres forment le mot *ko*=106 dont le sens est *ligne droite, espérance*. Les Grecs omettent aussi dans leur alphabet usuel les deux lettres qu'ils nomment *fau* et *kopha*. Dans leur numération elles donnent 96, nombre qui indique dans la kabbale le mot d'ordre de la chevalerie A&L-ADONAI, *justice* et *miséricorde*. On a trouvé ce nombre sur des monuments antiques. Le psaume 106 est celui de l'*espérance*; le psaume 96 répond aux idées de justice pour les méchants, et de miséricorde pour les hommes droits.

de l'orient. Dans la ferveur de son espérance, ce prince des sages, ce roi des artistes entonna le cantique de l'union de l'humanité avec son divin chef. Ce cantique renferme toute la poésie exprimée dans la disposition des églises et dans le choix des rites de la *dédicace*.

Honorius d'Autun, commentant cet épithalame sacré dans lequel il voit la construction mystique de l'Eglise, nous fait connaître des traditions du plus haut intérêt historique, et nécessaires pour l'intelligence des monuments de l'antiquité.

D'après ces traditions, l'*organisation patriarcale* conservée dans l'*Orient* est représentée par la fille de *Pharaon* qui s'avance sur un *char*.

L'*organisation chaldéenne*, sorte de réaction contre les abus de l'organisation patriarcale, est représentée par la fille du roi de *Babylone*, venant du *midi*. Elle se présente portée par des *chameaux*. D'après Honorius et toute la tradition, les *chameaux* représentent les philosophes. L'histoire nomme les enfants d'Hermès, les servants d'autel, *camires*, *cabires*, *camilles*, *cabiles*. D'après les traditions chrétiennes de l'Orient, Hermès est une expression imparfaite de la science d'Hénoch, ou de la *dédicace*.

La reine du *midi* avait eu pour insigne le *soleil* et la *lune*. Une nouvelle reine s'avance. Son nom signifie *conversion*. Elle est conduite par un *quadrige*, ayant *Hénoch* et *Elie* pour *paranymphes*. C'est l'organisation des *equites* ou la chevalerie, par laquelle les *pages* de l'*Occident* se lient aux *mages* de la Chaldée. La sunamite vient en effet de l'*occident*. Le *temple* n'est plus seulement la représentation du monde géométrique, la beauté de ses formes est empruntée des beautés du corps humain.

Enfin, l'humanité se présente sous une quatrième face; c'est une jeune fille acéphale. Semblable à la fleur des champs, elle est cueillie par les *mains* de la providence qui lui rendent son divin chef.

La loi de secours mutuel du *compagnonnage* des travailleurs est la forme humaine d'une union que la foi chrétienne élève au degré sublime de la *charité*.

Le *char* ou *carré* sacré est la connaissance du mystère du *Tétragrammaton*, qui montre dans la somme de ses nombres *impairs* la racine incommensurable d'où procède le nom du Sauveur divin, IESVA; le nombre de ce nom est semblable à la mesure du *cercle* qui a pour *diamètre* la double diagonale d'un *carré* sur lequel le mot *grâce* se trouve écrit 4 fois, et le mot *dédicace* 2 fois. La somme des nombres *pairs* du *tétragrammaton* montre l'union de deux anges dans l'antagonisme des devoirs opposés. $91+91=182$.

Les *chameaux* indiquent le même nombre *sauveur* dans les *roues* du char, qui sont la

balance astronomique , la *balance* judiciaire , la *balance* de la nuit du mystère, la *balance* de la lumière, de la révélation.

Le *quadriga* indique dans le *cheval ailé* le concours progressif de la couleur *blanche* de l'*orient*, de la couleur *noire* du midi, de la couleur *rouge* de l'*occident*, de la couleur *variée* du nord.

Les *mains* indiquent le travail *matériel*, le travail *spirituel*, le travail de *justice*, le travail de *miséricorde*.

Le char donne 532, la *balance* donne 532, le *cheval ailé* donne 532, les *mains* donnent 532. 532 est le nombre du Sauveur IESVAA.

Le *char* patriarcal était devenu chez les gentils le *char* oppresseur de Iaggathnatha, de Cybèle, de la grande et de la petite Ourse. Les sages s'étaient fait adorer comme des dieux.

Les quatre faces de l'Evangile ont rendu à l'unité divine, avec sa puissance créatrice, sa puissance conservatrice.

Explication des 4 *roues* du *char* primitif, les quatre Evangiles révèlent la pensée providentielle de l'incarnation du verbe divin, juge des hommes, lumière des hommes, modèle des hommes.

L'astrologie judiciaire et la magie avaient répandu dans le monde un odieux fatalisme, une multitude de rites superstitieux et cruels.

Les trois *Cabires* persans, les trois *Kérés* grecques, les trois *Parques* latines, les trois *Walkyries* scandinaves avaient profané la belle idée de *justice* et de *miséricorde* des enfants d'Abraham dans d'imparfaites chevaleries. La table de *marbre* des sévirs augustales et la table *ronde* des chevaliers d'épée avaient confondu la bienfaisance et la dépravation dans les orgies de la déesse *Flora*.

Les quatre *triades* apostoliques qu'on remarque dans les tableaux traditionnels de la *cène* sont les 4 chevaux du *quadriga* qui a parcouru la terre afin d'y restituer par les 4 Evangiles la notion de l'*honneur* qui est le respect dû à *Dieu*, à la *société*, au père de la patrie, et à la femme. L'Eglise est la *sainte commune*.

Enfin, les *mains* sont les œuvres catholiques qui ont donné à l'enseignement de l'Evangile la sanction du succès, gage infaillible d'une œuvre divine.

Le doigt de la vengeance, le doigt de l'esclavage, le doigt de l'impudicité et le doigt du secret traditionnel, ont été vaincus par le *doigt de Dieu*.

Les *pasteurs* ont entendu la bonne nouvelle de paix annoncée aux hommes de bonne volonté.

Les mages ont été guidés par la mystérieuse étoile vers la lumière de la grâce.

Les chevaliers sont devenus, par la vertu de la croix, des guerriers et des poètes sans peur et sans reproche.

Les bons compagnons seront par toute la terre la preuve vivante de la puissance de la foi et des avantages féconds qu'elle procure.

L'homme ne peut étudier ses mains sans y lire avec le nombre du nom de son *Sauveur* les idées d'*unité* et de *distinction*, d'*amour* et de *travail*. C'est en Dieu seul que réside le principe de l'union inaltérable, parce que lui seul suffit à tout. 288, ou l'action du divin esprit, réuni à 26 ou la *vie infinie*, donne SCHADDAI=314, ou le Dieu souverain qui suffit à tout. Ajoutez à 314 le nombre 118 de la loi CHVEKI ⁷, vous aurez 532 ou le nombre de l'harmonie qui *sauve*. Cette loi est celle de la charité, l'harmonie qui réunit en effet toutes les *aptitudes* dans un seul principe qui est le *Dieu-homme*, *chef unique* de la société moderne.

L'alphabet *indostani* qui réunit l'*arabe* au *sanskrit*, c'est-à-dire la langue de la *révélation* à la langue *naturelle*, la langue des patriarches et de l'Orient. Cet alphabet est celui dont les formes imitent des *feuilles*.

L'alphabet qui multiplie par le langage des dix doigts, ou le *calcul*, les 16 notions du char prophétique et prend l'*arbre* pour symbole, est l'alphabet *chaldéen*.

La numération par signes *carrés* ou *oblongs*, semblables à des pierres d'échantillon, est celle du calendrier des Coptes ou Egyptiens mêlés.

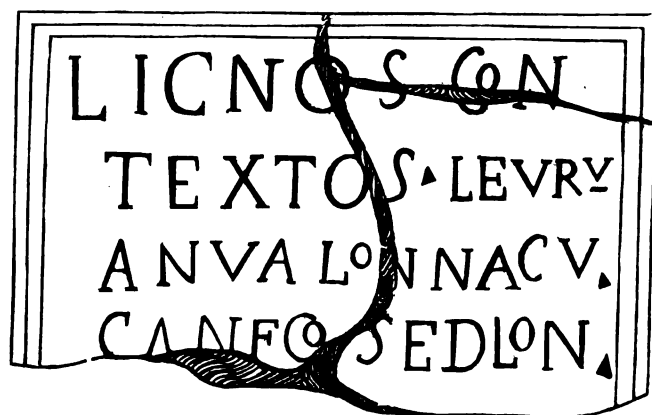
L'alphabet dont les signes ressemblent à des *clefs* combinées à des feuilles, est l'*arabe* des *inscriptions*, l'écriture *cusique*.

Toutes ces langues sont représentées dans la *Bible*, et chacune d'elles se rapporte aux traditions de chacune des 4 grandes divisions de l'organisation sociale, représentée par les *equites*, *dendrophori*, *centonarii* et *fabri*. Nous avons donc pu essayer de comparer les *traditions* de la langue radicale de ces 4 idiomes aux traditions des diverses portions de l'édilité antique, surtout en considérant l'organisation des *sevirs augustales*, formée des traditions des divers sacerdoces des peuples soumis à l'empire romain.

C'est d'après ce principe, qu'appliquant à l'œuvre des édiles gallo-romains la méthode d'investigation à l'aide de laquelle on explique les formules de la *franc-maçonnerie* et du

⁷ Le psaume 118 est celui de la loi divine. Il a 176 versets, nombre du mot KOAA, *gouvernement*.

compagnonnage, nous avons restitué comme il suit l'inscription suivante trouvée près de la place probable du *forum* antique d'*Augustodunum*.



LVACH-NOVS, *tabularium refugii et Floræ*,

CHOEN-THENCH-TOVS, *vaticinans disposui et coaptavi volitans*,

LCHBVR-AN-BAL-AON-NAKAV, *comiti libero ibi conjunxi pauperem avulsam*,

CHAIÑE-CHOVS, *gratiæ scyphus*,

SHAD-LON, *mamilla civitatis*,

J'ai préparé, organisé, assemblé le tabularium et l'asile de Flore, par la puissance des augures et le pouvoir consécrateur de mes ailes. Au citoyen libre, j'ai uni le pauvre exilé, moi qui suis la coupe d'où coule la grâce et la mamelle d'où sort le lait nourricier de la cité.

On doit se rappeler que la mosaïque du temple de Bibracte représente deux colombes se désaltérant dans une même coupe.

LVCH-NOVS vaut $44+116=160$, autant que la largeur d'un des *vici* de la ville antique composé d'une aire carrée de 160 toises de côté, divisé en 4 îles de maisons. Le nombre 160 s'est retrouvé dans la chapelle de l'hospice des frères hospitaliers de St. - Antoine d'Autun.

CHOEN-THENCH-TOVSH, $75+420+315=810$. La distance qui sépare le rempart du *midi* du rempart du *nord*, au centre de la ville, est 1,575 mètres, environ 810 toises; on appelle les rues qui suivent cette direction *rue aux Cordiers*, *rue aux Cordeliers*: elles conduisaient du *tabularium* du *castrum* au *tabularium* du *forum*. La rue qui passait près de la colonne se dirigeait vers *Fleury*, lieu d'un ancien hospice.

LCHBVR-AN-BAL-AAON-NAKV, $246+31+32+126+220=675$. La ville était partagée par la rue dite de Rome en deux portions, l'une *orientale*, l'autre *occidentale*, d'environ 340 toises chacune.

CHANE-CHOVS, $58+86=144$. La rue *Bouteillier*, nom de l'officier, *buticularius*, chargé de signer spécialement la *pantocharta*, appelée aussi *buticula*, conduisait du prétoire présumé à un édifice qu'a remplacé l'église de *Ste-Anne* et *St.-Pancrace*, basilique de la *pantocharta* de l'église d'Autun. La distance était d'environ 144 toises. Le nombre 144 indique la *faveur*, le *sandalium* ou le *piéd presque découvert*, dans les traditions des édiles mystiques.

SED-LON, $304+86=390$. La distance du prétoire à la cité proprement dite était de 390 toises environ. Là se trouvait l'ouverture d'un aqueduc descendant du *castrum* et portant l'image de la louve allaitant *Rémus* et *Romulus*. Le dieu *Lunus* est le dieu type du génie de la cité. Le nom grec de la cité vaut 390. Le mot hébreu LON signifie habitation. La racine du mot ROME, qui retourné donne MVR, lu en hébreu, est RM=240. Si l'on retranche 240 de 390, on a pour reste 150 qui est le nombre de la *rigueur*, du *calceus* kabbalistique NAAL. La rue qui conduisait du *castrum* à l'aqueduc précité s'appelait la rue *Chaulce-chien*. — Sur la ligne parallèle qu'elle rencontrait en pénétrant jusqu'au prétoire du *castrum*, on voit aujourd'hui l'*homme sauvage* ou le satyre *sylvestre*, le magicien ennemi de la vraie *dédicace* combattant un *chien*. Il est remarquable par sa *forte chaussure*.

On voit sur la base de la colonne de la tour Jouère plusieurs *génies*, l'un conduit un *chien*, un autre tient un *arc*. Les rues voisines de la rue aux Cordiers et de la rue de Rome s'appellent encore aujourd'hui l'une rue de l'Arbalète, l'autre rue de l'Arquebuse.¹

Pour saisir notre pensée et la rattacher plus facilement aux faits indubitables, il faut étudier les *diptyques* de Sens, présentant dans l'union des *deux tablettes* l'union des *cabiri* et des *equites*. Puis, pour comprendre ce que les chrétiens opposèrent à l'image de cette *orgie*, il faut observer le coffret de l'église de Sens représentant l'initiation *chevaleresque* de *David* et la gloire du *pannetier Joseph*. Il faut voir aussi le beau diptyque d'Autun, représentant la *communion chrétienne* brisant l'étendard de la fausse kabbale.

¹ On attribue l'invention de l'arbalète aux Phéniciens. L'arbalète indique l'instrument géométrique nommé *bâton de Jacob*.

CORRECTIONS.

1.° Malgré le soin pris pour la rédaction et l'impression de l'introduction et des notes de cet ouvrage, il n'a pas été possible d'éviter quelques fautes.

La transcription des mots de la langue sémitique dans notre alphabet usuel a présenté des difficultés que l'on n'a pas toujours surmontées. Pour remplir cette tâche convenablement, il eût fallu plus de temps et une longue habitude des études hébraïques.

Quelques erreurs se sont aussi glissées dans les expressions numériques. La nouveauté de ce genre de travail a imposé une préoccupation trop forte à son auteur pour qu'il ait pu être toujours attentif au moindre détail dans la révision de son manuscrit.

L'errata suivant devra donc être consulté là où l'on croira reconnaître une inexactitude capable d'inflirmer la méthode d'investigation, objet de ce travail.

2.° On a tâché de prévenir tout reproche d'hétérodoxie par un exposé de principes que l'on a cru suffisamment explicite. Toutefois, l'auteur de cette introduction et des notes géométriques inscrit ici de grand cœur l'épigraphe adoptée par un ancien écrivain d'Autun :

JUDICIO ECCLESIAE CUNCTA SUBMISSA SUNTO.

Page xi. TAIT, lisez TITH. C'est la lettre TAV que nous indiquons par TH. Nous désignons AIN par AA, et VAV indifféremment par O et par V.

Idem GOREN, lisez GARON.

Id. xvii. Celtis, lisez Caltis.

Id. xix. A pour côté 58, lisez 1+58.

Id. xxvi. TSADE, lisez TSAADE.

Id. xxx. V et N, le fils, lisez et NVN, le fils.

Id. xxxii. Carré qui a 58 unités, lisez qui a 1+58.

Id. xxxvii. A l'intérieur de la cella, lisez à l'extérieur.

Id. xlix. La gravure ne reproduit pas exactement le dessin dans toute son exactitude. La barre intermédiaire n'a guère plus de largeur sur le monument que les petits quadrilatères.

Page 112. Vers l'an 511, lisez 311.

Id. 143. N'étaient que supposés, lisez n'étaient pas supposés.

- Id. 146. 146 divisé en 114 et 54, *ajoutez* : dans ce cas comme dans le précédent, il faut ajouter l'unité pour avoir ce diamètre approximatif du cercle 532, signe de salut. 168 ne donne que 528 ou la *clef*, comme les 4 pieds de chaque degré ou 144×4 donnent 576 ou le *portier*, SCHOVAAR.
- Id. 147. *Satan*, lisez HSHATAN... Jacob, lisez IAAKOB.
- Id. 148. HAL, lisez cHOL.... LAT, lisez LAT.
- Id. 150. Les dimensions de l'église de Tournus données ici sont celles de Juénin. La vérification que nous avons faite nous a donné une mesure un peu différente. Au lieu de 41×56 , on trouve $42 \frac{1}{2} \times 57 \frac{1}{2}$. La combinaison amène les mots ZAP et ZADIR, l'*adversaire* et le *juste*, qui répondent très bien au sens mystérieux du *flabellum* de Tournus. Le manche en ivoire paraît être l'ancien signe du *duumvir quinquennal*, dont la signification fut corrigée par les images et les légendes de l'*éventail* en parchemin.
- Toutefois, le mystère du mot AMVN n'était pas ignoré, car le nombre 88 se trouve à Notre-Dame de Rouen et à St.-Ouen. Les moines de Tournus appartenaient à l'école monastique de St.-Ouen.
- Id. 164. THEMAN, lisez THEMAN.
- Id. 165. ZVV, lisez ZYV.
- Id. 168. Note 1. Il faut ajouter 10 à la largeur. Elle est de 80 pieds. Cette adjonction d'un *loD* d'où résulte ICHAN-BAN, n'a rien de contraire à la langue hébraïque, et a de plus l'avantage de donner avec 240 le nombre 320 qui est réellement celui des *Elohims* fabricateurs. [Voir *Kabb. denud.* t. 2.]
- Id. 191. Le monument d'Auxy présente 3 grandes feuilles et deux petites, d'où naît la notion de 3 grands lobes, plus 2 demi-lobes, et aussi 4 grands lobes et 5 feuilles, comme l'arbre mystique a 5 écorces, comme la koue a 4 murs et 3 portiques.
- Id. 233. Nombre du carré type, le nombre 210, lisez 1+ le nombre 210.
- Id. 240. Première inscription, 2.^e ligne, IMBO, lisez IMBPO.
- Id. *Fils du Dieu sauveur*, lisez *filz de Dieu*, *Sauveur*.
- Id. 352. Antonome, lisez autonome.



LIVRE PREMIER.

CHAPITRE I.

Des fondateurs de la cité d'Autun ; de sa situation et étendue, et des divers peuples
de l'ancienne république des Eduens.

Tous ceux qui ont entrepris d'écrire l'histoire des villes, et qui ont voulu en rechercher l'origine et la fondation, ont été contraints de recourir à des auteurs supposés et réduits à débiter des fables ; parce qu'il est de cette partie de l'histoire, de même que des sources du Nil et du principe des anciennes familles que les plus curieux ignorent, et ce que nous en lisons a si peu de fondement qu'il se détruit de soi-même.

Cette considération m'avait persuadé de m'abstenir de parler d'un vide qui ne peut être rempli que par des idées et des imaginations ; je me suis néanmoins laissé emporter à l'exemple des autres écrivains et à la curiosité trop scrupuleuse de la plupart qui désirent ces connaissances : pour satisfaire à leur désir, je rapporterai toutes les opinions sur ce sujet.

Après la division des peuples par la confusion des langues en la tour de Babel, Japhet, fils de Noé, ayant eu l'Europe en partage, Samothès son fils conduisit une colonie chez les Celtes, changea le nom de la Gaule celtique en celui de Samothea, et bâtit Autun, si nous en croyons Berose, lequel a donné sujet à Barthélemy Chasseneuz d'écrire :

Quis tuos canet Hedua triumphos?

Quis tuum à Samothe genus?

[*Gloria mundi*, en la 12.^e partie.]

Néanmoins il faut avouer que cette fondation est autant fabuleuse que cette généalogie, désavouée par les textes de l'Écriture, attendu qu'entre les sept fils qu'elle donne à Japhet, Samothès n'y est point compris. Au contraire, il est certain que de ces sept fils de Japhet il n'y en eut que deux qui vinrent en Europe, Thiras et Javan, dont ce dernier posséda la Grèce, l'Italie, les Gaules et l'Espagne.

Que si on consulte Joseph Ben-Gorion en son Histoire, nous reconnatrons des opinions si éloignées, que cette variété opposée diamétralement nous confirme qu'il y a peu ou point du tout d'assurance en ces recherches, car cet auteur expliquant la suite des enfants de Japhet veut qu'Elisa soit l'origine des Bourguignons qui habitent proche la Saône, et de ceux du Brabant.

Et un chronologue anonyme qui vivait sous l'empereur Alexandre Sévère, l'an de J.-C. 236, au traité de la division et génération des peuples, écrit que les Celtes sont venus de Magog, fils de Japhet. contrairement à Flavius Joseph, lequel, au premier livre de ses Antiquités judaïques, chapitre 7, attribue à Gomer cette descendance.

En une telle obscurité, je ne puis souscrire à ceux qui prennent cette égarée, que César, qui était fort exact à s'instruire de toutes les particularités dont il a écrit, remarque au livre vi de ses Commentaires. *de Bello gallico*, que les Gaulois, par une tradition des Druides, se

disent descendus de Pluton ¹. et sur ce passage avancent que *Dis* est appelé par les Grecs Αιδωνεύς, que Samothès et *Dis* est la même chose selon Berosé, et que les Grecs, par une transmutation ordinaire, ont formé du mot Αιδωνεύς, Αιδουεύς et Έδουεῖς dont le nom leur est resté; et enfin ils ajoutent que de cette dénomination conforme à celle des peuples de Trèves, de Nantes et de Berry, *Treviri*, *Nanetes*, *Bituriges* et autres, il faut conclure que le nom de la ville s'est communiqué à tout le peuple qui était sous sa domination.

Il y en a dont la rêverie est allée si loin, que de débiter que les Druides ont été autrefois appelés *Samothei* de Samothès, fondateur des Celtes, s'appuyant sur l'autorité de Diogène Laërce, qui, en sa préface, les qualifie σεμνοθέους qu'il estime être le mot corrompu de σαμοθέους; mais, certes, ceux-là se trompent comme les autres, ayant puisé à la même source, savoir, dans Berosé. (A)

Ammien Marcellin paraît le plus raisonnable de tous ces écrivains, lorsqu'au livre xv de son Histoire, il les croit aborigènes; remarquant que les anciens auteurs n'étant pas assez instruits de la première origine des Gaulois, en ont rendu la connaissance plus incertaine par la diversité des opinions qu'ils en ont rapportées, quoique, étant plus proche du temps de cette origine, ils eussent des lumières qui les devaient déterminer. Les uns les ont crus aborigènes, les autres les font descendre des Doriens qui, ayant accompagné Hercule dans ses voyages, s'étaient habitués vers les confins de l'Océan; et enfin que les Druides enseignaient qu'une partie du peuple gaulois était indigène. Henri de Valois corrige en ce passage, pour *Drasydæ*, *Drysidæ* ou *Druyadæ*. ²

¹ Galli se omnes a Dite Patre prognatos prædicant; idque a Druidibus traditum dicunt.

² Ambigentes super origine prima Gallorum veteres scriptores notitiam reliquere negotii semiplenam..... Aborigenes primos in his regionibus quidam visos esse firmarunt

Je maintiens donc qu'on ne connaît pas l'origine des Celtes ou Gaulois que les Grecs appellent élégamment *αυτόχθονες, ἀρχέγονας*, et qui ont habité ce pays depuis le déluge, tellement qu'on ne peut pas dire quels ont été les fondateurs d'Autun ni des autres villes, sinon eux-mêmes. ¹

J'embrasse volontiers ce sentiment, en conférant les passages de César et d'Ammien Marcellin, desquels il paraît que César attribue leur origine à Dis, c'est-à-dire Pluton, lequel ne signifie autre chose qu'obscurité, ce qui a du rapport avec ce qu'écrit Ammien Marcellin, qui les qualifie Aborigènes, desquels l'origine est obscure. ²

Tellement que si on considère les sentiments des historiens ci-dessus, il faut nécessairement conclure qu'il se rencontre tant d'incidents difficiles à expliquer et à croire, qu'on peut dire avec Varron, rapporté par Censorin, que, dans l'intervalle de ces temps, tout est *ἄδηλον* et *μυθικόν*, et que *in adelo*, tout est obscur à cause de l'ignorance; *in mythico*, tout est incertain à cause des fables.

Passant donc à la situation de la ville d'Autun, il faut remarquer qu'elle est bâtie au pied des *Monts-Cenis* ³ sur la rivière d'Arroux, entourée de coteaux et de bois, également distante de Sens et de Lyon; c'est pourquoi la Notice des provinces sous l'empereur Honorius et toutes les anciennes notices qui ont été faites ensuite, placent Autun (*Augustodunum*) dans la province Lyonnaise première, en ces termes, *Civitas Æduorum*.

Celtas nomine..... alii Dorienses antiquiorem secutos Herculem Oceani locos inhabitasse confines. Drasydæ memorant, revera fuisse populi partem indigenam. [AMM. MAR. lib. 15.]

¹ Qui sunt sibi ipsi origines.

² Aborigenes quorum obscura est origo.

³ Ad radices Montium Censiorum.

Quant à son importance, je ne puis la mieux faire concevoir qu'en empruntant sa description de Diodore, Sicilien, qui vivait du temps de César et jusque sous Auguste : il écrit au livre iv de sa Bibliothèque, qu'Hercule étant dans les Gaules, fonda une grande ville qu'il nomma Alise, et qui fut peuplée de quantité d'habitants; que les Celtes la respectaient comme la reine et la métropole de toutes les Gaules, et qu'elle demeura libre, indépendante et souveraine jusqu'à Jules César qui la soumit aux Romains.

Il faut avouer que Diodore, Sicilien, s'est mépris et équivoqué d'attribuer ces qualités à Alise et qu'il a écrit sur de faux mémoires; il a voulu assurément désigner Autun, à qui tous ces avantages conviennent particulièrement. César l'indiquant assez par des épithètes qu'il attribue à Bibracte, d'être la plus grande, la plus riche et la plus puissante des Eduens. [Livre I.^{er} et livre VII, chap. 55. ¹]

Les peuples dépendant de sa principauté (je puis ainsi nommer son territoire, puisque César parlant de Divitiacus, Eduen. dit qu'il tenait la principauté dans sa cité : « Qui eo tempore principatum in civitate obtinebat [*Commentaires*, livre I.^{er}], » et en un autre endroit, que des deux factions qui tenaient l'empire des Gaules, les Eduens avaient la principauté sur l'autre : « *Galliæ totius factiones esse duas harum alterius principatum tenere Æduos*) confirment cette pensée. César les a indiqués au livre septième, chapitre 75, en ces mots : ² « On demande aux Eduens de fournir de grandes troupes qu'ils levèrent tant sur eux que sur les

¹ Bibracte oppidum Æduorum longe maximum ac copiosissimum..... Bibracte quod est oppidum apud Æduos maximæ auctoritatis..... Qui eo tempore principatum in civitate obtinebat..... Galliæ totius factiones esse duas : harum alterius principatum tenere Æduos.

² Galli imperant Æduis, atque eorum clientibus, *Segusianis*, *Ambivaretis*, *Aulercis*, *Brannovicibus*, *Brannoviis*.

terres de leurs clients, les Lyonnais, les Forésiens, les Bressans et des peuples du Nivernais, du Mâconnais, de l'Auxois, du Charollais et de Chalon-sur-Saône. » Au livre premier, chapitre 2, il dit « que les *Ambarri*, qui sont ceux de Chalon et de Charolles, sont amis et alliés des Eduens ¹; » et au même livre, chapitre 28, « César ayant défait les Helvétiens, ceux d'Autun le prièrent de leur laisser les Boïens, ou Bourbonnais, à cause de leur valeur et de leur réputation, pour les placer dans leur pays, auxquels ils accordèrent depuis tous leurs droits et leurs privilèges ². »

Il conste donc de ces passages que ceux du Lyonnais, du Beaujolais, de la Bresse et Dombes sont compris sous le nom de *Segusiani*; ceux du Nivernais d'*Ambivareti*; que ceux du Mâconnais sont appelés *Brannovices*; *Brannovii* ceux de Semur-en-Brionnais; ceux du Chalonnais et Charollais, *Ambarri*; *Mandubii* ceux de l'Auxois; et ceux du Bourbonnais *Boii*, qui tous ensemble composaient la république ou principauté des Eduens, dont on représente l'étendue en la carte ci-jointe. (B)

¹ Sunt necessarii et consanguinei Eduorum.

² *Boios*, petentibus *Æduis*, quod egregia virtute erant cogniti, ut in finibus suis collocarent, concessit; quibus illi agros dederunt, quosque postea in parem juris libertatisque conditionem, atque ipsi erant, receperunt.



CHAPITRE II.

De l'étendue du territoire Éduen, de son opulence et puissance, et des rivières
qui l'arrosent.

Le dénombrement des peuples sujets des Eduens découvre assez l'étendue du territoire sur lequel ils dominaient. Strabon, livre quatrième de sa Géographie, l'a renfermé entre le Doubs et la Saône : « Inter Dubim et Ararim Ædui incolunt. » Et au même livre, il dit que la Saône est le confin des Séquanais et des Eduens, tellement qu'il paraît assez que son territoire s'étendait sur soixante-quinze lieues en longueur, et était large de soixante.

Son opulence se doit inférer de là, parce que non-seulement le pays est très fertile en vins, en blés, en bétail, en gibier, et abondant en mines de fer, de plomb, de cuivre et d'argent qui l'enrichissent encore à présent ; mais par le témoignage même de César, Bibracte est la plus riche de toutes les villes des Eduens. Il suffit pour preuve de cette explication d'employer un passage de Solin : « le terroir est abondant en chèvres sauvages. » Il est constant que toutes les Gaules étaient si riches que Manile a pris occasion de leur en donner l'épithète au livre quatrième de ses Astronomiques, *Gallia dives*, et que Plutarque, en la vie de César, marque comme un proverbe les richesses gauloises, Γαλατικὸς πλοῦτος, *Gallia divitiæ*.

Sa puissance se démontre par les passages de César, au livre premier, sur la fin : « les peuples Eduens avaient la principale autorité de toute la Gaule, même auparavant qu'ils eussent recherché l'alliance des Romains, — *Omni tempore totius Gallia principatum Ædui tenuerunt*,

prius etiam quam Romanorum amicitiam appetissent. » Au livre sixième, chapitre 12, lorsque César entra dans les Gaules, la faction des Eduens dominait, comme ayant exercé de tout temps la souveraine autorité qu'ils s'étaient conservée par le grand nombre de leurs clientelles ¹; et au livre deuxième, parlant des Beauvoisiens, il assure qu'ils avaient été de tout temps leurs fidèles vassaux ². Au livre sixième, chapitre 5, les Sénonais révoltés recoururent aux Eduens pour les réconcilier avec César, parce qu'ils étaient sous leur domination ³; et au livre suivant, chapitre 5, ceux du Berry implorèrent le secours des Eduens sous la protection desquels ils étaient, et en reçoivent de la cavalerie et de l'infanterie pour repousser avec plus de facilité les troupes des ennemis ⁴. — Les Gaulois même confessent la puissance des Eduens en racontant « comme Convictolitan, Eduen, sollicitait Litavicus à se soulever contre les Romains par la représentation de la liberté dans laquelle ils étaient nés, qu'il n'y avait plus que les Eduens qui retardassent l'indépendance des Gaules et qui retinssent les autres peuples par leur autorité, et que s'ils abandonnaient les Romains, ceux-ci seraient obligés de se retirer ⁵.

¹ Omnes civitates Galliae in duas partes divisae sunt. Quum Caesar in Galliam venit, alterius factionis principes erant *Aedui*, alterius *Sequani*. Hi quum per se minus valerent, quod summa auctoritas antiquitus erat in *Aeduis*, magnaue eorum erant clientelae.

² Et tum statu res erat ut longe principes haberentur *Aedui*.... Bellovacos omni tempore in fide atque amicitia civitatis *Aeduae* fuisse.

³ Senones Caesarem adeunt per *Aeduos*, quorum antiquitus erat in fide civitas.

⁴ Bituriges ad *Aeduos*, quorum erant in fide, mittunt subsidium rogatum, quo facilius hostium copias sustinere possint. *Aedui* copias equitatus peditatusque subsidio Biturigibus mittunt.

⁵ Convictolitanis *Aeduos* Litavicum hortatur ut se liberos et imperio natos meminerint : unam esse *Aeduorum* civitatem, quae certissimam Galliae victoriam destineat; ejus auctoritate reliquas contineri; qua transducta, locum consistendi Romanis in Gallia non fore.

— César, livre septième, chapitre 41, les respectait et craignait si fort, qu'ayant obligé les soldats qui étaient avec Convictolitan et Litavicus de se rendre à lui, il dépêcha des courriers à la cité Eduenne pour informer de ce qui s'était passé, et représenter comme il avait conservé par amitié ceux qu'il pouvait perdre par le droit de la guerre ¹; enfin, au livre huitième, il ne dissimule point que le sujet pourquoi il envoya deux légions en quartier d'hiver sur les terres des Eduens, fut parce que leur exemple pouvait retenir le reste des Gaules dans le devoir. ²

La puissance des Eduens se reconnaît encore par le nombre des troupes qu'eux et leurs clients fournirent aux Gaulois révoltés contre les Romains, savoir : trente-cinq mille hommes. — *Imperant Æduis atque eorum clientibus millia xxxv.* [Livre VII, ch. 75.]

Il faut avouer que la grandeur des peuples dépend beaucoup des fleuves et des rivières qui les rendent opulents par le commerce. La principauté des Eduens était une des plus considérables par là, car elle avait la Loire qui la séparait du Berry, et la Saône entre elle et les Séquanais. La Loire coule dans le Bourbonnais où elle reçoit l'Arroux venant de la capitale des Eduens. Le Doubs se jette dans la Saône proche Verdun, comme l'Oze et l'Ozerain tombent dans la Brenne au-dessous d'Alise.

¹ *Cæsar, nunciis ad civitatem Æduorum missis, qui suo beneficio conservatos docerent, quos jure belli interficere potuisset.*

² *Cæsar duas legiones in Æduos misit, quorum in omni Gallia summam esse auctoritatem sciebat.*



CHAPITRE III.

Que Bibracte est le nom ancien de la cité d'Autun, et les divers noms qu'on lui donne.

Les géographes ont été aussi peu soigneux que les historiens à donner les connaissances nécessaires des villes dont ils parlaient, tellement qu'il est difficile d'appliquer certainement aujourd'hui les noms anciens à ceux qui les désignent à présent; et il y a lieu de s'étonner que de tant doctes personnes qui ont écrit sur les Commentaires de César, pas une n'ait entrepris de démêler la difficulté où on est de savoir si réellement Bibracte est Autun. Nous voyons la variété des opinions pour savoir si Clemon est la *Gergovia* de César, si *Cæsaromagus* ou *Brantuspantium* est Beauvais, et plusieurs autres que j'omets.

Cette même difficulté est arrivée touchant Bibracte, car Vigenèse et Oronce Finée en sa carte de la Gaule, l'attribuent à Beaune; et Marlien, en sa Description des anciens lieux et peuples des Gaules, à Beuvray; nom qu'il croit provenir de Bibracte et qu'il place au bas d'une montagne peu éloignée d'Autun, — *in radicibus montis non longe ab Ædua civitate positum, nomen retinet*, — insinuant par là que c'est Beuvray; en quoi il a été suivi par Ortellius en son Trésor géographique, par Dominicus-Marius Niger et par Volaterran.

Mais ils se sont tous équivoqués : car si on considère Beaune en l'état qu'elle est, il y a lieu de s'étonner comment on a pu prendre cette pensée; les autres se sont laissés surprendre à l'annomination qui semble

être entre Bibracte et Beuvray. Cette opinion se détruit aussi facilement que la première, si l'on examine la situation de Beuvray, qui est en un sommet de montagne si peu capable, qu'à peine peut-il tenir une bicoque. Car il est constant que le lieu de Beuvray où on voudrait placer Bibracte, est tellement resserré, qu'il n'a de diamètre que 750 pas, et de circuit 2250, espace qui ne peut avoir du rapport avec celui que Bibracte devait occuper au temps de César, lequel la qualifie ville de très grande autorité, — *oppidum maximæ auctoritatis* [livre I.^{er}], — et qu'il assigna aux Gaulois pour le lieu d'une diète générale de toutes leurs provinces. Cet allégué se justifiera sans contredit par l'examen du plan visuel de la partie de la montagne de Beuvray, où on découvre encore des vestiges de constructions antiques. (c)

Si Beuvray était l'antique Bibracte, ne devrait-on pas y retrouver les traces de sa grandeur; des ruines de temples, de palais, de théâtres, de portiques, de pyramides, de sépulcres, de colonnes, de statues, d'aqueducs? Mais non : ce qui paraît parmi les buissons et broussailles ne consiste qu'en quelques débris de murailles et les restes d'un bâtiment moderne qui fut quelque temps habité par des religieux, et rien qui puisse obliger de croire que *Bibracte Eduorum* ait été placée sur ce petit désert qu'on appelle Beuvray. D'avancer aussi qu'elle ait souffert la même destinée que Troie la grande, et qu'ainsi on lui peut appliquer le vers du poète :

Et nunc seges ubi Bibracte fuit,

c'est une moquerie; car dans toute l'histoire on ne lit point que d'autres que les Barbares aient détruit Bibracte, dont les ruines ont donné sujet au Panégyrique d'Eumène à l'empereur Constantin, devant qui il fut récité à Trèves. Mais il est naturel d'ajuster la suite de ces incidents à Autun, qualifiée justement grande, peuplée et riche; même au sentiment de Tacite, au livre troisième de ses Annales, *civitas opulentior.*

Les ruines qui restent sont une preuve de sa grandeur passée. d'où le panégyriste prend sujet de solliciter l'empereur de la rétablir, ainsi qu'il avait fait des autres villes; d'où il faut colliger que l'empereur Claude ou son fils n'auraient pas pris soin de réparer Autun, s'il n'eût été *Bibracte Æduorum*. Cela est si vrai qu'Eumène, en son remerciement, dit « que les anciens services des Eduens, et ceux qu'ils rendaient pour lors, avaient obligé le père de l'empereur de la rétablir non-seulement, mais encore de l'embellir de monuments et de si grands privilèges, qu'elle mérita d'être la mère des autres provinces, puisque son amitié et son autorité avaient rendu romaines les autres provinces de la Gaule. ¹

D'ailleurs, il est certain que Bibracte est appelée *oppidum maximum*, ce qui convient fort bien à l'étendue qu'occupait *Augustodunum*; et l'Eduen Convictolitan parlant à Litavicus, prince de la jeunesse des Eduens dans Bibracte, leur répète le nom de *civitas*, « que la seule cité d'Autun est celle qui arrête la victoire certaine de César ², » ce qui est si vrai que Dumnorix mit sur pied quarante mille hommes dans Bibracte, après les avoir rendus complices de sa rébellion. Et au même livre des Commentaires, Bibracte est appelée *oppidum copiosissimum*, qui est à dire très peuplée; et c'est pour cette raison que Bibracte est désignée sous le titre de *civitas* en plusieurs endroits par César. Après avoir dit au livre premier qu'Orgétorix, le plus puissant parmi les Helvétiens, les avait persuadés de prendre les armes contre les Romains, il ajoute : *civitati persuasit*, pour nous insinuer que ce mot *civitas* comprend sous soi toute la république, et c'est en ce sens qu'il le faut

¹ Ob hæc igitur merita et prisca, divus pater tuus civitatem Æduorum voluit jaçentem erigere perditamque recreare..... Et ut esset illa civitas provinciarum velut una mater quæ reliquas urbes quodam modo romanas fecisset.

² Unam esse civitatem Æduorum quæ certissimam Galliæ victoriam destineat.

[*Commentaires*, livre VII, ch. 37.]

entendre en tous les endroits où César l'a employé, au sentiment de tous les doctes ; quoique le nom de *civitas* signifie, selon Verrius Flaccus, chez Aulugelle, liv. xviii, chap. 17, tantôt une certaine étendue de pays, une ville, un droit commun à tout un peuple, ou une multitude d'hommes vivant sous les mêmes lois : — *Civitate pro loco, oppido et pro jure quoque omnium et pro hominum multitudine dici.* — Si bien que quand Dumnorix, qui demeurait dans Bibracte, est indiqué avoir la principauté dans la cité, il faut entendre qu'il était le premier dans l'Etat Eduen ¹ : et plus bas, au chap. 9, Dumnorix avait un très grand crédit parmi les Séquanais, par le moyen de ses libéralités, et était ami des Helvétiens, parce qu'il avait pris en mariage dans cette cité la fille d'Orgétorix ² : et c'est en ce sens que Divitiac, Eduen, portant la parole pour tous les princes des cités des Gaules [livre 1.^{er}, chap. 31], en sa harangue ³, dit, comme l'assure César, « qu'il est le seul de toute la cité des Eduens qu'on n'a pu engager par serment à un esclavage perpétuel, et à livrer ses enfants pour ôtages de sa foi ; en sorte qu'il fut contraint d'abandonner sa patrie et de chercher une retraite à Rome pour demander secours au sénat. »

Ce n'est pas qu'il n'y ait des exemples et des raisons pour soutenir l'opinion que *civitas* signifie la ville même et non pas la république, parce que cette ville étant la capitale et la plus considérable, elle enferme sous sa domination toutes les autres ; d'où il faut croire que quand

¹ Orgetorix Dumnorigi Æduo, fratri Divitiaci, qui eo tempore principatum in civitate sua obtinebat. [*Commentaires*, livre 1.^{er}, chap. 3.]

² Dumnorix gratia et largitione apud Sequanos plurimum poterat, et Helvetiis erat amicus, quod ex ea civitate Orgetorigis filiam in matrimonium duxerat.

³ Unum se esse ex omni civitate Æduorum, qui adduci non potuerit, ut juraret, aut suos liberos obsides daret. Ob eam rem se ex civitate profugisse, et Romam ad senatum venisse auxilium postulatum.

César se sert de ce terme *civitas Æduorum*, il a entendu nommer *Bibracte*, Autun. De même que par ce mot, *oppidum*, il désigne la ville la plus puissante, ce qui se prouve par plusieurs autorités tirées de ses Commentaires. Au livre premier, chap. 38, il écrit que Besançon est la plus puissante des Séquanais, *Vesontionem quod est oppidum maximum Sequanorum*. Au livre deuxième, chap. 12, que ceux de Soissons s'enfuirent la nuit à Noyon, qui était la principale ville des Belges. *oppidum Noviodunum in Belgis*; et finalement au livre septième, Bourges est indiquée sous le mot *oppidum* comme capitale des Bituriges. ¹

Mais afin d'apporter des preuves sans contredit que Bibracte est Autun, je me servirai du passage d'Eumène en son Panégyrique à l'empereur Constantin, prononcé l'année 306, *Flaviensium nomine*, c'est-à-dire au nom des Autunois, lequel il conclut par ces paroles remarquables : « Quoique vous soyez le maître et le seigneur de toutes les villes et de » toutes les nations, nous avons voulu néanmoins témoigner que nous » sommes plus particulièrement à vous que les autres en prenant votre » nom, et nous pourrons dire que l'ancienne Bibracte, qui a été jusqu'ici » appelée *Julia, Pollia, Florentia*, est à présent honorée de votre » nom *Flavia*, et est la cité des Eduens ². » Il faut lire ce passage avec l'interponctuation selon Valens Acedalius ³, ou bien, si on aime mieux,

¹ Omnis ex fuga Suessionum multitudo in oppidum proxima nocte convenit.... Quibus rebus confectis Cæsar, ad oppidum Avaricum, quod erat maximum munitissimumque in finibus Biturigum, profectus est; quod eo oppido recepto, civitatem Biturigum se in potestatem redacturum confidebat.

² Omnium scilicet Dominus urbium, omnium nationum, nos tamen etiam nomen accepimus tuum : jam antiquitus Bibracte quidem huc usque dicta est, *Julia, Pollia, Florentia*, sed *Flavia* est civitas Æduorum.

³ Nomen accepimus tuum antiquum Bibracte quod huc usque dicta est *Julia, Pollia, Florentia*, sed *Flavia* est civitas Æduorum.

suivant la variante de Schonovius, tirée des anciens manuscrits, et donnée au public par M. Dupuy; mais certes il faut avouer que M. Dupuy, conseiller au parlement de Paris, en ses Notes sur les Panégyriques, a mieux rencontré que les autres par cette division ¹. Tant il y a, que de quelque façon qu'on lise ce lieu, il forme le sens suivant lequel nous l'avons expliqué:

Personne ne disconvient qu'Eumène ne fût Autunois, maître des écoles et interprète à la cour de l'empereur Constantin, — *sacrae memoriae magister*, — et qu'il ne parla de la cité des Eduens qui était Bibracte, en son Panégyrique qu'il n'a intitulé *Flaviensium*, que pour attirer la bienveillance de Constantin en le flattant. Que les Autunois, qu'il nommait *Flavienses*, étaient devenus siens : l'ancienne Bibracte ayant changé son nom en celui de *Flavia*, il ne reste donc qu'à démontrer que *Flavia* est Autun, pour établir avec certitude que Bibracte est Autun. Car encore qu'il soit difficile de justifier que Bibracte a été appelée *Julia*, *Pollia*, *Florentia*, ainsi que le panégyriste l'écrit, il ne faut pas toutefois, pour ce défaut, rejeter ces paroles, ni accuser d'ineptie les suivantes, que *Flavia* est la cité des Eduens, — *sed Flavia est civitas Æduorum*, — puisque l'on a fait voir qu'elles forment un sens raisonnable. Quoique s'il est permis d'user de conjectures, je dis qu'Autun prit le nom de *Julia* de Jules César, celui de *Pollia* de son fils Césarion, auquel une médaille grecque rapportée par Octavius de Strada, à Rosberg, antiquaire de l'empereur Rodolphe, donne le nom de ΚΑΙΣΑΡΕΩΝ ΠΟΛΛΑΙΩΝ, et celui de *Florentia* de quelque président des Gaules qui avait eu soin d'exécuter le rétablissement de la cité Eduenne. (D)

Je passe donc à la preuve que *Flavia* est Autun, et pour cela j'appelle à garant Eumène en son Panégyrique à l'empereur Constantin, où

¹ Nos tamen etiam nomen accepimus tuum jam, nam antiquum Bibracte quo huc usque dicta est *Julia*, *Pollia*, *Florentia*, *Flavia* est civitas Æduorum.

après avoir expliqué les restaurations qu'il avait procurées, ajoute « qu'il est de son devoir de le remercier au nom de la ville d'Autun, de lui avoir envoyé, de la défaite des Bretons, quantité d'excellents ouvriers dont leur île abondait ¹. » Il est évident qu'Eumène a entendu parler de Bibracte par *civitas Æduorum*, laquelle fut appelée *Flavia* sous Constantin le Grand qui lui continua les bienfaits qu'elle avait reçus de Constantius son père; et que Bibracte est *Flavia* dans la lettre de Constantius à Eumène, rapportée dans sa harangue, pour le rétablissement des écoles, désignée sous *Augustodunensium oppidum*, c'est-à-dire la capitale des Eduens: « Nos Gaulois ont mérité que notre prévoyance s'étende jusqu'à l'éducation de leurs enfants, dont « la vie en reçoit les préceptes dans la ville des Autunois. » ²

Les Autunois doivent cette reconnaissance à Juste Lipse de leur avoir conservé cette gloire par des arguments solides contre l'entreprise téméraire de Rhenanus qui, en l'édition qu'il a procurée au public des Panégyriques anciens, l'a voulu transférer à ceux de Clèves, ayant fait imprimer *Augusto-Cliviensium* au lieu d'*Augustodunensium*. C'est à ses Commentaires sur le livre troisième des Annales de Tacite, que je renvoie le lecteur curieux.

Après cette petite digression que ma gratitude n'a pu retenir, et cela permis, je me sers encore de la Notice des provinces de la Gaule, dressée sous l'empereur Honorius, qui régnait en 395, quatre-vingt-douze ans après Constantius, et soixante ans après Constantin, en laquelle sous la

¹ Quin etiam illa cujus nomine mihi peculiariter gratulandum devotissima vobis civitas Æduorum, ex hac Britannica facultate victoria plurimos, quibus illæ provinciæ redundabant, accepit artifices.

² *Pro restaurandis scholis.* — Merentur et Galli nostri ut eorum liberis quorum vita in Augustodunensium oppido ingenuis artibus eruditor, ut eorum indoli consulere cupiamus.

première Lyonnaise est mise la cité des Autunois ¹; duquel passage il s'ensuit, que ce que les anciens ont appelé *civitas Æduorum*, c'est *Augustodunum* qui, du consentement de tous, est Autun. Or, non-seulement Autun a été appelée *civitas Æduorum* par les auteurs, mais encore *civitas Ædua* : ce qui se prouve par deux citations de César : la première est au livre deuxième de la Guerre des Gaules, en parlant des Beauvoisiens, où il dit : — *Bellovacos omni tempore in fide atque amicitia civitatis Æduæ fuisse*; — et la seconde, au livre cinquième, où César averti des révoltes auxquelles les Eduens se préparaient, se résolut de les divertir par toute sorte de moyens, sachant bien que leur dignité, grandeur et autorité dans les Gaules étaient d'un poids et d'une conséquence très considérables. ²

Et afin de montrer que l'ancienne Bibracte convient parfaitement à Autun, Tacite, livre troisième de ses Annales, décrivant comme Sacrovir se révolta, remarque que le plus important soulèvement dans les Gaules se fit chez les Eduens, d'autant que leur cité était la plus puissante de toutes, et que les troupes pour le réprimer étaient éloignées. Sacrovir s'était emparé d'Autun, la capitale de la nation, et y avait mis bonne garnison. Il avait même séduit la plus illustre noblesse de toutes les Gaules qui y étudiait aux belles-lettres, et leur avait fait prendre les armes, afin d'engager les pères, par ces otages, à se joindre à lui et à favoriser ses entreprises ³. Tacite vivait sous Vespasien, l'an 81 après

¹ *Civitas Æduorum hoc est Augustodunum.*

² *Hæc a compluribus ad Cæsarem deferebantur. Qua re cognita, Cæsar, quod tantum civitati Æduæ dignitatis tribuerat, coercendum atque deterrendum, quibuscumque rebus posset, statuit.*

³ *Apud Æduos major moles exorta, quanto civitas opulentior et comprimendi procul præsidium. Augustodunum, caput gentis, armatis cohortibus Sacrovir occupaverat, nobilissimam Galliarum sobolem liberalibus studiis ibi operatam, ut eo pignore parentes propinquosque eorum adjungeret.*

J.-C., et a écrit sous Nerva 100 ans après, et ainsi 122 ans après César; de sorte que cette fameuse ville de Bibracte, sous cet empereur, n'aurait pas été éteinte entièrement, si ce n'était qu'elle avait pris le nom *Augustodunum*, d'Auguste qui la rétablit.

Le moine Aymoin, qui a écrit en 845, faisant la division des Gaules, au livre 1.^{er}, chap. 5, dit qu'Autun et Sens ont eu de tout temps grande autorité et pouvoir parmi les Gaulois, en sorte qu'Autun, que César nomme *Ædua*, appuyé de l'alliance des Romains, a commandé presque toute la Gaule ¹. Or, il faut remarquer qu'Aymoin, par *Julius*, entend Jules César.

Il résulte encore une preuve concluante que Bibracte est Autun, de son rétablissement, pour lequel Eumène fit tant de discours dans lesquels il ne parle que de temples, d'aqueducs, de capitole et des écoles solennelles; ce qui ne peut être appliqué qu'à Autun, et dont Ammien Marcellin, qui écrivait sous les empereurs Valentinien le Jeune et Théodose, décrivant les Gaules au livre quinzième, dit que l'on voit encore l'étendue et le circuit des murailles d'Autun, qui est magnifique et antique, — *mœnium Augustoduni magnitudo vetusta*, — et a du rapport au temps d'Ammien Marcellin qui les qualifiait antiques, ce qui ne se trouve point à Beuvray.

Cet historien, au livre seizième, publie la grande antiquité d'Autun sous Julien, lorsqu'il raconte « que cet empereur séjournant pendant l'hiver à Vienne, reçut nouvelle que les Barbares avaient attaqué Autun, et en avaient même ébranlé les murailles, lesquelles étant d'une grande étendue, n'avaient point été soigneusement réparées. » De ces passages

¹ *Hedua quæ et Augustidunus. Harum Augustidunus et Senonis magnæ antiquitus apud Gallos fuere auctoritatis atque potentia, adeo ut una earum, id est Augustidunus quam Julius Eduam nominat, amicitiam populi romani amplectendo toti pene Gallia eorum nixa favore, principata sit.*

il se collige qu'Autun était appelé cité antique, et que ses murailles étaient presque ruinées par leur antiquité ¹, dont il ne se trouve aucune marque dans Beuvray, non plus que de leur rétablissement, dont il resterait des vestiges.

J'ajouterai à toutes ces preuves conjecturales deux autorités, desquelles j'estime qu'on peut recevoir grand éclaircissement pour confirmer ce que j'ai entrepris de démontrer que Bibracte est Autun, par les inductions que j'en tirerai.

Voici comme César déduit son histoire qu'il est nécessaire d'étendre au long :

« Les Helvétiens, après la mort d'Orgétorix, à la sollicitation duquel ils avaient entrepris d'usurper, s'attribuer et conquérir l'empire des Gaules, ayant associé à leurs ligues les peuples voisins, aujourd'hui de Bâle, de Stulingen, de Brisgaw et de Bavière, — *Rauracos, Tulingos, Latobriges, Boiosque qui trans Rhenum incoluerant* ², — il y avait deux chemins pour faire leurs invasions : l'un par les Séquanais, étroit et difficile, entre le mont Jura et le Rhône, où à peine un charriot peut passer au-dessous d'une montagne très haute, de laquelle le passage pouvait être défendu par peu de soldats; l'autre par la province des Romains, voie facile et prompte à cause du Rhône qui sépare les Helvétiens et les Allobroges, et qu'on peut passer au gué en quelques endroits. Genève, la dernière ville des Allobroges, sur les confins des Helvétiens, a un pont qui appartient à ceux-ci qui se flattaient de persuader à leurs voisins nouvellement pacifiés, et qui avaient du

¹ Agens (Cæsar) negotiosam hiemem apud oppidum ante dictum (Viennam), inter rumores quæ volitabant assidui, comperit Augustoduni civitatis antiquæ muros spatiosi quidem ambitus, sed carie vetustatis invalidos, Barbarorum impetu repentino insessos.

[ANN. MARC. cap. 16.]

² *De Bello gallico*, lib. I.

ressentiment contre les Romains, de leur donner passage par leurs confins ou de les forcer à le leur accorder. Le jour pris pour se trouver sur le bord du Rhône, César en étant averti, vint à grandes journées en la Gaule ultérieure. Arrivé à Genève, il fait couper le pont : les Helvétiens, avertis de sa venue, lui députent les principaux d'entre eux pour lui remontrer qu'ils n'avaient d'autre dessein que de passer par sa province et le prier de consentir qu'ils le pussent faire. César demande temps pour y délibérer et assigne le jour de sa réponse aux ides d'avril. Cependant avec la légion qu'il avait et les soldats par lui levés dans la province, il fait construire, depuis le lac Léman jusqu'au mont Jura qui sépare les Séquanais des Helvétiens, une muraille de dix-neuf mille pas de longueur et de seize pieds de haut, bien fossoyée. Il y met des gardes, munit les forts, afin d'empêcher aux Helvétiens le passage s'ils l'entreprenaient malgré lui.

» Le jour arrivé que les Suisses devaient recevoir réponse, César dit à leurs ambassadeurs que le peuple romain n'avait pas coutume de permettre le passage à qui que ce soit par sa province, qu'il n'y en avait point d'exemple, et que s'ils le tentaient de force, il s'y opposerait. Les Helvétiens, déçus de leur espérance, s'efforcèrent de traverser le fleuve, les uns avec des bateaux joints ensemble, les autres au gué, tantôt la nuit, tantôt le jour; mais ayant été repoussés, ils abandonnèrent cette entreprise. Il ne leur restait plus que d'entrer dans le pays des Séquanais; mais il y avait du péril de le tenter s'ils ne l'accordaient de gré. Aussi ils l'obtinrent par l'entremise de Dumnorix, Eduen, qui avait dessein d'empiéter.

» César, informé que les Helvétiens voulaient aller chez les Santons, voisins des Tolosates, et que cette marche pourrait détruire la province romaine, laisse la garde du retranchement qu'il avait fait élever à Labienus, s'en va à grandes journées en Italie, retourne avec cinq légions par les Alpes, et les peuples de la Tarentaise, *Centrones*, du val de

Maurienne, *Garocelli*, et d'Embrun, *Caturiges*, qui s'étaient saisis des éminences pour l'arrêter, ayant été repoussés de plusieurs endroits, depuis Exilles, *Ocellum*, qui est la ville la plus proche de la Gaule citérieure, il arrive le septième jour sur les terres des Dauphinois. *Vocontii*, d'où étant entré chez les Allobroges, il conduit son armée chez les Ségusiens, en Bresse. Les Helvétiens avaient déjà passé par la Franche-Comté et étaient entrés sur les terres des Eduens, dont ils ravageaient le plat pays; lorsque les Eduens ayant envoyé des ambassadeurs à César pour avoir des secours, les Chalonnais, *Ambarri*, y joignirent leurs plaintes, et les Allobroges, qui possédaient des biens au-delà du Rhône, se sauvèrent vers César; lequel ayant appris par ses espions que les trois-quarts des Helvétiens avaient passé la Saône, et que la quatrième partie était encore au-delà de cette rivière, il part sur la troisième veille avec trois légions, surprend ceux de Zurich, les défait, les dissipe, et les réduit dans les forêts.

» Après cette attaque, César, afin de joindre plus facilement et avec plus de promptitude, le gros des troupes des Helvétiens, fait dresser un pont sur la Saône, et leur met son armée à dos. Les Suisses, surpris de cette arrivée si imprévue, ayant passé en un jour la Saône qu'ils avaient eu de la peine à traverser en vingt, lui députent Divicon, chef de la légation, pour traiter. César l'accepte, pourvu qu'ils donnent des otages, réparent les dommages causés aux Eduens et à leurs alliés, et qu'ils satisfassent les Allobroges. Divicon, ayant refusé ces conditions, se retire.

» Le lendemain, les Helvétiens changent leur camp. César les suit et envoie quatre mille chevaux levés dans toute la province et chez les Eduens, pour reconnaître le chemin que ses ennemis prendraient. Cette troupe s'étant trop avancée et ayant poursuivi le dernier escadron avec trop d'ardeur, fut battue par la cavalerie des Helvétiens, lesquels enflés de ce succès faisaient ferme souvent et escarmouchaient avec les

Romains. César les retenait et se contentait d'ôter aux ennemis le moyen de ravager. Les deux armées marchèrent ainsi quinze jours environ, en sorte qu'entre le dernier bataillon des Helvétiens et le premier des Romains il n'y avait que cinq ou six mille pas.

» Cependant, César demandait tous les jours aux Eduens le blé qu'ils avaient promis de fournir. La saison était si peu avancée, que les grains n'étaient pas encore mûrs, les champs ne fournissaient pas de fourrage suffisamment, et il ne pouvait se servir du blé qu'il avait dans ses bateaux sur la Saône, parce qu'il ne voulait point abandonner les Helvétiens qui en avaient éloigné leur marche. Sur les diverses remises des Eduens de fournir les convois promis, il s'en plaint aux principaux d'entre eux qu'il assemble, et découvre par le discours de Liscus, leur vierg¹, que Dumnorix, frère de Divitiacus, en était cause, et qu'il avait résolu de détruire les Romains par la famine. César fait connaître à Divitiacus que Dumnorix méritait la mort pour sa trahison; il lui pardonne néanmoins à la prière et à la considération de Divitiacus. — Le même jour, les coureurs rapportent que l'ennemi était campé auprès d'une montagne, à huit mille pas du camp de César. Il fait reconnaître cette montagne qu'on lui dit être de facile accès; il commande à Labienus d'en occuper le sommet, ce qu'il fait à la pointe du jour sans être découvert et se porte à cinq mille pas des ennemis. Considius, envoyé pour reconnaître l'état des choses, vint à toute bride dire à César que les Helvétiens s'étaient saisis de la montagne que Labienus devait occuper. César se retire sur une colline prochaine et met son armée en bataille. Labienus l'attendait toujours pour combattre suivant ses ordres, lorsque le jour étant levé on reconnut que les Romains étaient maîtres

¹ C'était une opinion reçue au xvii.^e siècle que le mot vierg, qui servait à désigner le maire de la ville, n'était qu'une modification du mot *vergobretus*, employé par César pour signifier le premier magistrat des Eduens.

de la montagne, et que l'ennemi avait décampé. Il le suit et campe à deux mille pas de lui.

» Le lendemain, comme il n'y avait plus que deux jours et qu'il fallait livrer du blé aux soldats, et qu'il n'était éloigné de *Bibracte* environ que de dix-huit mille pas, pour pourvoir à la subsistance de son armée, il change de route, quitte les Suisses et va droit à Bibracte, — *oppidum longe maximum ac copiosissimum*.

» Les Helvétiens informés de cette nouvelle par des fugitifs, croyant, ou que la peur tenait les Romains, ou que la faim les contraignait à la retraite, tournèrent face et commencèrent à les harceler. César se retire sur une colline, dispose ses troupes et les attend. La bataille est baillée, les Suisses défaits, qui marchèrent toute la nuit sans se reposer, et arrivèrent sur les terres des Lingons le quatrième jour après la bataille.»

J'ai cru être obligé de déduire au long tout ce voyage, afin de montrer que Bibracte est Autun par sa situation. Car du lieu de la bataille de César avec les Suisses ¹, il n'y avait jusqu'à Bibracte que dix-huit mille pas, qui font en tout six lieues, si on donne trois mille pas à la lieue, et douze lieues gauloises si on la met de quinze cents pas. — Suivant Ammien Marcellin, livre seizième ², parlant de l'empereur Julien, conquérant des Gaules, on comptait du lieu où les aigles romaines partirent, jusqu'au retranchement des Barbares, quatorze lieues qui veulent dire vingt et un mille pas, d'où on suppose la lieue à quinze cents pas. — Mais Jornandès, qui vivait sous Justinien, lève tout le doute,

¹ Voir à la fin de l'ouvrage de nouveaux éclaircissements, destinés à fixer le lieu où fut livrée cette grande bataille, tirés des Mémoires de la Commission d'antiquités de la Côte-d'Or, tome I, page 231. (E)

² A loco unde romana promoti sunt signa, adusque vallum Barbaricum, quarta leuca signabatur, et decima, id est, unum et viginti millia passuum.

lorsqu'au chap. 16, *de Reb. Goth. ad Castalium*, il écrit que la lieue gauloise est de quinze cents pas.¹

Mais certes il faut entendre ces passages suivant les temps auxquels ils ont été écrits; car l'expérience nous apprend qu'il faut compter les lieues à trois mille pas²; et cela supposé, il faut dire que lorsque César quitta la poursuite des Suisses et qu'il n'était éloigné de Bibracte que de dix-huit mille pas, qu'il était à Moulins ou à Nevers, les dix-huit mille pas ne pouvant faire qu'une journée de marche jusqu'à Autun. Si on fait réflexion sur l'avis que donne Vegèce, *de Re milit.* lib. 1, cap. 9, comme il faut exercer les soldats nouvellement enrôlés à la marche militaire; qu'il les faut accoutumer par un exercice assidu à marcher promptement et d'un pas égal, en sorte que, dans la marche ordinaire de l'armée, ils puissent faire vingt mille pas en cinq heures d'été, et vingt-quatre mille pas en autant d'heures lorsqu'il faut doubler le pas; puisque ces milles ne doivent être estimés que six lieues qu'on devait faire en cinq heures, quoique, selon Ulpien qui vivait sous les empereurs Sévère, et Bassianus en la loi première, — *si quis cautionib. judic. sist. caus. fact. non obtemp.*, — la journée d'un homme qui doit comparaitre à une assignation est estimée par les jurisconsultes à vingt mille pas. — Tant il y a que les dix-huit mille pas du temps de César, les vingt mille du temps de Vegèce et d'Ulpien, ne faisaient qu'une journée, dans laquelle César devait arriver à Bibracte pour y distribuer le blé aux soldats; tellement que, soit qu'on prenne les dix-huit mille pas pour six lieues ou pour neuf, il faut conclure que César ne pouvait être que chez les Boïens, c'est-à-dire vers le Bourbonnais qui est le plus court pour aller en Xaintonge, où les Suisses destinaient de s'établir. Ce qui ne peut

¹ Leuca gallica mille et quingentorum passuum quantitate metitur.

² Suivant Danville, — *Notice de l'ancienne Gaule*, 1766, page 9, — les mille pas romains équivalaient à 756 toises ou 1500 kilomètres.

être appliqué à Beuvray qui est éloigné d'Autun de quatre lieues, tirant du côté de Nevers, et qui, par conséquent, aurait été à vingt-sept mille pas du lieu d'où César retournait.

Il est encore à remarquer que, supposé que Beuvray fût Bibracte, il s'ensuivrait que *Augustodunum*, Autun, aurait succédé à la ruine de Bibracte, et que les historiens, qui sont fréquents en ce temps, n'auraient pas manqué de nous apprendre à quel empereur elle devrait sa naissance : les itinéraires, même celui d'Antonin, auraient conservé le nom ancien de Bibracte en quelques endroits, puisque les grands chemins qui y auraient conduit, subsisteraient, comme ils subsistent encore vers Autun.

Ce silence des historiens et des itinéraires est une preuve presque concluante qu'Autun est véritablement l'ancienne Bibracte. Si on considère que l'Itinéraire d'Antonin ⁴ marquant le chemin de Rome dans

' A LUGDUNO	LYON	M. P.
Assa Paulini	Anse	xv.
Lunna ⁴	Belleville	xv.
Matiscone	Mâcon	xv.
Tinurtium	Tournus	xix.
Cabillono	Chalon-s.-Saône,	xxi.
Augustodunum	Autun	xxxiii.
Sidolocum	Saulieu	xxvii.
Aballone	Avallon	xxxiiii.
Autesiodorum	Auxerre	xxxiii.
Eburobrica	Brinon	xviii.
Tricasis	Troyes	xxxiii.

⁴ La véritable position de ce lieu vient d'être déterminée par M. d'Aigueperse (Recherches sur l'emplacement de Lunna, et sur deux voies romaines traversant la partie nord du département du Rhône. — Lyon, 1844.)

la Gaule, et désignant les villes les plus célèbres, marque de Chalon à Autun, *Cabillono*, *Augustodunum*, 22 lieues, la table de Peutinger, 21 lieues, il faut entendre cette supputation des lieues gauloises. c'est-à-dire chacune de demi-lieue d'à présent, tellement qu'elles reviendront à dix lieues, qui est la même distance que nous comptons d'Autun à Chalon, ce qui ne peut convenir à Beuvray, qui en est distant de plus de 13 lieues.

Dans le même Itinéraire d'Antonin, il y a un titre : *de Aquitania in Gallias*, où il marque le chemin de Bordeaux à Autun, *Augustodunum*¹, trois cent soixante-quatorze mille pas, et d'Autun à Paris, *ab Augustoduno Lutetia Parisiorum*, cent quatre-vingt-sept mille pas ; ce qui se rapporte parfaitement bien en ce que dans le grand chemin de Bordeaux à Autun, il met de Bourges à Sancoins, de Sancoins à Decize, de Decize à Luzy, qu'il appelle *Alisincum*, et de Luzy à Autun, quatorze mille pas, ce qui

ITER A BURDIGALIA AUGUSTODUNUM M. P. CCLXXIV sic.	
Blavio	Blaye XVIII.
Tamnum	Talmon, suivant d'Anville . . . XVI.
Novioregum	Royan, suivant d'Anville . . . XII.
Mediolanum Santonum	Saintes XV.
Aunedonnacum	Aunay XVI.
Rauranum	Rom XX.
Limonum	<i>Postea Pictavi</i> , Poitiers . . . XXI.
Fines	Heins, suivant d'Anville . . . XXI.
Argantomago	Argenton XXI.
Ernodorum	St.-Ambroise-sur-Arnon . . . XXVII.
Avaricum	Bourges XIII.
Tinconcium	Sancoins XX.
Decidæ	Decise-sur-Loire XXII.
Alisincum	Anizi, peut-être St.-Honoré . . . XIV.
Augustodunum	Autun XXII.

revient à 7 lieues un quart d'à présent, qui est la distance que nous y comptons. ¹

Mais ce qui confirme davantage cette opinion, c'est qu'elle est suivie par tous les gens doctes : Monsieur de Thou, liv. 102 de son Histoire. Papirius Masson, en sa Description de la France par Fleuves ; Cuspinien, en l'édition des Panégyriques qu'il a donnée au public à Vienne, en 1513, et plusieurs autres, attribuent constamment à Autun la Bibracte de Jules César.

Les villes souffrent bien souvent des changements dans leur nom comme dans leur existence : Autun qu'il est constant, par les passages d'Eumène et d'Ammien Marcellin, avoir été ruiné plusieurs fois, a eu divers noms. Dans César, Bibracte est appelée *Civitas Ædua*; « les Beauvoisiens ont toujours été dans la fidèle alliance et amitié avec la cité d'Autun. » ²

Eumène l'a dénommée *Julia, Pollia, Florentia et Flavia*.

Au premier concile d'Arles tenu en 314, sous Constantin, dans les souscriptions, l'évêque Rhétice, avec Amandus et Philomusius, souscrivent de *Civitate Augustodunensium*.

¹ AB AUGUSTODUNO LUTICIA PARISIORUM M. P. CLXXXVXI . . .	sic.
Alisincum	Anisy XXII.
Decetia	Decise-sur-Loire XXIII.
Nevirnum	Nevers XVI.
Condate	Cosne XXIV.
Brivodurum	Briare XVI.
Belca	Bouzi XV.
Genabum	Orléans XXII.
Salioclitā	Saclas XXIII.
Luticia	Paris XXIII.

² Bellovacos omni tempore in fide atque amicitia civitatis Æduæ, fuisse.....[lib. 2 *De Bello gallico*.]

Aymoin, livre premier, chapitre 5, cite Autun que Jules César nomme *Ædua*, — *Augustidunus quam Julius Æduam nominat*, — et dans l'Histoire ecclésiastique d'Hugues de Sainte-Marie, moine de St.-Benoît-sur-Loire, *Ædua*, qui est Autun, est dans le dénombrement des villes opulentes de la province Lyonnaise ¹; et au Chronique de Fontenelle, ad ann. 852, la flotte de Sidroc et Geoffroy, chef des Danois, entra chez les Séquanais et vint jusqu'à Autun. ²

Dans la vie de saint Eloy, évêque de Noyon, écrite par Audoinus, archevêque de Rouen sous Clovis II, on raconte comment un hérétique d'outremer, chassé de son pays, étant venu ès Gaules, se transporta en la cité des Eduens, qu'on appelle aujourd'hui Autun. ³

Dans la Chronique de Robert, moine de St.-Martin d'Auxerre, — *Civitas Ædua quæ Augustodunum*, — et Sidonius, liv. 5, en son Eptre 18, témoigne sa joie à Attalus de ce qu'il a été choisi comte d'Autun.

Elle est aussi nommée *Augustidunum* dans les Capitulaires de Charlemagne, ann. 2, — *Inde vero ad Augustidunum*. — La vie de saint Léger nous apprend ses occupations à instruire son peuple dans Autun. ⁴

Outre ce passage, voici une preuve sensible du nom d'*Augustidunum*; c'est une monnaie chrétienne qui est d'or, et que j'ai en mon cabinet, où je conserve un des plus considérables amas de médailles antiques

¹ *Urbes in provincia Lugdunensi multæ et opulentæ, Ædua quæ et Augustidunus.*

² *Classis Sidroc et Godefridi, ducum Danorum, 1 id. octobris Sequanam ingreditur et usque Augustodunum accidit.*

³ *Quidam hæreticus, pulsus a partibus transmarinis in Gallias venit, mox se conferens ad civitatem quæ olim Ædua autem Augustidunum vocatur.*

⁴ *Æduæ civitati te præsidere cœpisse libens atque cum gaudio accipi. — Leodegarius instaurandæ plebi suæ intra urbem suam Ædnam sive Augustidunum intentus erat.*

qui soit en France, des plus rares desquelles et des pierres précieuses qui sont gravées je ferai part au public dans peu, en un discours qui découvrira aux historiens et aux antiquaires plusieurs curiosités inconnues.



Cette monnaie d'or représente d'un côté une tête ornée d'une coiffure et que j'estime être celle du monétaire Iphidorus qui avait fait frapper cette monnaie. A l'entour de cette tête on lit ces mots : AVGVSTIDVNO FIT, et au revers : IPHIDORVS MONET.

J'ai une pareille preuve à celle-là, qui signifie qu'Autun a aussi été appelé *Augustedunum*. La monnaie d'or représente également une tête coiffée d'un bonnet gothique, à l'entour de laquelle est écrit AVGVSTEDVNO; au revers il y a une croix, et de chaque côté une lettre solitaire qui est A de l'un, et C de l'autre; que sans conjectures ni divination on peut dire être une imitation du CONOB des médailles du Bas-Empire et signifier AVGVSTODVNI CVSA ¹, et au circuit de la médaille, MAGNOALDVS M. (monetarius.)



De savoir en quel temps et de quel prince ces monnaies sont, c'est ce que j'ignore et que je tiens impossible pouvoir être découvert. Il me suffit de remarquer qu'il résulte de ces pièces qu'il y a eu à Autun une monnaie en laquelle l'argent et le cuivre aussi bien que l'or étaient frappés pour le commerce des Autunois.

Frédégaire, en sa Chronique ² qui finit à 761, écrit que *Wafarius*, Gaifer, ayant soulevé contre Pépin plusieurs comtes, fit marcher

¹ Ou plutôt CIVITAS. Voir la suite des monnaies d'Autun à la note (F).

² Clam hostiliter omnem exercitum suum transmisit, et totam regionem illam, id est Augustidunensium, usque ad Cavallonem cremavit.

secrètement son armée du côté de l'Autunois, et ravagea tout le pays jusqu'à Chalon.

La vie de saint Austregesile, archevêque de Bourges, nous apprend que Varnier, homme très cruel, ayant fait à Bourges de grandes exactions au nom du roi Thierry II, se résolut d'aller à Autun pour en perdre l'évêque; — et celle de saint Colomban porte que ce saint passa par Besançon et Autun pour aller au château de Chalon. ¹

L'histoire, sous Childéric II, parlant de saint Prix, — *de sancto Prejecto*, — remarque que les évêques furent contraints par le roi de s'assembler en la ville des Eduens ². — Enfin, saint Hiérosme l'appelle *Augustodunum*, — et les actes de l'empereur Louis le Pieux, ramassés par un anonyme, ad ann. 834, disent de même. — Lothaire son fils prit son chemin de Chalon à Autun qui est le nom qu'on lui donne constamment aujourd'hui ³. Tellement que de tous ces passages il résulte qu'Autun, *Augustodunum*, indiqué par *Ædua Civitas*, par les auteurs, de siècle en siècle, comme par César, est véritablement l'ancienne Bibracte.

Il y en a qui croient qu'Autun a été appelé *Aurelianum*, de l'empereur Aurélien, qui, selon Vopiscus et Victor, traversa toutes les Gaules et bâtit Dijon, selon Grégoire de Tours, liv. 3, chap. 19. Il rétablit aussi Autun qui avait souffert de grandes disgrâces et calamités au temps approchant l'empereur Gallien. Quelques-uns le croient ainsi, appuyés sur les passages de Petrus Equilinus, livre 8, chap. 16, par lesquels il est dit que les saints Andoche, Thyirse et Félix souffrirent le martyre à

¹ Augustodunum ire instituit, ut ejus loci episcopum perderet. —

Per urbem Bisuntionum Augustudunumque ad Cavallonem castrum pervenit.

² Pontifices vel sacerdotes in Æduorum urbe, ob regiam potestatem conglobati fuerunt.

³ Lotharius ejus filius a Cabillono iter suscepit ad Augustodunum.

Orléans, que constamment le martyrologe de Bède, d'Osuard et Adon marquent *Augustoduno* et Pierre le Vénéralle. ¹

Et sur ce que Aymoin, liv. 4, chap. 39, écrit qu'Aurelianos était la capitale de la Bourgogne, — *Augustodunum, caput gentis*, — de même que Tacite, au liv. 5 de ses Histoires, avait dit qu'Autun était la capitale du pays.

Elle a été décorée de plusieurs titres avantageux. Pomponius Mela, liv. 3, chap. 2, parlant de la Gaule cheveluè, compte Autun chez les Eduens pour une ville très opulente, et la met à la suite de Trêves. — *Urbs opulentissima, in Treviris Augusta, in Æduis Augustodunum*. — Henri, moine d'Auxerre, qui vivait l'an 880, sous Charles le Gros, liv. 4 de la Vie de saint Germain, décrivant Autun comme l'émule de la gloire et de la grandeur de Rome, l'honore du titre de Rome celtique :

« Celtica Roma dehinc voluit meruitque vocari. »

Guillaume le Breton, en son poème intitulé *Philippis*, liv. 4, qui est un ouvrage abrégé de Rigordus, des gestes de Philippe-Auguste, racontant comme ce roi dompta Hugues, duc de Bourgogne, et rétablit l'immunité des églises qu'il opprimait, dit que ce duc s'opposa au roi avec une armée composée de vaillants soldats qui étaient Autunois :

Belligerisque viris, quos Divio nobile castrum,
Ædua quos mittit, urbs antiquissima, plena
Divitiis, multisque tumens legionibus olim.

Et enfin elle a toujours été considérée tellement, que Botero, en ses relations, rapporte que François I.^{er} l'appelait la Rome française.

¹ Andochius, Thyrsus et Felix martyres apud Aurelianum passi sunt. Tractatu contra Pitrobrusianos hæreticos, contra quod dicunt basilicas vel altaria fieri non debere. Æduæ Andochius.....

CHAPITRE IV.

Représentation de la cité d'Autun, tant ancienne que moderne, de la structure des murailles, tours et portes, fontaines et aqueducs.

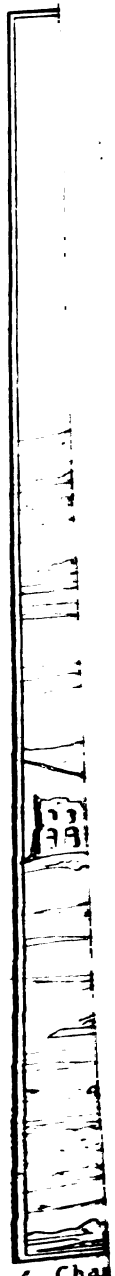
Des descriptions ci-dessus il est facile de conjecturer quelle était la grandeur et l'étendue de la ville d'Autun. Néanmoins, comme les choses qui se soumettent aux sens se connaissent avec plus de certitude et de satisfaction, j'ai donné deux plans de la ville d'Autun : le premier, de l'ancienne, tracé sur les conjectures qui résultent des auteurs¹, et celui de la moderne, sur un dessin fait il y a près de soixante ans.

Quant à la structure des murailles, elle est propre et particulière aux grandes villes des Gaules, et prouve non-seulement l'antiquité d'Autun, mais encore que Bibracte est Autun, puisque César, en ses Commentaires, décrivant les murailles de Bourges, dit que celles des



villes des Gaules sont composées de poutres posées droites et dans une distance égale, et qui se soutiennent par des quartiers de pierre qui

¹ Ce plan n'a pas été retrouvé.



A. Char

i
t
c
c
a
d
c

vil
dis

remplissent l'espace qui les sépare. Cette construction, qui garde une juste symétrie dans la disposition des rangs de pierres et de poutres¹, non-seulement n'est pas désagréable à l'aspect, mais est encore d'une très grande utilité pour la défense des villes; car les pierres protègent le mur contre l'incendie et le bois contre le bélier.

Hottoman, en ses Notes sur César, en a baillé un portrait, auquel, si l'on considère les murailles d'Autun, on découvrira d'abord qu'elles ont un parfait rapport ensemble, excepté qu'elles sont entièrement de petites pierres carrées. Elles sont d'une hauteur extraordinaire, d'une épaisseur étonnante, d'une solidité que les années n'ont pu ébranler, et d'un ordre merveilleux. Les pierres sont recherchées et choisies, taillées en carrés, égales en grain, en largeur, épaisseur et grandeur, ayant environ un demi-pied en carré, posées de même assiette et d'un même ordre, à la réserve toutefois des angles (écarriés), dont les pierres sont plus larges et plus épaisses pour en soutenir la liaison qui est si juste et forme une structure si unie, que les murailles paraissent n'être qu'une seule pierre; en sorte que le bélier n'avait

¹ Muris autem omnibus gallicis hæc fere forma est. Trabes directæ, perpetuæ in longitudinem, paribus intervallis distantes inter se binos pedes, in solo collocantur: hæ revinciuntur introrsus, et multo aggere vestiuntur. Ea autem, quæ diximus, intervalla grandibus in fronte saxis effarciuntur. His collocatis et coagmentatis, alius insuper ordo adjicitur, ut idem illud intervallum servetur, neque inter se contingant trabes, sed paribus intermissæ spatiis, singulæ singulis saxis interjectis, arte contineantur. Sic deinceps omne opus contextitur, dum justa muri altitudo expleatur.

Hoc cum in speciem varietatemque opus deforme non est, alternis trabibus ac saxis, quæ rectis lineis suos ordines servant; tum ad utilitatem et defensionem urbium summam habet opportunitatem; quod et ab incendio lapis, et ab ariete materia defendit, quæ perpetuis trabibus pedes quadragenos plerumque introrsus revincta, neque perrumpi, neque distrahi potest.

[*De Bello gallico*, lib. vi, cap. 23.]

aucune prise pour les enfoncer, ainsi qu'on peut reconnaître de cette représentation. ¹



Ceux du pays appellent ces pierres des pâturaux, sans que j'aie pu découvrir la raison de cette dénomination, quelque soin que j'aie pris de m'en informer.

Ces murailles sont accompagnées de trente-sept tours, de deux cents qu'on y comptait autrefois; les unes carrées, les autres octogones, et

¹ Nous donnons ici la vue de la tour du château de Riveau dont la base est romaine. Ce monument remarquable était encore inédit.

les autres rondes ¹, disposées de l'une à l'autre dans une distance égale de cinquante pas, et toutes de même ordre et composition que les murailles; d'où il faut conclure que c'est avec raison que César a qualifié Autun sous le nom de Bibracte, *oppidum maximum*, les anciennes villes de la Gaule ayant entre elles une parfaite ressemblance pour leur bâtisse aussi bien que pour leur situation, le château étant placé sur une éminence qui commande à toute la ville basse, selon la façon des Gaulois qui choisissaient des lieux élevés pour y bâtir leurs villes; de laquelle coutume la place où l'église cathédrale est située a retenu le nom de Terreau, qui signifie un lieu rehaussé (G).

Le château était séparé du reste de la ville par une muraille, dont les vestiges se voient encore, en sorte qu'il faisait comme une ville distincte, attendu qu'on y entrait par deux portes, comme par quatre dans la ville. Les fondements de l'une de ces portes se découvrirent il y a quelque temps auprès de la porte qu'on appelle des Bancs; l'autre porte était placée entre deux grandes tours en un lieu appelé Riveau; et ce château n'est pas si peu considérable que son circuit ne fût de 2250 pas, d'une situation forte par la nature et par l'art; ce qui a donné à Strabon, livre quatrième de sa Géographie, d'appeler Autun *Φρούριον Βίβρακτα, castrum Bibracte*.

Ces marques sont sensibles pour établir la magnificence d'Autun et lui acquérir sans contredit le titre de Bibracte; on en sera mieux encore persuadé par ce qui suit des portes de la ville qui servaient d'ornements aux quatre entrées. Eumène, en son Panégyrique, dit qu'il y en avait plusieurs, sans toutefois en spécifier le nombre, lorsqu'il décrit

¹ A en juger par les tours qui sont encore debout, et par les vestiges de celles qui ont été détruites, on reconnaît aisément qu'il n'y avait que des tours rondes, et que celles ayant une autre forme sont de construction moderne, ce que l'auteur n'avait pas cherché à approfondir.

l'extrémité en laquelle les Autunois furent réduits, étant assiégés par les Bagaudes qui les contraignirent par famine d'abandonner leurs portes, lesquelles furent brisées et renversées par ces barbares. Je tâcherai cependant d'en remarquer les ruines.

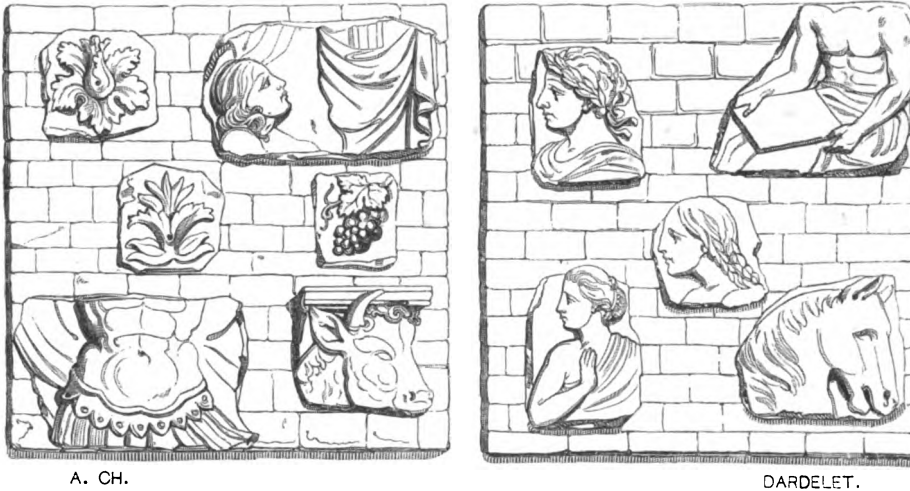
La première, posée à l'orient d'hiver, est dite vulgairement la porte des Marbres, à cause qu'elle en est ornée magnifiquement. La quantité de piliers, colonnes et corniches qui y ont été déterrés et transportés dans les maisons de M. l'abbé Jeannin en sont une conjecture pressante, qui est secondée par la tradition des anciens Autunois, continuée jusqu'à nous, que les ruines de cette porte ont fourni les matériaux dont on a bâti le parvis de l'église de Saint-Lazare, qui est encore appelé *les Marbres*.

La structure en était superbe, accompagnée de deux tours formées en demi-lune qui en défendaient l'entrée, ainsi qu'on l'a reconnu par la découverte de leurs fondements qui répondent à l'aspect vers la montagne de Montjeu, que le panégyriste remarque : tellement qu'il la faut présupposer pour être très magnifique, si on considère les grands chemins qui y conduisent de Chalon à Autun, qu'elle servait d'avenue à l'Italie, par laquelle les consuls, les présidents de province et les empereurs, et entre autres Constantin, firent leur entrée ¹. De quelques fragments ramassés on a bâti une nouvelle porte des Marbres, dont

¹ Cette entrée principale d'Autun, qu'on devait appeler porte Impériale ou de Rome, conduisait à celle de Sens par une large rue en ligne droite, pavée d'énormes et épais blocs de granit, qui, malgré leur coupe constamment irrégulière, s'assemblaient parfaitement. Cette rue, longue d'environ 1375 mètres, était bordée de trottoirs répondant aux portelles latérales des grandes portes. On voit encore à découvert, à l'extrémité de la rue des Marbres, une partie bien conservée de ce grossier mode de pavement celtique qu'on ne retrouve qu'à Autun, et les fouilles effectuées à diverses époques en ont fait reconnaître d'autres portions sur la même ligne droite.

On voit encore les pieds droits de cette porte dans la maison du jardinier construite

j'ai cru devoir donner le crayon, parce qu'il y a quelques antiquités enchâssées.



La seconde porte qui regarde l'orient d'été est appelée la porte St.-André, à cause que de l'une des tours qui la flanquaient, et qui servait de temple aux païens, les Chrétiens ont fait une église dédiée à saint André. ¹

près de l'épaulement du bastion de la Jambe-de-bois, et ce bastion a été élevé avec les débris de cette porte.

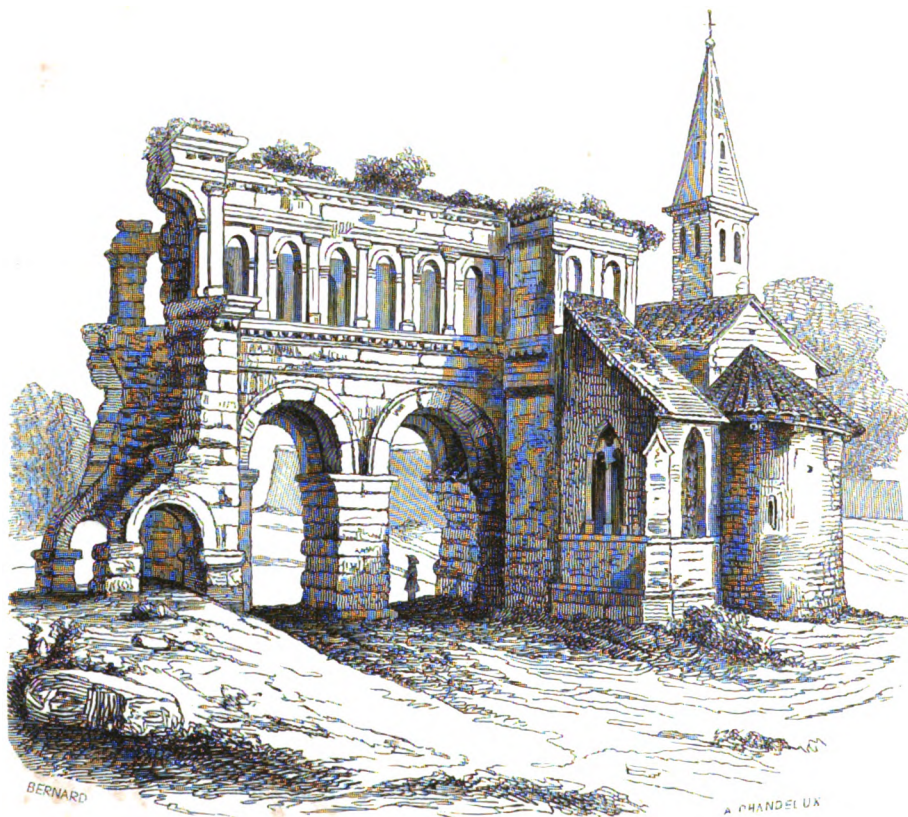
Au reste, cette issue devenait inutile, lorsqu'au milieu du siècle dernier on ouvrit la route du Pont-l'Evêque. La porte que nous connaissons sous le nom de porte des Marbres et qui vient de disparaître, ne datait que de cette époque.

Un des comptes de la ville de 1636 montre que l'ancienne porte de ce nom était fermée par un pont-levis.

¹ Celle des tours antiques dont Edme Thomas fait mention et qui existe encore, se prolonge en arrière en un bâtiment carré assez étendu, qui devait être destiné au logement des troupes ou à servir de magasins.

La porte St.-André s'ouvrait sur la voie romaine tirant à Besançon, d'où, à cinq kilomètres d'Autun, bifurquait celle conduisant à Alise et Langres.

L'ouvrage est ionique à doubles arcades, garni de deux grandes portes et de deux moindres à côté, embelli de pilastres et de fenêtres (en travées) percées au premier et au second étage, bâti de grandes pierres liées de crampons de fer, lesquels ayant quitté par le temps, l'ouvrage se soutient par son poids et sa pesanteur. La figure que j'en donne satisfera pleinement le lecteur. ¹



La troisième porte, placée directement à l'opposite de celle de St.-André, est entre le midi et l'occident d'hiver et s'appelait la porte

¹ On peut remarquer que cette porte n'a jamais été achevée dans ses détails. Sa plus grande dégradation provient d'un incendie et de l'éclat de la foudre.

des Druides ¹, parce qu'elle conduisait à la montagne dite Montdru ; elle a souffert des effets de la barbarie, de même que la porte des Marbres. Il en reste seulement des pierres des grands chemins qui y aboutissaient, et les vestiges d'une tour demi-ronde, enceinte d'une autre tour fort haute et carrée ², entr'ouverte de deux grands arcs extérieurs. Dans l'une et l'autre de ces tours, il s'est trouvé plusieurs niches à mettre des idoles, d'où l'on présume que c'était un temple, comme la tour qui accompagne la porte de Saint-André, consacré

¹ Cette dénomination de porte des Druides vient du nom de Mont-Dru, donné on ne sait depuis quelle époque, à une montagne voisine. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à cette issue de la ville existait une porte antique correspondant à la porte St.-André ou de Langres. Elle conduisait à la Loire et au centre des Gaules par les voies romaines passant à Toulon ou à Bourbon, indiquées dans les itinéraires. Aujourd'hui on nomme cette issue porte de Parpas. Le monument est détruit depuis longtemps ; mais M. Desplaces de Martigny a fait pratiquer des fouilles qui ont amené la découverte de ses fondations. Ce que dit ensuite Edme Thomas s'applique à une autre porte située à l'entrée de la voie qui conduisait à l'amphithéâtre. Cette voie a été reconnue par la Commission des antiquités en 1842.

² On donne à cette construction gallo-romaine encore debout le nom de tour de Minerve ; mais cette dénomination, quoique traditionnelle, n'est appuyée sur aucun fait ; car les chartes anciennes ou modernes, donnant des détails sur ce qui intéressait le monastère de St.-Andoche, gardent le plus profond silence sur l'existence de ce monument curieux. La seule considération qui pourrait faire admettre que là, ainsi que l'indique Edme Thomas, il y eut un temple, c'est qu'en général les emplacements ayant servi au culte des faux Dieux, étant restés dans le domaine public, ont été abandonnés aux Chrétiens pour y établir les églises ou les monastères. — C'est ainsi que les couvents de St.-Martin, de St.-Jean-le-Grand et de St.-Andoche ont dû remplacer des temples païens à Autun.

On a des raisons de croire que la maison à gauche en entrant à St.-Andoche est celle où naquit saint Symphorien, glorieux martyr d'Autun.

ensuite par les Chrétiens à St.-Andoche, autrement la tour de Minerve, dont voici la représentation. (■)



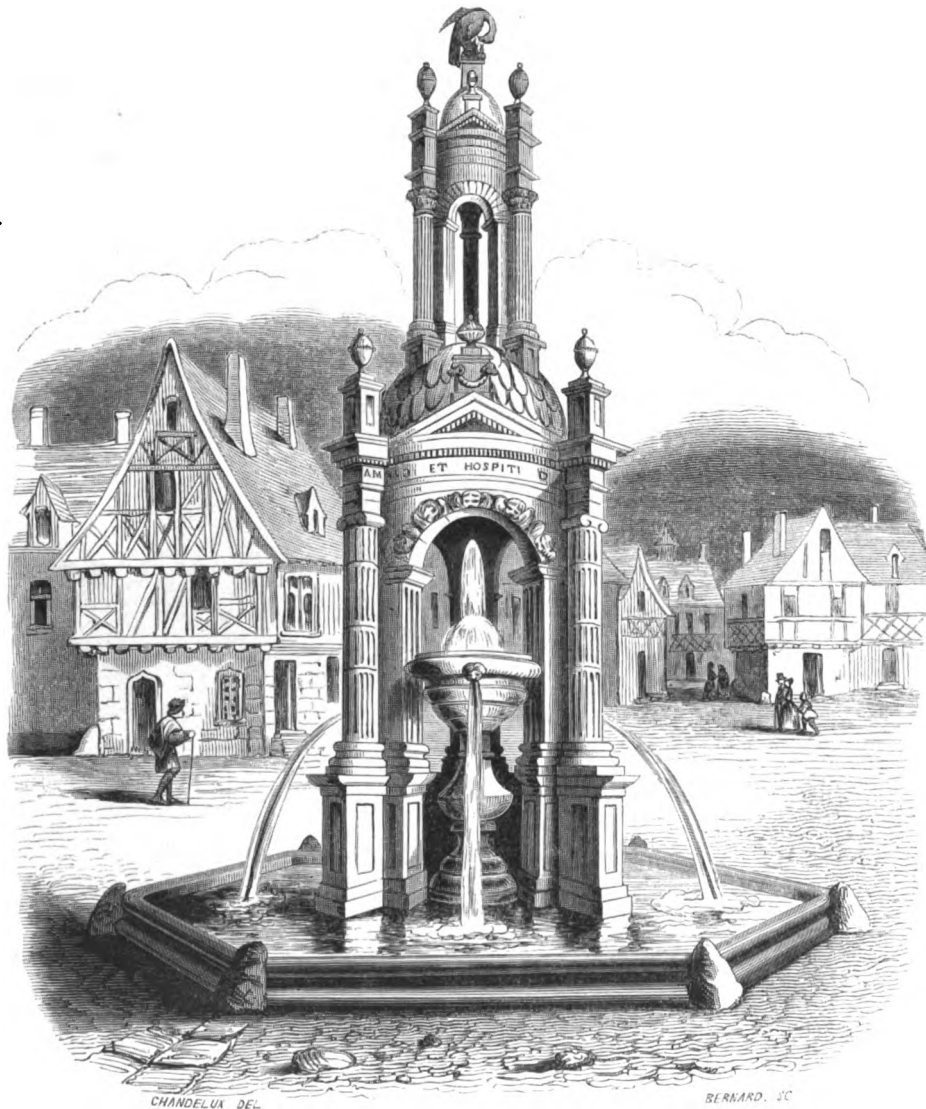
La quatrième porte entre la bise et l'occident a pris son nom du voisinage de la rivière d'Arroux et se nomme la porte d'Arroux. Elle est antique et assez entière, d'ordre corinthien ; les pierres qui la composent sont d'une grosseur prodigieuse ; les bases en paraissent quatre pieds hors de terre. Le second étage est relevé de huit colonnes, restantes de douze qui l'embellissaient. Elles sont en forme de pilastres cannelés, revêtues de leurs chapiteaux et de leurs plinthes, comme dans les voûtes les feuilles d'acanthé, astragales et autres ornements d'architecture sont nettement et artistement travaillés.

Cette porte est à double rang : entre les deux étages paraissent les corniches, les frises, les architraves et les modillons. Entre les arcades des deux rangs, dans le plat, il y a une galerie pour la commodité de ceux qui levaient ou baissaient les grilles des portes. Le troisième étage, qui est le couronnement de l'œuvre, se présume très magnifique par sept colonnes voûtées en arcades et percées à jour en forme de balustre, le temps et les Barbares ayant enlevé le reste à la postérité. Mais on jugera mieux de ce que c'est par le portrait.



Après cela il n'y a qu'à observer que ces quatre portes divisent également la ville en quatre parties, étant tirées à lignes droites, à des aspects et distances égales : tellement que le portail des Marbres conduit à celui d'Arroux par un chemin de grandes pierres qui servent de pavé, et celui de St.-André regarde le portail de St.-Andoche.

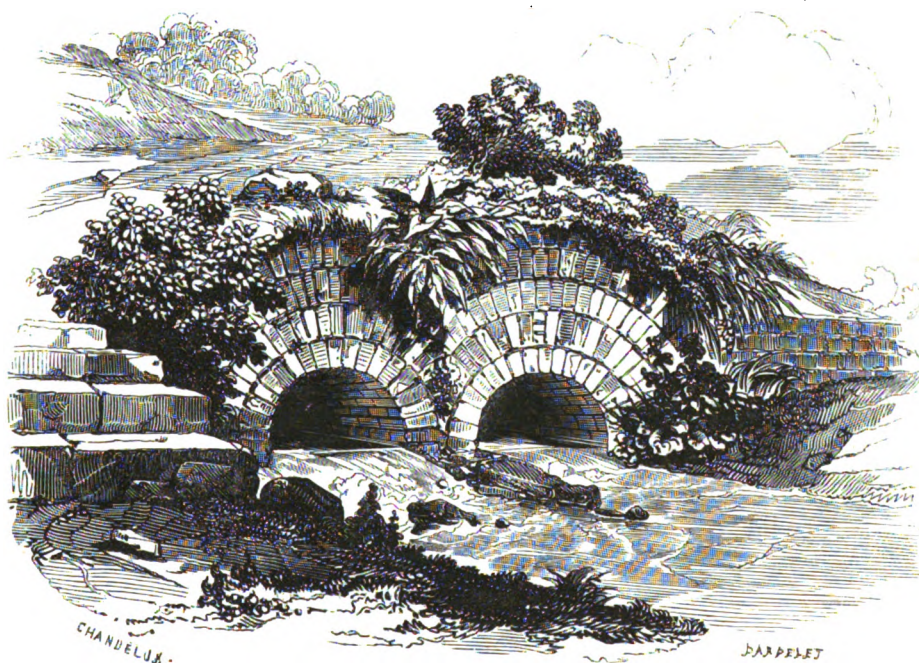
Tout ce qu'on peut désirer pour l'embellissement et la commodité d'une grande ville se rencontre dans Autun : les fontaines y sont encore en abondance, qui arrosent tous les quartiers de la ville et la rendent



nette par leurs eaux argentines et très bonnes à la santé. Elles restent au nombre de huit, dont celle qui est au-devant de l'église cathédrale

est magnifique, jetant l'eau à gros bouillons par sept tuyaux qui font une cascade agréable.

Il y avait autrefois beaucoup d'autres fontaines outre ces huit, mais elles se sont perdues par la négligence des magistrats. Cela se justifie par les divers aqueducs qui se découvrent tous les jours en fouillant la terre, lesquels sont d'une admirable composition; ils sont d'une brique aussi dure que la pierre et portés l'un sur l'autre par un artifice surprenant.



Entre tous ces aqueducs, il s'en est trouvé un très superbe du côté de la porte St.-Andoche, composé de grandes pierres d'une grosseur et longueur extraordinaires, et supporté par des colonnes, qui conduisait les eaux dans le quartier de la cité qui est en bas, à comparaison du reste, et qui devait venir des montagnes voisines éloignées de plus d'une lieue. Cet aqueduc s'est trouvé couvert sous terre, ce qui peut faire

dire d'Autun comme de Rome, qu'il a été enseveli dans ses ruines plusieurs fois (1).

On trouva proche de ces aqueducs une louve de pierre blanche allaitant deux enfants, qui fut brisée en la tirant de terre, et qui, par les trous dont elle est percée au milieu, fait connaître qu'elle a servi à quelque portique. Voici le crayon des fragments qui en restent :



Je ne puis encore retenir ici les transports de mon indignation contre les magistrats d'Autun qui ont souffert la dissipation de ce rare monument de l'antiquité, en l'appliquant à leur usage et utilité particulière..... *O tempora! o mores!*



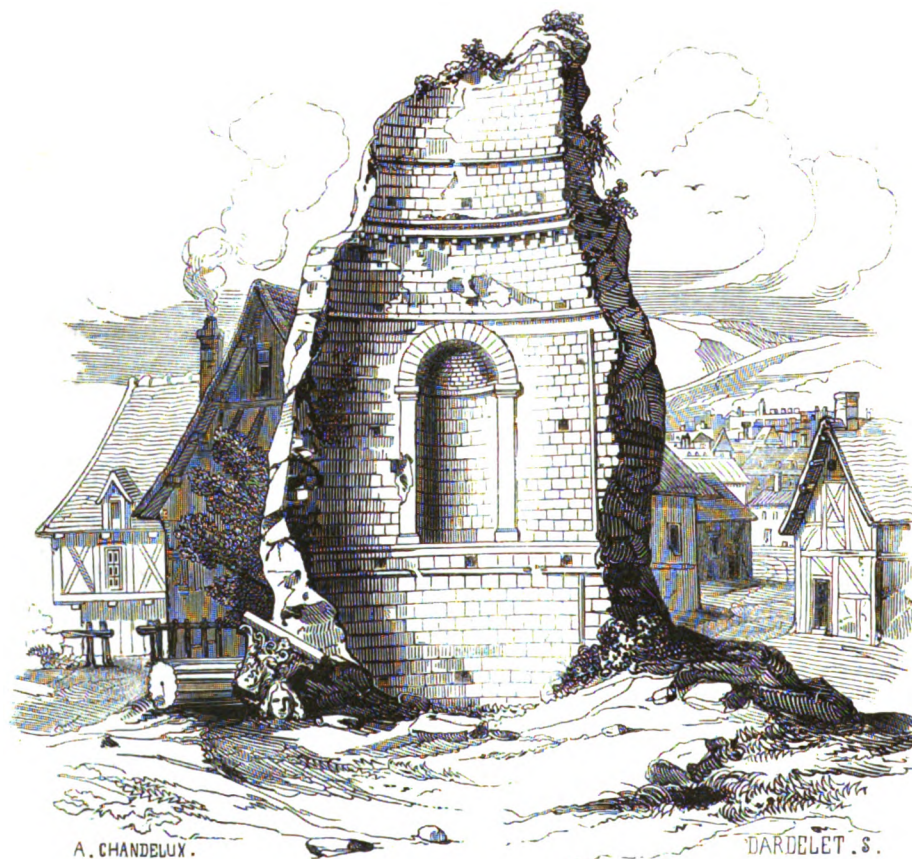
CHAPITRE V.

Des temples qui sont dedans et dehors la cité d'Autun.

La grandeur des villes n'est connue à la postérité que par les marques anciennes qu'elles conservent. Leurs ruines sont vénérables et leur acquièrent plus d'estime et d'admiration qu'à celles dont la nouveauté donne de l'agrément. Autun, entre les villes de France, est la plus renommée, principalement pour les temples, dont les ruines subsistent à présent.

Dans la cité, il y avait, au rapport d'Eumène, en sa Harangue pour la restauration des écoles, plusieurs beaux temples, — *Fana longe omnium in hac urbe pulcherrima*, — et entre autres celui dédié à Apollon, qu'il place presque au milieu de la ville en parlant du temple d'Hercule : — *Opus istud redditur illustrius, quod præcipuo est loco positum, quasi inter ipsos oculos civitatis, nimirum inter Apollinis templum atque capitolium*. — Cette désignation nous conduit en la grande rue tirant de la porte des Marbres à celle d'Arroux, dans laquelle se trouvent de grandes ruines d'un édifice de forme ronde, dont l'entrée était vers l'occident. Il est resté un pan de muraille d'environ trente pieds de haut, dans lequel on voit une niche d'une vaste et haute contenance, où était posée vraisemblablement la statue d'Apollon, laquelle se taillait de marbre blanc et d'une grandeur au-delà de l'ordinaire. Cela se peut colliger d'une grosse tête de marbre blanc fort chevelue et de la moitié d'une main plus grande que le commun des hommes, qui a été découverte dans les ruines de ce temple, avec plusieurs fragments de colonnes, de

chapiteaux et de bases, qui ne pouvaient être employés qu'à un temple magnifique, tel que devait être celui d'Apollon, respecté particulièrement par les Autunois.



Et s'il est permis de former des conjectures sur les paroles d'Eumène, j'estime que ce fut en ce temple d'Apollon que Constantin victorieux d'avoir étouffé la guerre excitée en Provence par Maximien son beau-père, retourna à Autun d'où il était parti, pour rendre ses vœux et ses offrandes à Apollon pour qui il avait une vénération singulière; ce qui se prouve par les médailles qu'il fit frapper en ce temps, dans le revers

desquelles on voit un Apollon avec cette inscription : SOLI INVICTO COMITI, comme attribuant à lui seul le succès de la bataille. ⁴

Les maisons qu'on a bâties pour la commodité des habitants, sont cause que dans la cité on aurait peine à trouver les vestiges des temples qui existaient, sans le secours d'Eumène, qui nous apprend que le temple d'Hercule était proche de celui d'Apollon, — *inter Apollinis templum et capitolium*, — lequel fut réparé par l'empereur Maximien ; et entre ce temple et celui d'Apollon se voit le grand pavé ou la mattresse rue, celle des Marbres (J).

Le panégyriste continuant à décrire les temples d'Autun, place au capitolé ceux de Jupiter, de Junon et de Pallas, les uns proche les autres : — *Hic ante aras suas Jovios Herculeosque prædicari audiant Jupiter Pater, et Minerva socia et Juno placata*. — Cette situation me donne sujet de croire que les masures qui se trouvent dans un verger sur le chemin du temple d'Apollon à l'Arroux, sont les ruines du temple de Minerve. Les fondements sont de figure ronde, revêtus d'une seconde muraille séparée du temple de huit à neuf pieds, auprès de laquelle sont plusieurs restes d'un grand édifice.

Je fonde cette opinion sur deux conjectures : la première tirée de cette forme de double rond en laquelle les anciens temples de Minerve se bâtissaient, ainsi qu'on en voit un semblable à Flavigny, dédié à cette divinité ; ma seconde conjecture est appuyée sur un passage de Cicéron, en son Oraison, devant qu'il allât en exil, qui justifie qu'il y avait quelques motifs de religion de bâtir ces temples les uns proche des autres, ainsi qu'il s'observait à Rome où les temples de ces divinités sont placés au capitolé. — *Jupiter optime maxime, cujus nutu ac ditone sola terrarum gubernantur; teque particeps connubii, socia regni regia Juno* ;

⁴ En effet, les médailles de Constantin avec ce revers sont très fréquemment rencontrées en fouillant les terrains Autunois.

teque Tritonia armipotens Gorgonia Pallas Minerva, qui excellenti tumulo civitatis, sedem capitolii in saxo incolitis constitutam.

On soupçonne que dans une rue appelée encore vulgairement *Chaulchien*, il y avait autrefois un temple dédié à Anubis, comme si cette rue eût pris son nom de cette idole, Chaulchien, ou tête de chien, *caput canis* ¹. Mais on ne trouve aucune marque de ce temple. Ce n'est pas que pour fortifier cette créance il ne faille considérer que cette divinité a été très chère aux Autunois, puisqu'il y a eu des lieux qui en ont pris le nom; comme Montcenis, *Mons Canis*, et Château-Chinon, au territoire des Eduens, *Castrum Caninum*.

Personne ne révoque en doute la vénération qu'ont eue les Gaulois pour Mercure, sous le nom de *Theutatès*. Les Eduens l'avaient en un culte particulier, si vrai, qu'on trouva dans Autun, il y a 150 ans, deux autels consacrés à ce Dieu, et deux statues en bronze, dont l'une porte une couronne d'olivier sur la tête, tenant en la main droite une bourse et étendant l'index de la gauche vers la terre; et l'autre représente Mercure, les pieds ailés, attaché de l'extrémité du pied gauche à la base, semblant s'élançer en l'air. Or, il faut présumer que ces autels n'ont pas été sans temples, et que les Autunois, adonnés de tout temps aux lettres et à l'éloquence, n'avaient pas oublié de lui en bâtir un. Il suffit du témoignage du panégyriste Eumène, pour établir cette vérité, lorsque parlant d'Autun en son discours, *De restaurandis Scholis*, il l'appelle

¹ Les anciens habitants d'Autun étaient sans doute moins enclins que leurs successeurs à trouver des étymologies historiques aux noms des localités. — Ainsi, relativement à la rue Chauchien, on voit par un acte du 1.^{er} août 1296, — *q. viam publicam per quod itur de rua Chaucechien ad.....* — En 1380, elle est désignée rue *Chaulcechien*. — En 1585, compte du Chapitre, — *Pro domo que fuit Joanni d'Espoisses in vico Canino sita, vocata la Maison du forestier*. — En 1585, et pendant les deux siècles suivants, cette rue est nommée rue *Chaussechien*, ce qui n'a rien de mythologique.

l'ancien siège des lettres, — *singularem erga litteras dignationem, in antiqua litterarum sede celebremus.* — César explique fort bien ces statues lorsqu'il écrit des Gaulois, livre VI de *Bello gall.*, ch. 17: — *Deum maxime Mercurium colunt. Hujus sunt plurima simulacra: hunc omnium inventorem artium ferunt, hunc viarum atque itinerum ducem, hunc ad quæstus pecuniæ mercaturasque habere vim maximam arbitrantur.*

On trouva encore au même lieu d'où ces autels furent déterrés, une bague d'or dont le chaton est un jaspe gravé de la figure de Mercure assis sur un autel carré de tous sens, le chapeau ailé en tête, le caducée à la droite et la bourse à la gauche. Si l'on désire l'explication mystique de cette statue, le sieur Tristan, en ses Commentaires historiques sur l'empereur Marc-Aurèle, page 632 et suivantes, la fournit docte et ample.

La tradition, qui s'est conservée dans le vulgaire, semble encore indiquer un temple consacré à Jupiter, car allant de la porte St.-André à la porte St.-Andoche, on rencontre un demi-rond élevé que le peuple nomme *Jouere*, comme s'il y eût eu là un temple de Jupiter; mais certes il n'y en a aucune apparence, et j'estime que c'est plutôt un amphithéâtre pour les raisons que je déduirai au chapitre suivant (κ).

Il y a des personnes qui croient que la tour qui est proche cette porte de St.-André, et qui fait partie de l'église de ce saint, était un temple du Dieu tutélaire de la cité d'Autun¹, à l'exemple des anciennes villes d'Italie qui ont de pareils temples à l'entrée des portes. Mais on ignore qui était

¹ Cette opinion d'Edme Thomas n'est peut-être pas très fondée. Les tours qui flanquaient chacune des portes d'Autun, et les constructions à la suite du côté de la ville, étaient incontestablement, comme il a été avancé note ¹, page 37, des casernes, corps-de-garde, magasin ou fabrique d'armes. — Il est toutefois à remarquer qu'on a trouvé récemment (1844) près de la porte St.-André une figurine en bronze coiffée de la couronne murale. Nous l'avons prise pour celle du Dieu tutélaire de la cité, mais une semblable découverte a été faite à la même époque dans le village de Melin (Côte-d'Or).

ce Dieu tutélaire d'Autun. Le sieur Ladone, fameux avocat Autunois et bon poète, qui en a décrit les antiquités en vers, attribue ce temple à Hercule, que les Autunois ont révééré comme un de leurs fondateurs.

Et quant à la tour appelée de St.-Andoche à cause de l'église dédiée à ce saint qui l'avoisine, et nommée la tour de Minerve par le peuple, elle était véritablement un temple, lequel se voit encore presque tout entier, ainsi qu'il est représenté au chapitre iv ci-dessus ; et afin qu'on ne doute point de cet allégué, tous les anciens titres de l'abbaye de St.-Andoche indiquent cet ouvrage antique sous le nom de tour de Minerve. ¹

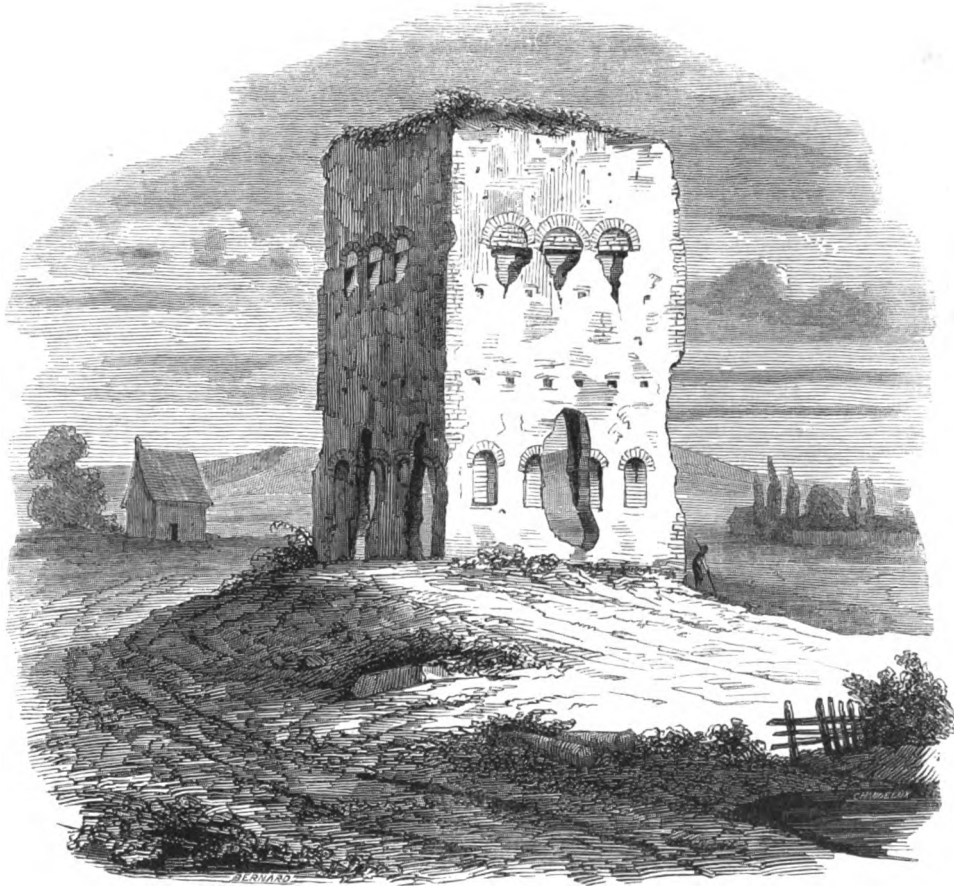
Sans s'arrêter davantage à l'examen de ces choses presque incertaines. cherchons hors la ville les temples qui y restent.

Celui qui s'offre le plus considérable pour sa structure, et parce qu'il est le plus ancien, est celui de Janus qu'on nomme par corruption Jenetoie, *Jani tectum* (L) ; il est bâti à trois cents pas de la cité, au-delà de la rivière d'Arroux, comme à Rome le Janicule était au-delà du Tibre. Sa construction est antique, il est revêtu de petits pâtreaux carrés (pierres de grès) si bien polis et dans un ordre si beau que l'ouvrage semble de marqueterie. Sa figure est carrée, pareille à celle de tous les temples élevés à Janus, ainsi qu'il paraît des médailles de Néron.

Il est absolument ruiné du côté d'orient et de septentrion, mais les faces qui regardent l'occident et le midi sont encore presque tout entières. A la face du sud il y a une grande porte et par dedans quatre niches de six à sept pieds de hauteur. A celle d'occident il y a deux grandes portes à l'entre-deux desquelles en dedans est une grande niche haute de huit à neuf pieds, enduite et peinte dans tout le renfondrement ; et au-dessus de ces portes, dans l'une et l'autre face, il y a trois grandes fenêtres bandées en arcades qui se touchent. Au

¹ Voir la note (J).

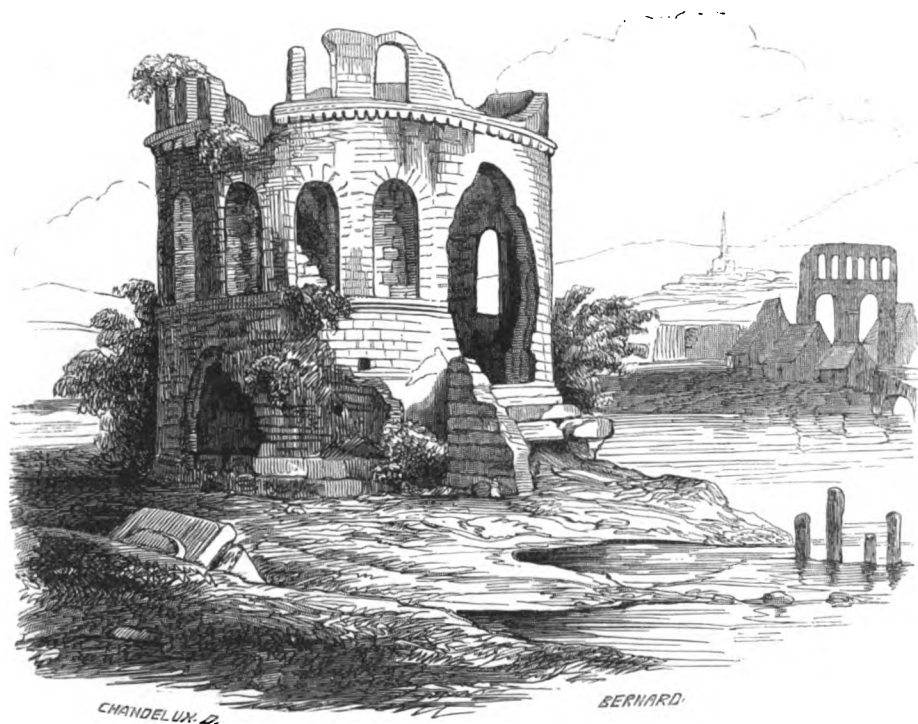
milieu de ce temple on remarque un grand piédestal ou un autel sur lequel, aux cérémonies, on posait l'idole. Son pavement est en mosaïque en dedans, et dehors des pans de murailles qu'on voit, il y a plusieurs niches pour recevoir les offrandes. Si bien qu'il faut présumer par ce qui reste que le temple de Janus était ouvert aux quatre façades, dans une



même symétrie, par une seule porte au midi et au septentrion, et par deux à l'orient et à l'occident, conformément au rapport que les anciens ont attribué à Janus avec le soleil, lequel était reçu pendant tout le jour par ces quatre portes et fenêtres. La représentation, au reste, satisfera plus que la description.

Joignant ce temple il y a un puits très profond qui servait aux aspersion de ceux qui y entraient pour sacrifier, et à l'entour plusieurs ruines de grands bâtiments, comme du parvis et des logements des prêtres et des sacrificateurs.

Il y a encore un temple hors la cité, qu'on dit être de Pluton, posé au milieu de deux rivières, l'Arroux et le Tarnin, qui forment une péninsule; mais ce temple est si proche du bord de la première, que lorsqu'elle déborde elle l'inonde souvent, quoiqu'il soit élevé sur un tertre auquel on monte par un ancien escalier qui a plusieurs marches.



La forme de ce temple est ronde; il est semblable à celui de Rome dédié à Pluton. Il a de circuit environ cinquante pas. Mais il est presque tout ruiné du côté de la rivière qui a découvert ses fondements et son entrée. aux deux côtés de laquelle il y a des chambres voûtées et entr'ouvertes à demi qui étaient *adita sacrificulorum*. Ce lieu était fort propre à rendre les

oracles : les prêtres païens se servant du murmure et des chutes de la rivière pour abuser les peuples qui les consultaient.

Proche ce temple il y a aussi un puits très profond, découvert depuis peu par la rivière, à l'usage des sacrificateurs pour les lustrations.

On abordait à ce temple par un pont de bois dressé vis à vis de son entrée, dont, il y a vingt ans, on voyait les restes de pilotis et une grande levée de la porte d'Arroux au temple qui devenait inaccessible pendant les inondations de l'hiver (M).

A cinquante pas de ce monument, du côté du septentrion, on voit les vestiges d'une petite tour ronde, dont la moitié paraît hors de l'eau. l'autre en est couverte, que quelques-uns estiment être le temple de



Proserpine, d'autres la cellule (*sacellum*) du Dieu de la rivière d'Arroux : voici le crayon de ce temple.

Pour moi je ne crains point, pour finir ce chapitre, de communiquer mon opinion touchant ce temple, posé au bord de la rivière d'Arroux ¹. qui est qu'Auguste étant mort, le sénat romain lui décerna des honneurs divins et lui consacra des temples; les Gaulois lui en dressèrent un à Lyon au confluent du Rhône et de la Saône, qui fut dédié, suivant Strabon, livre quatrième de sa Géographie, par la princesse cité des Gaules, qui était Autun. Je me persuade que cet honneur fut déferé aux Eduens par les autres Gaulois, tant parce que les Eduens, entre les peuples des Gaules, étaient les seuls qui fussent frères des Romains, que parce que Lyon était dans leur dépendance selon Ptolomée. Ce qui se confirme par l'autorité de Tite-Live au livre 137, qui nous apprend que le prêtre qui fut établi pour les sacrifices de cet autel fut un Eduen : — *Ara Cæsari Augusto, ad confluentem Araris et Rhodani, dedicata est, sacerdosque creatus C. Julius Vercondaridubius Æduus*. Non contents de cette ovation, les Eduens bâtirent aussi un temple à Auguste dans leur cité, sur le rivage de l'Arroux. La preuve de cette conjecture résulte d'une grande quantité de médailles trouvées dans les ruines de ce temple, auxquelles d'un côté l'image d'Auguste est représentée avec cette inscription : — *Cæsar Augustus divi F. pater patriæ*, — et au revers, il y a un autel avec cette légende : — *Romæ et Augusto*. ²

¹ Les vestiges de cette construction antique qui, au temps où écrivait Edme Thomas, semblent avoir été encore fort apparents, sont tellement effacés aujourd'hui (1844) qu'on n'en aperçoit pas même la trace.

² Le rapprochement des médailles d'Auguste citées par Edme Thomas, avec le motif de l'érection du temple votif de l'Arroux, n'est pas concluant, en ce que ce n'est pas à l'honneur seul d'Auguste que de semblables médailles ont été frappées, mais aussi principalement à Tibère, etc.



CHAPITRE VI.

Des lieux publics, du Capitole, du Palais, du Marché, des Ecoles
et du Théâtre.

Les lieux publics ornent merveilleusement toutes les grandes villes : Autun, qui de tout temps a été mis dans ce rang, en a eu plusieurs, et entre autres un capitole, comme à Rome, à l'instar de laquelle il semble qu'il se soit moulé, ce qui, selon mon avis, a occasionné de donner cet attribut à Autun, *soror et æmula Romæ*. Or, le capitole n'occupait pas, comme plusieurs se l'imaginent, ce qui est appelé aujourd'hui le Château, parce que le capitole étant *arx civitatis*, et l'assiette du Château étant haute et relevée, distincte du corps de la cité et ayant ses fortifications particulières, on présume que là était le lieu et la situation du capitole. Mais Eumène, en sa Harangue au président des Gaules, pour la restauration des écoles, répugne à cette opinion, car il met le temple d'Hercule entre celui d'Apollon et le capitole, d'où il est aisé de conclure que le capitole était dans la grande rue tendant de la porte des Marbres¹ à celle d'Arroux, par laquelle Constantin le Grand fit son entrée dans Autun et fut conduit au palais, ce qui se confirme par les ruines d'une grande et forte muraille qui commençait vers le temple d'Apollon et

¹ Cette porte des Marbres est celle qui avait été élevée sur les vestiges des portes romaines, ainsi qu'il a été dit dans une note précédente, et non la porte moderne de ce nom qui a été démolie, il y a peu d'années, comme inutile.

tirait fort bas vers le portail d'Arroux, enfermant le capitolé et le palais, qui avaient leur entrée sur la grande rue.

La muraille de la tour du capitolé qui reste, est épaisse de 24 pieds et a de circuit 200 pas. Dans cette tour est une autre muraille large de 12 pieds, qui a 80 pas de circonférence. Proche ce lieu on a trouvé des simulacres en pierre d'un cheval, d'un bœuf et d'un bouc ; des statues de Mars, de Vénus et d'un Cupidon ailé ; deux effigies d'hommes ayant le pallium ; et les degrés mêmes du capitolé ont été déterrés en ce lieu. De tous lesquels fragments la nouvelle porte des Marbres a été construite à ce qu'on dit.

A l'entour de cette muraille on a découvert plusieurs galeries qui servaient de halles pour le marché, qui est tout ce que j'ai pu apprendre de ce lieu public.

Plus bas que le capitolé, le palais était placé, comprenant un grand espace fermé par une bonne muraille dont on suit les vestiges jusqu'à la ville dite de Marchaud. Eumène, en son Panégyrique, nous en assure : — *exornavimus vias*¹ *quibus in palatium pervenitur* ; nous avons orné et embelli les rues qui conduisent au palais ; — ce qui témoigne que cet édifice était situé sur cette route, outre que les corniches, entablements, frises, architraves, colonnes, bases et chapiteaux de marbre, des pierres de porphyre enchâssées parmi du charbon, des fragments de statues, des pierres d'une grandeur extraordinaire et de grands pavements, qui ont été tirés de ce lieu, servent d'une conjecture pressante que c'était là le palais, attendu que l'ordre et la structure ont du rapport avec les mêmes bâtiments anciens.

¹ L'erreur dans laquelle sont tombées toutes les personnes qui ont voulu déterminer l'emplacement des édifices, vient de ce qu'elles n'ont pas réfléchi au pluriel de ce mot *vias* ; autrement elles ne les auraient point cherchés dans la rue de Rome, par laquelle Constantin fit son entrée, puisqu'il fallait en traverser au moins deux pour arriver au palais.

De ces ruines on a retiré une pyramide d'une seule pierre blanche, de la hauteur de 24 pieds, que je me persuade avoir été un trophée gaulois, attendu que cette pierre est enrichie de targes et rondelles, de fers de javelines, de haches et autres attributs militaires, taillés de relief dans la pierre; laquelle est à présent au château de la Boulaye.

De cette représentation il faut présumer que cette pierre était un monument insigne de quelque grand exploit de guerre, et dont nous n'avons aucune connaissance; selon l'ancienne façon des Eduens, qui ne laissaient à la postérité aucune marque par écrit de leurs actions belliqueuses, se contentant de marquer leurs victoires par la gravure de leurs armes.



La réputation des écoles Méniennes de la cité d'Autun est cause que les auteurs en ont conservé la mémoire, et presque rien aujourd'hui ne peut les rappeler. Eumène nous en indique la situation au lieu le plus éminent, le plus fréquenté et le plus découvert de la cité, entre le capitole, les temples d'Apollon, d'Hercule et de Minerve, situation qui les exposait à la vue de ceux qui descendaient par la grande rue allant de la porte des Marbres à celle d'Arroux. Voici les paroles du panégyriste : « Quelle situation plus favorable, en effet, que celle des écoles Méniennes établies sur le passage de nos invincibles princes, lorsqu'ils viennent embellir nos murs! S'ils se montrent si flattés de voir accourir au-devant d'eux cette jeunesse qui célèbre leur libéralité et leur amour pour les lettres dans lesquelles ils me chargent de la former, combien seraient-ils plus satisfaits de voir ce lieu d'études rétabli dans son premier lustre! Ce qui rend cet établissement plus remarquable, ce qui le fait tout-à-coup apercevoir de nos princes et de tous les citoyens,

c'est qu'il est placé dans le lieu le plus apparent, comme entre les yeux mêmes de la cité, entre le temple d'Apollon et le capitol. Ce siège des études reçoit un avantage infini de sa position : il en est en quelque sorte plus respectable et plus sacré. Les deux divinités qui l'avoisinent semblent satisfaites de ne rien voir au milieu d'elles qui déforme la beauté de leurs temples, les plus magnifiques de la cité. Je ne serais pas étonné que l'architecte des écoles Méniennes eût affecté de les placer ainsi, pour qu'elles fussent pressées, si j'ose parler ainsi, entre deux divinités voisines et amies, et que l'auguste asile des lettres fût sans cesse sous les yeux de la sage Minerve et d'Apollon qui se plaît au milieu des Muses, etc. ¹ .

Pour justifier aussi que le temple d'Hercule était proche des écoles, j'emploierai encore un passage d'Eumène en son discours : « Qu'il est nécessaire de rétablir cette sainte demeure et l'orner par des réparations superbes ², afin qu'elle mérite à juste titre d'être appelée le séjour

¹ Quid autem magis in facie vultuque istius civitatis situm est, quam hæc eadem Moeniana, in ipso transitu advenientium huc invictissimorum principum constituta ?..... Ad hoc, opus istud reddit illustrius, et cum ipsorum Cæsarum, tum etiam omnium hominum aspectui promptius, quod præcipuo est loco positum, quasi inter ipsos oculos civitatis, inter Apollinis templum atque Capitolium.... præsertim cum mihi videatur ipse ille qui Moeniana hæc primus extruxit, idcirco ea illic potissimum collocasse, ut veluti cognato vicinorum sibi numinum tenerentur amplexu.... Igitur ibi maxime, et oportet, et fas est, exerceri juventutis ingenia, ubi tam propinqua sunt numina amica doctrinæ, ubi ex proximo juvat mens divina sapientiam et carminum Deus vocem, et verecundiam virgo perpetua, et providentiam præscius futurorum.

² Necessè est etiam sedem propriam cupiat reformari, ut cum ad antiquam firmitatem cultumque reparata sit, multo hic justius et verius nuncupetur ædes Herculis atque Musarum.

d'Hercule et des Muses. » Il est facile de juger par ce passage que les écoles occupaient le couvent des Cordeliers et la maison de la Croix d'or. puisque dans leur verger et dans le jardin de l'hôtellerie se trouvent les fondements des classes, des portiques et des salles ; qu'on découvre aussi de grands pavements à la mosaïque, plusieurs pièces de colonnes, chapiteaux, corniches et statues de marbre et de porphyre qui se voient au couvent des Cordeliers.

Eumène, en son Discours qu'il entreprit pour la restauration des écoles, devant Virus, préfet des Gaules, honoré du perfectissimat dont parle la loi unique, *C. de perfectissimatus dignitate*, nous apprend que « les écoles Méniennes ont été de tous temps célèbres, lorsqu'il invite toutes personnes à contribuer à leur rétablissement ¹. L'empereur Constantius en prit un soin particulier suivant le même témoignage d'Eumène ², qui avait tellement à cœur cet édifice, dans les salles duquel son éloquence devait triompher, qu'il déclare deux fois à Virus et à son auditoire qu'il destine son salaire de six mille écus d'or à sa restauration. ³ »

Enfin le panégyriste qualifie les écoles Méniennes — *conciliabulum*

¹ Omnes potius quibus divina principum liberalitas, quibus urbis istius restitutio, quibus optimarum artium celebratio grata atque jucunda est, summo gaudio et favore suscipiant, ut Mœnianæ illæ scholæ, quondam pulcherrimo opere, et studiorum frequentia celebres et illustres, juxta cætera quæ instaurantur opera, ac templa reparentur.

²Divina illa mens Cæsaris, quæ tanto studio præceptorem huic conventui juventutis elegit, etiam locum exercitiis illius dedicatum illustrari atque exornari velit.....

³ Salarium in sexenis millibus nummum, quantum ad honorem pertinet, adoratum accipio, et in accepti ratione prescribo : sed expensum referre patriæ meæ cupio, et ad restitutionem hujus operis quoad usus poposcerit destinare..... Quamobrem, ut dixi, sexena illa, quantum ad honorem spectat, accipi oportere censeo, atque usum delego patriæ et ipsi potissimum operi, in quo studia nostra celebranda sunt.

juventutis, sedem liberalium litterarum. — Afin d'éclaircir tout ce qui le peut être en cet ouvrage, la raison pour laquelle j'ai dit que cette harangue fut prononcée devant Virus, président des Gaules, au lieu que toutes les éditions portent *vir perfectissime*, est que Virus est un nom propre, ce qui se vérifie par l'adresse de la Constitution de l'empereur Valentinien, *ad Virum PP.*, c'est-à-dire *Præfectum Prætorio*, — *de accusat. episc.* — donnée au public par le père Sirmond, en son Appendice du code Théodosien, page 57; et Grégoire de Tours, liv. II de ses Histoires, ch. 26, fait mention de Virus, évêque de Tours; au liv. 10, ch. dernier, de Virus, évêque de Vienne; et au livre VIII, ch. 29, de Virus, neveu du comte Eulalius : tellement que par tout ce Panégyrique il faut lire *Vire perfectissime*, et non pas *vir perfectissime*.¹

Il est difficile de dire certainement pourquoi ces écoles s'appelaient *Mœniana*? Dans une question aussi obscure tout éclaircissement est reçu. C'est pourquoi je ne craindrai point de soumettre au jugement et à la censure des doctes le sentiment que j'en ai.

Je crois donc que ce nom de Méniennes leur a été donné à cause de la façon de leur structure qui était avancée par des corbeaux, modillons et poutres poussées hors des murailles, sur lesquelles avances on pratiquait de grands planchers et de vastes galeries pour se promener et conférer, soit à couvert, soit à découvert²; d'où, comme d'un théâtre, on voyait tout ce qui se faisait à l'entour, et le nom de cette fabrique est venu de Menius, censeur romain, lequel fut le premier qui entreprit

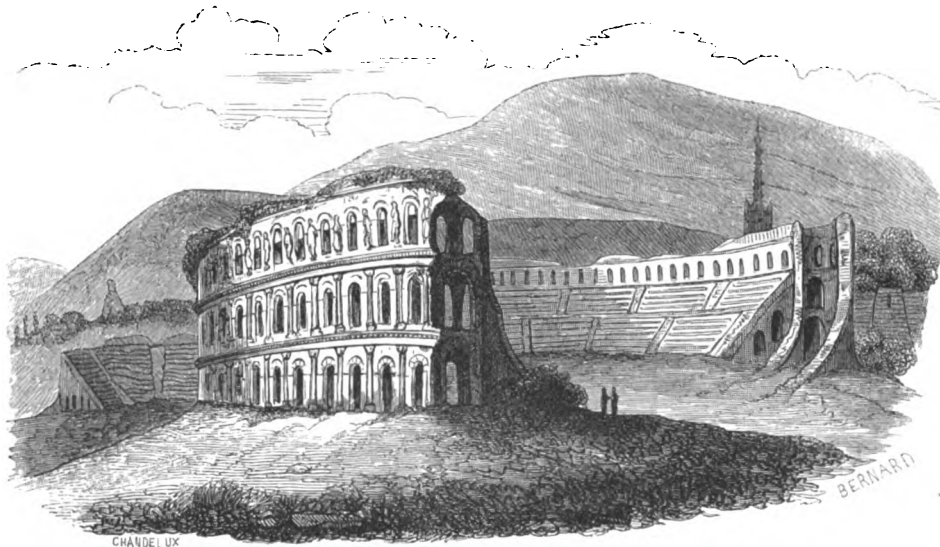
¹ L'opinion de l'auteur sur la véritable leçon de *vir perfectissime* est une erreur évidente que les éditeurs doivent signaler, tout en conservant l'exactitude du texte. Du reste, le préfet des Gaules, dont Edme Thomas veut retrouver ici le nom, ne s'appelait pas *Virus*, mais *Rictius Varrus*.

² *Mœniana*, — d'après Vitruve, sont des terrasses sur les maisons, des galeries autour des bâtiments, des balcons.

de poser sur des colonnes de grandes avances en forme de plancher, d'où on découvrait ce qui se passait en la place publique, selon Sextus Pompeius Nonius et Porphirion; et de là tous les édifices bâtis sur ce modèle furent nommés Ménianes du nom de leur inventeur.

Dans la ruine d'un vieux mur, proche la rue Chauchien, on a trouvé un marbre gravé de ce mot : ΓΑΖΟΦΥΛΑΚΙΟΝ (trésorier), qui est une preuve qu'en cet endroit le trésor était gardé.

Autun a toutes les marques de grandeur, ayant des amphithéâtres et des théâtres. En effet, vers l'orient, proche les anciennes murailles, je découvre les vestiges d'un amphithéâtre, caché par les ronces, les épines et la terre, mais dont on voit sans grande peine les sièges. Il ressemble à celui de Vérone, excepté que ce dernier est bâti de grandes et lourdes pierres de taille, et celui-ci de briquetage en grès, liés d'un ciment si



ferme, que rien ne peut le dissoudre ni en détacher les pierres. J'en donne le plan (N).

Au couchant, non loin des murailles modernes allant du portail de St.-André à celui de St.-Andoche, il y a un autre théâtre qui n'est pas d'une capacité si grande que le monument qui vient d'être cité, appelé par le vulgaire *Jouère*. Les vestiges qui en restent marquent une figure demi-ronde sur un petit tertre accompagné de plusieurs fondements et ruines de murailles et pierres d'une grandeur et grosseur excessives, avec plusieurs chambres voûtées jointes les unes aux autres, et des canaux souterrains. Cette forme demi-ronde, les grottes qui sont sous son massif, et les caves pour les bêtes qu'on produisait sur l'arène, sont les indices certains d'un théâtre que j'estime avoir été appelé *Jouère*, parce qu'il était sous la protection de Jupiter. ¹

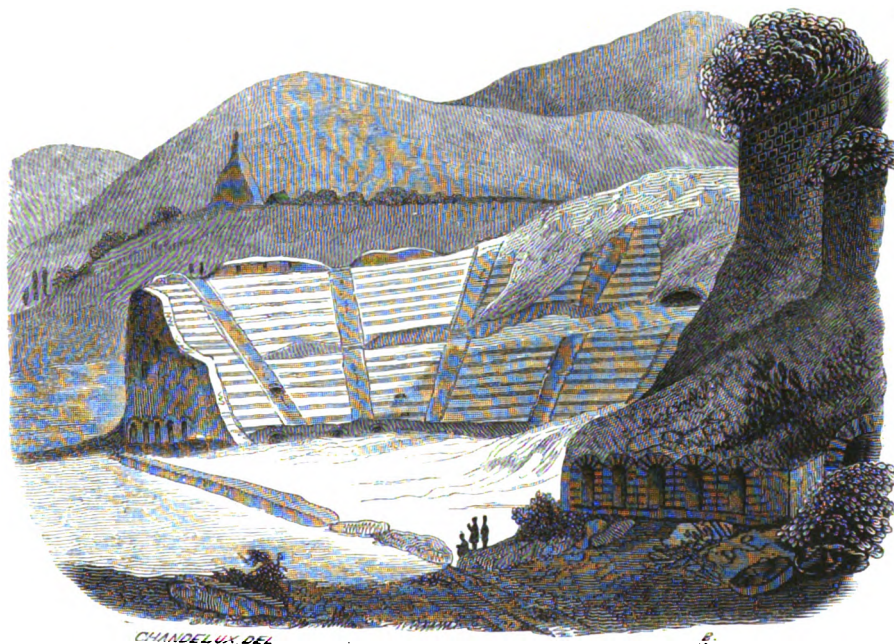
Auparavant que de passer au théâtre, je me sens obligé de réfuter l'erreur de ceux qui veulent faire accroire que les édifices destinés aux divertissements ont été construits par Jules César pendant son séjour dans les Gaules. Mais certes cela n'a pas beaucoup d'apparence, attendu qu'il est presque impossible que ce grand capitaine se soit amusé à bâtir des théâtres, qui sont l'emploi d'une personne oisive et dans la paix, ayant de si grands desseins dans l'esprit et des guerres si fâcheuses à démêler. Outre que, si César eût procuré des embellissements de cette importance à la cité d'Autun, il était trop avide de gloire et de louange pour avoir négligé et enseveli dans l'oubli, en écrivant ses Commentaires, ces illustres monuments; mais il faut plutôt présumer que ces jeux publics ont été l'entreprise des seigneurs Autunois, comme de Divitiacus, qui avait le plus d'autorité et de richesse parmi les Eduens.

Le théâtre n'était pas éloigné du capitolé ². Il est spacieux, de forme

¹ C'était plutôt un temple consacré à ce dieu, comme on le verra à la note (K).

² Cette indication n'est pas exacte, mais comme le monument n'a pas changé de forme, il est impossible de se tromper sur sa véritable position.

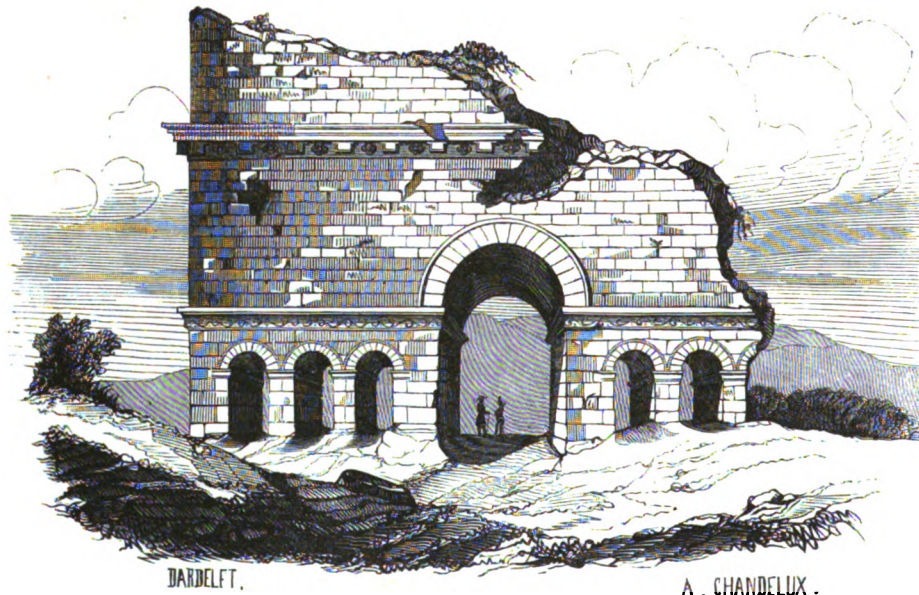
semblable à celui de Balbus et de Marcellus. L'ouvrage en est antique, merveilleux en son étendue et hauteur, d'une structure non pareille, tissu de petites pierres de grès, taillées en carré et soutenues par un ciment aussi blanc que lorsqu'on l'appliqua, mais qui en rend la liaison si solide, que l'industrie des hommes n'y peut atteindre. Il est ouvert du côté du septentrion, relevé et appuyé à un monticule du côté du midi. Il avait deux ouvertures semblables et des portiques aux deux flancs, comme celui de Bordeaux en a, et dont on voit le portrait dans les notes d'Elie Vinet sur Ausone. Les murailles sont fort hautes par dedans, rases par dehors, dont les deux extrémités se courbaient en demi-cercle



et embrassaient la scène. Toute la circonférence est entr'ouverte de plusieurs chambres voûtées, de sept à huit pieds de largeur, appelées par les anciens *caveæ*, et même aujourd'hui ce monument est appelé par les Autunois Caves Juliot, ce qui me donne occasion de croire qu'il

a été bâti par Julius Sacrovir dont elles ont retenu le nom, comme si on disait *Caveæ Julii* (o).

Les ruines des sièges arrangés par étage paraissent encore aujourd'hui (1650) par dedans le théâtre, de bas en haut, et les ruines de la muraille qui le fermait d'un bout à l'autre et fournissait l'orchestre pour les places des personnes plus relevées et éminentes en dignité et en naissance. ⁴



Il y avait aussi des caves à l'amphithéâtre dont j'ai parlé plus haut. Ces caves servaient à deux usages : l'un pour l'entrée et retraite des

⁴ Il est probable qu'ici se trouve une lacune, car dans l'édition originale rien n'indique à quelle partie du théâtre appartenait le dessin que nous reproduisons. Cependant si l'on examine attentivement la vue générale de la ville en 1600, on croit être autorisé par la ressemblance de ce monument avec celui marqué L sur le dessin, à regarder cette porte comme l'entrée principale, située sur la partie de l'enceinte traversée par l'axe du théâtre.

acteurs qui étaient souvent des gladiateurs Gaulois appelés *Mirmillones* et par Tacite *Crupellarii*¹ ; l'autre pour le passage des animaux destinés



¹ On ne verra pas ici sans intérêt un groupe de crupellaires en bronze , plaqué en argent , découvert en 1839 sous les murs de l'hospice , près l'embranchement de la rue de Rome avec celle qui conduisait aux grands édifices. Ces combattants ont , comme le

aux spectacles publics, ou pour le divertissement de la course, des combats ou du supplice des criminels.

Pour preuve de la destination et usage des amphithéâtres à servir à la condamnation des criminels, il y a plusieurs exemples dans l'histoire : j'en rapporterai un particulier à Autun, tiré de Tacite, livre deuxième de ses Histoires, lorsque Maricus, Boien, ayant voulu usurper l'empire, et ayant été pris à la bataille par Vitellius, fut exposé dans l'amphithéâtre d'Autun et déchiré par les bêtes. ¹

La seconde preuve qu'on y faisait des combats, est qu'il est d'une connaissance notoire et publique, et qui m'a été attestée par un homme de foi et d'honneur, qu'il avait trouvé dans une des caves de l'amphithéâtre le squelette d'une tête de lion qui avait vraisemblablement été tué par un gladiateur.

A cinquante pas de ces lieux de spectacle, il y a des ruines de plusieurs

légionnaire romain, la tête couverte d'un casque d'airain attaché sous le menton par des jugulaires d'écaillés de même métal. Ils portent le *garde-cœur* fixé sur la poitrine à l'aide de courroies; l'*ocrea* (sorte de bottine de fer) destinée à couvrir la jambe droite dans les combats de main. L'un d'eux a le bouclier demi-cylindrique échancré, fixé sur l'épaule gauche. Ils ont de plus les bras et les cuisses couverts de lames de fer, le corps ceint d'une large courroie soutenant une plaque de cuir sur les reins et attachant un caleçon très court. Dans leur main droite ils tiennent d'énormes glaives. Ils étaient fixés sur un piédestal comme l'indiquent les tenons qui sont sous leurs pieds, mais le choc qui les en a détachés a relevé l'un d'eux. Le dessin est exact et donne une idée de leur conservation qui laisserait quelque chose à désirer. Néanmoins ce précieux morceau d'antiquité figure avec honneur au musée de la ville d'Autun.

¹ Inter magnorum virorum discrimina (pudendum dictu) Maricus quidam, e plebe Boiorum, inserere sese fortunæ, et provocare arma Romana simulatione numinum ausus est. Jamque assertor Galliarum, et Deus, nomen id sibi indiderat, concitis octo millibus hominum, proximos Æduorum pagos trahebat; quum gravissima civitas, electa juventute, adjectis a Vitellio cohortibus, fanaticam multitudinem disjecit. Captus in eo prælio

voûtes souterraines où on nourrissait les bêtes féroces qui de là étaient conduites à l'amphithéâtre. — Auprès de ces grottes, tirant au portail St.-André, on trouve des ruines garnies de plusieurs niches différentes en forme ¹; ce champ est appelé le champ *Crovola* ou Volucre, d'où on conjecture que c'était le collège des Augures et le lieu où ils nourrissaient les oiseaux dont ils se servaient pour les divinations.

Maricus, ac mox feris objectus, quia non laniabatur, stolidum vulgus inviolabilem credebat, donec spectante Vitellio interfectus est.

— Edme Thomas, ainsi qu'on peut le voir par cette citation, ne complète pas exactement le récit de la fin de ce Gaulois enthousiaste et patriote, qui prenait le titre de Dieu unique et de libérateur des Gaules; amené captif devant l'empereur, Maricus fut exposé aux bêtes dans le cirque. Les lions refusèrent obstinément de le dévorer. Déjà la multitude s'écriait que comme Dieu il était invulnérable; aussitôt Vitellius, effrayé des dispositions populaires, le fit massacrer sous ses yeux par ses licteurs.

¹ Les voûtes et niches que l'auteur regarde comme isolées, dépendaient de l'amphithéâtre qui n'était séparé du théâtre que par la largeur d'une rue. — Voir pour le théâtre et l'amphithéâtre la note (P).



CHAPITRE VII.

Des places publiques hors de la cité, du Champ-de-Mars, du cimetière où est la pyramide de Couhard, des montagnes de Montjeu, de Philiouse, etc.

Les erreurs s'établissent avec peine parmi les honnêtes gens; mais dès lors que leur corruption a gagné le populaire, elles s'autorisent insensiblement et ne se peuvent à la fin détruire que difficilement, lorsque la négligence ou la barbarie des siècles nous a enfié des historiens pour nous détromper, et c'est principalement lorsque la conformité des noms soutient ces erreurs, puisque c'est un moyen qui surprend d'abord les esprits. — On reconnaît cette vérité à l'égard des places publiques de la ville d'Autun, lesquelles, quoique célèbres par leur destination, sont aujourd'hui presque inconnues.

Il y en a qui s'imaginent que le Champ-de-Mars est ce qu'on appelle aujourd'hui Marchaut, se fondant sur la ressemblance des noms (*Mars Champ*) et sur la situation du lieu qui était le milieu de la cité, aboutissant aux quatre grandes rues, et le placent par cette opinion dans l'enclos de la ville. Les autres, que c'est le champ St.-Lazare, sans aucune apparence de raison, sinon que c'est une place vaste, à laquelle l'état des choses présentes semble convenir, et plusieurs enfin pensent que le Champ-de-Mars était hors de la cité, depuis la Genetoie jusqu'au bord de la rivière d'Arroux.

J'estime qu'en cette diversité l'on peut donner quelque chose à la dénomination de Marchaut, et croire que ce lieu qui est bâti aujourd'hui

a été le Champ-de-Mars; cet ancien nom de Marchaut, qui en langue celtique signifie Champ-de-Mars, s'étant conservé jusqu'à nous.

Mais il faut avouer que l'opinion la plus vraisemblable est que le Champ-de-Mars était hors de la cité, dans cette grande plaine qui s'étend depuis la Genetoie, vers le midi, jusqu'à la rivière d'Arroux, et du côté d'orient jusqu'à celle du Tarnin, qui séparait autrefois cette plaine du temple de Pluton.

La preuve de cela se collige du rapport de ce qui se pratiquait chez les Gaulois et les Romains, du nom que cette plaine a retenu de sa situation propre à un tel usage, et des vestiges qu'on y découvre tous les jours.

Ainsi, aux villes capitales de la Gaule, les citoyens tenaient leurs assemblées et faisaient leurs montres dans de grandes places qu'ils appelaient champs de Mars : Clovis, roi des premiers Français, fit faire la revue à son armée au Champ-de-Mars que les historiens mettent aux portes de la ville de Soissons. Chez les Romains, le Champ-de-Mars était hors de Rome, au-delà du Tibre, où on s'assemblait pour l'élection des magistrats et l'exercice des soldats; et il était situé entre le Tibre et le Janicule, si nous en croyons Tite-Live et les historiens Romains.

En effet, où nous plaçons le Champ-de-Mars Eduen, il est entre le temple de Janus et le fleuve d'Arroux. C'est une grande place, commode à de grandes assemblées, telles que César décrit qu'on en fit à Bibracte lorsque la plupart des cités de la Gaule se liguèrent pour revendiquer leur liberté, que la tyrannie de César leur avait ravie, par la cérémonie la plus solennelle et la plus sacrée qui fût parmi eux, qui est par l'approche des étendards et enseignes militaires. Ce fut en cette cité que dans les seconds soulèvements des Gaules Vercingétorix, Auvergnat, fut élu par suffrage chef de la guerre, dont les Eduens furent indignés de se voir enlever chez eux la principauté des Gaules qu'ils avaient toujours tenue, qu'ils avaient reprise à l'aide de César

après la défaite d'Arioviste, et qu'ils avaient conservée jusqu'à cette ligue. Ce fut en cette plaine, sous Bibracte, où les provinces Gauloises étant convoquées, Vercingétorix reçut les otages, et où ceux des autres cités envoyèrent les leurs au magistrat, ainsi que l'indique César au livre septième de ses Commentaires. ¹

Le nom de Chaumar que cette plaine a retenu y convient fort bien,

¹ Indictis inter se principes Galliae conciliis silvestribus ac remotis locis, queruntur de Acconis morte; hunc casum ad ipsos recidere posse demonstrant; miserantur communem Galliae fortunam; omnibus pollicitationibus ac praemiis deprecantur, qui belli initium faciant, et sui capitis periculo Galliam in libertatem vindicent..... His rebus agitatis, profitentur Carnutes, se nullum periculum communis salutis causa recusare; principesque ex omnibus bellum facturos pollicentur; et, quoniam in praesentia obsidibus cavere inter se non possint, ne res efferatur, ut jurejurando ac fide sanciantur, petunt, collatis militaribus signis (quo more eorum gravissimae caerimoniae continentur), ne, facto initio belli, ab reliquiis deserantur. Tum, collaudatis Carnutibus, dato jurejurando ab omnibus, qui aderant tempore ejus rei constituto, ab concilio disceditur..... Eo quum Eporodrix Viridomarusque venissent, et de statu civitatis cognovissent, Litavicum Bibracte ab Aeduis receptum..... Convictolanem magistratum magnamque partem senatus ad eum convenisse, legatos ad Vercingetorigem de pace et amicitia concilianda publice missos.... obsides civitatem Bibracte ad magistratum deducendos..... totius Galliae concilium Bibracte indicitur. Eodem conveniunt undique frequentes. Multitudinis suffragiis res permittitur: ad unum omnes Vercingetorigem probant imperatorem.... Magno dolore Aedui fuerunt se dejectos principatu.

Plusieurs passages de Grégoire de Tours et des chartes, comparés avec ce que l'on sait des usages du moyen âge par les Capitulaires et les autres monuments de la législation franque, nous montrent, pendant plus de six cents ans, l'existence de deux assemblées générales des grands du duché de Bourgogne, l'une vers le printemps, l'autre vers l'automne; celle de l'automne se tenait plus ordinairement à Autun vers la fin du mois d'août.

c'est-à-dire Champ-de-Mars ¹, ainsi dénommé à cause du temple dédié à Mars qui était voisin, lequel on conjecture par les grandes ruines qu'on y déterre, et les vestiges d'une tour ronde dans le circuit des murailles, dont il était fermé depuis la Genetoye jusqu'à la rivière d'Arroux. Feu M. l'abbé Jeannin ayant fait tirer sur le bord de l'eau quatre ou cinq rangs de pierres de taille semblables à celles du portique d'Arroux, assises les unes sous les autres à double rang, liées de pattes de fer avec le plomb, ce qui confirme davantage que cette plaine était réellement le Champ-de-Mars des Autunois. Tellement que de ce qui a été déduit ci-dessus, il faut conclure que le Champ-de-Mars était hors de la cité.

La pyramide appelée Couhard est hors de l'enceinte d'Autun. C'est une masse de maçonnerie de pierre étonnante par son épaisseur et sa hauteur, distante de la ville de six stades, sur la pente d'une colline à l'orient d'hiver et qui peut être comparée aux anciennes pyramides d'Egypte. Sa base est carrée et extraordinaire. Elle s'élève par quatre angles droits que les vents, les pluies et le temps ont rongés et non effacés, et qui terminent l'ouvrage en pointe, mais dont la ruine ne rend pas difforme à l'œil la proportion. On montait au sommet par un

¹ Des recherches assez suivies dans les archives autunoises n'ont montré que deux fois à M. C. Laviotte le nom de Champmart et le nom de Chaumart. — 1394, rente due au chapitre, « *prato de Champmart.* » — 1579, autre rente sur « *le pré Champmard,* » situé entre les ponts d'Arroux et de St.-Andoche. Ainsi le nom de Champmard conservé à cette plaine doit faire penser que c'était là où se tenaient les assemblées du Champ-de-Mars. — Cette opinion était celle de l'historien de l'Eglise d'Autun, Gagnare, comme on le peut voir à la page 488 de son ouvrage. Il cite un titre du xv.^e siècle, dans lequel la prairie de l'Arroux est dite *in Campo Martis*. Le nom de *Champ-de-Mars* fut donné dans la suite à la place principale de la ville, lorsque les assemblées des citoyens y furent fixées. — Le Champ-de-Mars de Rome n'était point entre le Janicule et le Tibre, comme le prétend Edme Thomas.

escalier tournoyant; les vestiges s'en voient encore distinctement. Enfin, la symétrie en est étonnante et égale les ouvrages romains, ainsi que la vue le remarquera mieux dans sa représentation.



Plusieurs croyant découvrir à quelle fin cette pyramide avait été construite, ont voulu la percer et en pénétrer le fond. Mais leur travail a été inutile, n'ayant pu avec beaucoup de peine en démolir que de petites parties : tant il y a que les opinions sont différentes sur ce sujet. Les uns disent que c'était un trophée érigé à la mémoire de quelque héros; les autres, que ce lieu, qui regarde la cité, était où les Eduens élevaient les enseignes des ennemis sur qui ils avaient remporté des victoires, pour donner du courage par leur vue. — Chacun au hasard et selon que la fantaisie est affectée. — Il y en a qui pensent que cette

masse a été fabriquée pour servir de phare ou fanal par les torches qu'on y allumait la nuit, à cause de la difficulté des deux grands chemins qui abordaient à la cité de ce côté-là ¹. Car il est constant que les chemins y sont très fâcheux et autant précipités qu'ils sont élevés, très difficiles, et tellement serrés entre deux montagnes que des demi-charriots ont peine à y passer. C'est ce qu'Eumène insinue, lorsqu'il dit : « qu'on a des obligations immortelles à l'empereur Constantin d'avoir voulu visiter Autun, quoiqu'il sût qu'il fût d'un abord rude et fâcheux » : *Quo majores agi debere gratias imperatori Constantino, qui cum sciret itinerum regionis nostræ aditum et aspectum tam fœdum atque asperum, tamen illo deflectere, et urbem illam sola opis suæ expectatione viventem, illustrare dignatus sit.* — Ces paroles d'Eumène ne peuvent être appliquées qu'aux deux chemins qui conduisent de Lyon et de Chalon à Autun par les précipices des montagnes, ce qui se rapporte parfaitement à la situation de Couhard qui était une forêt avant qu'elle fût essartée; ce que le panégyriste confirme en expliquant comme il reçut l'empereur de ce côté-là : — *Miratus es, Imperator, unde sese tibi obviam tanta effunderet multitudo, cum solitudinem ex vicino monte vidisses.*

D'autres estiment que cette pyramide (admirable en sa structure et en ses dimensions, pareille en structure à tous les ouvrages de la cité, de pierres carrées si bien disposées que le tout paraît être un rocher taillé et uni) est un mausolée ou sépulcre; c'est la plus commune opinion et à laquelle je m'attache par les raisons suivantes :

Il est certain que les Gaulois enterraient leurs morts dehors de la cité, selon la religion des Druides, et d'ordinaire plaçaient leurs cimetières ou polyandres sur des éminences, d'où le mot *tumulus*, qui signifie un tertre, a été usurpé pour un tombeau. Le nom même de Couhard, que cette pyramide a retenu, semble être dérivé du mot hébreu *kauar*, qui signifie un sépulcre, ou du mot latin *caverna*, qui se lit chez les bons auteurs au même sens.

J'emploie outre cela les indices certains pour reconnaître un cimetière, qui est la découverte de plusieurs urnes de verre et de terre qu'on a trouvées remplies de cendres, lesquelles ont fait dénommer le lieu qui entoure cette pyramide, le Champ des Urnes. Je donnerai la représentation de quelques-unes de ces urnes, avec plusieurs épitaphes, au chapitre ix où je les réserve.

Il est donc acquis par ces marques que ce lieu était un cimetière, et qu'il faut de nécessité que cette pyramide ait été un monument de quelque illustre personnage. Mais comme il n'y a aucune inscription qui nous en apprenne le nom, quelques-uns ont cru que c'était un cénotaphe, un sépulcre honoraire dressé à la mémoire de quelque grand seigneur Eduen; de même que la ville de Mayence érigea une pyramide à Drusus auquel elle sacrifiait tous les ans, et la Gaule une à la mémoire d'Alexandre Sévère.

Pour moi, je crois que cette pyramide était le tombeau de Divitiacus, le plus puissant de toute la Gaule et roi de Soissons. Ce qui me fait prendre cette pensée, est qu'on a trouvé en terre, il y a vingt ans, au circuit de cette pyramide, une médaille d'or représentant d'un côté une tête armée d'un casque dont l'inscription était effacée, et au revers l'effigie d'un homme vêtu d'une robe qui lui battait sur les talons, avec ces mots : GLORIA ÆDV. DRVIDQVE, qui est à dire *Gloria Æduorum Druidumque*, qualité qu'il faut rapporter à Divitiacus, qui était du nombre des Druides, et auquel ce superbe éloge appartient entre tous les Eduens. A quoi j'ajoute que cet escalier tournoyant, dont les degrés sont rongés, pour monter de la base à la pointe, n'a point été mis ni pratiqué avec tant d'art inutilement, si ce n'était pour placer au-dessus de la pyramide l'urne des cendres de Divitiacus, laquelle aura été brisée comme plusieurs autres dans le désordre et le ravage des Barbares et des guerres (Q).

Il y avait encore deux cimetières antiques hors de la cité d'Autun .

savoir : un au-delà de la porte de Langres (St.-André) au chemin du même nom, appelé à présent St.-Pierre-l'Estrier, — *a via strata*, — dont je parlerai en la seconde partie de cette histoire; il n'en faut point d'autre preuve que les fréquentes inscriptions sépulcrales qui s'y voient, et la quantité de tombes en pierre avec leurs couvercles qu'on découvre partout où on remue la terre.

Au chemin de Sens tirant au septentrion, proche le temple de Pluton, il y a encore un autre cimetière, duquel j'ai vu tirer plusieurs arches sépulcrales en plomb.

A côté de la porte Saint-Blaise, il y a la montagne de Montjeu qu'on peut dire avoir été dédiée à Jupiter, comme tous les bois et les montagnes voisines de la ville étaient consacrés à quelque divinité : par exemple la colline de Philouse était consacrée à Jupiter Philien, c'est-à-dire Dieu de l'hospitalité, ce mot étant corrompu et dérivé du grec Φιλίος, *hospitalis*, c'est pourquoi Virgile, livre dixième de l'Enéide, écrit :

Jupiter hospitibus, nam te dare jura loquuntur.

Et il faut croire qu'en ce lieu il y avait un temple de Jupiter auquel les Autunois étaient particulièrement affectionnés. Aussi trouve-t-on plusieurs vestiges d'un ancien édifice qui font présumer qu'il y avait un temple et des sacrificateurs dont les logements sont ensevelis sous ces ruines.

La plupart des collines voisines de la cité n'étaient pas seulement consacrées, mais aussi dénommées de la déité qui y était adorée : Fleury, de la déesse Flore; Marmagne, du grand dieu Mars, *Mars magnus*¹, et plusieurs autres dont je n'ai pu retrouver aucun mémoire pour satisfaire les curieux qui se contenteront de ces observations.

¹ L'étymologie donnée ici au nom de Fleury est certaine ; mais celle de *Marmagne* est fautive. Les chartes donnent aux lieux ainsi nommés le nom de *Marcomanica*, qui en fait une station de *Markomans*, peuple placé sur le territoire éduen, comme les Suèves, les Sarmates et les Burgondes.

CHAPITRE VIII.

Des chemins militaires qui sortent de la cité d'Autun.

Encore que le sieur Bergier, en son Histoire des grands chemins de l'empire romain, semble avoir épuisé tout ce qui se peut dire sur ce sujet, il semble néanmoins, ou qu'il n'a pas été informé de ceux d'Autun, ou qu'il les a oubliés.

Auparavant que d'expliquer ces grands chemins, je crois être obligé de remarquer qu'aux grandes villes des Gaulois il y avait deux sortes de grands chemins, les uns souterrains et les autres à découvert.

Les souterrains étaient pour la sûreté et défense de la ville. Il s'en trouve plusieurs à l'entour d'Autun, capables de contenir deux hommes de front, et hauts de plus de huit à neuf pieds, par lesquels les assiégés faisaient des sorties inopinées sur les ennemis : celui qui tire droit du pont St.-Andoche à Beuvray qui est de 4 lieues; et celui du portail d'Arroux par lequel coulent des eaux argentines, sont merveilleux, et ce dernier s'étend jusqu'à cinq ou six lieues, ce qui confirme l'opinion que j'ai proposée ¹. Je trouve même des mémoires de nos prédécesseurs Autunois qui nous assurent qu'il y avait des chemins voûtés ² et pavés de

¹ Cette assertion n'a été confirmée par aucun fait.

² Comment se fait-il que de nos jours on n'ait reçu aucune tradition et pas le moindre souvenir précis concernant l'existence de ces voies souterraines, pas plus que de la direction qu'elles avaient tenue dans la campagne? Comment en exploitant et

grosses et larges pierres par lesquels on allait aux temples et au capitolé, et même il y en a quantité qui sortaient de la cité, conduisant si loin, qu'on n'en a pu trouver les issues que par les ruines qui les ont entr'ouvertes.

César reconnaît les chemins souterrains au siège de Marseille, livre deuxième de la Guerre civile, par le moyen desquels les Gaulois surprenaient les batteries à l'imprévu, et après les avoir rendues inutiles, ils disparaissaient. — Les caves de Bourges, que le vulgaire attribue à Jacques Cœur, sont d'anciens chemins sous terre, bâtis par les Bituriges, étant d'une profondeur et d'une étendue extraordinaire. — Ceux de Bourbon-Lancy appuient bien cette créance, dont l'un sort du château et l'autre de la ville près d'une grosse tour et sert de correspondance à Autun. J'en ai vu le passage entre deux murs.

Les chemins à découvert étaient pour la commodité de la cité, pour y faciliter le commerce et procurer l'abondance des vivres, de sorte qu'ils

labourant les terres, en creusant des fossés, des fondations de bâtiments, n'a-t-on pas rencontré quelque part, et signalé, sur d'aussi grandes étendues de terrain, les vestiges de ces galeries souterraines qui avaient dû exiger de grands travaux, même extérieurs, pour les rendre viables et les mettre en garde contre les eaux? — Et cependant Edme Thomas, écrivain consciencieux, établit l'existence de ces souterrains, comme ferait un témoin oculaire. — Si la grande tranchée qui longe la grande route d'Autun à Château-Chinon, et sur laquelle cet historien garde le silence, n'était pas, selon toute apparence, un antique canal de dérivation, on pourrait jusqu'à un certain point supposer que les vestiges existants sont ceux de l'un des chemins souterrains d'Autun, ruinés, mis à découvert, dépouillés ou des pièces de bois qui les formaient, ou de la maçonnerie qui les constituait, ne laissant plus que de loin en loin les traces de la tranchée qui ouvrait ces galeries; mais ce qui s'oppose à cette supposition, c'est que la direction de cette tranchée, au lieu de conduire à Beuvray qui est à l'ouest, est tout-à-coup portée au nord. En résultat, on ne trouve plus rien pour indiquer les chemins souterrains hors d'Autun.

maintenaient la grandeur de la cité par leur nombre, leur structure et leur étendue, qui, par ses départements infinis, se continue jusqu'en Flandre. — Il y en a quatre principaux qui prennent leur origine des quatre portes de la cité.

Le premier est celui dont le pavé sort par la porte de Chalon, autrement des Marbres. Proche de la cité il se détourne vers l'orient, et à trois cents pas se divise en deux branches, dont l'une, interrompue, oblique et réfléchie à cause des montagnes, conduit, par les monts Cenis, à Mâcon et à Lyon. On en voit encore le pavé une lieue durant dans les bois du Roi, tirant vers St.-Sernin-du-Bois et de là au Mont-St.-Vincent qui est le chemin le plus droit d'Autun à Mâcon, et par le Charollais, le Mâconnais et la Bresse, à Lyon¹. L'autre branche tire à Chalon par un chemin droit (passant près Couches) pour la commodité des voitures de blé à Autun dont Chalon était le magasin.

Le second sort de la porte d'Arroux, dite Janualis, à cause du temple de Janus qui est prochain, et se partage assez près en deux, dont l'un à l'occident tourne vers le Charollais, et de celui-là il en naît un autre qui va au Bourbonnais et au Berry. Le second à deux mille pas se sépare encore en deux : à gauche est le chemin de Sens, où, par Saulieu, on allait par des côteaux à Auxerre, à Sens et à Paris et chez les Beauvoisiens qui étaient sous la clientèle des Eduens ; — à droite on passe par un vallon vers le bourg de Barnay et delà vers Alise.

Il y a encore un autre grand pavé qui commence à la même porte et tire vers Ouroux en Nivernais par les montagnes, et delà à Clamecy, St.-Amand, Arquien et jusqu'à Briare, par la campagne de Bammy, tirant à Orléans.

¹ Le chemin qui gravit la montagne par la forêt de Salvar, se partageait, près des étangs de Montjeu, en deux branches : l'une, dont la chaussée divise les deux étangs, tendait à Mâcon, par le Mont-St.-Vincent ; l'autre, celle qui passait près de St.-Sernin, tendait à Tournus.



Le troisième grand chemin pavé sort de la porte Saint-André ou de Langres, et tire droit à la ville d'Arnay-le-Duc, et là il se fourche en deux chemins, dont l'un conduisait à Langres et l'autre à Verdun-sur-le-Doubs et Besançon.

Le quatrième, de la porte près Saint-Andoche vers l'occident d'hiver, mène au mont des Druides, Mont-Dru ¹, et ce chemin est appelé *via Aulercica*, de ce que passant par le village d'Arbres et de Brion, *per pagum Arebrignum* ², il s'étendait jusqu'au territoire des *Aulerci* (ceux de Roanne), sujets à la puissance des Eduens, dont on trouve les chemins pavés entièrement dans les forêts.

On voit aussi au-delà de la rivière du Tarnin le chemin de Berri qui est pavé jusqu'à Nevers et delà jusqu'à Bourges ³; auquel il faut ajouter celui d'Autun à Bourbon-Lancy, que je crois devoir être nommé *Alenci* pour la plus grande correspondance de l'Itinéraire d'Antonin à *Alisincum*; il est de douze lieues et se retrouve en plusieurs endroits dans les bois, les montagnes et les marais.

De tant de chemins qui donnent communication à Autun avec tant de provinces éloignées, il faut conclure et assurer sa grandeur, puisqu'ils facilitaient l'occasion aux villes voisines d'envoyer du secours à la capitale des Gaules (R).

¹ Nous donnerons une autre étymologie de ce nom.

² Le *pagus Arebrignus* placé ici au sud-ouest d'Autun aurait été au contraire, d'après d'Anville, situé du côté opposé, aux environs d'Arnay-le-Duc et de Bligny-sur-Ouche.

³ Ce chemin ne fait-il pas un double emploi avec celui désigné plus haut sortant par la porte d'Arroux?



CHAPITRE IX.

Des Antiquités profanes qui restent en la cité d'Autun et aux environs, avec l'explication
de plusieurs curiosités qui y ont été découvertes.

J'ai cru devoir faire un amas des antiquités qui restent, pour donner à connaître quelle indignation mérite la barbarie et l'épouvantable avarice des magistrats et des particuliers qui ont détruit les monuments publics antiques pour les employer à leurs bâtiments particuliers.

Je commencerai par les inscriptions : la première dont je fais mention s'est trouvée dans une grande pierre proche la pyramide de Couhard, laquelle se voit encore aujourd'hui dans les jardins de M. Jeannin, au faubourg Saint-Blaise, à une portée de mousquet de la ville.

D. M.
C A EMILI
VICTORIS
VETERAN.
LEG. P. M. P. F.
HAEREDES
POSVERV
NT.

Au même endroit on a déterré une autre pierre qui est au logis de M. Darlay, chanoine en l'église cathédrale, avec cette inscription :

D. M.
MESSORI
CARPOPHORI
MESSORI CAR
POPHORI ET FA
BLÆ SEVERIN
NAE FILI LIB *
MESSORIA
SEREN. P
ET SUB ASCIA
DEDICAVIT.

Ces inscriptions sont rapportées dans le recueil de Gruter des mémoires de M. Gillot; mais elles n'ont pas été copiées fidèlement comme je les représente, les ayant tirées sur les pierres mêmes. Elles sentent le temps des Romains, et je ne sais point si ces noms ne le sont pas; du moins dans les inscriptions de Gruter, je trouve à la page 385, n.° 4, une inscription CARPOPHORO IIIII VIRO; et en la page 891, n.° 14, que *Carpophorus* dressa un monument à sa femme *Laberia Eutychia*; en la page 2, n.° 7, *ex voto Victor ædituus*; et en la page 853, n.° 10, *Victor Artemio fratri*.

En une ancienne pierre trouvée au même lieu, on voit deux vieillards avec la toge, dont l'un porte un sceptre, et l'autre tient de sa main droite,

appuyée sur son estomac, une lune qui est au renouveau. Ce sceptre indique un Druide en habit de juge; tous les Druides, suivant César,



rendant la justice, et auxquels, comme juges, on attribuait une autorité presque royale, ainsi qu'il se justifie du passage d'Homère, Iliade Σ.

οἱ δὲ γέροντες

Ἔϊατ' ἐπὶ ζεστοῖσι λίθοις ἱερῶ ἐνὶ κύκλῳ

Σκῆπτρα δὲ χερσὶν ἔχοντες ἀμοιβηδὶς δ' ἐδίκαζον.

At seniores

Sedebant in politis lapidibus sacro in circulo

Sceptra in manibus habentes simul jus reddebant.

Quant à cette lune portée sur l'estomac par cet autre vieillard, elle dénote un noble Eduen, la lune étant hiéroglyphique de la noblesse; comme aussi pour témoignage de la créance qu'ils avaient de l'immortalité de l'âme ¹, suivant la doctrine des Druides, laquelle est désignée par la lune, ainsi qu'il se voit par des médailles de Faustine, où une effigie porte à la droite un oiseau ayant au-dessus une lune avec cette inscription ÆTERNITAS, attendu que le sénat, pour flatter l'empereur Marcus, l'avait déifié; de même qu'aux médailles d'Alexandre Sévère, le revers a un simulacre qui élève en haut l'image de la nouvelle lune qu'il trouve sur sa droite, avec ce mot, *Perpetuitati Aug* (s).

On trouve plusieurs de ces pierres où les effigies qui y sont représentées portent l'image de la nouvelle lune; et une entre autres, laquelle a été découverte proche de la pyramide de Couhard, dont il ne reste que l'époque de celui à qui cette pierre a servi de sépulcre, son nom étant entièrement effacé.

..... OBITH CLS MAII.

Parmi les inscriptions sépulcrales qui se trouvent vers la chaussée romaine de St.-Pierre-l'Estrier (de via strata), on lit celle-ci sur une base qui est joignant l'église de St.-Amant, à l'entrée d'une chapelle :

D. M.
V O L V S
I V S S E
N O N E
V S ²

¹ Ne pourrait-on pas admettre aussi que ce croissant tenu à la main par l'un de ces Druides était la faucille d'or destinée à cueillir le gui sacré qui, par sa verdure éternelle, était également aux yeux des Gaulois un symbole vivant du dogme de l'immortalité.

² Apud Gruterum, page 1049, 14 e Schedis Gillotii, legitur SENONIVS.

On trouva encore une pierre carrée de marbre blanc, et qui est à présent (1660) au logis de M. Munier, avocat du roi à Autun ¹, faisant partie d'un sépulcre entier, à l'une des faces duquel on a taillé une vestale ou prêtresse. En voici la figure.



Cette inscription ancienne est la plus considérable qu'on voie à Autun (τ), car les autres sont toutes petites, comme celle-ci, qui est sur un tombeau relevé, de la représentation de deux jeunes hommes en relief.

D. JVLIANVS RESCENS. M.

¹ Jean Munier, en même temps qu'Edme Thomas travaillait à l'histoire d'Autun, préparait les matériaux de celle des Comtes publiée par ses héritiers.

Dans une niche enfoncée dans la muraille, derrière le chanceau de l'église de St.-Symphorien, il y a le tombeau ci-dessous :



On trouve encore au même lieu le fragment d'inscription suivante, citée par Gruter, page 1515, 6 :

V I C T O R
M E D I C O
M E D I O . M
U X S O R
P O S V I T .

Proche le temple de Pluton (en dehors de la porte d'Arroux), où était un polyandrion, on trouve quantité d'effigies en marbre ou en pierre, précédées de ces deux lettres D. M., desquelles je me dispense de donner la représentation, parce qu'on n'en peut tirer aucune instruction pour l'histoire; me contentant d'avertir les curieux du lieu où ces tombeaux se trouvent.

Des inscriptions je passe aux statues; il s'en rencontre peu en marbre, la barbarie les ayant ruinées. On en déterra cependant, il y a vingt ans, une de marbre blanc, entre la rivière d'Arroux et les anciennes murailles d'Autun, du front de laquelle sortaient deux cornes; le reste du corps comme l'humain, ayant sous le bras gauche une urne de laquelle l'eau découle lentement. Elle est à présent (1660) en la cour du château de Montjeu, servant à une fontaine. Personne ne doute que ce ne soit l'effigie de la rivière d'Arroux. Les fleuves ne sont jamais représentés autrement, et le lieu où on l'a trouvée en est une pressante conjecture. Si on lui a donné des cornes, c'est peut-être à cause des détours que l'Arroux forme en serpentant. Le poète, au livre iv des Géorgiques, en attribue autant au Pô :

Et gemina auratus taurino cornua vultu
Eridanus

Cette statue était en marbre blanc, à cause de la netteté et de l'éclat



des eaux de notre rivière, dont le lent écoulement indique le nom de la figure. Ἄργος en grec signifiant la lenteur.

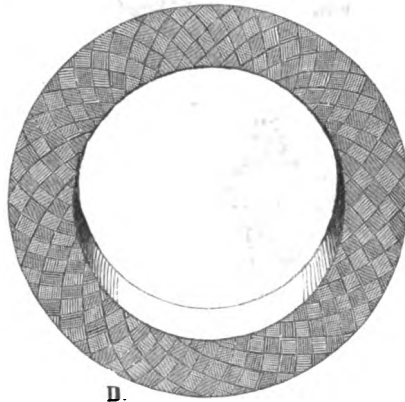
Pour de petites statues de bronze, on en trouve davantage. J'ai dans mon cabinet celle de Pallas, tenant la demi-pique de la main droite, et de la gauche le bouclier orné de la tête de Gorgone, ayant au-dessus de son casque un Pégase, symbole de la renommée : malheureusement les ouvriers rompirent les deux bras, la pique et le bouclier, en la tirant de terre.

J'ai encore un Jupiter Capitolin tenant un foudre de la main gauche, et celle de Cérés ou Cybèle.

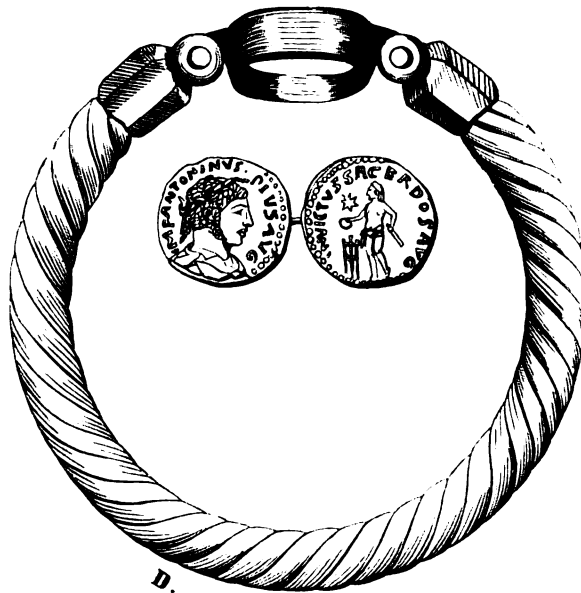


En l'année 1613, sous la magistrature de M. de Montagu, lieutenant général en la chancellerie, on entreprit d'ouvrir des fossés autour de la ville. En y travaillant, les ouvriers arrachèrent de terre un grand coffre en plomb renfermant plusieurs médailles d'or et d'argent, lesquelles

furent aussitôt dissipées, et deux bracelets d'or dont l'un garni d'ambre gris fut donné à M. l'abbé Jeannin, de qui il passa à M. Jeannin.



trésorier de l'épargne, par la succession de M. de Castille, abbé de St.-Bénigne de Dijon.

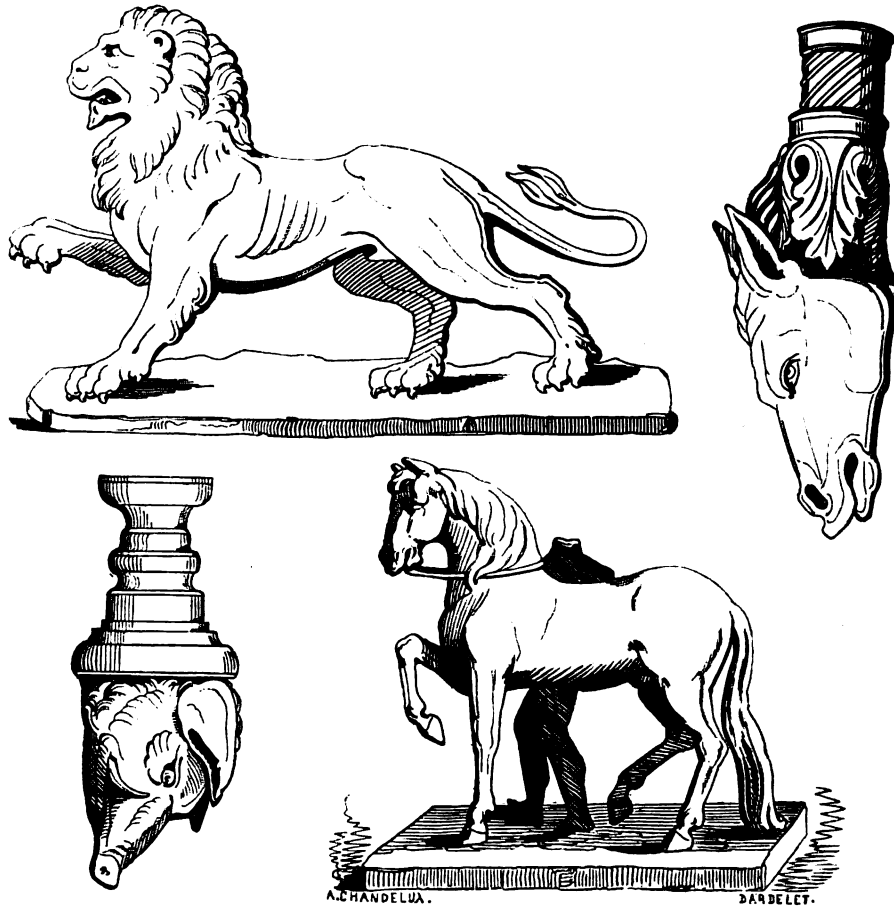


L'autre bracelet demeura audit sieur de Montagu, vierg, dont le fils en fit cadeau à M. le duc d'Epéron, gouverneur de Bourgogne. Il est

parfaitement beau et se ferme par une médaille de l'empereur Héliogabale.

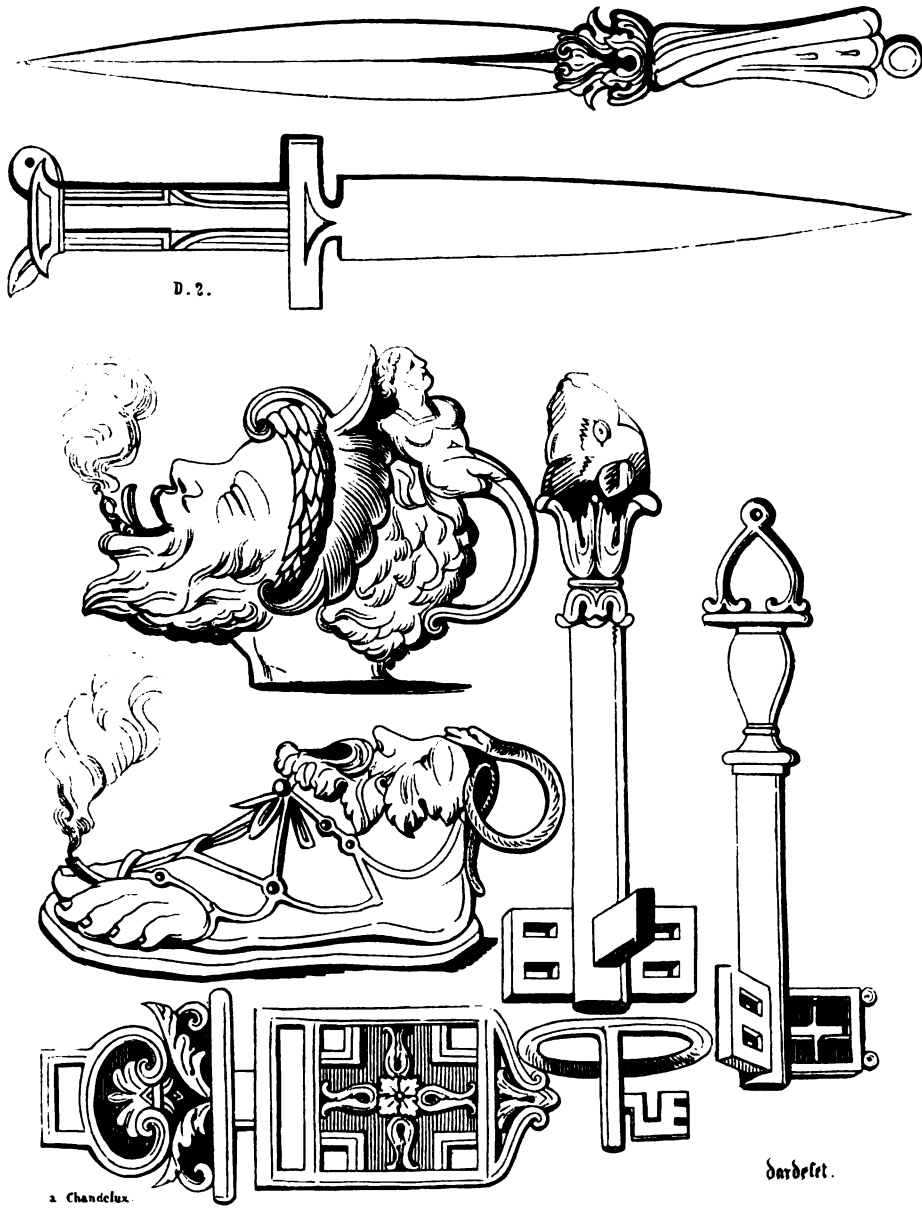
Ce bracelet est considérable en ce qu'il sert d'illustration à l'histoire qui nous apprend que les empereurs scellaient leurs constitutions, principalement les militaires, du cachet de leurs bracelets, ainsi qu'il se collige de plusieurs passages que Longus rapporte en son *Traité de Annulis signatoris*.

On trouva en même temps quantité de monuments antiques de bronze. Voici ceux qui sont chez des particuliers : un lion qui est à M. Jeannin ; un homme nu, tronqué de la tête et d'un bras, tenant un cheval par la



bride, qui appartient à M. Munier comme aussi un groin de porc ; et une tête de cheval qui est chez les héritiers de Benjamin Rebourg , peintre.

Je conserve dans mon cabinet deux couteaux de sacrificateurs, des lampes antiques et des clefs curieuses, dont la plus considérable est celle

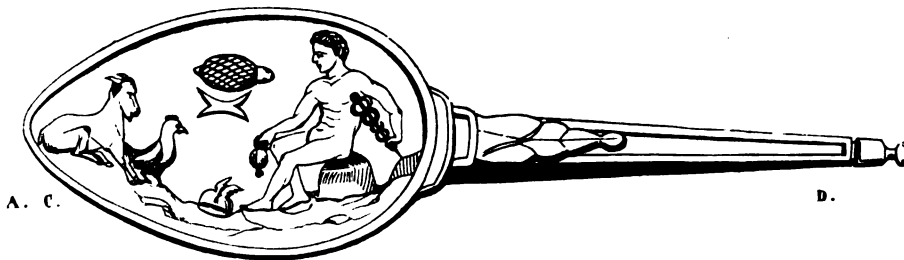


qui a au manche un groin de pourceau de mer.

J'ai encore deux pièces antiques très particulières : la première est un petit trophée de bronze qui s'érigait à la gloire de ceux qui avaient mis en fuite les ennemis, lesquels trophées on appendait aux temples par une sorte de consécration. Je m'abstiens de produire des preuves de cet allégué ¹, puisqu'on les peut lire au long dans l'ouvrage singulier de Bulingerus, *de Trophæis et Spoliis bellicis*.



La seconde est une cuillère d'or trouvée dans les Cités ², qui fut offerte à M. le duc de Bellegarde, lorsqu'il fit son entrée dans Autun en qualité de gouverneur de Bourgogne, dont j'ai gardé l'empreinte suivante :



Les dessins de cette cuillère sont mystérieux et concernent tous les

¹ Il n'est point sûr que celui-ci soit antique.

² Les Cités : on désigne ainsi à Autun de vastes espaces vides, abandonnés à la culture, situés au nord et à l'ouest de la ville, entre l'antique enceinte gallo-romaine en ruines et l'investiture moderne commencée lors de la captivité du roi Jean. C'est à

attributs de Mercure, lequel on dit présider à divers arts dont il a été l'inventeur. Le caducée le déclare père de l'éloquence :

Mercuri , facunde nepos Atlantis ,
Qui feros cultus hominum recentum
Voce formasti

La bourse qu'il porte montre qu'il est le Dieu tutélaire du commerce, pour lequel la vigilance étant absolument requise, il y a un coq à son opposé, qui avertit les marchands d'être vigilants à leur trafic.

Les cestes qui sont à ses pieds lui sont présentés comme à l'auteur de la joute et de la lutte :

Qui feros cultus hominum recentum
Voce formasti catus , et decoræ
More palestræ.

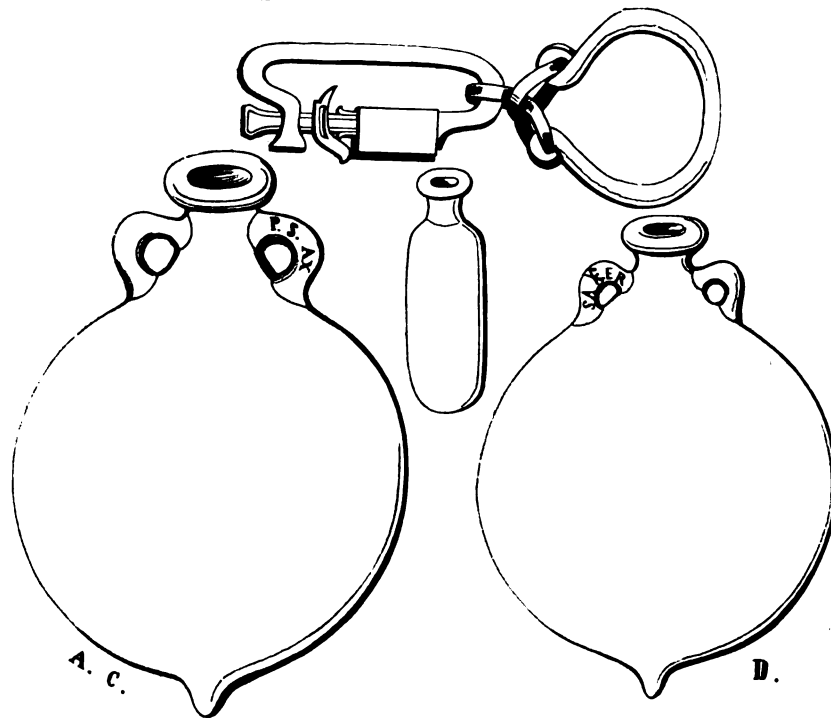
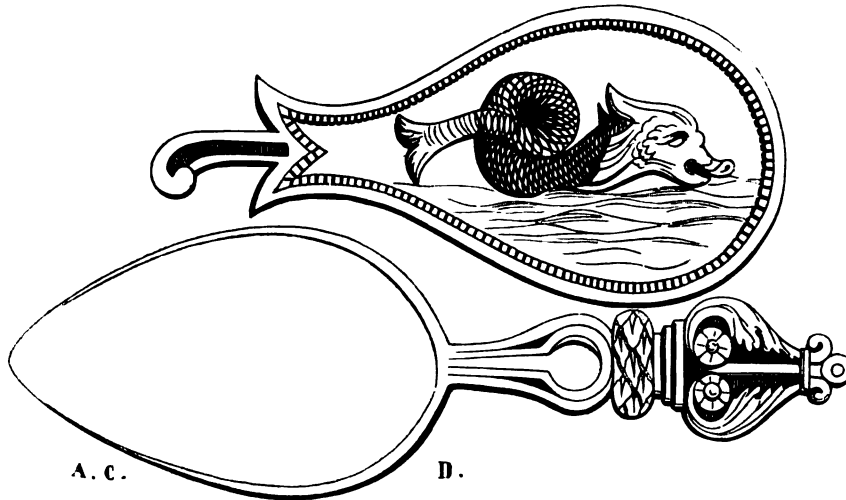
Et la tortue y est représentée comme à l'inventeur de la lyre, qu'il forma le premier d'une coquille de tortue, et le chapeau ailé, comme au Dieu des intrigues, auxquelles la célérité et la promptitude est nécessaire : *le Lyrique*, livre 1, ode 10.

Te canam, magni Jovis et Deorum
Nuntium , curvæque lyræ parentem....

Quant au bouc, il désigne que Mercure a sous sa protection les troupeaux dont il gouverne le profit, selon Pausanias, *in Corinthiacis*.

travers ces terrains, qui formaient les plus beaux quartiers d'Augustodunum , que l'on retrouve les restes des monuments les plus considérables. C'est aujourd'hui le lieu ordinaire d'approvisionnements de pierres à bâtir pour beaucoup d'habitants.

J'ai encore deux cuillères anciennes, au fond d'une desquelles est un serpent que je crois être une figure talismanique contre les poisons.



Une urne lacrymale de marbre et deux urnes à mettre les cendres des morts, qui ont aux anses ces lettres, à l'une P. S. AX, et à l'autre

SAXEER, qui sont des noms de famille ou de particuliers qui sont inconnus, n'y ayant aucun vestige dans l'histoire. ⁴

On trouva, il y a vingt ans, un simulacre de bronze, qui fut donné à un conseiller de Dijon, qui représentait Mercure assis sur un monceau de pierres, étendant l'index de la main droite et présentant de la gauche une bourse, d'où il est désigné le Dieu des voyageurs et des marchands qui amassent des richesses par leurs voyages, dont il leur montre le fruit par la bourse qu'il leur offre.

Enfin, dans les ruines de l'amphithéâtre, on a trouvé un ouvrage de fer travaillé avec tant d'art, que les ressorts en étant une fois fermés, ils se serraient davantage, plus on apportait de force à les ouvrir. Il servait d'entraves aux bêtes féroces destinées au spectacles publics, lorsqu'on les voulait arrêter.

Voilà tout ce que j'ai pu amasser en divers lieux et de diverses personnes : le siècle, auquel les rares antiquités ont été trouvées, ayant été si négligent ou si cruel, qu'il en a envié la mémoire à la postérité.

⁴ Ces lettres sont le plus souvent des abréviations des noms de potiers, comme on le voit par la liste nombreuse que la Société éduenne a publiée dans ses Mémoires de 1844. Le désir d'y trouver des noms de familles connues a occasionné ce que nous regardons comme une erreur.

On aurait découvert dans un des polyandres d'Autun, et déposé au château de Montjeu, une urne portant J. SURI. CIN. C'était, disait-on, l'urne funéraire de Surus qui, lors de la réduction de la Gaule en provinces romaines, se perça de son épée et mérita de la postérité le titre de *dernier des Eduens*.



CHAPITRE X.

De la ruine et du rétablissement de la cité d'Autun qui lui a fait changer de nom.

•

La connaissance des ruines de la cité d'Autun est une preuve certaine et indubitable de sa grandeur passée.

La première ruine qu'elle a soufferte vient des Cimbres, un demi-siècle avant l'arrivée de César dans les Gaules, lesquelles étant divisées en divers partis, la cité d'Autun, comme la plus éminente en autorité et en richesses, fomentait la discorde chez elle-même, ce qui favorisait l'entreprise des brouillons qui ravageaient la ville pour assouvir leur ambition.

César s'en prévalut, ainsi qu'il l'avoue au commencement de ses Commentaires de la Guerre des Gaules. Lorsqu'il vint, il trouva les Eduens abattus par les Arvernes et les Séquanais, avec lesquels ils avaient eu de grandes guerres, principalement pour les péages de la rivière de Saône. Les Séquanais avaient appelé à leur secours les Germains, et la facilité de rafraichir leurs troupes, qui n'avaient pour cela qu'à repasser le Rhin, leur donna le moyen de défaire en plusieurs rencontres les Eduens et d'en obtenir des otages, avec serment de ne les retirer jamais. Cette misère soumit les Eduens à César, qui, pour rétablir leur noblesse, délivrer de la captivité leurs magistrats et les enfants des meilleures maisons, se servit d'eux et de leurs forces pour subjuguier les autres cités. S'il est vrai que César les rétablit en leur première splendeur, il sut bien aussi les détruire. L'inimitié avec les Séquanais et les Arvernes continuant, quoique César les eût accommodés.

ce qui parut évidemment lorsque Arioviste, tyran des Séquanais, étant défait, ils ne voulurent jamais se mettre sous la protection des Eduens, quoiqu'ils eussent aidé à leur délivrance par les soins de Divitiacus; de même que la défiance des Eduens contre les Arvernes et les Bituriges, les empêchèrent de passer la Loire pour secourir ces derniers, par la crainte qu'ils eurent d'être investis et surpris par les uns ou par les autres; de même que le passage des Helvétiens par les terres des Eduens n'a pas peu contribué à rendre César maître de tout le pays.

Il est donc évident que les dissensions civiles ont été une des principales causes de la ruine de l'état des Eduens et des Gaules en général : Vercingétorix le reconnut bien et tâchait, pour cela, d'imprimer fortement en l'esprit de tous ceux qui assistèrent à l'assemblée générale des provinces des Gaules, que leur union les rendait invincibles.

L'ambition des princes des Eduens a beaucoup aussi avancé leur ruine. Dumnorix, frère de Divitiacus, voulant empiéter l'état, publiait l'entreprise des Romains sur leur liberté qui était opprimée, et les décriait au peuple.

Julius Sacrovir, sous Tibère, prétextait son usurpation de la cause du bien public, pour délivrer le peuple qui était surchargé de subsides excessifs. Il s'empara d'Autun, et ayant été défait par Silius, ce capitaine prit la ville et la bailla en pillage à ses soldats.

César les jeta tous en défiance par le séjour qu'il continuait aux Gaules, après les cinq ans expirés de son gouvernement. Et les auteurs remarquent qu'Autun, après avoir fourni pendant l'hiver, aux légions, la subsistance et l'armement, fut pillé par lui, de même que par Fabius, un de ses lieutenants ¹, qu'il avait laissé avec quatre légions dans le pays

¹ Bien que Chasseneuz, et après lui Rosny et les auteurs du Voyage pittoresque en Bourgogne, aient donné comme certain le séjour de César à Bibracte, chez Divitiacus, pendant l'hiver qui suivit le siège d'Alise, et avancé, sans preuves, qu'à son départ il avait

Eduen pour se le conserver; après quoi il fut réparé par Auguste. duquel on estime qu'il a pris le nom d'*Augustodunum*.

Il ne faut pas douter que dans les mouvements arrivés sous Galba et Othon, sous Vitellius et Vespasien, Gallien et Posthume, Aurélien et Tétricus, Carinus et Dioclétien, comme sous Magnence et Constance. Autun n'ait été exposé aux ravages des factieux, parce qu'il formait toujours un parti dont la défaite ou la victoire lui était toujours fatale.

Eumène, en son Panégyrique à Constance, décrit une étrange ruine par les Gaulois rebelles, et dont il se plaint que l'empereur Claude leur fit attendre en vain du secours, dont le manquement les ayant réduits, après un siège de sept mois. à une extrême nécessité (à laquelle ils cédaient plutôt qu'à la valeur de leurs ennemis), ils abandonnèrent à leur merci la cité, qu'ils pillèrent et brûlèrent. ¹

Les Allemands en firent autant sous Probus, qui les en chassa; et vingt-cinq ans après, des larrons ou bandits appelés Bagaudes, sous la conduite d'Ælianus et d'Amandus qui s'étaient révoltés contre Dioclétien, saccagèrent Autun, avant leur défaite par l'empereur Maximien ².

Maximien, en une autre occasion, repoussa les Séquanais d'Autun; puis Constantin et Crispus son fils en éloignèrent les Allemands qui l'avaient assiégé et endommagé, en les forçant de repasser le Rhin.

enjoint à son lieutenant Fabius d'exciter une révolte afin d'avoir un prétexte pour détruire cette ville, nous persistons à douter de l'authenticité de ces faits.

¹ Expectantes divi Claudii parentis tui auxilium, septem mensibus clausi, et omnia inopiæ miseranda perpessi, tum demum irrumpendas Gallicanis rebellibus portas reliquerunt, cum fessi servare non possent.

² [VICTOR *in Diocletiano*.] Namque ubi comperit Carini discessu Ælianum Amandumque per Galliam excita manu agrestium ac latronum (quos Bagaudas incolæ vocant), populatisque late agris, plerasque urbium tentare; Maximianum..... Imperatorem jubet.

Ammien Marcellin, livre xvi, fait mention d'un siège mis par les Barbares devant Autun, sous Constance et Julien, qui ne le purent secourir à temps; de sorte qu'il fut encore ruiné ¹. Ces Barbares étaient les Allemands qui, sous leurs rois Chronodomarus et Vestralphus, firent cette irruption.

Sous Honorius et Stilicon, il ne fut point épargné par l'inondation de divers peuples qui s'épanchèrent par les Gaules, dont ils saccagèrent les villes capitales, entre lesquelles Autun était la plus excellente.

Nous apprenons d'Aimoin le moine et des historiens de France et de Bourgogne, qu'Attila, roi des Huns et des Goths, ravageant toutes les Gaules, détruisit Autun à son passage de la Hongrie en Lorraine et en Bourgogne. ²

Childebert et Clotaire, poursuivant la vengeance de la mort de Clodomir leur frère, assiégèrent Godomar dans Autun où il s'était retiré, lequel fut pris et la ville pillée. Elle souffrit, peu de temps après, la même disgrâce par Ebroin, maire du palais sous Thierry.

La plus grande ruine arriva sous Charles-Martel, par les Sarrasins, qui mettaient le feu à toutes les villes qu'ils prenaient. Autun n'en fut pas exempt, ainsi qu'il conste par la charte de Charles le Chauve expédiée

¹ Dum, apud Viennam, negotiosam hiemem ageret Julianus, inter rumores qui volitabant assidui, comperit Augustoduni civitatis antiquæ muros Barbarorum impetu repentino inessos; nihil itaque remittentibus curis, satis omnibus comparatis viii calendas Jul. Augustodunum pervenit, per diversa palantes Barbaros aggressurus.

² Rien n'atteste qu'Attila soit venu dans nos contrées en 451, et l'on doit d'autant plus considérer comme une fable qu'il ait fait décapiter l'évêque Procule, qui venait au-devant de lui pour implorer sa clémence, que la date du premier évêque de ce nom est postérieure de près d'un siècle; mais si l'on veut admettre qu'un lieutenant du roi des Huns ait ravagé notre pays, on croira en trouver un indice dans cette expression villageoise, pour désigner un homme féroce : *C'est un Tilla*.

en faveur des chanoines de l'église cathédrale, dont les titres, privilèges et immunités avaient subi le même sort du feu que le reste de la ville. Elle est conçue en ces termes : *Tunc cum Augustodunum à Sarracenis captum, incensum et depopulatum est...* etc. Le titre entier, exactement et fidèlement copié sur l'original qui est au trésor de l'église cathédrale, se lira à la fin de cette histoire.

J'ajouterai à ces ruines celle que Rollo, roi de Danemarck lui causa, dont nous avons la preuve dans Guillelmus Brito, au livre 1.^{er} de sa Philippique parlant d'Autun :

Ædua quos mittit, urbs antiquissima, plena
Divitiis multisque tumens legionibus olim,
Romulidisque fide junctissima, gente superba,
Assiduis bellis, plusquam vicina fatigans.
At modo nulla fere raris habitata colonis,
Nobilibus vicis, ubi gaza domusque fuere;
Pro gaza silvas monstrat, pro gente myricas.
Quam rex Arturus Romæ subduxit eandem,
Postea Norvegus evertens Rollo, redigit
In nihilum, prorsus, vix ut vestigia restent.

Autun, l'ornement des Gaules, à la suite de tant de secousses et de destructions, a été rétabli quelques fois. César reproche aux Eduens qu'il a non-seulement réparé la cité, mais qu'il leur a remis la liberté et le pouvoir.

Qu'Auguste ait été son restaurateur, on n'a aucun témoignage certain, n'y ayant que l'imposition de son nom qui puisse appuyer cette conjecture.

Et l'autorité seule d'Eumène me persuade que, si *Augustodunum* a été nommé *Julia*, *Pollia*, *Florentia*¹, ç'a été pour marque de reconnaissance

¹ Voir la note (D).

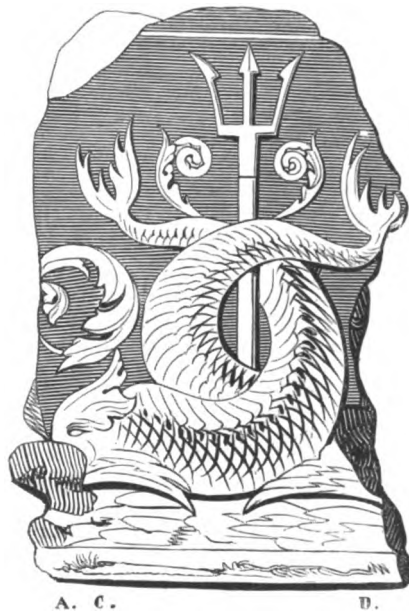
à quelques-uns de ses bienfaiteurs particuliers que l'histoire ignore absolument. Ces noms n'ont eu qu'une durée pareille à celui de Rome, lorsqu'elle fut appelée *Commodiana*.

La plus certaine réparation d'Autun est celle qu'Eumène lui procura par les empereurs Dioclétien, Maximien et Constance ; mais principalement par ce dernier, lequel, ayant la souveraineté des Gaules, choisit pour son siège impérial Autun ; et pour l'embellir il éleva les portiques, rétablit les temples, les lieux publics, les écoles, les aqueducs, les rues, les chemins et les maisons des particuliers, y ayant à cet effet envoyé de toutes les provinces des colonnes entières d'hommes de métier, et recherché dans la Grande-Bretagne et au Beauvoisis les meilleurs ouvriers et architectes, disposant les légions pour ouvrir les montagnes, remuer les terres pour les levées et pavés, et pour la conduite des eaux à la cité ; et ensuite il employa ses soldats à élever des masses de pierres prodigieuses par leur grandeur, qui composent les portes d'Arroux et de St.-André, construites à la romaine. ¹

¹ Voici comme parle Eumène en son Discours, *pro restaurandis Scholis* :

Aute omnia igitur, Vir Perfectissime, divinæ imperatorum Cæsarumque nostrorum providentiæ, singularique in nos benevolentia hujus quoque operis instauratione parendum est, qui civitatem istam..... non solum pro admiratione meritorum, sed etiam pro miseratione casuum attollere ac recreare voluerunt, ipsamque ruinarum ejus magnitudinem immortalibus liberalitatis suæ monumentis dignam judicaverunt, ut tanto esset illustrior gloria restitutorum, quanto ipsa moles restitutionis immanior. Itaque maximas pecunias, et totum, si res poscat, ærarium non templis modo, ac locis publicis reficiendis, sed etiam privatis domibus indulgent : nec pecunias modo, sed etiam artifices transmarinos, et ex amplissimis provinciarum ordinibus incolas novos,..... ut commodis nostris studio gratiæ hospitalis operentur, et residues aquas, et novos annes veluti aridis fessæ urbis visceribus infundant.

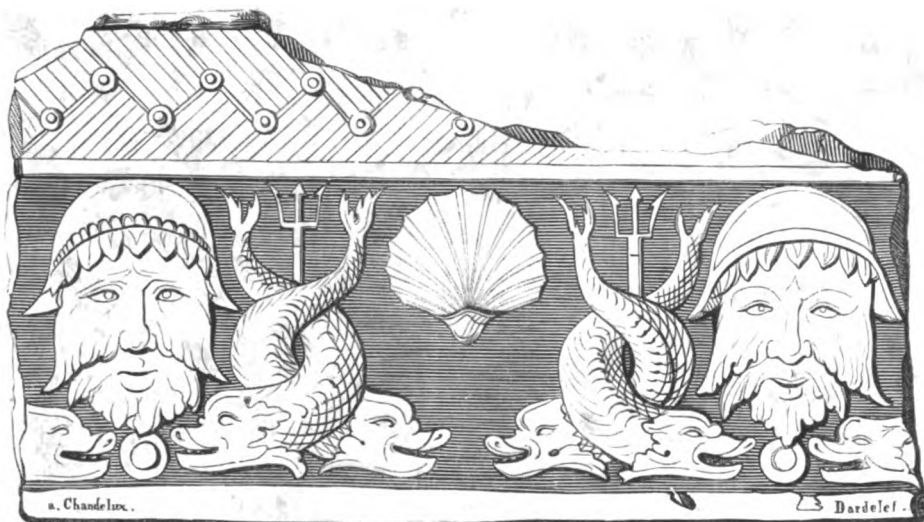
Outre ces témoignages antiques, en voici sans reproches, puisqu'ils sont propres à Constance : c'est un trophée après la victoire de la Grande-Bretagne, représenté dans une seule pierre de marbre par deux corps de dauphins sans tête, enlacés en forme d'un double C, qui est le chiffre de Constance. Au milieu de ces dauphins est un trident, symbole de l'empire de l'Océan subjugué par lui en la conquête de l'Angleterre. Ce trophée se voit sur la porte qui entre en la clôture de l'abbaye de St.-Jean-le-Grand, ainsi que je l'ai fait dépeindre.



Pour preuve que cette pièce marque la domination de l'Océan, c'est que Pompée s'étant rendu maître de la mer et ayant dissipé les pirates, le sénat fit frapper des médailles où son effigie était d'un côté, et au revers un dauphin et un trident.

Les marques de ce triomphe de Constance sont empreintes en plusieurs fragments de marbre dans la cité, et entr'autres dans une frise, le plus

délicat ouvrage qu'on saurait voir, portant sa corniche seulement, dans laquelle il y a des masques d'hommes marins, et à côté des dauphins enlacés en la forme d'un double C et accompagnés d'un trident. Cette frise se voit aux Cordeliers en la figure suivante.



On voit aussi un trident en relief, sur une grande pierre qui est à St.-Roch, et en plusieurs autres endroits de la cité qui avaient été réparés par Constance. Cette réparation faite par Constance se confirme encore par la quantité de médailles qui se rencontrent sur les ruines d'Autun, desquelles j'en ai choisi quatre, deux de lui et deux de ses femmes, Hélène et Théodora, lesquelles je n'ai point vues ailleurs. La première, celle de Constance, marque son élection de César par Maximien, avec le partage des Gaules qu'il accepta lors de son adoption à l'empire. La seconde montre son apothéose ou consécration par sa tête voilée et par un temple au revers, lequel les Autunois consacrèrent à sa mémoire, comme à leur bienfaiteur et insigne restaurateur.

Sa mort suspendit ses grands ouvrages : mais son fils Constantin les

continua , déchargeant les Autunois de tout tribut et de la capitation , et leur renouvela leurs anciennes franchises et privilèges , au rapport d'Eumène qui était présent ; en reconnaissance de quoi les Autunois donnèrent le nom de *Flavia* ¹ à leur cité , et firent frapper plusieurs médailles qui représentaient les titres de la refection et de la seconde restauration d'Autun , procurée par la bienveillance de Constance et de Constantin son fils (u).

¹ Voir la note (D).



NOTES

DU LIVRE PREMIER.

(A) C'EST avec raison que la critique a fait disparaître des origines gauloises le roi Samothès et le roi Sarron. Ces deux personnages n'ont aucune des conditions réclamées pour une histoire sérieuse. Toutefois, ces deux noms ont une importance que l'on n'a pas assez remarquée. S'ils n'indiquent pas deux individualités historiques, ils désignent très probablement deux formes sous lesquelles se sont manifestés les philosophes et les prêtres de la Gaule antique. D'autres ont déjà signalé le rapport de nom qui pourrait rattacher Samothès et les Semnothées aux initiations de l'île de Samothrace. C'est un fait connu que les Druides avaient un centre d'association dans l'île de *Sena*, voisine des côtes occidentales de la Gaule, et voici ce que disent, d'après les recherches de Thomas Moore, MM. de Riancey, dans leur *Histoire du Monde*, t. 1, p. 510 : « Une teinte » mystérieuse s'attache toujours à l'antique Hibernie, sans cesse battue des flots, et qui » semblait se voiler religieusement derrière les brouillards de l'Océan. Couverte d'abord » par les Celtes audacieux, elle sut plus tard accueillir les postes avancés de la grande » invasion kymrique. Mais, dans l'intervalle, elle reçut d'autres hôtes, venus d'Asie par » l'Espagne. Les Phéniciens la connaissaient dès la plus haute antiquité. Dans tout

- › l'Orient on la vénérât comme une île sainte. Tout porte à croire que , comme
- › *Samothrace* dans les eaux paisibles de la Méditerranée , elle était à l'extrémité de
- › l'Occident , au milieu de la grande mer , un des principaux sanctuaires de la vaste
- › superstition cabirique. ›

Le nom de *Saron* est célèbre dans l'histoire des navigateurs de la Méditerranée ; il partage avec *Mélicerte* ou l'Hercule tyrien le soin de protéger les mariniens de la Phénicie. Il paraît donc représenter un système d'association, d'initiation plus particulier aux peuples du Midi.

Nous pouvons affirmer qu'il est resté une impression plus forte du nom des *Semnothées* dans le nord du pays éduen , comme l'on retrouve au midi de la même contrée une trace plus profonde du nom des *Saronides*. Nous ajouterons que le mot *Semnothée* appartient à la famille des langues indo-européennes. Le mot *Saron* accuse au contraire une origine chaldéenne ou sémitique. Ces deux mots nous paraissent donc indiquer la double influence à laquelle furent soumises les doctrines des sages de la Gaule.

(B) Depuis les beaux travaux géographiques de d'Anville sur l'ancienne Gaule, il n'est pas permis de placer les *Ambarri* dans le Charollais. M. Monnier, du Jura [*Etudes archéologiques sur le Bugey*, p. 81-87], a complété les notions du savant géographe par des observations locales. Il demeure prouvé que les *Ambarri* occupèrent la partie méridionale du département de l'Ain. Nous serions tentés d'étendre le pays des *Ambarres* jusqu'au sud-ouest du département du Jura, parce que le nom d'Humbert est encore de nos jours le nom patronimique de prédilection du pays où les départements du Jura, de l'Ain et de Saône-et-Loire ont leur triple limite. M. Thierry a donné du mot *Ambarre* une étymologie qui nous semble plus poétique que réelle. Le mot *Ambarre* nous paraît composé du mot *Bar* répondant au mot *vir* des Latins, au *Baro* du moyen âge, et du mot *am* qui en modifie le sens et établit, entre le mot *Ambarre* et le mot *Bar*, la différence qui existe entre le mot *homo* et le mot *vir*. C'est en Espagne que les *Ambarres* ont eu plus d'action ; aussi les Espagnols ont-ils conservé le mot *hombre*, pour indiquer la qualification connue chez les Latins par le mot *homo*, et le mot *varon* pour la qualification connue par le mot *vir*. Les *Ambarres* occupaient, selon nous, la partie montueuse du pays d'outre-Saône, les *Insubres* ou *bas-Ombres* occupaient la rive même de cette rivière. D'Anville les a placés près du Forez ; mais, contre toute vraisemblance, et contre la signification bien connue du mot *Insubres*. Courtépée qui les place dans le *Beaunois* paraît avoir mieux

rencontré. Toutefois le nom de *Mediolanum*, cher aux Insubres d'après Tite-Live, se retrouvant dans le Mâconnais à *Meulin*, dans le Beauinois à *Mâlain*, et dans les environs de Poligny à *Molain*, il est convenable de donner une étendue notable au pays des *Insubres*, dont le *pagus Arebrignus* d'Eumène devait être la principale portion. — Les *Brannovii* sont placés par tous les auteurs dans l'ouest du Mâconnais et le sud du Charollais. Cette opinion n'a rien que l'on ne puisse avouer. Quant aux *Aulerici Brannovices* dont parle César, la légende de saint Pélerin d'Auxerre autorise à les placer dans le pays dont *Entrain* et *Clamecy* sont les villes principales. — Une dissertation de M. Charleuf sur les ruines de la ville antique découverte près de Saint-Révérien, montre que l'on a peut-être eu tort de fixer d'une manière exclusive la station des *Boii* au confluent de la Loire et de l'Allier, et qu'il serait plus exact d'en reconnaître des traces même dans le Nivernais. — Tous les noms cités par Edme Thomas, d'après César, appartiennent moins à la nation éduenne proprement dite qu'à ses alliés, mais l'on pourrait errer si l'on voulait tellement définir le pays occupé par tous ces alliés, qu'on le séparât absolument du territoire éduen proprement dit. Il y a bien de l'apparence que plusieurs de ces tribus alliées fussent disséminées dans le centre même du pays, comme le furent plus tard les Sarmates, les Burgundes et les Francs. Dans tous les cas, les plus anciennes divisions territoriales authentiques du pays éduen donnent l'idée d'une distribution générale en 9 *pagi*, divisés chacun en 5 *vici*.

(C) La question relative à la position de Bibracte et à son identité avec la ville d'Augustodunum a été l'objet de beaucoup de recherches et de dissertations.

Quelques auteurs ont voulu fixer cet emplacement à Beaune; mais cette opinion, tout à fait contraire aux notions historiques et géographiques que nous possédons sur l'ancienne Gaule, n'a pu se soutenir, et il est inutile de la combattre aujourd'hui.

D'autres, frappés de l'analogie qui existe entre l'ancien nom du mont Beuvray (Bifractum) et celui de Bibracte, ont cru y voir une preuve de l'identité de ces deux points, et ont en conséquence placé la ville gauloise au sommet de cette montagne élevée.

Cette position, si avantageuse pour la défense, leur a paru en quelque sorte indiquée par Strabon, qui, dans le quatrième livre de sa Géographie, donne à Bibracte le nom de place forte, *φρουριον Βιβρακτα*; ils ont cité en outre à l'appui de leur opinion les

ruines de constructions antiques découvertes dans ce lieu, et les traces encore visibles des voies romaines qui venaient y aboutir.

Ce système, quoique présenté d'une manière spécieuse, a donné lieu à de graves objections : on a prétendu d'abord que le sommet de la montagne n'ayant qu'environ 2,250 pas de circuit, n'aurait pu contenir une ville aussi grande que Bibracte, appelée par César *oppidum longe maximum*.

On a soutenu en second lieu que l'eau fournie par les sources du sommet était évidemment insuffisante pour les besoins d'une nombreuse population.

On a dit enfin que les ruines découvertes étaient celles d'un établissement romain et non d'une ville celtique.

Ces raisons n'étaient peut-être pas sans réplique, et un examen attentif des lieux aurait pu faire perdre, du moins à la première, une partie de son poids; mais l'argument le plus fort et le plus décisif en faveur de l'identité des deux villes, est que, d'après les historiens, elles se sont trouvées, pour ainsi dire, à la fois capitales du même peuple.

César, dans ses Commentaires, nous représente Bibracte comme une ville grande, riche, puissante, capitale de la république des Eduens et séjour du souverain magistrat; lui-même la choisit pour y passer l'hiver après sa victoire d'Alise.

Strabon, qui écrivait vers l'an 18 de l'ère chrétienne, donne à cette ville, comme nous venons de le voir, le nom de place forte, et la considère comme la cité la plus importante des Eduens.

Puis nous voyons Tacite décrivant la révolte de ces mêmes Eduens, sous Sacrovir, arrivée l'an 21 de notre ère, donner à Augustodunum le nom de capitale de la nation, *Augustodunum, caput gentis*.

Pomponius Mela qui n'a écrit qu'après cet événement, quoique antérieurement à Tacite, est le premier des auteurs anciens qui ait fait mention d'Augustodunum, qu'il appelle la ville la plus opulente des Eduens.

Enfin, Ptolomé, qui a paru plus tard, confirme dans sa Géographie ces divers témoignages en faveur d'Augustodunum.

Or, si Bibracte était sous César une ville de la plus haute importance et capitale des Eduens; si, sous Strabon, vers l'an 18 de notre ère, elle était encore la place la plus forte du même peuple, comment, dans l'espace de trois années seulement, jusqu'à l'an 21, aurait-elle pu disparaître sans que l'histoire eût laissé aucune trace de cet événement,

et se trouver subitement remplacée par une autre ville également grande, riche, puissante, dont jusque-là il n'avait été fait aucune mention ?

Ces faits, entièrement inexplicables si on veut les attribuer à des localités différentes, se conçoivent au contraire parfaitement en les appliquant à la même ville, qui, dans ce cas, n'aurait fait que changer de nom. Cette explication se trouve d'ailleurs confirmée par le silence que les historiens ont gardé sur Bibracte, du moment qu'ils ont commencé à parler d'Augustodunum; l'orateur Eumène est le seul qui en ait fait encore mention postérieurement à cette époque, mais dans un passage tellement obscur, qu'il a fourni des arguments aux systèmes les plus opposés.

Ces considérations ont paru si concluantes en faveur de l'identité de ces deux villes, que cette opinion est adoptée aujourd'hui par la presque totalité des géographes et des archéologues.

Quant aux constructions romaines de Beuvray, quelques auteurs ont cru tout récemment y voir la station de *Boxum* indiquée dans la table théodosienne comme intermédiaire entre *Augustodunum* et l'établissement thermal d'*Aque Nisinei* considéré généralement comme Bourbon-Lancy; ils n'ont probablement point remarqué qu'en reportant ainsi dans la direction de Beuvray la station de *Boxum*, celle d'*Aque Nisinei* ne pourrait plus tomber que sur les eaux thermales de St.-Honoré, et qu'aucune des distances marquées dans la table ne conviendrait à ces points.

C'est aussi par défaut de connaissance exacte des localités qu'on a voulu fixer au sommet du Beuvray le point d'intersection des voies romaines qui passaient aux environs; ce tracé aurait eu le grave inconvénient d'obliger tous les voyageurs à franchir péniblement cette haute montagne sans aucune nécessité.

L'examen attentif des lieux démontre au contraire que les grandes lignes de communication passaient soit au pied même de la montagne, soit à quelque distance, et qu'il en partait des embranchements spéciaux qui, par des pentes habilement ménagées, conduisaient au plateau supérieur.

L'établissement desservi par ces embranchements était vraisemblablement un de ces camps placés par les Romains sur les points dominants du pays; ces camps devenus stationnaires se couvrirent par la suite d'habitations plus solidement construites, et se transformèrent en espèce de *vici*, dont on retrouve aujourd'hui les ruines.

(D) Les difficultés présentées par le texte d'Eumène ne viennent pas seulement de la variété de la ponctuation dans les leçons adoptées par différents auteurs, elles viennent aussi et du sens vague du mot *civitas*, et du double sens auquel peuvent prêter les mots *Julia*, *Pola*, *Florentia*, *Flavia*.

Le mot *civitas* peut être traduit par le mot *ville* qui désigne une agglomération importante d'édifices publics et privés, et par le mot *cité* qui indique le centre d'un pays, la capitale d'une province, d'une nation. Eumène l'entend des deux manières dans ce Panégyrique; mais l'observation attentive des noms de lieux répandus dans le pays éduen montre que les noms de *Bibracte*, de *Julia*, de *Pola*, de *Florentia*, appartenaient peut-être plus encore au pays entier qu'à la ville même d'*Augustodunum*. Car vers le centre de la plupart des anciens *pagi* éduens on trouve les noms de Buxy (*Buxiacum* ou *Boxum*)¹, de Jully (*Juliacum*), de Pouilly (*Poliacum*), de Fleury (*Floriacum* et *Florentia*); et dans plusieurs de ces centres la plus grande foire du pays, la réunion principale des habitants de la contrée a lieu vers le 1.^{er} mai, jour auquel se tient l'antique foire de Beuvray, et qui coïncide avec l'époque de l'année où les anciens Romains célébraient les fêtes de Flore. Ces fêtes se rattachaient à une idée de palingénésie, dont le sens spirituel se conserva dans la tradition juive; mais dont le paganisme abusa de la manière la plus honteuse.

Quant à l'origine de ces noms, elle peut être attribuée au même motif de reconnaissance et de flatterie qui détermina le chef des écoles d'Autun à donner à cette cité le nom de *Flavia*, particulier à la famille de Constantin. Auguste, le premier bienfaiteur d'*Augustodunum*, appartient à la famille *Julia*. Galba, proclamé empereur par les Eduens réunis à Vindex, descendait de la famille *Servia*, dont une des branches était appelée *Pola*. Le nom de *Florentia* est celui de l'une des plus illustres familles du pays des Eduens et de celui des Arvernes. — On peut attribuer encore l'origine de ces

¹ Il existe un rapport entre le nom de *Bibracte* et le mot *Boxum*. L'étang formé par les eaux qui descendent de l'est du Beuvray forment l'étang de *Buxy* et la station de la carte de Pentinger qui se trouve le plus dans la direction du *mont Beuvray* (le *mons BifRACTUS* des chartes) est appelée dans ce précieux monument géographique, précisément *Boxum*. M. Duvivier n'a pas craint de placer *Boxum* à Beuvray même. Quoique nous croyons devoir placer *Boxum* non sur la montagne, mais dans la plaine; l'opinion de M. Duvivier est trop favorable à l'objet de cette note pour que nous ne soyons empressé de la signaler. — Nous supposons ici que la montagne de Beuvray était dédiée à la déesse *Bibracte*.

mêmes noms à des idées à la fois civiles et religieuses qui ont pu les faire adopter de préférence, car les mots *Julia*, *Pola*, *Florentia*, *Flavia*, peuvent être le développement de l'idée générale contenue dans le nom de la déesse *Bibracte*, divinité topique de la nationalité Eduenne. Cette origine religieuse peut s'accorder très bien avec l'origine civile précédemment exposée. Les Panégyriques d'Eumène nous offrent plusieurs exemples de cette identification des noms des empereurs ou des familles illustres avec celui des divinités locales.

Du reste, Bibracte n'est pas la seule ville qui ait porté successivement les noms précités. La ville d'Istrie, que Strabon nomme *Pola*, est appelée par Pline *Julia pietas*. Cette ville fut fondée, dit-on, par des guerriers de *Colchide* poursuivant les Argonautes. Ce qu'il y a de particulier, c'est que le nom de *Julia* signifie dans les traditions religieuses la force naissante des arbres et des hommes (*lanugo*). — Or, dans le pays Eduen, la paroisse de Savigny *Poil - fol*, ancienne châtellenie importante, et le prieuré de Couches (*Coltice*, *Colche*), baronnie également illustre, étaient, comme le prieuré voisin du château de la Toison-d'Or de Montjeu, dédiés à saint *Georges*, le grand protecteur de la chevalerie, représenté comme le défenseur de la justice et la terreur des mauvais esprits. On a retrouvé en Egypte, dans un monument antique converti en église chrétienne, l'image de saint Georges recouvrant celle d'*Horus*, qu'elle avait fait oublier en substituant une idée chrétienne et spirituelle à une fiction matérielle et païenne, réprouvée à cause de ses abus condamnables. *Horus*, tout le monde le sait, symbolisait chez les Egyptiens la résurrection de la nature au printemps, et en même temps les efforts des héros naissants dont la vie doit être pour l'humanité une source de bienfaits. *Horus* était l'ennemi né du cruel et odieux *Typhon*. — On doit se souvenir du rôle que remplit *Jule* dans les traditions religieuses de la Rome antique; c'est un germe précieux de civilisation et de puissance, échappé comme par miracle des ruines de Troie assiégée par les Hellènes, et qui, se développant sur la terre d'Italie, produisit le colossal empire de Rome. Les héros chantés par Homère dans les poèmes immortels de l'Iliade et de l'Odyssée crurent emporter à Athènes toute la science mystérieuse cachée dans les sanctuaires de la ville de Troie; mais, disent les Romains chantés par Virgile, ils n'eurent que l'ombre. La réalité resta entre les mains du pieux Enée et de son petit *Ascagne*, nommé aussi *Jule*. Aussi est-ce dans l'églogue que le poète latin a intitulée *Pollion*, que se trouve la plus étonnante révélation de la vérité traditionnelle, cachée sous les symboles captieux d'*Horus* et sous les formes abstruses des livres sybillins. Les voies merveilleuses

de la providence sont admirablement décrites dans le beau commentaire qu'a fait de cette églogue M. Drach, dans son livre de l'Harmonie entre l'Eglise et la Synagogue, tome II, section 3.^e — Les noms de certaines familles consulaires se rattachent plus qu'on ne pense à ces espérances traditionnelles qui furent réalisées par Constantin, le plus grand des princes de la famille *Flavia*. — Cette famille, d'origine plébéienne, s'illustra l'an 449 de Rome, en publiant des *formules secrètes* à l'aide desquelles les patriciens gênaient la liberté du peuple romain. Un de ses membres, fils de *Flavius Sabinus* et de *Vespasien Polla*, parvint à l'empire après la mort de *Vitellius*. Sa mission fut de détruire les faux Christs de la Palestine et de la Gaule. Quelques Juifs voulurent en faire un dieu ; mais il méprisa avec autant d'esprit que de sagesse cette basse flatterie.

A la voix du rhéteur Eumène, rappelant les anciens services rendus à la cause de l'union des peuples par les Eduens, *Flavius Valerius Constancius Chlorus*, appartenant comme *Vespasien* à la famille *Flavia*, répara, par d'immenses bienfaits envers la cité d'Augustodunum, les injustices dont Rome triomphante s'était rendue coupable à l'égard des peuples gaulois. Vers l'an 311 de l'ère chrétienne, *Flavius Valerius Constantinus*, fils de *Constance Chlore*, consacra cet acte de justice publique en visitant lui-même la *Rome celtique*, en versant des larmes sur ses malheurs, et en lui accordant de nouveaux bienfaits. La providence donna une sanction manifeste à cet hommage rendu aux droits de l'éternelle équité. Constantin fut appelé d'une manière miraculeuse au Christianisme. Il renversa le tyran de Rome, *Maxence*, dont les excès devenaient la honte de l'humanité, et la croix fut placée enfin sur le capitole purifié. La famille *Flavia* était originaire du pays des Sabins où l'on distinguait parmi les autres tribus celle du *Picus* et celle du *Loup*, ces deux nourriciers de *Romulus* et de *Rémus*, sous le voile desquels nous sommes assuré que l'on retrouvera un jour des notions précieuses sur des espérances traditionnelles et des principes législatifs empruntés à la révélation mosaïque, ou à l'enseignement patriarcal. — Il n'est pas sans intérêt, pour l'objet de cette note, de faire observer qu'un des premiers commentaires de l'églogue de *Virgile* et des livres sybillins est de la composition même de l'empereur Constantin.

L'arrivée de Constantin à Autun, le discours d'Eumène, la conversion de l'empereur, l'importance subite de l'évêque d'Autun saint Rhétice, l'apparition de la croix, la substitution des signes du Christianisme aux aigles romaines. sont des faits dont le synchronisme a été plus d'une fois remarqué, et que personne ne nous reprochera de rappeler dans une Histoire d'Autun. Ce n'est pas sans raison que nos pères écrivaient

sur leurs monnaies la légende *Ædua Christi civitas*, qui clot la série des noms qu'a portés successivement notre vieille cité.

(E) Il est impossible d'admettre l'opinion de l'auteur touchant le lieu où il présume que César livra bataille aux Helvétiens; car s'il avait mieux étudié la topographie des terrains indiqués et décrits par l'illustre capitaine, et qu'il eût eu la moindre notion de l'art de la guerre, ayant pour données principales la distance de dix-huit mille pas entre César et Bibracte, et la nécessité pour l'armée romaine de ne pas s'éloigner de cette grande cité, non plus que de la Saône, afin d'en tirer ses approvisionnements, Edme Thomas n'aurait pas commis l'erreur de placer le champ de bataille à Nevers ou à Moulins, l'un éloigné de soixante-huit mille pas romains, et l'autre de soixante-cinq, ou sur aucun point du Bourbonnais. Nécessairement César, qui flanquait les Helvétiens depuis leur passage de la Saône, devait avoir cette rivière à sa droite, les Suisses en tête et Bibracte en arrière et à peu de distance de sa gauche.

M. C. Lavirotte, héritant de la pensée et des recherches de deux générations paternelles, a cru pouvoir fixer avec certitude au *Mortmont* (*Mortuorum mons*), dans le département de la Côte-d'Or, canton d'Arnay-le-Duc, le lieu où César livra bataille aux Helvétiens, à son début dans la conquête des Gaules. Pour cela, il fait des extraits des Commentaires, les interprète avec la science de l'homme de guerre, explique les mouvements et dresse même un plan de la bataille telle qu'il la conçoit.

Ce travail remarquable ayant été publié, nous ne croyons pas devoir le transcrire en entier; mais ce qu'il est important de répéter, c'est que, faisant l'application des faits qu'il a développés aux terrains qui avoisinent la contrée appelée *Mortmont*, quelque vague que soit la description des lieux indiqués par l'illustre capitaine romain, avec les lieux situés à une distance de dix-huit mille pas autour d'Autun, et naturellement sur le côté qui est en regard de la Saône, il tire les conséquences dont voici l'abrégé :

Les Helvétiens venant du pays des *Séquanais* et se dirigeant sur le centre des Gaules par la ligne de l'est à l'ouest, le *Mortmont* se trouve sur cette ligne.

Ils mettent quinze jours pour se rendre dans les environs de Bibracte; ils ont dû passer la Saône au point le moins large de son cours, traverser le pays des *Eduens* dans les environs de Beaune, et par suite se porter sur le terrain de *Mortmont*, coupé d'ailleurs de petits vallons, ondulé de hautes collines, tel qu'il est indiqué par la description qu'en fait César.

Il est hors de doute qu'avant la bataille, l'armée romaine était en position entre les Helvétiens et Bibracte, puisque César se rend en personne dans cette cité pour presser l'arrivée des vivres promis.

De plus, après le combat et avant de poursuivre les Helvétiens, César demeure trois jours sur le champ de bataille pour donner la sépulture aux morts; il y en avait donc un nombre considérable dont on put former un ossuaire comme celui qu'à leur tour les Helvétiens modernes élevèrent à Morat avec les restes de nos Bourguignons ?

A ces conjectures il ne sera pas sans intérêt de rattacher comme preuve la découverte récemment faite (1842) par M. Rossignol, secrétaire de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, de nombreux *tumuli* répandus sur un fort grand espace du plateau des Chaumes d'Auvenay, très voisin de la colonne de Cussy. L'opinion de l'archéologue Dijonnais, comme celle de M. C. Lavirotte qui a également vérifié cette découverte, est qu'après la sanglante défaite qui fit perdre aux Helvétiens tant des leurs, ils durent, ne se voyant pas poursuivis dans leur retraite pour gagner le pays des Lingons, enlever leurs morts et leur donner la sépulture sur cet emplacement élevé des Chaumes d'Auvenay, en arrière du champ de bataille, qui est encore aujourd'hui couvert de tombelles paraissant avoir été faites à la hâte : elles renferment toutes des débris d'ossements humains et de grossières poteries.

Admettant ces points principaux, on peut en induire que la position du *Mortmont* et celles qui l'avoisinent, comme le plateau d'*Uchey*, les hauteurs de *Thury* et celles de *Moloy*, distantes d'environ vingt-quatre à vingt-six kilomètres d'Autun, équivalant à dix-huit mille pas romains, furent celles que choisit César pour disposer ses troupes, tandis que, de leur côté, les Helvétiens occupaient les coteaux opposés au nord et à l'est. Depuis la descente des *Chaumes d'Auvenay*, les pentes vont toujours en s'adoucissant jusqu'aux bords du ruisseau d'Ozerain qui baigne le pied du *Mortmont*. Sur ces terrains sont aujourd'hui bâtis les villages de *Champignolles*, *Joursanvault*, *Rougray*, *Corcelles*, *Coiffand*, *Vernusse* et *Vellerot*. Là exista l'antique *vicus* qu'on nomme par tradition la *ville des Barres*.

Que ce fut de cette position, bordant le ruisseau d'Ozerain, que les Helvétiens portèrent leur attaque sur les coteaux qui leur étaient opposés à l'ouest, en montant au *Mortmont* ou au plateau d'*Uchey*;

Que cette attaque ayant été tentée par la masse de l'armée des Helvétiens, avait donné lieu à un premier combat des plus sanglants, rendu plus meurtrier encore par l'opiniâtreté

des Helvétiens et la vaillance éprouvée, jointe aux talents militaires des Romains, surtout au moment où la phalange ennemie fut rompue et mise en déroute, et qu'ainsi le nombre des morts dut être déjà considérable à la suite de ces luttes qui avaient lieu corps à corps;

Qu'ensuite, à la faveur des fréquents et petits vallons qui découpent le terrain où se trouvait placée la gauche des Helvétiens, dans un repli formé par un ruisseau qui descend de Corcelles, leur corps de réserve put facilement dérober sa marche aux Romains, et les surprendre en flanc lorsqu'ils étaient engagés à la poursuite du corps de bataille réfugié sur un mont voisin, que, d'après la distance de mille pas, on peut présumer être celui où est aujourd'hui la *Forêt des Carreaux*, au-dessous et au nord de Vellerot; que les Helvétiens, se voyant secourus et reprenant courage, repoussèrent les Romains sur le *Mortmont*, ce qui amena une nouvelle mêlée qui dut encore accumuler le nombre des morts sur ce point.

Il faut ajouter à tout ceci que, sur un grand pâtis communal dépendant de Thury et formant le plateau de *Mortmont*, il existe une ligne très apparente, élevée au-dessus du sol, d'une largeur d'environ sept mètres, que l'on peut d'autant mieux considérer comme un retranchement ou une ligne de campement romain, qu'aucun chemin ne s'y rattache.

La tradition a conservé aux habitants de la contrée du *Mortmont* le souvenir d'une quantité de débris d'armes trouvés en ces lieux, et si la colonne de Cussy, que l'on voit à peu de distance, était d'un style plus noble, accusait moins la dégénérescence de l'art, on pourrait la considérer comme un monument élevé en mémoire de la défaite des Helvétiens. On a avancé qu'elle rappelait la victoire remportée par les lieutenants de Tibère sur Sacrovir et les Eduens rebelles, mais la Société Eduenne propose de l'envisager sous un autre point de vue.

(F) Edme Thomas parlant au livre II des médailles gauloises, nous avons pensé qu'il conviendrait mieux de renvoyer en ce lieu la série des monnaies de notre ville.

(G) L'enceinte antique d'Autun offre une des plus vastes ruines qui soient connues, particularité remarquable dès les anciens âges par Ammien Marcellin. Ces murs, de 2^m50 d'épaisseur, s'étendent sur une longueur de 6,025^m. La plus grande ligne droite que l'on puisse tirer dans l'enceinte se dirige du sud au nord et a 2,300^m de longueur;

ce qui reste est si solide qu'à peine le pic peut en détacher une pierre. Le corps de la maçonnerie n'est qu'un blocage revêtu d'un parement de très petit appareil, composé de cubes de grès taillés avec soin et posés à plat. Jusqu'ici on n'a trouvé à Autun aucun vestige de l'appareil réticulaire et des dispositions variées que l'on rencontre soit à Lyon, soit dans les autres parties de l'ancienne Gaule. Ces cubes de grès, posés à plat, présentent une surface unie et d'un bel effet. On les nomme dans ce pays *pâtureaux*, et l'on croit qu'ils ont été tirés des carrières d'Auxy, à 6 kilom. d'Autun, où l'on en trouve encore qui ne sont qu'ébauchés. Il paraît qu'à une certaine époque les joints furent faits en fort ciment, et présentaient une saillie arrondie exactement, tracée à l'aide d'un instrument. Du moins on peut remarquer quelques vestiges de cette disposition au-dessous des jardins du petit séminaire.

On voit encore quelques-unes des tours antiques; mais rien ne prouve l'existence des deux cents tours dont parle Edme Thomas. On a beaucoup disserté sur l'âge des murailles d'Autun. Le texte d'Ammien Marcellin, qui en parle comme de constructions usées par le temps, — *carie vetustatis invalidos*, — a fait croire à plusieurs qu'il fallait leur attribuer une date plus ancienne que l'arrivée de Jules César dans les Gaules. D'autres, au contraire, reconnaissant dans l'appareil de ces murs le faire des Romains, tout à fait différent de la manière de construire des Gaulois, affirment qu'il faut attribuer à Auguste l'honneur de cette vaste enceinte. Une idée présentée par Rosny viendrait à l'appui de ce sentiment. On s'est demandé pourquoi les écoles d'*Augustodunum* étaient appelées *mœnianæ*. La raison en paraît fort simple. Auguste voulant attacher les Eduens à l'empire, quoiqu'il transportât le centre du gouvernement à *Lugdunum*, fit embellir l'antique Bibracte, qu'il destina à être une ville de luxe et de brillantes études. Comme les écoles des Druides étaient établies dans les forêts ou autres lieux écartés, les écoles d'*Augustodunum*, ville que l'empereur avait fait environner de belles murailles, furent appelées par opposition *scholæ mœnianæ*. Quoi qu'il en soit de cette question archéologique, il est certain que les murailles d'Augustodunum furent démantelées par Tétricus ou les Bagaudes, et qu'elles ne furent pas entièrement réparées sous Constance Chlore et Constantin, puisque, sous Julien, elles tombaient de vétusté. L'auteur contemporain de la vie de saint Léger nous apprend que ce grand évêque les fit relever au moins en partie. La tour dite *des Ursules*, dont on a donné ici un dessin, et quelques restes de construction que l'on peut voir des jardins de M. Rolet de Bellerue, attestent des réparations faites au XII.^e siècle. Les anciens titres de la cathédrale font mention d'un

ordre donné au bailli d'Ostun, par le roi Jean, en 1363, de faire exécuter les réparations aux fortifications de ladite ville. Il est probable qu'il s'agissait surtout du château et du fort de Marchaud qui formaient alors comme deux villes. Le 28 mai 1544, le bailli d'Autun visita ces deux enceintes qui étaient encore séparées; mais quarante ans après, une muraille continue réunissait toutes les parties essentielles de la ville moderne. On voit à l'angle de l'ouest, derrière les jardins de l'abbaye de Saint-Andoche, deux inscriptions. L'une est presque fruste; mais on lit distinctement sur l'autre :

B. F. ODET. DE
MONTAGU
VIRG. VRB.
HOC MVRO CINXI
CIO DLXXX IIII

« B. F. Odet de Montagu, vierg, a fait entourer la ville de cette muraille en
» l'année 1584. »¹

¹ Voici un extrait du manuscrit de Perrin le Jeune, écrit vers la fin du xvi.^e siècle, quelque temps après le siège d'Autun :

« Pour effectuer cette délibération, ce qui est advenu de notre temps, on a pris une muraille de l'un des costés et en flanc de Marchaut, que l'on a conduite jusqu'à St.-Andoche, où souloit être le portail duquel nous avons parlé, et de là jusqu'aux vieilles murailles; lesquelles l'on a réparées et ensemble les tours, autant bien que l'état des affaires l'a pu permettre, et pour la défense de ce quartier on a fait un boulevard à l'endroit de l'abbaye de St.-Andoche, qui a donné assez d'affaires à nos ennemis, lesquels étaient placés de ce côté-là. Les fondements des anciennes murailles ayant servi de guides aux nouvelles, les ont fait continuer jusqu'à celles du château. Voilà comment la basse ville, on l'a nommée ainsi, s'est formée de ce côté-là.

» De l'autre, on a pris de même une muraille en flanc de Marchaut, vis à vis de l'autre part de la première; ledit Marchaut étant entre les deux; laquelle, peu à peu et par intervalle de temps, fut tirée jusqu'à la porte des Marbres et là on a commencé une belle et forte entrée. De cette part, parce que le temps n'a permis de continuer la muraille plus avant, l'on a fait une tranchée, et sur le bord d'icelle en dedans une levée de médiocre hauteur composée de bois, terre, paille et semblables matières, laquelle s'étend de cette porte jusqu'au lieu où j'ai dit que souloit être un portail, puis faisant là un petit anget, retourne tout court vers les vieilles murailles qui sont proche de là. Pour la défense de ce côté-là, on a fait une terrasse, laquelle, à ce que je puis comprendre, a été posée là

On a remarqué dans toutes les villes fondées ou reconstruites par les légions romaines une distribution uniforme en trois parties distinctes. C'est à chacune de ces trois parties que répondent : 1.° le *prætorium* et le *castrum* ou château situé dans la partie la plus haute de la ville; 2.° le *palatium* situé au-dessous du *castrum*; 3.° la *cité* proprement dite. Les noms de *château* donné à la partie la plus élevée, et de *cité* donné à la partie la plus basse de l'enceinte antique, subsistent encore. Le nom de *palatium* ou *palais* n'est plus donné à la partie intermédiaire, mais le nom de *tour de Pilate*, donné jadis à l'édifice que remplace le collège actuel, et celui de *palatium* de *Juigne* ou de *Jouère*, donné par les chartes du xiii.° siècle aux ruines voisines de l'ancienne paroisse de St.-Jean-l'Évangéliste, sont de précieuses indications qu'il faut recueillir.

Des fouilles exécutées sur quelques points de la muraille du château, qui touche à la muraille antique d'un côté, près de l'évêché, et de l'autre, près des jardins de l'hôtel de Mac-Mahon, ont fait reconnaître que cette muraille repose sur un massif de débris de monuments antiques jetés dans les fondations. Cette particularité que l'on a remarquée dans d'autres villes est attribuée généralement à la précipitation avec laquelle on éleva des fortifications vers le temps de Gratien, pour résister aux incursions toujours croissantes des Barbares.

(H) Une chose singulière, c'est qu'on a donné le nom de *temple de Minerve* à diverses ruines, et comme il sera parlé plus loin de la tour que nous avons représentée page 40, nous allons placer ici une note sur l'exploration de *Montmin*, situé non loin de la pierre de Couhard, et que le plus grand nombre ont voulu traduire par *Mons Minerve*, tandis que quelques autres tenaient pour *Mons Maie*.

MONTMIN. — En 1850, la Commission des antiquités fit pratiquer des fouilles à Montmin, dans un endroit où elle avait reconnu des vestiges d'un monument qu'elle supposait être un temple.

La partie la plus remarquable des murs découverts a offert, du côté de la ville, une

pour servir à l'avenir comme d'un boulevard. Le bastion se nomme la *Jambe de bois*, et ce, du nom d'un certain cabaretier qui avait une jambe de bois, lequel ayant achalandé les... en son cabaret par lui édifié en cet endroit, s'acquies un tel bruit entre iceux, que l'entrée, qui était là un lieu où avait été le portail que nous avons décrit, par les paisans et artisans qui s'assemblaient là pour chopiner, fut nommée de la *Jambe de bois*, et jusqu'à cette heure a gardé ce nom-là. »

salle de bains dont les parois étaient lambrissées de marbre blanc et de schistes : la partie des murs regardant le midi a indiqué une basilique double avec ses deux absides.

L'ensemble des murs découverts est très vaste, et l'étude sérieuse de ce monument aurait pu jeter de grandes lumières sur la manière de construire des anciens.

Les premiers travaux avaient pour but de déchausser les murs jusqu'au sol antique. Dans le cours de cette opération, parmi de nombreux morceaux de marbre de différentes couleurs, on a trouvé : 1.° plusieurs fragments d'inscriptions en beaux caractères romains; 2.° une figurine en terre cuite, représentant une femme vêtue d'une longue robe, et tenant d'une main une corne d'abondance; 3.° une meule de moulin à bras, remarquable parce qu'elle n'est point en lave de Volvic, matière de presque toutes les meules trouvées dans le pays qu'occupaient les Eduens; 4.° plusieurs instruments en fer (ils étaient tellement oxidés que l'on a eu peine à en reconnaître la forme); 5.° beaucoup de morceaux de verres de différentes espèces (parmi ceux qui sont plats, il s'en trouve d'une très grande épaisseur); 6.° des restes d'une mosaïque grossière assise sur un mastic très dur et très épais (des cubes blancs, noirs et rouges en dessinent les différents compartiments); 7.° plusieurs fragments de vases en belle poterie rouge et bronzée. Une médaille seule a été trouvée.

Près de la salle de bains était une grande pièce carrée : son pavé presque détruit était formé d'un béton d'environ 0^m16 d'épaisseur, plus dur que la pierre, et porté sur des colonnes de briques rondes superposées qui laissaient un vide de 0^m66 entre le *pavimentum* et un second béton posé sur le sol. ¹

RECHERCHE DES AQUEDUCS.

(I) *Grand aqueduc amenant les eaux de Montjeu (Mons Jovis) à Augustodunum.* — La connaissance exacte des aqueducs antiques présentait de grandes difficultés dans l'état actuel de la ville, mais la Commission des antiquités attachait une trop grande importance aux notions positives que l'on pouvait acquérir sur ce sujet, pour ne pas diriger ses travaux vers ce but.

¹ Ces hypocaustes sont découverts fréquemment. Le plus ordinairement les colonnes sont en briques rondes, mais quelquefois ces briques sont triangulaires avec un côté en arc de cercle.

Le grand aqueduc amenant les eaux des sources de Montjeu à Augustodunum était le plus important à explorer. Ce travail de plusieurs années a été conduit avec une rare persévérance et a obtenu un succès complet, puisque aujourd'hui on peut suivre la trace de ce monument remarquable depuis l'intérieur de la ville jusqu'à sa prise d'eau dans le parc de Montjeu.

M. Desplaces de Martigny, ayant reçu de M. le président de la Commission des antiquités mission de diriger les recherches, rend ainsi compte de leur résultat :

« Dans ma jeunesse, le cours du grand aqueduc avait été le but constant de mes promenades, souvent il m'échappait par sa marche tortueuse en apparence bizarre ; en effet, tantôt il suit côte à côte le cours naturel et sinueux du ruisseau, tantôt il s'en éloigne brusquement afin de gagner, par un trajet périlleux sur le flanc de rochers escarpés, le sommet de la montagne, de laquelle il se précipite par une pente rapide pour rejoindre encore le ruisseau dont il était séparé ; arrivé à l'entrée de la vallée de Brisecou, l'eau entre dans un conduit dont la pente insensible la dirige tranquillement jusque dans les murs de la ville, qu'elle vivifiait et embellissait en s'y répandant par mille canaux divers.

› Thomas, Courtépée, Rosny, dans leur Histoire d'Autun, disent : *l'aqueduc de Brisecou, à présent couvert d'arbres, conduisait les eaux de Montjeu à la Naumachie.*

› Cette assertion est erronée, car il serait absurde de conduire, par un travail immense, l'eau dans un lieu où elle allait naturellement. Cette réflexion piquait vivement ma curiosité ; je me mis à l'œuvre, et je fus assez heureux pour suivre les vestiges pas à pas. C'est donc après un examen sérieux que je rends compte de mes observations.

› L'aqueduc, depuis sa naissance à Montjeu jusqu'à la Maladrreie, sous le théâtre, a 4,150^m de longueur.

› Le génie de l'architecte qui dirigea ce prodigieux travail se révèle dans les moindres détails.

› Son but fut de conduire la plus grande quantité d'eau possible par un canal, dont la construction solide devait résister à l'effort combiné de l'eau et des ans. La direction de l'aqueduc fut donc soumise à la nécessité de recueillir les eaux des différentes sources qu'il devait recevoir dans son parcours ; ensuite il ne pouvait suivre la pente rapide de la montagne de Montjeu à Autun, puisque l'eau enfermée dedans aurait acquis une vitesse telle que la maçonnerie la plus solide n'aurait pu résister à sa furie. C'est pour obvier à cet inconvénient que l'ingénieur imagina de donner très peu de pente à son aqueduc,

et de le rompre de distance en distance par des chutes. L'eau tombait sur des plans inclinés revêtus de pierres de taille ; ces espèces de cascades avaient de 2^m50 à 26^m00 de hauteur ; l'eau , ainsi battue et imprégnée d'air , acquérait une qualité supérieure.

› Les sources principales qui fournissaient l'eau à Autun sont situées entre les deux grands étangs de Montjeu , en tirant du côté du château. Ladone en parle : elles étaient rassemblées par des tranchées dont on voit les vestiges ; elles aboutissaient à l'entrée de l'aqueduc qui se trouve près de la chaussée du grand étang du bas ; de là il passe sous l'étang neuf des Cloix ; il coupe plusieurs fois la route de Montcenis , entre le pont de Montmin et celui de St.-Georges ; plus bas , il entre dans la vallée , la côtoie , adossé aux rochers à l'aide de contreforts , jusqu'à la montagne de Brisecou.

› A deux cents pas de la maison d'agrément bâtie en ce lieu , au nord-ouest , l'aqueduc aboutit au sommet de la montagne et se précipite par une pente très rapide à l'entrée de la vallée : arrivé là , il suit le ruisseau artificiel des moulins jusque au-dessous du petit Montjeu , pour entrer dans les jardins des maisons de St.-Blaise et l'ancien cimetière de ce faubourg ; il s'introduit dans la ville au-dessous de la porte Matheron par l'établissement des écoles chrétiennes , suit la rue Chaffaud , la rue Ste-Barbe , les caves du chapitre , le Terreau , et arrive entre les prisons et l'évêché. Dans cette partie , il est construit en fort belles pierres de taille ; après avoir fait une cascade dans cet endroit , il se dirige vers l'ancien théâtre en passant sous le grand et le petit séminaire. Les eaux , après avoir servi ce monument important , tombaient dans le grand égout dont l'entrée , se voit dans le mur de la ville près de la Maladrerie.

› L'exécution de ce beau travail a dû trouver de grands obstacles par l'inégalité du terrain , les rochers sans nombre en granit qu'il a fallu trancher pour enterrer un aqueduc qui a 4,450 mètres ou plus d'une lieue de longueur , des sources de Montjeu au-dessous du théâtre. Sa construction est faite en petits moellons de granit. Il a environ 0^m90 de large. Dans la ville , où il est bâti en pierres de taille , il a 1^m73 de large sur 1^m93 de hauteur sous clef.

› Indépendamment des eaux du moulin , les sources de St.-Blaise , de la Mine , de Couhard , de Montmin , de Brisecou et autres lieux , étaient rassemblées avec soin et conduites dans l'aqueduc par des tuyaux en terre cuite ou en plomb , et encore par de petits aqueducs comme celui qui conduisait les eaux de la Mine , dont on a trouvé les restes sous la chaussée nord de l'écluse du premier moulin de St.-Blaise.

› Il est fort possible que l'aqueduc soit encore bien conservé depuis les prisons

jusqu'à la porte de Matheron ; dans ce cas il y aurait peu de travail à faire pour le rétablir dans les jardins de St.-Blaise ; par ce moyen , on pourrait avoir dans l'intérieur de la ville l'eau du ruisseau de Couhard , en la prenant au premier moulin du petit Montjeu. Cette considération mérite que la ville dirige un jour des recherches pour s'assurer si ma conjecture est fondée. La connaissance complète d'un si beau monument mérite bien de fixer l'attention des magistrats et d'occuper les amateurs d'antiquités. »

La Société Eduenne appréciant cette idée , chargea MM. de Charmasse , d'Esterno et de Fontenay , d'explorer non-seulement le trajet du grand aqueduc dans la ville , mais encore les restes des autres aqueducs et égouts. Il résulte de leurs investigations que la ville entière est minée par des souterrains se ramifiant en tout sens ; mais leur application aux nouvelles conduites d'eau en projet n'est guère possible , attendu qu'ils sont presque partout coupés par les constructions ou infectés par les immondices. Il est bon d'ajouter qu'une partie des beaux conduits voûtés ne datent que du moyen âge. Ainsi , un des plus beaux et des mieux conservés , qui , après avoir traversé le Terreau et la Cathédrale , va aboutir derrière les Tours par une ouverture dite le *Trou du diable* , est évidemment postérieur à l'époque romaine , car il est facile de remarquer que la muraille antique a été percée après coup pour fournir cette ouverture. On peut donc le considérer comme un chemin militaire du château.

Grand aqueduc entre le pont d'Arroux et le pont de St.-Andoche. — Vers la fin de l'année 1833 , la Commission des antiquités désirant vérifier le passage d'Edme Thomas , où il est dit que l'embranchement de la grande cloaque était entre le pont d'Arroux et celui de St.-Andoche , ordonna des fouilles qui offraient de grandes difficultés , parce que le mur antique qui longe l'Arroux entre les deux portes est , depuis des siècles , renversé , et avec lui la masse énorme des terres qu'il soutenait. Il a donc fallu , avant d'entreprendre le déblaiement de ces terres dans toute leur largeur , s'assurer , autant qu'il était possible , de la direction des aqueducs supérieurs. En conséquence , on a commencé par faire des sondages nombreux qui ont amené la découverte d'un petit aqueduc d'embranchement se dirigeant du sud-ouest au nord-ouest. Il était recouvert de 2^m33 de terre végétale , et offrait un débouché de 0^m83 de largeur sur 1^m50 de hauteur sous clef. Sa construction , qui est antique , offre un radier en béton et dallé avec de grands carreaux de terre cuite ; deux pieds-droits en maçonnerie de moellons entremêlés de pierres de taille , et une voûte en plein cintre d'un travail soigné. Toute sa masse est assemblée avec de bon mortier de ciment et présente une très grande solidité.

Après avoir suivi cet aqueduc sur une longueur de 46^m00, on est arrivé à un point où il avait été anciennement détruit ; mais il est probable que son prolongement se dirigeait sur le point où l'on avait supposé devoir trouver le grand égout. Plusieurs fragments de poterie romaine, une grande quantité de morceaux de marbre, corniches, frises, etc., et quelques médailles d'Antonin, de Constant et de Constantin, ont été trouvés dans le cours de ces travaux.

Autres aqueducs. — En 1841, M. d'Espiard s'attacha de nouveau à la recherche des aqueducs. Plusieurs tranchées furent ouvertes dans la partie de l'ancienne ville. On rencontra au milieu du jardin du sieur Lorrain, situé au faubourg d'Arroux, une longue muraille large de 1^m00 qui se dirigeait sur la grande voie impériale. Au près, étaient entassés des marbres, des débris de fresques et de mosaïques. De l'autre côté de la grande rue de Rome, au jardin du sieur Jeanny, existent des constructions d'une singularité remarquable. Plus loin, près du chemin qui conduit de St.-Jean-le-Grand à la porte d'Arroux en longeant les murs du parc, on découvrit un aqueduc principal se dirigeant du sud au nord. Il traverse le chemin et coupe l'angle du parc avant de se jeter dans la rivière.

Pendant le cours des premiers travaux, on a recueilli les objets suivants :

2 statuettes en bronze ;	2 lampes ;
2 têtes id. ;	1 pierre gravée d'une belle conservation ;
1 petit bouc id. ;	1 pâte antique ;
1 chèvre couchée id. ;	1 clef en fer ;
8 fibules en bronze ;	2 dés à coudre en bronze ;
10 fragments de fibules ;	1 style en argent ;
4 cuillers à parfum en bronze ;	1 petit bas-relief en os ;
1 id. en os ;	1 anneau en bronze ;
12 marques de jeu ;	1 vase id. ;
36 épingles en os ;	1 clef-anneau id. ;
11 id. en bronze ;	1 petit vase en terre ;
1 dent de sanglier montée en bronze ;	Une grande quantité d'objets en bronze
1 tête en pierre ;	et en fer, sans usage déterminé.

Enfin, onze cents médailles en argent, grand, moyen et petit bronze.

Dans la fouille de l'aqueduc qui se termine au parc de St.-Jean-le-Grand, on a trouvé un grand nombre de statuettes en terre blanche, plus ou moins bien conservées, ainsi

que leurs moules. Elles sont toutes du genre funéraire, et presque toutes portent le mot PISTILLUS.

3 statuettes en bronze, mutilées;	120 médailles en petit bronze;
1 coq id.;	3 id. en billon;
4 anneaux;	3 épingles, dont une en bronze;
16 médailles en grand bronze;	1 petit tintinnabulum;
5 médailles en moyen bronze;	1 vase en terre.

A la même époque, on découvrait près de la rue Creuse, allant du faubourg d'Arroux à celui de St.-Andoche, une autre partie de l'aqueduc exploré en 1833, et l'administration des ponts et chaussées en signalait un nouveau au centre de la ville. Celui-ci a 1^m40 de hauteur sur 0^m50 de largeur, et se dirige de la maison Michaud-Bauchetet sur l'angle sud-ouest de la salle de spectacle.

Un aqueduc de dimension assez faible, mais parfaitement conservé, et ressemblant à celui qui débouche en face de la Maladière, existe près des murs de l'hospice. Il a 0^m75 de hauteur et 0^m50 de largeur.

Pont antique. — Par suite de la fausse interprétation du passage d'Eumène, que nous avons rectifié dans la note sur le temple d'Apollon, on a voulu chercher la fameuse source d'eau chaude dans la partie basse en dehors des murs, où passait la grande voie de Rome, et non loin de la porte par laquelle Constantin fit son entrée.

Les recherches, d'abord infructueuses, finirent par amener la découverte d'une maçonnerie que l'on prit pour un aqueduc double, car la construction était la même que celle de l'aqueduc dont on a donné la figure page 43. Sa position dans un lieu bas rendait sa destination inexplicable, mais la voie de Rome venait tomber au même point sur un ruisseau qui la traversait perpendiculairement. Ne serait-ce pas un pont dont la largeur peut être portée à 29^m00. Cet ouvrage, d'une solidité admirable, donne une idée des monuments antiques de notre ville.

Chaque arche ou conduit a 1^m00 d'ouverture sur 1^m52 de hauteur à partir du radier. La grande pile du milieu a 1^m00 d'épaisseur et la culée 2^m00, ce qui donne pour la largeur totale 7^m00. Les pieds-droits sont formés d'une seule assise en pierre de taille de 0^m33 de hauteur, et la voûte est formée de moellons de choix offrant 1^m33 d'épaisseur, y compris le massif qui recouvre l'aqueduc. Quant au pavé, il était détruit dans la partie explorée.

(J) Eumène n'est pas assez clair pour qu'avec son secours on puisse fixer d'une manière exacte l'emplacement des divers temples. Une autre cause d'erreurs, ce sont les dénominations vulgairement appliquées aux pans de murailles encore debout.

Mettant donc de côté toute préoccupation, nous allons émettre de nouvelles idées qui tendront peut-être à fixer la situation et les noms probables des édifices antiques.

En 1840, M. J. Chatillon voulant reconnaître la forme du temple que l'on avait cru être celui d'Apollon, fit ouvrir une tranchée, et à 1^m80 de profondeur il rencontra les fondations d'une muraille ayant plus d'un mètre d'épaisseur, et qui, par sa forme circulaire concentrique au pan de mur que l'on voit encore aujourd'hui, semblait devoir former l'enceinte extérieure du monument.

A 4^m00 de la fondation, en allant vers le centre, existait un second massif en pierres de taille. Il est à croire qu'il servait de base soit à un portique, soit à une colonnade, soit enfin à des pilastres soutenant une voûte.

L'espace compris entre ces deux massifs était occupé par une aire ou couche de béton de 0^m35 d'épaisseur, recouverte en grande partie par un dallage en granit rouge d'Égypte. On a trouvé dans la fouille une grande quantité de tuiles romaines, quelques médailles (petit bronze) ainsi que plusieurs fragments de marbre ayant appartenu à diverses inscriptions qu'il n'a pas été possible de reconstituer.

L'édifice en question était-il véritablement le temple d'Apollon ? Le lecteur en jugera d'après ce qui suit. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à la fin du III^e siècle de l'ère chrétienne, il existait à Autun un temple célèbre dédié à Apollon. ¹

Ce temple était placé dans le lieu le plus apparent de la cité et près des écoles Méniennes. ²

Près du temple d'Apollon était une source d'eau chaude, comme on le voit par cette traduction d'un passage du Panégyriste, au chap. XXII.

« Dieux immortels ! puisse venir bientôt cet heureux jour, où le dieu en présence, »
» duquel je parle en ce moment, après avoir rendu la paix à son empire, viendra dans

¹ Jam omnia te vocare ad se templum videantur, præcipueque Apollo noster. [EUMÈNE, *Panég. à Constantin*, chap. XXI.]

² Opus istud (scholæ) redditur illustrius, et cum ipsorum Cæsarum, tum etiam omnium hominum aspectui promptius, quod præcipuo est loco positum, quasi inter ipsos oculos civitatis, inter Apollinis templum et Capitolium. [EUMÈNE, *pro rest. Scholis*, chap. IX.]

› nos bois sacrés dédiés à Apollon , dans nos antiques sanctuaires et auprès de ces
› fontaines dont les sources, par une douce vapeur, forment un nuage léger qui réjouira
› ses yeux , et demandera pour elles un baiser de sa bouche ! Oui , auguste Prince , vous
› serez charmé de ces eaux dont la chaleur n'est obtenue par aucun moyen factice ,
› et qui , soit pour le goût , soit pour l'odorat , égalent les eaux les plus fraîches. La
› vénération qu'inspirent ces lieux vous engagera à nous accorder des privilèges , à nous
› faire participer à vos largesses, et à rendre à ma patrie sa première splendeur. Cette
› noble et antique cité , qui se glorifiait jadis du nom de sœur de Rome , espère apprendre
› de votre bouche que ses édifices publics et ses temples naguère si magnifiques seront
› réparés. ›

La découverte d'une tête chevelue , d'une main et de plusieurs colonnes et chapiteaux ne suffit pas pour l'attribution d'un temple. Edme Thomas n'a pas d'autre raison de son sentiment que la nécessité où il croit être de choisir la grande rue de Rome pour vérifier le *præcipuo in loco positum* d'Eumène et les découvertes ci-dessus faites dans un grand édifice situé précisément sur cette rue principale.

Mais si la rue qui allait de la porte de Rome ou des Marbres à celle d'Arroux était une des rues principales, n'y en avait-il pas d'autres qui pussent rivaliser d'importance avec elle ? Est-il certain que le palais des empereurs était placé dans cette rue ? Voilà deux questions qu'il fallait résoudre avant de prononcer. Or, on a reconnu l'existence d'une rue pavée avec autant de luxe que la rue de Rome , et ayant une direction plus favorable au développement d'un grand édifice. Cette rue , qui passait un peu au-dessous de l'extrémité du grand axe de l'ellipse de l'amphithéâtre , allait aboutir de niveau à la porte que nous admettons avoir existé près de la tour de Minerve.

A son point de départ , près de l'amphithéâtre , elle longeait un édifice élégant , construit en petites pierres carrées , de l'espèce de celles qu'on appelle *Pierre de Tonnerre*. On croit que cet édifice était un temple , à cause du soin avec lequel il était construit , et les indices de sacrifice que l'on a cru reconnaître.

Sur le même prolongement étaient de vastes constructions à portiques , à grandes salles pavées en mosaïque ou en stuc et lambrisées en marbres et en schistes , qui venaient faire l'angle au point de jonction de la rue dont nous parlons avec celle de Rome. ¹

Au-delà de ce point , et dans l'angle opposé formé par la même jonction , on a trouvé

¹ C'est là qu'on découvrit la corniche qui est au musée d'Autun.

récemment des constructions en pâtreaux soutenues par des contreforts , avec indice de portiques si vastes , qu'il est impossible de ne pas admettre l'existence en ce lieu d'un monument important.

De l'autre côté de cette même rue , et dans le troisième angle , Edme Thomas place le *Capitole*.

Si l'on continue de suivre le tracé de cette rue , on se persuadera de son importance en se rappelant que la *place du Champ* qu'elle parcourt était encore remplie de ruines au XII ou XIII.^e siècle.

Le musée de la ville a acquis des morceaux de sculpture d'un grand mérite , qui ont été trouvés près de cette rue et qui ont dû appartenir à un arc de triomphe du plus beau style.

Enfin , quand cette rue est près de se terminer vers la porte des Druides , elle rencontre l'emplacement du collège où fut jadis un édifice vaste et riche , comme on peut le conjecturer des pavés de mosaïque récemment découverts. Elle tombe en face de l'abbaye de St.-Andoche , lieu de la ville où se trouvent encore rassemblés de nombreux restes de magnifiques colonnes et des constructions antiques comprises dans les bâtiments du monastère.

La seconde question n'est pas plus fondée que la première , car si Constantin arriva par la porte de Rome , comme la chose paraît certaine , le palais des empereurs n'était point dans la rue dont cette porte formait une des extrémités , puisque Eumène dit *exornavimus vias quibus in palatium pervenitur*. Ce passage suppose que , pour aller de la porte de Rome au palais , il fallait traverser plusieurs rues , VIAS.

Il résulte des deux observations que nous venons de faire , qu'un édifice *in loco præcipuo positum , inter oculos civitatis* , pouvait être situé ailleurs que dans la grande rue de Rome.

On peut donc nous permettre de chercher s'il n'y aurait pas un emplacement qui répondit mieux aux données fournies par Eumène sur le temple d'Apollon. Nous pouvons dire d'avance que nous sommes portés à croire qu'il était situé dans le lieu où est aujourd'hui l'abbaye de St.-Andoche. Quant nous nous sommes appliqués à faire des recherches sur les antiquités d'Autun , dans le but d'étudier tout ce qui pourrait jeter du jour sur l'histoire du Christianisme dans cette ville , nous avons été frappés d'une observation. Les anciennes fondations religieuses d'Autun ont la plus grande analogie avec celles que Constantin fit à Rome après sa conversion ; or , il est certain que cet

empereur eut pour notre ville et son évêque, saint Rhétice, une affection particulière, ainsi que Constant, son fils, qui résida à Autun.

A Rome, Constantin fit construire un baptistère magnifique où se trouvait une image sculptée représentant le baptême de Jésus-Christ par saint Jean-Baptiste.

A Autun, le baptistère était très beau et dédié à saint Jean-Baptiste; on voit même que saint Rhétice y avait fait apporter de l'eau du Jourdain.

A Rome, il existait sur le mont Aventin un temple de Cybèle; on en fit une abbaye dédiée à Marie.

A Autun, la plus ancienne abbaye dédiée à Marie était placée sur les ruines d'un temple que l'on s'accorde généralement à nommer temple de Cybèle.

On éleva à Rome une église à la sainte Croix; de toute ancienneté Autun posséda une église ayant la même destination. Enfin, la plus ancienne basilique d'Autun était, comme à Rome, dédiée à saint Pierre.

Disposés, comme on le voit, à procéder dans nos recherches en faisant une continuelle comparaison entre les fondations chrétiennes de Rome et celles d'Autun, nous nous demandions si cette église d'Autun, dédiée à saint Pierre, n'aurait point été placée, comme à Rome, sur le temple d'Apollon, et voilà qu'une ancienne charte de l'abbaye de St.-Andoche nous apprend que ce monastère occupe précisément l'emplacement d'une ancienne église de St.-Pierre; or, l'abbaye de St.-Andoche était le lieu où, depuis plusieurs années, toutes nos études archéologiques nous portaient à placer le temple d'Apollon.

Un auteur du xv.^e siècle, cité par Rosny, fixe le temple d'Apollon près de la porte des Druides qui était un peu au-dessous des bâtiments du monastère de St.-Andoche. Il est vrai que l'auteur cité confond cette porte avec celle de Rivault; mais il résulte au moins de son témoignage un fait important, c'est que de son temps on croyait que le temple d'Apollon était placé près des remparts du sud-ouest. Il s'ensuit évidemment que les traditions ne sont point favorables à l'opinion d'Edme Thomas.

Quant à une autre assertion de notre historien, que nous combattons à regret dans ce moment, nous l'avons déjà dit, les titres anciens ne donnent jamais le nom de Minerve à la tour antique du couvent de St.-Andoche; ils nous fournissent au contraire des renseignements sur lesquels nous croyons pouvoir asseoir l'opinion que nous émettons. Et d'ailleurs quand la tour que nous voyons encore aujourd'hui près du rempart aurait été appelée tour de Minerve, cela prouverait-il que le temple d'Apollon ne pût pas être près de là?

L'opinion de l'auteur du xvi.^e siècle, en tant qu'elle place le temple d'Apollon près des remparts du sud-ouest, est conforme à la plus importante des données, c'est-à-dire à l'existence d'une fontaine chaude.

Il existe, soit dans les archives de St.-Andoche, soit dans celles de l'église cathédrale, une suite de titres remontant au xiii.^e siècle, dans lesquels il est fait mention d'un ruisseau de fontaine chaude qui se jette dans l'Arroux près le pont St.-Andoche. Le nom donné à ce ruisseau et sa direction sont une indication trop positive pour ne pas y avoir égard.

Rosny lui-même avoue, p. 231, que tout porte à croire qu'il y eut des bains publics dans la partie de l'ancien enclos des Visitandines nommé l'*Escorial*, et il ajoute que les eaux des tanneries placées auprès sont appelées les *Etuves*, et qu'elles ne gèlent jamais; que leur situation s'accorde parfaitement avec les avantages requis pour les bains publics.

Les fontaines qui se faisaient remarquer par quelque vertu particulière étaient le plus souvent consacrées à Apollon ou à Diane, et au moyen âge on s'est servi de leurs eaux, soit pour des épreuves, soit pour la préparation des cuirs. Ainsi, la fontaine du Vivarais près de laquelle saint Andéol, le compagnon de saint Andoche, fut martyrisé, était dédiée à Mithra et servit dans la suite pour les peaux et les tanneries, comme l'affirme Millin [*Voyage dans le midi de la France*, t. II, p. 119.]

Eumène, parlant des vertus merveilleuses de la source chaude d'Autun, dit qu'elle sert à punir les parjures ¹; ce qu'il faut entendre sûrement de l'usage auquel on faisait servir cette eau pour les épreuves usitées au culte de Mithra.

Quand le Christianisme eut détruit les usages païens, la coutume de faire prêter des serments en ce lieu persévéra peut-être, et il ne serait pas sans vraisemblance de rattacher à des jugements prononcés au moyen âge près de cette fontaine, la persévérance du droit d'asile tout spécial que l'abbaye de St.-Andoche conservait encore au xvi.^e siècle. Il est fait mention, dans un terrier de cette époque, de plusieurs homicides reçus dans l'enclos de l'abbaye, et qui y passaient leur vie entière sans être inquiétés par les magistrats civils. Du reste, il paraît que les religieuses n'ouvrirent leur enclos qu'à des hommes qui n'étaient point criminels de profession.

Encore un rapprochement : un lieu où coulait une source chaude renommée devait être plus favorable qu'un autre pour l'établissement d'un hospice, il n'est donc pas

¹ *Apollo noster, cujus ferventibus aquis perjuria puniuntur, quæ te maxime oportet odisse.*
[cap. XXI.]

étonnant que Brunehaut et saint Syagre aient placé là celui qu'ils fondèrent au vi.^e siècle.

Une troisième donnée fournie par Eumène, c'est que le temple d'Apollon se trouvait placé dans une grande rue, sur le même alignement que le capitole dont il était séparé par les écoles Méniennes. Or, le capitole était indubitablement dans l'emplacement des Cordeliers; les détails donnés par Ladone et Edme Thomas sont trop précis pour ne pas regarder ce point comme arrêté.

Depuis plus de six cents ans, les écoles d'Autun sont placées entre le monastère de St.-Andoche et le lieu où a été bâti au xv.^e siècle le couvent des Cordeliers.

Ceci ne serait-il qu'une chose fortuite? Nous pensons plutôt qu'on a conservé des souvenirs précieux.

Qu'on ne se le dissimule pas, Autun a toujours tenu d'autant plus à ses souvenirs, que son ancienne importance politique avait passé à d'autres villes; pendant toute la durée du moyen âge, les autres cités se crurent obligées de lui payer le tribut de leur respect. Nous ne comprenons plus ces choses à une époque où tout tend au nivellement; mais dans la société qui a précédé la nôtre, les souvenirs étaient une propriété tout aussi précieuse que des avantages matériels; et pour peu qu'on ait étudié les antiquités éduennes, on est convaincu que si mille causes ont contribué à détruire nos monuments, les Autunois de tous les temps ont tenu beaucoup au souvenir glorieux qui se rattachait à leurs ruines. Ils les eussent respectées davantage ces ruines, s'ils avaient pensé que les souvenirs eussent besoin des monuments pour se perpétuer.

Quand Henri IV permit aux habitants d'Autun d'élever un collège sur l'emplacement des écoles du moyen âge, on évoqua un glorieux passé littéraire, et le Roi crut devoir accorder la grâce qu'on lui demandait, afin qu'une ville qui avait été renommée par ses écoles dans l'antiquité, pût devenir encore un foyer d'instruction.

Dans l'espoir que ces réflexions nouvelles n'ont pas paru hors de propos, nous allons continuer à exposer nos idées sur les autres monuments et établissements publics d'Augustodunum.

1.^o PORTA ROMANA. — Cette porte, dont la Commission d'antiquités a reconnu naguère l'existence, paraît avoir été de toutes les portes antiques d'Autun la plus riche pour les matériaux et la plus belle pour le travail. Elle était accompagnée extérieurement de deux tours. Elle était placée près du bastion dit de la Jambe de Bois.

2.^o CASTRUM. — Le discours d'Eumène, *pro restaurandis Scholis*, prouve l'existence à Autun d'une garnison romaine; l'Histoire de la Conjuración de *Magnentius* tend à

prouver le même fait. — La plupart des villes établies par les Romains dans les Gaules ont eu un *Castrum*, et ce *Castrum* est en général placé dans la partie la plus haute de la cité. — L'époque des fondations de la muraille du château d'Autun paraît être celle de *Gratien*. Elle se compose de débris de monuments antiques. — Le nom de tour de St.-Léger, donné à l'une des principales tours de cette enceinte, paraît annoncer que ce saint évêque fit des réparations importantes au *Castrum Eduense*. C'est le nom que cette partie de la ville porte dans tout le moyen âge en remontant aux époques reculées.

5.° PRÆTORIUM. — Il est parlé d'un édifice de ce nom existant à Autun, dans la vie de saint Germain d'Auxerre. *Julius*, gouverneur de la province, y faisait sa résidence. Outre l'analogie qui nous engage à chercher l'emplacement du *Prétoire* d'Autun dans la partie haute de la ville, où s'éleva depuis St.-Nazaire, nous ferons observer que la basilique cathédrale dédiée à saint Nazaire ne commence à paraître que vers 540, c'est-à-dire à l'époque où les rois francs, fixant leur séjour et celui de leurs troupes à Chalon-sur-Saône, les édifices d'Autun, destinés, sous les Romains et les Burgundes, au *gouverneur du pays*, devinrent le domaine de l'évêque et de l'église. Nous verrons plus tard la *basilique des comtes* de l'époque carlovingienne donnée à l'église par les rois capétiens, au moment où ils transportaient à Dijon l'importance politique du duché de Bourgogne. — On sait que la plupart des grandes cités de la France convertirent en église cathédrale le *Prétoire* antique. Le fait existe pour Bourges.

4.° PALATIUM. — Nous entendons par ce mot non-seulement la *demeure* des empereurs lorsqu'ils séjournaient à Autun, mais encore les établissements principaux qui relevaient des officiers du palais. — Le quartier du *Palais*, *Palatium*, nous paraît indubitablement situé entre la rue St.-Saulge et le chemin qui va de la porte St.-André au domaine de *Parpas*. — Outre plusieurs autres raisons qui seront la conséquence des faits que nous aurons l'occasion d'établir en parlant des monuments voisins, nous avons été frappés de l'insistance avec laquelle les anciennes traditions donnent le nom de *Palatium* aux ruines *romaines* et *antiques* de cette partie de la ville. — Ainsi le monument connu dans les temps modernes sous le nom de *Tour de Jouère*, est nommé dans les titres du moyen âge constamment *Palatium de Juigne* ou *Palatium de Jouère*. Un vieil édifice qui occupait une partie de l'emplacement du collège actuel, est appelé par les anciens *Tour Pilate* ou *Tour de Pilate*. — Nous avons vu nous-mêmes des restes d'édifices romains dans les fondations du collège.

Bergier, dans son *Histoire des grands Chemins de l'empire*, parle de trois espèces de magistrats employés au gouvernement et à l'administration des provinces.

1.° Les préteurs ou préfets des prétoires, dont la dignité était la plus haute de l'empire, *inserviebant principibus expeditionem facientibus, commeatum exercitui prompte procurantes; et tentoria componentes et vias purgantes.... præibant imperatorem, ut vias et domicilia compararent* [liv. iv, ch. xvi]. *Contra militarem disciplinam admissa convenientibus pœnis corrigebant* [idem]. Le même auteur cite un passage de Zozime qui attribue aux *duces* ou *comites majores* le rang et l'autorité des préteurs, dans l'étendue des provinces à eux confiées. *Duces enim appellabantur, qui quolibet in loco prætorum vicem obtinebant* [cap. xvii]. — Les ducs de Bourgogne donnèrent au moyen âge le nom de *viarius* à leur lieutenant à Autun, et ce lieutenant, depuis nommé *vier* ou *vierg*, était chargé de leur préparer, quand ils venaient à Autun, un *domicile*, des vivres, et de veiller à l'exécution des règlements de haute police. — Ainsi le plus élevé des magistrats de l'empire, celui qui avait une inspection spéciale sur les *troupes*, et une haute inspection sur le palais des princes, s'appelait *præteur*, *præfet du prétoire*, ses représentants dans les provinces s'appelaient *duces* ou *comites majores*; et Bergier le compare aux officiers nommés sous la race mérovingienne *majores palatii*, maires du palais, et un reste de cette ancienne dignité s'était conservé dans le *viarius ducis* à Autun.

2.° La seconde dignité du palais des empereurs était celle du maître des offices (*magister officiorum*). Il était ainsi nommé *quod officiiis, id est ministeriis, seu principum ministrantibus præesset*. — On le compare au simple *comes palatii*. Parmi les fonctions qui lui sont attribuées, on mentionne l'inspection de tous les objets qui sont nécessaires pour l'armement des troupes. Ainsi le *magister officiorum præest fabricis (Matisconensi, sagittariæ; Augustodunensi, loriciariæ)*. [Notit. Imperii, lib. ii, cap. 26 et 33.]

3.° Une troisième dignité, dont il est souvent fait mention depuis Dioclétien, c'est celle du *comes sacrarum largitionum*. Celui-là, dit la Notice de l'Empire, administrait le trésor public : *universam pecuniam publicam administrabat* [lib. i, cap. 73].

D'après le même monument, le comte des largesses sacrées avait sous sa direction la fabrique d'ornements militaires que les empereurs avaient établie à Autun. — *Comes largitionum Occidentis imperat procuratori gynecæi Augustodunensis*. — Le discours d'Eumène *pro restaurandis Scholis* nous apprend en outre que ce magistrat était chargé, au moins indirectement, de pourvoir à l'entretien de ces fameuses écoles, lorsqu'il dit que la restauration de ces écoles sera *in laude sacræ largitionis*.

C'est après avoir longtemps médité sur ces textes et avoir étudié les usages du moyen âge dans notre cité, que nous nous sommes décidés à placer sur notre carte : 1.° le prétoire dans le *castrum* au-dessus du *palatium*; 2.° la fabrique de cuirasses, entre le *castrum* et le *palatium*, aux lieux où nous voyons encore deux rues dont les noms supposent l'existence ancienne d'une corporation d'ouvriers travaillant le fer, et d'une corporation d'ouvriers travaillant le cuir; 3.° le *gynécée* au-dessus du capitole et vis-à-vis du *palais*, au lieu où l'on a découvert les ruines de vastes édifices et tous les plus riches ornements trouvés à Autun jusqu'à ce jour, tels que colliers, bracelets....; 4.° les écoles entre le *palatium* et le *forum* près de l'*ærarium*, lieu dans le voisinage duquel, depuis un temps immémorial, se tiennent les écoles d'Autun.

Ainsi des faits certains, des traditions viennent confirmer nos conjectures fondées sur la comparaison des convenances les plus essentielles. — Il est facile de remarquer combien il était naturel que la *fabrique des cuirasses* fût rapprochée du *castrum*, que la *fabrique d'ornements* fût rapprochée des quartiers de luxe et de la rue des Orfèvres; — que les écoles enfin fussent rapprochées du *forum*.

5.° CAPITOLIUM. — En comparant le *plan* donné par St.-Julien de Baleure avec ce qu'Edme Thomas dit du capitole d'Autun, la place de cet édifice est évidemment identique avec celle de l'hospice St.-Gabriel et des Cordeliers : des découvertes récentes ont prouvé que ce lieu renferme de magnifiques débris de monuments antiques. — Le capitole d'Autun, d'après Eumène, était dédié à *Minerve*. C'est une convenance de plus dans notre opinion qui place près de là le *gynécæum*, puisque *Minerve* présidait spécialement à l'art dont on faisait profession dans la fabrique d'habits et d'ornements militaires.

6.° FORUM. — La ville antique posséda plusieurs places publiques. L'une d'entr'elles fut plus spécialement affectée à la discussion des affaires publiques et des principales transactions. Le discours d'Eumène, *pro restaurandis Scholis*, donne une preuve sans réplique de l'existence de ce *forum* qui était pour cet orateur célèbre un *tribunal insolite* (*insolitum mihi tribunal*), lorsqu'il y plaïda, devant le président de la province lyonnaise, la cause de la réédification d'*Augustodunum*. « Il n'avait, comme il le dit, ni assez de légèreté dans le caractère, ni assez de confiance en lui-même, pour ne pas faire » attention à toute la différence qui existe entre les débats publics et sérieux du *forum* » et les exercices secrets des études littéraires auxquels sa vie avait été vouée. Là le » génie seul est armé, ici combattent tous les intérêts. Là on prélude au maniement des » armes, ici s'engage une bataille réelle. Là une lutte semblable à celle des enfants

» qui se servent de bâtons ou lancent des pierres , là des traits étincelants qui s'entrechoquent. »

Si nous étudions le plan antique de Rome , et les usages fondés sur des convenances essentielles, nous verrons que le grand forum ne pouvait être éloigné du capitole, du palais, du trésor public, et de la curie. Le texte d'Eumène est obscur; toutefois, en lisant avec soin son Panégyrique déjà cité, on ne peut s'empêcher de conclure que le *forum* d'Augustodunum était situé près des établissements que nous venons d'énumérer, c'est-à-dire entre le quartier du palais et des écoles et celui de la cité proprement dite, ce qui nous conduit à la partie de la ville nommée *Marchaud*, et qui, dans les anciens titres, porte le nom de *Forum mercati, mercauti, marcauti*, mais plus anciennement, en 1108, *Martiale forum*. Depuis un temps immémorial, la *halle* était située dans le centre de *Marchaud*, avant qu'on la plaçât au lieu où elle est aujourd'hui, et la plupart des familles qui se livraient aux fonctions du *barreau* avaient près de là un hôtel. Cette halle ancienne nous paraît avoir remplacé l'antique *curie*. Le mot de *halle* est comme on le sait un mot emprunté aux langues germaniques, qui répond aux mots latins *aula* et *curia*. Aussi est-ce près de cette halle que l'on a découvert il y a six ou sept ans une inscription magnifique, tracée sur des plaques de marbre qui avaient servi de lambris à des murailles, mais qui étaient malheureusement si minces, qu'on les trouva brisées en mille fragments, et qu'une longue patience n'a pas suffi pour réunir et rapprocher tous ces précieux débris. Toutefois, l'examen attentif que l'on a fait a prouvé que l'objet de cette inscription, tracée dans le haut empire, concernait les intérêts publics de la cité Eduenne. En plaçant le *forum* près de *Marchaud*, non-seulement nous obéissons au principe que nous avons adopté, de croire à la persistance des premiers établissements de la cité; mais nous retrouvons toutes les convenances dont nous avons parlé, et qui sont autorisées par le plan du *forum* romain ¹ et par le plan de Narbonne antique. ²

Ainsi nous retrouvons près du *forum* d'Augustodunum, non-seulement la *curie*, mais encore l'*ærarium* ou trésor public, dont on a retrouvé des indices dans la maison

¹ Nous devons à M. Caristie, membre de l'Institut, la communication d'un travail fait par ce savant, sur les fouilles exécutées au *forum* romain, pendant que cette métropole antique était administrée au nom de la France. L'étude des plans et des notes qui les accompagnent nous a donné des termes de comparaison qui ont facilité beaucoup nos études sur le *forum* d'Autun.

² France hist. et monument., t. 1, p. 404, pl. 72.

occupée aujourd'hui par M. l'avoué Guichard, puis les écoles, puis le palais, puis le capitole, et enfin l'autel de Jupiter dont il est fait une mention expresse dans le discours d'Eumène. Le nom de tour *Jouère*, *Jovis aræ*, donné aux ruines remuées si souvent près de l'ancienne cure de St.-Jean-l'Évangéliste, suffirait seul pour donner une indication précise du lieu où fut l'autel de Jupiter. Cette étymologie si peu contestable a été démontrée vraie par la découverte des deux inscriptions mentionnées dans la lettre du P. Lempereur. Nous ferons observer comme dernière preuve tirée des convenances locales, que le *forum* d'Autun, dans notre opinion, se trouvait au centre de la ville antique, à l'angle formé par la rue de Rome, et celle qui, venant de la porte St.-André, tendait à celle dite des Druides.

7.º *ÆRARIUM*. — L'existence de ce trésor public est attestée par l'Histoire de la Conjuración de Magnence. Ce guerrier ambitieux était, suivant Zozime, d'une famille barbare, — *originem generis à Barbaris ducens*, — qui avait passé dans la Gaule avec les tribus Létiques auxquelles on venait de distribuer des terres, — *qui transmigraverat apud Letos Galliæ populos*. — Zonare précise le récit de Zozime, lorsqu'il dit que Magnence était fils d'un Breton, — *Magentius patre Britanno natus*. — Nous savons par Eumène que Constance Chlore avait établi à Autun une garnison de soldats tirés de la Bretagne, et chargés par lui de travailler à la réparation des édifices de cette cité ¹. Le même auteur nous apprend encore que l'on distribua dans les campagnes voisines un grand nombre de Barbares, afin qu'ils s'y livrassent à la culture des terres. Les Gallo-Romains d'*Augustodunum* se promenant sur les remparts de leur cité contemplaient avec orgueil des Bretons ou des Francs labourant leurs terres ou approvisionnant leurs marchés, sans se douter que cette Gaule si fière serait bientôt appelée la France ². Les

¹ « Nec pecunias modo, sed etiam artifices transmarinos, et ex amplissimis provinciarum ordinibus
» incolas novos et devotissimarum hiberna legionum indulgeat. [*Pro rest. Schol.*, n. IV.]

« Quin etiam illa cujus nomine mihi peculiariter gratulandum, devotissima vobis civitas *Æduorum*
» ex hac Britannicæ facultate victoriæ plurimos, quibus illæ provinciæ redundabant, accepit
» artifices et nunc extractione veterum domorum, et refectione operum publicorum, et templorum
» instauratione consurgit. » [*Panegy. Constant. Cæsar.*]

² « O victoria multijuga et innumerabilium triumphorum, qua Britannicæ restitutæ, qua gentes
» Francorum penitus excisæ, qua multis præterea gentibus in conjuratione illius sceleris deprehensis
» imposita est necessitas obsequendi, denique ad perpetuam quietem maria purgata sunt! Gloriare
» vero tu, Cæsar invicte! [n. xvii.]

écoles Méniennes ne furent pas interdites aux fils de ces Barbares, car *Magnence* y puisa des connaissances littéraires qui le firent remarquer : — *litteris latinis satis eruditus*, dit *Zozime*. — Son audace acheva de le mettre en évidence, — *audax fortuna prospera*, — car, selon *Zonare*, après avoir fait ses premières armes dans la garde de l'empereur, il fut nommé comte des deux légions ¹. Ne mettant plus de bornes à son ambition, il résolut de parvenir à la dignité impériale. Les désordres et la négligence de *Constant* qui, oubliant les soins du gouvernement, se livrait aux plaisirs de la chasse dans les forêts voisines d'Autun, lui fournit l'occasion de faire éclater son dessein.

Deux grands dignitaires, *Chrestius* et *Marcellinus* ², entrèrent dans ses vues, d'après l'*Épitome* d'*Aurelius Victor*. — *Marcellinus* trouva le prétexte d'une assemblée nombreuse en annonçant une fête qu'il célébrerait pour la naissance de son fils. *Magnence* y fut invité avec tous les grands de l'empire réunis dans la cité d'*Augustodunum* ³. Au moment le plus animé de la fête, *Magnence* sort de la salle du festin, se revêt de l'habit impérial, puis revenant bientôt, se présente au milieu des convives dont il obtient, soit par persuasion, soit par crainte, les acclamations. Accompagné par eux, *Magnence* quitte la maison du préfet du trésor public, et se dirige vers le palais. Arrivé là, il distribue des largesses, et donne des ordres aux troupes préposées à la garde des portes de la cité. ⁴

Nous avons cité tous ces textes parce qu'ils sont du plus haut intérêt pour l'étude des antiquités d'Autun. Ainsi nous voyons à Autun un préfet de l'*ærarium*, et il est parlé de

» *Arva jacentia Letus post liminio restitutus et receptus in legis Francus excoluit.* [n. xvi.]

» *Videmus, totis portibus civitatum sedere captiva agmina Barbarorum, viros attonita feritate*
» *trepidantes. Arat ergo nunc mihi Chamavus et Frisius ille vagus. Ille prædator exercitio squalidus*
» *operatur, et frequentat nundinas meas pecore venali, et cultor barbarus laxat annonam.* » [n. ix.]

¹ « *Qui primum inter protectores militarat, deinde comes duarum legionum appellatus fuerat, cum*
» *jampridem regni occupandi cupiditate æstualet, tunc magis etiam consilium suum urgebat.* »

² « *Hujus Chrestii non meminit Zozimus, sed Marcellini, quem ærarii præfectum dicit.* » [Notes de l'édition d'*Aurelius Victor*, par M.^{11e} Lefèvre.]

³ Le texte grec de *Zonare* a été traduit par « *in urbe Augustali* », mais *Paul*, diacre, et *Fréculfe* disent positivement que la conjuration eut lieu à *Augustodunum*. « *Apud Augustodunum habitum*
» *imperiale caput.* » [PAUL. diac. lib. xi.] — « *Magnentius apud Augustodunum accipit imperium,*
» *quod continuo per Galliam, Aphricam Italianque porrexit.* » [Chron. FRÉCUL. t. II, lib. IV. c. v.]

⁴ « *Isque comitantibus regiam ingreditur, pecuniam dilargitur, portis urbis custodes adhibet.* »

sa demeure opulente dans laquelle les grands de l'empire sont convoqués pour prendre part à une fête. Or, près de la maison signalée comme emplacement de l'antique *ærarium* d'Autun, on peut encore admirer les restes d'un somptueux édifice. C'est dans la maison de Charmasse, appartenant à M. Laureau de Thory, que l'on voit un fragment notable de mosaïque, et un autre pavé composé de pièces de divers marbres. On trouva d'autres pavements précieux, il y a plus de vingt ans, dans les fondations d'une maison voisine. Le sujet présenté par le médaillon de la mosaïque de M. Laureau de Thory n'est pas indifférent pour l'objet, car il représente un griffon. On sait que cet animal fabuleux était un symbole de la garde préposée à la conservation des trésors ¹. Une remarque non moins importante, c'est que l'antique basilique de St.-Jean-l'Évangéliste, peu éloignée de ces lieux, était celle où les comtes d'Autun de l'époque carlovingienne recevaient les serments publics. ²

Or, d'après les formules de Marculfe, les églises consacrées à cet usage étaient attenantes aux terrains du trésor public, *in curte fiscali*. Les vieux titres font mention d'un palais situé dans les environs de ces mêmes lieux. On peut donc suivre en quelque sorte la marche de Magnence depuis la maison de Marcellinus, préfet de l'*ærarium*, jusqu'au palais où le nouvel empereur reçut les hommages de la foule, qu'il avait surprise par son audace.

Nous nous sommes étendus dans cette note sur les circonstances de l'avènement de Magnence à l'empire dans l'emplacement même de l'*ærarium* d'Autun, parce que l'on trouve sur les monnaies de cet empereur une affectation à présenter le monogramme du Christ, que les numismates ont également remarquée sur les monnaies frappées à Autun sous la dynastie mérovingienne. Nous voyons aussi, sur le sol Eduen, le nom de Magnence lié à celui des Sarmates, dans les stations desquels les noms de Ste-Croix, de Ste-Hélène et de Constantin, ont une importance marquée. Plusieurs auteurs ayant

¹ « *Produntur Arimaspi, quos diximus uno oculo in fronte media insignes: quibus assidue bellum est circa metalla cum Gryphis* » [*PLIN.* lib. 7, cap. 2.]

« *Gryphi, sævum et pertinax genus ferarum, aurum terra penitus egestum mire amant mireque custodiunt, et sunt infesti attingentibus.* » [*POMPONIUS MELA, de Sit. orb.*]

« *In India sunt et montes aurei, qui propter dracones et gryphos non possunt adiri.* » [*HONOR. Augustod. de Imag. mundi, lib. 1, cap. XI.*]

² « *Notitia sacramentale qualiter veniens Fredelus, die Jovis, Augustiduno civitate, in ecclesia sancti Johannis, ubi alia sacramenta procurrunt.* » [*Recueil de Pérard, p. 34.*]

rattaché ces faits de numismatique et de géographie locale à l'opinion qui place près de la Saône l'apparition de la Croix à Constantin, nous avons cru devoir les consigner pour mémoire dans une histoire du pays Eduen. ¹

8.° TEMPLE D'HERCULE. — Un passage du Discours d'Eumène, *pro restaurandis Scholis*, a donné lieu à plusieurs historiens d'affirmer qu'il y avait à Autun un temple dédié à Hercule, et que ce temple était placé près des écoles Méniennes. Edme Thomas et Rosny sont de ce nombre. Un membre de la Société Eduenne, qui a spécialement étudié les discours du chef des écoles d'Autun, a pensé que l'on ne pouvait pas conclure

¹ Voir l'Histoire de la délivrance de l'Eglise par Constantin, publiée par le P. Morin, de l'Oratoire, p. 235. Cet auteur dit deux choses, 1.° que l'apparition et le fait du changement des signes militaires eurent lieu en France. (Ce point a été admis par l'un de nos plus sévères critiques. [TILLEMONT, *Hist. des Emper.* t. iv, p. 632, et par Crevier.] Sozomène dit en effet que de son temps la chose passait pour constante.) 2.° Que ces faits eurent lieu sur le territoire Eduen. (On a pu dire que l'opinion de cet auteur n'était qu'une conjecture; mais on n'a pu nier la force des considérations qui l'ont déterminée. Le P. Morin était un des plus savants hommes de son temps. Après lui, Bouteroue, dissertant sur les signes spéciaux des monnaies de Chalon et d'Autun, trouve dans ces signes une nouvelle preuve à l'appui de l'opinion du P. Morin.)

Voici un fait inédit qui se rapporte à cette question. A une certaine époque, les approches de la ville de Chalon étaient défendues, du côté de la Séquanie, par une ligne encore appelée *la Marche*, qui tendait de l'embouchure du Doubs à l'embouchure de la Seille. On trouve des restes de voies romaines qui affectent la même direction. Des mottes ou collines factices, accompagnées de fossés et de restes d'anciennes constructions militaires se rencontrent souvent dans le même pays. La garde de cette ligne de défense fut confiée à des Sarmates qui eurent trois postes : l'un près de l'embouchure du Doubs, à *Sermesse* (*Sarmatica villa*); l'autre près de l'embouchure de la Seille, à *Sermoyé*; l'autre au point intermédiaire, à *Chermoissy*, commune de Monteret. Dans ce dernier poste, qui n'est qu'à cinq lieues de Chalon et à trois ou quatre du bourg de Ste-Croix, on trouve le champ *Constantin* et la ferme *Magnance*, dénominations relativement anciennes, puisqu'on les trouve sur la carte de *Cassini*.

Le bourg de Ste-Croix était une des plus anciennes baronnies de la province et l'apanage de la plus noble de ses familles, la famille de Vienne. On retrouve également le nom de *Magnance* à *Sermoyé*, près de la Seille. Voici ce que nous lisons dans des notes manuscrites qui n'ont guère moins d'un siècle de date : « L'évêque Ado donna à l'abbaye de St.-Philibert de Tournus des bois et épines le long » de la Saône, et sont aujourd'hui les communaux d'Uchizy, d'Aubigny, de *Sermoyé*, dont *Mallanche* » en est une; » puis en marge du manuscrit : « Ce n'est point *Mallanche*, ny *Mayance*, ny *Magnanche*, » comme disent les paysans de la contrée, c'est *Magnance*, du nom de ce François ou plutôt Allemand » qui fit assassiner Constance à Elne ou Hélène, au pied des Pyrénées, le 30 janvier 350, et se vint

rigoureusement du texte précité, qu'il y eût à Autun un temple d'Hercule. Les raisons qui l'ont frappé ont, nous devons le reconnaître, leur importance. Toutefois l'opinion de plusieurs historiens qui ont successivement examiné le même texte, nous paraît indiquer le sens obvie de ce texte, et nous engager par conséquent à ne pas rejeter la conséquence qu'ils en ont tirée. Nous admettons donc l'existence d'un temple d'Hercule et nous croyons devoir le placer près des écoles Méniennes et sur l'emplacement qu'occupa depuis l'église de St.-Jean-l'Évangéliste. Quand nous n'aurions pas le texte

- » camper dans le village d'Aubigny en 353, où il y avait un camp romain dont le chef-lieu était
- » Romenay, *Romæ mania*, ou *Romania*. Cet aventurier donna son nom à la forêt qui aujourd'hui
- » porte le nom de Magnence, et qui, en ce temps-là, avait dix lieues de contour, s'étendant et étant
- » comprise entre les trois rivières : la Saône, la Seille et la Ressouze. Entre les trois rivières était le
- » camp où Sévère vainquit Albain. »

Tout ceci, joint aux nombreux tumuli et armes enfouies, découverts depuis l'embouchure du Doubs jusqu'à l'embouchure de la Seille, confirme l'existence d'une marche importante qui séparait l'*ar-Brignus* de l'*ar-Segusius*, en d'autres termes le pays des *Insubres Eduenses* de celui des *Ambarri* et des *Segusiani*. Cette marche était celle du *Comte* des deux légions, comme celle qui séparait le Lyonnais du Charollais était celle du *Duc*, comme celle qui séparait l'Auvergne du pays Eduen était celle du *Patrice*, comme celle enfin qui séparait le pays Eduen de l'Auxerrois était celle du *Censeur*. Chacune de ces marches avait sa station de Sarmates (nommée toujours dans les chartes *Sarmatica villa*). *Sermaise* près de Gibles, mot qui signifie littéralement *frontière* : *Sermoise* à l'embouchure de l'Allier ; *Sermizelle* situé entre Avallon et *Chora*, c'est-à-dire au lieu même, où, d'après la Notice de l'Empire, cessait le cantonnement des *Sarmatæ gentiles* et commençait celui des *Sarmates chrétiens*. Ces stations de Sarmates étaient liées entre elles et avec celles de l'intérieur du pays, de telle sorte que la seigneurie de *Ste-Hélène*, près Buxy-le-Royal, dans laquelle on trouve un *Sermesse* (*Sarmatica villa*, ix.^e s.) et celle de Savianges, dans laquelle existait un *Chermesse* (*Sarmatica villa*, ix.^e s.) avaient des droits à *Sermizelles* près Avallon. La charte qui constate ce fait curieux est de l'année 1373.

Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'en observant les autres particularités de cette charte, on est obligé de reconnaître que ces droits se liaient à ceux des *Suèves de Cretum*, dont l'existence nous a été révélée l'année dernière par une inscription. Enfin, tous ces droits convergent vers un droit plus général qui se percevait à la foire tenue chaque année le premier mai sur le *mons BifRACTUS*, sur la montagne de Beuvray, *in nundinis BifRACTI*.

Les donateurs des différents biens mentionnés dans cette charte étaient membres de la famille de *Vauldrey*, qui partageait avec la famille de *Vienne* plusieurs des seigneuries des pays qui servirent de limites aux *Ædui*, aux *Segusiani* et aux *Sequani*.

d'Eumène , nous ne pourrions douter de l'importance qu'eut à Autun le culte d'Hercule. La colonne de Cussy où l'on voit Hercule , la médaille gauloise sur laquelle on lit la légende ARVS SEGVSIANUS à côté d'une figure du même Dieu , nous ont convaincus depuis longtemps que le Dieu topique de l'Arroux et du territoire qui dépendait plus immédiatement d'Autun, affectait la forme d'Hercule. C'est une opinion constante parmi les historiens de la Bourgogne que la ville de Flavigny était principalement dédiée à Hercule; or, depuis un temps immémorial, on voit une liaison d'intérêts spéciaux entre Flavigny, le prieuré de Couches dédié à saint Georges, les écoles d'Autun dédiées à saint Christophe, et l'église de St.-Jean-l'Evangeliste , dans lesquelles se prêtaient, au ix.^e siècle , tous les serments judiciaires exigés par la cour des comtes d'Autun. Hercule veillait plus que tout autre dieu à la fidélité des serments ; c'est ordinairement au parvis de ses temples qu'on prononçait les témoignages publics et sacrés. On sait que les Gaulois lui attribuaient le soin d'assister et de diriger l'éloquence. Les images ordinairement colossales de saint Georges qui terrasse le démon, et de saint Christophe qui plie sous le fardeau du Christ, ont été choisies de préférence par les Chrétiens, pour substituer une idée spirituelle et sainte à l'idée matérielle et païenne qui se liait au nom d'Hercule. C'est ainsi qu'à Rome on a mis sous la protection de saint Georges le quartier du Velabre, situé au-dessous du palais des empereurs, et dans lequel on voyait le temple d'Hercule vainqueur et l'école grecque , comme on voit encore cette *bocca della verita* qui fait trembler les menteurs et les parjures. La position est analogue sur beaucoup de points à celle que nous choisissons à Autun pour le temple d'Hercule, puisque nous le plaçons près du palais, près des écoles, et près des lieux où l'on prêtait les serments solennels.

9.^o AUTELS DE JUPITER, DE JUNON PACATA ET DE MINERVE. — L'existence de ces deux autels est certaine. Voici le passage d'Eumène : « Que Jupiter le père des » hommes , que Minerve, protectrice des sociétés, que Junon, dont le nom est un gage » de paix, entendent ici les éloges que nous adressons aux Joviens et aux Herculiens » devant des autels qui sont les leurs pour ainsi dire. » Nous avons déjà indiqué le lieu de l'autel de Jupiter en parlant du *forum*. Nous citerons ici la lettre dans laquelle le P. Lempereur parle des découvertes sur lesquelles se fonde notre opinion.

« Lorsque j'étais à Autun, le sieur Henriot trouva dans un champ qui lui appartient , » et qui n'est pas loin de la tour de Jupiter, vulgairement appelée la tour de *Jouer* , » une colonne cannelée, dont le chapiteau était chargé d'un côté de cette inscription : » I. O. M., et de l'autre côté à l'opposite : IOVI AVGVSTO DONVM. J'ai parlé de

» cette colonne dans mon Histoire des anciens Héduens , et j'ai dit avec assez de
» probabilité, ce me semble, que cette colonne avait été dressée à l'honneur de Jupiter
» et de Dioclétien , lorsque Maximien son collègue eut défait les Bagaudes. »¹

On voit que le P. Lempereur rattache cette découverte à l'allusion présentée par le discours d'Eumène , puisque ces Joviens et ces Herculiens dont parle l'orateur sont précisément Dioclétien et Maximien.

L'étymologie de *Jovis ara* donnée au nom de Tour de *Jouère*, attribué de temps immémorial au champ au-dessus duquel s'élevait l'église de St.-Jean-l'Evangeliste , est donc appuyée sur des monuments certains.

Un autre nom , celui de Tour ou de Palais de *Juigne* , que nous avons trouvé dans les titres du XIII.^e ou XIV.^e siècle être donné au même champ , nous autorise à placer également dans ce lieu l'autel de *Junon*.

L'autel de *Minerve* paraît se confondre avec celui du capitole , et se trouvait par conséquent à l'est des écoles Méniennes et du *forum* , près de l'hôpital actuel.

Du reste , outre les autels de Jupiter et de Junon ici reconnus , ces deux divinités pouvaient avoir comme à Rome² leurs statues au capitole auprès de celle de Minerve. Au moins nous trouvons dans l'étude des proportions du capitole d'Autun , outre l'idée de *Minerva socia* , celle de *Juno pacata* et celle de Jupiter , *le maître et le souverain* des dieux.

Le plan du capitole d'Autun , formé par une muraille de 24 pieds d'épaisseur³ et de deux cents pas de circuit , telle que la décrit Edme Thomas , est conçu comme un *carré*

¹ Journal de Trévoux , t. IV, p. 2101.

² Guide de Rome par Melchiori , p. 735.

³ Le nombre 24 , multiplié par 4 , nombre des points cardinaux , donne 96 , qui , chez les kabbalistes , est la réunion du nombre de la sentence de miséricorde 31 et celui de la justice rigoureuse 65. La différence hiérarchique des deux termes est de 4 à 7. Le terme moyen entre 376 et 532 dont nous allons parler est 454 , nombre du mot DATHAN qui signifie *un rit , une loi , une constitution , une sentence*. Nous citons ces faits pour que l'on comprenne bien la raison de toutes ces formules traditionnelles auxquelles les anciens attachaient tant de prix dans la dédicace des villes et des temples , et la raison aussi du secret dont on entourait ces formules. Elles étaient comme des mots d'ordre que chaque magistrat transmettait à son successeur comme il l'avait reçu. De là le nom de *kabbale* qui signifiait *tradition orale* , nommée aussi *athéné* , l'un des noms de Minerve.

de 120 pieds de côté inscrit entre deux *cercles* concentriques. Le diamètre intérieur était de 120 pieds. Le diamètre total de 168+1 pieds. Par conséquent, le cercle intérieur était de 376 pieds et le cercle extérieur de 532. La multiplication d'un des côtés du carré 120 par le nombre 12, moitié de l'intervalle qui sépare les deux courbes, donne 1,440 pieds carrés. Sur quoi nous ferons observer que le cercle intérieur, divisé comme tout cercle en 360 degrés, représentait l'année solaire mystique; et le cercle extérieur l'union périodique du cycle lunaire de 19 ans et du cycle solaire de 28 ans, car $28 \times 19 = 532$. Ce nombre qui répond au mot hébreu *BTHEKEL*, *in balance*, si célèbre dans la kabbale ¹, implique avec lui l'idée d'union des deux forces relatives indiquée par le nom de *Minerva socia*. Il suffit en effet de multiplier par le nombre *plein* du bassin *CAPII*, qui indique la lune ², le carré 120×12 pour avoir 144,000 pieds carrés qui représentent la force centripète; et par le nombre *simple* ³ du bassin *COPH*, qui indique aussi la lune, le nombre de l'année solaire mystique 360, qui représente la force centrifuge ⁴, pour avoir 36,000 degrés; ce qui revient à 36,000 couples d'êtres à deux pieds placés sur 36,000 degrés, sur le grand cycle de 36,000 ans qui, augmenté de la somme du cercle extérieur 532, moins 7, donne 36,525 années, période si connue des anciens, soit en Chaldée, soit en Egypte ⁵, et dans laquelle s'opère le renouvellement de 25 périodes sothiaques. Les 4 pieds qui reposent sur chacun des 36,000 degrés sont, suivant les kabbalistes ⁶, les 4 plénitudes du nom de *Jéhovah* (d'où *Jovis*), et comme le nombre 144 indique le mot *CDM*,

¹ *Commentarius in Siphra* de Zeniutha, § 26. Il est écrit *BMTIKLA*.

² *Kabbala denudata*, t. 1, p. 463.

³ *CAPII* et *COPH*, pris suivant leur valeur numérique simple, donnent l'un 20, l'autre 100, en tout 120, mesure du diamètre du carré et du cercle intérieur du capitole d'*Augustodunum*.

⁴ Qu'on ne soit pas étonné de ceci : les kabbalistes prétendent posséder la plupart des découvertes modernes depuis un temps immémorial. Il est certain que dans le *Sohar* répandu en Europe depuis le XII.^e siècle, les initiés à l'intelligence de ce livre savaient que la terre est une sphère et qu'elle a deux mouvements, l'un diurne sur elle-même, l'autre annuel autour du soleil. Ils se glorifiaient même de ce que les géographes ignoraient cette idée. [*Harmonie de la Synagogue et de l'Eglise*, par M. Drach, préface, p. 16.] *CAPII* signifie rassembler vers le centre; *KOPH*, s'élançer en cercles.

⁵ Voir la *Chronique* de Georges Syncelle, et aussi l'*Egypte ancienne* de M. Champollion-Figeac, p. 206.

⁶ *Apparatus in libr. Sohar*, pars 4, fig. ix. Les 4 plénitudes y sont placées aux 4 angles du carré.

ancien, il s'agit ici de l'ancien des jours nommé aussi le *grand Orient* ¹. Quant au cercle intérieur mesuré en pieds, il répond à l'idée de *Juno pacata*, car le nombre 376 est celui du mot SCHALOM qui signifie *la paix*. Ces idées de physique et d'astrologie mystiques sont appliquées ici à l'idée sociale de *l'unité de pouvoir harmonisant dans la paix les forces relatives, dont l'antagonisme modéré fait la vie de l'humanité*.

La kabbale, qui appelle la figure totale que nous venons de décrire *le vêtement de l'éternel*, dit que l'espace qui s'étend au-delà du cercle extérieur représente le *premier air nécessaire* pour l'existence du monde. — L'espace contenu dans le carré représente *l'âme du monde*. — Le cercle intérieur la *sphère de la splendeur* ². La kabbale distingue parfaitement le *Dieu éternel et infini* du vêtement qui publie sa grandeur à nos yeux charnels; mais la faiblesse humaine se laissa prendre grossièrement à l'illusion des sens. En confondant l'idée de Dieu avec celle de son vêtement, elle amena toutes les monstruosité de l'idolâtrie. Si les ouvrages attribués à Hermès n'étaient que supposés, ce sage aurait prévu l'usage malheureux qui serait fait d'une idée cependant si belle, celle de la contemplation des merveilles de la nature. « O Egypte, Egypte, y est-il dit, » un temps viendra où au lieu d'une religion pure et d'un culte pur, tu n'auras plus » que des fables ridicules, incroyables à la postérité, et qu'il ne te restera plus que des » mots *gravés sur la pierre*, seuls monuments qui attesteront ta piété. ³ »

La Bible donne le nom d'*Hénoch* ou de *consécration aux villes construites d'après un rit religieux*, et le 7.^e des patriarches, celui qui poussa le plus loin l'union à Dieu par la contemplation des harmonies de la nature est appelé Hénoch ⁴. Peu après ce patriarche,

¹ A *Kedem* prodiit eruptio cogitationis et mysterium manifestatum sephirarum.... Patet quod *Kedem* sit duplex, nempe vel illud, quod est anterius, ratione principii emanationis, vel quod est anterius in manifestatione. *Kabbala denudata*, t. 1, p. 670 et seq.

Il convient de faire observer ici que CDM est la racine du nom de *Cadmus*, l'inventeur des lettres grecques; que l'ancien des jours s'appelle aussi *attik*, mot identique à celui qui désigne le sol athénien, et enfin que la partie exotique de la science rabbinique s'appelle AITHANA, comme ATHÈNÉ ou *Minerve*, protectrice d'Athènes, et *Palladium* de cette cité de la science. Vossius et le Dictionnaire de Trévoux ont fait remarquer depuis longtemps cette étymologie.

² Apparatus ad lib. Sohar. pars. 4, fig. ix.

³ *Egypte ancienne*, par M. Champollion-Figeac, p. 244.

⁴ On peut voir dans le Dictionnaire de D. Calmet, au mot *Enoch*, les traditions qui rattachent l'*Inachus* des Grecs et l'Hermès trismégiste des Egyptiens à l'Enoch de la Bible.

les enfants de Dieu , c'est-à-dire les contemplatifs, se laissant séduire par la beauté des filles des hommes, il se fit un mélange de la cité du ciel et de la cité de la terre qui confondit toutes les notions dans une sorte de panthéisme d'où naquit l'idolâtrie, et il a fallu plus de 3,000 ans d'abaissement et une nouvelle révélation pour que l'humanité revint à l'idée de l'unité de Dieu. C'est la raison pour laquelle l'apôtre saint Jean veut que la cité chrétienne, la nouvelle Jérusalem, soit représentée par 144,000 confesseurs occupés à rendre grâce à Dieu par la pratique de toutes les vertus, et par 144,000 vierges prêts à tous les sacrifices pour la conservation de la foi, et que le plan de sa ville exclut les deux cercles pour ne laisser subsister que la surface carrée de 144,000 stades. L'Apocalypse est l'explication spirituelle de ces anciennes formules admirables en elles-mêmes, profanées il est vrai par les vices du cœur humain, mais régénérées par le Christianisme et pouvant servir encore de plan à ces projets d'harmonie sociale dont sont tourmentés aujourd'hui tant d'esprits. Comme l'une des gloires de notre cité est d'avoir contribué à l'harmonie sociale de notre patrie, à quatre époques séparées les unes des autres par le nombre de 532 années inscrit dans le circuit de son antique capitoie ¹, nous croyons, en publiant ceci, obéir à la conscience d'un archéologue qui doit communiquer aux autres les découvertes propres à jeter du jour sur l'histoire de l'art et des institutions de son pays. Nous avons déjà montré que l'ichnographie et l'iconographie de la cathédrale d'Autun renferment l'application spirituelle et chrétienne des formules antiques, et nous pouvons prouver que l'église d'Auxy porte sur ses lourds piliers l'application également spirituelle des symboles propres au droit de *Haïa*, dont la terre d'Auxy était le siège d'après les chartes anciennes.

¹ Vers l'an 1.^{er} de J.-C., la fondation des *Ecoles Méniennes* prépare la civilisation des Barbares.

532 ans après, *Augustodunum*, en se donnant aux rois Francs, assure l'unité de la nationalité nouvelle. Ce fait est donné par Grégoire de Tours comme décisif.

532 ans plus tard, en 1065, un concile se tient à Autun pour la pacification de la Bourgogne et la soumission des seigneurs du pays à l'un des premiers ducs de la race des Capétiens.

532 années s'écoulaient. Après bien des agitations, l'évêque Saunier et le président Jeannin, vers 1596, mettent fin à la Ligue et contribuent au bien de l'Etat. C'est le président Jeannin qui annonce l'ère nouvelle qui commence, en disant au roi d'Espagne : *Je suis le fils de mes œuvres*. L'évêque Saunier tempéra ce que cette parole avait peut-être de trop orgueilleux, en plaçant sur les ruines encore fumantes de l'ancien château de Rivaux une maison de vierges chargées spécialement de l'éducation religieuse des enfants. L'auditoire de la seigneurie de la *Toison-d'or*, appartenant au président Jeannin, était contigu au couvent des Ursulines.

20 jours supplémentaires du cycle nommé la *Diatéride*¹, égale 740. -- Ils représentent les deux yeux de la cité. Aussi a-t-on placé dans la main d'un personnage emblématique dont nous présenterons ailleurs la figure, deux *haches*, dont le nombre est égal à celui des deux *yeux* et donne 260, c'est-à-dire le nom de *Jéhovah* multiplié par les 10 numérations. On sait comment les chrétiens ont vu dans le pélican la nature humaine du Christ, et dans le phénix sa nature divine. La somme des deux nombres 1440 et 260 est égale à 1700, symbole de la *plénitude* du bien, mais aussi de la plénitude du mal, car si la loi ancienne et la loi nouvelle s'harmonisent dans le nombre 17, qui, multiplié par 9, donne les 153 poissons de la pêche miraculeuse, réservée aux jours où l'Eglise sera consolée de ses pertes et de ses longues souffrances, il est vrai de dire aussi que la *bête* sur laquelle l'Antechrist s'avance a 7 têtes et 10 cornes. C'est pour avertir les chrétiens de se tenir en garde contre cette erreur grossière, qu'à Autun, sur le *pilier* analogue à celui de Chalon, on a mis le dieu *Stercutius* dans toute son odieuse nudité. Ce dieu est le symbole le plus expressif d'un matérialisme dégradant, qu'il faut abhorrer.

Le dieu qu'honoraient les Insubres Eduens était le dieu *Ségomon*, dont le nombre est précisément 153. Ce dieu symbolisait la plus importante des initiations sociales, celle qui élevait les *Ibères* primitifs au rang des *Galls*. Vérité inscrite sur un des piliers de la cathédrale d'Autun : le *pygmée* combat la *grue* ; mais aussi la *grue* soulage le *loup*.

Revenons aux deux yeux de la cité Eduenne, expliqués par saint Jean.

Si l'on réunit aux *deux yeux* du confesseur, qui sont la *méditation* et l'étude de la *tradition*, les *deux yeux* de la *virginité* qui sont l'*amour de Dieu* et le *zèle du salut des âmes*,

¹ La *Diatéride* n'avait au juste que 738 jours ; mais on sait que le langage mystique ramène souvent les nombres réels de la nature à des nombres ronds. Plutarque, *Traité de Iside et Oriside*, cherche des raisons mystiques pour expliquer l'addition des 5 jours complémentaires de l'année réelle.

La *figure* remarquable observée sur le premier pilier à gauche en entrant par la grande porte de l'église de St.-Vincent de Chalon, représente un homme nu assis sur la queue de deux griffons, dont les corps forment deux demi-cercles. Le bec de chaque griffon vient toucher une hache que le personnage assis tient dans l'une et l'autre de ses deux mains. Le *griffon* qui symbolise la doctrine *persanne*, la loi de *Djemschid* se dit en hébreu *PeRS* et vaut 340. — L'*image* du griffon *CEPHRS* symbolise la doctrine *égyptienne*, dans laquelle le nom de *Céphrés* est si important. Ce mot vaut 360, $360+340=700$, nombre du mot $\varphi\omicron\rho\nu\tau\zeta$. La double hache valant en grec 740, on voit une des raisons du nombre 1440 du capitole. Nous recommandons, pour l'intelligence de la figure de la p. 147, et l'explication spirituelle qu'elle donne des deux *faces*, l'étude de la frise du capitole ou du gynécée, telle qu'elle se voit ci-dessus, à la p. 102, et aussi la figure ci-après, p. 155.

il en résulte, comme dit l'apôtre, un cantique nouveau dont rien n'égale la suave harmonie, c'est l'intelligence du nombre 288,000, si célèbre dans la kabbale ; il en résulte une révélation intérieure fécondée par l'action vivifiante de la divine colombe planant sur les eaux de la nouvelle création, dont le baptême chrétien est le sacrement. Si l'on retranche en effet du nombre 288,000 le nombre 1000, qui indique *une doctrine enseignée*, et si l'on retranche du nombre des 36,000 degrés de l'échelle qui unit la terre au ciel, le nombre 10 qui indique la *loi de crainte*, on a d'un côté 3,600 et de l'autre 288, qui, additionnés, donnent 3,888, c'est-à-dire 3 *alephs*, qui, dans la kabbale, indiquent l'auguste trinité, et 888 qui, dans les livres sybillins, indiquent le nom adorable de *Jésus* écrit en lettres grecques. Celui qui croit au *verbe fait chair* et admet avec simplicité la foi catholique dont les principes tempèrent l'ardeur de la méditation, par le consolant enseignement de la tradition orale, n'a rien à craindre en scrutant la profondeur des 288 émanations qui sont sorties de l'auguste trinité pour animer le *verbe de l'homme*. Car si le verbe s'est fait chair, s'il a habité parmi nous, si les mains des apôtres l'ont touché, si leurs yeux l'ont vu, si leurs oreilles l'ont entendu, comme l'affirme saint Jean, il est vrai de dire que tous nous avons reçu de sa plénitude, et que nous savons distinguer sa nature divine de sa nature humaine. [Voir *Orac. syb.* Harm. de la Syn. et de l'Egl. t. 1, p. 368.)

Ces 288 émanations sont indiquées dans la base de la pierre de Couhard, qui nous a présenté le nombre 72 sur chacun des 4 côtés de sa fondation, car $72 \times 4 = 288$. Si les païens attachèrent à ce nombre l'idée grossière des émanations panthéistes, les chrétiens d'Autun leur indiquèrent la véritable interprétation du nombre, en mourant pour attester que la tradition orthodoxe l'avait entendu comme il suit ¹ : *Qui est semblable à vous entre les dieux des nations, ô vous qui avez été, qui êtes et qui serez !* Saint Symphorien mourut en effet comme les Machabées, dont le culte était si célèbre dans la ville de Lyon. C'est sans doute le même but qu'eurent les architectes de la cathédrale lorsqu'ils élevèrent les arcs doubleaux de la grande voûte à 72 pieds, et qu'ils poussèrent à une hauteur de 288 pieds,

¹ Il existe à Maëstrich une croix d'argent ancienne, chargée de lettres hébraïques et grecques. La réunion de la somme des lettres grecques donne 2601 et les lettres hébraïques 287+1000. La réunion du tout donne 3,888. — Le nom des Machabées y est inscrit comme il suit :

MACHABEI

מכבי

10, 2, 20, 40

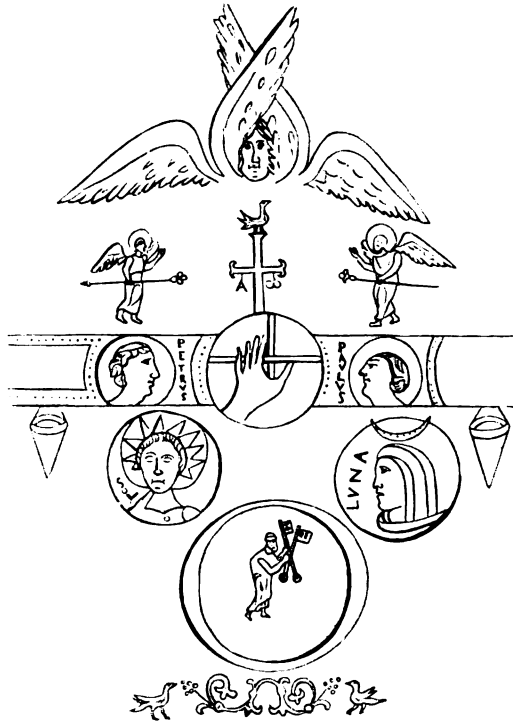
72.

preuve évidente de la manière dont ce nombre a été entendu dans les arts.

à partir du sol, la grande trompe où les voix de *Marthe* et de *Marie* s'unissaient pour annoncer, par les vibrations de leur airain pesant 17 milliers, l'union de la loi et de la prophétie, du travail et de la prière, des anges et des hommes, dans l'union du *Père*, du *Fils* et du *St.-Esprit*, représentés par la *boule*, par la *croix* et par l'*oiseau* qui couronnent la flèche ¹. Et ils se disaient : *ceci est bon*, car le nombre 17 est précisément le nombre du mot TOB ² répété dans la Genèse toutes les fois qu'il y est dit : *ceci est bon*.

Pour mieux prouver que ceci se lie au capitol d'Autun, dédié à Minerve, il faut multiplier le nombre de la *chouette* de Pallas et de l'*ibis*, en hébreu CAPAD, valeur 184,

¹ Voici la copie d'une vignette d'un manuscrit de la cathédrale qui prouve ce fait. Le coq ou poulet n'est que l'*esprit de justice* qui survit à tout. Saint Grégoire explique ainsi ce symbole qui se confond avec celui de la colombe, car la colombe est à la fois une *loi* et un *mouvement progressif*, l'*ordre* et la *liberté* dans Jésus-Christ, THORA et REVTRA.



² Voir, sur ce mot, la *Kabbala denudata*, t. 1, p. 368 et suiv. Il est rapporté à celui des noms divins qui signifie miséricorde, et dont la puissance est de répandre du bien sur toutes les créatures. — Voir, pour le nombre 17, *Description de la Cathédrale d'Autun*, p. 30. C'est à l'intelligence de ce nombre qu'on rapporte l'adoption de l'*ogive*, comme forme puissante dans l'art chrétien.

par 26, nombre du nom de Jéhovah, le résultat est 4,784. Ajoutez à ce nombre le nombre de la lettre TAV, 400, qui est le sceau de la protection divine, vous aurez 5,184, nombre qui est précisément le carré du nombre 72, et par conséquent la mesure de la surface fondamentale de la pierre de Couhard; et comme nous avons vu que le nombre 72 est le nombre du mot AAB qui signifie une *nuée*, et que de cette *nuée* on a fait sortir une *maison oculée* dont le nombre est 532, nous comprendrons pourquoi les roues prophétiques d'Ezéchiel étaient toutes *couvertes d'yeux*. Multipliez l'œil du capitole 130 par 132, nombre du mot KABBAL, *tradition*; ajoutez 144, nombre du mot KEDEM, *ancien, oriental*, vous aurez 17,304. Indiquez ce nombre par la formule $17 \times 1,000 + 304$: 1,000 veut dire *doctrine sainte*, 17 veut dire *bonne*, 304 signifie *mamelle*. La doctrine sainte est une bonne mamelle.

Les légendaires du pays avaient connaissance du nombre 17,304. Ils racontent que l'un des trois frères jumeaux martyrisés à Langres¹, et qu'ils disent cousins de saint Symphorien, vit en songe *son aïeule* qui lui présentait ses *mamelles*, afin qu'il pût en tirer le lait nourricier de la vérité. Il s'appelait *Spéosippe*, c'est-à-dire le *cheval du lieu sombre*, du *spéos*, de *la caverne*. Il était fils de *Léonilla*. Tout ceci veut dire qu'il aperçut la *vérité* cachée et profanée par les païens, sous le mythe de *Diane* et d'*Isis*; car ces deux divinités, représentées avec des mamelles, ne sont que l'héroglyphe de l'un des plus grands noms divins, du nom *Schaddai*, de celui qui indique l'inépuisable puissance de Dieu, et dont l'une des racines est précisément le mot *schud*, *mamelle*, dont la mesure est le nombre 304, ci-dessus exprimé. Nous connaissons au moins six églises du diocèse d'Autun dans lesquelles la fausse doctrine, dont le mythe d'*Isis* fut le prétexte, est représentée sous la forme d'une femme dont les mamelles nourrissent deux hideux serpents: le moine Albéric dit que cette figure représente la mauvaise mère. C'est à cette mauvaise mère que *Spéosippe* opposa la bonne mère qui donne à ses enfants, comparés à

¹ La fête de ces saints se célèbre le 17 janvier, ainsi que celle de l'illustre ermite saint Antoine, que l'on représente toujours avec un TAV. Il existait à Autun, près de l'abbaye de St-Symphorien, une chapelle dite des *Tergemini* et aussi *St.-Antoine-de-Givre*, avec une confrérie. On a trouvé dans les ruines une multitude de fers de bâton, et un marbre avec les lettres suivantes: ILIOMARVS. Saint Antoine est le chef des chrétiens qui ont couru au désert pour étudier la vérité dans le silence de la méditation et rapporter au monde les traditions de la foi et du courage. Voilà pourquoi son culte a été placé, à Autun, là où les *Insubres Eduens* étaient éprouvés avant d'être admis au rang de *comites*. La règle de saint Antoine fut unie à celle de saint Basile, créateur des hospitaliers.

des chevaux, le lait de la vérité qui soutient le courage. Il faut se souvenir que *Dan* l'apostat est comparé dans la prophétie de Jacob à un serpent qui attaque le pied du cheval. Voilà pourquoi, à la cathédrale, le mauvais *Juge* qui tyrannise les pauvres et persécute les âmes, est représenté sur un cheval ¹ qui écrase un *corps nu*. Vis-à-vis, le démon présente des *pierres* à Jésus-Christ, en demandant qu'elles soient changées en pain. Jésus-Christ répond de manière à faire comprendre que *les consolations de la foi* sont un des besoins de l'humanité souffrante, devant lequel tous les efforts de l'Antechrist seront sans effet. Le fond ne doit jamais être sacrifié à la rigueur de la forme.

Il y a encore une observation à faire pour l'intelligence de ce qui vient d'être dit, c'est que le nom de la nation Eduenne n'est point indifférent à cette question. Chez les Indous, chez les Celtes, chez les Hébreux, la cité principale, celle qui renferme en elle toutes les promesses de l'avenir, a dans son nom les quatre voyelles dont se compose la plénitude du nom de IĒHOVAH, plus un *daleth* ou D. — Chez les Indous, c'est AYODHYA, — chez les Celtes, ÆDVI (nom de *Judea* renversé), — chez les Hébreux, IĒHVDAH. — La véritable prononciation de ce dernier nom, qui devait conserver l'idée qui s'y rattache, paraît avoir préoccupé Jacob dans la bénédiction qu'il prononça sur son fils. Ce nom signifie proprement une qualité nécessaire pour conserver la vérité, l'intention pure d'honorer Dieu, *laudans Deum*. Il est difficile de bien définir le véritable sens du mot indou et du mot celtique. Toutefois, le premier paraît convenir à la contemplation inerte des sages de l'Inde, et l'autre à l'inquiétude trop grande des populations vagabondes de la Gaule; aussi le symbole du loup se trouve-t-il sur les médailles gauloises, où l'on rencontre le mot EDVIS, et rien ne paraît-il mieux convenir à la cité antique et merveilleuse d'*Ayodhya* comme l'image de la Maïa indoue épanchant des fleuves de lait sur ses inertes adorateurs! ainsi l'idée vraie, présentée par le *daleth* qui est la porte des cieux et par les quatre lettres *quiescentes* ou voyelles qui sont les quatre *mères de la lecture* d'après les kabbalistes, donne un sens parfait dans le nom de IĒHVDAH, et un sens imparfait dans les noms d'ÆDVI et d'AYODHYA, qui ne peuvent être ramenés à leur valeur primitive que par l'intelligence des trois *iod* qui résument toute science dans l'image et le symbole numérique de la vraie *trinité*, connue par la parole du Christ, fils de IĒHVDAH. — Les trois *iod* qui figurent les trois personnes divines valent 30, comme les 5 lettres

¹ Le *cheval* indique la force résultant du travail matériel ou spirituel. Nous montrerons plus bas, à propos de la mosaïque de Bellérophon, comment s'opère la naissance de Pégase.

du nom de Juda. — Les 4 voyelles 26, plus le dalet 4 = 30 ou 3 multiplié par les 10 noms divins. [Voir, pour la valeur des trois *iod*, *Harmonie de l'Eglise et de la Synagogue*, t. 1, p. 309.]

10.° TEMPLE DE DIANE. — Les actes du martyr de saint Symphorien ne peuvent laisser aucun doute sur la liaison qu'avait à Autun le culte de Diane avec celui d'Apollon. Aussi pensons-nous que c'est au culte de Diane, confondu avec les notions de *Minerva medica*, qu'il faut attribuer le nom de *Tour de Minerve* que l'on assure avoir été donné fort anciennement à la portion d'édifice antique enclavée dans les bâtiments du monastère de St.-Andoche. Nous n'avons trouvé à la vérité aucune trace ancienne de cette dénomination dans les archives du monastère, mais nous avons observé que cette abbaye posséda plusieurs terres importantes situées sur les deux rivières, dont l'une était dédiée au dieu *Borvo*, protecteur des eaux médicales, et l'autre à la déesse *Mona*, *Damona*, *Arduenna*, qui réunissait chez les Eduens quelques-uns des attributs de Minerve à ceux de Diane. — Nous avons remarqué sur ce dernier point le *peplum* de l'élégante figurine dont M. Gauthier Stirum, maire de Seurre, a bien voulu envoyer un dessin à la Société Eduenne.

11.° TEMPLE DE CYBÈLE. — C'est de ce temple surtout dont il est question dans les actes de saint Symphorien. La tradition le place dans le lieu où s'éleva depuis l'abbaye de Ste-Marie et de St.-Jean-le-Grand. Des faits importants pour l'objet nous ont paru confirmer cette opinion. Ainsi cette abbaye possédait le *Mont-dru*¹, dont le nom est synonyme du français *mont gaillard* et du latin *mons hilaris*. A cette montagne se rattache une fête baladoire, qui, depuis un temps immémorial, avait lieu à la fin de l'hiver, vers l'époque où les anciens avaient leurs fêtes dites les *Hilaries*, en l'honneur de Cybèle, la mère des dieux. On s'y rendait encore au 1.°r mai pour les fêtes de Flore, vers le milieu d'août pour les fêtes d'Opis ou de Priape, dieu des jardins, et enfin au mois de décembre pour les Saturnales; c'est-à-dire vers le commencement de chacune des quatre saisons de l'année, parce que Cybèle représentait la terre et les modifications diverses que cette mère des humains éprouve par le cours régulier des saisons.

Des temples ou quatre enceintes sacrées servaient aux usages dont le *Mont-dru* était le

¹ Ce mot qui, dans l'ancien langage, a le sens de *gaillard*, sert encore dans le langage populaire d'Autun à désigner un oiseau qui commence à prendre des plumes et qui est plein de vie.

siège le plus important : le premier était placé sur le *Mont-dru* lui-même. Il y eut là depuis un ermitage dédié à saint Laurent. Le deuxième était situé dans le lieu où s'éleva, au moyen âge la maladrerie de *Fleury*. C'est là que l'on célébrait dans l'antiquité les fêtes de Flore, car la chapelle de la maladrerie était dédiée à saint Jacques et à saint Philippe, dont la fête tombe le 1.^{er} mai¹; le troisième occupait l'emplacement du château d'Ornée, car le mot d'*Ornée* est exactement le nom que les Grecs donnaient aux fêtes du dieu des jardins, et le domaine d'*Ornée*, qui appartenait encore à l'église d'Autun il y a quelques siècles, était spécialement appelé au x.^e siècle *un jardin*²; le quatrième lieu sacré était celui qu'occupe aujourd'hui la ferme dite de *Parpas* et jadis *Perpenna*, séparée de la ville par le ruisseau de *Fontaine chaude*, dont la source la plus élevée est voisine de l'ancienne chapelle de Ste-Anastasie qui avait sa fête en décembre.

Une charte nous affirme qu'il y avait concours de peuple sur la route du Mont-dru aux quatre époques dont nous avons parlé, et que l'on profitait de ce concours pour intéresser les fidèles au soulagement des pauvres lépreux de la maladrerie de *Fleury*. Ainsi le lieu où les païens avaient célébré la plus immorale de toutes leurs fêtes était devenu, par l'influence du Christianisme, l'asile des malades les plus dégoûtants et le théâtre de la plus admirable charité.

Les droits que l'abbaye de St.-Jean-le-Grand exerçait sur le Mont-dru confirment donc la tradition qui y place le temple de Cybèle. Voici d'autres raisons : le ruisseau qui, venant de la pierre de Couhard, se jette dans l'Arroux à l'angle des murs antiques voisins de l'abbaye de St.-Jean, est appelé *Accaron* ou *Accoron*, nom qui est l'expression phénicienne de la qualité d'*énervé* donnée à Atys, fils de Cybèle, et aux Corybantes ou Galles, prêtres de cette déesse. Le mot *Accaron* qui se trouve chez les Indous, chez les Egyptiens. et chez les Grecs, sous la forme du mot *Achéron*, signifie chez les uns le fleuve de douleur qu'il faut traverser pour arriver à l'Elysée, chez les autres les épreuves

¹ On peut voir les vers dans lesquels Ladone parle des fêtes qui se célébraient à *Fleury*. Nous avons dit plus haut, dans la note relative au mont Beuvray, que *Boxum* avait du rapport avec *Flora*. Le *buis* était en effet consacré à Cybèle, et en iconographie le *buis* est le symbole de la vie immortelle. « *Buxus* » *viriditatis perennius..... semper viriditate perpetua hilarascit.* » [S. HILDEF. Liber adnotationum, c. xli, de *Significancia buxi.*]

² *Ortum similiter ad villam Arneias pertinentem, ad quam et ipse mansus visus est pertinuisse, et Ortolanum nomine....* [*Gallia christiana*, t. iv, col. 67 *inter instr.*]

pénibles de la réintégration sociale ou religieuse. Le paganisme abusa étrangement, comme on le sait, des rites pénitentiaires. Ils devinrent sous son influence des scènes de cruauté, de délire ou d'immoralité. Ce que saint Symphorien dit des Corybantes d'Autun en est une preuve. Du reste, en rappelant l'idée première des usages dont le paganisme pervertit le sens, on est frappé de leur convenance poétique. De la colline *des Ruisseaux (Rivellorum)*, aujourd'hui Riveaux, partent deux cours d'eau, l'un qui tend directement du midi au nord, est appelé le ruisseau de la Fontaine chaude, et prend sa source près de la chapelle de Ste-Anastasie, dont le nom signifie *résurrection*; l'autre qui tend au nord, après avoir longé les murs antiques dans toute leur étendue du midi et de l'est, s'appelle l'*Achéron* ou le ruisseau de l'*énervé*, ce qui revient au ruisseau de *Fontaine froide*. On était obligé de le traverser pour aller soit au polyandre de la *via strata*, soit à celui de la pierre de Couhard. Il fallait au contraire traverser le ruisseau de Fontaine chaude pour aller à la montagne de *Mont-dru*, où tout avait pour but de rappeler la grande idée de palingénésie ou de résurrection.

Les chrétiens d'Autun comprirent facilement le parti que l'on pouvait tirer de ces convenances physiques en leur donnant un sens spirituel. De là le choix du nom de sainte Anastasie et des autres noms donnés à diverses églises ou chapelles. On voit par les actes de saint Symphorien, comme l'a fort bien remarqué D. Martin, que le Christianisme ayant à lutter dans nos contrées contre l'influence des théories matérialistes du paganisme, chercha de bonne heure, dans l'étude des antiques traditions et de leur esprit, une arme avec laquelle il pût renverser son adversaire.

Ainsi le premier martyr d'Autun attaque savamment le mythe de *Diane*, et affirme qu'en réfléchissant sur l'Écriture sainte et la mythologie païenne, les chrétiens studieux sont parvenus à découvrir que *Diane* n'est pas autre chose que cette influence néfaste que le Psalmiste appelle le *démon du midi*, comme Apollon lycéen est l'influence mauvaise que le même prophète désigne sous le nom de terreur nocturne et de démon de l'aquilon.

Ce fut en opposant au démon du midi¹ figuré par un *lion*, la *victoire du lion de Juda*, et en opposant au démon du nord figuré par un loup, la *gloire du loup de Benjamin*, que

¹ Les peuples du midi redoutent par-dessus tout le *Drac*, monstre idéal qui réunit les caractères que nos traditions populaires donnent à ce qu'ils appellent la *Vouivre*. Le *loup-garou* ou la *galipotte* qui effraie pendant la nuit est plus connu des peuples du nord. Le mot de *galipotte* expliqué par la

Avant d'achever ce qui concerne le capitole, nous ne devons point passer sous silence le fait suivant : le grand *cercle* du capitole d'Autun n'est que le développement *lumineux* de l'idée *obscur* contenue dans le nombre inscrit sur la fondation de la pierre de Couhard, 72. Ce nombre 72 répond à la plus haute des plénitudes kabbalistiques, la plénitude AAB qui signifie une *nuée*, une chose épaisse et obscure. Les deux lettres dont se composent les mots BITH et AAIN, lues en plein, donnent pour nombre 532, et pour sens la *maison de l'œil*, ou *l'œil de la maison*, c'est-à-dire, comme dit saint Jean, *la lumière qui luit dans les ténèbres et que les ténèbres n'ont pas comprise*. C'est en effet de ce nombre que l'apôtre fait sortir l'armée des saints, dont les travaux fondent la nouvelle Jérusalem, lorsqu'il dit que Dieu s'avance avec les NUÉES et que Tout OEIL le verra. Or, les nuées sont 2 fois la plénitude AAB ou 2 fois 72, c'est-à-dire 144, qui, multiplié par 1000, signifie la *doctrine ancienne* ¹ dont la tradition nous a été communiquée par les 12 enfants de Jacob, excepté néanmoins l'apostat DAN ², qui a profané le mystère et d'où naîtra l'Antechrist. La place de cet excommunié est occupée par l'un des enfants du patriarche Joseph, habile à expliquer les figures venues de l'Égypte ³. Les anciens n'ont pas ignoré

¹ 144 est le nombre du mot CADAM, *ancien*. Le mot ALEPH, qui signifie *mille*, signifie aussi une *doctrine* et un *docteur*. C'est en ce sens que saint Jacques est dit *Alpheus* ou fils du *docte*, du *mille* *Alphée*, *doctor millesimus*. Le nombre 72 du mot *nue* rappelant l'idée d'un *œil caché*, 2 fois 72 indiquent les deux *yeux*, qui sont la *méditation* et l'*étude* de la tradition.

² La tradition ecclésiastique est à peu près unanime sur ce point. Toutefois il faut entendre moins *Dan* lui-même que ceux de sa race, et surtout les imitateurs de sa mauvaise tendance à prendre la place de Dieu et à s'égaliser aux divins juges Elohim : *Erimus sicut dii*, ou *de cunctis rebus judicabimus*, en hébreu, CELOHIM, valeur étendue 666; en grec, πανάθεσμιος et πανάθεισμὸς, 666.

Ce nombre, qui est celui de l'Antechrist, est obtenu en divisant 144,000 par 216, nombre du *lion*. On a toujours pour reste 144 et pour quotient 6, et ceci à l'infini. Ce qui fait que ce nombre exprime dans les traditions le progrès indéfini qui n'est qu'une suite de travaux sans résultat. En matière de foi c'est un blasphème. [Gavanti Octonarius, — Cornelius a Lapide in versu 18 capit. XIII Apocal. *Tres senarii Antichristi summam miseriam præsagiunt*. Biblioth. crit. sacr. t. III, p. 61.]

³ Le fils de *Joseph* est le peuple Eduen d'*Augustodunum*, car *Joseph* et *Auguste* sont le même nom, quant au sens qui est celui du mot *accrescens*. Aussi le *Druide* qui se plaça sur le mont *Beuvray*, pour bénir la cité *Eduenne*, prononça-t-il, en se tournant vers l'orient, la formule suivante, inscrite dans les noms des principales pointes de montagnes exposées à sa vue : — ÆDVI, HVA-CHON, BÏBRACHOTH, RVM, REM, — qui se traduisent littéralement : *Ædvi SEMEN paratum in benedictionibus MAMMARUM et VISCERUM*. — Bénédiction identique à celle que *Jacob* prononça sur *Joseph* avant de mourir, et dont le

que le capitole d'Autun était une sorte d'œil, car Eumène a dit que les écoles Méniennes étaient placées comme entre les *deux yeux* de la cité ¹. L'épaisseur du capitole répond au nom du chef de la nation égyptienne CHAM, 48; l'épaisseur des murs du temple d'Apollon et de Diane répondait au nom de celui des chefs Juifs qui avait vendu aux infidèles le secret de leurs mystères, à l'infortuné DAN, 54. Cette particularité de deux yeux harmoniques dans la cité nous amène, par un calcul rigoureux, à donner au capitole un diamètre de 168 pieds divisé en 120 et 48, et au temple d'Apollon un diamètre égal divisé en 114 et 54.

véritable sens est l'intelligence du nom *Schaddai*, indiqué par les mamelles de la bonne mère et de *Jehovah*, désigné par de chastes entrailles devenues fécondes par la vertu de l'esprit saint.

L'intelligence du rapport de ces deux noms divins JEHOVAH et SCHADDAI se fait par le nom de Jésus. *Jehovah* vaut 26, la racine du nom *Schaddai* vaut 14; $26+14=40$. — Ce nombre, multiplié par 22, nombre de l'Ancien Testament, donne 880, qui, plus 8, nombre de la perfection évangélique, donne 888 ou *Jésus*. On obtient le même résultat d'une autre façon : MARIM, nom de Marie, vaut 850; 22 qui indique l'Ancien Testament, uni à 16 qui indique le Nouveau Testament, donne 38; $850+38=888$.

¹ « Præcipuo est in loco positum (ædificium Menianum) quasi inter oculos civitatis, inter Apollinis templum et capitulum.... ut veluti cognato vicinorum sibi numinum tenerentur amplexu, cum augustissima tecta litteris dedicata inde Athenarum conditrix Minerva conspiceret, hinc Apollo medius Camenarum. » [*Pro restaur. Scholis*, cap. ix.]

Pour comprendre la valeur de ce renseignement, il faut noter le passage suivant de l'*Idra Suta*, car les écoles Méniennes étant placées entre les deux yeux de la cité, et étant destinées à répandre les émanations du *cerveau* de la cité, qui est le palais, elles en étaient comme le nez.

De naso senioris sanctissimi.

§ 156. Nasus. Ex hoc naso, e fenestra MENIANI ejus, efflavit spiritus vitæ in microprosopum.

§ 138. Et ipse spiritus exit e cerebro abscondito et vocatur spiritus vitæ, et per illum spiritum (homines) cognituri sunt *sapientiam* tempore regis Messix.

§ 141. Nasus microprosopi (ita se tradet) sicut posuimus.

§ 142. Quippe de quo scriptum est : [Psal. XVIII, v. 9] *ascendit fumus in naso ejus*.

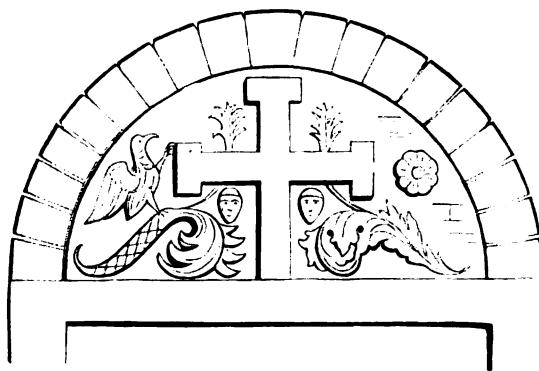
§ 143. Sed de hoc scriptum est : [Jes. XLVIII, v. 9] et LAUDE MEA *nasum obstruam tibi*.

On lit dans l'*Idra Rabba*, § 175. Macroprosopi nasus est (quasi) menianum [*Sive projectio faciei, qualis est projectio adium cum fenestris* :] ex hoc efflatur spiritus ad microprosopum eumque vocant condonationem. Dans la théologie civile, le *macroprosope*, ou la grande face, indique les patriciens;— le *microprosope*, ou la petite face, indique les plébéiens. — Ces idées étaient tellement connues à Autun, au moyen âge, que le *macroprosope* y est indiqué par le *macrobe* ou le lion, et le *microprosope*

Au lieu de la *paix*, SLOM, que nous avons trouvée au capitole, en étendant la mesure à son nombre le plus élevé, nous trouvons au temple d'Apollon, en modérant l'extension, BoSEM, 342, le baume médicinal. Le nombre le plus étendu au contraire, 358, est celui du mot HcoSEn qui indique le rational du jugement, le signe de la qualité de juge. Les deux diamètres réunis donnent 336, nombre du mot SCHALEV, qui signifie *l'abondance de la paix*. 364, nombre du mot *Satan*, qui signifie adversaire, est le double du nombre 182, nombre du mot *Jacob*. Il se trouve opposé à ce patriarche, c'est l'*Iacchus* des mystères païens.

par le *pygmée* ou le loup. Les images sont calculées de manière à donner aux uns et aux autres des idées de charité.

Voici la copie d'une sculpture où l'on voit les *deux faces*, la colombe de la *loi* et la *roue* de la prophétie. — Le tout expliqué par les deux arbres dont parle saint Jean au dernier chapitre de l'Apocalypse.



Ces rapports entre les écoles *Méniennes* et les idées kabbalistiques ne surprendront point ceux qui ont réfléchi sur les symboles des médailles gauloises; car la cité s'y trouve comparée soit à un *cheval* qui traîne le *char* et qui est conduit par un *génie*, soit à une figure qui a un *nez* proéminent entre deux *yeux*. [Voir plusieurs figures de ce genre, *Mémoires de la Société éduenne*, 1844, planche 1.^{re}, et particulièrement le n. 11.] Le *cheval*, ce sont les *juniores*; le *char*, c'est le *peuple*; le *génie*, c'est l'assemblée des *seniores*. A Autun, le *génie* se produisait au capitole par les décisions des sénateurs; au temple d'Apollon, par les actes des échevins. Les décurions étaient des *lions* et les échevins des *loups*. Le mot SENI signifie année et vaut 365 jours ou 52 semaines. Le mot SCHBVN signifie *qui est intelligent*, et vaut 358 ou 51 semaines. C'est la raison pour laquelle le *vieillard*, représenté à la page 82, ci-dessus, porte une couronne et un sceptre, sorte de pilon HELI, emblème du soleil HÉLIOS. Le personnage qui accompagne le *vieillard* porte entre les mains un *croissant*, parce qu'il est fils de Diane ou de la

Le blasphème panthéiste contenu dans le mot *Satan* est vaincu par l'addition d'un *tetragrammaton*. Car si l'on ajoute à 364 le nombre 26, on a 390, on a la cité des cieux. Un nouveau *tetragrammaton* donne 416 ou la véritable brebis de l'éternel pasteur. Cette pieuse et profonde observation est écrite sur l'un des arcs du transept de l'église de St.-Lazare. Quand on entre par le portail latéral percé dans l'une des extrémités du transept, on a vis-à-vis soi le symbole de la croix du salut, figurée par la lumière qui vient des 5 fenêtres percées dans l'autre extrémité du transept. Ces 5 yeux donnent 650 ou le nom *adonai*, le Dieu souverain, multiplié par 10, la loi de rigueur; mais cette notion est tempérée par la lumière qui, partant des 3 fenêtres opposées, vous donne le nombre 390, la cité des cieux, et vient jeter les rayons du jour sur l'arc du salut où

lune. Ceci explique l'inscription ILIOMARUS, qui signifie le maire porteur de pylon. Le sceau antique de la municipalité de Dijon représente ce magistrat à cheval, entouré de 20 vieillards, entre le soleil et la lune. On voit la raison des 24 pieds de largeur du capitole d'Autun. SENI est le produit de LAT, qui cache le mystère et ne le découvre qu'à la longue. SCHAEN est le produit de HAL qui tend à le profaner, à le dissiper avant le temps. Le résultat de ce travail de patience d'un côté, et d'empressement de l'autre, amène à la fois les 375 mondes, c'est-à-dire la paix, SLMH, dont le nombre est 375. [*Idra Rabba*, § 206]. LAT est la rosée qui découle peu à peu de la nuée mystérieuse, par le ministère de la grue, ou du sacrifice. Hal est le phénix qui, sans cesse brûlé, renaît toujours plus vif de ses cendres. La rosée, c'est la patience des sénateurs qui initient par degré les juniores à la profondeur du mystère social. Le phénix, c'est l'impatience des chevaliers qui veulent devancer l'heure prévue par les seniores. Le génie protecteur de la cité, c'est l'enseignement religieux qui, par la tradition des cérémonies et des rites, modère les uns, active les autres. Que l'harmonie sociale soit un des vœux de l'Eglise, rien de plus certain; que tantôt elle prêche la soumission au prince, que d'autres fois elle se fasse l'avocat zélé d'une sage liberté, rien de plus certain encore. Toutefois, ce n'est pas en ce sens purement temporel, que Jésus-Christ a dit qu'il était de la race de Melchisédech, roi de la paix. Le pain et le vin spirituels qu'il offre ont pour but d'établir une union entre chaque homme et Dieu, pour assurer à la créature le bonheur éternel; mais cette communion a aussi pour effet d'unir plus intimement les hommes entr'eux, d'amener l'affranchissement de tout ce qui est esclave, et de procurer plus facilement à tous le pain et le vin matériels qui doivent alléger les épreuves de la vie.

Le nom de *Menianæ scholæ* vient évidemment de l'idée mystique attachée au nom de *Menius*, fils de *Lycaon* ou du loup symbolique, représentant le principe de l'émancipation des esclaves. Ce fut un *Menius* qui fut le plus zélé propagateur de la loi agraire, et la loi *menia* avait pour but d'initier les peuples aux affaires publiques, et en même temps de donner une leçon aux juniores, en leur interdisant de fermer les yeux de leurs pères mourants. Il faut se souvenir que les écoles d'Autun eurent pour but d'initier les Barbares à la civilisation, et que, par une circonstance providentielle, leur ouverture se

sont inscrits les nombres 15 et 16. Car les 26 pieds de l'entrecolonnement, multipliés par les 15 voussoirs gris de l'arc, donnent 390, longueur de Notre-Dame de Paris, et les mêmes 26 pieds, multipliés par les 16 voussoirs blancs, donnent 416, longueur de St.-Ouen de Rouen. Ces idées d'harmonie expliquent le culte de la musicienne *sainte Thècle*, au dôme de *Mediolanum*. Le nombre 606, nombre du mot *roth*, est inscrit dans cette église et dans celle de Rouen. On sait que la *roue* de Ste-Catherine est le symbole de la philosophie transcendante du Christianisme ou de la contemplation. 608 était le nombre mystique du fils de Sémélé. C'est à St.-Pierre de Rome qu'il faut aller chercher le nombre 607, qui est le nombre vainqueur, *REVTHA*, *la vision céleste*.

Le nombre du capitole d'Autun est précieux, parce qu'en l'ajoutant aux 360 degrés du cercle, il donne juste le rapport le plus appréciable du diamètre 168 avec la circonférence approximative 528⁴. Si l'on joint à ce nombre le nombre 4 qui signifie une

fit vers le temps où Jésus-Christ naissait à Bethléem. C'est ce souvenir qui, transmis d'âge en âge, a fait appeler notre ville *Christiac* ou *Christi civitas*. Les sévires augustaux, qui fondèrent cette belle cité, ne se proposaient qu'une idée sociale conservée d'âge en âge dans les corporations d'artistes. Cette idée, purifiée de tout amalgame panthéiste et communiste par le Christianisme, a produit l'art du XIII.^e siècle, car les cathédrales résument la double tradition civile et religieuse des villes où elles ont été élevées. — Toute l'histoire des Templiers et de leur abolition est dans la substitution de doctrines impies aux vraies doctrines de sage fraternité introduites par le Christianisme. Des excès qui sont aujourd'hui du domaine de l'histoire et de l'archéologie, sont la leçon que Dieu a donnée à la société pour l'avertir du danger des doctrines qui ont une autre base que celle de la foi chrétienne. L'arche sainte sauve tous les hommes, les annoblit tous; mais elle n'est point la confusion de *Babylone*. la divine colombe peut devenir une vision, un mouvement spontané, *reutha*, mais elle ne cesse pas d'être une loi, *thora*. Elle concilie l'ordre et la liberté par la charité. Qu'on n'oublie point l'apologue de *Menenius Agrippa* et le chap. XII de l'épître aux Corinthiens.

⁴ La valeur approximative est entre 527 et 528. Le nombre de la lettre *aleph*, qui vaut 111 et exprime une progression de l'unité, ajouté à 416, nombre plein de la lettre *tau*, produit du nombre du nom de *Jéhovah* 26 par 16, donne 527. Ainsi le rapport indéfini du diamètre à la circonférence est une image de cette puissance qui est *l'alpha* et *l'oméga*, le commencement et la fin. Si l'on place ce nombre entre deux cercles supposés de degrés 360 et qu'on additionne, on a 888, l'une des plus belles harmonies numériques, et qui est le nombre du nom de *Jésus* écrit en lettres grecques. Le nombre 360 répond au mot *SENI*, qui *reflectit*, une année, une révolution sidérale, et aussi au mot *SCHLËL*, qui *irradiat*, racine du nom du Messie *SCHILO*. Le nombre 888 répond au mot hébreu *chapp*, racine du mot qui

porte qui donne entrée dans l'édifice, une mère qui donne le jour, on a le nombre 532 qui indique l'union du soleil et de la lune, l'équilibre de la force centripète et de la force centrifuge, cette balance de toutes les choses faites pour être unies, que les anciens ont figurée par *les pierres branlantes, in balance*, BETHCEEL, valeur 532. Voici la raison de ce nombre : AB, qui vaut 3, signifie *père*; VN, qui vaut 56, signifie *et le fils*, $56 \times 3 = 168$. Ce nombre, plus l'esprit de *la mère*, 4, donne 172, nombre qu'il faut ajouter à 360 pour avoir la belle harmonie sidérale, 532. C'est la raison pour laquelle saint Jean présente l'harmonie de l'Eglise par la figure d'une femme qui a les pieds sur la lune et son corps dans les rayons lumineux du soleil. Voici maintenant comme la mère produit le fils. Tournus était dédié jadis à Jupiter *Hammon*, les actes de saint Valérien et de saint Marcel nous l'indiquent. Le mot AMVN, racine d'Hammon, est un mot très bon, dont les païens abusèrent, il signifie la vérité obscure, la foi. Il est divisé, dans l'église actuelle de Tournus, en ses deux syllabes : AM, *la mère*, VN, *et le fils*, nombre $41 + 56$, $56 \times 41 = 2296$. Ce nombre, divisé par 26, nombre du nom de Jéhovah, donne pour quotient $88 + 8/26$, c'est-à-dire la progression harmonique du nom de *Jésus*, qui est 888, que nous retrouvons à Notre-Dame de Rouen et à St.-Ouen de la même ville, parce que ces églises ont été bâties par les disciples de *saint Ouen*, comme l'église de Tournus elle-même, dédiée à saint Philibert. ¹

La cathédrale d'Autun, en particulier, résume toutes les combinaisons par lesquelles

indique dans le psaume XVIII, v. 6, le lit nuptial d'où le Christ, comparé au soleil dans lequel il a fixé sa tente, s'élançe pour fournir sa course de géant : *Tanquam sponsus procedens de thalamo suo exultavit ut gigas ad currendam viam*. Dans ces idées, le système solaire serait comme la *chape*, comme le vêtement du Christ, dont les rayons bénis viennent éclairer à la fois les yeux de l'âme et ceux du corps. Le psaume 18 est celui dans lequel David chante les merveilles de la création, et qui a été si bien traduit par J.-B. Rousseau.

¹ Voici la même harmonie dans les idées, le langage et les faits suivants :

IEPON	temple	—	235
ΒΑΣΙΛΕΙΑ	royaume	—	259
ΠΟΛΙΣ	cité	—	390
La fondation tétragrammatique et évangélique			4
			888

L'église du *St.-Sépulcre* de Cambrai a 235 pieds anciens de longueur, — l'église de *St.-Etienne* de Meaux, 259 — l'église de *Notre-Dame* de Paris, 390.

il a fallu faire passer les mesures du *capitole d'Autun* et de la *Pierre de Couhard*, combinées avec les idées chrétiennes pour arriver au résultat nouveau, et toute l'action du Christianisme sur ces combinaisons se résume dans l'apposition *de la croix* qui en fait un édifice nécessairement chrétien. C'est ainsi qu'à St.-Lazare les nombres 120 et 168 se trouvent indiqués par les 12 roses *crucifères* de chaque travée. Les 10 lobes extérieurs, multipliés par 12, donnent 120. Les 4 lobes intérieurs, multipliés par 12, donnent 48. $120+48=168$. $120+168=288$. Ce sont les 288 principes d'harmonie ou les 2 fois 144, dont nous avons parlé dans l'Introduction.

On a trouvé au champ des Urnes un vase antique sur lequel se voit une inscription mystérieuse. Ce vase est chrétien. Une longue formule semble, par l'addition de trois croix ou tau et d'un Ξ , amener un résultat traduit comme il suit : *la méditation est, pour le poisson qui paraît dormir, comme un xyste dans lequel les athlètes s'exercent pendant la saison des tempêtes.*

L'Eglise célèbre la fête du pape saint Xyste le 6 du mois d'août. C'est le même jour où elle célèbre aussi la fête de la Transfiguration du Christ, quoique cet événement miraculeux ait eu lieu vers le commencement de mars. Si l'on compte les jours qui séparent le coucher de l'étoile du vendangeur ou d'*Ampelus*, de l'apparition du vin nouveau au 6 août, on a le nombre 153 et la distance qui séparait les petits mystères antiques des grands mystères. Voilà pourquoi la pêche miraculeuse, qui doit consoler l'Eglise lorsqu'elle montrera au monde qu'elle n'est point morte, mais rajeunie, est annoncée dans l'Evangile sous le symbole de 153 poissons. ¹

¹ Le nombre 168 était tellement connu des anciens qu'ils en firent l'axe du monde et lui donnèrent le nom de HAM-PIL ou *Cham opérant un miracle*. — HAM, comme nous l'avons dit, vaut 48, mesure des deux épaisseurs de la muraille du capitole d'Autun. PIL vaut 120, nombre du diamètre intérieur. — C'est la raison du mythe d'*Ampelus*, honoré à *Ampilly*, nommé le Vendangeur, dont l'étoile se lève au commencement de mars et vers le milieu d'août. Il y a juste 168 jours entre le 6 mars et le 22 septembre, époque des deux apparitions de cet astre dans le calendrier. Si l'on compte les jours du 6 mars au 6 août, on en trouve 153. Ces jours sont appelés les 153 poissons que l'axe du monde transperce, parce que le lever de la constellation du poisson septentrional a lieu au moment où apparaît l'étoile du Vendangeur. Le sens profond de ceci vient de ce qu'aux deux époques du mois de mars et du mois d'août se faisaient les élections pour l'admission aux mystères. Au mois de mars, on immergeait l'adepte; au mois d'août, on lui mettait en main le flambeau, symbole de l'ardent Cham. *Ampelus* représente le système centralisateur et oppresseur de l'Egypte; les poissons, le système opposé

Dans l'ancienne cathédrale de Chalon-sur-Saône, le nombre inscrit du capitole d'Antun, qui est 1,440, se trouve indiqué par les deux oiseaux mystiques, le *phénix*, qui, en grec, vaut 700, et le *pélican*¹, qui, dans la même langue, vaut 740, total; 1,440. — Ces nombres se forment de deux fois l'année solaire mystique $360+360=720$, plus les

et indépendant de l'association chaldéenne. A cette idée de l'Égypte et de Babylone, fractions coupables du royaume de Melchisédech et cause des souffrances sociales, la Bible oppose les noms de Jérusalem et de Sion, et l'Église les deux ordres qui constituent la condition d'une vraie société à la fois civile et religieuse. Melchisédech (ou Job) n'avait que 7,000 brebis dans son jeune âge. — La prophétie lui en promet 44,000 sur ses vieux jours. — C'est par une allusion à ces 453 poissons, que la pêche miraculeuse du Christ, qui doit arriver au jour où l'Église réparaitra triomphante, est comparée à une pêche de 153 poissons.

Ce nombre 168 est tellement affecté à l'organisation de la cité Eduenne, que si l'on place un compas sur le point de la carte de Rosny qui représente le mont Beuvray, et que l'on ouvre ce compas de manière à atteindre l'embouchure de la Seille, puis l'embouchure de l'Allier, c'est-à-dire les deux points de l'orient et de l'occident du pays Eduen primitif, on a 72 lieues gauloises. Si ce compas, replacé sur le même point, est transporté du fond du Duémois, extrémité nord du pays Eduen, au fond du Brionnais, extrémité sud du même pays, on a 96 lieues gauloises. — (La carte publiée par Rosny, reproduite dans les Mémoires de la Société Eduenne, est une copie de celle de Danville.) — La somme des deux nombres est 168 lieues gauloises. — De plus, le mot *CHENOCA* vaut 84. Ce nombre doublé, parce que la Bible parle de l'*Enoch* spirituel et de l'*Enoch* civil, donne 168. — 168×22 , nombre des lettres hébraïques, plus le mot *CAR*, 300, nombre du *civitas refrigerii*, donne 3,996 qui, divisé par 26, nombre de *Jéhovah*, donne pour quotient 153, plus une petite fraction, $18/26$; — une addition de $8/26$ donnerait l'entier. — 72 répond au nom des *Machabées*, 96 au nom *AE-L-ADONAI*, qui indique le *juge miséricordieux mais invincible*. — La différence de 96 à 72 est 24, largeur des murs du capitole d'Augustodunum, et qui signifie dans la kabbale les deux mains, dont l'une est miséricorde et l'autre justice. [*Kabbala denud.* t. 1, p. 367.]

¹ Vossius, *de Idol.* lib. III, cap. IV, cite un passage de Plutarque par lequel il prouve que le nom du *pélican* est pris de l'*ascia*, nommée chez les Grecs *pelekus*. — Cet écrivain cite les passages des auteurs anciens qui comparent le pélican à une bonne mère qui s'expose à tout pour le salut de ses enfants. — Les païens y virent le symbole de la nature *humide* disparaissant en été et reparaisant en hiver. Les chrétiens se sont servi de cette image pour désigner le sacrifice du Christ. Vossius cite les Origines d'Isidore et d'autres pères. C'est la raison pour laquelle, sur la charmante fontaine de la cathédrale, dont on voit le dessin à la page 42 ci-dessus, on lit sur la frise: *Christo citæ fonti, Lazaroque redicivo, au Christ source de vie, et à Lazare ressuscité*. Millin, qui a blâmé cette image, n'a pu, malgré toute son érudition, comprendre ce rapprochement fort simple, et appuyé sur un des faits les mieux établis du système iconographique des âges passés.

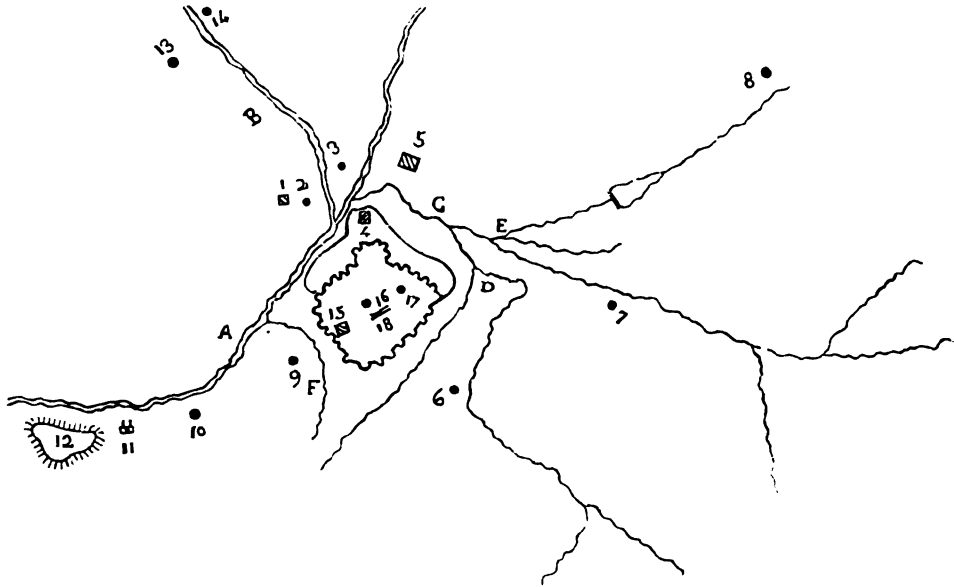
les kabbalistes *orthodoxes* d'Autun montrèrent quelle est la véritable *Rachel*, la sainte brebis, la sainte toison d'or, qui doit s'asseoir sur un trône éternel à côté de son éternel époux. On peut lire ceci dans les images sculptées de l'église cathédrale, il suffit de rapprocher les nombres et les images de cette église avec les nombres et les images des traditions dites kabbalistiques pour acquérir les preuves incontestables de ce que nous avançons.

Le premier chapiteau de la basse nef du nord représente le *loup* et la *grue*, c'est-à-dire en iconographie religieuse le KALPA des Indous, et la vierge Marie MRIM; en iconographie civile le *pygmée* ou *paysan* et le *gruyère* ou coq de village. PGM et GR sont deux personnages kabbalistiques, dont l'un est exposé à offenser la divinité, l'ordre supérieur, et l'autre à se nourrir outre mesure du bien d'autrui, — le bon ou mauvais peuple, le bon ou mauvais pasteur. — Au milieu de la nef, deux coqs se disputent la pomme de pin, symbole de la vérité manifestée. [*Kabb. denud.* t. 1, p. 327,—p. 242. Ducange, au mot GRVA.]

L'avant-dernier chapiteau représente *Seir Anpin* ou le microscopie, regardant Imma qui est la souveraineté du peuple, et concevant dans cette contemplation la *colère* et l'immoralité, représentées par la hache CLP ou par un monstrueux PAN. — Rachel ou la pauvre brebis, le pauvre peuple, devient aveugle. — Alors on voit sur le dernier chapiteau le Christ voyageur (GR) guérissant les *aveugles*, les *boiteux*, et évangélisant les *pauvres* (PGM). — *Seir Anpin* jette les yeux sur ZIZIT qui est la terreur du jugement; il conçoit, au moyen d'un nouvel œil, 390 (en hébreu, *les cieux*, en grec, *la police*), une pensée plus calme; il ajoute à ce nombre le nombre de Jéhovah, et alors naît 416, ou la vérité parfaite, la brebis sans tache, CVSTA. [Comparer ces fig. avec *Int. in lib. Sohar*, § 7.]

langue des Phéniciens répond à l'idée que les Romains attachaient au mot *lupercal*. De là le nom de *Draciacum* ou lieu du *Drac* donné à plusieurs localités échelonnées du midi au nord du pays Eduen, et aussi le nom de *luperciacum* ou lieu du *luperke* donné à plusieurs localités échelonnées du nord au midi du même pays. Les roches de Santenay sont un des lieux de notre contrée où la terreur du *Drac* ou de la *Vouivre* se lie plus particulièrement au culte de *Diane*. On peut voir dans l'église de cette paroisse une belle statue de la vierge Marie, armée d'un sceptre et foulant aux pieds l'aspic et le basilic, symboles de l'idée voilée sous les noms du démon du midi et du démon du nord. On remarque aussi dans la même église une grande statue de saint Michel terrassant le démon. Les explications données par saint Symphorien tendaient tellement à ruiner le paganisme par des interprétations spirituelles tirées de la science kabbalistique orthodoxe, que, pendant plus de mille ans, on a chanté dans l'Eglise que saint Symphorien avait été mis à mort à cause de la haine que lui portaient les chefs de la kabbale hétérodoxe.

Avant de quitter la direction à l'est pour prendre la direction vers le nord, le ruisseau d'Accaron passe au-dessous de la pierre de Couhard, appelée dans des titres d'au moins 800 ans *Cubarrum*, *Cucubarrum*, *Cucurbitissa*. — Le mot *Cubar* est le nom que les peuples



- | | |
|--|--|
| <p>A La rivière d'ARROUX, APTVRVVVS, ARROTVM, ISRVVS.</p> <p>B Le ruisseau de TARNIN venant de Lucenay ; une de ses sources passe entre SVMMAN et VALLONE.</p> <p>C Le ruisseau de TARNIN venant de la forêt de SARON et de CERNIN ou de <i>Planoise</i>, passant près de la pierre du Cerf et des Sarrasins, PETRA CERVALIS. Il a une de ses sources près de la pierre levée ou menhir d'ALCLACUM, Auxe.</p> <p>D Ruisseau d'ACCARON, dont une des sources vient de <i>Riveaux</i>, près la chapelle dédiée à sainte Anastasie et à saint Blaise. Ces deux fêtes sont séparées par un espace de 40 jours, nombre de la pénitence, qui, multiplié par 7, nombre du repos, donnent 280, nombre de pieds des quatre côtés réunis de la pierre de Couhard et hauteur de la flèche de St.-Lazare. La principale source du ruisseau d'ACCARON, celle qui vient des étangs de Montjeu, sort de</p> | <p>l'étang de la TOISON d'or, près d'un monastère dédié à saint Georges. La <i>Géorgie</i> est, comme la <i>Colchide</i>, le nom d'une des vallées qui s'ouvrent au pied du Caucase. Saint Georges était honoré dans le monastère de <i>Couches</i>, <i>Colchæ</i>, <i>Coltica</i>.</p> <p>E Affluent de TARNIN-CERNIN, venant de DROÇON, aujourd'hui <i>Drousson</i>.</p> <p>F Ruisseau de <i>Fontaine-chaude</i> venant de <i>Riveaux</i>, près de la chapelle de Sainte-Anastasie.</p> <p>1 Temple dit de <i>Janus</i>.</p> <p>2 Temple de <i>Proserpine</i>, à droite du ruisseau de TARNIN-VALLONE.</p> <p>3 Temple de <i>Pluton</i>, à gauche du ruisseau de TARNIN-SVMMAN.</p> <p>4 Temple de <i>Cybèle</i> ou de <i>Bérécynthe</i>.</p> <p>5 Temple de SARON, près d'un étang où les eaux d'ACCARON et de TARNIN-CERNIN se réunissaient.</p> |
|--|--|

de la Phénicie donnent à une pierre regardée par eux comme la mère de leur nation. Le mot *Bérécynthe* signifie la même chose; aussi les nombres fournis par les mesures de notre pierre de Couhard ou de Cubar, sont-ils ceux que donnent les traditions kabbalistiques

- C'est près cet étang que l'inscription NOVELLIA SATVRNINA a été trouvée. NOLAY, NOVILLIAC, dépendait du temple de Cybèle.
- 6 Forêt sacrée, SALV-AR (le pays du *Sylve* ou *Dendrophore*, dédié à saint Pancrace nommé vulgairement *St.-Branché*). Pierre de CVBAR de CVRBITISSA de COV-AR. — Chez les Chinois, la *coue* est le signe d'un *pagus* nommé par les Eduens AR OU ARVS. Dans la langue française la *coue* est un vaisseau. Le nom de COVARZ est donné à certains serfs portant des queues, *caudati*, dits aussi *escoués* ou *escourtés*. — Ducange suppose que le mot *caudati* a du rapport avec les souliers à la poulaine, qui sont faits à l'imitation de ceux des Chinois. Les sabots des montagnards ont conservé cette forme. Le mot ARUS a été conservé dans la Polynésie, et il est donné à un édifice dont le plan est presque identique à celui de notre temple de *Janus*. [Voir Balbi, p. 1284.]
- 7 Pierre Cerveau, pierre du Cerf, Champ Chanou, PETRA CERVALIS. Pierre des *Sarrasins*. [Un bail du 4 novembre 1491 des propriétés de la seigneurie de Clugny, concédées par Guillaume de Clugny seigneur de Montholon, aux frères Regnaudot de St.-Pierre-l'Estrier (aujourd'hui la métairie dite des Renaudiots proche de la ville) fait la mention suivante d'une pierre remarquable désignée sous le nom de *pierre des Sarrasins*.
« Item, une pièce de terre appelée le pré Derrière, estant en buissons, contenant environ 3 soitures, tenant d'une part au chemin tendant de la *pierre des Sarrasins* au ruisseau et fontaine du Poyseur et des bois du roy. »
« Item, deux journaux de terre assis derrière la maison de Clugny, tenant d'une part au jardin d'icelle maison, d'autre part au champ Devant, d'autre costé au chemin tendant de ladite *pierre des Sarrasins* audit Poyseur, et par-dessous au bois de Clugny. »]
- 8 Cet affluent du TARNIN-CERNIN a une de ses sources près d'une autre PETRA CERVALIS, située sur le territoire de PÉON, l'un des noms d'Apollon.
- 9 Ferme de *Perpenna*, PARPANA, *Parpus*.
- 10 Maladrerie de *Fleury*, FLORIAN.
- 11 Château d'ORNÉE.
- 12 MONT-DRU.
- 13 Cour de SYMMAN.
- 14 Terre de VALLONE. Ces deux propriétés, régies par un *decanus*, dépendaient de St.-Martin d'Avallon, dépendant lui-même de l'abbaye de St.-Martin d'Autun, bâtie sur les restes du temple de TARNIN-CERNIN OU SARON.
- 15 Temple d'Apollon et de Diane, dans notre système.
- 16 Capitole.
- 17 Croix de l'Homme-Sauvage. — La chapelle *St.-Nicolas* (le vainqueur de CHVMID qui signifie CVPMO) est placée sur l'ancienne *voie de Rome*, entre le quartier de *St.-Sauge le Sauveur* et le quartier de *l'Homme-Sauvage*. Il y a entre la fête de St.-Nicolas et celle de *St.-Sauge* 37 jours. Il y a entre la fête de St.-Nicolas et celle de *St.-Satyre* aussi 37 jours. Ces 37 jours, multipliés par les 7 jours de la semaine, donnent le nombre 259, qui indique le *royaume*, BASILEIA. Multipliés par les 24 heures du jour, ils donnent 888 ou le nom de *Jésus*. Saint Nicolas est le protecteur des *petits poissons* échappés à la tempête qui fit trembler CHVMID. Saint Nicolas était évêque de *Myre* ou de la *pénitence*.
- 18 Gynécée.

venues de la Phénicie. Ces nombres n'ont pas été inconnus des constructeurs de la cathédrale, car la hauteur du sommet de la flèche de cet édifice, 280 pieds, est égale au tour de la base de la pierre de Couhard, comme la longueur intérieure de l'église de St.-Lazare est égale au tour de la *cella* du temple de Janus. Le premier nombre et le second réunis à la hauteur de la base fondamentale de la pierre de Couhard donnent 490 pieds, nombre égal à sept fois un des côtés de la base de la pierre de Couhard. Ce nombre qui, dans les langues sémitiques, répond au mot THEMAN, *perfection*¹, a été appliqué

¹ En archéologie, on nomme *Témènes* certaines figures géométriques obtenues par la disposition des pierres dites druidiques. Les kabbalistes appellent *gématrie* ou géométrie une science qui consiste à tenir compte des nombres fournis par le calcul des mots hébreux ou grecs, parce que dans ces deux langues chaque lettre a une valeur numérale. L'organisation de l'alphabet hébraïque est un mystère que le savant Eicchhoff regarde comme impénétrable. La langue grecque que l'on s'accorde aujourd'hui à rattacher à la langue de l'Inde, le sanscrit, a été soumise par Cadmus (en sémite l'*ancien*) à l'influence d'un alphabet emprunté aux Sémites. Toutes les langues européennes ont subi la même exigence. On sait que les Gaulois se servaient de lettres grecques. C'est César lui-même qui l'affirme. C'est en faisant l'application de cette donnée que nous avons cherché à retrouver, par l'observation des nombres, les noms et les idées que les constructeurs ont eu dans beaucoup de cas l'intention de rappeler. On sait par exemple qu'*Isis* était le type primitif des déesses grecques et surtout de la Diane d'Ephèse, représentée comme la grande nourrice du genre humain. On sait aussi positivement par le témoignage des anciens que le temple d'Ephèse avait 420 pieds de longueur. Or, les lettres du mot *Isis* donnent pour valeur totale 420 :

I	—	10
Σ	—	200
I	—	10
Σ	—	200
<hr style="width: 20%; margin: 0 auto;"/>		
420		

L'observation que nous avons faite des nombres de l'église si remarquable de Tournus nous a convaincus que les Chrétiens étaient parvenus à expliquer ces nombres, et à les ramener au sens spirituel et saint qu'ils avaient eu dans le principe. Les proportions de la partie la plus ancienne de cette église sont prises du mot AMVN, profané par le culte de Jupiter *Hammon* spécialement adoré à Tournus, mais qui avait d'abord exprimé une idée très élevée et très orthodoxe. Cordier, l'un des commentateurs de saint Denis l'Aréopagite a montré le rapport de ce mot avec celui qui signifie en hébreu *vérité*, et auquel Manéthon donne positivement le nom de *vérité cachée*, ainsi que l'atteste Plutarque. M. Emeric David a signalé l'importance de ce mot dans ses savantes recherches sur Jupiter, t. II, p. 273. — Sur la médaille ségusienne, ARVS protège *Télesphore*, dieu de la *perfection*.

victorieusement par le Christianisme à la plus importante de ses formules numériques, à celle qui présente la célèbre prophétie des 70 semaines de Daniel.

Le nom de *Cybèle* et le nom de *Cubar* paraissent être deux noms identiques. Voilà trois racines avec leur développement : la première racine est un HC, la deuxième un CH, la troisième un K, ou C dur, ou même Q.

HCvB, — dilectio, sinus.

HCvBE, — celare. [Doctrine secrète.]

HCiBEL, — funis, mensura regionis, dolor, partitio terræ. GEOMETRIA.

HCABAR, — sociare, congregare. [Doctrine d'association.]

CHABA, — dolor.

CHeBEL, — compes, vinculum. [Le jugement de la grue, GOR-DVN, — le cordon.]

CABiR, — magnus, potens, multiplex. [C'est le nom de la plus antique association.]

KABA, — ventriculum.

KABAL, — acceptatio, traditio. C'est à cette science qu'appartient la GÉMATRIE.

KABAR, — sepelire. [Le culte des ancêtres, des génies locaux.]

Les Chinois placent dans leur KOVE une *verge* et une *bouche*. La kabbale repose toute sur l'intelligence du mot ZVN qui signifie verge ¹ et nourriture. Nous lisons ce mot sur les vases funéraires d'Autun, et en particulier sur un vase trouvé à la pierre de Couhard. — ZVV, qu'il faut lire ZYNNYS et aussi ZVY et VYZ, en donnant au V la force d'un V latin ². — Le pays Eduen se divise en quatre portions, soit le point A, le midi; B, l'ouest; C, le nord; D, l'est. Le point A et le point B sont appelés des CVNEI. Du point A au point B, le grand nom, le vieux cri de ralliement est ZIOV, DIO, DIOV; du point B au point C, c'est HVEZ et HVIZ; du point C au point D, le cri est ZYN; du point D au point A, NYS. Tous ces mots ont leurs analogues dans les noms mystiques de la génération de *Dyonisius*. — ZEY est Jupiter, HVE est Sémélé, HVEZ est Bacchus. Or, nous voyons que les Arabes appellent la pierre CVBAR — OVA major. — Dans la kabbale, HVE ou HVA,

¹ Il y a la *verge* de justice et la *verge* de miséricorde. C'est la raison des deux verges que tiennent des anges, ci-dessus, p. 155. Elles signifient la charité par l'amour de la croix. — Voilà ce que le Christianisme a mis dans la *koue*. Nous ne dirons pas ce qu'y avait mis le paganisme.

² La lettre V est prise soit pour un N grec, soit pour un V latin. La lettre Z prend toutes les formes de TS et S. Elle est présentée de deux façons devant le mot ZYN et NYZ pour avertir de lire de gauche à droite et de droite à gauche.

ou simplement HV, indique la seconde partie du nom de Jéhovah qui est l'intelligence de la nature sensible. HI est l'intelligence spirituelle des formules. De là, dans les traditions, IAO a deux ministres HI et HV, dont la sagesse se réunit dans un troisième HV-CHON ¹. Ces rapprochements n'ont rien qui doive surprendre, surtout après le savant mémoire de M. Dureau de Lamalle fils, membre de l'Académie des Inscriptions, où il prouve que la *Judée* est la première patrie du *froment et de la vigne*. Il cite le témoignage des anciens qui attribuent les mystères indiens de Nyssa à l'action des peuples de la Phénicie.

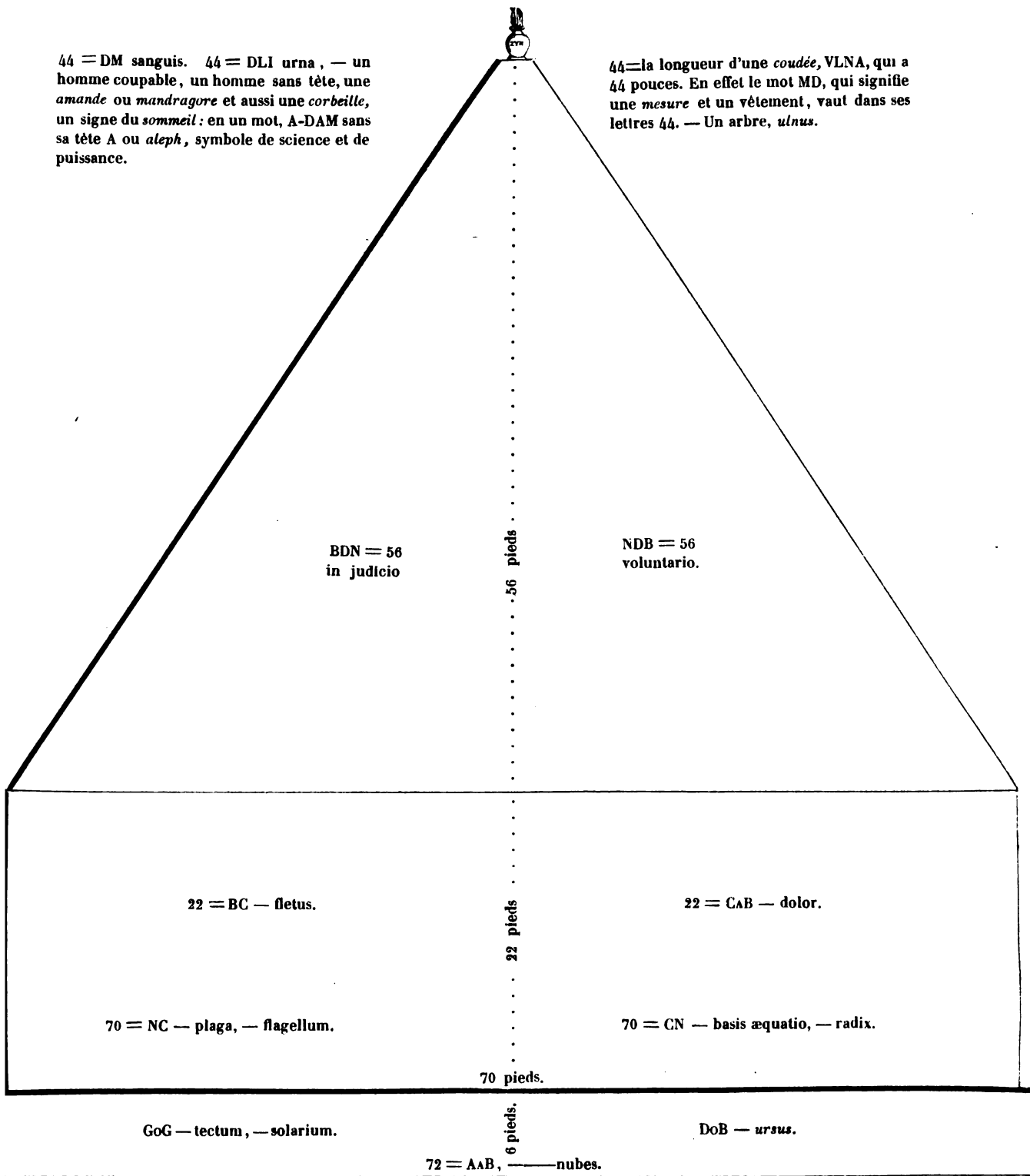
D'après les observations de M. Desplaces de Martigny, consignées dans des notes écrites, la pierre de Couhard se compose d'une fondation haute de 6 pieds, d'une base quadrangulaire haute de 22 pieds, et d'une pyramide haute de 56 pieds, c'est-à-dire d'une petite toise, d'une perche et d'une grande toise ². Si l'on retranche de cette somme le nombre 7, l'un des facteurs de la base, ou a 77 pieds, nombre remarquable dans l'Ancien et le Nouveau Testament pour indiquer la loi du talion ou l'exacte distribution des peines, l'égalité établie par la mort. Si l'on multiplie la largeur de la base par son second facteur qui est le nombre des 5 miséricordes et des 5 justices, que les kabbalistes opposent aux 5 klipthos ou 5 racines du mal, c'est-à-dire par 10, on a 700 pieds, qui, joints avec une unité symbole du tout, aux 77 pieds énoncés plus haut, donnent 777 pieds + 1, nombre qui est précisément celui du mot ABEN SCHTHIA qui signifie chez les kabbalistes *la pierre fondamentale du monde*. Ce nombre est celui du mot HAVL-RAVTH, *la grande pensée*, correspondant au mot $\zeta\alpha\rho\delta\varsigma$, qui, en grec, vaut 777, et signifie la croix. On peut voir dans Juste Lipse, *de Cruce*, lib. 1, cap. ix, les citations qui prouvent l'idée qu'eurent les anciens sur l'importance physique de la forme de la croix et sur sa signification morale. Les Egyptiens la regardaient comme la clef de la vie future. Ceci est d'autant plus digne d'observation que la voie romaine qui passait près de la pierre de Couhard en tendant à Mâcon, traversait une contrée nommée généralement le Chanvent

¹ *Histoire de la Chine*, par M. Pauthier, p. 2, 23 et suiv. — Vossius, *de Idol.* lib. ix c. 16.

² La perche usuelle dans le pays Eduen, telle qu'elle est offerte par d'anciens plans authentiques, était de 22 pieds. La toise carrée en Bourgogne était de 56 pieds. Il est à remarquer que le nombre 70, largeur de la pierre de Couhard, est celui par lequel les kabbalistes désignent l'universalité des langues, et le nombre 22, hauteur de la même base, celui par lequel ils désignent la langue chaldéenne ou sémitique, — celle des ouvriers de la ville de Van construite par 22 mille manœuvres et 6 cents habiles artistes organisés en troupes par la colombe assyrienne, Sémiramis. [Voir l'*Arménie* de M. Eugène Borée.] On peut voir un Van sur la frise reproduite à la p. 102 ci-dessus.

44 = DM sanguis. 44 = DLI urna, — un homme coupable, un homme sans tête, une amande ou mandragore et aussi une corbeille, un signe du sommeil : en un mot, A-DAM sans sa tête A ou aleph, symbole de science et de puissance.

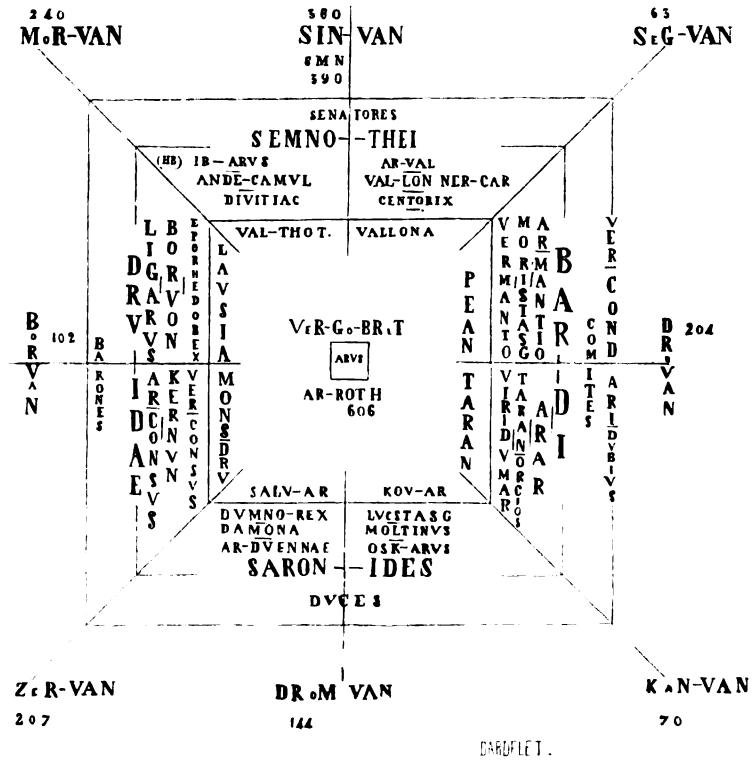
44 = la longueur d'une coudée, VLNA, qui a 44 pouces. En effet le mot MD, qui signifie une mesure et un vêtement, vaut dans ses lettres 44. — Un arbre, ulnus.



Canventus, x.^e siècle), ou même le CHAN-VAN ¹, ou l'édification, l'initiation de la base. Deux inscriptions du plus haut intérêt, découvertes à Mâcon, prouvent l'existence dans cette ville d'un collège de Corybantes et du culte du dieu Atys.

Dans l'une, le personnage qui accomplit un vœu se donne la qualification de *Mutilus*; dans l'autre, le personnage auquel on élève une statue est de la *race* du dieu topique de

¹ Dans l'ensemble du pays Eduen partagé en 8 triangles, dont le sommet vient aboutir à Autun, le CAN-VAN est opposé au MOR-VAN. Par les règles de la gématrie, CAN vaut 70 et MOR 240. Ces deux nombres sont conservés dans la largeur et la longueur de l'église de St.-Jean de Lyon. Réunis ensemble, ils donnent le nombre 310, nombre des 310 Elohim ou des 310 juges fabricateurs du monde, suivant les kabbalistes: ce qui, pour un observateur orthodoxe, veut dire tout bonnement la justice multipliant la miséricorde.



Nous mettons ici le plan de la cité Eduenne, considéré sous le rapport de la distribution en 9 arus et 8 Vans donnant le nombre 17, si important dans les traditions Autunoises. Voir *Histoire de la Chine*, page 52.

Mâcon *Moltinus*, et les insignes de ses grades sont le *rhyton*, la *truelle* et le *marteau*.¹
Voici cette inscription curieuse qui, jusqu'ici, n'a pas été suffisamment expliquée.

C. SVLP. M. FIL. GALLI. OMNIBUS.

HONORIBVS. APVD. SVOS. FVNC.

II. VIR. Q. FLAMINIS. AVG. HO. GE.

DEI. MOLTINI. GVTV. TRL. MART.

VICVI. ORDO. QUOD. ESSET. CIV.

OPTIMVS. ET. INNOCENTISSIMVS.

STATVAS. PVBLI. PONENDAS DECRE

VIT.

Nous croyons devoir la traduire comme il suit :

« A Caius Sulpitius, fils de Marcus, qui a été admis parmi les siens à tous les honneurs
de la Gaule, duumvir quinquennal, flamine d'Auguste, honoré des insignes du dieu
Moltinus par le rhyton (*gutula*), la truelle (*trulla*), le marteau (*martello*). Le corps des

¹ Le personnage représenté ci-dessus à la page 85 tient de la main droite une règle et de la gauche une truelle. A côté de lui sont suspendues une scie et une *ascia*. La suite des notes prouvera l'importance de ce symbole. Nous dirons seulement ici que le *Cabire* par excellence, Vulcain, est représenté sur les médailles de Thessalonique avec un *rhyton* et un *maillet*, ce qui fait nécessairement considérer le maillet ou marteau comme un signe mythologique qui caractérise le dieu et en a fait un dieu fabricant. Quand Néron, dans tout son orgueil et toute sa magnificence, voulut être *nouveau Cabire* de Thessalonique, il posa sur sa toge un *maillet*, ce qui signifiait *nouveau forgeron*, *nouveau fabricant*, *il a reforgé le monde*, *il a fait un monde nouveau*. Les empereurs Maxime, Philippe l'Ancien, Philippe le Jeune, Claude II, prirent les mêmes symboles dans la même initiation. » [Emeric David, *Vulcain*, p. 92.] — Cette ville est encore aujourd'hui l'une de celles où les Juifs ont le plus d'établissements. C'est là qu'était leur *université*. Les Musulmans y ont un grand *mollah*. Ce mot, comme celui d'*Hakam* porté par le grand rabbin de Thessalonique, semble avoir le sens de *conterens*. Il paraît, d'après les Epîtres de saint Paul aux Thessaloniens, que les Juifs de cette ville cherchaient à nuire au ministère des apôtres par des doctrines de *terreur* propres à décourager les nouveaux convertis. Il y est fait une mention spéciale de l'Antechrist. CBR = 222 × 3 = 666.

› *Vicani viales*¹, parce qu'il était un citoyen très bon et sans aucune tache, a décidé que
› des statues lui seraient élevées publiquement. ›

Le nom *Moltinus*, dieu topique de Mâcon, est exactement le même mot que notre mot *mouton*, symbole de force brisée et l'un des attributs d'Atys². Il répond exactement au sens vrai du nom antique de Mâcon MAT-ISC. Ce mot, aussi bien que MOL-ETHIN, signifie la force affaiblie. Il suffirait ensuite de lire dans Ducange les explications des mots MATIO—MACO—MATIVS—MACHIO, pour voir le rapport qu'il y eut jadis entre le mot Mâcon et ceux pour lesquels on désignait un mouton et un ouvrier maçon.

La cité Eduenne paraît avoir été distribuée en un certain nombre d'initiations locales dont le centre était le temple de Cybèle. Du moins l'association des *clers*³ ou commis de

¹ Les *Vicani viales* remplissaient, dans les portions inférieures du territoire, les fonctions que remplissaient, sur un territoire plus étendu, les gouverneurs de *pagi*. Ils formaient un corps assez semblable à ceux des conseillers municipaux, qui répondait à ce qu'était dans la cité centrale le sénat ou le corps des décurions. S'il faut lire, comme on l'a fait dernièrement, VIVIR au lieu de VICVI, il s'agit de l'ordre des *Sévires augustaux* dont nous parlerons. Le mot *ordo* convient mieux à ces magistrats qu'aux *Vicani viales*. Nous croyons cette dernière leçon plus sûre que l'autre.

² La ville de Tournus a été divisée de tout temps en deux parties distinctes : l'une est appelée dans les chartes TREN-ORCIVM (pour TARAN-ORCIOS ou Jupiter vengeur) ; l'autre TORN-VSIVM (pour TARAN-VESIOS ou Jupiter pluvius). TREN-ORCIVM est la partie qui regarde le Chalonais, où d'après les actes de saint Marcel, on honorait Jupiter Hammon. TORN-VSIVM est la partie qui regarde le Mâconnais, où l'on honorait le Jupiter adouci ou Atys. Comme Jupiter était identifié avec l'air atmosphérique, on conçoit comment ce dieu était honoré, soit comme *foudroyant*, soit comme *inondant*. Les deux mots grecs HORCIOS et HVESIOS sont trop connus des antiquaires pour que nous discussions sur ces deux qualifications de Jupiter. Quant au mot TREN que nous identifions avec TARAN, le Jupiter gaulois, nous y sommes autorisés par les légendes qui affirment que Jupiter recevait un culte particulier à Tournus, par les nombreuses statues de ce dieu, et par des inscriptions trouvées à Chalon et à Mâcon. Notre étymologie est sous le rapport grammatical si peu forcée, que le lieu nommé par des marbres antiques IN-TARANVM, où la légende de saint Pélerin d'Auxerre place un temple célèbre de Jupiter, est appelé aujourd'hui EN-TRAIN. Près d'Arnay on trouve la commune de IOVEY, IOVIACVM ; son principal bameau se nomme TRENAY. C'est à la division antique de la ville de Tournus qu'il faut attribuer la particularité en vertu de laquelle cette ville dépendait, pour le civil, du comté de Mâcon, et pour l'administration religieuse, du diocèse de Chalon.

³ Le mot *cler* est regardé par les meilleurs celtologues comme appartenant à la langue des anciens Gaulois. Les druides avaient leurs *clers* qui formaient la partie enseignante de ce corps célèbre.

chancellerie, qui devait dominer les autres associations, célébrait en grande pompe la fête de la mère folle.

Ce qui se pratiquait encore à Autun, au xvii.^e siècle, par la société des *Valentins*¹, avait en effet un grand rapport avec les anciennes pompes de Cybèle.

Cybèle, d'après ce que nous avons fait entrevoir déjà, page 165, n'était dans le principe que la science *gématrique*, ou l'acte religieux servant à consacrer les droits de limites et de propriété, la *dédicace*². Quand les hommes, pour mieux assurer leurs

[Dict. gall. d'Owen au mot *cler.*] Ces clers, dépositaires des signes, des symboles traditionnels, dans les municipes, durent réunir leur science à celle des *actuarii* romains, autrement *notarii*. Pendant toute la durée du moyen âge, ils furent mêlés aux *clerici apostolici* ou clergé chrétien, dont le nom est d'origine grecque. Le mot *κληροσ*, qui signifie *héritage*, fut entendu spirituellement par les hommes apostoliques; mais il conserva son sens naturel pour les hommes de loi, les copistes et les *terriers*. L'Eglise spiritualisa autant qu'elle put les symboles et les signes; mais elle ne put détruire l'inconvénient d'une institution qui jouissait du privilège de *Clergie*, sans trop s'inquiéter d'en remplir toutes les exigences. Cette considération est d'une haute importance pour apprécier beaucoup de faits contraires à l'esprit des canons et de la discipline ecclésiastique, que l'on rencontre au moyen âge. La résurrection de l'esprit communal et de la loi Justinienne, vers le xiii.^e siècle, émancipa ces corporations plus civiles que religieuses, et il fut facile à quelques-uns de leurs chefs de reprendre l'interprétation littérale des formules. On vit alors paraître sur tous les points de la France ces sociétés étranges auxquelles appartient le sceau publié par la Société Eduenne [1844, pl. xxiii], avec une dissertation due aux recherches de M. J. de Fontenay, p. 299. Il est certain que la réception du chanoine *terrier* se faisait à Autun avec des circonstances analogues à celles qui accompagnaient l'élection des sévires et des duumvirs à l'époque gallo-romaine. Il y avait investiture par la tradition du rameau fleuri, repas solennel, jeux publics. Dans les derniers temps, ces usages n'avaient rien que de décent; mais, dans les siècles antérieurs, l'autorité ecclésiastique fut souvent obligée de condamner des abus. [Voir Gagnare, p. 477 et 469.]

¹ Cette société fut mise au moyen âge sous la protection de *saint Valentin*, martyr, dont la fête est fixée dans le calendrier à la place même qu'occupe la fête des *Lupercales* dans les calendriers antiques, au 14 février. Cette pieuse industrie n'avait pas suffi pour faire tomber la vieille coutume de promener par les rues d'Autun *le char de la mère folle*. Vers 1648, le P. Eudes, zélé missionnaire et frère de l'historien Mézeray, entreprit avec succès la répression de cet abus. Les jeunes gens d'Autun se rendirent à ses ferventes exhortations, et l'une des institutions les plus pieuses, la dévotion au cœur de Marie, fut le monument du passage de cet homme apostolique.

² En hébreu, *la dédicace*, le signe de la consécration, se dit *CANCHE*. De là le nom de *Canche* donné à l'étang voisin de la colonne de Cussy, qui représente le grand *tare* de la nationalité Eduenne.

droits, eurent fait un *dieu* de l'idée et de la mesure spéciale à chaque localité, la terre se couvrit de dieux *lares* et *pénates*¹, parmi lesquels on reconnut et l'on éleva au-dessus

Le mot *Henoc* vient de la même racine et signifie la même chose. Hénoc, fils de *Cain*, représente la consécration de la propriété temporelle. Hénoch, fils de Jared, représente la consécration de la propriété spirituelle qui est l'intelligence des mystères ineffables qui unissent la terre au ciel, le temps à l'éternité. Les rabbins disent qu'Enoch est le *metatron* ou l'intelligence du nom *Schaddai* qui indique la puissance de Dieu connue par les merveilles de la création. Les auteurs du moyen âge le comparent au Sagittaire qui poursuit Léviathan par la science des nombres sacrés, par les mystères de la parole divine. Léviathan, ou le *grand poisson impénétrable*, est la doctrine naturaliste enveloppée sous les formules les plus sacrées. Son nombre répond aux mots *supplantator Schaddai*. C'est l'ennemi des promesses spirituelles faites à Jacob. C'est la science astrologique mise à la place de l'échelle miraculeuse. C'est en un mot le foyer de doctrines secrètes qui, depuis 6000 ans, luttent contre la véritable notion du rédempteur promis. Le livre de Job dit nettement qu'il est le *roi des enfants de l'orgueil*. A la cathédrale d'Autun il est représenté par le lion, par le griffon, par Simon le magicien, par les enfants de Dan, par Caïphe et Judas, par l'arbre kabbalistique, par le chevalier oppresseur, par le sphinx, par le *veau d'or*; c'est-à-dire par le travail, le pouvoir et la science, consacrés uniquement à la recherche de l'or matériel et des jouissances de la vanité. En un mot, c'est le mauvais esprit, le démon ou la multiplication de *Schaddai*, qui empêche de comprendre cette parole évangélique : *porro unum est necessarium*. Une chose suffit, c'est Dieu.

¹ Le dieu *lare*, le génie local, appelé chez les Eduens *Lare*, *Laire* et aussi AR et ARUS, vient du primitif AR qui, en sanscrit, a le sens de prévaloir, travailler; en hébreu, le sens de recueillir, rassembler, moissonner; en celtique, limiter et cultiver, et qui a fourni aux Latins le verbe du labourage *arare*, le champ *area*, la consécration religieuse du droit acquis par le travail ARA. Il se compose de la lettre RESCH qui se rapporte à la numération dite *la base* (les kabbalistes lui donnent le sens d'héritage, *Kabb. denud.* t. 1, p. 679) et de la lettre ALEPH indiquant la source du pouvoir, dont la raison est sa plénitude même. La lettre aleph signifie en effet, 1.° mille, symbole de la plénitude de la science, du mérite et du bonheur; 2.° un bœuf, symbole du travail patient; 3.° un prince, symbole de pouvoir; 4.° un docteur, symbole d'enseignement. Comme le dogme de la sainte Trinité, la lettre ALEPH renferme trois unités distinctes contenues dans une unité radicale; elle vaut 1 et 1000, et ses trois lettres valent 111. Comme il y a un héritage spirituel, il y a un héritage temporel. La divinisation de cet héritage est le crime qui a fait perdre la notion du premier héritage et a produit l'idolâtrie. Le *lare* indique la *surface carrée*. Le mot PENATE vient du mot PENOTH qui signifie les *angles* d'une figure géométrique et aussi les principaux d'un lieu, d'une nation. On place aux 4 angles du carré 4 plénitudes: 1.° ME, symbole d'interrogation, dont la valeur numérale 45 est celle d'Adam, le père commun des hommes; 2.° BN, symbole de dépendance filiale, dont le nombre 52 se compose de 2 fois le nombre du nom de Jéhovah, 26; 3.° SG, valeur 63, moitié de celle du cheval 126, et figurant le *Camille*

des autres certains principes généraux que l'on nomma les dieux *consentes* ou les grands dieux, *dii majorum gentium*, les dieux des grandes nations. Une idée métaphysique qui servait de type, c'était la *hauteur éternelle du consentement, de l'harmonie, de la puissance*, en langue sémitique AoLAM-PE, dont les Grecs firent le *mont Olympe*. On nomma simplement *dii selecti*, dieux choisis, les 8 principes qui conservèrent le caractère spécial de génies locaux¹. La réalisation des idées fournies par le type éternel, dans les œuvres sensibles de la création, fit confondre les idées types avec la nature elle-même. Les dieux de l'Olympe furent identifiés avec les diverses parties de la nature physique. Enfin la réalisation du type primitif dans l'ordre social, par la loi des *cycles* ou époques qui mesurent la puissance et le développement de l'activité humaine, fut appelée le *Fatum*, du mot BATH, *mesure, balance*, que l'on fit passer par les cinq modifications dont la lettre labiale est susceptible.

1.° BATH, *mesure* et aussi *filles*, BAT-isse.

2.° FATH, l'art de la parole, l'oracle, le *fatum*, la déesse *Fatua*, la mère *folle*, la *fée*.

3.° MATH, la racine centrale de l'harmonie et de la science.

4.° PATH, l'art de la persuasion, l'intelligence des passions.

5.° VATH, racine des mots *vates* devin, *vaticinium* présage.

Tous ces mots sortent du primitif BANA, édifier, construire. Aussi le nom de la science sacrée et celui du lieu où elle est révélée joignent-ils le son de la lettre N aux deux sons

attaché à la colonne ou au *Cabire*; 4.° AAB, la *nuée*, 72, indiquant la question obscure dont l'autorité de Dieu est la solution MCBI. Ces 4 plénitudes reçoivent d'autres interprétations; nous n'avons parlé ici que de leur sens social indiqué par nos monuments. 45 est le nombre des *vici Æduenses* renfermés dans 9 *pagi*. 52 est la mesure de la *cella* du temple de Janus, du côté de la porte ouverte à l'orient, et par laquelle on arrivait aux 9 niches des divinités centrales. 63 est le nombre des *Camilles* de la Saône, dévoués au dieu SE-G-O-MON et qui inscrivaient sur leurs vases funéraires le mot ZYN ayant en hébreu pour valeur 63. — 72 est la mesure de la *base* de la pierre de Couhard, dont les 4 côtés donnent 288, nombre de l'action divine déposée dans la création. Les kabbalistes appellent cette action les 288 émanations divines, ce qui n'a aucun rapport avec les émanations panthéistes dans la vraie tradition, il s'agit simplement du nombre fourni par le mot RACHAPH, indiquant au livre de la Genèse l'action de l'esprit saint fécondant le chaos.

¹ Voir, pour les dieux *consentes* et les dieux *selecti*, Vossius, *de Idolor.* lib. 1, c.^o XIV et seq. et tous les mythologues. La note sur le temple de Janus montrera d'une manière positive l'idée qu'il faut attacher à ces mots *consentes* et *selecti*.

B et TH, MANTEIA la divination, BENTH la *vente* ou loge maçonnique, personnifiée dans la *beauté* matérielle de VÉNVS. Les *Orientaux* donnent le nom de VAN au plus simple de tous les cycles, celui de 60 années. L'une des plus anciennes villes du monde, la ville d'*Artemita* construite par Sémiramis et pour laquelle se fit une association de constructeurs, est appelée la ville de VAN. L'instrument qui sert à *vanner*, à éprouver, a été placé entre les mains du grand initiateur *Jacchus* par l'antiquité. Une étude attentive du pays Eduen nous a fait retrouver 7 *Vans* locaux, plus un huitième *van* qui se divise en trois *ventes*. On peut en voir les symboles sur la frise reproduite à la page 102. On y voit le *van* central, ou la coquille marine d'où naît VÉNVS (en hébreu BENOTh), puis 2 métopes ou les *ouvertures de la lumière* appelées par les kabbalistes NVCVDIM, émanations lumineuses, dont le nombre 210 est égal à celui du mot DOR, génération. L'une des métopes représente la *grande face*, l'autre la *petite face*, le macroprosope et le microprosope. On sait que les métopes appartiennent à l'ordre DORIQUE. Les triglyphes qui répondent aux gargouilles des édifices du moyen âge sont appelés SIN-DALPH-ON, ou *le produit de la trituration des dents versé sur le faible*. C'est une des raisons pour lesquelles les artistes du moyen âge sculptèrent sur les gargouilles les *satyres* du temps. Les métopes représentent les *nobles lumières* et les triglyphes les *eaux communes*.

Ainsi nous retrouvons sur ce monument l'indication des trois *ventes*, de la *base* ou du *thrône*, qui se divise en *vente des bois* et *vente des eaux*, et des *deux faces* ou de la couronne. — Les tablettes d'ivoire qui recouvraient l'office des *fous*, à Sens, peuvent servir d'explication à cette donnée. La *vente* de la couronne y est divisée en *vente du grand char*, ou des *chevaliers*, et en *vente du petit char*, ou des *agriculteurs*. On y voit : 1.° la *vente* du vannet, ou de la coquille, du rython, du mortier, du pressoir et de la canche symbolisée par une chienne, qui est la *vente des princes*; 2.° la *vente* de la mer, de la piscine, des dauphins et du capricorne, qui est la *vente du peuple*; 3.° la *vente* du char ou de la cité qui est la *vente des taureaux* et des *centaures*, de la *beauté voilée* par les *cabiri* et dévoilée par les *équites*, la *victoire* et la *gloire* dans la *fondation*, l'union du mystère chaldéen et indien avec le mystère assyrien et égyptien. ¹

¹ Ce monument plein d'intérêt a été publié par Millin [*Voyage dans le midi de la France*, t. 1, p. 98 et atlas, pl. II et III]. Pour comprendre la portée de ce renseignement qui resta entre les mains des *fous* de Sens comme une preuve de leur origine, il faut étudier un coffre d'ivoire de la même église, dans lequel l'ascension des *juniores* est présentée par la double histoire de *David* qui devient *roi*, et de *Joseph* qui devient premier *ministre*. Le chantre des grandeurs de Dieu et le docteur de la science

Le siège des trois ventes a été remplacé à Autun par trois églises : Notre-Dame du château , Ste-Marie de St.-Andoche et Ste-Marie de St.-Jean-le-Grand.

Cette dernière église a remplacé le lieu des initiations des *terriers* ou géomètres païens, et de tous ceux qui étaient employés à l'édilité mystique. Ce qui pourrait en fournir une preuve, c'est la découverte, faite dans cet antique emplacement du temple de Cybèle, de plaques de marbre sur lesquelles était gravée l'indication précise des voies publiques du pays Eduen avec les distances. Nous publions plus bas une de ces précieuses inscriptions.

Dans le plan d'Autun , le temple de *Cybèle* était placé entre la *seconde numération* en remontant et la *huitième* en descendant , c'est-à-dire entre la seconde partie de la *couronne* et la *fondation*. Aussi était-elle représentée la tête ceinte d'une *couronne murale*, et conduite sur un *char*, symbole de la cité. Son vêtement imitait l'émail des prairies , parce qu'on la confondait avec la *nature* dont elle était la prise de possession. A la fois fille du *ciel* et de la *terre*, elle unissait la science astronomique et géométrique sous un rite religieux. Son char était conduit par deux *lions* dont l'un était le vieux lion ARIE , ou la prise de *possession*, le droit du premier occupant , et l'autre le jeune lion BHcVR, le premier-né ou l'*élu*, représenté avec une *hache*¹ et un *vase*, parce qu'il n'avait été admis qu'après de dures épreuves à l'intelligence du mystère. Il avait fallu que son œil pénétrant , comme la hache , eût ouvert l'arbre de la vie, et qu'il eût pris sa place parmi les trois *Elohim* ou les trois fabricateurs du monde. [*Kabb. denud.* t. 1, p. 473.]

immaculée, le roi prophète et le prophète vierge sont mis à la place du chanfre de la nature matérielle et de la déesse des voluptés grossières. Plusieurs raisons nous font penser que l'on conservait dans ce coffre la *pantocharta* ou la charte de la liberté de l'église de Sens.

¹ Nous avons un indice précieux de ces initiations par la hache , dans l'histoire de Thésée ; ce jeune *proposé*, fils d'Egée, la *peau de chèvre*, c'est-à-dire de la tribu des pasteurs, parvenu à l'âge de 7 ans, ou au grade de *poisson*, ayant aperçu la *peau de lion* d'Hercule, voulut la fendre avec une *hache*, autrement sonder l'idée mystérieuse des *Elohim* 86, avec l'investigation de la science de Pan 130. 130-86=216 nombre du lion. Parvenu à l'âge de 16 ans, il souleva une *Pierre* sous laquelle son père avait caché les insignes de la royauté, sa *chaussure* et son épée. 16 est le nombre du *vautour* de Prométhée, ce grand investigateur du premier âge. La *chaussure* est le *metatron* ou la science de la dédicace des cités; l'épée HcRAB, valeur 210, est le signe du chevalier admis aux *nobles lumières*.

La *Pierre* est le monument mystérieux dont les formes sont pleines d'instructions. Thésée eut de grands démêlés avec la magicienne Médée, venue de la Colchide, des pieds du Caucase. Le nom de Médée en grec se rapporte à la *science prévoyante* de Prométhée, comparée à la science MD. Il se lie en sanscrit, comme en hébreu, aux idées de *mesure* et de *multiplication*.

Le Christianisme changea ces initiations dont le résultat avait été de rendre un culte divin et par conséquent impie à la nature, à la patrie, au foyer domestique, à toutes les passions.

La *couronne* murale de Cybèle fut remplacée par les enseignements de la pénitente Magdelaine, dont le nom signifie une *tour*. — Les *clefs* de Cybèle, servant à ouvrir les portes de la terre, furent oubliées en face des *clefs* de saint Pierre qui ouvre les portes spirituelles des cieux, et au lieu du dendrophore, de l'homme des bois montrant le mouton Atys, ce type des cruelles obscénités du paganisme, — on vit saint Jean, le dernier des prophètes, le modèle des pénitents, des hommes à la fois courageux et sages, montrant du doigt l'*agneau sans tache qui efface les péchés du monde*, conseillant aux pauvres la patience, disant aux riches *que tout n'est pas permis*, et proposant le nivellement du cœur par la vertu comme le meilleur moyen de rétablir sur la terre, avec la charité qui fait aimer Dieu par-dessus toute chose, la charité qui unit les hommes entre eux et tempère l'inconvénient nécessaire des distinctions sociales. ¹

Le secours que la foi chrétienne peut tirer des observations *gématriques* dans l'étude des monuments, ne fut pas ignoré de la famille sainte qui remplaça l'impure famille de Cybèle. Le moine *Gondohinus copia*, en 754, pour l'abbesse de St.-Jean nommée *Fausta*, un évangélaire accompagné de petits commentaires. Parmi ces notes, il en est une qui dit nettement que la *hache placée à la racine de l'arbre est la hache dite par les Hébreux GRZN*, et qui servira un jour à faire retrouver les enfants d'Abraham. Or, la hache GRZN vaut 260, comme l'arbre kabbalistique est l'étude du nom de *Jéhovah*, 26, sous 10 formes. Il dit de plus que cette hache n'est pas différente du *Verbe de Dieu*. Si l'on retranche en effet du mot GRZN la lettre Z, symbole de cruauté et d'intempérance, il reste une *aire purifiée*, un *gosier pur*, GRN, valeur 253, nombre précisément égal à la somme ordinale des lettres hébraïques usitées dans le texte sacré de la Bible. Le même manuscrit dit aussi que les *chameaux* qui accompagnaient les rois Mages à la crèche sont les *camilles*, c'est-à-dire les serviteurs des rois. L'Agneau divin offre en effet une place dans son royaume à tous les hommes. Il ne veut point de doctrine cachée, car il a dit : *Ce que vous avez appris par la tradition orale, publiez-le par-dessus les toits*.

¹ Le vendredi de la semaine de carême dite *ad electos*, le chapitre de l'église cathédrale se rendait à St.-Jean-le-Grand. On voit par un Processionnal de St.-Martin que l'on chantait trois antiennes : l'une à sainte Magdelaine, l'autre à saint Pierre Clavigère, l'autre à saint Jean-Baptiste. Ces trois saints sont en effet dans l'Évangile les trois grands initiateurs à la pénitence.

12.° PALAIS DU COMTE DES LARGESSES SACRÉES. — Le magistrat ainsi nommé remplissait les fonctions d'intendant général des finances. Il avait par conséquent la haute inspection de l'*ærarium* d'Autun, et la Notice de l'Empire dit positivement que le *gynécée* ou fabrique d'ornements militaires d'Autun était sous sa dépendance.

Le bureau de recette, le *tabularium*, où se réglait tous les intérêts du fisc et de l'administration générale des finances de la cité Eduenne, était l'établissement que nous avons indiqué plus haut sous le nom d'*ærarium*. Il était rapproché du *forum* et du capitol.

Le bureau des *largesses sacrées*, dans lequel se réglait l'application des dépenses arrêtées pour les gratifications des troupes, les récompenses et les jeux publics, était situé au-delà du capitol et du gynécée, dans le quartier spécialement destiné aux beaux-arts, à la fabrication des objets de luxe, aux jeux du théâtre et de l'amphithéâtre.

Rien ne répond mieux à toutes ces données que la *maison antique* où feu M. Jovet a trouvé tant de choses intéressantes, et qui est voisine d'un champ nommé jadis le Champ des Orfèvres.

Au mois d'août 1830, un cultivateur faisant extraire de la pierre dans un champ situé près des murs modernes et au nord de la ville, sur le chemin qui conduit de la porte des Marbres à celle de Marchaud, mit à découvert une portion de mosaïque. La Commission des antiquités s'empressa de prendre des mesures nécessaires pour préserver ce morceau curieux de la destruction dont il était menacé. Les travaux lui firent connaître que cette mosaïque avait 11^m00 sur chaque face; le milieu est occupé par un beau médaillon d'environ 1^m66 de diamètre, entouré d'une guirlande de feuilles de laurier. Un personnage à cheval, Bellérophon monté sur Pégase, en occupe le champ, mais malheureusement il ne restait de ce sujet que la tête du personnage, la tête, le cou, l'extrémité des ailes et une partie des jambes du cheval, la tête et portion de la queue de la Chimère. Des pans coupés, appuyés sur le médaillon, s'étendent et forment des grecques encadrées par des entrelacs. Quatre beaux vases occupent les angles, et une riche bordure en rinceaux environne tout l'ouvrage.

La continuation des recherches, en 1831, donna la conviction que la salle occupée par cette mosaïque appartenait à un vaste édifice, et selon toute apparence au palais d'un magistrat important.

Cependant le propriétaire du champ dépositaire de ces richesses antiques se disposait à le rendre à la charrue; la Commission ne pouvait que déplorer l'impuissance où elle se trouvait de conserver à la curiosité publique les restes précieux qu'on venait de mettre

au jour, et ceux qu'on espérait encore découvrir. C'est alors que M. Jovet, dont l'amour pour les arts n'hésitait devant aucun sacrifice, acquit le terrain et éleva sur les antiques fondations de la salle de la mosaïque le musée qu'il enrichit chaque jour, et dont le nom est inscrit sur l'album des nombreux étrangers que les souvenirs de l'antique Bibracte attirent dans notre ville. Telle est l'origine de cet asile ouvert aux arts par un simple particulier.

La Commission des antiquités, profitant de la bonne volonté de M. Jovet, fit continuer les fouilles en 1832, dans le but de reconnaître les constructions antiques qui se liaient à la grande salle de la mosaïque.

Une vaste tranchée ouverte à l'est de cette salle, et parallèle à l'aqueduc qui la traverse dans sa longueur, a mis à découvert une grande quantité de murs dont les lignes et le genre de construction indiquaient clairement des habitations particulières dans le style de celles d'Herculanum et de Pompeï. Dans presque toutes on remarquait, après la porte d'entrée, une petite cour carrée environnée d'une galerie, puis en face, des murs qui devaient supporter le principal corps de logis. Les cours étaient pavées avec des moellons en grès et en granit du pays, et au milieu de quelques-unes, il y avait des dalles en pierre calcaire creusées pour donner écoulement aux eaux. Le *pavimentum* des corridors ou galeries couvertes était en mosaïque amorphe, du genre de celles que les Italiens appellent *scaiola*, et dont l'usage s'est conservé jusqu'à ce jour dans une grande partie de l'Italie. Plusieurs petites chambres contenaient des restes de la mosaïque nommée par les Romains *opus thessalatum*, et composée de petits cubes de marbre, de pierre calcaire et de schiste. Les parois intérieures des murs offraient des traces de peinture à fresque, dont quelques fragments recueillis avec soin conservent tout leur éclat. Dans cette partie des fouilles on a trouvé une petite tête de cheval en bronze, le torse nu d'une figurine de femme en terre cuite, deux pinces épilatoires, plusieurs épingles de tête en bronze, une fibule bien conservée, des fragments de belle poterie romaine, rouge et noire, avec des bas-reliefs; deux lampes en terre, plusieurs styles en os, un anneau en bronze portant la clef nuptiale, et une vingtaine de médailles en bronze de Vespasien, Trajan, Hadrien, Antonin et Constantin.

Une autre tranchée a été ouverte au midi, et bientôt les travailleurs ont mis à découvert une galerie de plus de 10^m00 de long sur 1^m53 de large, qui paraissait se rattacher à la grande salle qui renferme la mosaïque. Des fragments de marbre précieux et des morceaux de lambris en schiste et d'un beau travail, trouvés un peu plus loin,

n'ont plus laissé aucun doute, et au bout de quelques jours, une salle, qui paraît très vaste et qui est ornée d'une mosaïque, a été découverte. Des pluies étant survenues et la mauvaise saison approchant, on a recouvert la mosaïque de terre, et les travaux ont été dirigés à l'ouest. Là se présentent deux nouvelles galeries et un mur très épais qui longe une des rues de la ville antique. Cette rue, dont le pavé est d'un travail et d'une solidité admirables, a 10^m00 de large et recouvre un aqueduc dont l'eau alimente une petite fontaine antique, découverte en 1831 dans le jardin où se trouve la mosaïque.

La prodigieuse quantité de marbres rares et précieux qui surgissent des ruines était tous les jours un objet d'étonnement et d'admiration pour les étrangers qui visitaient ces fouilles. On distingue surtout le porphyre rouge, la serpentine, le vert de Laconie, le blanc de Paros, le pentélique, la brèche d'Afrique, le rouge veiné de Sicile, le noir antique, le vert de mer, le cipollini, le jaune antique, le jaune de Sienne et le rouge antique. La beauté du schiste qui se trouve près des anciens murs de la ville, sa dureté et l'intensité de sa couleur noire, avaient engagé nos ancêtres à en faire un grand usage; il avait pour eux le double mérite de produire, pour les lambris, un bel effet, et de préserver les appartements de toute humidité, à cause de la partie bitumineuse qu'il contient. L'industrie moderne tire un grand parti, mais dans un autre but, des bancs immenses de schiste sur lesquels coule l'Arroux, et que les Romains surent exploiter avec tant d'avantage.

Il est très probable aussi que les montagnes qui environnent Autun fournissaient aux Eduens une grande partie des marbres qu'ils employaient avec tant de profusion dans leurs édifices. Deux de ces anciennes carrières viennent d'être retrouvées: l'une donne du marbre blanc veiné de gris; l'autre, une espèce de marbre gris qui approche beaucoup de la bardille de Savoie.

D'énormes blocs de pierre placés à des distances égales, le long d'un mur épais qui bornait les constructions à l'ouest, des fûts, des bases et des chapiteaux de colonnes d'une très forte dimension, annoncent la grandeur et l'importance de l'édifice auquel ils appartenaient.

Au printemps de 1834, la Commission porta de nouveau ses recherches dans l'enclos de M. Jovet, pour explorer les parties de l'édifice antique qui avaient jusqu'alors échappé aux investigations, et surtout pour reconnaître l'importance de la seconde mosaïque dont une petite partie seulement avait été mise au jour, dès 1832, en présence de M. le Préfet.

Afin d'éviter un trop long travail et surtout le transport si coûteux des terres, et après s'être convaincu que la grande galerie qui joint la mosaïque avait au moins 27^m00 de long, on a pratiqué des tranchées de distance en distance, et on est parvenu à reconnaître que la nouvelle salle était accompagnée à ses deux extrémités d'autres salles plus petites, dont les lignes régulières se rattachaient par leurs extrémités à la galerie de front et à celle de derrière, que l'entrée des salles était aux angles et non au milieu.

Après s'être assuré de ces dispositions générales, on a enlevé avec soin, jusqu'au sol antique, ce qui restait de terre dans ces tranchées, et on a trouvé le *pavimentum* des galeries, formé d'une *scaïole* rouge, blanche et noire, faite de fragments de schistes et de pierre calcaire noyés dans un lit de ciment, et parfaitement poli. Le pavé des deux salles placées aux deux extrémités de la galerie, pareil à celui de Montmin, mais plus soigné, était formé d'un béton de 0^m50 d'épaisseur, incrusté de morceaux de marbre de différentes couleurs, et supporté par des piles de briques rondes ayant de 0^m50 à 0^m60 de hauteur, et distantes entr'elles de 0^m50, afin de permettre la libre circulation de l'air chaud. On apercevait encore des morceaux de tuyaux de chaleur, placés à l'entrée des hypocaustes.

Les murs renfermant la mosaïque ont 10^m82 de long sur 7^m00 de largeur; leur épaisseur est de 0^m55. Ils sont revêtus à l'intérieur d'un ciment rouge très épais qui porte encore dans quelques endroits des morceaux de schiste sculptés avec soin.

La mosaïque, qui paraît beaucoup mieux conservée que la première, n'offre cependant dans son dessin aucune figure. De simples grecques en forment l'ensemble, et une bordure noire environne le tout. Les petits cubes qui la composent sont rouges, noirs et bleus. On aperçoit dans une partie de la bordure des traces évidentes de restauration. Deux larges dalles de pierre calcaire, avec moulures, se sont trouvées placées presque au milieu, pour cacher sans doute une partie qui a été détruite. Malgré ces dégradations et la simplicité du dessin, ce reste précieux de l'antiquité a un aspect grandiose qui donne à regretter que la ville ait été dans l'impossibilité d'aider M. Jovet à sauver d'une ruine infaillible ce témoin mort mais éloquent de l'ancienne splendeur d'Autun.

Dans le cours des travaux, on a découvert un puits romain pareil à celui que l'on avait déjà trouvé dans la direction et presque à égale distance de la première mosaïque. Il était fermé en partie par un morceau de pierre de taille. Au fond se trouvaient deux médailles de Constantin et un petit vase bien conservé en terre blanche.

On a recueilli encore beaucoup de morceaux de marbre de différentes couleurs, et

des fragments de poterie ; un bracelet de femme en bronze, plusieurs styles et épingles de tête en ivoire, une en argent, un morceau de boucle d'oreille en or, deux ou trois médailles impériales et une quinzaine du bas-empire.

Ces recherches ont montré, comme les précédentes, les schistes noirs, provenant des bancs immenses qui bordent l'Arroux, employés avec profusion, tantôt dans les cubes noirs des mosaïques, tantôt sous la forme de lambris sculptés et incrustés de marbre, tantôt sous celle de pilastres cannelés.

Le parti que nous avons tiré de la mosaïque de la maison de Charmasse, pour confirmer notre opinion sur l'emplacement de l'*ærarium* et de ses dépendances, nous a engagé à réfléchir sur la mosaïque du musée Jovet.

On sait qu'elle représente un jeune guerrier dont la tête est entourée d'un voile qui se replie et se dispose en cercle comme un nimbe; ce jeune guerrier monte le coursier Pégase, et l'on aperçoit au bas la tête hideuse de la Chimère. M. Jovet, si profondément versé dans l'étude des antiquités, à laquelle il avait consacré sa vie et ses voyages, ne doutait pas que cette mosaïque ne représentât *Bellérophon*. Cette opinion, admise par d'autres savants distingués, a été adoptée par M. Mérimée. [Notes d'un *Voyage dans le midi de la France*, p. 60.]

Bellérophon représente évidemment ici la lumière naissante sur la fin de la nuit et grandissant comme l'astre brillant du jour, par la marche progressive des arts dont Pégase est le symbole sacré. La Chimère, c'est l'obstacle que rencontrent les arts dans les exigences de la loi des symboles et dans la puissance de ceux dont la fonction est d'accumuler l'or et de l'enfourer dans le trésor public. C'est le culte du travail, du génie et de la liberté contre les difficultés inséparables de toute organisation sociale. La loi et la liberté sont deux sœurs rivales, dont la religion est appelée à modérer et harmoniser les intérêts respectifs. Aussi la maison du griffon, qui représente le fisc et les lois pénales, était-elle unie par le capitole à la maison de Bellérophon. C'est dans le capitole en effet que la loi représentée par un carré de 120 pieds de côté, et le mouvement libre de la société représentée par un cercle de 120 pieds de diamètre, étaient unis sous la protection d'*Athéné*, autrement Minerve, symbole primitif de la révélation divine, dont les enseignements sont également utiles à la stabilité de l'empire et au progrès des arts.

Voici la naissance de Pégase :

Le nombre 14 est, d'après les kabbalistes, le nombre de *l'or*. [ZEB = 14 et signifie

7,5,2

or; Z A B = 10 et signifie le *loup*. — D G = 7, et signifie le *poisson*. 10 + 7 signifie
7,1,2, 4,3

l'union du *loup* et du *poisson*. 7 + 7 = 14 et signifie les 2 poissons. Toutefois, ces deux poissons ne sont pas d'or, ils sont d'argent.] 216 représente le *lion*, parce que le mot A R I E, *lion*, = 216¹. Le lion, symbole analogue à celui du *griffon* et du *sphinx*,
1, 200, 10, 5

recueille l'or et le conserve. Ces symboles ne se bornent pas à cette idée de la conservation de l'or matériel, car le *sphinx* indique une énigme philosophique, et le *griffon* une association puissante. Le *lion* qui se dit aussi LABI, du mot LB, intelligence, courage, indique la condition de l'association. Toutefois, le *lion* signifie aussi la collection des fruits de la terre; le *sphinx* égyptien ou de la terre de *Chémé* indique la combinaison des substances ou la *chimie*. Le *griffon* persan indique une doctrine et une association puissante, la *magie*. Les kabbalistes ont une table assez semblable à celle que tout le monde connaît sous le nom de table de Pythagore. Au lieu de chiffres, elle renferme des lettres ayant chacune sa valeur. De quelque côté qu'on additionne les 14 lettres de chaque ligne, on obtient le nombre 216. C'est ainsi que l'or donne le *lion*. Le produit de 216 par 14 est 3,024. Pour un kabbaliste spirituel, 14 est la racine du nom divin *Schaddai* dont le sens est qui *suffit à tout*. D B I R = 216 est le *saint des saints*, le
4, 2, 10, 200

verbe de Dieu. Par conséquent, 14 × 216 ou 3,024 représente la science de la Trinité 3,000, plus le témoignage des 24 vieillards par lesquels la parole divine est recueillie et conservée. Le nombre 24 a un sens moins élevé pour le kabbaliste civil; 24 qui est le nombre du mot I D I, les deux mains, lui représente les *sénateurs* du capitol qui
10, 4, 10

préchant la *sagesse*, et les *échevins* ou les *juniores* au temple d'Apollon, qui examinent les coupables, la *miséricorde* et la *justice*. Enfin, le kabbaliste matériel voit dans les deux mains la racine des *mesures* et du *calcul* qui l'aident dans ses opérations. Il y voit le cycle lunaire de 19 ans et le cycle solaire² de 28 ans. Il se dit : la main gauche a quatre doigts composés de 3 articulations, plus un pouce composé de 2 articulations, en tout 14. Si l'on joint à ce nombre les 5 ongles, on a 19, nombre du cycle lunaire. La main droite

¹ 216 est le cube de 6, symbole du travail temporel; OoN, le temps = 7 × 3 × 6 = 126.

² Voir Honorius d'Autun, *Lib. de Imagine mundi*, et Rabban Maur, *de Numeris et Computo*.

ayant 14 articulations comme la main gauche, ces deux mains donnent 28 articulations, nombre du cycle solaire, la multiplication de 28 par 19 donne 532 ou le cycle de rapport du soleil et de la lune. Puis chaque doigt a son sens, et la position relative de chaque doigt lui fournit un moyen de calcul et de langage. — Or, si l'on divise le nombre 3,024 par le nombre de ces puissantes mains, on a pour quotient 126, nombre du cheval. S-O-S = deux GALL, ou un agriculteur et un pasteur, donnent ce même nombre, car 60,6,60

G-L-L = 63 — un *Ségusien* et un GALL valent un *cheval*, car la raison du mot SEGVSIVS, 3,30,30

qui signifie un *chien courant* habile à la chasse, est le mot S-G. La SAGA¹ est le droit par 60,3

lequel un vassal est obligé de *suivre* son seigneur à la guerre et à la chasse. Par le fait, le GALL est le *collecteur*, et le SEG-VSIVS² est le *dendrophore* ou bûcheron. Le GALL

¹ Le mot SG est une plénitude kabbalistique qui, lue en plein, montre le chameau *Gimel* attaché à la colonne *Samech*, ou le *camille* suivant le *cabire*. Il répond exactement au mot *sega*, tel que l'explique Ducange. GL montre le *chameau* ou le *camille* suivant le docteur *Lamed*. Voilà pourquoi le SEG-VSIVS honore le dieu SÈGOMON ou le *sage-mattre*, qui est la *colonne* des 153 poissons. — Voilà aussi pourquoi le GALL travaille dans la roue de l'AR-GOL, nommée aussi ARDVENNE ou BREVIL (péribole). — L'un fixe en effet le *menhir*, le *pouvoir central*, et l'autre la *pièce branlante*, la *justice*.

C'est pour cela que l'aqueduc du temple d'Apollon, dont parle Edme Thomas, p. 44, descendant du prétoire, était décoré par l'image de la *louve* allaitant *Romulus* et *Remus*; car RM signifie une chose élevée et vaut 240, — ou les 24 vieillards multipliés par les 10 décurions. L'aqueduc des *Sévires augustaux* qui descendait du temple de *Bibracte* et d'*Auguste* et avait son ouverture près du quartier des *Orfèvres*, a présenté les images des trois déesses mères. Les vieillards portent la *couronne de chêne* et le *rameau de guy*; mais les *juniores* portent le *pin*, le *chêne* et le *buy*. — Les vieillards ont deux faces. — Les *juniores* honorent SGMN ou le dieu des 153 poissons, et le lien des *poissons*, LIGNON, et le *jugement du corbeau* qui est l'ARABE ténébreux LVGDVN.

Une inscription que nous citerons désigne ce mythe sous le nom de LICNOS *contextos*, qui peut se traduire, *fil tressé* ou *cordon*, et aussi *bois tressé* ou *van d'osier*; nous le trouvons aussi désigné sous le nom de COR-DVB ou *cour noire*. C'est de lui qu'est venu le nom de *Cordoue* et le nom des *cordonniers*. A Chalon, ce symbole qui fait allusion au mot GOVRDON est représenté par une sorte de *cordelière*. Il s'agit dans tout ceci du symbole connu sous le nom de *nœud du char* et du célèbre *nœud gordien*.

² Sur le monument de Notre-Dame de Paris, ESVS est représenté coupant un arbre avec une hache. Ce nom est représenté dans l'église de Chalon par un homme tenant *deux haches*, deux *hoyaux*,

est chargé de tout ce qui tient à la perception des revenus de la *villa*, et le *dendrophore* de tout ce qui tient à la construction des édifices. — Le GALL et le SEGVSIEN seront donc admis au rang de *chevaliers*, et nous aurons les *equites tabularii* associés au décurionat et à tout ce qui tient à l'administration de la justice et de la perception des finances ¹. Chacun des annoblis recevra un *urnom* au jour de son immatriculation. Nous aurons aussi, outre l'ordre des Sévires augustaux, véritables édiles, dont le dendrophore sera comme le chef, les *equites gynecei* ², chargés de veiller à la confection des ornements militaires et des objets d'art les plus délicats. — Alors on verra sortir des

parce que le mot AAS signifie un *arbre* et un *outil*. AASCH, AASCH, lus avec deux *schin*, valent 740, comme le nom grec de l'*ascia*, *πελεκυς* qui signifie l'antagonisme de l'*arbre* de vie et de l'*arbre* du bien et du mal. Le mot SAASAA est un mot kabbalistique signifiant la *volupté* et annoncé dans les traités comme valant 740. Retourné, il donne AASAA et se rapporte aux mots AAS ou VVS, indiquant l'insecte qui fait périr le bois, et spirituellement la fausse paix, la fausse jouissance. Ces mots tiennent à une série de mots qui sont le développement de *facere*, *fabricare*, *possidere*. C'est à ces mots que se rattache le nom du père de la race arabe ESAV; or, *Esau* est précisément l'habitant de *Seir*, le faune, l'homme des bois, l'homme velu, l'homme sauvage, le *dendrophore*, sylvain, représenté sur les monuments avec une hache. Ce point est de la plus haute importance pour retrouver l'origine du *katpa* indou et de l'*ascia* latine. AA-ZVA qui signifie *lignum sordidum* vaut 168, nombre de HAMPIL, nom de l'arbre qui soutient la vigne. IACOB, nom du frère d'Esau, et qui signifie *supplantator*, vaut 182. Or, on forme deux *colonnes* avec le nombre 26 du nom de Jéhovah, l'une qui se compose de tous les nombres pairs de 2 à 26 vaut 182, l'autre qui se compose de tous les nombres impairs de 3 à 25 vaut 168. 168 + 182 + l'unité négligée vaut 351, nombre du mot SAAN, paix, richesse, abondance. 168 + 1 = HASD une *hache*. Les *lentilles* d'Esau se nomment AADSCH. — Le menhir d'Auxy a environ 14 pieds ou 168 pouces de hauteur. (L'annuaire de 1839 dit environ 5 mètres, celui de 1843 dit un peu plus de 4 mètres.) D'après les calculs de M. Louis de Monard, la pierre branlante d'Uchon aurait 7 pieds de hauteur sur 26 pieds de tour. Ces deux termes multipliés l'un par l'autre donnent 182. 14 × 12 = 168; 14 × 13 = 182. Ici, comme dans l'Histoire apostolique, le nombre 13 se trouve employé pour signifier l'idée de substitution. — Le mot SONA, d'après Ducange, a le sens de *fadus*, *pax*.

¹ Voir Wolfgangus-Lazius, p. 316 et suiv.

² Cet ordre de *chevalerie*, dont l'origine doit être orientale, se lie à la condition des *eunuques* des monarques asiatiques. — Voilà pourquoi l'*Edile*, ou *Franç-maçon* de Mâcon, était de la race du dieu MOLTIN honoré à MATISC, et pourquoi le corps des *dendrophores*, *centenarii* et *fabri* honoraient spécialement Cybèle et les déesses *Maires*. Ils étaient en effet de la race des *Maires* du palais. Le chef des Insubres s'appelait MARUS, VIRID-o-MARVS, BRIT-o-MARVS, ILI-o-MARVS.

eaux amères des figues cueillies trop tôt, PΑGAM, (KOËS OMPAX, la koue de l'ascia, la grappe acerbe, OMPHAX), — le beau cheval PEGASOS. Le chameau G, ou le *camille*¹, s'abreuve à la source de l'*intelligence* PE; Pégase frappe la terre de son pied et produit à son tour une fontaine : ce sera celle des *beaux-arts*. L'édilité eut sa *chevalerie*, les arts devinrent un titre de noblesse. Alors *Hipponous*, l'initié à la connaissance du cheval, nommé aussi *Bellérophon*, se mit à combattre la *Chimère* et à instruire les hommes au moyen des formes monumentales et des images.

La *louve* du temple d'Apollon est l'*aurora* d'un beau jour comme le *pégase* du gynécée. L'aigle du prétoire, le lion du capitol et le *griffon* de l'ærarium, sont remplacés par *deux colombes* au temple des édiles, et par une *lionne* à l'amphithéâtre.²

Pour l'intelligence plus complète de quelques idées émises par nous dans cette note, nous devons faire observer que le mot AAZ auquel se rapportent en hébreu les mots de *bois*, d'*outil*, de *force*, est la mesure de l'une des deux colonnes du temple de Jérusalem BooZ ou BoAZ, qui sert de mot *sacré* dans le premier degré de l'initiation maçonnique

¹ La lettre G est l'hiéroglyphe du chameau *Gimel*. Un manuscrit de 754 met avec une attention marquée le nom de *camillus* à la place de celui de *camelus*. Voir plus bas une note spéciale. Il est certain qu'au moyen âge le mot de *camille* avait conservé le sens de *ministre*, de *servant d'autel*, d'*édile* qu'il a dans la langue hébraïque (CAMIR).

² On voit sur un tombeau trouvé à Marseille dix génies occupés à forger des armes. Cinq d'entre eux placent sur la base d'une colonne un cuissard orné de *flammes*; les cinq autres placent sur les ailes d'un sphinx mammifère un bouclier sur lequel on voit la louve qui allaite *Romulus* et *Remus*. Ainsi, à Autun, il y avait au capitol une base chargée d'un obélisque sur lequel se voyaient des armes et des boucliers, et l'aqueduc du temple d'Apollon était orné de la louve allaitant Romulus et Rémus. (Voir ci-dessus p. 57 et 44.) La colonne avait 24 pieds. Cette mesure, multipliée par les 10 décurions, donne 240, nombre de la racine de RoMε, d'où procède la déesse des mamelles *Rumina* et la déesse des vengeances *Ramnusia*. Dans les vieilles traditions, les peuples du midi sont des *Rômi* et les peuples du nord des *Remi*. Leur union est attribuée à *Ino*, déesse de la concorde, *INO*, *patience*, = 426.

L'obélisque, comme nous aurons l'occasion de le prouver, représente le *Sandalphon* ou le mystère de la beauté 144, dans son rapport avec le diamètre du capitol 168...170 et sa circonférence 528...532. Le rapport s'établit au moyen de 2 fois le mot EL qui signifie le *dieu fort*. Le souvenir du vêtement de la base de la beauté, conservé dans le mot *Chaulce-chien*, nom de la grande rue d'Autun, est indiqué dans une inscription antique trouvée récemment : CANE-COS qui vaut exactement 144; il signifie le *canal de la grâce* et vaut autant que le mot CAN-ELOHIM, la *grâce des dieux fondateurs du monde*. La rue qui descendait du *Metatron* ou vêtement de la base du trône, de la porte *Matron*,

dite *écossaise*, au degré d'*apprenti*. En France, c'est le mot du *compagnonnage* ¹. Le mot hébreu AAZ vaut 77, nombre qui indique dans la Bible la loi du *talion*, la règle fondamentale de la justice : *Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas que l'on vous fit*. — *Si vous ne faites miséricorde, vous serez puni 77 fois*. Ce nombre est indiqué pour la première fois dans l'histoire de *Lamech* dont le nom signifie MELACH, l'*ange* devenu LAMECH *pauvre*, ou LAMECH le *pauvre* devenu MELECH *roi*. Il est dit que *Lamech*, marié d'abord à ADA, la *passé* ², prit une seconde femme nommée SELLA,

remarquable par la rue du *Frêne*, en hébreu THORÉN, valeur 650, aboutissait au temple d'Apollon par la rue aux *Rats* ou la rue des *Murs*, jeu de mots venant de ce que l'on appelait les *murs des rats* (*mures*), et la machine de guerre *murilegus* un *chat*. Le mot MVR a les mêmes lettres radicales que le mot ROM, et vaut par conséquent 240. — Le mot *Metatron* n'est qu'un arcane sous lequel les kabbalistes voient le nom *Schaddai* qui signifie le dieu *Mammeus*. De là le sphinx *Mammeus* et la louve nourricière. La rue qui conduisait du capitole au temple d'Apollon est appelée dans l'inscription de la tour Jouère SED-LON, *mamelle de l'habitation*. Ce mot vaut 390, comme les mots ΠΟΛΙΣ et *schammain*; il égale en valeur les mots *mamelle des dieux*. La base fixe est *Sémélé*; la base mobile est *Ino*.

¹ Thuileur de l'Écossisme, p. 5. Le mot AEZ ou AAZ, à cause du nombre 77, signifie les 70 *rameaux* et les 7 *numérations*, c'est-à-dire l'intelligence de la *puissance harmonique des choses sensibles* exprimée par le mot HV, seconde partie du nom de Jéhovah. Il appartient à la 6.^e numération dite la *beauté*. C'est aussi sur la 6.^e des rues parallèles d'Autun, à partir de la *couronne* (St.-Nazaire), que se trouve la *Bondelue* ou l'*umbilicus* et la mosaïque de Bellérophon. Au-dessous, sur la 7.^e rue parallèle, appelée dans la kabbale la *victoire*, se trouve la chapelle de St.-Nicolas. Au-dessus, c'est-à-dire sur la 5.^e rue parallèle dite la *force et la rigueur*, GBR, se trouve l'hospice St.-Gabriel, la *force de Dieu*.

La kabbale place dans la 6.^e numération les 70 nations de la terre et le *mari de l'Eglise*. La *racine de l'arbre*, le *poisson moyen*. On voit en effet que Jésus-Christ a pris le *plan* des 7 lumières du chandelier et non celui des 10 numérations, pour le plan de l'Eglise. Il a sanctifié par les 7 sacrements les 7 puissances de l'homme que le péché avait aveuglées. C'est dans cette même numération que l'on place l'*Aurore*. *Joseph*, qui signifie *augmentation*, représente les *biens immenses* qui naîtront de la connaissance de l'*arbre de la science* quand les expériences terribles seront achevées. Comme son nom est, quand au sens, le même que celui d'*Augustus* et d'*Octavus*, et qu'il est placé dans la Bible au 11.^e rang qui est celui de la *science*, la ville d'Autun a été divisée en 11 parallèles *transversales* et 8 parallèles *perpendiculaires*. Dans les manuscrits on représente *saint Joseph* avec un nimbe pourpré qui environne les 7 numérations inférieures, c'est-à-dire qui sanctifie les choses sensibles.

² Ce nom se trouve être plus tard celui de la fille d'*Esau*. Dans l'initiation maçonnique, le mot de *passé* n'est pas connu de l'*apprenti*. [Thuileur, p. 5.] Il signifie le *témoignage vrai*.

c'est-à-dire l'ombre *protectrice*, le *secret*. Il avait eu d'Ada le *pasteur* JABEL et le musicien JUBAL ¹. *Sella* lui donna TVBALCAIN ², le forgeron, le *faber*, et NOEMA, la *belle et active ouvrière*. La jalousie vint troubler bientôt cette organisation fondée sur la *polygamie*. Lamech perdit le bonheur et devint aveugle; il se passionna néanmoins pour la *chasse*, ayant pris avec lui un *jeune compagnon* qui dirigeait ses pas. Un jour, en croyant tuer une bête fauve, il tua le propriétaire *Caïn*, et c'est pour venger ce meurtre qu'il tua le *jeune compagnon* Tubalcain, et qu'il annonça la loi du *talion* en disant que le meurtre de Caïn avait été puni 7 fois; mais que le meurtre de Lamech serait puni 77 fois. La Bible parle de deux *Lamech* ³: celui qui fut le père de Noé avait vécu 182 ans avant de mettre au monde le fils *du repos*, et sa vie totale fut de 777 ans. Ainsi se trouvent en ce *Lamech* le nombre du nom de *Jacob*, celui de notre pierre *branlante d'Uchon*, celui de la *colonne* des nombres pairs du nom de *Jéhovah*, et aussi le nombre de la *Pierre fondamentale* du monde. Le nombre du nom de Caïn se rapporte au contraire à celui de la *Pierre fixe* ou de l'autre *colonne* $160 + 8$. Ceci explique pourquoi l'apprenti qui devient *compagnon* est obligé de déposer tous ses *bijoux* et de passer de la *perpendiculaire* au *niveau*, et pourquoi il exécute avec ses mains deux mouvements qui indiquent l'harmonie de la pensée et du sentiment dans leur union au parallélisme des deux *fémurs*. Or, dans la kabbale, le *fémur droit* du *microprosope* représente la *victoire*, le *Dieu vivant des armées*, *Moïse*, la *vision de la prophétie*, la *grande roue*, la *colonne Jachin*, les *cieux nébuleux*, le *lieu du conseil*.

Le *fémur gauche* représente au contraire la *gloire* du *Dieu fort* des armées, *Aaron* et son *rameau*, la *discipline* du Seigneur, la *colonne Booz* ⁴, l'*antique serpent*, les *meules*

¹ Ce qu'il y a de particulier, c'est que le nombre du mot *sella* 125 approche beaucoup du nombre 126, nombre du cheval, et que le mot de *selle*, *sella*, est le nom du *siège* du cavalier et de l'habitation fixe *cella*. Ce mot est important parce que *Jubal*, fils d'Ada, logeait au contraire dans une *tente*, SVC = 86 = ELOHIM, les trois juges.

² L'*harmonie pastorale*, IBL, $7 \times 6 = 42$; $42 \times 30 = 1,260$, ou le *cheval* multiplié par les 10 numérations kabbalistiques. — 1,260 est le *cycle* de l'épreuve de l'Eglise.

³ Le mot TVBAL-CAIN est au rit moderne de la maçonnerie le mot de *passé* de l'*apprenti* [Thuileur, p. 7]; dans l'Ecosisme, il est le mot de *passé* du *matre* [Thuileur, p. 17]. Il y est dit que la *beauté* a été mise à mort par *Caïn*, la propriété, — par *Hécan*, le commerce, — et par HEN, le repos, la miséricorde. Ce sont bien là les dires des niveleurs.

⁴ BoAZ vaut $79 \times 2 = 168 + 1 = 169$; $79 +$ les 5 écorces = $84 \times 2 = 168$.

moulant, les fils du roi, le chérubin, le *conclave* de la *toison*. — Les deux *fémurs* sont les deux prophètes de la vérité. — On remarquera le nom de *meule* attribué à la *colonne* Booz formée des nombres impairs de 3 à 25, puisque cette colonne se trouve à Autun précisément vers le point du grand *mediolanum* central du pays Eduen. Car si l'on place un compas sur le point de *St.-Emiland*, et que l'autre pointe du compas atteigne l'extrémité du pays Eduen, le diamètre du cercle se formera de deux rayons de 84 lieues gauloises chacun, en tout 168. Si l'on se place au contraire sur le mont Beuvray, on aura deux lignes croisées, l'une de l'est à l'ouest aura 72 lieues gauloises, l'autre du midi au nord 96. 72 est le nom de la *nue* AAB, auquel se rapporte à quelques égards le mot AoB, nom du *serpent* Python. Le nombre 96 se rapporte au mot EL-ADoNAI qui symbolise la *force* résultant de l'union de l'idée de *miséricorde* à l'idée de *justice*. — La pierre branlante d'*Uchon* se trouve à 4 lieues gauloises du mont Beuvray à l'ouest, et de *St.-Emiland* à l'est, et à 8 lieues gauloises de la montagne de *Bard* au nord, le point central d'un cercle passant par ces quatre points tombe au château de *Millery*¹ qui dépendait jadis de l'abbaye de *St.-Martin*, ancien temple du dieu *Saron*, dont le nom signifie *abaissement des montagnes et élévation des vallées*, c'est-à-dire *nivellement*. Saint Jean-Baptiste a prêché le *nivellement volontaire*, la *vertu*. Il a dit aux petits : *Soyez contents de votre solde*, et aux montagnes d'orgueil (c'est le sens du mot *Hérode*) : *Ceci ne vous est pas permis*². Il a laissé au fils de Dieu le soin d'agiter le *van*, symbole de la souveraine distribution des peines et des récompenses. Saint Jean fut le

¹ Vaut 1,000 = qui est à la fois *prince* et *docteur*. Ce mot convient parfaitement au mot *milliarium* indiquant une *borne* publique. MLL, dont les trois lettres, soit en hébreu, soit en grec, valent 100, est par là même un symbole de *plénitude*. La racine MLL, en sanscrit, signifie *tenir*, *comprimer*. De là le sens de MALLVS donné par les Francs aux champs de foire et de justice. En hébreu, MLE signifie précisément *implere*; mais MLL signifie *langage*, *parole*. C'est cette dernière acception qui a fait choisir ce mot pour signifier le nombre *mille* qui, dans les antiques traditions, signifie le plus important de tous les *cycles*, celui dont la plénitude est plus complète. D'où il arrive que le mot BHCZZ *in scientia calculorum*, *sagittans* sive *sagittarius* vaut 1,000.

² Les Chrétiens mirent la fête de l'ostension de la tête de saint Jean coupée par l'ordre d'Hérode [Voir le Martyr. d'Usuard, édit. de Molanus, 16 décembre, et le Calendrier mythologique de Bouillet au jour suivant], au jour où l'on montrait chez les païens la petite face, le petit pan, à la fête dite des *Saturnales*.

patron primitif de St.-Jean-de-Luze ¹, aujourd'hui St.-Émiland. C'est à Millery que fut reçu le jeune Napoléon Bonaparte, lorsque son père l'amena en France afin de profiter pour son fils de la protection de M. de Marbeuf, évêque d'Autun. Ainsi l'homme étonnant qui devait reconstituer la France après l'une des plus terribles épreuves qu'ait éprouvées l'humanité, fut providentiellement conduit dans ce vieux centre de la nationalité gauloise, avant de commencer la carrière qu'il devait si gradement parcourir.

Il y avait à Millery un double château : le grand et le petit Millery. Le petit Millery appartient aussi bien qu'Uchon aux La Trémouille, dont le nom a tant de rapport avec le mot latin *Tremula* ², qui signifie le vase mobile dans lequel on dépose le blé destiné à être moulu. C'est aussi le nom d'une espèce de peuplier. Le nom de famille des Duverne se lie également à ces deux localités. Le verne, *ulnus*, la coudée, *ulna*, et le vase, *urna* : ces différents noms se rattachent au nom du château d'ALONE situé à la naissance du MAG-o-BRIVM, sous la montagne de CIRCINIACVM, dont l'enceinte est évidemment ronde. ALONE signifie *chêne* ; son nombre est 77, nombre dont nous avons signalé plus haut l'importance dans le mot AEZ. On lit au chap. 35 de la Genèse, v. 6, 7, 8, que Jacob étant venu avec tout son peuple à Luza, qui est dans la terre de Chanaan, et que

¹ Luze est le nom du lieu que Jacob nomme *Bethel* ou *maison de Dieu*. Aussi le pilier qui supporte le tympan du jugement dernier à la cathédrale représente Jacob érigeant un *bétyle*. St.-Emiland était un des plus anciens polyandres du pays. On pense dans ce pays que c'est là que *Sacrovir* fut vaincu par les Romains, et que saint Emiland, venu de Bretagne, défit les Sarrazins vers le VIII.^e siècle.

² La plaine située près d'Uchon s'appelle *Mag-o-Brium*, le champ de la création, de l'élection. De là les idées d'urne, de vase tremblant, de pierre branlante, de balance, de peuplier, d'aulne, de tremble. C'est à la même idée que se rapportent les contes du pont qui tremble, parce que l'on faisait certaines épreuves ou élections sur des ponts. De là le proverbe latin *e ponte deficere*, pour dire *ne pas donner son suffrage à quelqu'un*. C'est à l'idée d'épreuve que se rapportent les ponts kabbalistiques. Quand l'organisation romaine eut modifié les usages gaulois, ces anciennes formes ne disparurent pas entièrement. Les environs de la pierre d'Uchon furent bien longtemps encore un centre d'association particulière. Tout près de la pierre d'Uchon on trouve la ville des *Taupins*. Les *Taupins*, *Talpini*, nommés aussi *Cuniculi* ou *Lapins*, étaient des membres de certaines sociétés secrètes qui se cachaient dans des souterrains ou des forêts. On donnait principalement ce nom aux ouvriers mineurs enfants de *Tubalcain*. *Habebat quosdam artifices, quos fossores vel talparios vocavit*. De là les signes de ralliement nommés *taupe* et *touche*. Au XVI.^e siècle, des vagabonds associés des montagnes d'Uchon étaient appelés *porte-paniers*, nom qui se rattache à la notion du nombre 14 et au mythe de la mandragore, DoD. — Notre mot français *chêne* vient du mot *schêne*, assemblée, *lucus*.

l'on nomme *Bethel* ¹, il y éleva un autel qu'il appela *maison de Dieu*. C'est là en effet que lui avait apparu le Seigneur lorsqu'il fuyait son frère *Esau*. Vers le même temps mourut *Debora*, nourrice de *Rébecca*. Elle fut enterrée à *Bethel*, sous un chêne (ALON), et l'on appela ce lieu le *chêne des pleurs*. Or, *Debora* est le nom de l'abeille qui, sur les monuments égyptiens, représente le *roi des travailleurs*. C'est la racine du mot *devoir*, dont les compagnons se servent pour indiquer leur association. Il suffit de lire avec attention le cantique de la prophétesse *Debora* pour voir quelle idée rappelait le nom de cette héroïne-juge d'Israël. Le cantique de *Debora* (*l'abeille*), et de *Barac* (*la foudre*), est la meilleure explication que l'on puisse trouver du fameux hiéroglyphe des cartouches des rois d'Égypte, où l'on voit une abeille et un signe aigu que l'on traduit ordinairement *roi d'un peuple obéissant*. Il y est parlé en effet de la force que Dieu s'est réservée dans *Seir* pour faire trembler les puissants de la terre, quand ils abusent de leur pouvoir. *Rebecca* était la mère d'*Esau* et de *Jacob*. Le mot *Rebecca* signifie dans la kabbale ² une très haute expression de justice rigoureuse. On sait que le chef de l'espèce de *Bagaude* soulevée ces années dernières chez les vieux *Kimris* du pays de Galles, s'appelait *Rebecca*. A St.-Lazare, l'image qui rappelle *BETHEL* (*in suspensione*) est sculptée sur le chapiteau de la colonne du milieu qui soutient le tympan du grand portail. Dans les deux extrémités de la base du tympan, on voit d'un côté le faux prophète *Balaam* qui oublie le peuple de Dieu et flatte les puissants; de l'autre le prince destructeur *Balac* qui se sert des passions populaires pour persécuter les enfants de Dieu. Puis sur le tympan, on voit d'un côté la main de la providence qui soutient la balance. L'archange saint Michel, dont le nombre est 101, examine et modère les oscillations. Les deux *Enoch*, ou *Enoch* et *Elie*, ou *Moïse* et *Elie*, sont en haut, tout près de l'image de la lune. De l'autre côté, on voit la céleste Jérusalem, la vierge *Marie* et le soleil. Saint Pierre, semblable à une colonne haute de 12 diamètres, indique la nouvelle cité aux élus qui se rangent à ses côtés. Jésus-Christ est au centre dans une gloire formée, comme le plan d'un œuf, d'un cintre au bas et d'une ogive au haut ³. En haut de l'archivolte, sur laquelle étaient les

¹ *Kabb. denud.* t. 1, p. 681.

² Le bois qui se trouve entre St.-Emiland et Auxy se nomme le bois de *Pierre-Luzière*. C'est de là qu'on tirait les pâturaux ou cubes de grès dont les murailles d'*Augustodunum* furent revêtues.

³ Ceci indique une courbe régulière dont la force expansive et centrale agissant de bas en haut oblige le cercle à prendre vers le haut une forme parabolique qui peut s'accroître indéfiniment. Si on

24 vieillards, *Typhon* vaincu n'est plus que le dieu ridicule *Crepitus*. Le nom de *Typhon* est rapporté par les orientalistes à la racine d'où procède le mot DVB, nom de l'*Ourse* chez les Hébreux et de la *Vente noire* chez les Eduens. La prophétie dit en effet que la lumière sortira du sein des ténèbres et que tout œil la verra. L'harmonie de la nouvelle Jérusalem était représentée par l'union des trois vies pénitente, active et passive, dans les figures de saint Lazare, sainte Marthe et sainte Marie-Magdeleine.

Enfin, à Auxy, centre du droit de *Haïa*, on voit en face de l'arbre kabbalistique : 1.° une *grande feuille*, 2.° un quadrupède de la gueule duquel sortent *trois lobes* ¹, 3.° une *haie*, et cela parce que le mot HAGA qui, dans la langue du moyen âge, signifiait une *haie*, signe du droit de propriété, signifie en hébreu et la *parole mystérieuse*, dont l'*écriture trilittérale* ² est le voile, et la pensée intime, la méditation qui étudie les caractères inscrits sur la feuille du papyrus ou sur la charte.

Voici le devoir des *bons compagnons fendeurs* de la vente de Mâcon, qui se rattache aux

suppose deux triangles équilatéraux adjacents et qu'on porte un compas du sommet de l'un des triangles à sa base, et *vice versa*, on décrira deux courbes qui se rencontreront au point où elles arrivent chacune à son 240.° degré; elles donneront la forme du chiffre huit, et leur mesure sera 480 degrés, nombre de la racine RM répétée ROME et REME, les *Romi* égyptiens et les *Remi* asiatiques.

¹ Les *copistes du palais* appelaient leur mère mystique la *mère feuille*, et par un jeu de mot la *mère folle*. Le nom de la *page* est pris des *pagæ* ou *pierres monumentales*, sur lesquelles étaient gravés les lois et les droits. Le nom de la *feuille* est pris de la feuille de *papyrus* sur laquelle s'exécutait l'écriture cursive. La rue qui allait du *tabularium* du *capitole* à celui du temple d'Apollon s'appelait LIC-NOS, la *table fleurie*; et le prolongement de la rue conduisait de la tour de l'*Ourse* à *Fleury*. — La *table de marbre* et la *table ronde*. — Le temple dit de Janus, plan du droit de *Haïa*, avait 3 enceintes appelées dans les chartes *lobiæ*. La première enceinte a 16 pieds, nombre qui désigne l'alphabet étrusque; la seconde 22 pieds, nombre des lettres de l'alphabet hébraïque; la troisième 24 pieds, nombre des lettres de l'alphabet grec.

² C'est là le véritable *fer triangulaire* dont se servit *Haïg*, fils de *Thorgom*, lorsqu'il voulut, d'après les traditions arméniennes, détruire l'oppression de *Belus*. Nous avons trouvé dans les manuscrits de la cathédrale un petit *vocabulaire arménien*, et il est certain que l'alphabet cursif des Français a emprunté presque toutes ses formes à l'alphabet arménien, comme on retrouve en Arménie un *vergobret* dans le *vertabied*. Le *vertabied* est au *vergobret* ce qu'Apollon est à Minerve, ce qu'est le *ministre* au premier chef, ce qu'est la *lumière* des ordres exécutés à la *pensée intime* de celui qui ordonne. Le cartulaire de Saint-Andoche, x.° siècle, est un des plus précieux types de l'écriture minuscule française comparée à celle des Arméniens.

bons cousins de la forêt de Chaux, dans le Jura, aux francs-maçons de *Moulins* et à ceux d'*Avallon*, c'est-à-dire à DIOV, à HVEZ, à ZYN et à NYZ, notés à la page 165 ci-dessus. On verra facilement que cette vente de Mâcon établie en 1751, dans laquelle tous les adeptes portent des noms hébreux, reproduit l'association des *dendrophores Eduens*. Les noms ont de l'importance, car le personnage qui porte le nom de *Melchisédech* ne fut ni plus ni moins qu'*évêque constitutionnel*, quand vint l'heure marquée.

ENTRÉE DE LA CHAMBRE D'HONNEUR. ¹

Bonne vie, mon bon compagnon fendeur.

R. Bonne vie, M. B. C. F.

Nous abrégeons.

Les *outils* que l'on figure par divers mouvements, sont : l'épartoir, le coudre, le coin, les coins, le maillet ou renard, le scitou, la lime, les clefs de l'atelier (les 10 doigts), le capelatoire, le chapotoire, le passe-partout, la fourche bien affûtée.

Il y a sept sortes de bois, savoir : le piqué, le rouge, le zélé, le gras, le ramagé, le bois virant à droite et le bois virant à gauche.

D. Votre bois est bien virant, M. B. C. F. ? R. Il faut le dévirander, M. B. C. F. ²

¹ Le mot *Honneur* est de la plus haute importance pour l'objet de cette note, parce que le mot HON vaut 126 comme le mot *cheval*. Toutes les idées de divination, de temps, de travail, d'épreuve, de négoce, de juste méprisé, se lient à ce mot, qui est l'une des épithètes données à *Job* souffrant. Notre mot *honni* a conservé ce sens. On ne peut douter qu'il ne se rattache au nom des Huns, chez lesquels le droit de *haïa*, si important à Autun, était spécialement admis, comme on peut le voir dans Ducange au mot *haga*. Ceci expliquerait tous les rapports que nous avons remarqués entre les usages du fond de l'Asie et ceux de nos pays, et en même temps avec tous les autres usages évidemment d'origine phénicienne. On regarde communément *Job* comme le même que *Melchisédech*, le grand personnage des associations secrètes.

Nous ferons observer que l'une des plus anciennes familles de notre pays d'*Uchon* est la famille des *Jobey*, et que *Bellérophon* était le gendre de *Jobat*. Le nom de *Hon* se trouve également indiqué dans le nom de HV-CHON. On a dit HVNI et CHVNNI pour indiquer les *Huns*. Le Coran appelle le patriarche Héber *Hond*.

² On appelle *homme qui vire* certaines pierres perpendiculaires dans le genre de la *Pierre du Cerf* d'Autun, certains degrés de juridiction. Sur un monument antique existant à Chalon-sur-Saône et représentant tous les attributs d'*Arus* ou du génie local, on voit au-dessous de *Télesphore* un *menhir*

D. Comment faut-il faire pour le dévirander? D. Combien d'un quartier tire-t-on de
R. Il faut frapper trois coups sur la plus haute corne. ¹ pièces?
R. Trois pièces.

et au pied du menhir un cerf. Le double fil tordu, le double pal, la tortue, sont de l'autre côté. On lit dans la loi des Allemands, c. 84 : *Et ponat signum ubi iste voluerit, et ubi ille alius voluerit TERMINUM, et VIRENT ipsam contentionem.* Une autre leçon dit *girent terram.* Le menhir était le point central d'où partait le cordeau de l'arpenteur, l'œil du juge. Un jeu de mot amenait l'arbre qui viret, qui verdit et se couvre de feuilles. Le mot *viragium* est synonyme du mot *hommage*. Dans le 2.^e degré de l'Ecosisme, il faut passer de la *perpendiculaire* au *niveau*, c'est-à-dire renoncer à ce que l'on appelle les *préjugés*. L'auteur que nous avons consulté est à cet égard d'un *cynisme* qu'il serait injuste de prêter à tous les adeptes, mais qui du reste n'est que la lettre *grossière* de la kabbale. Les rabbins religieux désavoueraient ce naturalisme.

Le monument de Chalon explique le fil tordu, le *byssus contorta*, le caducée de Mercure, par l'union de deux *phallus*, c'est-à-dire de deux ordres d'initiation, de création, de naissance, d'où naît le nivellement. Le monument dont il est question a été trouvé enfoui sous l'autel de St.-Vincent de Chalon. Les artistes chrétiens opposèrent à l'image grossière de la kabbale païenne la double hache, le verbe divin, qui divise en deux ordres laborieux le nombre 740 qui est celui de la paix kabbalistique SAASAA.

Puis, pour mieux expliquer leur pensée, ils ont fait voir sur le dernier chapiteau Jésus montrant dans la fraction du pain, c'est-à-dire dans la communion chrétienne, la véritable source de l'union et du bonheur, la véritable victoire et la véritable gloire, dans la véritable fondation. Jésus montre aux disciples d'Emmaüs (le peuple), deux branches entrelacées, et dit : *Il a fallu que le Christ souffrit avant d'entrer dans sa gloire.* (Nous devons ce dessin à l'obligeance de M. Marcel Cannat de Chalon-sur-Saône.)



¹ La plus haute corne est la plénitude AAB qui signifie *nue*, le *secret* : frappée 3 fois, elle donne $72 \times 3 = 216$ nombre du lion ARIE, signe du propriétaire qui devient l'initié noble BAHcVR et le compagnon HcABVR. (72 répété 4 fois donne 288 qui indique dans la Bible l'action de l'esprit, à l'aide duquel les enfants de Dieu, sans renverser l'ordre établi par la providence, usent des biens de ce monde comme n'en usant pas et s'adonnent aux devoirs de charité.)

D. Et comment d'un quartier choisi en tirer trois pièces ? R. C'est d'un bon briquet en faire un bon compagnon fendeur. ¹

Le monument qui suit présente le vase COS=86 et la hache CLP=130. Cette hache indique le mot PAN = 130 qui signifie voir, et aussi le mot AAIN = 130 qui signifie œil scrutateur. $86 + 130 = 216$, nombre de l'initié noble et du *compagnon* confondus dans le mot COS-AAIN, d'où les bons compagnons des bois, les fendeurs, s'appellent aussi bons COUSINS.

Le *Cousin* est la rivière du *compagnon* qui traverse le pays d'Avallon, nommé dans l'inscription de la tour *Jouère* LEVRV ANVALLONACV. — Ce nom d'EVRV qui n'est que le nom HCABVR, *compagnon*, se retrouve sur plusieurs inscriptions, en particulier sur celle qui nous fait connaître les cinq dieux topiques du *pagus Nivernensis*, et dans l'inscription d'Alise [*Mémoires de la Commission d'antiquités de la Côte-d'Or*, fol. 128, fig. 6]. Il faut observer que dans ce dernier monument on voit un mot abstrus qui peut être le DANNATOLII et signifier, avec le mot EVRV, *compagnon du grand Orient*. Le sens profond de ceci tient à la notion des 7 vases kabbalistiques ou de l'interprétation *septénaire* du mot ELOHIM : $86 \times 7 = 602$ qui ne peut arriver à la véritable lumière, à la véritable paix, au véritable *sabbat* qu'au moyen de l'épi, ou de la plénitude de la parole, valeur 100. $602 + 100$ égale 702, nombre que l'on retrouve sur des amphores très anciennes conservées chez M. Sirand, amateur, à Bourg. Les 7 rois kabbalistiques donnent $90 \times 7 = 630$ auquel il

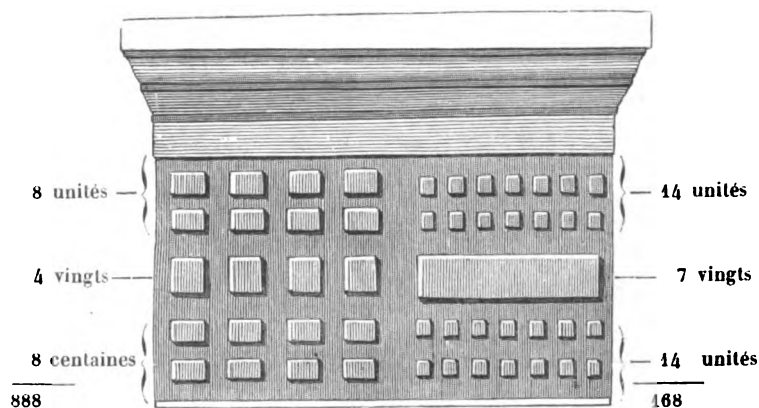


faut ajouter 72, nombre de la *devise des Machabées*, pour avoir le même nombre de paix et de repos. La hache CALPH est l'équivalent du mot PAN, *face*, comme le vase COS est l'équivalent du mot ELOHIM. Ceci aurait-il rapport aux trois royaumes du chinois PAN-KOV? c'est ce que nous ne saurions décider. Toujours est-il que les deux mots qui signifient *vision de la trinité créatrice*, PAN-ELOHIM, ont été appliqués géométriquement, dans les mystères antiques ou gnostiques, à une idée naturaliste qui se retrouve dans le mystère chinois de PAN-KOV. Il y a un étonnant rapport entre cet *ordonnateur du chaos*, créateur des trois règnes, et la pierre fondamentale du monde qui se compose de la formule géométrique 777, présentant 3 fois le royaume ΒΑΣΙΛΕΙΑ 259. [Pour Pan-Kou, v. Paulthier, *Hist. de la Chine*, p. 22.]

¹ Le mot hébreu CHÉRÈS, qui se trouve dans la mythologie des peuples du nord, comme chez les Egyptiens et chez les Grecs, vaut 508. Chez les Scandinaves, comme chez les Grecs, les trois *Chérés*

D. Où est donc le plus *bel* arbre de la R. On montre de la main droite le milieu forêt? du corps.

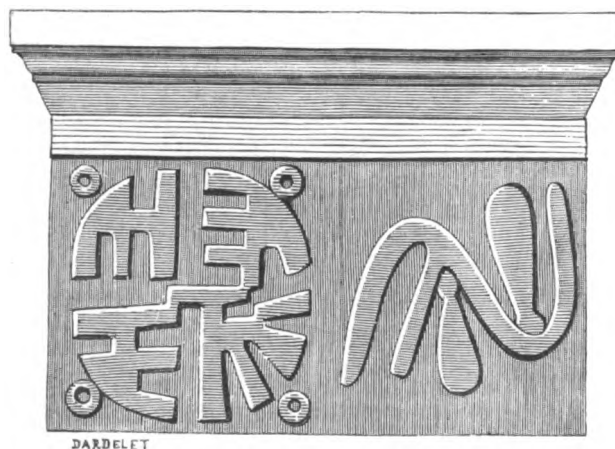
sont les trois principes qui dominent la vie spirituelle, physique et sociale. Pour les Chaldéens et les Hébreux, le mot *Chérés* indique le soleil mis à la disposition de Léviathan [Job 41], c'est-à-dire la lumière naturelle servant de doctrine aux enfants du roi de la superbe, — *Ipse est rex super universos filios superbia*, — *sub ipso erunt radii solis*, — *omne sublime videt*. Le mot *Chérés* indique encore le silence, la dissimulation, la surdité, puis le travail agricole. Il indique enfin un contemplateur, un conspirateur, un artisan, un architecte, un sculpteur, un soc de charrue, une houe, un vent brûlant qui fait périr le lierre du prophète Jonas, un arbre, une forêt, un vase de terre, une THUILE, une BRIQUE. (Les francs-maçons commencent par être des *thuilleurs*, comme les bons compagnons de bois commencent par être des *briquets*.) Voici comment on tire trois pièces du quartier et comment d'un *briquet* on fait un bon *compagnon fendeur* : bon TOB = 17, compagnon HCABVR = 216, fendeur RAAH = 275. Or, $17 + 216 + 275 = 508$, nombre du mot CHÉRÈS qui signifie un thuilleur, un briquet. — Si l'on joint à ce nombre du soleil imparfait 508 celui du soleil de justice qui sauve par la voie de l'humilité, IASAA = 380, on a 888, nombre de nom du Jésus. Voilà pourquoi, dans l'église d'Auxy, le devoir des thuilleurs convertis au Christianisme est représenté par des *patureaux* disposés de manière à présenter le nombre 888.



Les thuilleurs ne sont pas autres que les *centonarii* des cités romaines. Nous plaçons plus bas le sceau des *fabri*, qui est en face dans la même église : il représente des clefs et un ressort de serrure. On voit sur les autres chapiteaux de la même église le devoir des *dendrophori*, représenté par un arbre ayant 7 feuilles, 3 fruits ronds, puis 4 lobes allongés. En face on voit 3 feuilles, une haie composée de 7 branches entrelacées, puis un animal ayant 4 lobes à sa gueule ; près de là, un homme nu souffle dans une sorte de flûte de Pan, à 4 tuyaux. Ce sont les 4 appels pour les 4 bancs : le premier portait le nom d'AZILE, ou sanctuaire des inviolables ; le second était le MAG-O-BRIVM, ou champ d'élection ; le

- D. Quel est l'arbre le plus branchu? D. Quel est l'arbre le plus droit? .
R. On se touche la tête. R. On montre l'*index*.
D. Quel est l'arbre le plus haut de la vente? D. Quel est l'arbre le plus noué?
R. On se touche le sommet de la tête. ¹ R. On porte les deux mains sur les genoux.

troisième, le MAG-D-ILIACVM, ou champ de l'épreuve; le quatrième, le MAG-O-DVNVM, ou champ du jugement. Nous en parlerons plus au long dans la note sur le temple dit de Janus. Ces 4 bancs répondent aux trois mondes kabbalistiques : le monde AZILVTH, ou de la noblesse de pur sang; le monde BRIAH, ou de l'élection, de la création; le monde IEZIRA, ou de la formation plastique, de la tribulation; le monde ASIAH, ou du travail inférieur, préparateur; les hommes de la banlieue, ceux du cercle des électeurs, ceux du cercle des hommes d'armes, ceux du cercle des marches ou des auxiliaires; l'olifant de la Bondue, ou du centre, la corne de Chalon, la pierre qui corne d'Ampilly et la cornerie de la forêt d'Avèze, la *tangona*, qui est la sommation ou le premier des degrés de justice. Quatre barons dominent ces différents degrés de juridiction : le baron simple, le baron-comte, le baron-marquis et le baron-duc. — Voici le devoir des *fabri* ou des quatre clefs et des quatre anneaux.



¹ La plus élevée des séphires kabbalistiques s'appelle la *couronne*. A *Augustodunum*, la plus haute des rues parallèles fut consacrée à saint Nazaire (le couronné), et à saint Branché, autrement saint Pancrace, qui a remplacé dans le calendrier *Mars le vengeur*. — Saint Pancrace est représenté foulant un sarrasin aux pieds. Là était la chapelle *Ste-Anne*, patronne des charpentiers. Cette église fut donnée à la cathédrale en même temps que la terre de *Laizy* et la forêt de *Salv-ar*, la terre du *Sylve* nommée aussi *Breuil* et *Ardenne*. On y trouve *Brandon* et un *dolmen*. La charte parle aussi du lieu nommé *Tortoriacum*, et le titre est appelé spécialement *Pantocharta* dite aussi *PANCHARTA*.

- D. Quel est le tronc de l'arbre ? R. On croise les deux mains ouvertes.
R. On se touche le tronc du corps en D. Quel est l'arbre croisé ?
mettant les touches sur les côtés. R. On croise les deux bras.
D. Quel est l'arbre à 10 branches ? ¹ D. Quels sont les arbres les plus courbes ?²
R. On montre les dix doigts des touches R. On met la main droite sur le côté en se
ouvertes. penchant un peu du même côté.
D. Quel est l'arbre à 10 branches croisées ? D. Où sont les pieds-corniers ?

¹ L'arbre kabbalistique des 10 numérations est comparé au corps humain.

² Les Grecs donnent le nom de Σαρόνις à un chêne vieux et courbe. C'est de ce mot que les étymologistes font venir le nom *Saronide* porté par certains druides. En hébreu, le mot SARON signifie *plaine*. Selon toute apparence, l'arbre courbe représente ici l'idée de vallée qui s'élève et de montagne qui s'abaisse et répond au mot *niveau* des sociétés maçonniques. Les lieux du pays Eduen où l'on trouve des indices du dieu CERNVN sont appelés *Plain* et *Planoise*. On y trouve une superstition relative aux deux frères NEPO et PLOT0 qui se lie aux noms de ROMVS et de REMVS. L'église de Collonge-la-Magdeleine et celle de Plottes, près Tournus, dédiées l'une et l'autre à saint Barthélemi, patron des *fabri* ou forgerons, offrent une particularité tellement indiquée qu'il faut en tenir compte. Le chœur de ces églises dévie d'une manière très sensible de la ligne perpendiculaire. On sait que les artistes chrétiens ont employé cette ligne brisée ou oblique pour indiquer la divinité s'abaissant afin de relever l'humanité déchue et l'union du Christ avec son Eglise. L'église de Collonge-la-Magdeleine est voisine des monts de Rome et de Rème, et le nom de Plottes rappelle facilement *Ploto*. Il existe deux sculptures antiques représentant *Nepo* (la prophétie) et *Ploto* (le salut). L'une est dans un lieu nommé *Gamey* qui, en hébreu, signifie union, et en grec mariage. GM est la racine du mot *Gémeau*.

Le Christ de pierre de l'abbaye de St.-Martin, élevée sur les ruines du temple de Saron, était représenté sur la croix, le corps entièrement perpendiculaire, avec la couronne de pierres précieuses ; mais la légende du monastère dit qu'un jour il s'inclina vers un religieux élevé au-dessus de terre par la ferveur de son oraison. L'image que nous avons fait graver ci-dessus, page 147, représente deux arbres, deux faces, un rameau lié et un rameau délié, la colombe de la loi, du travail et la roue de la contemplation, le tout harmonisé par la croix potencée. Cette image existe sur la partie méridionale de l'église très ancienne de Vauban. Ce lieu, appelé autrefois *Cernin*, domine la vallée dans laquelle coule le *Sornin*. L'idée traditionnelle dont il est ici question est appliquée, dans les loges maçonniques, à l'idée d'égalité civile. L'apprenti quitte ses diamants et passe de la perpendiculaire au niveau. Dans l'enseignement chrétien, tel qu'il est formulé dans l'église St.-Lazare, l'union de la vie d'action et de la vie de repos se fait par la croix, qui concilie les plus hautes questions spéculatives avec les faits les plus ordinaires et les plus pratiques. St. Paul, qui ne connaissait que Jésus et Jésus crucifié, a uni les deux choses dans sa doctrine. L'union de la science et de la foi, de la liberté et de l'autorité, par la pratique des mêmes vertus, à l'aide des mêmes sacrements, dans l'unité relative de deux conséquences

- R. On montre les quatre doigts de la main gauche sans le pouce.
- D. Quels sont les plus beaux cantons de la vente ?
- R. Les *yeux*, les *oreilles*, le nez, la *bouche*, les *touches*.
- D. Quelle est l'écorce la plus fine ?
- R. La chemise.
- D. Quelle est l'écorce la plus épaisse ?
- R. L'habit.
- D. Par où passe-t-on dans la forêt ?
- R. Par le pied-cornier. ¹
- D. Où est le pied-cornier ?
- R. A l'entrée de la forêt.
- D. Quelle est la feuille la plus nette et la plus verte de la vente ?
- R. Le houx.
- D. Où est le sentier pour aller à l'eau ? ²
- R. C'est le sentier le plus battu.
- D. Où est le milieu de la vente ?
- R. On s'affûte comme si l'on voulait porter le salut et on marque avec le doigt le milieu de la main.
- D. Qu'est-ce que c'est qu'un empire ?
- R. C'est lorsqu'un B. C. F. met moins de pièces en la pile qu'il n'en faut.
- D. Où le ros fait-il son nid ?
- R. Dans l'île, sur le Verne. ³
- D. Comment tourne-t-on la rouette ?
- R. On passe l'index sur le doigt du milieu et on réunit le pouce avec le quatrième et le cinquième doigt.
- D. Où est votre mesure ?
- R. On montre le milieu du bras. ⁴

partant d'un même principe absolu, est, dans l'iconographie biblique et chrétienne, l'objet de plusieurs symboles réunis dans les deux figures que nous avons reproduites p. 147 et 155. Pour comprendre cette figure, il faut étudier le sens du v. 3, ch. 4 de Zacharie.

¹ Par l'une des quatre épreuves susdites.

² Il s'agit ici du mot SCHIBOLETH, de la racine SBL (la sybille), qui signifie *épi*, signe d'association, *manipulus*, et aussi *sentier et fleuve*. [Voir Thuileur de l'Ecoissance, p. 11.]

³ Que l'on se rappelle le haut de la pierre de Couhard, page 167. L'île se dit en hébreu AI et vaut 11. Ce nombre indique l'attouchement du fruit défendu, la question dangereuse de l'origine du pouvoir ou de la vérité. En y ajoutant le nombre des 5 klipoth ou *écorces*, on a 16, nombre de la prophétie, dont l'héroglyphe est précisément le *vautour de Prométhée*.

Un passage important de Job se rattache à ce mot. [Voir la *Kabb. denud.* t. 1, p. 76 et les vocabulaires hébraïques au mot AIEH.] On voit pourquoi le *ros* fait son *nid* dans l'île sur le verne. Le nombre du triangle de la pierre de Couhard 56 peut se lire BND, en hébreu *in—nido*, — *in judicio voluntario*.

La science *Daath* est la 11.^e numération. Multipliée par 2, elle donne 22, hauteur de la perche PRCH, qui est une *verge fleurie*, un *lys*. PRCH vaut 288, — nombre de l'esprit créateur. $288 \times 3 = 864$ ou 2 fois 432. $432 = TBL$, le monde, et aussi *BTL*, la *vierge*, — *LBT*, la *flamme*, — *BTL*, la pierre sacrée.

- D. Combien y a-t-il de sortes de pays ! dans la chambre d'honneur du B. C. F.
- R. Trois sortes : le pays haut , le bas , et D. Où est votre père ?
celui d'amont. R. On lève les yeux au ciel.
- D. Où est le plus haut pays ? D. Où est votre mère ?
- R. On marque avec le doigt sur la *saignée* ? R. On baisse les yeux vers la terre.
- D. Où est le pays bas ? D. Où est votre parrain ?
- R. On marque sur le milieu du bras avec le R. On tourne la tête à droite et on montre
doigt. son premier bouton.
- D. Où est le pays d'amont ? D. Où est votre marraine ?
- R. On marque le creux de la main avec le R. On tourne la tête à gauche et on montre
doigt. sa première boutonnière.
- D. Où avez-vous été *passé* ? D. Où un B. C. F. met-il la meilleure
pièce de son atelier ?
- R. Dans la chambre d'honneur du bon R. A la main.
- compagnon fendeur.
- D. Qui est (*sic*) la cause que vous avez été D. Où est la conduite d'un B. C. F. ?
passé maître ? R. On met la main sur son gousset.
- R. C'est le *pain* et le *vin* de l'hospitalité D. Où est la serviette du B. C. F. ?
qui fut offert le jour de ma maîtrise R. On montre sa chemise.

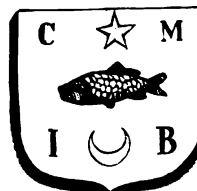
CHANSON DU BON COMPAGNON FENDEUR. ¹

Célébrons de notre maîtrise
Les avantages et l'agrément,
Jamais, je parle avec franchise,
L'on ne vit rien de si charmant.
Notre sort est digne d'envie,
Chez nous règne le vrai bonheur
Que peut goûter en cette vie
Tout maître compagnon fendeur.

Pour en connaître le mystère
Et des signes le dénouement,
Il faut d'abord savoir se taire,
Être discret, sage et prudent :
Et pour en savoir davantage,
Entrer dans la vente d'honneur ;
Un pied-cornier est le passage
Pour un bon compagnon fendeur.

De notre art qu'en nomme grimoire,
Tout est clair, tout est épuré ;
L'union, la vertu font sa gloire,
Nos plaisirs, tout est mesuré.
La pudeur, l'innocence entière
Règnent dans nos chambres d'honneur ;
Point de bandeau, tout est lumière
Pour un bon briquet fendeur.

¹ Cette chanson, d'un caractère si peu grave, nous a rappelé l'écusson suivant de l'association des *fabri* du village de Farges, *villa fabricarum*. Il peut être lu *filiis solis et lunæ*, *Comedamus*, *Bibamus*, *Jam Moriemur* ; ou *filiis Christi et Ecclesiæ*, *Comedite*, *Bibite*, *id est Corpus meum*. Isaïe reproche aux artistes de Jérusalem d'avoir adopté la première formule, et saint Paul reproche aux artistes de Corinthe de l'avoir conservée. L'inscription grecque, trouvée à St.-Pierre-l'Etrier et que l'on verra ci-dessous, p. 240, paraît y faire une allusion manifeste en substituant les sérieuses idées chrétiennes de la seconde formule. L'apôtre saint Barthélemy, qui



Si vous aimez la solitude.	Cet art, par le dieu du tonnerre	Cà, cousins de la fenderie,
La paix, les plaisirs innocents.	Et la troupe des immortels,	Prenous tous la coupe à la main,
Nos forêts sans inquiétude	Fut jadis apporté sur terre	Triquons, chantons tous à l'envie,
Vous en offrent des plus charmants.	Pour leur ériger des autels.	Exaltons notre heureux destin.
Là, séparés des bruits du monde.	Sans lui Bacchus serait sans douelle,	Si quelque bon briquet désire
Bacchus y répand ses faveurs ;	Que deviendraient tous nos labours ?	De notre art goûter les douceurs.
On rit, on salue à la ronde	Nous serions à la belle étoile	Affltons-le, mais point d'empire
Tous les bons compagnons fendeurs.	Sans les bons compagnons fendeurs.	Chez les bons compagnons fendeurs.

PALAIS DES SÉVIRS AUGUSTALES, TEMPLE DE BIBRACTE. — Deux inscriptions, trouvées à Autun, prouvent l'existence d'un ordre de Sévirs augustales. La première est celle qui annonce un vœu offert à la déesse *Bibracte* par *P. Caprilis Pacatus, sévir augustal* ; la seconde, celle de *Quintus Secundus Quigo, citoyen de Trèves, sévir augustal chez les Eduens*.

L'inscription relative à la déesse *Bibracte*, ainsi que des fragments d'une statue de femme et une autre inscription concernant la même divinité topique de la cité Eduenne, ont été trouvés, au milieu de ruines importantes, dans l'enclos du petit séminaire. Cette raison nous a déterminés à reconnaître dans ces ruines les vestiges du temple d'Auguste et de Bibracte, et nous pensons que les édifices adjacents au temple étaient ceux où résidaient et s'assemblaient les Sévirs augustales d'Autun.

Auguste, qui faisait servir la religion aussi bien que la politique à la consolidation de sa puissance, rétablit le culte antique des dieux Lares, en l'associant à celui du génie de sa famille ; c'est-à-dire qu'il s'efforça d'identifier, par la similitude des rites, les divinités *nationales* et ses divinités domestiques, et, pour rattacher plus étroitement encore le culte nouveau aux habitudes romaines, il institua des commissaires de quartiers, des

alla dans l'Arménie convertir les chefs de la philosophie traditionnelle, devint le patron des ouvriers forgerons et remplaça Vulcain dans le calendrier. On porta même ses reliques dans l'île de Lipari, spécialement dédiée au dieu des forges. Saint Barthélemy est précisément le patron de l'église de Farges. Dans une Cène peinte sur bois en 1515, existant à l'évêché d'Autun, on voit aux pieds du Christ et près de saint Barthélemy un *chat* ; au-dessus de la tête du Christ et de celle de saint Pierre on voit la religion chrétienne avec le calice surmonté de l'hostie, triomphant de la synagogue dont l'étendard est brisé. Or, le mot *chat* a une grande importance kabbalistique : il indique le péché, l'antique serpent, l'abus des biens de ce monde [*Kabb. denud.* I. 1]. Ce mot est rapporté à un autre mot qui signifie le *blé*, puis le *blé* et le *poisson* sont désignés par une même expression, DAGON. — Saint Barthélemy est regardé comme le chef de la philosophie transcendante du Christianisme, qui ne doit jamais oublier cette parole de l'acrostiche : *Le Christ est venu par la souffrance*.

magistri vicorum, qui furent en même temps les prêtres de ces Lares-Augustes. Le lien religieux par lequel Auguste enchaînait Rome à sa personne fut bientôt étendu par lui à tout l'empire. ¹

Le culte de la divinité topique se trouvait donc uni à celui du génie de l'empereur, comme l'attestent tant d'inscriptions et en particulier celles du pays Eduen sur lesquelles on lit : *Jovi et Augusto, Mercurio Augusto* ², *Flaminis Augusti, honorati genio dei Moltini, Jovi Augusto et Junoni* ³. Donc le lieu spécialement dédié au génie de l'ancien nom de la cité Eduenne était également dédié au génie du nom nouveau qu'elle portait depuis qu'elle avait été reconstruite par Auguste.

Voici une autre raison. Nous la tirons des fonctions mêmes des sévirs augustales, qui avaient plus d'un rapport avec la destination des grands établissements voisins de l'enclos du petit séminaire, tels que le théâtre, l'amphithéâtre et le gynécée.

Peu après les dispositions ordonnées par Auguste pour le culte des dieux nationaux uni à celui de son génie, on voit se multiplier les villes où une magistrature nouvelle et spéciale est établie pour ce culte. Ces magistrats ne portent plus le nom modeste de *magistri*, ou *magistri vicorum*, mais de *magistri Larum Augustorum*, de *Seviri magistri Larum Augustalium*, ou simplement de *magistri Larum Augustalium*, de *magistri Augustales*, ou même d'*Augustales*, comme les appelle le scholiaste d'Horace, le seul auteur qui fasse mention de cette magistrature, ou enfin d'*Augustales æditui*. Ils sont généralement six dans chaque ville, d'où le nom de *Sévir* qui leur est donné.

Ces sévirs augustales forment un ordre analogue à l'ordre équestre, et qui prend rang immédiatement après les décurions ; ils participent aux actes collectifs du gouvernement municipal ; ils se distinguent nettement des *collegia*, des corporations d'artisans dont ils sont parfois les patrons, mais avant lesquels ils sont constamment placés. Comme l'ordre équestre, les augustales se divisaient en *juvenes* ou *juniores*, et en *seniores*. L'augustalité était à la fois un honneur et une charge : honneur décerné pour des services éclatants rendus au municpe, et qui colorait aux yeux de l'amour-propre l'énormité des charges qu'il imposait. Des fêtes, des repas, des distributions d'argent et quelquefois des constructions coûteuses, telles étaient les libéralités dont les sévirs devaient faire preuve

¹ Recherches sur les Augustales, par M. E. EGGER.

² Statistique de Saône-et-Loire, tome II, pages 393, 395.

³ Mémoires de la Société Eduenne, 1844, page 133.

pour remercier le peuple de les avoir élevés à cet honneur. Mais ce n'était pas pour eux de largesses individuelles, ces dépenses étaient faites généralement par l'ordre. ¹

Ainsi les sévirs augustales participent aux soins des magistrats chargés de distribuer au peuple des largesses, des repas, des fêtes et sans doute aussi des jeux publics. Ils servent de patrons aux artisans et en particulier aux constructeurs d'édifices dont ils inspectent les travaux. La surveillance qu'ils exercent sur les rites propres aux dieux lares rend leur concours nécessaire aux compositions des artistes. L'inscription de Mâcon nous montre même un flamme d'Auguste, initié au génie du dieu topique de cette ville par la tradition du *rithon*, de la *truelle* et du *marteau*, *gutula*, *trulla*, *martello*. Wolfgang Lazius ² fait observer qu'ils étaient souvent chargés d'exercer les fonctions divinatoires des augures, ce qui veut dire qu'ils étaient initiés aux formules traditionnelles à l'aide desquelles se transmettaient d'âge en âge les espérances spéciales de chaque nationalité et conformes au sens caché de ses principaux symboles. Enfin ils formaient un ordre de chevaliers, semblables en ceci aux chefs de gynécées ou fabriques de vêtements militaires qui portaient le titre de chevaliers, *equites gynæceorum*. ³

L'étude des ruines elles-mêmes nous fournira de nouvelles preuves en faveur de l'opinion que nous avons adoptée.

Courtépée rapporte « qu'en 1679, en creusant le terrain de la grande esplanade du » séminaire, on trouva, dans un puits fermé depuis le règne de Valentinien, un chauderon » plein de médailles, dont les moins anciennes étoient de cet empereur, avec quelques » autres monumens d'antiquité. » De ce nombre étaient les inscriptions et fragments de statue dont on vient de parler.

« En 1688, on creusa le même terrain où se trouve aujourd'hui le grand bassin. On » y découvrit un bâtiment romain de 80 pieds en carré, dont les murs avoient 15 pieds » d'épaisseur : le pavé étoit de marbre incrusté et les fragmens extérieurs revêtus de » patureaux. »

C'est près de là qu'en 1836 on a trouvé la mosaïque que l'on voit aujourd'hui dans le cabinet minéralogique du même établissement. Cette mosaïque, qui pavait une chambre dont les murs étaient peu épais, se compose de compartiments variés et d'un médaillon central représentant deux colombes se désaltérant dans un même vase.

¹ Recherches sur les Augustales, par M. E. EGGER.

² Wolfgang Lazius, lib. vi, cap. iv.

³ Commentaria reipublicæ romanæ, lib. iii, cap. vi.

La découverte de 1688 confirme, d'une manière à laquelle nous n'avions pas d'abord pensé, notre sentiment sur l'emplacement du lieu de réunion des sévirs augustales et du temple d'Auguste et de Bibracte.

Il est bien à regretter que l'on n'ait pas levé dans le temps un plan des fouilles de 1688, car l'étude des dimensions de l'édifice et de la disposition des portiques aurait pu révéler d'une manière à peu près certaine sa destination. Toutefois, la connaissance que nous avons des dimensions de la *cella* peut être un bien utile enseignement. Ainsi, les côtés de la *cella* du temple dit de Janus, que nous croyons être le temple du génie local du nome autunois, avaient 50 pieds et 52 pieds. Ceux de la base de la pierre de Couhard en avaient 70 et le socle 72¹. Le capitole avait 120 pieds de diamètre intérieurement, et le temple dont nous parlons avait 80 pieds sur chacune de ses faces. Il existe, comme on le voit, une sorte de gradation, de hiérarchie numérique dans les proportions des différents édifices, en raison de l'importance relative de l'idée sacrée ou de la juridiction qui s'y rattache.

Le nombre 8, que nous offrent les dimensions de ce temple, a toujours été regardé comme un symbole d'harmonie², et voici que la mosaïque découverte au même lieu nous offre un des sujets les plus connus de l'antiquité, pour rappeler les liens d'unité sociale que les sévirs augustales étaient appelés, par leurs fonctions, à maintenir. D'abord les colombes ont du rapport avec le nombre huit³. Les anciens croyaient qu'elles vivaient

¹ Ce nombre 72 est celui de la diagonale de la *cella* du temple dit de Janus; car, $50 \times 50 = 2,500$; $52 \times 52 = 2,704$. Les deux carrés valent donc 5,204, c'est-à-dire 5,000 + 204 qui est la mesure du périmètre. La racine carrée en nombres entiers de 5,204, ou la diagonale, est 72, car le carré de ce nombre est 5,184 qui ne diffère du premier que de 20 unités. Si l'on retranche 20 de 72, qui est la plénitude AAB, on a 52 ou la plénitude BN qui mesure la façade orientale de ladite *cella*. On sait que le nombre des 4 plénitudes, ou des 4 angles 45, 52, 63, 72 = 232, est le nombre du mot BROL, qui indique dans la langue du moyen âge un *péribole* que le *diabole* divise en 2 parties égales. Le nom de *diable* vient de cette analogie prise de la géométrie.

² Dans une hymne au soleil, conservée par Marcien Capella, on lit ce qui suit :

Ut tibi perfecta *numerus* ratione probetur, nonne a principio geminum tu das tetrachordon.

« Votre nombre vous a été assigné par la droite raison, en sorte que, dès le commencement, vous nous donnez un double tetrachorde. » [*Monde primitif*. tome IV, page 525.]

³ Brevis autem est turturum vita, ut qui (Aristotele teste) vel ad octavum annum vivat. [*Pierius Hieroglyphic. Collect.*, p. 81. — *Id.* p. 220 *Hierog.*, lib. XII.]

huit ans. On voit pourquoi la plupart de ces traditions des anciens sur la vie et les mœurs des animaux sont plus souvent mystiques que réelles. Les colombes étaient comptées parmi les oiseaux qui servaient le plus à la détermination des présages favorables. On trouve le nom d'harmonie employé par les poètes grecs à propos des colombes ¹. Rien n'est célèbre dans les religions antiques de l'Asie occidentale comme la colombe d'Assyrie, et celle de la Palestine qui donne naissance à 2 poissons, comme les colombes prophétesses des sanctuaires ombragés de Dodone. Il est donc tout-à-fait inutile d'étudier ce que peut signifier une image qui a une valeur si bien établie dans l'antiquité. D'abord le mot qui dans la langue chaldéenne signifie colombe, le mot THVR, a été redoublé avec intention sans doute dans la langue latine, qui nomme la colombe *Turtur*, comme elle nomme l'étranger *Barbar*, ou le double poisson. Ensuite le mot THVR, lu de gauche à droite, signifie aussi en langue chaldéenne *une loi* conçue comme principe d'ordre et d'harmonie; lu de droite à gauche, ROTH, REVTHA, le mot signifie vision, prophétie, ravissement, entraînement; de sorte que la colombe, THVR, renferme en elle les deux grands principes de la vie intellectuelle, l'ordre et la liberté, le mouvement régulier et le mouvement spontané; le mouvement centralisateur et le mouvement excentrique ou progressif. ²

ARVS CENTRAL. — Une médaille gauloise nous apprend que le génie local de la *Ségusie*, représenté sous la forme d'Hercule protégeant Téléphore ou le dieu de la santé et de la perfection, s'appelait ARVS. Ce mot s'appliquait tellement au sol du pays *Ségusien* et aux limites qui le distinguaient du pays Eduen, que la rivière dont le cours partage, près de son embouchure, les deux pays, est encore appelée *la Ressouze* ou l'ARSSOUZE, ce qui est la prononciation vraie d'ARVS SEGVSIVS. C'est ainsi que la rivière du *vicus Brionnensis*, appelée ARCONTIA dans les chartes, est souvent écrite dans les actes modernes la RECONSE. Le nom de la rivière d'ARROUX, qui baigne les murs d'Autun, a conservé ce nom type ARVS que l'on trouve chez les peuples barbares de la Polynésie. Il est donné

¹ Callimarchus citatus a Pierio.

² Le mot *thur* vaut 606 et peut servir ainsi de symbole aux *sevirs*, comme le nombre 8 est symbole du mot *Octave* ou d'*Auguste*. Le mot SEMAN, qui signifie en hébreu le nombre *huit*, signifie aussi le rameau pacificateur de la colombe, l'olivier. Il vaut 390 et égale ainsi le nombre du mot grec ΠΟΛΙΣ, qui signifie *la cité*.

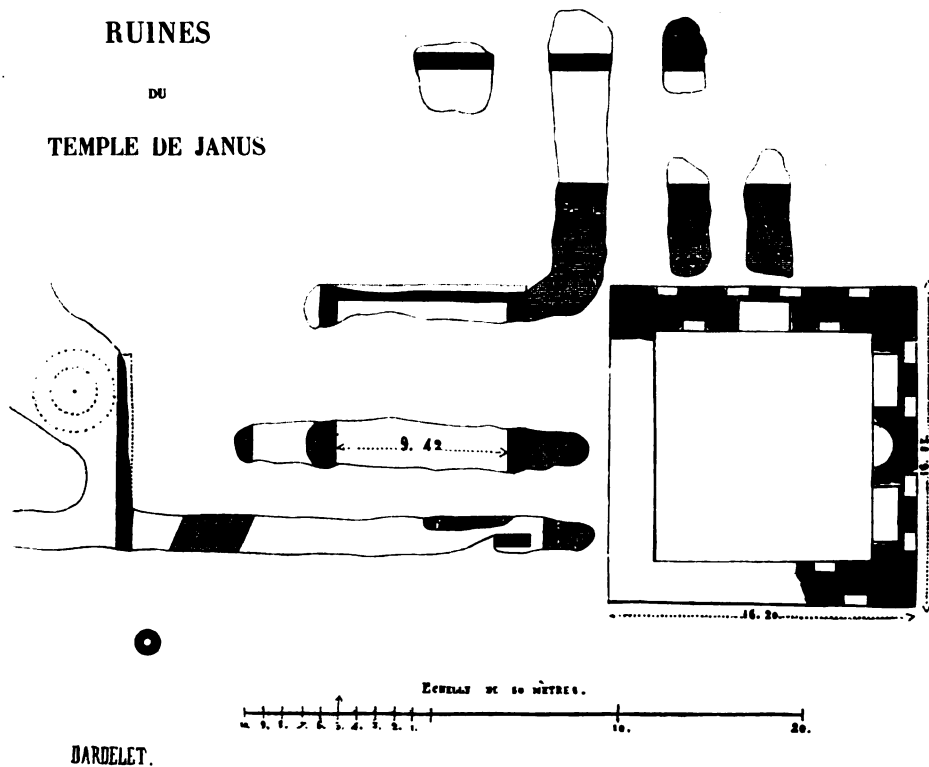
par eux à un édifice dont le plan ressemble beaucoup à celui du temple dont les ruines se voient à Autun sur les rives de l'ARROUX. Ce temple avait la forme d'un parallélogramme, était divisé en plusieurs cours et, dans l'enceinte la plus profonde, se trouvait la divinité principale au milieu d'une réunion de divinités inférieures, puis enfin une cage nommée ARVS, dans laquelle se plaçait l'organe du *génie local du pays*. On y voyait de plus la demeure du roi pendant la saison du TABOV et des logements pour les prêtres. Le RORE ou autel était sur l'une des terrasses. Cet édifice se nomme un HEIAV. Il faut adjoindre à cet édifice un POHOVNA ou lieu de refuge. Or, tous les mots se retrouvent avec un sens identique dans le pays Eduen, et convergent tous vers le sens du temple des bords de l'Arroux, au lieu où cette rivière a reçu les eaux du creux d'Arroux, de la CANCHE ou pierre sacrée ¹, de la DRÉE ou *Dagona* qui vient de Digoine ou *Commune* et passe à TINTVRI-AC, de TARENIN-CERNIN, de TARNIN-SVMMAN ou VALLONE et d'ACCARON. La DRÉE et le ruisseau de TARNIN-CERNIN ont chacun une source dans un lieu nommé PÉON, près d'une pierre dite du CERF, dépendant soit de *St.-Symphorien*,

¹ Le mot *Canche* n'est que le mot CANVCHA qui signifie *dédicace* et qui a une chienne, ou un chien, un chenet, pour symbole.

² Voici le passage de Balbi, Géogr., page 1281 : « HAWAII (OWHYHEE, OVAIHI, OAIHÉ) est la plus grande île, non-seulement de l'archipel, mais encore de la Polynésie. Elle est remarquable par ses hautes montagnes MOVNA-KOAH, MOVNA-ROA et MOVNA-VORORAY. Nous ne pouvons nous dispenser de dire un mot des HEIAV'S, ou lieux de sacrifice qu'on trouve dans cette île, parce qu'ils paraissent être les constructions les plus remarquables de toute la Polynésie; ils sont bâtis en lave. Voici la description de celui de BVKOHOLA, situé sur une éminence dans le district de TOWAIHAE : il ressemble à une forteresse démantelée. Sa forme, dit M. Ellis, est celle d'un parallélogramme inégal, et il a 224 pieds de longueur sur 100 de large; les murailles, toutes construites en pierre, ont 20 pieds d'élévation sur 6 de largeur à leur sommet, et près du double à leur base. La terrasse supérieure est pavée de pierres plates et unies. Dans une petite cour de la partie méridionale de l'édifice se trouvait l'idole principale au milieu de plusieurs divinités d'un ordre inférieur. *Le prêtre, son organe, se plaçait dans un ARVS, ou espèce de cage en forme d'obélisque. A l'extérieur et à l'entrée de cette cour, on voyait le RORE ou autel sur lequel s'offraient les sacrifices. Vers le milieu de la terrasse s'élevait la maison sacrée du roi, dans laquelle il se tenait pendant la saison de la stricte observance du TABOV, et à l'extrémité septentrionale il y avait des maisons pour les prêtres. On avait pratiqué dans les murs de cette terrasse et dans ceux des terrasses inférieures des niches pour des idoles en bois. — Dans cette même île, il y avait deux POHOVNA'S ou lieux de refuge, qui rappellent une institution semblable chez les Hébreux et chez d'autres peuples de l'Asie.* »

soit de *St.-Andoche*, deux des *lieux d'asile* les plus remarquables du pays Eduen ¹. Le ruisseau de TARNIN-CERNIN, nommé aussi le ruisseau de la FÉE, vient d'Auxy, lieu d'un MENHIR important et qui était le centre du droit de HAIA, signalé par 4 clefs, comme le temple de l'Arroux à quatre enceintes.

De même que les Polynésiens ont le *Rore*, puis *Mouna-Roa*, *Mouna-Koa*, puis *Mouna Vororay*, les Eduens avaient à l'orient l'*Arar*, symbole du plus haut degré de consécration religieuse; à l'occident, *Rouy*, lieu des initiations sociales par voie d'attrait; au midi, *Veroure*, lieu des épreuves; et au centre, la *Kove-Dar*, région de la pierre précieuse et de la liberté. De là toute la forme du plan par terre du temple dit de Janus. Voici un dessin exact des fouilles de 1845, dû aux soins de MM. les architectes Regnier et Roidot.



On y voit trois murs d'enceintes concentriques. Un reste de mosaïque amorphe indiquant la présence d'une quatrième enceinte, nous avons fait rechercher, depuis l'exécution du

¹ Voir ci-devant page 162.

plan, ce quatrième mur. Les nombres 6 1/2, 16, 22 résultant de la mesure au pied de roi de chacune des enceintes, nous avons espéré retrouver la formule bouddhique 6,16, 22, 26, mais l'expérience a donné la formule suivante : 6 1/2, 16, 22, 24 ; le nombre 26 est donné par la mesure des 4 côtés de la première enceinte $6\frac{1}{2} \times 4 = 26$. La formule est réellement $20 + 6, 16, 22, 24$. Cette formule a un sens plus profond et plus local que la formule indoue, car 16 est le nombre des lettres de l'alphabet étrusque, 22 le nombre des lettres de l'alphabet sémitique, et 24 le nombre des lettres de l'alphabet grec ; 26 est le nombre du tétragrammaton ou des 4 mères de lecture. $26, 16, 22, 24 = 88$. Ce nombre doublé, puisque les enceintes du midi se retrouvent au nord, donne 176, nombre du mot KOA qui, dans la Bible, signifie un prince, une région, le lieu d'où viennent les chevaliers de Salomon ¹, mot identique pour le sens et pour le son au mot *Koue* des Chinois. Le tour de la *cella* du temple dit de Janus est 204, nombre du mot *Dar*. Or, *Koudar*, ou la *Coudre*, est le nom de la *villa* antique spécialement attribuée au *Forestarius Æduensis* chargé de veiller sur le droit de *Haia* ou des retranchements, comme le *Viarius* veillait sur les droits des places publiques et sur la voirie, comme le *Portarius* veillait sur les portes des enceintes, des barrières et des édifices publics.

La charte de fondation de l'abbaye de St.-Marcel marque parfaitement ces différents degrés et ces différents devoirs. Les habitants de la banlieue étaient chargés d'entretenir le *solarium*, ou charpente ; les habitants du second cercle devaient entretenir la *lobia*, ou le cloître. Les habitants des cercles les plus éloignés devaient réparer la porte, ainsi que ses deux tours dans lesquelles on conservait les archives et le trésor.

Dans la partie centrale du temple de Janus se trouvait, selon nous, l'AZILE ou sanctuaire des premiers de la nation, des chefs des *pagi*. Le *lare* d'Augustodunum occupait la niche du centre ; 4 petites niches étaient destinées aux lares des 4 *pagi* : *Nivernensis*, ou IBARVS, où l'on honorait *Ande Camul* ; *Alexiensis*, ou ARMANTIO, où l'on honorait *Moritasq* ; *Matisconensis*, ou OSKARVS, où l'on honorait *Luctasq* ; *Cadrellensis*, ou ARCONSVS,

¹ Voir ci-dessus page 213. Du reste, ce nombre 176 a cela de particulier qu'il se compose du nombre 22, indiquant l'alphabet hébraïque, multiplié par l'*Octave*, nombre spécialement cher aux habitants d'*Augustodunum*, qui reconnaissaient le grand *Octave* pour leur bienfaiteur. Les 4 lettres voyelles AEVI, qui se trouvent unies à un D dans le mot AEDVI, valent en hébreu 22. Le D vaut 4. $22 \times 4 = 88 \times 2 = 176$. Nous faisons cette observation pour montrer l'importance des *Ædui* et la nature des révélations que put faire Divitiacus aux Romains lorsqu'il fit connaître, à Rome, au frère de Cicéron, les règles de la divination druidique. (Voir ci-devant page 157.)

où l'on honorait *Kernun*. 4 grandes niches étaient destinées à 4 lares équestres; c'étaient celles des 4 *pagi* : *Avallonensis*, ou AR-VAL, siège du *Centorix*; *Cabillonensis*, ou ARAR, siège du *Viridomar*; *Belnensis*, ou ARDVENNA, siège du *Dumnorix*; *Borbonensis*, ou LIGARVS, siège de l'*Eporedorix*. Les découvertes faites aux *Vaux-de-Lugny*, près Avallon, nous ont révélé le dieu équestre NERC... que nous croyons devoir lire NERCAR, *lucis oppidum*, dont le sens s'est conservé dans le mot *Châtelux*, *castrum lucis*. Les actes de St.-Marcel parlent d'un *Mars équestre* que l'on voyait à Chalon. C'est au dieu topique de Bourbon, Borvo, identifié avec Apollon conducteur du char du soleil, que *Calenus* (le frein), fils d'*Eporedorix* (le conducteur de chevaux et de char), offrait des vœux. Tels étaient les dieux *selecti* des Eduens. Les 12 niches de la partie extérieure de la cella des Eduens étaient réservées aux 12 dieux *Consentes*, ou aux 12 principes dont ils étaient les symboles. L'enceinte où se trouvent ces niches répond au monde BRIAH, ou de la création, de l'assemblée, de l'élection : elle représentait le cercle du MAGOBRIVM, réservé aux initiés du mystère étrusque ou latin. La 2.^e enceinte représentait le monde IEZRA, ou de l'épreuve, réservé aux initiés du mystère phénicien : elle répondait au cercle dit MAGDILIAC. Le système a été retrouvé dans l'emplacement de l'ancien temple de Mavilly. La 3.^e enceinte représentait le monde de la préparation, du travail inférieur, réservé aux auxiliaires, aux hommes des marches initiés au mystère hellénique : elle représentait le cercle du MAGODVNVM qui s'étendait au-delà de Poligny. C'est en vertu de ces antiques rapports que l'église de Besançon possédait une terre près de Mavilly, et que celle d'Autun possédait celle de Poligny. On voit qu'il s'agit d'un compromis fait entre les Eduens et les Séquanes, probablement vers le temps d'Auguste, lorsque l'Eduen VERCONDARIDVBIVS prononça à *Lugdunum* la formule de pacification des Gaules, et une nouvelle consécration des cités et de leurs lares généraux et privés.

L'institution des sévirs augustales se lie à ce fait important. L'union d'Hérode et d'Agrippa, le grand édile d'Auguste, pour déterminer les formules propres aux cités augustales, expliquerait du reste l'union des trois langues latine, sémitique et hellénique indiquées par les nombres 16, 22 et 24 des *lobix* du temple de l'Arroux. [Voir plus bas, page 224. Voir aussi la note de la page 169 et le texte de la page 174. Le char de la cité est traîné, sur les diptyques des fous de Sens, d'un côté par deux taureaux ou par deux *alephs*, valeur étendue 222, nombre du mot CABIR, *puissant*, de l'autre côté par deux centaures, RECHAB, $222 \times 2 = 444 = \text{THAMID}$, *éternel*. $222 + 444 = 666 = \text{CELOHIM}$, *sicut Deus*.]

(K) TOUR DE JOUARD. — Temple ou amphithéâtre, il est certain que sur l'emplacement désigné par Edme Thomas il existe un monument important souvent cité dans les actes publics de toutes époques. — Ainsi, en 1257, vente d'un terrain « in civitate Æduensi sitam, subtus *Palatium de Juere*, prope viam publicam per quam itur ad pontem sancti Andochij. » — En 1258, même citation. — 1265 : terre « arabilem in civitate Æduensi sitam, ante *Palatium de Juyvere*. » — 1283, rente assise « super terram *dou Palois*. » — 1296, vente du meix de Jouère « quod habet in manso, domo et ochiis dicti *de Juere*, quas se extendunt circa *Palatium de Juere*, et sita sunt inter viam publicam per quod itur de domo Dei de Merchaaut versus Flurem, et viam publicam per quod itur de rua Chaucechien versus pontem sancti Andochii. » — 1367, bail par le Chapitre du meix appelé *de Juere*, « assis à Ostun au lieu qu'on dit vers *la Corvée*. » — 1394, autre bail du meix de *Juhere*. — 1440, location par le Chapitre d'une ouche appelée *l'osche de Jure*, « assise en l'ancienne cité d'Ostun dessus la voie commune par où l'on va de la fontaine Saint-Sauge au pont Saint-Andoche, et tenant à celle allant des Argilley à la grange des hoirs de Jehan de Vertus. » — 1525, compte de la greneterie du Chapitre : « Johannes Lombard pro manso de *la Juyvre*, sito retro sanctum Johannem Evangelistam. » — 1589, requête pour obtenir décharge de rentes « assises sur trois journaux, lieu dit en *Jouhere*, sur le motif des dévastations causées par les troupes du sieur de Tavannes. » — 1639, sentence de la chancellerie où le meix *de Jouere* est cité. — 1699, compte de la greneterie du Chapitre : « 3 liv. de rente dues par Noël Rabyot sur le *meix de Jouare*, proche la porte du Carrouge, derrière l'église de St.-Jean-l'Evangeliste. » — Enfin, en 1839, la ville cède à bail *la tour de Jouard*.

Nous avons dit à la p. 140 tout ce que l'on peut savoir du temple ou plutôt de l'autel dédié à Jupiter. L'usage antique de rassembler près de là les chars dans un lieu dit *le Carrouge*, au-dessous duquel se trouvait le *champ de la corvée des argillers* avec l'orme de ladite corvée et le *marepaul*, vient à l'appui de l'idée qui a fait supposer à Thomas l'existence de jeux publics près la tour Jouère.

On trouve aussi un champ de la *corvée* dans la partie orientale de la ville ; il était situé au-dessous du temple de la *déesse Bibracte*, près du théâtre et de l'amphithéâtre, entre le petit séminaire actuel et la promenade des Marbres. Diverses observations nous ont engagés à penser que la promenade des Marbres occupe la place d'un cirque destiné à exercer les *archers*.

• L'hippodrome des chevaliers et l'exercice des courses de chars nous paraît avoir été

situé au lieu dit le Carrouge. L'*orme de la corvée* est un signe important de juridiction, et le nom de *Marepaul*, *Marepalis*, qui a exercé Ducange à l'occasion d'un texte de la loi des Lombards, paraît indiquer à ce savant un jeune page chargé de prendre soin des chevaux. Le mot de *marepaul*, dans le terrier de St.-Andoche, se rapporte plutôt à une *Pierre terminale* indiquant le lieu spécialement soumis à l'autorité du *Viridomarus* ou intendant de la cavalerie, appelé par les Latins *Veredarius*. Le mot VIRID-o-MARUS, soit dans Tite Live parlant des Insubres, soit dans les usages anciens du pays Eduen, se rattache à l'intendance de la cavalerie, au culte de Vulcain et à la tenue des arsenaux. Le mot *maréchal* qui, dans notre langage moderne, se prête aux mêmes idées, semble traduire assez bien le mot *Viridomarus*, dont le MARPALIS ou MARPAGUS était le serviteur ou même le signe juridique.

Chez les Ecosais, le mot *marus* signifie un sergent, un officier judiciaire. Le mot *pal*, comme le mot *brit*, comme le mot *virid*, comme le mot *ili*, peut désigner l'arme spéciale de cet officier. L'inscription *Iliomarus*, trouvée à l'ancienne chapelle des *Tergemini*, a été recueillie à côté d'une multitude de fers triangulaires qui avaient jadis été adaptés à des bâtons.

- (L) LA JENETOIE. — Il est fait mention de la ruine dite aujourd'hui le *temple de Janus*, dans plusieurs actes du moyen âge.

Voici quelques extraits dus aux recherches de M. Lavirotte :

En 1243, Gauthier de St.-Symphorien, chanoine d'Autun, donne par son testament un lit garni à la *léproserie* de la *Genetoie*. *Item do et lego leprosis de GENESTEIA unum lectum munitum*. Un acte de 1266 fait une mention plus directe des *ruines antiques*. C'est un arrêt du Parlement de Paris réglant diverses contestations élevées par le duc de Bourgogne et le Chapitre sur des droits réciproques : — *Item super eo quod dicebat quod turris de la GENETAYE est quedam TURRIS ANTIQUA, in qua turri dux dicebat se esse in saisina judicandi et in qua quidam homo Capituli de novo fecerat quamdam domum....* — Et plus bas, on lit dans le même acte : — *Idem quod TURRIS DE LA GENETAYE est turris antiqua et quod dux est in saisina judicandi ibidem. Verum ille homo Capituli qui fecit vel fieri fecit domum in dicta turri remanebit in possessione dicte domus, quia non invenimus quod fuerit vocatus quando probationes fuerint recepte.*

En 1577, exécution de Huguenin de Juilly, près du grand chemin public, vers le village de la *Genestoye soubz Ostun*, où est la justice et gibet de Monseigneur le duc.

En 1410, le nom commun a changé de forme, ce n'est plus la *Genetoye*, *Genesteia*, mais le mot adopté depuis avec persévérance par les antiquaires, la *Janitoie*. Voici ce qu'on lit dans le testament de Guillaume le Fort, chanoine d'*Ostun*. Il donne *pratum suum situm juxta la JANITOYE, prope Æduam, vocatum pratum au VIER*. Ce dernier mot est de la plus haute importance, puisqu'il nous montre la ruine dite le temple de *Janus* comme le lieu où s'exerçait de toute antiquité, d'une manière spéciale, le pouvoir du chef civil des Eduens. — Le pouvoir religieux s'y exerçait aussi, puisque nous voyons un hôpital ou *maison-Dieu*, et que le Duc et le Chapitre avaient dès le XII.^e siècle des contestations sur la possession de la *tour antique*.

Le terrier du Chapitre va nous donner quelques autres renseignements :

Le 16 août 1754, M. Pierre Bertonnier, conseiller du roi, reconnaît tenir du Chapitre de l'église cathédrale, 1.^o un bâtiment avec *tour* et *pigeonnier*, et plusieurs autres bâtiments avec *verger*, *prairie*; le tout situé à la *GENETOIE*, paroisse de St.-Jean, hors cité, joignant d'orient au chemin tendant des *Champs* et des *Poillots* au pont St.-Andoche; de midi à la terre immédiatement ci-après confinée; d'orient au pré *Servau* et anciennement pré Boisserand des héritiers Labille, et un peu à la terre de *Pierre frite* de MM. du Séminaire; et de septentrion à la terre dudit sieur reconnaissant appelée l'ouche Derrière, qui fut du *meix Gueton*. 2.^o Une terre close de haies vives, contenant 6 journaux, appelée l'ouche *Gagnard*, située audit lieu de la *Genetoye*, près le pont St.-Andoche, joignant d'orient un chemin tendant des *Poillots* et de la *Genetoye* audit pont; de midi à la communauté de la *Lie d'Arroux*, ledit chemin entre deux; d'occident à la terre et au pré de MM. de Notre-Dame du château d'Autun; un peu de septentrion au pré *Servau*. 3.^o Une terre qui fut pré, contenant environ trois journaux, appelée le pré *Chaumard*, située audit lieu de la *Genetoye*, joignant d'un bout d'orient à la terre et pâture de MM. du séminaire de St.-Sulpice; d'un bout de midi à la rivière d'Arroux; d'autre bout d'occident à la communauté de la *Lie d'Arroux*; et d'autre long de septentrion à une pâture audit sieur reconnaissant. 4.^o Un bâtiment avec grange et étable, situés à la *Genetoye*, au lieu dit ès *Colonges*. 5.^o Une terre située au finage des *Moreau*, lieu dit en *Pierre frite*, joignant d'orient à la terre de MM. du Séminaire, à cause de leur domaine de la *Verrerie*.

La suite des reconnaissances faites par d'autres propriétaires voisins démontre l'existence, au nord et à l'occident de la *Genetoye*, d'un grand établissement de culture, d'extraction et de manipulation de métaux, qui se rattachait à ceux de la vallée de la *Canche*, de la vallée de *Glène* et de la vallée de *Thot*.

Le nom germanique de *Landau*, porté par l'un des champs voisins du grand canal de la *Celle* à la *Verrerie*, indique un des motifs qui engagèrent à creuser ce canal, car *Landau*, d'après Ducange, signifie un fossé destiné au dessèchement des marais. Les noms de *Verrerie* et de champ au *Maréchal* indiquent l'usage qu'on a pu faire du voisinage de cette suite d'écluses pour des opérations industrielles. Les noms de *villa e Campis*, de *villa des Champs*, de *Collonge*, en latin *Colonia*, de *grand Champ*, de *Champ premier*, de *Champ-Roy*, indiquent une *villa* du fisc, comme il y en avait près de chaque ville importante.

Le nom de Bois des Maquereaux, aujourd'hui les Piquets, et celui de *Margenne*, du mot germanique *Margan* ou *Morgan*, désigne un lieu de contrats et de fêtes où se concluaient les mariages. Le mot sémite MACAR signifie *prix*, *échange*, *contrat*, *lendemain*; le mot *Margan* spécifie dans la loi salique la *dot*, le *don offert le matin* à une fiancée ou à une épousée.

Le lieu où l'on comptait les gerbes, où l'on mesurait les grains, est indiqué par le nom du champ de la *Malterre* ou *Malter*, mot germanique qui fournit exactement ce sens.

Le nom de champ *Servau*, situé à l'occident du temple, indique le signe de la juridiction à laquelle obéit le colon¹. Le nom de *Pierre frite*, composé du mot roman *Pierre* et du mot allemand *frid* ou *frith*, qui signifie *paix*, *alliance*, *composition*, indique la condition des avantages dont jouit le colon. La communauté de la *Lie* rappelle le droit appelé *Léda* ou *Lia*, d'où la grande association des *Francs* (RAC, HRAC, HRANC, FRANC) reçut le nom de tribus *létiques*. Le mot LIA a comme le mot SAGA, racine du nom des *Ségusiens*, une origine expliquée dans la kabbale, car il y est employé pour signifier *le travail* et *l'industrie*; il est opposé à la brebis RACHEL qui fournit la *Toison d'or*. C'est la raison pour laquelle la ville d'Autun se trouve placée entre la *Toison d'or* de Montjeu et la *Lie* de l'Arroux, dans laquelle, suivant les traditions populaires, se trouvent enfouies les *portes de bronze* de la cité, comme le *veau d'or* est enfoui dans le temple dit de *Janus*.

Tout concourt donc à placer près du temple dit de *Janus*, non-seulement le grand champ de justice et d'assemblées militaires du pays, mais la première des *villu* du fisc, en un mot le type des *arus* ou des cantons, le *Lare des Lares*.

¹ Un acte découvert par M. Lavirotte indique la formule par laquelle un sieur *Boisserand*, nom des anciens possesseurs du pré *Servau*, et de l'une des familles les plus importantes de la cité, se reconnaissait *serf* de Monseigneur le duc de Bourgogne.

Le nom de *Genetoie*, *Genesteia*, vient à l'appui de ce sentiment. Ce mot, qui est le nom de l'arbrisseau nommé *genêt*, a du rapport avec le mot latin *juniperus* qui signifie le *bois virant* ou *verdoyant*, produisant de *jeunes rameaux*, symbole de l'action ascendante des *juniores* exprimée par les mots *dru*, *gaillard*, *Jules*, qui signifient une condition morale comparée à celle d'un arbre *verdoyant*. — Les *Druides* étaient les jeunes chênes et les *Saronides* les vieux chênes. Le grand et le petit *Sène*, la grande et la petite assemblée.

Ce mot est important dans les traditions de la chevalerie, car on donne le nom de *Genette* à un ordre que l'on suppose avoir été créé par Charles-Martel, afin de l'opposer aux Sarrasins. Cette supposition ne soutient pas dans sa rigueur la critique historique; mais comme le mot *genet* signifie chez les Espagnols un *cheval*, et chez les Turcs un mode particulier d'équitation, on ne peut guère douter que ce mot de *Genestoye*, placé au milieu de tant d'autres noms significatifs, et appliqué à un monument de la plus haute importance pour l'organisation de la cité Eduenne, et la justice de ses comtes et magistrats, ne désigne le lieu dans lequel se faisait la réception aux grades de la *chevalerie*, sous la direction des *décurions*; comme la pierre de Couhard indique le lieu où se faisait la réception aux différents grades du *compagnonnage*, sous la direction des *sévirs augustales*. L'union de ces deux corps était indiquée dans la cité par les 160 toises qui mesuraient un côté de chacun des quartiers généraux, composés eux-mêmes de quatre portions de 80 toises de côté, comme la mesure de la *cella* du temple de la déesse topique *Bibracte* était 80 pieds.

L'ancien nom de la Commaille, *Rhéty*, le nom de champ *Lombard*, et celui de *Branges*, donnés à d'autres parties de la grande villa, pourraient indiquer le nom des tribus germaniques placées à diverses époques dans la plaine d'Autun. Cette villa était appelée au moyen âge *campus de villis S. Mariæ*, et faisait le fond des ressources de l'église de Notre-Dame du château qui occupait une place importante de l'antique *castrum*.

Nous donnons, d'après les médailles, au *génie* local dont le temple dit de Janus était le siège, le nom d'*Arus* conservé dans celui de l'Arroux. Les titres anciens font connaître, soit dans la plaine, soit dans la montagne, les noms des principales familles de cultivateurs. On y remarque le nom des *Bric-ars*. — Les bons compagnons des bois donnent au premier degré de leur association le nom de *Briquet*, et les francs-maçons celui de *Thuileur*. — Le degré supérieur est celui de *Fendeur*. Ce sont les trois degrés

indiqués par le droit romain : *Dendrophori*, *Centonarii* et *Fabri*. Delà les deux *corvées* d'Autun, dont l'une était dite des *Argillers*, et l'autre de l'*Homme des Bois*, l'homme sylvestre, l'homme sauvage.

Les *Dendrophori* portaient l'*arbre mystérieux* aux fêtes de Bérécynthe, et fournissaient le bois nécessaire pour la construction des édifices publics. — Les *Centonarii* préparaient la laine dont on entourait l'*arbre mystérieux d'Atys*, et fournissaient les briques et les fascines destinées à remplir les intervalles vides de la charpente; les *Fabri* fournissaient tous les outils nécessaires et portaient, comme Vulcain leur chef, le *marteau* ou la *hache*. — Il est fait mention dans les discours d'Eumène de l'importance attachée, dans les fêtes publiques, aux signes de chacune des grandes corporations de la cité. L'orateur rappelle ce fait à Constantin, lorsqu'il lui parle de la réception que lui firent les habitants d'*Augustodunum* : *Exornavimus vias quibus in palatium pervenitur..... Omnium signa collegiorum, omnium deorum nostrorum simulacra protulimus.*

(M) TEMPLE DE PLUTON. — La commune de St.-Pantaléon ayant aliéné en 1823 un terrain situé près du pont d'Arroux, les acquéreurs s'occupèrent d'aplanir un tertre sur lequel existaient les débris de constructions romaines auxquelles la tradition donnait le nom de temple de Pluton. La Commission des antiquités d'Autun, tout en déplorant cette destruction, se hâta de placer des ouvriers pour reconnaître ce qui restait des fondations, afin de pouvoir, par la levée du plan, conserver quelques souvenirs. — Ces travaux firent voir que la forme du monument était ronde, ce qui s'accorde avec les descriptions données par Edme Thomas et Ladone. — On découvrit un puits antique où on trouva deux médailles du bas-empire et deux anciennes monnaies françaises. — Avant que la Commission eût placé des ouvriers sur ces débris, les propriétaires avaient trouvé dans l'intérieur du temple une statuette de Cybèle en pierre blanche mutilée, dont ils firent don à M. Jovet, antiquaire. — La présence de cette statuette ne peut faire croire que ce temple fût de Cybèle. Il est plus naturel de penser que le paganisme réunissait aussi quelquefois dans le temple de la divinité spéciale la représentation des autres, et surtout de celles qui, dans la localité, avaient un culte plus particulier. Or, on peut voir dans la vie de saint Symphorien avec quelle pompe on célébrait à Autun les fêtes de Cybèle ou Bérécynthe. Aussi trouve-t-on fréquemment de semblables statuettes dans les ruines de l'antique Augustodunum. — Les travaux effectués sur ce point par la Commission des antiquités n'ont donc jeté aucun jour nouveau sur la question de savoir si les débris

reconnus étaient ceux du temple de Dis ou Pluton, ou ceux d'un temple consacré à Rome ou à Auguste, ou bien ceux d'un tombeau. — Sur un plan d'Autun datant de la fin du xv.^e siècle, on voit figurer cette ruine avec la désignation de *Tour près la rivière*. — Puis sur la représentation du siège de la ville par le maréchal d'Aumont, en 1591, en un tableau grossièrement dessiné, mais qui a le mérite de l'actualité des faits, et qui figure au musée Eduen, cette Tour de la rivière ou temple de Pluton servit de poste avancé aux Autunois pour défendre les approches du pont et de la porte d'Arroux.

A la fin du xvi.^e siècle, on trouva près de là, dans le lit de la rivière, une statue en marbre blanc, que nous avons représentée p. 86, telle qu'elle existe encore au château de Montjeu.

(N) AMPHITHÉÂTRE. — En 1832, des fouilles pratiquées dans un champ peu éloigné de l'extrémité de la promenade des Marbres, mirent à découvert des portions de murs dont la forme elliptique annonçait, à n'en pas douter, qu'elles appartenaient à un amphithéâtre.

Ces restes devenaient d'autant plus précieux à interroger, que plusieurs écrivains modernes avaient mis en doute l'existence d'un pareil monument dans notre ville. Il était intéressant de déchausser les bases de l'édifice pour en reconnaître la forme précise et les dimensions, comme pour recueillir les débris que le sol antique devait encore renfermer. La Commission des antiquités ne put alors faire exécuter les travaux nécessaires, mais dix ans plus tard, une semblable découverte ayant eu lieu dans la partie située entre la route actuelle et le théâtre, de nombreux ouvriers furent aussitôt mis à l'œuvre pour continuer ces fouilles et reprendre les anciennes. Elles ne doivent cesser que lorsqu'on aura examiné les détails de construction et que l'on aura tout mesuré.

Aujourd'hui on peut déjà dire que les longueurs calculées approximativement d'après les lignes reconnues; donneraient pour le grand axe 157 mètres, et pour le petit axe 131 mètres. D'après ce résultat probable et la réduction en mètres du pied romain, on est étonné d'approcher des dimensions si prodigieuses du Colisée.

Dans le cours des premiers travaux, on a recueilli :

Médailles en argent. — 1 Caracalla, 1 Gordien, 3 Valérien, 1 Gallien, 1 Salonine.

Argent de billon. — 3 Salonine, 4 Postume père, 1 Postume fils (*salus provinciarum*), 1 Victorin (saucé).

Grands bronzes, 18, dont — 1 Trajan, 2 Hadrien, 1 Antonin Pieux, 2 Faustine mère, 3 Marc-Aurèle, 1 Faustine jeune, 3 Commode, 1 Crispine, 1 Alexandre Sévère.

Moyens bronzes, 24, dont — 1 Néron, 1 Trajan, 2 Hadrien, 4 Antonin Pieux, 1 Lucille, 1 Commode.

Petits bronzes, 26, — particulièrement de Gallien, Victorin, Tétricus, Claude le Gothique, Constantin, etc.

1 compas en argent de 0 ^m 16 ^c ;	1 pâte antique gravée, représentant un génie funèbre;
1 strigille en argent;	
2 styles en bronze;	1 clef en fer; — 42 épingles en ivoire;
1 fibule, id.;	Des tessères en os, des marques en verre ¹ ;
3 aiguilles à coudre en bronze;	Une chaîne, divers morceaux de bronze;
1 agrafe de cuirasse, id.;	Des poteries ornées.

Dans le cours des seconds travaux, on a recueilli :

Médailles : — en argent et billon 5.

Grands bronzes, 17, dont une Faustine rare (*matri magnæ*).

Moyens bronzes, 19.

Petits bronzes et quinaires, 330.

Gauloise, 1.

2 styles en bronze;	4 styles en fer;
2 bracelets, id.;	5 fers de javelots; — 1 fer de lance;
1 fibule, id.;	3 lames de couteau en fer;
54 épingles, id.;	1 couteau en fer avec manche en os;
1 cuiller à parfum, id.;	5 épingles en os;
12 fragments variés, id.;	2 fragments de flûtes;
1 petit marteau, id.;	2 statuettes mutilées en terre blanche;
6 boucles, id.;	1 coq et 1 oie, id.;
4 contremarques;	Plusieurs débris de verroterie.

¹ Marques de jeu ou plutôt dames destinées à jouer aux Latruncules. — Jules Pollux indique la diversité des couleurs de ces sortes de dames dans la phrase suivante : « *Divisis itaque calculis secundum colores, ars lusionis est circumventionem duorum calculorum unicolorium, alium alterius coloris.* » [Onomast. lib. ix.]

Martial, lib. xiv, ep. 17, dit : « *Calculus hic gemino discolor hoste perit.* »

(O) THÉÂTRE. — Le théâtre romain d'Autun, selon le témoignage des auteurs qui ont écrit sur les antiquités de la ville, existait en grande partie sur la fin du xvii.^e siècle, et des témoins oculaires nous attestent que, vers le milieu du siècle dernier, quelques portions bien conservées de ce monument se faisaient encore remarquer. C'est principalement à cette dernière époque que l'indifférence des magistrats, on ne saurait le dissimuler, concourant avec la cupide ignorance de la multitude, ces restes précieux, dont on fait à juste titre tant de cas aujourd'hui, furent transformés en une espèce de carrière, d'où une prodigieuse quantité de pierres furent arrachées pour être employées à des constructions particulières et à l'entretien des routes. Bien antérieurement, le petit séminaire, l'hospice et la gendarmerie étaient sortis des ruines de l'amphithéâtre et du théâtre, dont le voisinage offrait un grand avantage. C'est sans doute à l'éboulement des terres supérieures que nous devons la conservation de ce qui existe encore. Ces restes, dans leur état actuel de dégradation, excitent puissamment l'intérêt des vrais admirateurs du beau et du grand. La majeure partie a résisté, par l'énormité de sa masse, aux attaques du vandalisme.

La muraille qui fermait l'orchestre, le *pulpitum*, le *pro-scenium* et le *post-scenium* n'existent plus que sous terre; mais des recherches viennent de nous révéler leurs dimensions et les détails de leur construction.

La partie demi-circulaire, appelée par les Romains *cavea* et qui contenait les sièges des spectateurs, a tellement conservé sa forme, qu'elle suffit au premier coup-d'œil pour dissiper jusqu'au plus léger doute sur la destination du monument. Elle est adossée à un monticule dont la pente a dû contribuer puissamment à faciliter les travaux de construction et à en diminuer les frais énormes. Cette situation, qui lui est commune avec plusieurs théâtres anciens, était sans doute mise à profit de cette manière : on taillait le terrain pour en faire une sorte de moule dans lequel on jetait les voûtes et les murs de refend destinés à procurer la plus grande somme de solidité possible. On peut se convaincre de ce mode de procéder en ouvrant les voûtes rampantes qui existent encore, on reconnaîtra facilement qu'elles n'ont jamais été vidées. Les excavations que l'on remarque sous ces voûtes n'ont pas une grande ancienneté, et on doit leur attribuer, avec le mot *cavea* des anciens, la dénomination de *Caves-Joyaux* donnée vulgairement à ces ruines.

Les banquettes ont été enlevées, et quelques-unes se voient aujourd'hui sur la promenade voisine.

La muraille d'enceinte extérieure existe encore et elle a fourni à M. Chenavard, habile

architecte de Lyon, qui a levé un plan exact de plusieurs monuments d'Autun ¹, le moyen de faire figurer d'une manière exacte le théâtre de cette ville dans le curieux tableau que voici :

Théâtres.	Diamètre.	Spéctateurs.
Mégalopolis,	180 ^m 00 ^c	50,940
Autun,	146 70	33,812
Mandeure, près Montbéliard,	137 00	29,496
Marcellus,	131 57	27,116
Hiéro,	121 00	22,984
Misène,	118 50	21,668
Vienne,	115 50	20,940
Syracuse,	113 00	20,044
Taormina,	105 50	17,468
Pola,	104 50	17,140
Orange,	103 15	16,696
Arles,	102 25	16,412
Athènes,	82 00	10,556
Mantinée,	78 50	9,672
Férente, près Viterbe,	75 50	8,924
Lyon, — Ségeste,	70 00	7,700
Abs, près Viviers,	69 00	7,472
Pompei,	58 50	5,368
Herculanum,	55 00	4,748
Melos,	53 50	4,492
Villa-Hadrienne,	50 50	4,000

On voit donc qu'après le théâtre de Mégalopolis, qui n'a pas été parfaitement reconnu, celui d'Autun était le plus grand, et le nombre de trente-trois mille huit cent douze spectateurs qui pouvaient y prendre place donne une grande idée de la population de la ville.

Enfin, des égouts d'une belle construction et d'une étonnante solidité servaient à

¹ M. Chenavard a gracieusement fait hommage de son atlas à la Commission des antiquités.

l'assainissement de ce théâtre exposé, sous un climat froid et humide, à toutes les intempéries des saisons. Leur ouverture, suivant l'assertion des témoins oculaires qui y ont pénétré il y a moins d'un demi-siècle, était placée au centre de l'orchestre. Une pente légère et générale avait sans doute été ménagée dans toutes les parties de l'édifice, de manière à tendre vers ce point où les égouts recevaient les eaux pluviales et les conduisaient hors de la ville par une ouverture qu'on remarque encore dans les anciens murs.

On avait cru jusqu'ici que l'entrée principale, à la partie supérieure de l'hémicycle, était au niveau du terrain actuel ; mais, dans le but de s'en assurer, on vient d'ouvrir une tranchée qui a fait reconnaître, à une profondeur de trois mètres, cette entrée dont les pieds-droits sont toujours en place. Une grande colonne en marbre de Diou était couchée sur un lit de cendres entre des blocs de murailles renversées. Auprès on a trouvé deux moules de médailles d'Alexandre Sévère (module argent).

Cette disposition des lieux explique la nécessité d'un aqueduc extérieur, concentrique au monument, qui avait pour but d'éloigner les eaux d'infiltration provenant des terrains supérieurs, et que M. d'Espiard eut la mission d'explorer vers la fin de 1838. Il s'empessa de faire déblayer la terre mêlée de cendres qui obstruait le passage et put ainsi parcourir l'espace de 140 mètres. Partout la voûte et ses naissances étaient en parfait état, ainsi que le carrelage de briques épaisses. La hauteur sous clef est de 1^m40^c sur une longueur de 60^m. Plus loin elle augmente de 0^m08^c. La largeur est de 0^m70^c. A des distances inégales existent des regards au nombre de quatre. Arrivé à la distance indiquée, l'aqueduc était entièrement démoli, soit par suite de fouilles antérieures, soit par la chute du portique du théâtre.

Dans les déblais, on a trouvé des médailles, des vases, des statuettes et des lampes en terre, une pierre gravée, des styles, une grande quantité d'épingles en os. Enfin, comme cela était déjà arrivé dans plusieurs fouilles souterraines, une statuette de la Vierge tenant l'enfant Jésus, et un Christ en bronze que l'on peut regarder par son type comme ayant appartenu à des siècles reculés.

Avant d'en finir sur ce sujet, rectifions l'erreur trop répandue que, sur l'emplacement que nous venons de décrire, avaient lieu les combats d'animaux. Non, le sang n'a jamais rougi la scène où se récitaient les vers de Plaute et de Térence.

Les vides que l'on nomme caves étaient alors comblés par le terrain primitif, et par conséquent ne pouvaient servir de cages. La dénomination de Juliots ou plus vulgairement

Joyaux, vient du mot *Jocalis*, qui signifiait au moyen âge une pièce de théâtre ¹, et non de Jules César, pas plus que de Julius Sacrovir. Depuis longtemps ces grands hommes reposaient dans le tombeau lorsqu'on construisit le théâtre d'Autun.

Sans vouloir préciser ici l'époque de la construction de ce théâtre, nous consignerons un fait qui n'est pas sans importance. On voit dans le médaillier de la ville d'Autun une médaille ainsi étiquetée par M. Chapet, oratorien, savant antiquaire. — *Vespasien trouvé dans la maçonnerie d'un mur souterrain des Caves-Joyaux*. — Cette médaille de moyen bronze porte la tête radiée de Vespasien, avec cette légende : IMP. CAES. VESPASIAN. AVG. Au revers, une femme debout devant un autel, tenant de la main droite une patère et de la gauche un caducée : PAX AVG.

Le mur dont il est ici question ne paraît pas être une restauration; on peut donc conclure que la construction du théâtre ne remonte pas plus haut que le règne de Vespasien. — IOCALLAH = 75. Le diamètre du théâtre est de 75 toises.

(P) Des recherches récentes ont prouvé l'existence de trois rues parallèles, séparées l'une de l'autre par un intervalle de 80 toises. L'une partait du milieu de l'arc du théâtre, passait dans les jardins du petit séminaire, au-dessous du temple de la déesse *Bibracte*, longeait la ruine dite le temple d'Apollon, suivait la direction de la ruelle Madot, aujourd'hui la rue *Changarnier*, et venait aboutir près des murs de l'ouest entre le grand bâtiment et le jardin du Sacré-Cœur, appelé jadis le *Clos de l'Escurial*. — Les deux autres rues partaient, l'une de la partie inférieure du clos de *l'Escurial*, l'autre de la tour dite de *Minerve*. La distance qui les séparait est exactement indiquée dans l'étendue de la place du Champ-de-Mars, depuis la rue de la Terrasse jusqu'à la rue Jeannin. Avant d'arriver à la rue de Rome, elles longeaient, l'une le capitole, l'autre un vaste édifice que l'on croit être le gynécée. La rue de l'Arquebuse a conservé la direction parallèle de la plus haute de ces deux rues, qui avait d'un côté l'emplacement probable du cirque, de l'autre le champ dit des Orfèvres. Parvenues aux deux extrémités du grand axe de l'amphithéâtre, ces deux rues prenaient une forme circulaire et venaient se confondre vers l'extrémité orientale du petit axe du même monument. Une quatrième rue dont l'existence est certaine, depuis la porte dite de Coquand jusqu'à la tour servant de poterne, près du théâtre, en passant par la rue aux Maréchaux, la rue

¹ Voir le glossaire de Carpentier au mot *Jocalis*.

Aulochien et le jardin potager du petit séminaire, décrivait, selon toute apparence, un hémicycle près des murs de l'est et venait se rattacher à la rue qui séparait le théâtre de l'amphithéâtre. C'est entre ces deux rues que nous croyons devoir placer le cirque, dont la promenade des Marbres occupe selon nous l'emplacement; l'absence de vastes ruines ne serait pas une preuve contraire à cette opinion, parce que souvent ces grands édifices étaient construits seulement en bois.

La rue qui partait de l'extrémité inférieure du clos de *l'Escorial* et touchait à l'extrémité inférieure du grand axe de l'amphithéâtre, avait à l'ouest la *fontaine* nommée depuis la fontaine *St.-Saulge*, et à l'est le *trivium* nommé depuis la croix de *l'Homme sauvage*. — Le nom d'*Escorial* rapproché des usages indiqués par le terrier de l'abbaye de *St.-Andoche*, donne l'idée d'un *lieu fermé de grilles*, dans lequel on enfermait des chevaux ou d'autres animaux. La rue aux Rats, qui aboutissait à la porte *décumane* du *castrum*, amenait au temple d'Apollon et à la *fontaine* des épreuves judiciaires, dont parle Eumène, les accusés détenus dans la prison de la *questure* nommée au moyen âge *château de Rivaux*. C'est de ce point que les coupables et quelques-uns des animaux étaient conduits à l'amphithéâtre. Le nom de *Parc* donné à l'enclos de *St.-Andoche* est une trace de cet ancien usage, et c'est dans les caves voûtées de cette abbaye que la tradition place la prison où furent enfermés les martyrs d'Autun. Le nom de croix de *l'Homme sauvage* donné à l'extrémité *orientale* de cette rue est d'un très grand intérêt, parce que c'est là qu'on a trouvé une sculpture représentant les trois *déeses maires*, ou le *mortier*¹, la *dent molaire*, le *pilon*, en un mot la loi des transmutations considérée soit dans les phénomènes de la vie matérielle, qui se compose d'une suite de destructions et de résurrections des germes, soit dans les phénomènes de la vie sociale, qui se manifestent par des révolutions sanglantes, soit enfin dans les phénomènes de

¹ Le mot MAR vaut 240, et indique les 24 heures du jour multipliées par les 10 génies ou les dix doigts. Nous avons dit ailleurs que l'une des mains signifie sévérité et l'autre miséricorde, comme les 24 heures se partagent en temps obscur et en temps lumineux. 240×3 , nombre des déesses, = 720, nombre du mot ΚΑΤΗΑΣΧ, *mortariolum*, *Pila*. Le mot PIL vaut 120: multiplié par 6, il donne également 720. Aussi, sur le monument de Lyon on voit un fruit rond dans chacune des mains des déesses, et la déesse du milieu donne le sens en montrant une boule *pila*. — Le Christianisme oppose à toutes ces images la suave figure de MARIE, tempérant par une doctrine pleine d'espérance les rigueurs de la croix. La patience, la douceur et l'innocence réunies au travail généreux sont les vrais éléments du bonheur présent et futur. Cette idée est tout le motif des images de la nef *orientale* de *St.-Lazare*.

la vie des astres qui font dominer tour à tour l'action de l'élément igné et celle de l'élément humide.

Ces *déeses maires* sont représentées à Lyon comme trois conservatrices des germes; à Entrains, la déesse *Nehalennia* porte un *mortier*. On met un *pilon*, une *bourde*, entre les mains de l'*homme sauvage*, nommé *satyre*, *sylvain* ¹. On voit combien l'image de la *louve* qui *nourrit* les deux frères *Romulus* et *Remus* à l'*occident*, et celle des *déeses maires* et de l'*homme sauvage* qui indiquent les souffrances et la mort à l'*orient*, conviennent à l'idée de ces deux *sources rivales* ², dont l'une indique la mort et l'autre la résurrection. Quand le Christianisme devint à *Augustodunum* la religion dominante, on mit une *croix* à la place de l'*homme sauvage* ³ dont le cri avait été pendant tant de siècles *panem et circenses*, et on donna à l'eau de *Romulus* et de *Remus* le nom de *fontaine du salut*, puis on la mit sous la protection d'un saint évêque d'Amiens nommé *saint Salvius* ou *saint Saulge* ⁴. C'est au-dessous de la croix de l'Homme sauvage, près d'une fontaine, que la tradition fixe le lieu où saint Symphorien fut martyrisé.

¹ Voir dans D. Martin [de la Religion des Gaulois, t. II, p. 173 et suiv.] les rapports des *satyres* et des *sylvains* avec les *déeses maires*.

² Le château de *Rivaux* porte constamment le nom de *Castrum de Rebello*. — Voir plus haut p. 160.

³ Il faut entendre par ce mot les initiés aux petits mystères dont *Hercule* était le chef. Cette portion de l'humanité, privée pendant tant de siècles de la vérité, ne connaissait que les enseignements grossiers du polythéisme. Les sages craignaient de l'éclairer et, pour lui faire oublier le sentiment de sa dignité, ils lui offraient des fêtes licencieuses ou barbares. Sur la colonne de Cussy, le *fémur* de Jupiter, les corps entiers de *Juno*, de *Minerve* et de *Saturne* sont voilés; mais les corps d'*Hercule*, de *Vénus*, de *Bacchus* se dévoilent progressivement. *Ganymède* a la partie inférieure du corps entièrement nue, mais sa tête porte le *pileus*, et sa poitrine est voilée.

⁴ On ne doit point perdre de vue le nombre 336 du mot SALV, dont nous avons parlé p. 147. Le diamètre d'un cercle de 358 pieds est de 114 pieds, nombre du mot DELPH, lieu spécialement dédié à Apollon médecin. Le mot DELPH signifie distiller, et indique les mamelles de la *louve* ou de la *lumière* de la vie matérielle qui est la *santé*, de la vie astrale qui est le *soleil*, de la vie sociale qui est la *justice*. Les trois consonnes du mot DLP retournées donnent PELAD, racine du mot PALLADIUM. Le mot PELAD indique les *rénes* du conducteur des chevaux attachés au grand char. De là le nom de tour de Minerve ou de *Pallas* donné à la tour antique de St.-Andoche, et peut-être aussi la tour de *Pilate*, indiquant le *palais* dans son double sens de lieu habité par le prince et de lieu habité par le juge.

Les monuments les plus anciens tendent à démontrer que la place du *Terreau* tire son nom de la motte ou élévation en terre existant devant le prétoire, et sur laquelle se plaçait le chef du camp lorsqu'il haranguait ses soldats. Tout concourt aussi à prouver que l'église St.-Lazare occupe l'emplacement de l'un des établissements dans lesquels on préparait les vivres des soldats. De là vient que la rue située au-dessous du castrum conduisait au *théâtre*, à la grande tribune populaire dans laquelle on faisait des distributions de vivres dans les fêtes publiques. On l'appelait la *rue des Marbres*¹, parce que c'est sur cette rue que se trouvait le sénat des *sevires augustales*, ou des *six* hommes d'Auguste. La consonnance *six* qui, pour un latin, avait le même sens que pour nous, signifiait pour un *oriental* également le nombre six, mais aussi le mot *marbre*.²

Ainsi la questure du castrum envoyait au temple d'Apollon des accusés qui, après leur condamnation, étaient conduits à l'amphithéâtre, et elle envoyait au théâtre des vivres destinés aux habitants de la contrée assistant aux jeux publics. La vaste étendue de ces deux monuments montre que les populations d'alentour affluaient à la cité dans les fêtes principales.

Nous ajouterons ce qui suit pour compléter ce que nous avons dit de l'*homme sauveur* et de l'*homme sauvage*.

Voici une médaille inédite d'un empereur gaulois, dont le nom se rattache spécialement à l'histoire du pays Eduen. Les chartes donnent à une villa antique, située dans le Dijonnais, le nom de *Posthumiacum*; Courtépée



prétend que Postume fut assiégé dans Autun par Gallien, et affirme que les médailles de cet empereur se trouvent très fréquemment et en grand nombre à Autun et à Alise (t. I, p. 36). Cette médaille appartient à M. Edouard d'Espiard. Elle représente Hercule nu, avec la légende *Herculi romano*. Postume se faisait appeler en effet l'*Hercule et le restaurateur des Gaules*. On voit entre Hercule et une déesse revêtue du *peplum*, un arbre ou un pal entouré d'une figure en spirale

¹ L'atrium de St.-Lazare s'appelle *es-marbres* dans tous les anciens titres, aussi bien que le quartier du petit séminaire.

² Il ne serait pas sans raison d'attribuer à ce mot *six* et aux *orgies* du théâtre l'antique enseigne du porc *sus*, placée sur l'une des hôtelleries de la porte du castrum. Nous avons observé que les noms anciens des principaux hôtels sont tirés des usages spéciaux du quartier où ils se trouvaient placés.

dans laquelle quelques personnes croient voir un serpent. En rapprochant cette image de celles que l'on rencontre fréquemment au moyen âge sous le nom de *l'homme sauvage*, on est porté à voir dans la figure intermédiaire l'antagonisme de deux principes. La déesse voilée représenterait l'impénétrable secret d'Isis, et Hercule nu symboliserait la marche progressive de l'effort révélateur. Un monument trouvé à Chalon nous montre d'un côté *Télesphore* ou le dieu de la *perfection* voilé, de l'autre côté l'interprétation la plus grossière du mot kabbalistique ZYN, et du *byssus contorta* servant d'explication au caducée de Mercure. Des médailles ségusiennes nous montrent *Télesphore* accompagné d'Hercule nu. On pourrait arriver à percer ce mystère en faisant observer qu'à *Autun* les chrétiens ont opposé à l'image de *Télesphore* celle de *saint Christophore* et à celle de *l'homme sauvage* celle de *saint André portant la croix*, celle de *saint Symphorien* brisant l'image de Bérécynthe, celle de *saint Jean-Baptiste* moralisant le peuple en même temps qu'il reprend avec force le tyran *Hérode*. — *Télesphore* était honoré spécialement à *Pergame*, et l'erreur dont cette ville était le foyer est comparée à celle de *Balaam* qui flatte *Balac*; or, l'image de *Balaam* est précisément placée du côté de l'ouest à *St.-Lazare*, comme le sont pour la ville d'Autun la rue *St.-Christophe*, la rue *St.-Saulge* et la rue *Chausse-chien* ou le *vêtement de la dédicace*, le secret de la cité. L'image du destructeur *Balac*, comparé au hideux révélateur *Stercutius* et à *Hérode*, est du côté de l'est. Ce qu'il y a de bien remarquable, c'est que la seule inscription *Herculi romano* que cite Gruter, et qui fut trouvée au capitole de Rome, avait été élevée à ce dieu par un *Hérode HERCULI ROMANO HERODES*. Ceci ne pourrait-il point expliquer comment tant d'idées formulées par la kabbale juive se retrouvent dans le plan de la cité d'*Augustodunum*, tracé par *Vipsanius Agrippa*, au moment précis où *Hérode le Grand*¹,

¹ *Hérode le Grand* tout dévoué aux Romains était très dur pour les siens. *Vipsanius Agrippa*, favori d'*Auguste*, ayant été nommé gouverneur de l'Asie, rendit visite à *Hérode le Grand*, admira les beaux édifices que ce prince avait fait construire, et en particulier la ville de Samarie qu'il avait dédiée à *Auguste*, en la nommant *Sébaste*. [Voir le Dictionnaire de D. Calmet aux mots *Hérode* et *Agrippa*.] — Déjà *Hérode* avait reçu la visite d'*Auguste* lorsque cet empereur traversa la Palestine pour aller en Egypte. Plusieurs pensent que le père d'*Hérode* n'était pas juif, mais païen et gardien du temple d'*Apollon* à *Ascalon*. Quoi qu'il en soit, en lisant avec attention l'histoire de ce roi, on ne peut guère douter qu'il n'ait favorisé les traditions chaldéennes et pactisé avec les idées naturalistes de la philosophie païenne, conformes en ce point à la doctrine des *Sadducéens* qui représentent dans l'antiquité les opinions ultra radicales de nos jours. [Voir D. Calmet *loc. cit.* p. 572, 578.]

aïeul d'*Hérode Agrippa*, poursuivant le Christ nouveau-né, livrait à Auguste les mystères de la cité sainte, et transformait les espérances spirituelles et sociales des enfants de Dieu en des conceptions à la fois matérielles et cruelles.

Quant à l'*arbre mystérieux* de la médaille, qui a tant de rapport avec l'*arbre du bien et du mal*, l'*arbre aux 5 dangereuses écorces*, il a plus d'analogie qu'on ne le penserait d'abord avec ce jeu de la *quintaine* représentant un *homme attaché à un arbre*, qui sert de but aux archers. Dans l'histoire de la ville de Chalon, les droits relatifs à la *quintaine* le lient aux droits relatifs aux Juifs : *Quintanam Cabillonis et omnes Judeos Cabillonenses*, an 1232. — A Autun on oppose à cette image de la *quintaine* celle de *saint Sébastien attaché à un arbre et percé de flèches* par les ennemis de Jésus-Christ. (Dans la Bible, la *flèche* est le symbole de la science d'Enoch et des nombres.) Le nom de *saint Sébastien* est la traduction grecque du mot *Augustensis* symbolisant l'*octave*. Puis, quand on étudie la légende de ce saint, on voit que l'Eglise, dans la *dédicace* de ses temples, avait à tâche de combattre les idées naturalistes répandues dans tout l'empire romain par les *Sévires* ou le démon 666. Nous avons fait observer plus haut, dans la note sur le capitol, la double coopération des enfants de *Cham* et des enfants de *Dan* pour la fixation des formules adoptées par les consécrateurs romains. Déjà Vossius avait expliqué l'existence si extraordinaire des prophéties sybillines, en attribuant leur rédaction à celles des tribus juives qui ne rentrèrent jamais à Jérusalem, mais se mêlèrent aux peuples de l'Orient.

(Q) Rien de positif n'avait été dit sur la pierre de Couhard, lorsqu'en 1521, François I.^{er} conduisit près du monument Chasseneuz et A. Budée : ils s'accordèrent à déclarer que c'était un tombeau dans le genre de celui que Mayence éleva à la mémoire de Drusus. Cette opinion était depuis longtemps accréditée et s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Elle était fondée sur la position du monument au sommet du Champ des Urnes. Ce qui sembla la confirmer et donna à penser qu'elle pouvait être le tombeau de Divitiacus, c'est la prétendue découverte qui aurait été faite dans son voisinage d'une médaille d'or représentant un Gaulois revêtu d'une longue robe et le casque en tête. A l'exergue, on lisait : *Gloria Edu. Druid. que* (à la gloire des Eduens et des Druides). Or, on sait que Divitiacus était l'ami de César et du frère de l'orateur Cicéron.

D'autres, tels que Thomassin, font les honneurs du monument à Cavare, prince gaulois dont parle Polybe. Cette attribution est fondée sur l'analogie des deux noms.

Quelques antiquaires ont pensé que la pyramide de Couhard était le phare sépulcral du

Champ des Urnes ou bien une tour de signaux correspondant avec les camps retranchés de Beuvray, de Rome-Château, de Bar-le-Régulier, Chatellenot, Créancey, Charny, Thil, ou tout autre couronnant les montagnes de la contrée, et communiquant avec Alise. Ils ont reconnu sur les faces les traces d'un escalier ou d'un revêtement partiel. Rien n'empêcherait, du reste, qu'un tombeau ne fût en même temps un fanal.

Diverses tentatives ont été faites pour pénétrer l'origine problématique du monument curieux qui a occupé tous les âges. M. de Castille, gendre du président Jeannin, fit fouiller à la base et vers le milieu de la hauteur, et partout il vit sa curiosité se briser contre une masse solide. Plus tard, M. S. Devoucoux dirigea de nouvelles recherches du côté du nord. Ses premiers efforts lui donnèrent de l'espoir, mais il reconnut bientôt qu'il avait frappé au même endroit que M. de Castille. Plus heureux que ses prédécesseurs, M. Desplaces de Martigny est arrivé à un résultat. S'il n'a pu éclairer l'histoire de la pyramide, du moins a-t-il déterminé avec précision sa forme, sa hauteur, la nature de la construction et du revêtement.

Courtépée dit dans sa description de l'Autunois : « La fameuse pyramide de Couhard » est faite dans le goût des pyramides d'Égypte, ou plutôt du tombeau de Sextius à Rome. On ignore son ancienne hauteur à cause de la dégradation : elle n'a plus que » 16^m66 sur 21^m33 de large à l'est, et 17^m33 au sud, mais on peut calculer qu'elle a » eu 26^m66 de base. »

Rosny, dans son Histoire d'Autun, suppose que cette base a été de 20 mètres, et dit qu'à présent elle n'en a plus que 13.

M. Desplaces, curieux de vérifier ces assertions, fit ouvrir sept tranchées jusqu'au sol primitif, et trouva à l'angle du couchant plusieurs pierres de taille en place. Elles faisaient partie du socle qui était en pierres de taille de Prodhun bien appareillées sur trois rangs de 0^m40 de haut. Il reposait sur une fondation de 0^m83 de profondeur. La base de l'édifice avait 22^m66 en carré. Le socle en taille était de 1^m25 de haut. La pyramide, depuis le dessous du socle, a encore actuellement 26^m82 au lieu de 40 que lui donne Rosny.

Le revêtement de la pyramide depuis le socle était fait en pierres calcaires d'une grande blancheur, qui ont été complètement enlevées. Le temps et les hommes ont considérablement dégradé la maçonnerie, et la diminution du monument peut être évaluée par la quantité de sable qui a servi à former le mortier de la partie détruite.

En déduisant la pierre qui se trouve en petite quantité dans ce sable, le calcul porte

à supposer que les hommes n'ont attaqué fortement l'édifice qu'à 3 ou 4 mètres au-dessus de sa base, et que le temps a abaissé le sommet de 3^m33 environ, ce qui porterait la hauteur totale primitive à 30 mètres.

En faisant un examen approfondi de la maçonnerie de la pierre de Couhard, M. Desplaces a cru reconnaître que l'architecte s'étant proposé de conserver malgré les ravages du temps la forme pyramidale, aurait employé un genre de construction tout-à-fait extraordinaire, et composé l'édifice de pyramides creuses placées les unes sur les autres comme des trémies renversées. Chaque pyramide aurait été parementée en moellons de 11 centimètres environ de hauteur, et mis en retraite sur le rang inférieur.

Cette opinion est entièrement neuve et présenterait le plus grand intérêt si on parvenait à l'établir positivement.

En résumé, les derniers travaux exécutés à la base de la pyramide de Couhard ont eu pour but de reconnaître les dimensions et la forme du monument; de le dégager complètement d'une quantité considérable de décombres qui l'ensevelissaient; enfin, de l'isoler des propriétés particulières, en faisant tout autour une esplanade qui rend l'abord facile aux nombreux visiteurs que la curiosité conduit près de cette pyramide peut-être unique dans son genre.

(R) On a trouvé dans quelques endroits de la cité des portions de voûtes souterraines d'une construction différente de celle des aqueducs et des égouts, et qui semblaient avoir servi de passages; mais ces restes n'étaient pas suffisants pour faire bien juger de l'ensemble de leurs directions et de leur véritable usage.

Quant à ce que dit l'auteur de la distance extraordinaire à laquelle quelques-uns de ces souterrains s'étendaient hors de la cité, cette assertion aurait besoin des preuves les plus positives, et aucune découverte vraiment concluante n'est venue jusqu'ici la confirmer.

La description que Thomas donne des voies romaines qui partaient d'Autun, ou traversaient cette ville, atteste les recherches consciencieuses auxquelles il s'était livré; il s'y trouve néanmoins des omissions et des obscurités presque inévitables dans un semblable travail.

Les études entreprises, d'après le vœu de la Société Eduenne, sur cette intéressante partie de l'archéologie n'étant point encore terminées, on ne pourra donner ici qu'un aperçu général et approximatif du système de communication établi par les Romains dans

nos contrées, tel qu'il se trouvait dans les derniers temps de leur administration, et autant que peuvent le permettre les recherches et les travaux faits jusqu'ici sur cette matière.

La grande voie tracée par Agrippa, de Lyon à Boulogne, entrait à Autun par la porte de Rome et en sortait par celle d'Arroux. A l'extrémité du pont elle donnait naissance à une autre voie qui, s'écartant sur la gauche et traversant la petite rivière de Tarrenay (aujourd'hui Tarnin) sur un pont dont les vestiges n'existent plus, se divisait elle-même, dans l'espace de quelques lieues, en cinq autres embranchements dont les directions et les tendances vont être sommairement indiquées en conservant aux diverses localités leurs noms actuels.

Le premier prenait son origine très près de la ville, sur la gauche de la route actuelle de Château-Chinon, et traversant les bois de Poisot arrivait à la Selle où se trouvait une nouvelle bifurcation : la branche droite passait dans le vallon de la Petite-Verrière et se dirigeait par Ouroux sur Lormes. De là partaient d'autres lignes, et l'une d'elles, selon la tradition du pays, allait rejoindre la voie d'Agrippa et formait ainsi une communication abrégée entre Autun et Auxerre. La seconde branche franchissait la montagne de la Selle, passait aux Paquelins et près de Château-Chinon, traversait les forêts de cette partie du Nivernais, se dirigeait par St.-Révérien, Entrains, et rejoignant la voie principale qui longeait la Loire, arrivait directement à Orléans.

A la distance d'un peu plus d'une lieue d'Autun, partait une autre voie passant au ruisseau de Mèchet et au pied du Beuvray, tendait à l'établissement thermal de St.-Honoré. De ce lieu partaient d'autres lignes, et l'une d'elles, selon de grandes probabilités, formait une communication directe et abrégée avec Nevers. Au hameau de la Boutière sortait de cette voie un embranchement spécial qui, par des contours habilement tracés, conduisait au plateau supérieur du Beuvray.

Au village de Magny, dans le département de la Nièvre, la voie qui avait donné naissance aux lignes précédentes, se partageait encore en deux branches : celle de droite, passant au moulin Dangny et à Apponay, arrivait à Decize-sur-Loire et de là d'une part tendait à Bourges et ensuite à Bordeaux par Poitiers, Saintes et Blaye, et d'autre part se dirigeait sur Paris par Nevers, Cône, Briare et Orléans. Ces deux voies principales sont décrites dans l'Itinéraire d'Antonin et la Table Théodosienne.

La dernière branche connue de cette ligne, partant de Magny sur la gauche, tendait, dans la direction de Luzy, à l'établissement thermal de Bourbon-Lancy, et de là dans le Bourbonnais.

Revenant maintenant à la grande voie d'Agrippa après son passage du pont de l'Arroux, elle se divisait dans les bois d'Autun, à une lieue et demie environ de la ville, en deux branches dont la principale gravissant la montagne au hameau de la Chaume, et traversant les bois d'Archevault, passait à Brazey, Saulieu, Avallon, Auxerre, et de là s'étendait jusqu'à Boulogne par Troyes, Châlons, Reims, Soissons et Amiens. Cette voie, l'une des principales de la Gaule, est rapportée avec ses stations dans l'Itinéraire d'Antonin, et avec quelques modifications dans la Table Théodosienne. Un autre embranchement, partant d'Auxerre et suivant le cours de l'Yonne, établissait une communication avec la ville de Sens.

La seconde ligne partant des bois d'Autun, près le domaine des Denizots, et s'éloignant sur la droite, passait à Barnay, Bard, Vianges, Vouvre, de là entre Fleurey et Ormancey, dans le voisinage de Mont-St.-Jean, et gravissant ensuite la montagne, se dirigeait par Charny sur Alise.

La voie qui sortait par la porte de St.-André se divisait, presque à sa sortie, en deux branches, dont l'une se rendait par les ponts de Muse à Arnay-le-Duc. De là partaient d'autres lignes, dont l'une, reconnue en partie seulement, paraît prendre la direction d'Echallot, et formait très probablement une communication directe avec Langres.

L'autre branche arrivait par le moulin de Sully à la montagne de Bouton, passait à Uchey, aux Barres, à la Chapelle-de-Rouvray, près de la colonne de Cussy, au mont Battois, près de Gigny, à Villy-le-Brûlé, et rejoignant la voie de Chalon-sur-Saône à Besançon, marquée dans la Table Théodosienne, établissait une communication entre Autun et cette dernière ville.

La voie sortant par la porte de Rome se partageait très près de la ville en deux branches, dont l'une, faisant partie de la voie d'Agrippa, tendait à Chalon-sur-Saône par le vallon d'Auxy et le Bourgneuf.

L'autre, gravissant par une longue rampe la montagne de Montjeu, formait une nouvelle bifurcation près de l'enceinte actuelle du parc. La ligne de gauche, passant près de la chaussée du grand étang et de la grille du parc, se rendait à la Croix-Brenot, à St.-Sernin-du-Bois, aux Quatre-Vents, et arrivant près de Tournus, formait une communication abrégée avec Bourg et Genève. La ligne de droite, entrant aussi dans le parc de Montjeu, passait entre les deux étangs, près de Broye, dans la vallée de Grizy, et tendant à Mâcon par Cluny, communiquait directement avec le Lyonnais, le Dauphiné et Grenoble.

Enfin, la voie qui sortait par la porte de St.-Andoche, passant près du Mont-Dru et descendant dans la vallée de l'Arroux, la suivait jusqu'à Toulon. De là partaient d'autres lignes communiquant d'une part avec le Charollais, le Forez et le Beaujolais, et d'autre part avec la Loire; d'où l'une de ces lignes, traversant le Bourbonnais près de Moulins, tendait à Clermont par Vouroux et Vichy, achevant ainsi le cercle dont on vient en quelque sorte de tracer les rayons, et dont la ville d'Autun était le centre. Cette dernière voie se trouve indiquée sur la Table Théodosienne.

Plusieurs de ces voies ne sont pas encore entièrement explorées et présentent sur leurs diverses stations des obscurités que les archéologues et les géographes ne sont point jusqu'ici parvenus à éclaircir. L'étude approfondie des localités, combinée avec les indications fournies par les monuments géographiques qui nous restent, pourra seule conduire à la solution satisfaisante d'une partie de ces difficultés.

(S) Depuis Edme Thomas, d'autres antiquaires ont disserté sur ce monument. Voici ce qu'en a dit D. Martin dans son livre de la Religion des Gaulois, p. 312 :

« C'est un bas-relief d'Autun, sur lequel deux druides vieux sont admirablement bien représentés. Ils ont une barbe, mais courte; pour la moustache, ils l'ont entièrement semblable à ceux d'Allemagne. A cela près tout est en eux majestueux; une taille avantageuse, un visage vénérable, un port noble, des habits fort amples; un manteau à grands plis et trainant les couvre de tous côtés: celui de l'un est noué sur l'épaule gauche; une agrafe ou bouton attache celui de l'autre sur l'épaule droite. Sous le manteau ils portent une tunique à manches, et si longue, qu'elle a tout-à-fait l'air d'une aube, dont le poignet serait étroit, et aurait par-dessus une espèce de fraise ou de manchettes qui se replie à l'antique. Voici la peinture et l'explication que l'auteur de l'Antiquité a donnée de ce monument :

« Dans ce bas-relief on voit un druide couronné de feuilles de chêne, c'est apparemment
» le sacrificateur, et peut-être le prince des druides, dont parle César, qui avait une si
» grande autorité sur ceux de sa secte, marqué à ce qu'il semble par le sceptre qu'il
» tient à la main. L'autre druide qui est auprès n'a point de couronne de chêne; mais
» il tient de sa main droite un croissant, tel qu'il est au sixième jour de la lune, ce qui
» revient si parfaitement à ce soin scrupuleux des druides de ne faire la cérémonie du
» gui de chêne qu'au sixième jour de la lune, que je ne crois pas qu'on puisse douter

» que la figure du croissant, de la grandeur dont il est au sixième jour, ne soit
» exprimée ici par rapport à ce rit des druides. Cette secte était fort adonnée à
» l'astronomie, et comme ce sixième jour de la lune était essentiellement requis pour la
» cérémonie du gui, un astronome druide apporte ici un croissant de la grandeur qu'il
» doit avoir au sixième jour, pour signifier que ce jour requis pour la fête était arrivé.
» J'espère que cette explication d'un monument inconnu jusqu'aujourd'hui aura peu de
» contradicteurs. »

Pour nous, il nous semble que ce monument représente un *druide* et un *saronide*, un *junior* et un *senior*, et qu'en rapportant cette sculpture à l'époque gallo-romaine il faut y voir deux magistrats nommés *duumviri*.¹

On distinguait plusieurs sortes de *Duumvirs*.

Duumviri	}	Capitales vel iurisdicundi.
		Ædilitii.
		Sacrorum.
		Quinquennales.
		Navales.

Les premiers, choisis dans le corps des décurions, étaient de véritables juges.

Les seconds étaient des édiles, préposés à la garde et à l'entretien des édifices publics.

Les troisièmes étaient chargés de la dédicace des mêmes édifices et de la direction des cérémonies religieuses.

Les quatrièmes prennent leur nom des cinq années que durait leur administration.

¹ L'inscription de Chauffailles, publiée dans les Mémoires de la Société Eduenne, 1844, p. 133, paraît faire entre les deux magistrats une différence de rang que d'autres monuments autorisent. Nous y voyons d'abord le nom de *Lucilius Tasgillus*, qui est évidemment opposé avec des signes diminutifs au MORI-TASGVS de l'inscription d'Alise, nom porté d'après César par le roi des Sénonais. MORI-TASGVS peut se traduire indifféremment le *grand* ou le *noir Tasgus*, comme le mot MAN-DVB se traduit *l'homme noir*, d'où les noms de *niger professor*, de *nigrinus*, lus sur les inscriptions d'Alise. Nous voyons ensuite sur l'inscription du *Lucilius Tasgillus*, du *clair* et *petit Tasgus*, les mots IIVI.V... MVS qui semblent devoir être lus *duumvir ultimus*. L'existence du *grand* et du *petit* Sène, de la grande et petite assemblée est bien indiquée par le terrier de la paroisse de l'Hôpital-le-Mercier, dans laquelle nous avons retrouvé trois établissements répondant aux trois parties du nom du VER-COND-AR ou *sacer-vir* Eduen. L'histoire nous apprend que le plus grand des magistrats Eduens, celui qui dédia au nom d'Auguste l'autel de Lyon, s'appelait VER-COND-ARI-DVBIVS, *vir consecrans larem nigrum*.

L'inscription découverte à Mâcon prouve que le duumvir *quinquenal* avait beaucoup de rapport avec le duumvir *édile* et avec le duumvir *consécrateur*. L'existence d'une corporation de bateliers sur les bords de la Saône put motiver l'existence de *duumviri navales*.

Nous avons dit, p. 147, que le personnage qui porte un *pilon*, symbole du *soleil*, est le *senior*, et que celui entre les mains duquel est un *croissant*, symbole de la *lune*, est le *junior*. — L'un représente en effet le principe qui gouverne à raison du fait de la puissance acquise, l'autre le principe qui balance, dans l'intérêt général, les intérêts privés. — La kabbale indique cette idée par l'union de la *victoire* et de la *gloire* dans la *fondation*. — La victoire représente la loi éternelle, la disposition hiérarchique dont la raison est tout entière dans la volonté du créateur; la gloire représente la loi temporelle, la disposition mobile, dont la raison est spécialement dans le mérite ou le démerite de l'individu créé. Une colonne fixe, un carré, un obélisque, sont les symboles du premier principe; la force de l'équilibre, un cercle, une meule, sont les symboles du second principe. L'un représente la *racine* de l'arbre, l'autre ses *rameaux*. — L'un représente l'orient d'où vient la semence, l'autre l'occident où cette semence croît et se développe. — La couronne de *chêne* que porte le *senior* vient de ce qu'il représente le grand *schène* ou la grande assemblée, le grand sénat. Cette couronne s'appelle en hébreu NAZER, dont le nombre est 257. Ce nombre se compose exactement du mot CADM¹, *ancien*, valeur 144, et du mot PELAG, *diviseur*, valeur 113, c'est-à-dire du carré type et du diamètre type. Cette tradition était si bien conservée à Autun que l'église de *St.-Nazaire*²

¹ CADAM signifie radicalement *proposer*, PELAG, *diviser*, PELAS, *peser*, *rectifier*, *diriger*. — Métaphoriquement, les trois modes, les trois parties du raisonnement : la proposition, l'analyse et la synthèse; la proposition, la réflexion et le jugement. — Physiquement, l'action des trois principes, *actif*, *passif* et *moyen*, d'où naît la continuité de la vie. — Moralement, *la loi éternelle*, *la liberté individuelle*, *la justice*.

² Nous citons encore les monuments chrétiens, parce que c'est en étudiant ces monuments et la manière dont le christianisme rendit aux anciennes formules leur sens spirituel, que nous avons pu retrouver le système de plusieurs monuments précieux dans lesquels les formules n'avaient plus qu'un sens matériel trop souvent immoral et impie. Nous croyons cependant que le sens social des formules n'était pas ignoré des chefs de corporations, et que dans quelques circonstances le sens spirituel apparaissait aux esprits plus éclairés et surtout plus vertueux. Nous ne croyons pas à un Christianisme latent dans le secret des initiations antiques; mais nous croyons à la conservation de certaines

avait 144 pieds de longueur et 113 pieds de largeur. Le nom de *Cadmus* a conservé chez les Grecs le souvenir de la première idée, et le nom des *Pélages* a conservé la seconde. Le nom des Pélages s'écrit PELASG. La raison en est simple : ce mot ainsi composé indique la *diagonale* type et le *diamètre* type. Lu PELAS, il vaut 170, diagonale approximative d'un carré de 14,400 unités de surface, et il signifie mesurer, pondérer. Lu PELAG, il vaut 113, mesure du diamètre d'un cercle ayant dans sa circonférence 355 unités. Cette mesure 355 était bien connue à Autun, car elle était précisément celle de la distance qui séparait le fond du transept de l'église St.-Lazare du fond du sanctuaire de l'apside de St.-Nazaire. Les deux mesures séparées nous donnent le nom du chef des Arcadiens et celui de la grande association des Pélages. — La réunion des deux nombres donne le nom des tribus établies en Italie et qui y fondèrent la nation étrusque, car 257, nombre du mot NAZER, lu en retour, nous donne le nom de la grande tribu des Etrusques les RAZEN. [Voir le Dictionnaire de M. Bouillet au mot *Rasena*.]

Pour avoir le nombre 355, il faut ajouter à 144, nombre du carré type, le nombre 210 qui est celui du mot PALMONI qui signifie littéralement un *faisceau*, une *phalange*, une *assemblée secrète*, un *palais impénétrable*, et dans le sens composé un *inconnu*. Ce mot se compose du mot PALA, pouvoir miraculeux, caché, symbolisé par une verge ou une bourde, et du mot ALM, manipule, faisceau, multitude, assemblée. On voit que ce mot comprend les consonnes essentielles du mot PALME si important dans l'iconographie symbolique, dans laquelle il indique le signe de la *victoire*, qui est avec la couronne l'attribut essentiel de l'homme supérieur et immortel. Dans les traditions grecques, *Palémon* est le fils d'*Ino* ou de la *force laborieuse*. Il est appelé aussi *Mélicerte*, ou l'*Hercule tyrien*, celui-là même auquel on attribue la fondation d'Alise chez les Eduens. Comme

formules que le Christianisme était appelé à expliquer d'une manière supérieure, afin de montrer qu'il est la manifestation du principe qui domine toutes choses; c'est en ce sens que nous croyons aux prophéties que la tradition prête aux druides gaulois et aux sybilles. Ici nous ferons observer que le nom mystique des RAZENES étrusques, qui signifie *prince* ou *principe secret* et qui se traduit par deux formules géométriques, le carré type et le diamètre type, fut naturellement retourné par les chrétiens qui y lurent NAZER, nom donné à leur chef qui, au lieu d'une couronne de fleurs, eut une couronne d'épines, et au lieu d'un sceptre porta une croix teinte de son propre sang. *Jesus NAZARENUS rex Judæorum*. Cette inscription que *Pilate* fit placer sur la croix était écrite dans les trois langues dont l'histoire résume celle des peuples civilisés et dont nous retrouvons l'indication précise dans les proportions du temple dit de Janus, la langue *latine*, la langue *hébraïque* et la langue *grecque*.

Mélicerte était le dieu des ports marchands et de l'abondance, on le nomma aussi *Portunus*, et on en fit le dieu de l'automne ou de la saison des fruits.

Le croissant que tient en ses mains le second personnage donne le nombre du mot *TeMAN*, indiquant le *midi*, le *complément*, la perfection, comme la *couronne* *NZR* indique *l'antique, l'oriental diviseur* *CDM-PLG*. Le mot *TÉMENE*, nous l'avons dit plus haut, p. 164, indique la multiplication des formes des figures géométriques. Aussi *Télesphore* ou le dieu qui porte la perfection, veillant spécialement à la conservation de la santé, est regardé comme un habile initiateur. *TMN* vaut 490 et égale le nombre de la lumière nouvelle $NR = 250$ joint aux 240 degrés du croissant ou arc *MoRESQUE*, qui a pour corde la base du triangle équilatéral inscrit dans la courbe totale. De là vient la somme 490 fournie par les dimensions suivantes de *St.-Lazare*, dont le grand axe va du nord-ouest au sud-est.

Longueur, y compris l'atrium, dans œuvre	240	}	nombre du mot <i>RoM</i> qui indique la <i>force élevée</i> .
Largeur des 3 nefs	65		}
Largeur du transept	95	}	
Hauteur de la coupole	90		}

Si l'on joint ce nombre 490, fourni par les dimensions de *St.-Lazare*, au nombre 257 fourni par les deux dimensions de *St.-Nazaire*, plus la distance 111 qui séparait les deux édifices, on a le nombre 858. Pour compléter le nom sacré du *Nazaréen* qui ressuscita saint Lazare à la prière de Marthe et de Marie, il suffit d'ajouter au nombre 858 les 30 pieds fournis par l'aqueduc, appelé jadis *fons sancti Lazari*, et dont l'idée, symbolisée par celle du pélican placé sur la fontaine du *xvi.^e siècle*, est expliquée par l'inscription :

CHRISTO VITÆ FONTI, LAZAROQVE REDIVIVO.

Comme nous l'avons dit plusieurs fois, 888 est le nombre mystique du sauveur des hommes. ¹

La distance 111, qui séparait les deux édifices et qui est celle de l'*atrium antique* de St.-Nazaire, donne précisément le nombre de la lettre *aleph* qui indique la numération kabbalistique dite *la couronne*, dans laquelle on place la *lumière infinie*, la *fontaine sans fond*, la *vie absolue*, le *père des miséricordes*; le nombre par excellence présenté à l'esprit, c'est-à-dire le nombre de 3 unités progressives renfermées dans une unité radicale. La lettre *aleph* dans sa mesure simple vaut 1, dans sa mesure pleine 111. [Apparat. ad libr. *Sohar*, part. secund. p. 7. *Kabb. denud.*, t. 1. p. 3.]

On attachait au nom de saint Lazare l'idée des richesses spirituelles obtenues par la miséricorde et la bienfaisance.

Sur le terrain qu'occupe aujourd'hui la basilique était jadis le trésor de la questure romaine du castrum ²; plus tard, saint Léger y établit le centre des aumônes de son

¹ Voici sur ce nombre ce que dit Gavantus dans le traité appelé *Octavarium monasticum*: « An igitur Octauæ nomine Patres intelligunt consummationem doctrinæ? an solidam virtutis formam? an æternam animarum beatitudinem? an corporum gloriosam resurrectionem? an gratiæ totius et gloriæ plenitudinem omnem cum claritate coniunctam? Hæc omnes omnia: quibuscum concordat Evangelium, quod octavo die dubitantem Thomam fide instruit et roborat, quod per octo Beatitudines virtutis quasi viam sternit, quod animarum et corporum splendorem, immortalitatem, et gloriam, in octavo quodam a Christi promissione die, repræsentat in monte; quod denique non nisi Iesum sonat, plenum gratiæ et veritatis; nomine quoque præ se ferentem multiplicem octauam, bonorum omnium plenissimam, siquidem sex litteræ nominis eius Græcanici tantum valent, supputante Beda, quantum numerus octingentorum octoginta octo. Dicam et ego, vt, quemadmodum a senario numero, qui laboris est, Antichristi deriuat nomen, cuius numerus est in Apocalypsi 666: ita ab octonario, qui æternæ quietis est, Christi nomen, cuius numerus est 888 perpetuæ salutis mysteria portet. »

² Surtout le lieu des distributions faites aux soldats. Le bureau de recette paraît avoir été placé plutôt près du château de Rivaux. Le terrain sur lequel St.-Lazare est construit, se nomme le *Reftou* du mot *refectorium*. Une des terres principales qui en dépendaient se nommait *Triclinium*, Tréclin.

Le castrum était divisé par deux rues dont l'une allait de la porte *Quintana* au *prætorium*, et dont l'autre sortant de la porte *Decumana* passait devant le *quæstorium*. Le moyen âge appelle la première la rue des *Bancs*, la seconde la rue du *Frêne*. Cette rue du *Frêne* conduisait à la porte *Matron*. Le *frêne*, en hébreu *THOREN*, valeur 650, et le mot *matron* ou *metatron* représentaient l'idée du *trône* [*Kabb. denud.* t. 1, p. 528], le lieu des *pièdes* du juge [id. 682]. La rue qui partait de la porte des *Bancs* allait à la porte de *Breuil*. Ces deux mots représentent l'idée du *cercle* des vieillards qui sont la

église. Les biens considérables attachés à cette marguillerie, *matricula*, furent détournés de leur destination par Charles-Martel. Pendant plus de deux siècles, les évêques réclamèrent. La lutte finit au xi.^e siècle par un compromis dont le signe fut la construction de l'église dédiée à saint Lazare, et la ratification des libertés dont jouissaient les hommes de la banlieue¹. Ce fait explique l'attention si remarquable des décorateurs de cette église à présenter l'ascension des citoyens de la ville sainte, des gardiens du trône, à la *palme* et à la *couronne*. St.-Lazare était comme l'atrium de St.-Nazaire. Or, St.-Nazaire, élevé sur les ruines de l'ancien prétoire, représentait la *couronne* et la *palme* du martyr chrétien mises à la place de la couronne et de la palme du soldat vainqueur. Dans le plan proposé, les deux basiliques n'en devaient faire qu'une seule, composée de deux vaisseaux se coupant à angle droit, au point du transept de St.-Lazare. Les proportions et l'iconographie de St.-Lazare étaient disposées de manière à présenter les trois efforts de l'homme marchant à la réintégration, qui sont la pénitence, les œuvres de miséricorde et les actes de la piété fervente. D'un côté le *chevalier chrétien* mettait sa gloire à combattre le démon, de l'autre le *compagnon chrétien* travaillait avec patience et vivait dans l'estime des consolations spirituelles. Tous les deux, unis sous la houlette du bon pasteur, marchaient avec confiance de la *croix* à la *couronne*, du travail au repos, de la souffrance à la joie, en suivant le transept de St.-Lazare qui symbolisait le jugement de Dieu.

Il faudrait nous reporter aux temps anciens pour comprendre toute l'importance de ces analogies qui se lient à l'histoire des luttes livrées par le Christianisme au paganisme d'abord, puis ensuite aux usages que des motifs de tolérance politique avaient obligé à ménager.

couronne du juge : c'est le lieu de la grâce et de la faveur. Une rue traversait ces deux rues principales, c'était la rue du prétoire allant de l'impasse Notre-Dame, par la rue *Bouteillier*, à la chapelle Ste-Anne et à l'église *St.-Pancrace*. Cette rue est nommée dans les inscriptions antiques *CANECOS, scyphus gratia*. La *Pantocharta* ou charte de liberté de l'église d'Autun se liait surtout à la possession de l'église de St.-Pancrace. Le *bouteillier* était un des grands officiers de la couronne dont la signature était la plus nécessaire pour la validité des actes royaux. Les *metatores* prenaient possession du lieu nécessaire pour placer le *castrum* et en traçaient le *plan sacré*; mais le *buticularius* répandait les largesses du prince. On donnait le nom de *buticella* aux chartes dites *plenaria libertatis*.

¹ Voir dans Gagnare, p. 618, une charte qu'il faut comparer à une autre, p. 616, et aussi la *Pantocharta* publiée dans les Mémoires de la Société Eduenne, 1839, p. 64.

La mission de l'art chrétien a été de demander à la théologie et à la liturgie des idées pieuses qui pussent réformer les traditions erronées déposées dans les corporations diverses des cités. Ces idées se présentèrent facilement. Les formules employées dans les arts étaient presque toutes empruntées à cette pensée que l'homme est un *petit monde*, un *microcosme* résumant dans ses proportions les harmonies développées en grand dans la vaste étendue de l'univers¹. — Il s'agissait de savoir si la religion pouvait tirer parti des formules ainsi prises des choses naturelles.

La Bible disait que le premier homme avait donné à toutes choses le nom qui lui est *propre*. Les historiens affirmaient que le patriarche Enoch avait résumé toute la science astronomique dans des notes gravées sur des colonnes. Le texte sacré nommait les deux artistes juifs auxquels Dieu avait révélé le plan du tabernacle et des objets accessoires. On voyait que Salomon avait été conduit par l'esprit de Dieu en traçant le plan du temple de Jérusalem. Par le fait, les dimensions de l'arche de Noé étaient conformes aux proportions données par les philosophes au corps humain, et le nombre de l'arche d'alliance, ARON, était parfaitement semblable au nombre du mot NZR 257, représentant l'union du langage divisé de PHALEG avec la racine première du langage unique de CADAM. C'est en face du temple d'Ephèse, la merveille de l'antiquité, que saint Paul avait comparé l'Eglise au corps de Jésus-Christ, et le corps de Jésus-Christ à un édifice matériel élevé à la gloire de Dieu. — Quand le moyen âge éleva sa plus grande basilique, celle de Cluny, il profita de la révélation faite à un moine de l'abbaye de Baume et de la science de deux chanoines de Cologne réputés pour leur habileté dans les arts. Or, les proportions de cette église, 415 × 226, font une allusion manifeste aux 425 × 220 du temple d'Ephèse, avec cette différence que les nombres de ce temple répondaient à la phrase suivante : ΙΣΙΣ ΕΙ ΙΣ, *Isis est la force*, et que la combinaison de Cluny amenait les idées suivantes : *la croix est l'épreuue qui purifie. Jéhovah est le Dieu fort, la vie absolue.*

L'importance qu'on attachait à la coïncidence qui unissait le nombre 888, ou l'octave progressive, au nom grec du sauveur des hommes ΙΗΣΟΥΣ (10 + 8 + 200 + 70 + 400 + 200 = 888), peut venir de l'observation suivante :

6 est le nombre qui, dans les traditions, indique la création, type du travail producteur. 6, multiplié par lui-même, donne son carré qui est 36. Ce carré 36, multiplié par le

¹ Voir les textes réunis dans Willalpland, in Ezechiel, lib. II, cap. 1 et 2, et lib. III, disp. 2, cap. 30 et 31, et aussi Cornelius Agrippa, *de occult. Philosoph.* cap. 17 et suiv. Hon. Aug. de Im. mund. l. 1.

premier des carrés qui est 4, donne 144. Si l'on multiplie ce nombre par 100, symbole de plénitude provenant du carré des 10 grands travailleurs, les 10 doigts, on a 14,400; ce nombre, divisé par (le carré de 6=36 multiplié par 6, le premier cube =) 216, on a pour résultat 66 au quotient, plus un reste qui est précisément 144, de sorte qu'en ajoutant une décimale et en répétant la division on, multiplie la progression du quotient 6 sans attaquer le dividende 144. Or, 216 est le nombre du lion ARIE qui tourne autour du camp pour dévorer une proie, et 144, CDM, est la source première, la tradition primitive de la *fin* du travail que rien ne peut détruire. 66 est le nombre de la colombe ION, qui, uni au nombre du mot DB qui signifie parole et excrément, donne 72. Vous avez alors DiBION. *la parole* de la colombe ou *l'excrément* de la colombe, que l'on compare à du *sel*, symbole du principe à la fois *conservateur* et destructeur. La formule, par sa puissance radicale, peut s'appliquer à la loi des transmutations physiques comme à la loi des transmutations morales et spirituelles. Aussi l'Evangile parle-t-il du sel spirituel qui est la parole de vie. 72 est une nuée pour le profane, mais il est la fille de l'œil, la pupille de l'œil BTAÏN pour l'initié. Doublez 72, vous avez 144 ou la doctrine primitive, orientale, renfermant par conséquent deux *sels*, deux *nuées*, deux *pupilles d'yeux*, deux produits de la colombe, dont l'un est matériel et l'autre spirituel. De là l'union des *arts* qui agissent sur la matière, avec la *parole* qui reproduit la pensée. De là le symbolisme des formes artistiques. Maintenant, si l'on cherche quelle est la *diagonale* du carré 14,400, c'est-à-dire la puissance qui la divise en deux triangles, on verra que le nombre approximatif est 170 répondant au mot KML *partager*, et au mot MCL *un bâton*. Ce dernier mot est important, parce que le *bâton de Jacob* (MCL) est à la fois l'instrument dont le géomètre ¹ se sert pour mesurer les angles, et la pensée religieuse qui engage le fils d'Isaac à préférer les jouissances de l'avenir à celles du temps présent. Nous avons vu que le mot PLS, qui signifie comparer, peser, vaut également 170 et qu'il est entré dans la composition du nom des *Pélasges*, ces anciens ouvriers qui ont défriché les terres qu'ils cultivent depuis tant de siècles dans tout le midi de l'Europe. PLG est la racine du nom du patriarche *Phaleg* qui vit la dispersion des peuples et la division des langues au jour où les hommes

¹ Ce bâton se compose de deux règles qui se coupent à angles droits, absolument comme la croix. On le compare au bâton de Jacob, parce qu'il est divisé par *degrés*, comme l'était la double échelle que Jacob vit en songe. On l'appelle aussi *verge d'or*, *radiomètre* et *rayon astronomique*. [Voir Dictionn. de Trévoux au mot *bâton*.]

voulurent confondre à la tour de Babel deux idées distinctes appelées à marcher de concert, mais dont la seconde ne saurait détruire la première, la puissance éternelle et la puissance du temps. Or, 113, nombre du mot PLG, comparé au nombre 355 SNE (ESNÉ), *changement, révolution, iteratio*, est précisément le diamètre type ou le nombre rond qui s'approche le plus de la quadrature du cercle, c'est-à-dire du rapport inconnu qui existe entre le diamètre et la circonférence.

Ainsi 6 est le symbole de la création ;

144 signifie la loi primitive du travail pour une fin parfaite, CDM.

100 la plénitude des biens (*l'épi de la parole, MLL*).

170 la balance des intérêts temporels et des intérêts spirituels, PLS-MCL.

113 la division des langues PHALEG.

355 la loi des cycles, ou la succession intelligente des phénomènes physiques

_____ ou moraux SNE, la mobilité de la fortune, de la grâce; et dans le mot

888 NSE le devoir, l'obligation mutuelle des hommes à l'égard des autres.

L'addition de ces 6 nombres si importants dans les arts, et qui répondent à 6 idées morales de la plus haute signification, donne donc le nombre harmonique par excellence, l'harmonie progressive, l'octave répondant au nombre du Sauveur des hommes. On conçoit facilement l'emploi des nombres mystiques dans l'art chrétien après ce rapprochement, et l'on comprendra pourquoi nous avons comparé les deux figures antiques publiées par Edme Thomas avec les monuments chrétiens qui ont substitué toute une série d'images bibliques à la place des deux idées inscrites sur le *prétoire* et la *questure* du *castrum*, sur le *capitole* et le temple d'*Apollon*, sur le palais des *décurions* et celui des *sévires augustaux*.

(T) INSCRIPTIONS. — D. Martenne et D. Durand virent à leur passage à Autun une inscription nouvellement tirée de terre. Elle appartenait évidemment aux premiers siècles de l'Eglise, car elle portait la colombe serrant dans sa patte un serpent, symbole du génie du mal. Elle est ainsi conçue :

MEMORIÆ ÆTERNÆ

QVIETATÆ QVÆ VIXIT ANN. IDIII

H VIII DECESSIT VIII KAL. NOV.

VALENTE ET VALENTINIANO. II. CONSS.

Voici une inscription grecque trouvée derrière les murs de l'hospice, non loin de l'embranchement des deux rues que parcourt Constantin à son entrée à Augustodunum.

ΙΗΤΗΡΙ ΚΑΙ
ΦΑΕΣΙΜΒΟ
ΤΩ ΑΠΟΛΛΩ
ΝΙΑΝΑΣΣΗ
ΦΕ ΣΟΥΚΡΗΣΙ
ΑΝ ΦΑΕΣ ΦΟΡΩ
ΕΥΧΗΝ ΕΘΗ
ΚΕΝ ΕΥΤΥΧΙΟΣ

« Au médecin et à l'illuminateur des mortels Apollon, à la reine d'Ephèse, portant la lumière, Euty chius accomplissant un vœu solennel a posé ce monument. »

Quelque intéressante que soit cette inscription, elle est loin d'avoir pour nous le même prix que la suivante, sauvée miraculeusement du polyandre de St.-Pierre-l'Estrier. ¹

ΙΧΘΥΟΣ οὐρανού θείον γένος, ἤτορι σεμνῷ
Χρῆσε, λάβων ζῶην ἀμβροτον ἐν βροτοῖς.
Θεσπεσίων ὑδάτων τὴν σὴν, φιλε, θάλπει ψυχὴν ¹
Ἰόασιν ἀνάοις πλουτοδότου Σοφίης.
Σωτήρος δ' ἁγίων μελίθεα λάμβανε βρωμον,
ἘΣΘΙΕ, ΠΙΝΕ, ΛΑΒΩΝ, ΙΧΘΥΝ ἔχων παλάμαις.
ἸΧΘΥΣ χεύοιτ' ἄρα, λιλαίω, δέσποτα τῶτερ!
Ἐὺ εἶδεν μητῆρ σε λίταζέ με, φῶς τὸ θανόντων!
Ἀσχάνδι πάτερ, τῆμῳ κεχαρισμένη θυμῷ,
Σὺν μητρὶ γλυκερῇ, σὺν τ' οἰκειοῖσιν ἰμοῖσιν
Ἠσυχία σωτήρος μνήσειο Πεκτορίοιο.
ΙΧΘΥΣ ΕΙΕ ΑΣΗ.

« Le céleste ICHTHUS ², fils de Dieu, du fond de son cœur sacré
A rendu des oracles et pris au milieu des mortels une immortelle vie.

¹ On ne saurait donner ici une idée exacte de la forme des lettres et de la conservation du marbre sur lequel elles sont gravées pour ainsi dire en écriture cursive, qui rappelle la paléographie asiatique. Nous nous proposons d'en publier bientôt un fac-simile avec un résumé des écrits consciencieux et profonds auxquels a donné lieu ce précieux monument du Christianisme. Seulement, pour satisfaire la curiosité de nos lecteurs, nous reproduisons la traduction qu'en a faite un savant ecclésiastique.

² ICHTHUS signifie poisson et en même temps Jésus-Christ fils du Dieu sauveur.

- » Ami , rajeunis ton âme dans les eaux divines ,
- » Aux sources intarissables de la sagesse prodigue en trésors.
- » Prends l'aliment doux comme le miel du sauveur des saints ,
- » Prends , mange et bois ICHTHUS !
- » Veuille ICHTHUS répandre ses grâces , c'est mon ardent désir , ô maître sauveur !
- » Que ma mère te contemple dans sa joie ; nous t'en prions tous deux , ô lumière des
» morts !
- » Ascandius , père bien-aimé de mon cœur ,
- » Et vous , très douce mère , et vous , mes frères ,
- » Dans la paix du sauveur , souvenez-vous de Pectorius !
- » ICHTHUS a passé dans la souffrance. »¹

Les sépultures chrétiennes ne sont pas les seules qu'on découvre à St.-Pierre. Nous avons un marbre blanc recueilli dans la chapelle des *Tergemini* , avec ces mots :

D. M.

I L I O M A R

La forme des lettres indique la belle époque de l'art romain ; mais au *dis manibus* , et surtout à ce nom gaulois latinisé , ILIOMARvs , il est impossible de ne pas voir un monument gallo-romain. La chapelle des *Tergemini* se liait , au x.^e siècle , à deux terres dites *Pinus* et *Robur* , situées dans le diocèse d'Orléans. On a trouvé près de cette ville le monument suivant :

AVG ACIONNÆ

SACRVM

CAPILLVS . ILIO

MARI. F. PORTICVM

CVM. SVIS. ORNA

MENTIS. V. S. L. M.

¹ Tous les savants du premier ordre ont , d'un accord unanime , fixé la date de cette inscription aux premières années du III.^e siècle.

On voit sur les bords du ruisseau d'Accaron, entre St.-Jean-le-Grand et St.-Martin une pierre tumulaire avec la portion suivante d'une inscription :

NOVELLIÆ SATVRNINÆ
CONIV. CHARISSIM E P. C. S. A

Un beau cippe en granit, déposé au musée d'Autun, porte :

Q. SECVND
QVIGONIS
CIVIS. TREVERI
[III] VIR. AVGVS
TALIS. IN. ÆDVIS
CONSISTENTIS.
OMNIB. HONOR
RIB. INTER EOS
FVNCTI. QVIGO
NI SECVNDVS
ET HIBERNALIS
LIBERTI ET HE
RED. PATRONO
OPTIMO SVB AS
CIA DEDICAVER,
L. D. EX. D. O.

Ce serait ici le lieu de rappeler un bloc de marbre sur lequel était gravé l'itinéraire des voies romaines de Lyon en Italie, marquant des places telles que *Forum Lepidi*, *Fines Gallorum*. L'abbé Lebeuf le vit dans les premières années du xviii.^e siècle. Quelque temps après, lorsqu'il revint, il apprit qu'on avait enseveli ce monument précieux dans les fondations de l'aile gauche de l'abbaye de St.-Jean-le-Grand.

Le marbre suivant, trouvé dans l'ancienne cure de St.-Jean-le-Grand, est taillé en

forme de cube, et dégradé depuis qu'il a été découvert. C'est un fragment d'itinéraire dont M. Desplaces vient de faire don au musée de la ville.

AVTESSIODVRO
VI SIDVO AB MPX
AVTESSIODVRO
II INTARANVM-AB MPXX
AVTESSIODVRO
SIC
ODOVNA
INTARANV
XX INTAR

(U) RÉSULTAT DE QUELQUES FOUILLES. — A défaut de la connaissance exacte des fouilles nombreuses entreprises par des particuliers, il ne sera pas inutile d'exposer le produit de quelques-unes des plus récentes, exécutées par ordre de la Commission des antiquités.

Dans les champs près des murs qui bordent l'Arroux :

- | | |
|--|--|
| 1.° 7 grands bronzes du haut-empire; | 115 petits bronzes du bas-empire ; |
| 17 moyens bronzes, id. ; | Une petite hache ; — une serpe ; |
| 7 médailles d'argent de Philippe père, | Une bague en argent avec pierre gravée ; |
| Gordien Pieux, Valérien, Gallien et | id. avec le mot AVG. |
| Salonine; | id. en bronze. |
- Fibules, épingles, styles, fers de flèches et de lances, deux clefs, fragments de chaînes, un vase en terre, deux fers de cheval, dont un cannelé en dessous.
- 2.° 185 médailles, dont une en argent, deux en billon, trois en grand bronze, six en moyen bronze, et le reste en petit bronze ;
- | | |
|------------------------------|--|
| Un petit poignard en fer ; | Un anneau en bronze ; |
| Une lame de couteau en fer ; | Divers petits objets en ivoire ou en os. |

- | | |
|---|------------------------------------|
| 3.° Une médaille en grand bronze ; | 4 fibules ; — un couteau en fer ; |
| Une médaille en argent ; | Un petit vase en bronze ; |
| 35 médailles en moyen bronze ; | 4 anneaux en bronze ; |
| 160 médailles en petit bronze ; | Une lampe en terre ; |
| 3 pierres gravées ; | Des épingles en os et en bronze ; |
| 2 clefs , une en bronze et l'autre en fer ; | Divers objets en bronze et en fer. |

Sous les murs du jardin de l'hospice :

- | | |
|---|--|
| 1.° 2 médailles en argent ; | Une clef en bronze et une en fer ; |
| 3 id. en grand bronze ; | 18 épingles en os ; |
| 8 id. en moyen bronze ; | Un crochet en bronze ; |
| 297 id. en petit bronze ; | 2 dés à coudre en bronze ; |
| 7 pièces de monnaie ; | 2 fibules , dont une avec figure ; |
| 3 plombs qu'on suppose avoir servi de poids ; | 1 dé à jouer ; |
| 1 couteau en bronze ; | 3 marques de jeu , 2 en os et une en verre ; |
| 2 épingles de tête , dont une dorée ; | 12 morceaux de conduits d'eau en fer ; |
| 3 styles , 2 en bronze et un en fer ; | Un poids en fer ; |
| Une cuiller à parfums ; | 12 morceaux de cercles en fer ; |
| | Divers petits objets en fer et en cuivre. |
| 2.° 15 médailles en argent ; | 3 anneaux id. ; |
| 24 id. en grand bronze ; | 7 boucles id. ; |
| 30 id. en moyen bronze ; | 1 marteau en fer ; |
| 761 id. en petit bronze ; | 2 couteaux id. ; |
| Une figurine en bronze ; | 1 autre outil tranchant en fer ; |
| Une petite tête id. ; | Une clef id. , |
| 1 vase id. ; | 3 styles id. ; |
| 14 épingles id. ; | Une tête en terre cuite ; |
| Une clef anneau id. ; | 1 vase en terre rouge ; |
| 12 fibules id. ; | 30 épingles en os ; |
| Une roue d'engrenage en bronze ; | 12 marques en os et en pierre ; |
| 1 dé à coudre id. ; | 1 torse en pierre ; |
| 1 style id. ; | 1 vase lacrymatoire ; |

Plusieurs fragments de statuettes en pierre blanche; — une grande quantité d'objets en bronze, en fer et en plomb, sans usage déterminé.

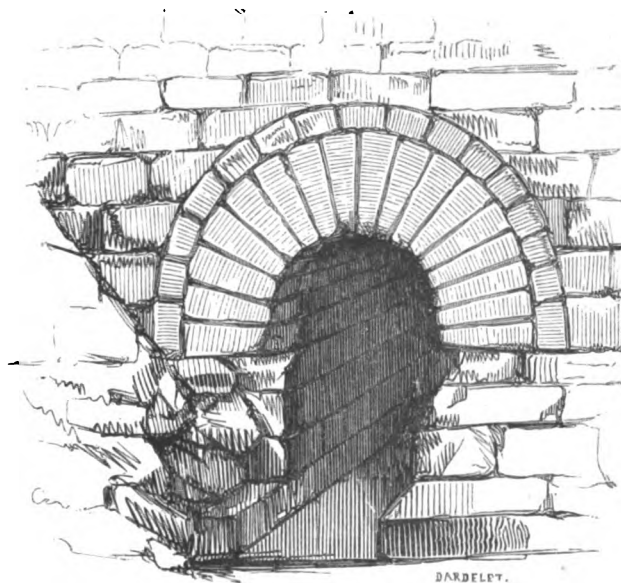
Antérieurement, on avait trouvé dans le même lieu une statuette en bronze représentant un *péteuriste*.

Nous rappellerons le couteau en bronze trouvé au temple de Janus, dont voici la forme.



Dans la fouille qui eut lieu en 1844 autour de ce temple, pour en reconnaître l'enceinte, on recueillit une magnifique médaille (grand bronze) de Néron, ayant au revers un arc de triomphe surmonté d'un quadrigé. Cette médaille, selon toute apparence, est creuse et a dû servir de boîte, mais, dans la crainte d'une dégradation trop certaine, on n'a pas osé s'en assurer.

Enfin, voici la figure de l'entrée d'un aqueduc découvert derrière les murs de l'hospice.



LIVRE DEUXIÈME.

CHAPITRE I.

Du nom , de l'origine et des armes des anciens Autunois.

ENCORE que le premier chapitre du livre précédent semble avoir traité une partie du sujet de celui-ci touchant l'origine et le nom des anciens Autunois, j'espère néanmoins que ce que je remarquerai ci-après sera particulier.

L'origine des peuples est tellement cachée dans les replis de l'antiquité que tout y est obscur, et il est difficile de prendre aucun sentiment qui n'ait pour principe la fable, attendu que nous n'avons aucune connaissance des Autunois plus haute que par les écrits de César, Tacite, Tite-Live et Eumène. Si pourtant on est contraint de suivre la fable, je n'en trouve point de plus raisonnable que celle qui attribue leur origine à un Dieu, suivant ce que Tite-Live remarque à l'avant-propos de la première décade : — *Datur hæc venia antiquitati, ut miscendo humana divinis, primordia urbium augustiora faciat.* — On attribue donc celle

d'Autun à Janus, duquel les Gaulois furent appelés *Janigènes*, ou du moins sa postérité, venue des Insubriens jusqu'à nous par la mer Méditerranée au Rhône, et par la Saône vers les Autunois. J'emprunte les arguments de cette conjecture des témoignages publics qu'ils ont laissés, c'est-à-dire de la construction d'un temple dédié à Janus, et par quantité de médailles d'argent et de cuivre qu'on retire de dessous les ruines d'Autun; les unes représentant son double visage et au revers, l'éperon d'une galère¹. Sur les autres sa double tête est empreinte, et une femme portée sur un taureau, qui passe la mer de Bysance, remplit le revers, d'où on estime que Janus, pris pour Jupiter, avait appris aux Européens à cultiver la terre.

Pour confirmer qu'ils sont descendus des enfants de Janus, je n'ai qu'à remarquer la vénération que les Autunois ont eue pour Dis et Samothès, auxquels ils dressèrent des temples; et par l'alliance et fraternité qu'ils ont entretenue avec les Gaulois transalpins, qui reconnaissent pour leur auteur Gomer, fils de Janus, lorsqu'étant passés en Italie le long du Tésin, et ayant ouï appeler un lieu des Insubriens du même nom qu'un bourg des Autunois, ils se prévalurent de la rencontre des noms comme d'un augure favorable, et y bâtirent la ville de Milan, selon Tite-Live, décade 1.^{re}, livre 6.

Le nom de ce bourg des Autunois, conforme au nom des Insubriens, est certainement Brion, distant d'une lieue d'Autun, où sont de vieilles ruines d'un bourg ancien et d'un ancien pont sur la rivière d'Arroux, pour traverser au village d'Etang.

¹ L'auteur s'égare évidemment. Aurait-il pris pour des médailles éduennes des as, des divisions de l'as ou des médailles de Pompée portant la double tête et n'ayant rien de commun avec Autun? Nous n'osons attribuer sa méprise aux médailles des colonies de Vienne et de Nîmes sur lesquelles on voit deux têtes tournées en sens inverse, mais non jointes.

Enfin, parmi ces incertitudes, je puis dire des Autunois ce que l'on disait de l'ancienne cité d'Athènes, qu'elle avait elle-même engendré ses habitants, César appelant communément Autun *civitas Ædua*, et les Autunois *Ædúi*, sans distinguer si c'est de la ville ou du peuple qui l'habitait que l'origine et le nom procèdent.

Quant au nom, tous les auteurs grecs et latins conviennent de les qualifier *Ædúi* au pluriel, et au singulier *Æduus*. Strabon, en sa Géographie, livre iv, et Planudes, en sa traduction grecque de la Guerre des Gaules de César, les nomme Ἐδουεῖς quasi *Æduenses*, et Plutarque *in Cæsare* Ἐδοῦοι; mais Dion Cassius, livre xl, les écrit Αἰδοῦοι, et Stephanus *περὶ πόλεων* Αἰδούσιοι; Ausone *in parentalibus carm.* iv :

Qua Lugdunensi provincia, quaque potentes Ædues.

Sur quoi Elie Vinet remarque que la première lettre du mot *Ædues* se doit écrire par un *Æ* diphtongue, et sans esprit, conformément aux anciens marbres. Ce n'est pas que ce mot *Ædúi* ne se rencontre écrit en divers lieux *Hædúi*, *Edui* et *Hedui*; mais je rejette volontiers l'orthographe de ceux qui écrivent ce nom avec un H pour leur ôter sujet de tirer l'origine des Autunois, *Hædúi quasi ab hædis*. Mais outre que cette pensée est sans fondement et sans autorité, les inscriptions des pierres et des marbres y répugnent et prouvent le contraire. En voici quelques-unes que je rapporte à ce sujet.

Dans Auxerre on voit une grande pierre chargée de ces mots :

ET MEMORIÆ AVRE
LI DEMETRI ADIVTORI
PROC.
CIVITATIS SENONVM
ET CIVITATIS
ÆDUORVM. [Apud Gruterum, p. 871.]

Alde Manuce, en son livre *de Orthograph. ratione*, la rapporte plus étendue sur la copie que Muret en avait décrite sur le lieu, et qu'on peut voir dans les inscriptions de Gruter.

En l'abbaye de Moissac, près de Riom en Auvergne, au piédestal d'un autel de marbre blanc, haut de quatre pieds et large de deux, se lisent ces paroles :

GENIO AR
VERNORUM SEX
TUS PRO
CVL SVAVIS

ÆDVVS. [Apud Gruterum, p. 374, ix.]

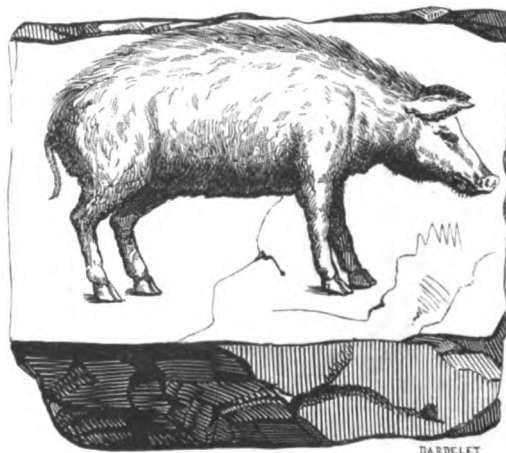
Le père Sirmond, en ses notes sur l'épître 21 du iv.^e livre de Sidonius, a imprimé cette inscription en la manière suivante, différente de la première :

GENIO ARVERNORVM
SEX. ORCIVS SVAVIS
ÆDVVS.

Ce marbre fut transporté en cette abbaye lorsqu'elle fut rétablie des ruines de Clermont, au rapport de M. Savaron, en son livre des Origines de cette ville, où il rapporte cette inscription différemment de celle que je donne et semble même contenir plus de paroles. Mais je la communique telle que Gabriel Siméon l'a fait imprimer à Lyon, en 1541. longtemps avant Savaron qui n'a imprimé qu'en 1607; à quoi j'ajoute encore l'inscription de Moritasque que j'ai insérée au chapitre dernier de ce livre, où on lit : — *Omnibus honoribus apud Æduos et Lingonas functus*, — et celle de Lyon, — *Vercundaridubius Æduus*. rapportée au i.^e livre.

De ces exemples anciens, il paraît évidemment quelle doit être l'orthographe du nom *Æduus*, contre les sentiments de ceux qui s'en écartent. Anciennement, les Français les nommaient Eduens, ou du nom de leur pays, comme les Champenois et les Auvergnats, ou de la dénomination spéciale de leur ville *Ædua*, ainsi que les Parisiens le font de Paris, les Sénonais de Sens, et les Poitevins de Poitiers.

Chaque cité avait ses signes ou armoiries, par lesquelles elle témoignait son origine ou sa religion. Dans les médailles des Athéniens, on voit des chouettes gravées pour marque de leur culte envers Pallas : Rome portait une aigle dans ses enseignes ; Carthage, un cheval ; et dans Autun, on voit un porc en relief qui était le symbole de l'origine de la cité, sur l'une des portes de laquelle il était posé, ainsi qu'il paraît par cette figure. ¹

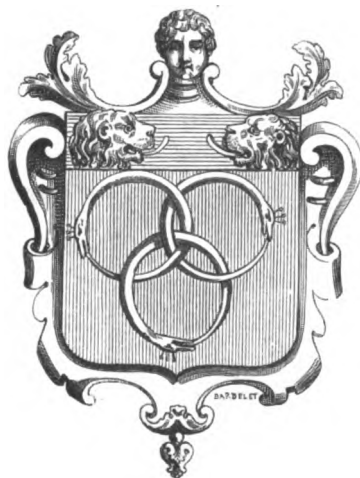


¹ Peut-être les historiens ont-ils donné à Autun, pour premières armes, le porc, parce qu'il en exista longtemps un sculpté en bas-relief dans la partie haute de la ville, et que cet animal est une branche essentielle du commerce de notre pays ; mais nous pensons que ce qu'on a pris pour un monument n'est autre chose que l'enseigne d'une auberge. Au moyen-âge, on trouve fréquemment des auberges sous l'enseigne du *Porcelet*

Milan, bâtie par les Gaulois-Eduens, fut ainsi nommée par la rencontre d'une truie ensoyée à moitié, trouvée en terre lorsqu'on jetait les fondements : *Mediolanum a sue mediatim lanato*, dont Claudian. au 3.^e Panégyrique de Stilicon, écrit :

. Mœnia Gallis
Condita lanigeræ suis ostentantia pellem. (A)

Voilà ce qu'on peut dire de plus assuré touchant ces armes, et je ne me suis engagé à parler des autres armes qu'on attribue aux Autunois, que sur le seul témoignage de Chasseneuz qui, en son Catalogue, part. 1, concl. 57, donne aux anciens Autunois, pour armes, de gueules, à trois serpents d'argent ployés en cercle se mordant la queue, et au chef d'azur à deux têtes de lion affrontées. ¹



J'estime néanmoins ces armes modernes, que je reçois par respect de tradition ; mais à présent la ville d'Autun porte pour ses armes, depuis

¹ Quelques anciens auteurs ont rassemblé un grand nombre d'emblèmes, dans le but d'attribuer au blason une haute antiquité. Ils ont pris pour de véritables armoiries les

nos ducs, d'argent, à un lion rampant de gueules, au chef de Bourgogne ancien.



figures d'animaux représentées sur les enseignes militaires, qui n'étaient que des signes de ralliement, de commandement ou de terreur; bien que nous ne puissions faire remonter l'art du blason à plus de sept ou huit cents ans, et que la pratique des armoiries n'ait été bien réglée que sous nos rois de la troisième race.

Cependant, s'il nous était permis d'assigner aux Eduens un signe héraldique, les médailles nous engageraient à préférer le loup pour la partie montagneuse de ce pays.

L'église d'Autun porte de gueules, à la croix ancrée de sable bordée d'argent.

Nous verrons plus tard qu'on a aussi donné des armes aux druides. Elles étaient d'azur, à un amas d'œufs de serpents d'argent à la couchée de serpents de même, avec une branche de guy en chef.

Il était facile de blasonner les druides; le guy devait de toute nécessité figurer sur leur écu. Quant aux serpents, on sait quelle vertu ils leur attribuaient. Cette tradition bizarre s'est perpétuée non-seulement dans nos contrées, mais encore partout où il y a des rochers et des précipices. Dans ces lieux on peut être sûr d'entendre raconter qu'il existe un grand serpent ailé dont la tête est chargée d'un diamant, et que pour le ravir il faut attendre que le reptile le dépose, ce qu'il ne manque jamais de faire lorsqu'il boit.



CHAPITRE II.

Du naturel, esprit et courage des Autunois, et de leur fraternité avec le peuple romain.

Ceux qui ont écrit des peuples, et qui en ont voulu marquer les inclinations, nous assurent qu'ils sont tous sujets à des vices qui leur sont propres : l'ivrognerie entache les uns, la chicane les autres, l'avarice, la vanité, la trahison et la fourberie sont le partage de plusieurs. Pour moi, je puis dire que les Autunois ne sont point entachés de ces défauts, et qu'ils ont soutenu sans interruption la réputation que les anciens Gaulois leurs prédécesseurs se sont acquise, de vaillants, de généreux et de francs, ainsi qu'il se justifie par le témoignage de César au livre I.^{er} de la guerre des Gaules, où il dit qu'ils tenaient le premier rang de tous les Celtes par leur propre vertu.

Mais je m'étonne que Tacite, au livre III.^e de ses Annales, fasse paraître tant de haine contre les Eduens, que de mettre à la bouche de Silius, commandant les légions, pour exciter les soldats lors de la bataille, que c'était une honte au vainqueur des Germains que les Gaulois eussent la hardiesse de les attendre; et que les Eduens étaient d'autant plus faibles et plus lâches qu'ils étaient voluptueux et opulents, qu'ils n'avaient qu'à donner, et que l'ennemi n'aurait pas le courage de les soutenir. ¹

¹ Pudendum ipsis, quod Germaniarum victores adversum Gallos, tamquam in hostem, ducerentur; una nuper cohors rebellem Turonium; una ala Treverum, paucæ hujus ipsius exercitus turmæ profligavere Sequanos: quanto pecunia dites et voluptatibus opulentos, tanto magis imbelles Æduos, evincite, et fugientibus consulite.

Lui qui, au livre xi.^e des mêmes Annales, rapporte que les Eduens, après la harangue de l'empereur Claude, par un sénatus-consulte, eurent droit, les premiers de tous les peuples, de monter aux dignités du Sénat comme en étant jugés les plus dignes¹. Si l'excès de leurs richesses les eût rendus mols et efféminés, on n'eût pas eu égard à leur fraternité avec le peuple romain, et les sénateurs qui s'opposèrent n'auraient pas manqué de leur reprocher. Ce qui va suivre détruira bien cette opinion, et fera voir, par leurs bonnes qualités, que ce reproche est un effet de l'envie et de la calomnie.

Ils étaient bienfaisants. César en fournit une preuve sans contredit : la première², lorsqu'il remarque que les Helvétiens et les Boiens, qui s'étaient joints ensemble, ayant été défaits, les Eduens obtinrent de César que les Boiens seraient conservés et feraient partie de leur état. les associant aux mêmes avantages et privilèges qu'eux, en sorte que les Boiens étant leurs voisins et alliés³, et ayant ravagé leur pays, ils pouvaient, par droit de la victoire, en prendre une vengeance signalée. aimant mieux leur pardonner que de profiter de leur disgrâce ; et la seconde preuve de leur inclination bienfaisante se lit au sujet des Sénonais, lesquels s'étant une fois révoltés contre César, sous Acco, chef

¹ *Orationem principis secuto patrum consulto ; primi Ædui senatorum in Urbe jus adepti sunt : datum id foederi antiquo , et quia soli Gallorum fraternitatis nomen cum populo romano usurpant.*

² *Boios , petentibus Æduis , quod egregia virtute erant cogniti , ut in finibus suis collocarent , concessit ; quibus illi agros dederunt , quosque postea in parem juris libertatisque conditionem , atque ipsi erant , receperunt.*

³ Ici il y a erreur : les Boiens n'étaient alors ni voisins ni alliés des Eduens. César dit qu'ils étaient établis au-delà du Rhin quand ils se joignirent aux Helvétiens : « *Persuadent Rauracis et Tulingis... Boiosque qui trans Rhenum incoluerant... receptos ad se socios sibi adsiscunt.* »

de la conjuration, qu'il fit mourir à connaissance de cause, les Eduens les excusèrent, et leur intercession les délivra du pareil traitement reçu par leur capitaine. [CÆSAR, *de Bello gallico*, lib. VI. ¹]

Leur fidélité a été aussi recommandée par les anciens : César les en loue dans plusieurs endroits de ses Commentaires, au livre VII.*

Je me contente d'en rapporter un exemple illustre qui la justifie. Le prince Litavic ayant fait défection et s'étant jeté dans Gergovie ou Clermont, pour la secourir, les Eduens désavouèrent sa rébellion, députèrent à César les principaux de leur cité et confisquèrent les biens de Litavic et de ses frères qui étaient ses complices. ²

Et quoique Convictolitan, corrompu par les Arvernes, eût tenté de détruire les Romains, les Eduens demeurèrent fermes dans leur alliance, même dans les troubles qui arrivèrent depuis, ce qui était si avantageux aux Romains que Germanicus ratifia cette alliance. L'empereur Claude la recommanda par un décret authentique, et Vespasien s'attacha à eux comme aux seuls qui pouvaient le maintenir dans l'empire des Gaules. Enfin, le principe de toutes ces vertus est la liberté, dont ils étaient si jaloux et si amateurs qu'elle a servi de motif à tous les soulèvements des Eduens. César, livre V, rapporte que Dumnorix, pressé de le suivre en Angleterre, se sauva pour se retirer en son pays. Mais étant poursuivi pour l'obliger à retourner et ne pouvant résister à la violence, il se mit à crier — *liberum se, liberæque civitatis esse*. — Et bien que Dumnorix fût

¹ In Senones profiscitur.... Cognito ejus adventu, Acco, qui princeps ejus concilii fuerat, jubet in oppida multitudinem convenire, conantibus, prius quam id effici posset, adesse Romanos nuntiatur: necessario sententia desistunt, legatosque deprecandi causa ad Cæsarem mittunt: adeunt per Æduos, quorum antiquitus erat in fide civitas. Libenter Cæsar petentibus Æduis dat veniam, excusationemque accipit....

² Concurrunt (Ædúi) ad Aristium: nihil publico factum consilio demonstrant: quæstionem de bonis direptis decernunt: Litavici fratrumque bona publicant....

Eduen et qu'il fût d'une grande autorité parmi eux, ils ne pouvaient néanmoins souffrir qu'il en eût quelqu'une sur eux, étant troublé du discours qu'il avait tenu dans l'assemblée des Eduens, que César lui avait promis l'empire de la cité. ¹

Et Convictolitan ne sollicita Litavic et ses frères, et ceux qui leur adhèrent à la révolte, que par la représentation de leur liberté, laquelle lui était si chère, qu'il était ingrat envers César pour se la conserver. ainsi que César nous l'assure, livre VII. ch. 37. ²

Quant à l'esprit des Autunois, il est subtil et pénétrant. Ceux qui les fréquentent en peuvent porter ce témoignage sans flatterie. Je veux croire que la situation de la ville, élevée et proche des montagnes, leur fait respirer un air plus pur qui contribue à la délicatesse des organes; de même que les Auvergnats sont tous ingénieux, parce qu'ils sont nés et nourris dans les montagnes. Mais il faut avouer qu'ils succèdent en cela aux anciens Eduens qui avaient acquis dans toutes les Gaules la réputation d'être très savants; et c'est pour cela que, dans Autun, il y avait une fameuse académie ou université, de laquelle Tacite, livre IV de ses Annales, a écrit: — *Augustodunum, post Massiliam, vetustissima bonarum artium sedes.* — Et le même, au livre III, racontant de quelle façon Sacrovir émut la sédition dans Autun, dit que, comme c'était l'école de la noblesse des Gaules qui y était instruite aux armes et aux exercices de la jeunesse, Sacrovir s'en saisit pour avoir un gage de l'affection de leurs

¹ ... In concilio Æduorum Dumnorix dixerat, sibi a Cæsare regnum civitatis deferri, quod dictum Ædoui graviter ferebant, neque recusandi aut deprecandi causa legatos ad Cæsarem mittere audebant.

² Hortaturque eos, « ut se liberos et imperio natos meminerint.... esse nonnullo se Cæsaris beneficio affectum, sic tamen, ut justissimam apud eum causam obtinuerit; sed plus communi libertati tribuere: cur enim potius Ædoui de suo jure et de legibus ad Cæsarem disceptatorem, quam Romani ad Æduos veniant? »

pères¹. Ce qui est une preuve que la réputation de cette académie causait le choix qu'on en faisait pour y envoyer les enfants de toutes parts. Le panégyriste, en son Discours pour le rétablissement des écoles, écrit : que leur réparation est celle du siège des arts libéraux, recommandable par la fréquentation nombreuse de la jeunesse². Il ajoute ensuite que les empereurs ont voulu pourvoir les écoles d'Autun d'un modérateur pour la plus noble jeunesse des Gaules, de crainte qu'elle ne soit incapable des charges de la justice auxquelles on la voulait élever³, et postérieurement il nomme ces écoles : — *Conventus et conciliabulum juventutis*.

Désire-t-on un témoignage plus authentique de leur esprit et de leur industrie que celui de Pline, en son Histoire naturelle, livre XVIII, ch. 8, lorsqu'il dit que les Eduens avaient trouvé le secret d'améliorer leurs terres avec de la chaux : — *Hedui calce uberrimos agros fecere*. — Encore qu'Eumène avoue que le terrain est tellement ingrat, — *terræ perfidia*, — qu'il rend les habitants fainéants. Mais en même temps qu'il les blâme, il les excuse.⁴

¹ Augustodunum, caput gentis, armatis cohortibus Sacrovir occupaverat, nobilissimam Galliarum sobolem, liberalibus studiis ibi operatam, ut eo pignore parentes, propinquosque eorum adjungeret.

² Sedem illam liberalium litterarum velle reparari, cui frequentiam honestissimæ juventutis, illustrato studiorum honore providerint.

³ Qui nobilissimam istam indolem Galliarum suarum, interitu summi doctoris orbatam, respicere dignati, suo potissimum judicio præceptorem ei moderatoremque tribuerunt.... ne ii quos ad spem omnium tribunalium, aut interdum ad stipendia cognitionum sacrarum, aut fortasse ad ipsa palatii magisteria provehi oporteret veluti repentino nubilo in mediis adolescentiæ fluctibus deprehensi incerta dicendi signa sequerentur.

⁴ Quamquam quivis ignoscat cultoribus, quos piget laborare sine fructu; siquidem ager qui numquam respondet impendiis, ex necessitate deseritur.

Tous ces désordres de l'Autunois étaient une suite des guerres qui avaient réduit les paysans à une pauvreté si grande, qu'étant noyés de dettes, et ne pouvant ni couper les bois pour se rebâtir, ni les essarter pour les entretenir, ni conduire les eaux hors des champs pour les écouler, tous les fonds qui rendaient quelques revenus avaient été occupés de broussailles ou étaient devenus des marais ¹. Il y en a même qui leur attribuent l'invention des vaisseaux et des barques; mais n'ayant aucune autorité qui appuie ou qui confirme cette pensée, je ne la pousse pas plus avant; je me contenterai, pour conclure ce point, d'alléguer l'expérience journalière qui nous persuade assez l'esprit des Autunois, qui en ont tous bien raisonnablement, et excellent en tout ce à quoi ils s'appliquent, ainsi que je le ferai voir au dernier chapitre de ce livre dans le dénombrement des hommes illustres aux sciences.

Leur courage et leur générosité, qui est le principe de leur bonté, ne peut être contredit par leurs envieux, si on veut se souvenir de leurs exploits militaires, de leurs actions héroïques et de leurs victoires. Mais auparavant de les expliquer, il faut poser pour fondement que les Eduens étaient les plus puissants des Gaules et en tenaient la principauté et la domination, même avant leur amitié avec les Romains, de l'aveu de César dans son discours à Arioviste lors de leur entrevue ² [liv. 1]. Et si on considère le nombre des peuples qui étaient sous leur clientèle, on demeurera d'accord que César ne leur attribue pas à faux cette prééminence sur tous les Gaulois, d'où il faut conclure que quand les

¹ *Inopia rusticanorum, quibus in aere alieno vacillantibus, nec aquas deducere, nec silvas licuit excidere, ita quidquid olim fuerat tolerabilis soli, aut corruptum est paludibus aut sentibus impeditum.*

² *..... Ut omni tempore totius Galliae principatum Edui tenuissent, prius etiam, quam nostram (Romanorum) amicitiam appetissent.*

auteurs parlent des victoires ou des colonies des Gaulois, les Eduens, sous ce nom, y ont la meilleure part.

Je dirai donc que cette valeur étonnante des Eduens a paru dans les conquêtes qu'ils ont faites dans l'Italie, à laquelle ils s'ouvrirent passage par les Alpes, que jamais personne, de temps immémorial, n'avait osé traverser, et où ils bâtirent Milan, conquièrent plusieurs villes et portèrent la terreur jusque dans Rome qu'ils prirent. Tite-Live, décade I.^{re}, livre v, raconte que, sous le règne de Tarquinius Priscus, les Gaulois entrèrent en Italie sous la conduite de Bellovèse. Les peuples qui composaient leur armée étaient : les Bituriges, Arvernes, Sénonais, Eduens, Carnutes, Ambarres et Aulerces ¹; lesquels après avoir défait les Toscans, proche le Tésin, ayant ouï dire que la contrée où ils étaient arrivés s'appelait le pays des Insubriens, du même nom qu'une bourgade du pays des Eduens, et prenant ce rapport des lieux pour un heureux présage, ils y bâtirent une ville qu'ils appelèrent Milan.

Il est à remarquer que tous ces peuples qui descendirent en Italie sous Bellovèse étaient sous la dépendance des Eduens. Personne ne contestera cette vérité, qui aura lu les Commentaires de César. Il n'y a qu'à l'égard des Carnutes que l'on fait quelque difficulté, en ce qu'il n'y a pas un passage qui les déclare de la clientèle des Eduens. Il faut aussi reconnaître de bonne foi qu'il y en a de fortes conjectures, en ce que ces peuples étant enfermés dans les confins des Parisiens, des Aulerces et des Bituriges, qui tous étaient *in fide Æduorum*, il y a lieu de présumer avec fondement que le petit peuple a suivi l'exemple des plus puissants ses voisins, qui étaient sous la protection des Eduens.

¹ Prisco Tarquinio Romæ regnante..... quod in imperio ejus Gallia adeo frugum hominumque fertilis fuit, ut abundans multitudo vix regi videretur posse.... Bellovesus, quod ejus ex populis abundabat, Bituriges, Arvernos, Senones, Heduos, Ambarros, Carnutes, Aulercos, excivit.... fuisque acie Thuscis haud procul Ticino flumine....

Reste à répondre à l'objection que Sanson fait en ses Remarques sur la carte de l'ancienne Gaule, savoir : qu'au passage de César, livre VII, — *Galli imperant Æduis, atque eorum clientibus Segusianis, Ambivaretis, Aulercis, Brannovicibus, Brannoviis, millia xxxv*, — le mot *Aulerci* est superflu, parce qu'il n'y a aucune apparence que ce nom se doive trouver ailleurs que là où sont les peuples *Cenomani*, *Diablintes*, et *Eburovices*, à quoi toute l'antiquité s'accorde, et non point parmi les clients des peuples *Ædui*, qui en sont fort éloignés; et j'infère de ce raisonnement ¹ qu'il faut substituer *Ambarri* pour *Aulerci*, César ayant estimé [au livre I de *Bello gallico*] *Ambarri* être les sujets des Eduens; au lieu qu'en cet endroit où il fait le dénombrement de tous les sujets et clients des Eduens, ces *Ambarri* ne s'y trouvant pas, il les faut placer en ce passage au lieu des *Aulerci* inconnus en ces quartiers et bien connus ailleurs. Voilà quelles sont les raisons de Sanson pour détruire l'autorité de César; mais qu'on estimera trop faibles pour cela, et personne sans doute ne disconvient que c'est un jugement bien hardi d'avancer que le mot *Aulerci* est superflu en ce passage. Car quant à sa première raison que *Aulerci* ne pouvant comprendre que les peuples du Perche, du Mans et d'Evreux, les Eduens en étaient trop éloignés pour les compter parmi leurs clients, elle se réfute par plusieurs passages de César qui justifient que les Beauvoisiens *erant in fide civitatis Æduæ* [liv. II]. — Que ceux de Sens et de Paris y étaient aussi [liv. VI], — comme ceux de Soissons.

¹ Le raisonnement d'Edme Thomas ne paraît pas concluant quand il s'agit d'un texte aussi formel que celui de César. Les expéditions des Aulerkes expliquent facilement leur présence sur le sol Eduen. D'ailleurs, la légende de saint Pélerin d'Auxerre donne le nom d'*Aulerkus* au personnage qui avait fait construire le temple de Jupiter de la ville d'Entrain, *Intaranum*, au nord du pays Eduen. Les *Aulerci Brannovices* étaient selon beaucoup d'apparence les habitants de la partie méridionale de l'Auxerrois. Nous pensons qu'il faut enlever la virgule et lire *Aulercis Brannovicibus*.

qui avaient eu pour roi Divitiac, Eduen [liv. II]; — et néanmoins les Beauvoisiens et les Soissonnais sont autant et même plus éloignés que les *Aulerci*. Personne pourtant ne dispute qu'ils ne fussent de la clientèle des Eduens, ce que les mots *in fide* démontrent, dont on peut voir les preuves dans les doctes observations des sieurs Rigaud, Bouillaud et Henri de Valois : *De populis fundis*.

La seconde objection est autant futile que la première, de prononcer la correction du passage de César et substituer, au lieu d'*Aulerci*, *Ambarri*, attendu qu'*Ambarri*, amis et alliés des Eduens, — *necessarii et consanguinei Æduorum*, ne sont pas désignés au dénombrement de leurs clients. Cette correction est une échappatoire, comme si tous ceux qui étaient de leur dépendance avaient dû être compris dans ce passage, puisqu'il eût fallu y mettre aussi les Beauvoisiens, les Sénonais, les Boïens, comme ceux de Soissons, les Berruyers et autres : tellement qu'il faut conserver aux Eduens les *Aulerci*, nonobstant les raisons qu'oppose Sanson, qui ne sont aucunement considérables.

Le bruit et la réputation des armes et des victoires des Eduens, tant contre les Auvergnats, les Suisses, Séquanais et les Allemands, les avaient fait déclarer, les premiers de tous les peuples, frères du peuple romain, par la recherche que les Romains firent de leur alliance. César en est un témoin irréprochable, au livre I de la Guerre des Gaules, quand, après le discours de Divitiac au nom de tous les princes des cités des Gaules, et touché de leurs misères, il résolut d'y pourvoir principalement à cause de la servitude des Eduens, à qui l'on avait donné à Rome le titre de frères et d'alliés, par plusieurs décrets du Sénat.... — *quod Æduos fratres consanguineosque sæpenumero ab Senatu appellatos....*

Cette amitié pour les Eduens était à Rome en si grande considération, qu'en exécution de la résolution de les délivrer d'esclavage, César envoya dire à Arioviste qui lui avait refusé une entrevue, qu'il n'eût plus à faire passer des Germains dans les Gaules, qu'il rendit aux Eduens leurs

ôtages, sans plus faire la guerre ni à eux ni à leurs alliés, moyennant quoi il aurait toujours pour ami le peuple romain. Sinon, puisque le Sénat avait ordonné, sous le consulat de Messala et de Pison, que celui qui aurait le gouvernement des Gaules aurait aussi soin de la conservation des Eduens et du reste des alliés, il ne souffrirait pas qu'on leur fît injure. Arioviste ayant répondu arrogamment et avec mépris aux Eduens qui se plaignaient que ceux de Constance, nonobstant les ôtages qu'ils avaient livrés à Arioviste, faisaient des courses dans leur pays, César était allé chercher Arioviste pour le combattre : celui-ci lui envoya dire qu'il acceptait l'entrevue, en laquelle César lui représenta l'ancienne et juste alliance qui était entre les Romains et les Eduens ; les fréquents et honorables décrets qui avaient été rendus en leur faveur, et que le peuple romain n'entendait pas que le pouvoir de ses alliés diminuât. ¹

Nonobstant la réponse d'Arioviste, que, quant à l'alliance des Romains avec les Eduens, il n'y avait pas lieu d'y croire. Qu'il n'était pas si barbare ni si ignorant des affaires du monde, qu'il ne sût bien que les Eduens n'avaient pas aidé les Romains dans les guerres de Dauphiné et de Savoie, ni les Romains les Eduens dans celles qu'ils avaient eues contre lui et les Séquanais. — Strabon, livre iv de sa Géographie, appuie cet allégué de César, et remarque que les Eduens sont appelés frères des Romains, et ont, les premiers de tous les Gaulois, fait amitié et ligue offensive et défensive avec eux, qui est, ce que le texte grec exprime fort bien, *πρῶτοι τῶν ταύτη προσῆλθον προς τὴν φιλίαν καὶ συμμαχίαν*, pour nous apprendre que cette amitié était entre égaux.

Tacite, au livre ix de ses Annales, raconte que, sous le consulat de A. Vitellius et L. Vipsanius, les principaux de la Gaule chevelue étant

¹ *Quam veteres, quamque justæ causæ necessitudinis ipsis cum Æduis intercederent ; quæ Senatus consulta, quoties, quamque honorifica, in eis facta essent. [De Bello gallico, lib. 1.]*

entrés déjà dans l'alliance des Romains et acquis dès longtemps le droit de cité, demandèrent avec instance celui de pouvoir porter des charges et des magistratures. Il y eut un grand bruit sur cette proposition, et plusieurs s'opposèrent vers Claudius, lui représentant que l'Italie n'était pas si épuisée qu'elle ne pût fournir à Rome des sénateurs, en ayant fourni autrefois à ses alliés; qu'il était assez honteux d'avoir admis au gouvernement les peuples de la Lombardie, sans remplir encore le Sénat d'étrangers, comme dans une captivité, puisque, par ce moyen, il ne resterait rien aux anciennes familles pour se maintenir, si on souffrait que les riches remplissent le Sénat, dont les aïeux, chefs des nations ennemies, avaient défait leur armée et avaient assiégé César devant Alise. Qu'il leur devait suffire de jouir du titre de citoyens, sans qu'on leur prostituât les marques des patrices et les noms des magistrats. Ce prince, plus politique qu'eux, leur remontra par un discours fort et éloquent, dont Tacite a rapporté l'abrégé, et dont on lit une partie sur une table de cuivre qui est à Lyon, et que Juste Lipse a inséré dans ses Notes sur cet historien. — En voici la substance : « Que Rome, sous les rois, avait été gouvernée par des étrangers. Que sous les dictateurs et les consuls on avait vu de même. Que ses prédécesseurs, qui étaient Sabins d'origine, l'exhortaient, en suivant leurs conseils, de transférer à Rome tout ce qu'il y avait de plus excellent au monde. Que les plus illustres sénateurs n'étaient point de Rome. Qu'ils ne se repentaient pas d'avoir eu les Balbes d'Espagne et plusieurs personnages non moins illustres de la Gaule narbonnaise. Que les Gaulois avaient maintenu tellement la paix à son père Drusus, lorsqu'il conquêtait la Germanie, qu'étant mêlés aux Romains de mœurs, d'arts et d'affinités, il valait mieux qu'ils apportassent leur or et leurs richesses à Rome, que de les posséder séparément, et enfin que ce qu'il défendait aujourd'hui par des exemples passés, serait un jour au nombre des exemples. » Après la harangue de Claude, on fit un sénatus-consulte par lequel les Eduens obtinrent les

premiers le droit d'être sénateurs à Rome, ce qui fut accordé à l'alliance ancienne, et aussi parce qu'ils étaient les seuls des Gaulois qui participaient au nom de fraternité avec le peuple romain.

Eumène, en son Panégyrique à Constantin, ne dit-il pas : « Quelle nation dans toute la terre oserait prétendre la prérogative de l'amour du peuple romain par-dessus les Eduens, qui ont été appelés les premiers de tous les Gaulois, et par plusieurs sénatus-consultes, frères du peuple romain, et leur ont conservé leur amitié par leur consanguinité, dans un temps où tous les peuples qui habitent depuis le Rhône jusqu'au Rhin ne pouvaient espérer qu'une paix douteuse et suspecte? et il ajoute que cette qualité de frères n'a point été mendrée ni recherchée sur des origines fabuleuses ou de vaines imaginations, comme par ceux de Messine en Sicile et par les Troyens en Asie, ou par la crainte, comme les Sagontins qui s'allièrent aux Romains lorsque l'Espagne était prête à se révolter; ou comme les Marseillais qui s'avouèrent leurs amis, parce qu'ils trouvaient de l'avantage dans leur protection. Les Eduens ayant été les seuls qui, sans aucun sujet de crainte et sans flatterie, par un pur effet de leur simple, franche et bonne volonté, ont été estimés de tous frères des Romains.

Ce nom de frères témoigne qu'il y avait entre ces deux peuples réciprocité d'affection et égalité de grandeur et de dignité ¹. Aussi cette

¹ Quænam igitur gens toto orbe terrarum in amore Romani nominis Æduis se postulet anteponi? Qui primi omnium inter illas immanes et barbaras Galliæ gentes plurimis Senatusconsultis fratres populi Romani appellati sunt, et cum a ceteris Rhodano ad Rhenum usque populis, ne pax quidem posset nisi suspecta sperari; soli et consanguinitatis nomine gloriati sunt....

..... Fuit olim Saguntus foederata, sed cum jam tædio Punici belli novare imperium omnis cuperet Hispania; fuit amica Massilia: protegi se majestate romana gratulabatur; imputavere se origine fabulosa in Sicilia Mamertini, in Asia Ilienses; soli Ædúi non metu territi, non adulatione compulsi, sed ingenua et simplici charitate fratres populi Romani

fraternité a été le sujet de l'envie des peuples voisins des Eduens, qui, pour les opprimer, appelèrent les Germains et se soumirent à leur domination. Cette jonction de forces ayant réduit sous la servitude les Eduens, Divitiac, prince Autunois, fut à Rome, harangua le Sénat, appuyé sur son bouclier, refusant les honneurs de la séance qu'on lui offrait, et obtint le secours qu'il avait demandé. Mais ce secours ne fut pas aussi avantageux aux Eduens qu'il le fut aux Romains, puisque s'ils les délivrèrent de l'oppression, Divitiac ouvrit le premier le chemin à l'armée romaine et à César delà le Rhône, n'y en ayant point eu d'autres jusques à ce temps, que par les Alpes. Et non contents de ce, mirent sous la puissance du peuple romain tout ce qui est renfermé par le Rhin, l'Océan, les Pyrénées et toutes les Alpes, le recevant en quartiers d'hiver, lui fournissant des vivres et des armes, et le secourant de leurs troupes tant d'infanterie que de cavalerie; tellement que les Celtes et les Belges ayant été contraints de demander la paix, ils unirent ces peuples aux Romains en les enlevant aux Barbares. ¹

Et lorsque Tetricus, tyran des Gaules, assiégea les Autunois. ils

crediti sunt, appellarique meruerunt : quo nomine, præter cetera necessitudinum vocabula, et communitas amoris apparet, et dignitatis æqualitas. [Eumène.]

¹ *Deinde cum finitimæ nationes, ipsi illi romanæ fraternitati, non gloriæ invidentes, et usque in perniciem sui odiis incitatæ, Germanos sibi auxilios dominos invocassent, princeps Æduus in senatum venit, rem docuit; cum quidem oblato consessu, minus sibi vindicasset quam dabatur, scuto innixus peroravit. Impetrata ope, romanum exercitum, Caesaremque cis Rhodanum primus induxit. Semita enim Galliæ usque ad id temporis Transalpina Gallia nominabatur. Sed enim Ædúi totum istud quod Rheno, Oceano, Pyrenæis montibus cunctis Alpibus continetur romano imperio tradiderunt, hibernis hospitaliter præbitis, suppeditis largiter com meatibus, armis fabricandis, pedestribus equitumque copiis auxiliantibus. Ita in unam pacem sociatis omnibus Celtarum Belgarumque populis, eripere barbaris quidquid junxere Romanis. [Eumène.]*

exhortèrent seuls l'empereur Claude le Gothique de venir les délivrer, ayant soutenu le siège sept mois entiers, à la fin desquels ils furent pris par famine; et si l'empereur leur eût envoyé le secours qu'ils lui avaient demandé pour châtier les rebelles qui les tenaient, sans ruiner les forces romaines, et épargnant la bataille de Châlons (en Champagne), en laquelle l'empereur Aurélien défit Tetricus (B), la fraternité des Eduens aurait donné promptement la paix aux provinces réconciliées aux Romains. C'est ce que dit Eumène en son Panégyrique à Constantin ⁴. Cette alliance ayant pour fondement la vertu, il ne faut pas s'étonner si elle s'est toujours conservée entre eux. J'en ai une preuve reçue par tradition des anciens Autunois, dignes de foi, gens savants et de probité, qui m'ont assuré avoir vu une consécration ou un renouvellement d'amitié des Eduens avec les Romains, par un vœu sacré et solennel représenté par une truie relevée sur une platine d'or, soutenue par les statues d'or d'Apollon, de Mercure et de Minerve, les dieux tutélaires de la cité d'Autun. La platine ornée au-dessous de la truie de cette inscription FRATERNITATI ROMANORUM. Le prix de la matière de ce monument antique si illustre en a dérobé la connaissance aux curieux, crainte qu'il n'attirât l'envie des grands d'en priver ceux qui le possédaient. Cette idole du temps m'a privé aussi de plusieurs pièces rares et antiques trouvées dans Autun, qui m'auraient instruit d'infinies particularités de sa grandeur et de sa majesté, et lesquelles ont été soustraites pour les

⁴ Divum Claudium, parentem tuum ad recuperandas Gallias primi sollicitaverunt : expectantesque ejus auxilium, septem mensibus clausi, et omnia inopiæ miseranda perpassi, tum demum irrumpendas rebellibus Gallicanis portas reliquerunt, cum fessi observare non possent. Quod si vobis, et conatibus Æduorum fortuna favisset, atque ille reipublicæ restitutor implorantibus nobis subvenire potuisset, sine ullo detrimento romanarum virium, sine clade Catalaunica, compendium pacis reconciliatis provinciis attulisset fraternitas Æduorum. [Eumène, *Paneg.*]

vendre, ou ont été fondues, dérobées et cachées par l'ignorance, la barbarie, l'ingratitude et l'avarice des hommes, qui les perdent encore tous les jours.

Diodore de Sicile, livre v de son Histoire, écrit : « Que la Gaule est habitée par plusieurs nations, différentes entre elles en autorité et en nombre d'hommes, dont l'une conserve jusques à présent une vieille amitié et consanguinité avec le peuple romain. » Et j'ajouterai à cela que ces marques d'alliance et de consanguinité se sont continuées de temps en temps, comme il conste par un écrit du 30 mars 1557, par lequel le Sénat de la ville de Rome accorde le titre de citoyen romain à *Jean Le Save*, citoyen d'Autun, clerc de la nation française près le collège des cardinaux et notaire de la chambre apostolique, et ce en considération de l'antique alliance qui exista jadis entre les Eduens et les Romains. (c)

Il y aurait lieu de s'étonner que les Autunois négligent maintenant de renouveler une alliance si glorieuse, si deux choses ne les empêchaient : la première qu'étant dans la sujétion et dépendance, ils n'oseraient l'entreprendre sans pouvoir du roi ; et l'autre que leur ville étant ruinée, ils ne peuvent dire ce qu'Eumène disait au nom des Autunois à l'empereur Constance : *Nunc sibi redditum vetus illud romanæ fraternitatis nomen existimat, cum te rursus habeat conditorem.*



CHAPITRE III.

De l'état de la république, principauté et gouvernement de la cité d'Autun. Des lois, de la police et du langage des anciens Autunois.

Les Romains ayant été appelés aux Gaules par les Eduens, lorsque Divitiac, pour les délivrer de la tyrannie d'Arioviste, fut à Rome demander secours au Sénat, il faut reconnaître de bonne foi que César, qui a toujours marché sous leur conduite, n'a pris connaissance de l'état général de toute la Gaule que sur celui qu'il avait du gouvernement de la république des Eduens, sur laquelle il a formé et confondu la description de celle de tous les Gaulois; vu que le premier rang qu'elle tenait parmi les cités la rendait l'exemple et le modèle des autres.

Cela prémis et supposé pour une vérité constante, le livre vi de la Guerre des Gaules nous apprend que l'ancienne république des Eduens était composée de trois ordres, deux desquels étaient en considération, crédit et honneur, savoir : celui des Druides et celui de la noblesse nommé chevaliers ¹. Le peuple était comme les serfs et n'avait aucun pouvoir dans l'état ni voix aux délibérations publiques, et la plupart même étaient tellement chargés de dettes et d'impôts, ou opprimés par la domination des plus puissants, ils s'engageaient si absolument au service des nobles, qu'ils dépendaient d'eux comme les esclaves de leurs maîtres. ²

¹ In omni Gallia eorum hominum, qui aliquo sunt numero atque honore, genera sunt duo Sed de his duobus generibus alterum est Druidum, alterum equitum.

² Nam plebs pæne servorum habetur loco, quæ per se nihil audet, et nullo adhibetur consilio. Plerique, cum aut ære alieno, aut magnitudine tributorum, aut

Je remets à traiter des Druides et de leurs fonctions au livre suivant.

Quant à la noblesse que César indique sous le nom de chevaliers, *equites*, leur emploi était d'être toujours sous les armes lorsqu'il y avait guerre, ou que la nécessité le requérait, soit pour venger leurs injures, soit pour en faire, ou attaquer leurs ennemis.

La grandeur de la naissance d'un homme et de ses richesses ne se reconnaissait parmi eux que par la suite nombreuse de ceux qui étaient de leur dépendance ¹. Cela se justifie clairement par les entreprises de Dumnorix et de Litavic, dont le premier tenta d'usurper la principauté des Eduens, se confiant en ses seules forces. Voici comme César nous l'assure lui-même dans le récit de son entreprise : Orgétorix, le premier des Helvétiens en biens et en naissance, ayant envie de se faire roi de son pays, gagne la noblesse et débauche le peuple, engage dans sa ligue Castic, fils de Catamantalède, Séquanais, et Dumnorix, frère de Divitiac. prince Eduen, leur persuadant qu'il leur serait facile de se faire rois de leurs états à l'aide de ses troupes et de son crédit. ²

Comme, pour l'exécution de ce grand dessein, les Helvétiens furent contraints de passer par le pays des Séquanais, ils dépêchèrent à Dumnorix qui avait grand pouvoir vers eux tant par ses bienfaits que par ses largesses, et parce qu'il embrassait avec chaleur les occasions d'obliger des nations puissantes qui pussent servir l'ambition qu'il avait de régner. ³

César ayant découvert cette conspiration, s'en plaint à Divitiac et à

injuria potentiorum premuntur, sese in servitutum dicant nobilibus : in hos eadem omnia sunt jura , quæ dominis in servos.

¹ Atque eorum ut quisque est genere copiosusque amplissimus, ita plurimos circum se ambactos clientesque habent. Hanc unam gratiam potentiamque noverunt.

² *Guerre des Gaules*, livre 1, chap. 3. — ³ Chap. 9.

Liscus, vergobret, lequel adroitement insinua qu'il y en avait dans la cité dont l'autorité était grande sur le peuple, lesquels, quoique particuliers, pouvaient plus que les magistrats. César jugeant bien par ce discours qu'on indiquait Dumnorix, frère de Divitiac, prit résolution d'y pourvoir, principalement après qu'il fut confirmé dans cette créance par d'autres, et qu'il eut appris que Dumnorix était un homme hardi et entreprenant, qui avait gagné l'affection du peuple par ses libéralités, ayant acquis de si grandes richesses en tenant à grand marché toutes les fermes de la république, que personne n'osait enchérir sur lui, qu'il entretenait à ses frais et à sa suite grand nombre de cavalerie, tellement qu'il n'était pas seulement puissant dans le pays, mais encore dans les états voisins. ¹

Quant à Litavic, voici quelle fut son entreprise : César, après avoir rafraîchi son armée à Bourges, comme il voulut décamper pour aller combattre Vercingétorix retiré à Gergovie, les principaux Eduens le vinrent prier d'interposer son autorité sur les différends des prétendants à la magistrature; et après que César les eut terminés par la confirmation de Convictolitan dans la charge de vergobret, il demanda aux Eduens toute leur cavalerie et dix mille hommes de pied, afin de les disposer dans les forts pour la sûreté des vivres.

Pendant le siège de Gergovie, Convictolitan, établi magistrat des Eduens par César, s'étant laissé séduire par l'argent des Auvergnats, s'adresse à quelqu'un de la jeunesse et entre autres à Litavic qui était de grande naissance et le premier de tous; il le débauche et ses frères aussi avec tant d'artifice, qu'ils abandonnent le parti des Romains et s'offrent à être les chefs de la rébellion. Mais parce qu'il n'y avait point d'apparence que l'état Eduen voulût rompre de gaieté de cœur avec les Romains, ils résolurent que Litavic prendrait la conduite des dix mille hommes qu'on

¹ *Guerre des Gaules*, livre 1, chap. 18.

devait mener à César, et qu'avant leur arrivée au camp, ses frères s'y rendraient pour exécuter ce qu'on avait arrêté. — Litavic, approchant de Clermont de sept ou huit lieues, assemble tumultueusement ses troupes et leur dit en pleurant que toute leur noblesse et toute leur cavalerie était défaite; qu'Eporédorix et Viridomar, les plus illustres de la jeunesse, avaient été massacrés sous prétexte de trahison, sans avoir été ouïs dans leur défense, et qu'après le meurtre de tous ses parents et de ses frères, la douleur lui fermait la bouche. Cette fausse nouvelle ayant été confirmée par des gens apostés, les Eduens s'écrient qu'il pourvoie à leur salut. Il les exhorte à se joindre aux Auvergnats, et ensuite il défait un grand convoi qui venait à César sous leur escorte; il envoie par tout le pays des Eduens pour les exciter, sous le même prétexte, à prendre vengeance des Romains. ¹ — Il faut présumer que cette nouvelle fut portée suivant la coutume des Gaulois, indiquée par César au livre VII, qui est que lorsqu'il arrivait quelque chose d'extraordinaire, ils s'entr'avertissaient par des cris redoublés, qui se portent de l'un à l'autre, ainsi qu'on le pratiqua à la révolte générale des Gaules; ce qui avait été fait à Orléans, au lever du soleil, ayant été su à huit heures du soir en Auvergne, à quarante lieues de là. ²

César, informé de cette fourbe de Litavic par Eporédorix, fait marcher toutes ses troupes contre lui, à la réserve de celles destinées à la garde du camp. Il le rencontre à six lieues. Les soldats Eduens ayant reconnu Eporédorix et Viridomar parmi la cavalerie, jettent les armes et se

¹ *Guerre des Gaules*, livre VII, chap. 32 et suiv.

² Celeriter ad omnes Galliae civitates fama praefertur (nam ubi major atque illustrior incidit res, clamore per agros regionesque significant; hunc alii deinceps excipiunt, et proximis tradunt; ut tum accidit); nam, quae Genabi oriente sole gesta essent, ante primam confectam vigiliam in finibus Arvernorum audita sunt; quod spatium est millium passum circiter CLX.

rendent. Et Litavic se retire à Gergovie avec ceux de sa suite, à qui c'est un crime par la coutume des Gaulois d'abandonner leur maître en quelque danger que ce soit.

L'ambition de la magistrature avait excité ces troubles dans Autun, et les prétentions de Convictolitan et de Cotus avaient fait naître une guerre civile : tout le pays était en armes. Le Sénat était divisé et le peuple était rangé sous la faction qu'il suivait. — Le mot de faction ou parti est exprimé dans César par celui de *clientela*, pour montrer que la suite des grands était la source des divisions. ¹

Et lorsque Dumnorix, ayant fait dessein de quitter César et de se retirer avec la cavalerie Eduenne, prit son temps pendant l'embarquement des troupes pour la guerre d'Angleterre, il fut suivi par toute la cavalerie de César avec ordre de le tuer s'il résistait. Voyant qu'on le voulait emmener par force, il mit l'épée à la main, et criant qu'il était né libre et citoyen d'une république qui ne relevait de personne, il excitait la fidélité des siens à son secours. ²

Que si ces exemples particuliers ne suffisent pas, ceux des peuples voisins le persuaderont peut-être. Je me contenterai entre tous de celui qu'Orgétorix fournit, lequel, après avoir excité les Helvétiens à la guerre pour se rendre maître des Gaules, engagea aussi dans son parti et dans cette ligue Dumnorix et Castic, dans l'espérance d'usurper tous trois la domination de leur pays. Les Helvétiens, avertis de leur dessein, se saisissent d'Orgétorix et le contraignent, selon leurs mœurs, d'entrer en prison pour se justifier du crime dont on l'accusait, et dont le feu

¹ Horum esse alterum Convictolitanem.... alterum Cotum.... Civitatem omnem esse in armis, divisum senatum, divisum populum, suas cujusque eorum clientelas.

² Ille enim revocatus resistere, ac se manu defendere, suorumque fidem implorare cœpit, sæpe clamitans liberum se, liberæque civitatis esse. (Il faut observer que le mot de *suorum* se doit entendre de *clientium*.)

devait être la peine. Le jour venu , il assemble les siens jusqu'à dix mille et un grand nombre de vassaux et de dépendants de lui pour dettes ou autrement, et par leur moyen il s'exempte de répondre. ¹

Vercingétorix ayant su la révolte générale des Gaules, rassembla tous ses vassaux et les disposa à la guerre, et quoiqu'il fût chassé de Gergovie, il y rentra, ayant ramassé les pauvres et les débauchés ². Le même se lit dans Tacite au livre III de ses Annales, décrivant la conjuration de Sacrovir, — *aliud vulgus obæeratorum aut clientium arma cepit*.

Pour savoir toutefois quelles étaient ces clientelles, voici comme César les décrit au VI.^e livre de la Guerre des Gaules ³. Non-seulement dans les états, dans les cités et les villes, mais presque dans toutes les familles,

¹ Ea res ut est Helvetiis per indicium enunciata, moribus suis Orgetorigem ex vinculis causam dicere coegerunt : damnatum pœnam sequi oportebat, ut igni cremaretur. Die constituta causæ dictionis, Orgetorix ad iudicium omnem suam familiam, ad hominum millia decem, undique coegit et omnes clientes obæratosque suos, quorum magnum numerum habebat, eodem conduxit : per eos, ne causam diceret, se eripuit. — Ces *obæerati* cultivaient autrefois les champs de ceux auxquels ils étaient obligés, au rapport de Varron, *de Re Rustica*, lib. 1, cap. 17 : Omnes agri coluntur hominibus servis aut liberis; liberis aut cum ipsi colunt, aut mercenariis cum conductitiis liberorum operis, res majores ut vindemias et sævisilia administrant iis quos obæratos vocitarunt.

² Vercingetorix.... convocatis suis clientibus, facile eos incendit.... expellitur ex oppido Gergovia : non destitit tamen, atque in agris habet dilectum egentium ac perditorum. Hac coacta manu.... adversarios suos.... expellit ex civitate.

³ In Gallia, non solum in omnibus civitatibus, atque in omnibus pagis partibusque, sed pene etiam in singulis domibus factiones sunt : earumque factionum principes sunt, qui summam auctoritatem eorum iudicio habere existimantur, quorum ad arbitrium iudiciumque summa omnium rerum consiliorumque redeat. Idque ejus rei causa antiquitus institutum videtur, ne quis ex plebe contra potentiores auxilium egeret : suos enim quisque opprimi et circumveniri non patitur, neque, aliter si faciant, ullam inter suos habent auctoritatem.

il y a deux factions, dont ceux-là sont les chefs qui ont à leur jugement le plus d'autorité, par le conseil et par la volonté desquels tout se gouverne ; et il semble que cela ait été établi anciennement pour la défense du peuple contre l'oppression des grands : chacun ayant soin de protéger vigoureusement ceux de son parti, de crainte de perdre son crédit et son autorité.

Voilà donc la source et l'origine des clientelles particulières qui ont donné aussi sujet aux clientelles des états, par lesquelles les inférieurs se soumettaient au commandement des supérieurs et s'obligeaient à leur payer tribut, pourvu qu'ils les défendissent eux et leurs biens contre les ennemis qui les attaquaient.

Il faut encore remarquer que les peuples qui étaient sous la clientèle d'un autre peuple, étaient de sa domination : ce qui résulte des passages de César qui emploie les mots — *in fide, in clientela et sub imperio esse* — pour la même chose, et ce dans le livre VI, ch. 4. Les Sénonais qui s'étaient révoltés avec Acco, font rechercher d'accord César par l'entremise des Eduens, — *quorum antiquitus erat in fide civitas*, — et ceux de Chartres, qui étaient complices du même soulèvement, obtiennent leur pardon par ceux de Reims, — *quorum erant in clientela*; — et, ch. 10 du même livre, César ayant reconnu que les Suèves avaient envoyé du secours à ceux de Trèves, se dispose à les châtier. Comme il est prêt à marcher contre eux, il apprend qu'ils assemblaient des troupes et avaient enjoint à leurs vassaux de les venir secourir : — *Fit ab Ubiis certior, Suevos... iis nationibus, quæ sub eorum sint imperio, denuntiare, uti auxilia peditatus equitatusque mittant*. — Ces passages justifient suffisamment que ces termes, — *in fide, in clientela, et sub imperio esse*, — sont équivalents.

Le gouvernement de l'état des Eduens tenait de la république aristocratique, puisque César nous assure qu'il y avait parmi eux un souverain magistrat nommé *Vergobret*, qui présidait à leur justice. — Avant néanmoins d'en déduire les lois, j'estime à propos de faire

remarquer quelle signification les auteurs donnent à ce mot *vergobret* ; c'est-à-dire qu'ils s'accordent tous à l'interpréter *supremus executor* , ce qui convient fort bien au pouvoir qu'il avait dans la cité. Il s'élisait publiquement, en un lieu et au temps prescrits pour cette cérémonie, par les prêtres qui étaient les Druides et qui avaient droit de le choisir, la magistrature étant vacante. Il n'y avait qu'une personne qui la pût porter, ne pouvant être partagée en deux : la prétention de Convictolitan et de Cotus d'avoir été tous deux élus selon les lois, ayant causé la division dans l'état. Le vergobret sortant de charge n'y pouvait nommer son successeur, et les lois défendaient expressément que deux personnes de même famille, du vivant l'une de l'autre, exerçassent non-seulement cette magistrature, mais même fussent sénateurs.

Le vergobret avait une puissance royale de vie et de mort sur tous les citoyens, et il était tellement attaché et engagé au pays, qu'il ne lui était pas permis d'en sortir pendant l'année de sa magistrature.

Voici les preuves de ces maximes tirées de César, lorsqu'au livre 1.^{er}, ch. 16, il se plaint que les Eduens ne lui fournissaient pas le blé qu'ils avaient promis, il s'adresse à Liscus, — *qui summo magistratu præerat, quem vergobretum Ædui, qui creatur annuus, et vitæ necisque in suos habet potestatem.*

Et au livre VII.^e, lorsque les divisions de Convictolitan et de Cotus obligèrent les grands seigneurs Eduens de recourir à César pour prévenir une guerre civile, ils lui représentèrent que leurs lois étaient violées par les disputes et les prétentions de ces compétiteurs, ce à quoi César mit fin en confirmant le premier et obligeant l'autre à se démettre. ¹

Encore aujourd'hui (1660), les Autunois ont perpétué le souvenir de

¹ Quum singuli magistratus antiquitus creari, atque regiam potestatem annum obtinere consuissent, duo magistratum gerant, et se uterque eorum legibus creatum esse dicat.... [voyez César, chap. 32 et 33.]

ce magistrat en appelant leur maire *viery*¹, nom qu'on peut dire avoir quelque rapport au latin *vergobretus*.

L'empressement que les Eduens témoignèrent pour l'observation de leurs lois contre ceux qui les enfreignaient et qui blessaient leurs privilèges, nous oblige de croire que leur république était du nombre des mieux policées de la Gaule; d'où il s'ensuit, selon César, livre vi, ch. 20, que par leurs lois celui qui apprenait quelque chose qui regardait la république, soit par les peuples voisins, soit par bruit commun, ou par le récit des passants, en devait avertir le magistrat seul, sans oser le communiquer à d'autres; parce que le peuple, sur de faux bruits, prend l'épouvante facilement et se porte à des actions criminelles et précipitées dans les choses de grande importance. Après cela le magistrat découvrait au peuple ce qu'il jugeait à propos, et on ne traitait d'affaires d'état que dans l'assemblée de ceux à qui on en avait confié le soin; attendu principalement que les Eduens étaient jalouxés de tous les peuples de la Gaule, et par conséquent obligés, pour leur conservation, de garder cette police.²

La république était gouvernée par le vergobret assisté de conseillers qui composaient le sénat. César le déclare en plusieurs lieux, quand il rapporte les divisions au sujet de la magistrature entre Convictolitan et Cotus. Ainsi il dit que le sénat était divisé entre ces deux partis : —

¹ Nous avons dit que, selon notre opinion, *viery* venait de *vigerius*.

² Quæ civitates commodius suam rempublicam administrare existimantur; habent legibus sanctum, si quis quid de republica a finitimis rumore ac fama acceperit, uti ad magistratum deferat, neve cum quo alio communicet; quod sæpe homines temerarios atque imperitos falsis rumoribus terreri, et ad facinus impelli, et de summis rebus consilium capere cognitum est. Magistratus, quæ visa sunt, occultant: quæque esse ex usu judicaverint, multitudini produnt: de republica, nisi per concilium, loqui non conceditur.

divisum Senatum. — César étant entré chez les Eduens pour apaiser ces troubles et ces désordres, il appela tout le Sénat à Decise : — *Senatum omnem ad se Decetiam evocavit.* — Je fais remarquer ce mot, — *omnem Senatum*, — dont César se sert, pour nous insinuer par le terme *omnis* que c'étaient ceux qui gouvernaient l'état qui assistèrent à cette convocation. Cette conjecture est appuyée de ce qu'il écrit ensuite : — *Quum prope omnis civitas eo convenisset.* — Ces mots ne se peuvent prendre pour tous ceux de la ville : César n'employant pas ce mot de *civitas* pour signifier une ville, aussi faut-il l'entendre pour les chefs de l'état qui étaient renfermés dans le Sénat, auquel on n'admettait point deux personnes d'une même famille par une politique de justice et de prudence dont la pratique serait à souhaiter au siècle où nous sommes : — *Quum leges duo ex una familia, vivo utroque, ... in senatu esse prohiberent.*

Mais pour établir et justifier sans contredit que *civitas* en cet endroit signifie le Sénat composé des principaux de l'état, je me servirai d'un autre passage de César, livre I.^{er} ¹ — César ayant avéré la rébellion et conjuration de Dumnorix, qu'il avait procuré aux Helvétiens le passage par le pays Séquanais, dont il avait fait donner des otages non-seulement sans ordre de la république et de César, mais même à leur insu, jugea qu'étant accusé par son magistrat, il y avait assez sujet de le punir, ou d'en remettre le châtement à l'état, et lorsqu'il déclare la conjuration de Dumnorix à Divitiac son frère, il le prie de trouver bon ou que lui, ou que la république en fissent la punition.

On ne peut pas dire que pour condamner quelqu'un à la mort on

¹ Quod per fines Sequanorum Helvetios traduxisset, quod obsides inter eos dandos curasset, quod ea omnia non modo injussu suo et civitatis, sed etiam inscientibus ipsis fecisset, quod a magistratu Æduorum accusaretur : satis esse causæ arbitratur, quare in eum aut ipse animadverteret, aut civitatem animadvertere juberet..... ut ipse de eo causa cognita, statuat, vel civitatem statuere jubeat.

assemblât tout l'état; mais il est probable qu'il y était pourvu par le Sénat qui avait en dépôt toute l'autorité du pays, et qui est indiqué en cet endroit sous le mot *civitas*, comme le corps le plus illustre qui le représentait.

Ce passage me donne occasion d'observer qu'assurément le supplice de ceux qui étaient déclarés perfides à leur pays était le feu, parce qu'en Gaule les peines étaient uniformes; et je fonde mon observation sur ce que César écrit d'Orgétorix : — *Damnatum pœnam sequi oportebat, ut igni cremaretur.*

Que si on désire connaître quelle était l'importance du Sénat Eduen, la narration de l'entreprise de Litavic en est un exemple et une preuve certaine. Litavic ayant soulevé la jeunesse des Eduens, et présumant trop de la défaite d'un convoi, excita et irrita tellement, sous de faux avis, les Eduens que, sans faire une sérieuse réflexion sur la vérité de cette nouvelle, ils exercèrent toutes sortes d'actes d'hostilité envers les Romains. Mais ayant appris que les troupes que commandait Litavic s'étaient rendues à César, ils recoururent à l'entremise du tribun Aristius, qu'ils avaient forcé de sortir de Chalon-sur-Saône, et dépêchèrent à César pour se justifier et lui représenter que tout ce qui avait été fait, tant au siège de Gergovie que dans l'état Eduen, n'avait point été exécuté par la résolution du conseil public, — qui est ce qu'en d'autres endroits César appelle le Sénat; — et à cet effet, pour appuyer ce désaveu, ils ordonnèrent qu'on informerait du pillage des biens des Romains, condamnerent Litavic et ses frères comme complices et confisquèrent tous leurs biens. Ce qui démontre la souveraine autorité du Sénat contre Litavic, quoiqu'il fût soutenu par Convictolitan, souverain magistrat. Aussi César, ayant bien reçu les députés des Eduens, leur dit qu'il n'imputait rien à l'état de la faute et de la légèreté de la populace, et qu'il ne diminuait point pour cela l'affection qu'il leur portait : — *Nihil propter inscientiam levitatemque vulgi gravius de civitate judicare.*

Et après qu'Eporedorix et Viridomar eurent quitté César après sa retraite de devant Gergovie, s'étant informés de la situation de la cité, ils apprirent que Litavic avait été bien reçu à Bibracte, et que Convictolitan, premier magistrat, l'était allé trouver avec la plus grande partie des sénateurs ¹. — Ce qui me donne occasion de croire que le Sénat était composé du vergobret comme chef des Druides, qui étaient appelés au jugement de tous les différends publics et particuliers, des seigneurs et chevaliers plus anciens en noblesse et de quelques personnes savantes et expérimentées, lesquels assistaient tous aux assemblées indites par le vergobret, et y décidaient toutes sortes d'affaires qui s'y proposaient ; même aux assemblées générales de l'état, auxquelles ils comparaisaient en armes, selon la coutume des Gaulois rapportée par César, au livre v. ², parlant de la révolte d'Indutiomarus.

Le Sénat et le corps de la noblesse faisaient la plus illustre et la plus importante partie de l'état. Cela est si vrai, que lorsque Divitiac, au nom de tous les princes de la Gaule, expose la misère à laquelle leurs ennemis les ont réduits, il dit qu'ils ont perdu toute leur noblesse et tout leur Sénat. Et en un autre endroit, César, décrivant la Gaule comme elle était à son arrivée, dit que toute la noblesse des Eduens avait péri dans les guerres contre les Séquanais et contre Arioviste, — *Omnem nobilitatem, omnem senatum amisisse*, — pour marquer la désolation de l'état; et il faut avouer que la noblesse Eduenne faisait si bien la grandeur du pays, qu'Eumène, en son Panégyrique à Constantin, loue Autun de son ancienne noblesse. ²

¹ Eo quum Eporedorix Viridomarusque venissent, et de statu civitatis cognovissent, Litavicum Bibracte ab Æduis receptum..... Convictolitanem magistratum, magnamque partem Senatus ad eum convenisse.

² Cujus civitatis antiqua nobilitas, et quondam fraterno populi romani nomine gloriata, opem tuæ majestati expectat.

Quant à la police particulière des Eduens, il y a lieu d'avancer, et même sans témérité, que dans Autun il y avait des corps de métiers parmi la populace. Nous avons pour garant de cet allégué Eumène, lequel racontant à Constantin l'entrée que les Autunois lui avaient faite, dit : « Nous avons orné les rues de tentures, quoique pauvres ; nous avons fait paraître tous les étendards de nos collèges, nous avons produit les images de tous nos Dieux et employé le peu d'instruments que nous avons pour exprimer notre réjouissance. On nous croirait riches à qui jugerait de la vérité par notre affection. Mais notre pauvreté, quoique bien dissimulée, n'a pu être cachée à votre prévoyance, et vous avez bien connu que notre vanité était une vanité de pauvres mais officieuse et honnête. » ¹

Chaque collège d'artisans avait son drapeau, ainsi que M. Saumaise, le plus docte de notre siècle, le remarque sur Trebellius Pollion, dans la description de la pompe que l'empereur Gallien se fit à Rome, au sujet de la défaite des soldats mutinés à Constantinople, qu'il avait fait égorger étant désarmés. ²

Et Vopiscus écrit qu'au triomphe d'Aurélien sur le tyran Tetricus et Zénobie, reine de Palmyre, les enseignes des collèges et des châteaux en faisaient le plus éclatant ornement : — *Jam populus ipse romanus, jam vexilla collegiorum atque castrorum multum pompæ addiderunt.*

¹ Exornavimus vias quibus in palatium pervenitur paupere quidem suppellectile: sed omnium signa collegiorum, omnium deorum nostrorum simulacra protulimus, paucissima clarorum instrumenta modulorum, per compendium sæpius tibi occursura protulimus. Divites nos crederet, qui veritatem studio æstimaret. Sedenim providentiam tuam latere non potuit, quamvis bene dissimulata paupertas, intellexisti officiosam et honestam inopum vanitatem.

² Hastæ auratæ altrinsecus quingenæ, vexilla centena et præter ea quæ collegiorum erant, dracones et signa templorum omniumque legionum ibant.

Les Autunois avaient un trésor public. Un marbre ancien, trouvé dans les ruines d'une muraille antique proche la rue Chauchien, en fait foi par son inscription : ΓΑΖΟΦΥΛΑΚΙΟΝ, et dans la place appelée à présent Champ St. -Ladre, il s'est trouvé chez M. Dupasquier, avocat, en bâtissant sa maison, une triple tour ronde, dans la première enceinte de laquelle il y avait une pierre gravée de ce mot : ÆRARIUM. Après ces pierres il est superflu de rechercher des autorités pour prouver qu'il y avait un trésor public à Autun. ¹

Ce trésor se remplissait des deniers provenant des revenus de la république qui consistaient principalement en péages. César, livre 1.^{er}, remarque que Dumnorix les ayant tenus longtemps à bon marché, en avait acquis de si grandes richesses, qu'il espérait, par leur moyen, envahir la royauté ²; et les Eduens n'eurent point d'autre cause de leurs démêlés et de leurs guerres avec les Séquanais que la prétention réciproque qu'ils avaient sur les péages de la Saône. Strabon nous en assure [livre IV]. ³

Il serait à souhaiter que nous eussions des monnaies que nous puissions dire être certainement des Eduens. Mais s'il faut assurer qu'il y en a quelqu'une, ce doit être de celles que l'on rencontre tous les jours dans les ruines d'Autun, desquelles on tire quantité de pièces d'argent et quelques-unes de cuivre qui ne sont aucunement romaines; d'où il s'ensuit que leur singularité les doit faire estimer la monnaie des Eduens.

¹ Voir page 135.

² Complures annos portoria reliquaque omnia .Eduorum vectigalia parvo pretio redempta habere... His rebus et suam rem familiarem auxisse, et facultates ad largiendum magnas comparasse.

³ .Edui inimicos fecit de Arari contentio , qui ipsos distinguit ; utraque gente eum et vectigalia sibi vindicante.

Elles portent toutes d'un côté une tête d'homme armé à la gauloise, et de l'autre un cheval avec quelques caractères romains; et même on peut soutenir, sans trop de crédulité, que cette monnaie des Eduens était marquée à l'image et à la devise du souverain magistrat qui changeait tous les ans, et qu'elle avait tel prix et valeur que lui et le Sénat y mettaient. Entre un grand nombre de celles que je possède, j'en estime une très rare, de la largeur d'un double rouge français, mais trois fois aussi épaisse, ayant d'une face une tête d'homme casquée, et au milieu du revers un rond semblable à l'éminence qui paraît au milieu des vieux boucliers appelés *umbones*, et d'où cette monnaie a pris le nom d'*umbilicus* au rapport de Cicéron. (D)

Il reste à traiter du langage des Eduens. César ne nous en instruit pas en particulier, et je me persuade qu'il était pareil à celui de tous les autres Gaulois, composé de quelques mots hébreux et phéniciens, mais d'un idiôme particulier que César ne pouvait comprendre sans trucheman; ce qui se collige de l'entretien qu'il eut avec Divitiac, en présence de Valerius Procillus qui lui servait d'interprète, lorsqu'il lui découvrit la conjuration de Dumnorix. Je prends volontiers ce sentiment, en suivant celui de M. Bochart, le plus savant de ce siècle en toutes sortes de langues, lequel justifie au livre 1.^{er}, chap. 43, de *Coloniis et Sermone Phœnicum*, par les exemples qu'il y apporte des noms des Dieux, des magistrats, des dignités et des termes de la guerre et autres, que le langage des Gaulois était phénicien. Or, de savoir précisément quelle est la langue gauloise, c'est une chose si abstruse et si incertaine, que j'en laisse la disquisition aux doctes : Meibomius, en ses Origines gauloises qui la croit scythique; à Goscelin, en son Histoire des anciens Gaulois, et à Pierre de La Ramée, dont les uns la tiennent anglaise, d'autres qu'elle était grecque. Mais je ne puis souscrire à ces derniers : car encore que César, livre 1.^{er}, raconte que le rôle des Helvétiens portant armes et qui étaient sortis de leur pays pour conquérir les Gaules était écrit en lettres

grecques ¹; et quoique, au livre VI, il remarque que les Druides, dans les affaires publiques se servaient de caractères grecs, il ne s'ensuit pas néanmoins que le langage fût grec, puisque César, lorsqu'il envoya dans le Hainaut avertir Cicéron de son secours, lui écrit sa dépêche en grec, afin, dit-il, qu'elle ne fût pas comprise par l'ennemi ². La langue grecque n'était donc pas usitée dans les Gaules; d'où il suit que les Gaulois en avaient une particulière. César en fournit la preuve au livre I.^{er} ³, quand il dit qu'Arioviste ayant demandé une seconde entrevue avec lui ou avec un de ses lieutenants, il choisit Valerius Procillus, jeune homme plein d'honneur et de vertu, et qui, par sa connaissance de la langue gauloise, pouvait traiter aisément avec Arioviste, langue qu'il avait apprise par le long séjour qu'il avait fait dans les Gaules. — De ce passage de César, il se reconnaît un dialecte singulier de la Gaule, et qui était différent de l'allemand, quoiqu'on ait retenu beaucoup de mots qui se sont glissés et autorisés par la proximité et fréquentation de ces peuples. Et pour moi j'estime que le texte de César est corrompu et qu'il y faut lire, au lieu de *græcis litteris*, *cævis litteris*, c'est-à-dire en lettres que nous appelons aujourd'hui chiffrées, ou bien *versis litteris*, lettres retournées, selon la correction d'un nommé Fèvre, dont M. de

¹ In castris Helvetiorum tabulæ repertæ sunt, litteris græcis confectæ et ad Cæsarem relatae, quibus in tabulis nominatim ratio confecta erat, qui numerus domo exisset eorum, qui arma ferre possent.

² Cæsar.... cuidam ex equitibus gallis magnis præmiis persuadet, uti ad Ciceronem epistolam deferat. Hanc græcis conscriptam litteris mittit, ne intercepta epistola, nostra ab hostibus consilia cognoscantur.

³ Commodissimum visum est, C. Valerium Procillum.... summa virtute et humanitate adolescentem,.... et propter linguæ gallicæ scientiam, qua multa jam Ariovistus longinqua consuetudine utebatur,.... ad eum mittere.

L'Escale loue l'industrie en son épître 4, de celles que Casaubon a données au public après sa mort.

Enfin, après avoir fait réflexion sur divers passages de César, pour découvrir le mieux qu'il me serait possible le gouvernement de l'état des Eduens, il m'a semblé à propos de faire part au public de mes conjectures, invitant ceux qui auront quelques autres lumières de me les communiquer avec bonté, comme je proteste de reconnaître mes défauts avec ingénuité. Je découvre donc par plusieurs endroits de César que leur gouvernement dépendait des grands, et que leur république avait beaucoup de conformité avec celle des Vénitiens; à Autun, le vergobret tenait la place du doge, et les grands celle des nobles de Venise. Ce qui me confirme en cette pensée est un passage du 1.^{er} livre de César, où il dit qu'étant pressé de distribuer à ses soldats du blé, et les Eduens remettant de jour à autre de lui en fournir comme ils l'avaient promis, il assembla les princes des Eduens qui étaient en grand nombre dans son armée. Mais aussi voici des considérations qui m'arrêtent et qui m'ébranlent à changer d'opinion : il est constant que lorsque Orgétorix entreprit d'usurper la domination de son pays, il y engagea Dumnorix par un même dessein d'ambition sur le sien, et Dumnorix était frère de Divitiac, qui tenait pour lors la principauté de son pays, — *qui eo tempore principatum in sua civitate obtinebat*, — et pour marque de cette principauté, même sur le vergobret, lorsque César se plaint du retard que les Eduens apportaient à lui livrer du blé, il s'adresse à Divitiac par-dessus tous les princes des Eduens, que j'ai remarqué avoir été en grand nombre au camp, et à Liscus, souverain magistrat, qu'il nomme néanmoins en second lieu, ce qu'il n'eût pas fait si Divitiac n'eût tenu rang et autorité dans l'état plus considérable que Liscus ⁴. Pour mieux établir

⁴ Diem ex die ducere Ædui.... Ubi se diutius duci intellexit, et diem instare, quo die frumentum militibus metiri oporteret, convocatis eorum principibus, quorum magnam

encore cette principauté, il faut observer que la guerre des Helvétiens étant achevée, les princes des cités de la Gaule vinrent féliciter César, et ayant obtenu permission d'assembler leurs états-généraux, les princes des cités retournèrent demander une audience secrète pour traiter de leur salut et de celui de l'état. L'Eduen Divitiac, porta la parole en cette rencontre. ¹

De ce que dit César à ce sujet au livre 1.^{er}, il s'ensuit que parmi les princes des Celtes, Divitiac était le plus puissant et le plus considéré, non-seulement par sa personne, mais par l'état auquel il commandait, puisqu'il eut le discours par préférence à tous les autres princes des cités. Cela se collige de la réponse de Divitiac à César qu'il priait de pardonner à son frère, lequel, quoique élevé par sa grande autorité et son grand pouvoir en son pays et dans toute la Gaule, s'employait à sa ruine. ²

Or, afin d'en venir au détail et démêler l'obscurité qui peut former des doutes, je remarque que César se sert indifféremment du mot de *principatus* et de *regnum* pour signifier la même chose.

Quand Orgétorix eut persuadé à Dumnorix d'usurper le règne de son pays, comme lui le voulait faire du sien, il l'assure de lui conquérir par l'aide de ses troupes le royaume de sa cité, — *se suis copiis suoque*

copiam in castris habebat, in his Divitiaco et Lisco, qui summo magistratu præerat.... graviter eos accusat.

¹ Bello Helvetiorum confecto, totius fere Galliae legati, principes civitatum, ad Caesarem gratulatum convenerunt.... uti sibi concilium totius Galliae in diem certam indicere.... liceret. Ea re permissa.... Eo consilio dimisso, iidem principes civitatum, qui ante fuerant ad Caesarem, reverterunt, petieruntque, uti sibi secreto in occulto de sua omniumque salute cum eo agere liceret.... Locutus est pro his Divitiacus Aeduus.

² Quum ipse gratia plurimum domi, atque in reliqua Gallia.... posset.

exercitu illis regna conciliaturum confirmat. — Un peu auparavant, il dit que Divitiac — *principatum in civitate obtinebat*, — qui vaut autant que *regnum*. Si vrai que Liscus rapportant le discours séditieux que tenait au peuple Dumnorix, il le conçoit en ces termes : que si les Eduens ne pouvaient être maîtres des Gaules, il valait mieux qu'ils souffrissent la domination des Gaulois que celle des Romains ¹; et il ajoute ensuite que Dumnorix haïssait César et les Romains pour son intérêt particulier, parce que par leur arrivée sa puissance avait été diminuée et son frère rétabli dans celle qu'il possédait auparavant; que si les Romains étaient défaits, il avait espérance de se faire roi de son pays à la faveur des Helvétiens, et que par l'empire des Romains il perdait l'espérance du trône et de se conserver le crédit qu'il avait ². Or, quel peut être l'honneur et l'autorité en laquelle Divitiac était rétabli, sinon celle de la principauté qu'il obtenait sur tous les autres princes de l'état des Eduens, qui étaient en grand nombre, ainsi qu'il est remarqué au livre 1.^{er}, savoir les Sénonais, Suessionais et Beauvoisiens; et lorsque Vercingétorix [livre VII] fut choisi pour général de l'armée gauloise, il tint un conseil de guerre avec les princes des cités; et au livre 1.^{er}, ch. 31, les princes des Gaules retournèrent à César pour conférer avec lui secrètement. En ces deux endroits, Planudes, traducteur des Commentaires de César sur la Guerre des Gaules, rend toujours *principes* par ἀρχοντες.

Enfin, lorsque Eporédorix et Viridomar étaient en jalousie et en dispute entre eux, ce n'était pour autre chose que pour la principauté : — *His*

¹ Si jam principatum Galliae obtinere non possint, Gallorum, quam Romanorum, imperia perferre satius esse.

² Odisse suo nomine Caesarem et Romanos, quod eorum adventu potentia ejus diminuta, et Divitiacus frater in antiquum locum gratiae atque honoris sit restitutus. Si quid accidat Romanis, summam in spem regni per Helvetios obtinendi venire; imperio populi romani non modo de regno, sed etiam de ea, quam habeat, gratia desperare.

erat inter se de principatu contentio : περι τῆς δυναστείας. Or, si Divitiac — *principatum in civitate habebat*, — et que *civitas* soit tout l'état et tout le pays, il faut demeurer d'accord, conséquemment, que celui qui avait la principauté de la cité était plus que les rois, qui étaient dépendants de la cité, comme l'état Eduen, dans lequel Ambiorix et Cativulcus, rois de ceux d'Evreux [livre VII], Cavarinus, roi des Sénonais [*id.* ch. 54], et Galba, roi des Suessionais [livre II], étaient *in fide Æduorum*.



CHAPITRE IV.

De la milice des Eduens, leurs armes, habillements de guerre et autres ornements ;
leurs exploits militaires.

Les Eduens ont eu plusieurs guerres avec les Arvernes et les Séquanais, lesquels, enviant leur alliance avec le peuple romain et jalousant leur grandeur, avaient appelé les Germains à leur secours, au nombre de six vingt mille hommes, pour les opprimer. Ce nombre, toutefois, n'avait pas abattu leur courage, et avec leurs clients ils leur avaient livré deux batailles dans lesquelles ils avaient été entièrement défaits, plus par la multitude des ennemis que par faiblesse; en sorte qu'au lieu du premier rang qu'ils tenaient dans les Gaules par leur valeur, ils avaient été contraints de donner des otages et de se soumettre à une misérable servitude. ¹

¹ Galliae totius factiones esse duas : harum alterius principatum tenere Æduos, alterius Arvernos. Hi quum tantopere de potentatu inter se multos annos contenderent , factum esse, uti ab Arvernīs Sequanisque Germani mercede arcesserentur. Horum primo circiter millia xv Rhenum transisse : posteaquam agros et cultum et copias Gallorum homines feri ac barbari adamassent, traductos plures : nunc esse in Gallia ad c et xx millium numerum : cum his Æduos, eorumque clientes semel atque iterum armis contendisse ; magnam calamitatem pulsos accepisse, omnem nobilitatem, omnem senatum, omnem equitatum amisisse. Quibus praeliis calamitatibusque fractos, qui et sua virtute et populi romani hospitio atque amicitia plurimum ante in Gallia potuissent, coactos esse Sequanis obsides dare nobilissimos civitatis, et jurejurando civitatem obstringere, sese neque obsides repetituros, neque auxilium a populo romano imploratorios, neque recusatorios, quo minus perpetuo sub illorum ditone atque imperio essent.

Ils ont eu aussi des guerres avec les Helvétiens lorsqu'ils passèrent sur leurs terres pour s'emparer de la Gaule, au nombre de 368 mille hommes, auxquels ils s'opposèrent bien; mais n'y ayant pu résister, ils furent contraints de recourir à César.

Ces grandes guerres contre de si puissants ennemis sont une preuve que les Eduens étaient belliqueux et entendaient très bien la guerre, s'y étant toujours adonnés; cela est si vrai, qu'il conste par la Notice de l'Empire romain dressée sous Honorius et Arcadius qu'y ayant plusieurs fabriques dans les Gaules sous la disposition d'un maître des ouvriers, celle de cuirasses était établie à Autun comme celle de flèches à Mâcon.¹

De même, sous l'autorité du gouverneur de Mayence, le colonel des Sarmates gardait Autun, et l'amiral des vaisseaux de la Saône faisait sa demeure à Chalon². Chalon et Mâcon étaient de l'état des Eduens.

Leurs armées étaient composées de cavalerie et d'infanterie : la cavalerie se formait de la noblesse et de l'élite des enfants de bonne maison, comme étant la principale force de l'état; et c'est de là, à ce que je crois, que la noblesse gauloise est appelée par César *equites*.

Dans le corps de l'infanterie étaient toute sorte de personnes, et principalement les clients et les vassaux des plus riches de l'état, ainsi que je l'ai fait remarquer en parlant de Dumnorix; ce que je puis encore confirmer, par César, livre v, comme une chose ordinaire à tous les Gaulois : César ayant résolu de marcher contre ceux de Trèves partagés en deux factions, dont les chefs étaient Indutiomare et Cingétorix, celui-ci n'eut pas plutôt appris la venue de César et de ses légions, qu'il

¹ Sub dispositione viri illustris magistri officiorum, fabricæ in Galliis, Augustodunensis loritaria, Matisconensis sagittaria.

² Sub dispositione viri spectabilis ducis Maguntiacensis, in provincia Lugdunensi prima præfectus classis Araricæ, Cabaloduno, in Gallia præfectus Sarmatarum gentilium, Augustodunum.

le vint trouver et l'assura que ceux de son parti n'abandonneraient point l'alliance des Romains. ¹

L'armée était commandée par un général. Eporédorix l'avait été dans la guerre des Eduens contre les Séquanais et les Germains, au témoignage de César, livre VII, puisqu'il nomme les principaux qui furent pris à l'attaque que Vercingétorix leur fit, entre lesquels fut Eporédorix. ²

En la guerre contre les Helvétiens, Dumnorix conduisait la cavalerie³; et, au livre V, César voulant partir pour l'expédition d'Angleterre, et désirant ôter les occasions de révolte aux Gaulois pendant son absence, il voulut emmener Dumnorix à cause de son naturel ambitieux et remuant. Mais celui-ci voyant qu'il ne pouvait obtenir de rester en Gaule, se retira à la dérobée de l'armée avec la cavalerie Eduenne, laquelle, après sa mort, retourna au camp de César. ⁴

Après la mort de Dumnorix, Cotus succéda à sa charge et était colonel de la cavalerie des Eduens en la bataille que Vercingétorix livra à César allant au siège d'Alise : — *Cotus, præfectus equitum*, lib. VII, ch. 67.

Et enfin le soulèvement de la Gaule contre les Romains ayant été résolu sous la conduite de Vercingétorix, ce chef donna le commandement au frère d'Eporédorix de dix mille hommes de pied ⁵ et huit cents

¹ Cingetorix, simul atque de Cæsaris legionumque adventu cognitum est, ad eum venit; se suosque omnes in officio futuros, neque ab amicitia populi romani defecturos confirmavit.

² Quo duce ante adventum Cæsaris Ædúi cum Sequanis bello contenderant.

³ Nam equitatu, quem auxilio Cæsari Ædúi miserant, Dumnorix præerat.

⁴ Dumnorix cum equitibus Æduorum a castris, insciente Cæsare, domum discedere cœpit. (Quo interfecto) Ædúi equites ad Cæsarem omnes revertuntur.

⁵ His constitutis rebus, Æduis Segusianisque, qui sunt finitimi Provinciæ, x millia peditum imperat : huc addit equites dccc. His præficit fratrem Eporédorigis, bellumque inferre Allobrogibus.

chevaux , pour porter la guerre dans la province romaine par le pays des Allobroges. Ces troupes avaient été levées chez les Eduens et les Ségusiens leurs clients.

L'infanterie avait aussi son chef particulier. Litavic se reconnaît pour en avoir été un lorsqu'il mena dix mille hommes que les Eduens envoyaient à César, au siège de Gergovie¹; et Cavarillus, après la défection de Litavic, commanda l'infanterie dans l'attaque donnée pendant la marche de César allant assiéger Alise.²

Les Eduens étaient puissants en cavalerie, si vrai, que César, étant pressé par les Helvétiens, envoya pour les reconnaître sa cavalerie composée de quatre mille chevaux levés dans la Gaule narbonnaise et dans le pays Eduen. Leur infanterie était si considérable que, Vercingétorix étant allé attaquer ceux du Berry, ces peuples ne s'adressèrent qu'aux Eduens pour les secourir, auxquels ils envoyèrent de la cavalerie et de l'infanterie.³

Or, ces corps avaient leurs cornettes et leurs enseignes, pour distinguer les compagnies, lesquelles ils portaient à la guerre, aux fêtes et aux solennités publiques. La défaite de l'armée gauloise devant Alise fut si grande, qu'on porta à César 74 drapeaux conquis sur elle, entre lesquels il ne faut point douter que ceux des Eduens ne fussent mêlés, puisqu'ils faisaient la principale partie des troupes.⁴

¹ Placuit, uti Litavicus decem illis millibus, quæ Cæsari ad bellum mitterentur præficeretur.

² Et Cavarillus, qui post defectionem Litavici, pedestribus copiis præfuerat.

³ Ejus adventu Bituriges ad Æduos, quorum erant in fide, legatos mittunt subsidium rogatum.... Ædui.... copias equitatus peditatusque subsidio Biturigibus mittunt.

⁴ Signa militaria LXXIV ad Cæsarem referuntur : pauci ex tanto numero (savoir cinquante-cinq mille hommes) se incolumes in castra recipiunt.

La coutume des Gaulois était, lorsqu'ils traitaient de quelques liges offensives et défensives, de se donner des ôtages; mais comme après la mort d'Acco, exécuté par ordre de César, les princes de la Gaule, s'étant assemblés, s'excitèrent à se mettre en liberté et à secouer le joug des Romains, ceux de Chartres s'étant offerts de commencer la révolte, et n'osant s'entre-donner des ôtages de crainte d'éventer l'affaire, ils demandèrent que par l'approche des étendarts, qui est parmi eux un serment très solennel, on jurât de ne les point abandonner. ¹

C'était aussi parmi eux une coutume militaire lorsqu'ils voulaient exécuter quelque grande entreprise, laquelle s'achevait d'ordinaire par la cavalerie, de s'obliger par serment. Nous en lisons un exemple illustre au livre VII. Lorsque Vercingétorix, après avoir assemblé les colonels de la cavalerie, les exhorta à jouir de la victoire sur les Romains qui fuyaient, en les attaquant dans leur marche, ils s'écrièrent qu'il fallait obliger chaque cavalier par serment de percer deux fois la bataille des Romains, sans quoi il serait infâme et privé pour jamais de la vue de ses parents et de sa patrie; et tous jurèrent de le faire. ²

Je me persuade facilement que les coutumes importantes de la Gaule étaient générales, et principalement celles de la conduite des enfants qu'ils élevaient tous à la guerre. Au rapport de César, livre VI, les enfants

¹ Principesque (Carnutes) ex omnibus bellum facturos pollicentur; et, quoniam in præsentia obsidibus cavere inter se non possint, ne res efferatur ut jurejurando ac fide sanciantur, petunt, collatis militaribus signis, quo more eorum gravissimæ cærimonie continentur.

² Vercingetorix.... convocatis ad concilium præfectis equitum, « venisse tempus victoriae demonstrat : fugere in Provinciam Romanos, Galliaque excedere » ... Conclamant equites, « sanctissimo jurejurando confirmari oportere, ne tecto recipiatur, ne ad liberos, ne ad parentes, ne ad uxorem aditum habeat, qui non bis per agmen hostium perequitarit. » Probata re, atque omnibus ad jusjurandum adactis....

ne paraissaient point en public devant leurs pères qu'ils ne fussent en âge de porter les armes et servir la république; estimant que c'était une chose mal séante de les souffrir en leur présence aux assemblées avant ce temps, tant ils méprisaient la fainéantise et les personnes inutiles. ¹

C'était une coutume militaire des Gaulois de jeter de grands cris pour exciter le courage de leurs soldats. Ambiorix, prince des Liégeois, *Eburones*, ayant attaqué Sabinus et Cotta, commandant une légion et cinq cohortes, et Sabinus se sentant pressé et étant venu à un pourparler, lui et ses gens sont environnés et taillés en pièces : alors les Gaulois commencèrent à crier victoire, selon leur coutume, et enfoncèrent les bataillons ². Le même arriva au siège d'Alise où le secours leur étant venu, les Gaulois ayant mêlé parmi la cavalerie des gens de trait et des soldats armés à la légère, et ayant eu d'abord de l'avantage, comme assurés de la victoire ³, ils animaient leurs soldats par leurs cris ⁴. Ces cris n'étaient pas inutiles, puisqu'ils étonnèrent les Romains qui les entendaient derrière eux. croyant par le signal ordinaire aux Gaulois que la victoire leur était acquise ⁵. Lorsque les soldats étaient campés, ils s'asseyaient sur des fascines et des bottes de paille, au rapport d'Hirtius, livre VIII de

¹ Suos liberos, nisi quum adoleverint, ut munus militiæ sustinere possint, palam ad se adire non patiuntur; filiumque puerili ætate in publico, in conspectu patris, assistere turpe ducunt.

² Tum vero suo more (Galli) victoriam conclamant, atque ululatum tollunt, impetuque in nostros facto, ordines perturbant.

³ Ici finit la partie imprimée lorsque arriva la mort de l'auteur.

⁴ Galli inter equites raros sagittarios expeditosque levis armaturæ interjecerant..... Quum suos pugnae superiores esse Galli confiderent, et nostros premi multitudine viderent..... clamore et ululatu suorum animos confirmabant.

⁵ Multum ad terrendos nostros valuit clamor, qui post tergum pugnantibus exstitit.

la Guerre des Gaules ¹. C'était aussi une marque de dédition de tendre les mains à l'ennemi. Nous en lisons deux exemples dans César, au livre VII ². Lorsque la fourbe de Litavic étant découverte par la vue d'Eporédorix et de Viridomar, qu'on supposait avoir été assassinés par les Romains, tandis qu'ils étaient parmi les troupes de César, les Eduens révoltés tendirent les mains en jetant leurs armes et demandèrent quartier.

Le second exemple est lorsque César faisant retraite devant Gergovie, il y eut des soldats qui, s'étant emportés jusqu'aux murailles de la ville et approchés des portes, mirent une telle épouvante parmi les habitants, qu'il s'y fit un grand cri. Les femmes jetaient leurs habillements et leur argent par-dessus la muraille, implorant la miséricorde des Romains, les bras étendus et la gorge découverte ³. Comme aussi le secours étant venu à Gergovie, ces femmes qui auparavant tendaient les bras aux Romains paraissent échevelées, selon leur coutume, en montrant leurs enfants à leurs maris, les encourageant à se défendre. ⁴

¹ *Fasces, ubi consederant (namque in acie sedere Gallos consuesse.... declaratum est) stramentorum ac virgultorum, quorum summa erat in castris copia, per manus inter se traditos, ante aciem collocaverunt.*

² *Litavici fraude perspecta, Ædoui manus tendere, et deditionem significare, et projectis armis mortem deprecari incipiunt.... Ex omnibus urbis partibus orto clamore, qui longius aberant, repentino tumultu perterriti, quum hostem intra portas esse existimarent sese ex oppido ejecerunt. Matresfamilix de muro vestem argentumque jactabant, et pectoris fine prominentes, passis manibus obtestabantur Romanos, ut sibi parcerent. [liv. VII, ch. 40 et 47.]*

³ *..... Matresfamilix, quæ paulo ante Romanis de muro manus tendebant, suos obtestari, et more gallico passum capillum ostentare, liberosque in conspectum proferre cœperunt.*

⁴ *Jubet (Cæsar) arma tradi, principes produci. Ipse in munitione pro castris consedit : eo duces producuntur. Vercingetorix deditur, arma projiciuntur.*

Jeter ses armes était aussi la forme de demander quartier; nous l'avons déjà annoté en la révolte de Litavic qui, lorsque les Eduens, — *projectis armis, mortem deprecati sunt*, — et, je le remarque encore, lorsque Vercingétorix, à la bataille d'Alise, fut livré et les armes aussi. — Château-Landon, *Vellaunodunum*, au territoire de Sens, se rendant à César, livra armes et chevaux. ¹

Je ne puis omettre une autre coutume militaire, lorsque l'armée approuvait la résolution des chefs. Vercingétorix, après s'être justifié de la trahison dont on l'accusait, de s'être éloigné sur l'approche des Romains avec toute la cavalerie, ils s'écrièrent tous qu'on ne pouvait pas mieux faire la guerre, l'appelant grand capitaine, et font bruire leurs armes en signe d'applaudissements. ²

Reste à parler de l'habillement de guerre des Eduens et des armes dont ils se servaient. Il faut demeurer d'accord qu'ils en avaient de particulières et semblables toutefois à celles des autres Gaulois : ce qui se remarque par un passage du livre II ³. Lorsque César ayant confié la conduite des coureurs à Considius, pour découvrir l'état de l'armée helvétique, il revint à toute bride dire que les ennemis étaient maîtres de la montagne, ce qu'il avait aisément connu à leurs drapeaux et à leurs armes. Et pour justifier que leur habillement de guerre était semblable à ceux des autres Gaulois, c'est qu'au siège de Gergovie, César ayant fait monter les Eduens d'un autre côté de la montagne pour amuser les ennemis, et ayant paru tout d'un coup, ils étonnèrent les Romains par

¹ Tertio die missis ex oppido legatis de deditone, arma proferri, jumenta produci, de obsides dari jubet.

² Conclamat omnis multitudo, et suo more armis concrepat; quod facere in eo consueverunt, cujus orationem approbant.

³ Id se a Gallicis armis atque insignibus cognovisse.

la ressemblance de leurs armes avec celles des Barbares, quoiqu'ils parussent le bras droit découvert, ce qui est parmi eux le signe de la paix. ¹

Parmi leurs soldats ils avaient des sagittaires, ainsi que je l'ai montré par le passage tiré du livre VII. Ils se servaient de javelots. César, au même livre, le dit nettement, lorsqu'au siège d'Alise il posa son camp de sorte que les ennemis ne pouvaient blesser les travailleurs de leurs javelines². Leurs traits étaient appelés *gesa*, et pour faire mieux connaître quelle était leur figure, j'ai dans mon cabinet une médaille de la Gaule, trouvée à Autun, où on voit représenté le javelot gaulois et qui fait connaître parfaitement leur forme et façon. Leurs casques étaient d'airain, ornés de figures d'animaux, de cornes, de crêtes ou de pointes qui avançaient pour heurter l'ennemi en l'affrontant au combat, et même d'aigrettes ou panaches ressemblant à des huppées d'alouettes, dont la légion composée de Gaulois, élevée par César, avait pris le nom d'*alauda*, ainsi qu'il se voit en divers habillements de tête représentés sur diverses médailles trouvées à Autun. Ils portaient une saie et étaient habillés à la légère, — *expeditos levis armorum*, — et se servaient du bouclier et de la javeline, comme il se voit en une onyx antique trouvée aux bains de Bourbon-Lancy, que les héritiers de M. Aubens, fameux médecin à Moulins, conservent avec plusieurs autres morceaux. Outre qu'il est constant que le bouclier leur était tellement propre, qu'Eumène, en son Panégyrique à Constantin, dit que Divitiac harangua au Sénat, appuyé sur son bouclier.

¹ *Subito sunt Ædui visi, ab latere nostris aperto, quos Cæsar ab dextra parte alio ascensu, manus destinendæ causa, miserat. Hi similitudine armorum vehementer nostros perterruerunt: ac, tametsi dextris humeris exsertis animadvertentur, quod insigne pacatum esse consueverat.*

² Ne interdiu tela in nostros, operi destinatos, conjicere possent.

Enfin, pour savoir quelle était leur milice et les habillements du temps de Tibère, j'emploierai Tacite, livre III de ses Annales, lorsqu'il décrit en ces termes la révolte de Sacrovir : « Les villes de la Gaule, accablées d'impôts, prirent occasion de se révolter. Julius Florus fut un puissant auteur de la révolte à Trèves, comme Julius Sacrovir à Autun. Ils étaient nobles tous deux, de maisons illustres et qui par leurs belles actions avaient mérité le droit de citoyens romains en un temps où on ne l'accordait que rarement et par récompense à la vertu. Florus suscita les Belges, et Sacrovir les Eduens : semant divers propos dans les compagnies et dans les assemblées touchant la rigueur des tributs et impôts qui continuait, il blâmait la cruauté, l'orgueil du gouvernement, et représentait que l'occasion ne se retrouverait jamais de recouvrer la liberté. La sédition fut étouffée dans Angers et dans Trèves par Visellius Varon, secouru des grands du pays qui cachaient leur rébellion pour la faire établir en meilleur temps. Sacrovir y parut combattant pour les Romains, la tête nue pour être reconnu par les Gaulois et n'être point blessé par les siens dans le combat. La révolte fut grande à Autun à cause que l'état était le plus puissant et le moyen de l'étouffer plus éloigné qu'à Trèves. Comme elle était la capitale de l'état Eduen et l'école de la noblesse des Gaules qui y étudiait, Sacrovir se saisit des jeunes hommes comme un gage de l'affection de leurs pères, et leur mit entre les mains des armes qu'il avait fait forger secrètement. Ses troupes montaient à quarante mille hommes, dont la cinquième partie fut armée à la romaine, le reste d'épieux, de coutelas et d'autres équipages de chasseurs. Les esclaves même destinés à la gladiature furent équipés à la façon du pays d'une armure toute d'une pièce, fort bonne pour la défense, mais mal à propos pour l'attaque. Ils appellent *crupellarii*, ceux qui sont ainsi armés. (E)

Silius marche à grandes journées contre les ennemis et ravage en passant les terres des Séquanais leurs voisins et leurs alliés. Sacrovir

s'avance à douze milles d'Autun, range son armée en bataille dans une rase campagne et met les cuirassés à la tête, sur les ailes, en arrière des cohortes et derrière les plus mal armés. Pour lui, monté sur un superbe cheval, il allait par les rangs, accompagné des principaux de son camp, et faisait souvenir les Gaulois des glorieux exploits de leurs ancêtres, et de ce qu'ils avaient fait autrefois contre l'empire romain. Combien la liberté était honorable au vainqueur, le danger qu'il y avait de retomber dans une plus grande servitude que celle qu'ils supportaient. Silius, d'autre côté, criait à ses soldats emportés par l'ardeur de vaincre, que c'était une honte aux vainqueurs de la Germanie de combattre contre les Gaulois comme contre un ennemi; qu'une cohorte avait dompté ceux de Tours, un régiment de cavalerie avait remis dans le devoir ceux de Trèves; que les Séquanais avaient été abattus par quelques troupes de son armée; que les Eduens étaient d'autant plus faibles qu'ils étaient plus riches et plus voluptueux; qu'il n'y avait qu'à les vaincre et les poursuivre dans leur fuite.

L'armée jette de grands cris, la cavalerie fond sur les ailes, l'infanterie attaque la bataille; ceux qui étaient sur les flancs plièrent d'abord, les cuirassés soutinrent quelque temps par la bonté de leurs armes avec l'épée et le javelot; mais les Romains, outrés de leur résistance, ayant saisi la hache et la cognée, comme s'ils eussent démoli un mur, coupaient les couvertures de leurs armes, tronquaient les corps ou les renversaient à coups de fourches et de leviers, sans qu'ils pussent se relever, comme s'ils eussent été morts. Sacrovir s'enfuit avec les siens dans Autun, mais craignant d'être livré aux ennemis et désespérant de se relever de sa défaite, il se retira dans un château voisin où il se tua, et ceux qui l'avaient suivi s'entre-donnèrent la mort à son exemple. Enfin, ce château ayant été brûlé, il les ensevelit tous dans un même tombeau.



CHAPITRE V.

De l'entrée de Jules César au pays des Eduens et du siège d'Alise.

L'oppression aveugle ordinairement ceux qui la souffrent, et pour s'en délivrer on invoque souvent le secours d'amis qui, se prévalant de la faiblesse de l'opprimé, deviennent ses plus cruels ennemis, et au lieu de l'affranchir de la domination étrangère l'asservissent sous la leur. Les Eduens sont un exemple illustre de cette proposition, lorsque voyant que les Helvétiens passant du pays des Séquanais sur leurs terres les avaient ravagées, et n'étant pas assez forts pour s'y opposer, députent à César et lui représentent qu'ayant toujours été très affectionnés au service du peuple romain, c'était une honte qu'on saccageât leur pays à la vue d'une armée romaine. ¹

Voilà le commencement de la subjection des Eduens, quoique César ne contribue que peu à venger leurs injures même avec leur aide. Mais ils n'eurent pas plutôt appelé les Romains qu'ils reconnurent leur faute et en témoignèrent leur repentir par les moyens qu'ils recherchèrent pour la réparer, prévoyant bien qu'ils travaillaient eux-mêmes à leur servitude. Alors et pour cela ils différaient de livrer du blé à l'armée de César, afin qu'elle pérît par famine, d'après le conseil de Dumnorix.

¹ Helvetii jam per angustias et fines Sequanorum suas copias traduxerant, et in Eduorum fines pervenerant, eorumque agros populabantur. Ædui, quum se suaque ab iis defendere non possent, legatos ad Cæsarem mittunt rogatum auxilium : « Ita se omni tempore de populo romano meritos esse, ut pene in conspectu exercitus nostri, agri vastari, liberi eorum in servitutem abduci, oppida expugnari non debuerint. »

lequel par sa fuite avait donné lieu à celle des autres et causé la défaite d'un corps de cavalerie, et qui leur représentait qu'il ne fallait pas douter que les Romains victorieux ne leur ôtassent la liberté aussi bien qu'aux autres ; mais cet effort de leur liberté eut un succès contraire à leur dessein, et César ayant remporté la victoire sur les Helvétiens, les Eduens prirent occasion de s'engager davantage sous sa dépendance, et croyant secouer entièrement le joug de leurs ennemis, retournèrent une seconde fois à lui pour se délivrer de la tyrannie d'Arioviste. Ils jugèrent bien pourtant de la suite et des conséquences de cet engagement, et néanmoins le mal présent leur était tellement insupportable, qu'ils hasardaient à souffrir l'avenir en espérance de quelques changements à leurs infortunes.

César ayant cependant préoccupé les esprits des Eduens qu'il augmentait leur grandeur en les conservant, il les détruisait petit à petit sous des prétextes apparents, car il feint dans ses Commentaires, livre v ¹. qu'il fit tuer Dumnorix pour le regard de ceux d'Autun qu'il considérait extrêmement. Mais à la vérité pour se rendre maître d'un peuple, faisant mourir ceux qui pouvaient par leur autorité lui faire obstacle, et pour mieux les surprendre, il avait soin de les gratifier en toute occasion. A cet effet, lorsque ceux de Sens se révoltèrent sous Acco, et qu'ils eurent obtenu la paix par l'entremise des Eduens, César confia à leur garde cent otages que les Sénonais livrèrent par son ordre pour assurance de leur fidélité ². Et parce qu'il n'ignorait pas les justes sujets que les Eduens avaient de se plaindre de ses usurpations, ayant appris à Rome la révolte générale des Gaules, il se rend sans s'arrêter à Langres, traversant le pays des Eduens, afin de les prévenir s'ils avaient quelque mauvais dessein contre lui. Comme Vercingétorix délibéra d'attaquer Moulins

¹ Quod tantum civitati Æduæ dignitatis tribuerat.

² Obsidibus imperatis centum, hos Æduis custodiendos tradit.

(*Gergovia Boiorum*), où César avait établi les Boïens, après la défaite des Helvétiens, sous la juridiction des Eduens. Cela lui donna de l'inquiétude pour en empêcher la prise, de crainte qu'un tributaire des Eduens étant subjugué, toute la Gaule ne l'abandonnât, si ses plus fidèles amis ne recevaient aucun appui de lui. C'est pourquoi il exhorta les Eduens à fournir des vivres, les Boïens à rester fermes et à soutenir vigoureusement l'attaque des ennemis, sur l'assurance d'un prompt secours; et à cet effet, il fit mettre le siège devant Bourges (*Avaricum*), et quoiqu'il sollicitât les Eduens et les Boïens de lui envoyer des vivres, il ne pouvait en recevoir beaucoup à cause de la négligence des uns et de la pauvreté des autres.

Mais quoique César semblât les favoriser, pardonnant aux soldats qui avaient suivi Litavic, lesquels il pouvait perdre par le droit des armes, ainsi qu'il leur fit savoir, ils résolurent cependant de se préparer à la guerre par crainte du châtement, qu'ils jugeaient n'être différé par César, que parce qu'il appréhendait d'être enveloppé de toutes parts dans une révolte générale, et sans doute la défection des Eduens fut la cause de la guerre et du siège d'Alise.

Les Beauvoisiens, sur cette nouvelle, lèvent des troupes. La guerre s'allume, ils y engagent toutes les Gaules et appellent Vercingétorix qui, après un combat où il eut du pire, se retire vers Alise où César le suit et l'assiège.

Ce siège est si fameux et forme une si belle partie de l'histoire d'Autun, que j'ai cru devoir en faire une relation en gros.

Alise, si nous en croyons Diodore de Sicile, livre v, fut bâtie par Hercule, et était la métropole de toutes les Gaules, libre, indépendante jusqu'au temps de César qui la prit et la soumit au pouvoir du peuple romain. Son nom se trouve écrit différemment dans les auteurs. Dans Diodore, Plutarque et César, c'est *Alesia*. Planude la traduit Ἀλεξία que Velléius Paterculus a suivi; Strabon l'écrit Ἀλλεσία, et Orose *Alosia*. Mais enfin tous conviennent, avec César, que c'est Alise, ville des

Mandubiens. Elle était bâtie sur le faite d'une haute montagne au pied de laquelle coulaient deux rivières qui la baignaient de part et d'autre. Au-devant de la ville il y avait une plaine de quelque trois quarts de lieues d'étendue, le reste étant environné de collines de semblable hauteur, à peu de distance de la place. La circonvallation des Romains avait près de quatre lieues de tour et était défendue par vingt-trois forts où l'on faisait garde jour et nuit, et par plusieurs tours à 80 pieds l'une de l'autre, puis par cinq fossés et cinq rangs de ceps (abattis, branches entrelacées), huit rangs de lys (palissades) et un rang d'aiguillons (chausses-trappes). Outre cela, César fit tirer une autre circonvallation ou ligne retranchée de cinq lieues de circuit contre les secours qu'on pouvait amener. La place renfermait pour sa défense 80 mille hommes d'élite qui, n'étant pas estimés suffisants par Vercingétorix, il renvoya tous ses cavaliers en leur pays pour en ramener tous les hommes en état de porter les armes; en exécution duquel ordre, les états de la Gaule assemblés pour éviter le désordre et la confusion, et crainte d'une disette (par défaut de culture) se contentèrent seulement de choisir un certain nombre dans tous les peuples, dont la revue générale s'étant faite dans l'état Eduen, elle se trouva monter à 8 mille chevaux et à quelque 240 mille hommes de pied sous le commandement de quatre chefs, Eporédorix et Viridomar, Eduens, l'Artébate Comm et Vergasillaunus l'Arverne; ils marchèrent au secours d'Alise qui songeait à se rendre sans la généreuse résistance de Critognat qui chassa les habitants de leur ville parce qu'ils criaient au pain, et que César refusa de recevoir dans son camp. Le secours parait, les escadrons de cavalerie courent la plaine, l'infanterie se place sur des collines, on se range en bataille sous les murailles, on comble les fossés encombrés de haies et de fascines, on attaque les lignes, le combat dure depuis midi jusqu'au soir. Les Gaulois plient devant un gros escadron de Germains et les gens de trait sont taillés en pièces.

Deux jours après, les Gaulois retournent à la charge vers minuit pour forcer les retranchements. Vercingétorix en même temps fait une sortie et les attaque sur un autre point ; mais n'ayant pu enfoncer les Romains, le jour étant venu, ils se retirèrent. Se voyant ainsi repoussés avec perte, ils tiennent conseil où ils avaient appelé ceux qui avaient connaissance du pays, et ils en apprennent qu'il y avait une montagne que César n'avait pu enfermer dans ses lignes qui avaient été tirées sur la pente avec beaucoup de désavantage. Vergasillaunus a ordre d'attaquer par là les Romains avec 60 mille hommes ; il le fait sur le midi, pendant que de son côté Vercingétorix sort de la place avec toutes ses troupes et tous les préparatifs pour donner un assaut général. Là les Gaulois s'animent à faire un dernier effort pour recouvrer leur liberté, et les Romains pour recueillir le fruit de leurs travaux. La bataille est opiniâtrée des deux parts : les Gaulois y font merveille, les Romains résistent au-delà de leurs forces. César, après avoir envoyé des troupes de rafraîchissement à plusieurs fois, y accourt lui-même ; les retranchements sont forcés par les Gaulois, mais par un coup de désespoir, les Romains ayant rallié toutes leurs forces, chargent ensemble, font lâcher pied aux Gaulois dont ils font un grand carnage. Ceux d'Alise se retirent en la ville et le lendemain se rendent à César.

Enfin, pour conclure le siège, Plutarque remarque que César n'a jamais témoigné tant de courage, de hardiesse et de force que dans cette occasion, dont Paternus étant surpris s'écrie : *Circa Alesiam vero tantæ res gestæ, quantas audere vix hominis, perficere pene nullius, nisi dei fuerit.* Voilà une insigne flatterie, et je ne doute pas que si les Gaulois avaient décrit ce siège on ne diminuât infiniment de l'éclat et de l'estime que César a donnés de cette conquête.



CHAPITRE VI.

Défense des Eduens contre l'accusation de César, qui les taxe de légèreté et d'infidélité; de Tite-Live, qui blâme en toute rencontre les Gaulois, et de Tacite, qui les appelle lâches.

Il est facile à un ennemi qui écrit son histoire de blâmer ceux qu'il combat pour relever sa gloire. César en a usé de la sorte à l'égard des Eduens, lesquels il accuse de colère et de légèreté naturelle pour avoir pris les armes et massacré les Romains, sur les dépêches de Litavic qui leur avait mandé que César avait fait mourir les principaux de leur cité, Eporédorix et Viridomar. Il est à propos de transcrire le passage tout au long du livre VII des Commentaires, pour répondre à cette injuste accusation : « Les Eduens, sur les premiers avis qu'ils reçoivent de Litavic, ne se donnent point le temps d'examiner : les uns par avarice, les autres par emportement et sans réflexion, ce qui est naturel à ceux qui prennent souvent un faux bruit pour chose vraie, pillent les Romains établis chez eux, les tuent ou les mettent en prison. Convictolitan excitait ces fureurs, afin que le peuple, une fois engagé dans le crime, eût honte de rentrer dans le devoir ¹. » Et plus bas, il les qualifie ouvertement de perfides, au sujet de ce qu'ayant passé la rivière d'Allier, Eporédorix et

¹ Dum hæc ad Gergoviam geruntur, Ædui, primis nuntiis a Litavico acceptis, nullum sibi ad cognoscendum spatium relinquunt. Impellit alios avaritia, alios iracundia et temeritas, quæ maxime illi hominum generi est innata, ut levem auditionem habeant pro re comperta. Bona civium romanorum diripiunt, cædes faciunt, in servitum abstrahunt. Adjuvat rem proclinatam Convictolitanis, plebemque ad furorem impellit, ut, facinore admissa, ad sanitatem pudeat reverti.

Viridomar lui demandèrent leur congé pour prévenir Litavic et rassurer leur pays. Quoique César eût plusieurs preuves de la perfidie des Eduens, et qu'il fût persuadé que leur départ ne ferait que hâter la révolte, il ne jugea pas à propos de les retenir, de peur de faire croire à cette nation qu'il la craignait. ¹

Je suis contraint, pour justifier les Eduens, d'emprunter les titres en cette justification de ceux qui n'ont rien oublié pour la supprimer. Si on examine donc les passages de César, on rejettera sur lui les reproches dont il veut les noircir, et on jugera que c'est par colère qu'il les a blâmés; car les Eduens devaient-ils demeurer sans ressentiment de la cruauté commise ou de la tyrannie exercée contre leurs parents? N'étaient-ils pas obligés d'en prendre vengeance sur les parents des auteurs de l'homicide? Litavic, personnage estimé et de grand crédit parmi les Eduens, avait eu la conduite de dix mille hommes envoyés au secours de César; il écrit le traitement que ceux qui étaient déjà dans l'armée avaient reçu, et les exhorta à secouer le joug de tant de violence. Convictolitan, premier magistrat d'Autun, confirma la nouvelle donnée par Litavic et excita le peuple. Les apparences de ce soulèvement ne sont-elles pas justes et légitimes? Les plus prudents n'auraient-ils pas ajouté créance à ce discours? César informé de la vérité, il avoue que c'était un mouvement du peuple; et quoique, pour se faire valoir, il feigne de dissimuler qu'il connaissait autre chose que ce qu'il écrit, il veut toutefois persuader à la postérité que par prudence il impute ce soulèvement à la populace.

Mais, certes, outre cette justification prise des paroles mêmes de César, en voici une qui a pour fondement le principe naturel de la liberté, laquelle donne droit à chacun de s'y maintenir par toutes les voies qu'il peut : on ne peut retrancher des écrits de César cette obligation qu'il a

¹ *Etsi multis jam rebus perfidiam Æduorum Cæsar perspectam habebat, atque horum discessu admaturari defectionem civitatis existimabat.*

aux Eduens de l'avoir toujours appuyé et maintenu dans ses victoires, qu'on peut dire, qu'il a toutes remportées par leur aide et par leurs moyens. Au siège de Gergovie, ils le servirent utilement en ce que, au livre II, sur l'avis qu'il reçut des Rémois du grand nombre de troupes que chaque peuple de Belgique avait promis de fournir dans l'assemblée. entre autres que les Beauvoisiens, comme les plus belliqueux et les plus puissants, avaient offert soixante mille hommes d'élite et pouvaient mettre sur pied cent mille soldats, et avaient demandé le généralat de l'armée. César, craignant d'être accablé et de ne pouvoir résister à tant de monde, recourt à l'Eduen Divitiac : il lui représente le péril où il était et combien il importait à la république et au salut commun de faire diversion, afin de n'avoir pas à combattre en même temps toute la puissance des Gaules. Il lui indique le seul moyen d'éviter les rencontres, et le prie de retourner en son pays et d'entrer avec les forces des Eduens dans l'état des Beauvoisiens. Cela marque la puissance des Autunois, qu'il oppose seuls aux Beauvoisiens qui pouvaient mettre sur pied cent mille hommes.

Les Gaulois n'ayant pu alors rien exécuter de considérable sur César, tinrent conseil et résolurent de se retirer chacun chez eux, avec ordre de courir de toutes parts au secours de celui qu'on attaquerait le premier. Mais ceux de Beauvais contribuèrent entièrement à faire prendre cette résolution, parce qu'on ne put jamais leur persuader de demeurer dès qu'ils eurent nouvelle que Divitiac s'approchait de leur état avec les forces Eduennes. Depuis, César étant délivré de tant de troupes, par leur départ volontaire, marcha contre les Beauvoisiens, auxquels les Eduens témoignèrent une générosité signalée; car, comme César fut à cinq quarts de lieue de Beauvais, les vieillards vinrent au devant de lui et, lui tendant les bras, criaient qu'ils se rendaient. Les femmes et les enfants, à l'approche de la ville, étendaient les mains pour lui demander la paix. Divitiac qui, après la retraite des Belges et le renvoi de ses troupes, était

venu trouver César, s'entremet pour les Beauvoisiens et représenta qu'ils avaient été de tout temps dans l'alliance et sous la protection des Eduens ; que les grands les avaient excités à prendre les armes, leur ayant fait accroire que les Eduens eux-mêmes étaient réduits en une misérable servitude ; qu'il le prie d'user de clémence envers un peuple pour lequel les Eduens intercédait, et que cette faveur augmenterait leur crédit parmi les Belges, du secours desquels ils se servaient dans leurs nécessités. César donc, en considération des Eduens, promit de les contenter.

Ce passage des Commentaires marque bien que la bonne ou mauvaise fortune des Eduens faisait le destin de toutes les Gaules. La liberté a des prérogatives qui rendent excusables toutes les actions qu'on entreprend pour la posséder ou pour s'y maintenir, et qu'on blâme pour d'autres sujets, et je n'hésiterai point à dire que tout est permis pour la reprendre lorsqu'on nous la ravit, et que l'ingratitude en cette rencontre cesse d'être au nombre des défauts. Encore que César, au livre VII, eût insinué ce reproche à Eporédorix et Viridomar, en les faisant souvenir des obligations que les Eduens lui avaient, en ce que les ayant trouvés dépouillés d'une partie de leur état, renfermés dans les plus privés de tous leurs vassaux et leurs alliés, payant tribut à leur ennemi et fournissant des otages avec ignominie, il les avait rétablis en leur première grandeur et avait augmenté leur pouvoir et leur dignité.

Tous les peuples naissant avec cette forte inclination d'être libres, il faut moins s'étonner que les Eduens en aient été jaloux, puisqu'ils avaient joui de la suprématie sur les Gaules, si vrai que le généralat de l'armée ayant été déferé à Vercingétorix, ils en furent affligés. Aussi, dans les Commentaires de César, nous ne lisons point d'autre motif de leur soulèvement que leur liberté qu'ils se voyaient enlever tous les jours.

Dumnorix, au livre I.^{er}, représente au peuple qu'il ne devait point douter que les Romains, victorieux des Helvétiens, ne leur ôtassent la

liberté aussi bien qu'aux autres peuples ¹. César avoue lui-même que la liberté était due aux Eduens, répondant au reproche que lui faisait Arioviste, qu'il était injuste de les chasser d'un pays où ils étaient établis avant les Romains; car il dit que, s'il fallait remonter plus haut, il se trouverait que les Romains avaient de plus justes prétentions que lui, Arioviste, sur les Gaules, et que, s'il fallait s'arrêter au jugement du Sénat, il leur fallait laisser la liberté qu'il leur avait conservée après sa victoire. ²

En toutes occasions les Eduens ont réclamé leur liberté. Dumnorix se trouve-t-il enveloppé par les soldats de César, il crie qu'il est né libre et citoyen d'une république ne relevant de personne. Aussi ce fut une injustice et une violence de César de faire assassiner Dumnorix. L'état Eduen n'était point réduit en province romaine pour en asservir les habitants: il n'avait aucun droit sur eux. Il en devait user comme il fit à l'égard d'Eporédorix et Viridomar ³, en laissant à Dumnorix, comme à eux, la liberté de demeurer ou de retourner dans leurs maisons. La différence de ce procédé condamne entièrement César, puisqu'il laisse jouir les uns de leur liberté et punit les autres qui en veulent user.

Si Convictolitan [liv. vii, ch. 37,] échauffe Litavic et ses frères à chasser les Romains, quel discours emploie-t-il? Qu'étant nés pour commander et dans un pays libre, il leur était honteux de servir; que les Eduens seuls retardaient la liberté des Gaulois, retenant les autres par leur autorité; et bien qu'il eût obligation à César de sa nomination à la magistrature.

¹ Neque dubitare debere, quin, si Helvetios superaverint Romani, una cum reliqua Gallia Æduis libertatem sint erepturi.

² Liberam debere esse Galliam, quam bello victam suis legibus uti voluisset.

³ Atque horum discessu admaturari defectionem civitatis existimabat, tamen retinendos eos non censuit, ne aut inferre injuriam videretur....

il préférerait néanmoins à sa reconnaissance ce qu'il devait à la liberté commune, car il n'y avait aucune raison pour que les Eduens fussent plus obligés à plaider de leurs droits et de leurs démêlés devant César, que les Romains devant les Eduens.

Nonobstant ce reproche de légèreté, César a considéré toujours et a eu beaucoup de déférence pour les Eduens, lesquels demeurèrent fermes pour lui après la défaite de Sabinus, puisqu'il n'y eut que leur état et celui des Rémois dont il n'eut pas sujet de soupçonner la fidélité. Voici en quels termes César en parle au livre iv : « César ordonna à ceux de Sens de lui envoyer tout leur Sénat, mais ils refusèrent d'obéir. Cette hardiesse fit un tel changement dans les esprits, que, excepté les Eduens et les Rémois que César estimait extrêmement, les uns à cause de leur ancienne et constante fidélité envers le peuple romain, les autres pour les nouveaux services qu'ils lui avaient rendus dans les dernières guerres, il n'y eut peut-être pas une nation qui ne dût être suspecte ¹ : » Si on pèse bien ces mots ; — *pro vetere ac perpetua erga populum romanum fide*, — on reconnaîtra l'injustice du reproche de César.

Au siège d'Alise, Vercingétorix, après une grande défaite, tient conseil; il représente qu'il n'a entrepris la guerre que pour la liberté commune, et qu'il s'offrait pour victime à César, puisqu'il fallait céder à la fortune.

Vercingétorix est livré, et tous remettent leurs armes. César donne un prisonnier à chaque soldat par forme de butin, à la réserve des Arvernes et des Eduens qu'il garde pour tâcher par ce moyen de regagner leurs états; puis il marche contre les Eduens qui le reçoivent et donnent des otages, après quoi il leur rend leurs prisonniers au nombre de vingt

¹ Quum is omnem ad se senatum (Senonum) venire jussisset, dicto audientes non fuerunt... tantamque omnibus voluntatum commutationem attulit, ut, præter Æduos et Remos, quos præcipuo semper honore Cæsar habuit, alteros pro vetere ac perpetua erga populum romanum fide, alteros pro recentibus gallici belli officii, nulla fere civitas fuerit non suspecta nobis.

mille. Cela achevé, il envoie Cicéron et Sulpitius à Chalon et à Mâcon. Quant à lui, il résolut de passer l'hiver à Autun (Bibracte).

Si les Eduens eussent été légers et infidèles de leur nature, ne se fussent-ils révoltés ouvertement que cette fois? Et César se fût-il fié si librement à eux, et ne les eût-il pas traités avec autant de rigueur que les autres? Mais comme leur amitié lui était avantageuse et servait d'exemple aux autres cités, il la rechercha avec soin et la cultiva par des caresses extraordinaires.

Hirtius, qui a continué les Commentaires de César, remarque qu'en la neuvième année de son gouvernement il mit quatre légions dans le pays des Beauvoisiens et autant dans le pays Eduen, pour tenir en bride les Gaules, parce que les uns étaient plus belliqueux et les autres avaient le plus d'autorité.

De ces passages, on voit évidemment que les Eduens ne sont aucunement blâmables de légèreté, ni d'infidélité; puisqu'il est encore constant, par Eumène, qu'ils ont ouvert le passage à César pour la conquête des Gaules. Et de vrai, il n'est point trouvé plus de foi et de probité que chez les Eduens, témoin Divitiac, auquel César avait une entière confiance et dont il ne fut jamais abandonné. Ce sont eux qui rallièrent aux Romains les Sénonais révoltés à la sollicitation d'Acco; ce sont eux qui ont assisté César à la conquête de l'Angleterre, nonobstant la mort de Dumnorix, à la prise de Bourges et au siège de Gergovie, sous la conduite d'Eporédorix et de Viridomar; ils ont fait tellement profession d'être fidèles, que Litavic ayant excité sédition parmi les Eduens, il en fut désavoué par sa cité. Il faut demeurer d'accord que César se contredit si souvent, qu'on juge bien que ses Commentaires sont ajustés en plusieurs endroits aux maximes de sa politique et de son avancement contre les règles de la vérité historique.

Toutes les personnes qui ont quelque savoir sont contraintes d'avouer avec ingénuité que Tite-Live, à toute occasion, se déclare ennemi des

Gaulois et qu'il n'y faut pas ajouter grande foi. Voici les témoignages de Pierre de La Ramée, conçus en ces termes : — *Gallicus tumultus frequenter a Livio, sed inimice et contumeliose, ut de Gallis loqui fere solet notus est.* — Voici les témoignages des personnes doctes : Scoppa en ses Collectanées, livre 1.^{er}, chap. 18, reprend Tite-Live d'être partial, et emploie contre lui le passage de Tranquillus en la vie de Caligula, par lequel le prince voulut faire ôter de toutes les bibliothèques les écrits de Tite-Live, parce qu'il n'était qu'un discoureur et un négligent historien. Glaréan, en la préface de ses Notes sur cet auteur, se plaint, — *quod bellicosæ Gallorum gentis res gestas odiose tractet, virtutesque eorum maligne elucet.* — Barthius, au livre LX de ses Adversaires, chap. 6, écrit de Tite-Live : — *Quam frigide aliarum gentium præconia præterit cum fortiter fecerunt, Gallorum vero etiam dedita opera non tam obscuravit quam obruit, et maledictis etiam extirpavit!*

Après les sentiments de ces étrangers contre cet historien, je puis employer sans soupçon celui de Pierre de La Ramée, dont ci-dessus il est déjà fait mention.

Quant à Tacite, je ne sais comme il a osé avancer, au livre 1.^{er} de ses Histoires, que les Eduens avaient accordé par crainte aux soldats de Vitellius ce que les Lyonnais avaient donné avec joie. Mais, pour détruire cette injuste objection, il me suffit de renvoyer les envieux aux témoignages et aux preuves authentiques que j'ai rapportées au chapitre précédent, qui établissent sans contredit leur courage et leur générosité; que ce fut un trait de prudence aux Eduens de ne point s'opposer à une armée de quarante mille hommes qui avait ravagé toutes les Gaules sans résistance. Elle cherchait querelle pour les détruire ¹, mais en vain; et pour se sauver, ils fournirent l'argent et les armes qu'on leur demandait :

¹ Frustra adversus Æduos quæsitæ belli causa : jussi pecuniam atque arma deferre, gratuitos insuper commeatus præbuere.

afin d'éloigner ces troupes victorieuses et insolentes, ils donnèrent des vivres gratuitement.

Mais, afin que César souffre le reproche d'avoir été infidèle avec honte, c'est une tache dont il ne se peut laver : Plutarque lui-même nous la découvre. Après les louanges excessives qu'il lui donne, il ne peut être suspect. Il dit que les Usipètes et les Tenctères ayant passé le Rhin vers les Gueldres, César fut à eux. Ils lui envoyèrent des ambassadeurs qui firent une trêve de trois jours, pendant laquelle ils attaquèrent César dans sa marche et lui défirent quelque cavalerie. Irrités de cette perfidie, les principaux de ces peuples et les chefs de l'armée l'étant venu trouver une seconde fois en ambassade pour excuser et désavouer ce qui s'était passé, il les fit arrêter, estimant une folie de garder la foi à ceux qui lui en avaient manqué, et en même temps il conduisit ses troupes contre les ennemis qui, étant surpris d'une venue si inopinée en l'absence de leurs chefs et se reposant sur la sûreté de la trêve, furent taillés en pièces et la plupart noyés en voulant traverser le Rhin. Le Sénat romain, averti de cette victoire, s'assembla pour décerner un sacrifice d'actions de grâces. L'opinion de Caton en cette assemblée fut, au rapport de Canusius, qu'il fallait livrer César aux Barbares pour disculper la république, envers les peuples, d'avoir connivé à ce qu'on violât le droit des gens, et qu'il était juste que la peine de ce crime d'infidélité retombât sur celui qui en était l'auteur.

Que pourraient dire les apologistes de César contre le témoignage de Plutarque et l'avis de Caton, le plus sage, le plus insigne et le mieux intentionné des Romains.



CHAPITRE VII.

Des illustres Autunois païens et de Moritasgus, dont on a trouvé à Alise
(Ste-Reine) le tombeau avec inscription.

Les états ne sont pas moins considérés par les grands hommes qu'ils produisent que par leur étendue et leur pouvoir : c'est une proposition qui n'a pas besoin de raison pour l'appuyer, puisque tout le monde en demeure d'accord. Mais, comme le souvenir qu'on en a excite la vertu des présents et leur sert d'exemple et d'aiguillon à faire des actions illustres et vertueuses, j'ai jugé à propos d'en renouveler la mémoire aux Autunois d'aujourd'hui et, en effet, de les rapporter dans un chapitre séparé.

Je commencerai par Divitiac, prince Eduen, dont César, tout jaloux qu'il est de la réputation des grands hommes, a fait l'éloge en divers endroits de ses Commentaires ¹. Il était aimé du peuple, amitié qu'il n'eût pas acquise si ses éminentes qualités ne lui eussent mérité cette approbation. César le considérait beaucoup à cause de son affection au peuple romain, de sa fidélité, sa justice et sa tempérance; il le chérissait à un tel point qu'il pardonna en sa faveur à Dumnorix, son frère, sa rébellion, tant par ces raisons que parce qu'il était si puissant en Gaule que le mécontentement de Divitiac eût altéré les esprits de toute la province. Ce fut lui qui, haranguant les princes de la Gaule, avoue modestement sa générosité à n'avoir pu se soumettre à Arioviste, tyran de son pays, quoiqu'il en fût le maître absolu, ayant exigé les principaux

¹ César, *Guerre des Gaules*, livre 1, *passim*, et livre 11, ch. 4.

de la cité pour ôtages et leur serment de ne jamais les redemander, ni solliciter le secours du peuple romain pour se soustraire à sa domination; qu'il était le seul, lui Divitiac, qui n'avait pu se résoudre à faire ce serment, ni à donner des ôtages; qu'il en avait quitté le pays pour aller implorer le secours du Sénat, parce qu'il n'était retenu ni par l'une, ni par l'autre de ces considérations. Aussi César voulant aller combattre Arioviste, dont ses soldats étaient détournés par la difficulté des chemins, il s'en enquit par le moyen de Divitiac, le seul des Gaulois dans lequel il avait le plus de confiance et à qui, plus tard, il déféra la conservation de ceux de Beauvais.

Divitiac avait été de tout temps très puissant et en crédit chez les Gaulois, avant même la venue de César et des Romains. Ceux de Reims informant César du nombre des peuples qui lui avaient déclaré la guerre et de leur puissance, lui racontaient que Divitiac, de leur temps le plus puissant des Gaulois, avait régné sur les Suessionais et avait tenu, avec une partie des états voisins, la couronne d'Angleterre.

Enfin, Divitiac excellait tant en guerre qu'en paix, si nous en croyons Cicéron en son premier livre de la Divination, qui dit que dans la Gaule, parmi les Druides, il a connu l'Eduen Divitiac, savant en physiologie et qui prédisait l'avenir par les augures et par conjectures. ¹

J'ai déjà tant discoursu ci-devant de Dumnorix, que sa valeur n'est pas inconnue à ceux qui l'auront lu. J'ajouterai seulement que la raison pour laquelle César le voulut emmener à son expédition d'Angleterre ², était

¹ Si quidem et in Gallia druidæ sunt, e quibus ipse Divitiacum Æduum.... cognovi; qui et naturæ rationem, quam physiologiam Græci appellant, notam esse sibi profitebatur, et partim auguriis, partim conjectura, quæ essent futura, dicebat.

² Principesque omnibus ex civitatibus.... reliquos obsidum loco secum ducere decreverat... Erat una cum cæteris Dumnorix Æduus.... Hunc secum habere in primis

qu'il l'avait reconnu d'un naturel ambitieux et remuant, courageux au dernier point, et qu'il avait par là un grand crédit parmi les Gaulois.

Je n'oublierai pas Liscus, qui était vierg du temps de César, quoiqu'il découvrit la conspiration de Dumnorix.

Convictolitan était un jeune seigneur de grand crédit, auquel César adjugea la magistrature que l'élection et le choix des prêtres lui avaient déferée, et le maintint en cette charge contre Cotus, colonel de la cavalerie, dont la famille était ancienne et très puissante par les grandes alliances qu'elle avait. Convictolitan souleva les Eduens contre les Romains pour se mettre en liberté. Il dépêcha à Vercingétorix pour traiter alliance avec lui, et il fit en sorte que les Eduens, qui engageaient à la révolte tous les Gaulois par argent, par crédit et par supplices, appelèrent Vercingétorix pour faire la guerre ensemble et d'un commun accord. ¹

Eporédorix, qui avait été général de l'armée Eduenne contre les Séquanais avant l'arrivée de César en Gaule.

Cavatil, commandant de l'infanterie contre César.

Et Litavic et ses frères, les premiers de l'état par leur naissance, qui entreprirent la révolte contre les Romains pendant le siège de Gergovie, étaient des plus illustres parmi les Eduens.

César fait mention d'un autre Eporédorix, jeune seigneur de haute naissance et de grand crédit, qui était venu en l'armée de César avec la cavalerie de son pays, en compagnie de Viridomar qui l'égalait en âge et en autorité, mais non pas en noblesse, et que César avait élevé de bas lieu à un rang éminent, à la prière de Divitiac qui le lui avait donné. Ces deux braves Eduens, charmés du recouvrement de leur liberté,

constituerat, quod eum cupidum rerum novarum, cupidum imperii, magni animi, magnæ inter Gallos auctoritatis cognoverat.

¹ César, *Guerre des Gaules*, livre VII, *passim*.

abandonnèrent César pour servir leur patrie, se saisirent de Nevers, *Noviodunum*, où César avait enfermé les ôtages de toute la Gaule avec une grande partie de son bagage et de celui de son armée, outre les deniers publics, les provisions de blé et les chevaux qu'il avait achetés en Espagne et en Italie pour servir en cette guerre. Après avoir fait main-hasse sur la garnison, ils envoyèrent tous les ôtages sous bonne escorte à Autun (Bibracte) pour les présenter au magistrat, enlevèrent sur des bateaux tout le blé qu'ils purent et jetèrent le reste dans la rivière. Mais comme la place était trop faible pour la garder, ils la brûlèrent en partant, firent de nouvelles levées, disposèrent des troupes le long de la Loire, répandant partout leur cavalerie pour intimider les peuples, coupèrent les vivres aux Romains, les obligèrent à se retirer et firent tout ce que de grands capitaines pouvaient faire pour abattre leurs ennemis.

Depuis, Vercingétorix ayant emporté le commandement général aux états tenus à Bibracte par-dessus les Eduens qui y prétendaient, et eux se voyant déchus de la supériorité qu'ils avaient toujours tenue dans les Gaules, ils portèrent avec grande douleur ce changement. Eporédorix et Viridomar, jeune seigneur de grande espérance, obéissent à regret à Vercingétorix, quoique postérieurement ils furent choisis au nombre des quatre généraux de toute l'armée composée de 8 mille chevaux et 240 mille hommes de pieds, parce qu'ils ne pouvaient être assujétis à ceux qu'ils avaient commandés.

Je finirai heureusement par le discours de deux grands hommes : de Surus et de Sacrovir.

Quant à Surus, en un combat de la cavalerie, il tomba vif entre les mains de Labiénus, à la défaite de ceux de Trèves chez qui il s'était retiré. Il était d'une naissance et d'une noblesse illustres et d'un courage si grand qu'il était le seul de son pays qui n'eût pas encore quitté les armes contre les Romains; les victoires de César, ni la ruine de sa patrie ne l'ayant pas fait fléchir pendant sept ans que la guerre des Gaules a duré. Hirtius

[*Comment.* livre VIII] fait ainsi son éloge en peu de mots : — *Labienus interim in Treviris equestre prælium secundum facit;.... solusque ex Æduis (Surus) ad id tempus permanserat in armis.* — On a trouvé dans Autun l'urne des cendres d'un si généreux capitaine; elle est en terre cuite et d'une grandeur considérable et se trouve dans le cabinet de M. Philibert Delamarre, conseiller au parlement de Dijon, dont la grande érudition est connue et auquel les bonnes lettres et l'antiquité doivent beaucoup pour le soin qu'il prend d'amasser nombre de manuscrits anciens et modernes et divers morceaux antiques qu'il communique libéralement pour l'instruction de ceux qui les lui demandent. Cette urne a sur son anse cette inscription : C. IVLI. SVRI, c'est-à-dire *Cineres Juli Suri*.

Quant à Sacrovir, Tacite, au livre III de ses Annales, fait mention honorable de sa valeur, et j'ai déjà rapporté le détail de sa principale action, ce qui fait que je m'abstiendrai d'en dire davantage de crainte de me répéter.

Il me restera à faire part au public d'une inscription antique, conservée dans le fragment d'une pierre qui fait partie d'un portique dédié au dieu Moritasgus; voici cette inscription :

TI. CL. PROFESSVS. NIGER. OMNIBVS
HONORIBVS. APVD. ÆDVOS. ET
LINGONAS. FVNCTVS. DEO. MORITASGO ¹
PORTICVM. TESTAMENTO. PONI.
IVSSIT. SVO. NOMINE. IVLIÆ.
VIRGVLINE. VXORIS. ET. FILIARVM. CLAVDIÆ.
PROFESSÆ. ET. IVLIANÆ. VIRGVLINE.
IVLIA. VIRGVLA. FILIA. MØERENS. POSVIT.

¹ Voir la note de la page 231.

Elle fut trouvée, le 10 décembre 1652, au vieux cimetière d'Alise, au mont d'Auxois, au tombeau des prédécesseurs du sieur de Badier, bailli de Flavigny, et qui se voit à présent incrustée dans la muraille proche la porte du couvent des cordeliers d'Alise. Elle est de Moritasgus, frère de Cavarin, roi de Sens, que César, livre v de ses Commentaires, dit avoir tenu à sa venue la couronne des Sénonais. ¹

La pierre où cette inscription est gravée a cinq pieds de long, un pied et demi de large, et deux de hauteur, encore qu'il y ait apparence que cette pierre était plus haute, des lettres coupées ou rompues se trouvant au-dessous de l'inscription.

Si les Eduens se sont rendus illustres par les armes, ils n'ont pas moins excellé dans les sciences. Personne ne conteste qu'Eumène ne fût Autunois : il appelle si souvent Autun sa patrie, qu'on n'en peut douter. Son éloquence se reconnaît dans les quatre Panégyriques que nous en avons. Parler facilement est une perfection qui s'est transmise aux Autunois. L'aïeul d'Eumène avait enseigné à Autun. Il était né à Athènes. Il avait paru à Rome, et préféra les fameuses écoles d'Autun à ces éminentes académies de toute la terre, par l'inclination et l'amour que ces peuples avaient pour les sciences, et où il professa étant âgé de plus de quatre-vingts ans. ²

Ausone, dont la Guyenne fait son plus grand ornement, était fils d'une Autunoise, ainsi qu'il le témoigne lui-même en son épître à Syagrius : *Gens Ædua matri de patre*. Elle s'appelait Æmilia Æonia.

Proxima tu genitrix Aeoniam, sanguine mixto

Tarbellæ matris, patris et Heducii. [AUSONE, av. 2. Parent.]

¹ ... Moritasgus, adventu in Galliam Cæsaris, cujusque majores regnum obtinuerant.

² ... Illic avum meum quondam docuisse audio, hominem Athenis ortum, Romæ diu celebrem, mox in ista urbe perspecto et probato hominum amore doctrinæ, atque hujus ipsius operis veneratione detentum. [*Pro restaurandis Scholis.*]

Son aïeul maternel était Cæcilius Argicius Arborius, Autunois d'une famille fort ancienne, féconde en noblesse par plusieurs alliances, dans l'état Eduen, dans la province Lyonnaise et dans le Dauphiné, lequel Cæcilius étant proscrit avec le père d'Ausone, sous le règne de Victorin et de Tetricus, fut contraint de se retirer à Acqs. Il était très savant dans l'astrologie judiciaire et avait prévu par les horoscopes toute la fortune de sa famille, décrite en ces vers :

Officiosa pium ne desere pagina munus :
Maternum post hos commemoremus avum
Arborem, Heduco ductum de stemmate nomen,
Complexum multas nobilitate domus.
Qua Lugdunensis provincia, quaque potentes
Hedues Alpino, quaque Vienna jugo.
Invida sed nimium generique, opibusque superbis
Aerumna incubuit : namque avus, et genitor
Proscripti, regnum quum Victorinus haberet
Victor : et in tetricos decedit imperium :
Tum profugum in terris, per quas erumpit Aturrus,
Tarbellique furor perstrepat Oceani
.....
Tu cœli numeros, et conscia sidera fati
Callebas, studium dissimulanter agens.
Non ignota tibi nostræ quoque formula vitæ,
Signatis quam tu condideras tabulis. [AUSONE, av. car. 4. Parent.]

Æmilius Magnus Arborius, oncle d'Ausone, était aussi Autunois. Il fut l'un des premiers orateurs de Toulouse, dont l'éloquence parut en la Gaule narbonnaise en Espagne et à Constantinople où il mourut. Voici son panégyrique :

Te sibi Palladiæ antetulit toga docta Tolosæ :
Te Narbonensis Gallia præposuit.
Ornasti cujus Latio sermone Tribunal,
Et fora Hiberorum, quæque Novempopulis.

Hinc tenus Europam , fama crescente , perito
Constantinopolis rhetore te viguit.
Tu per mille modos , per mille oracula fandi
Doctus , facundus , tum celer atque memor. [AUSONE, car. 4 Parent.]

Dans les éloges des habiles hommes , Ausone fait encore mention de son oncle en ces termes :

Inter cognatos jam fletus , avuncule , Manes :
Inter Rhetoricos nunc memorandus eris.
.....
Stemma tibi patris Hedui
. domus et schola cultæ
Principum amicitiaë contigerunt juveni.
Dum Constantini fratres opulenta Tolosa
Exilii specie sepositos cohibet :
Bysanti inde arcem , Thressæque Propontidis urbem
Constantinopolim fama tui pepulit.
Illic dives opum , doctoque ibi Cæsare honorus
Occumbis patribus Magne superstitibus. [AUSONE, car. 17 Professor.]

Voilà ce que j'ai pu recueillir des anciens hommes illustres Autunois. Je serai ravi que la connaissance des hommes de lettres m'en fournisse en plus grand nombre. je les y ajouterai volontiers pour témoigner ma gratitude à Autun , que je puis appeler ma seconde patrie.



CHAPITRE VIII.

Des hommes illustres de la ville et cité d'Autun depuis le Christianisme.

Depuis que l'histoire a parlé des Eduens elle a fait en même temps l'éloge de leur générosité, de leur esprit. Et si l'éclat de ces illustres qualités a contraint leurs envieux de rendre à leur mérite ce témoignage avantageux, j'ose dire qu'on ne traitera pas mon discours de flatterie si j'avance qu'ils possèdent encore aujourd'hui cette valeur des anciens Gaulois qui a été la terreur et l'épouvante de toutes les nations, et une vivacité d'esprit qui leur donne une merveilleuse disposition pour prétendre à la souveraine possession des sciences.

HONORIUS, prêtre d'Autun, a donné des marques très éclatantes de son esprit. L'Eglise en a reçu une grande utilité et sa patrie beaucoup de gloire. Il vivait en 1120 sous l'empereur Henri V; lui-même le témoigne à la fin de son traité *de Luminaribus Ecclesiæ*, et avoue au livre II de son Abrégé, chap. 93, qu'il écrivit en cette année l'ouvrage de l'Image du Monde, tellement que l'abbé Trithême, Bellarmin et ceux qui l'ont suivi se sont équivoqués de l'avoir rangé à un siècle plus tard. Il a laissé à la postérité des commentaires excellents sur les cantiques, sur les psaumes et sur les évangiles.

On lit encore de lui divers traités du Corps de Dieu, de l'Ame, du Pape et de l'Empereur, et on peut dire qu'il n'y a point de science qu'il n'ait illustrée par ses écrits. Le Dialogue des opuscules de saint Augustin, l'Ouvrage de six Jours, le Miroir de l'Eglise, les divers Degrés des Visions

et le grand œuvre des Chroniques, en sont des preuves hors d'envie et de contredit.

HUMBERT d'Autun, qui parut l'an 1245, de l'ordre de St.-Dominique, fut professeur en philosophie à Paris et était très savant en droit canon et en théologie; mais sa vertu autant que son érudition l'ayant fait élever au généralat de son ordre, il employa tous les moments de loisir que les grandes occupations de sa charge lui laissaient libres, à écrire un Commentaire sur la règle de saint Augustin et divers opuscules des sept Degrés de la Contemplation, des trois Vœux essentiels de la Religion et un traité d'éloquence des Prédicateurs, dans lequel les règles certaines de la conduite de chaque condition se trouvent si parfaitement établies qu'il a mérité le nom de Bibliothèque universelle, quoique cet éloge lui soit donné par un religieux de son ordre, Ferdinandus Castilus, au livre II de l'Histoire des Prêcheurs, chap. 47. Ceux qui liront les ouvrages de Humbert d'Autun avoueront qu'on ne lui a pas accordé ce titre sans justice.

La famille des MONTHOLON a pris origine dans Autun, et son nom de la terre qui est proche. Comme elle a été féconde en grands hommes, elle a cru en devoir fournir à la capitale du royaume comme à la Bourgogne.

NICOLE I.^{er} DE MONTHOLON, petit-fils de Jean., seigneur de la terre de ce nom, fut lieutenant général au bailliage d'Autun et ensuite avocat général au parlement de Dijon, en 1493, où son intégrité reçut autant de bénédictions que sa profonde science d'applaudissements. Il eut deux fils, Lazare et Guillaume. L'un fut d'abord avocat du roi au bailliage de Chalon-sur-Saône, puis en 1524 conseiller au parlement de Dijon, où il mourut le 18 novembre 1531. L'autre fut pourvu par le roi, le 5 février 1535, de la charge d'avocat général à Dijon, de laquelle il s'acquitta avec beaucoup d'honneur et à la satisfaction du public.

Son fils, comme lui nommé **GUILLAUME**, obtint la survivance de son père en 1548. faveur que **Henri II**, étant à **Dijon**, lui accorda en considération des grands services rendus par son père et son aïeul. Il n'entra toutefois en exercice qu'en 1565, et fut ensuite promu président en 1581 : il décéda deux ans après.

NICOLE II DE MONTHOLON, fils du précédent, fut aussi avocat-général en 1566, puis élevé à la charge de président en 1584. Il avait une parfaite connaissance du droit, instruit dans les belles-lettres et savant dans les langues grecque et latine. Ses discours au barreau étaient accompagnés de tant d'éloquence et d'érudition, que la France ne fut pas seule qui connut son mérite. La renommée avait porté sa réputation jusque chez les nations étrangères et les plus éloignées.

Les princes d'Allemagne eurent recours à ses conseils, et le duc de Wirtemberg vint des extrémités de la Lithuanie le consulter comme un oracle dont l'esprit pénétrant démêlerait parfaitement les intérêts de sa personne et de son état.

Il a fait les fonctions d'avocat-général vingt années consécutives, et a porté la dignité de président à mortier, pendant dix-sept ans, avec tant de splendeur et de gloire que la Bourgogne l'a toujours respecté comme une image vivante du véritable magistrat. Son humeur était austère et son esprit inébranlable : il méprisait les injures qu'il recevait dans la défense des droits du roi ou des privilèges de sa patrie, tellement que cette austérité lui avait acquis l'amour et la vénération de ses compatriotes, si bien que sur la fin de la Ligue il fut le principal instrument de la paix en Bourgogne, par son adresse et sa conduite admirables. Il mourut en 1603.

Ses héritiers possèdent deux illustres monuments de son esprit, deux excellents livres qu'il a composés ; l'un desquels contient les arrêts les plus célèbres prononcés par le parlement de Bourgogne sur ses plaidoyers

en qualité d'avocat du roi, et l'autre est un ouvrage couché en langue latine purement et simplement, dans lequel il explique les questions les plus abstruses et difficiles du droit romain, dont la lecture mérita cette approbation du grand chancelier Michel de Lhospital, qu'il souhaita qu'il parût au public sous les auspices de son nom.

ENCORE que JEAN DE MONTHOLON, docteur en droit et chanoine de St.-Victor de Paris, n'ait exercé aucune magistrature, on ne doit pas toutefois le moins considérer, puisqu'il s'est rendu digne de ce rang par le livre incomparable, *Promptuarium juris utriusque divini et humani, Pontificii et Cæsaris*, qui lui a acquis parmi les doctes une réputation singulière.

FRANÇOIS, l'un des quatre frères de Jean auquel il dédia ce travail, fut le premier de la branche de l'aîné des Montholon qui s'établit à Paris, où en peu de temps il acquit tant d'estime par son éloquence, qu'en 1522 ou 1523 Charles de Bourbon, connétable de France, le choisit entre tant de fameux avocats du barreau de Paris pour la défense de ses droits contre Louise de Savoie, mère de François I.^{er}

Il s'acquitta si dignement de cette cause que le roi, qui l'avait ouï en cachette, le gratifia de la charge d'avocat général, en 1532, après la mort de M. Jean Aligres, et depuis le nomma successeur de messire Charles Guillard en la charge de président à mortier qu'il lui avait résignée en 1534.

Les grands services qu'il rendit à la France dans ces deux charges méritaient une haute récompense. La justice du roi s'en acquitta en l'élevant à la dignité de garde des sceaux après la disgrâce du chancelier Poyet, par lettres du 9 août 1542, dont il prêta serment entre les mains du cardinal de Tournon, le roi étant allé en son voyage d'Italie. La mort le ravit à la France le 15 juin 1543.

FRANÇOIS II DE MONTHOLON son fils, après avoir exercé avec éclat la profession d'avocat et porté les charges d'intendant d'Elisabeth, douairière de France, et celle de procureur général de la reine, Charles IX étant décédé, il fut héritier des vertus et de la dignité de son père, qui est un avantage si particulier que cette illustre famille peut se vanter d'être la seule qui l'ait obtenu depuis l'établissement de la monarchie, ayant été appelé à cette gloire en la ville de Blois par Henri III, messire Philippe Huraut, comte de Chiverny, alors chancelier, s'étant retiré de la cour et des affaires. Les lettres lui en furent expédiées le 6 septembre 1588, et il harangua en qualité de garde des sceaux au lit de justice que tint le roi à Tours, le 23 mars 1589, lorsqu'il y établit le parlement après la journée des Barricades. Peu de temps après, et le 2 août de la même année, le roi ayant été assassiné, il remit les sceaux volontairement au cardinal de Vendôme, qui se trouva chef du conseil à Tours, et mourut en 1590.

Enfin, JACQUES DE MONTHOLON, avocat, a donné au public un recueil des arrêts prononcés au parlement de Paris en robes rouges, et son fils, qui vit encore, soutint avec tant d'éclat la gloire de ses ancêtres, par ses doctes plaidoyers, qu'on peut dire sans flatterie que l'éloquence leur est naturelle, et pour ainsi dire le partage de leur maison. Toutes les louanges qu'on leur saurait donner sont au-dessous de ce qui leur est dû, et il suffit de faire part de l'épithaphe qui est à Paris, en l'église St.-André-des-Arts, pour satisfaire aux obligations que leur a le public.

« Montholonea gens, vetusta et nobilis a castro in Aeduis cognomine,
» ducentis annis illustrium capitum ferax, Franciæ innotuit; sacri sigilli
» custodes, senatum præsidēs, Rhodiæ militiæ equites, sanctoris
» consistorii consiliarios, regum ad exteras gentes legatos, fisci ac
» privatorum patronos celebres tulit. »

Les **MONTHOLON** portaient d'azur à un mouton d'or, et en chef trois quinte-feuilles d'argent. Quelquefois ils ont brisé d'une étoile d'or en pointe.



BARTHÉLEMI DE CHASSENEUZ, fils d'Artus de Chasseneuz, fut un prodige d'esprit en son temps. Il étudia en France et en Italie, où il obtint des étrangers, par ses mérites, des fonctions relevées dans la magistrature. et, pendant son séjour, fut employé par Charles d'Amboise, lieutenant général pour le roi en Italie, en des négociations très importantes. A son retour de ses grands voyages pour se perfectionner, il se retira dans Autun où il épousa Pierrette Languet, veuve de M. Pierre Seurre, avocat du roi aux bailliages d'Autun et de Montcenis, décédé en 1506. Un an après son mariage, savoir en 1508, sur la résignation simple faite en sa faveur par M. Guy de Moreau promu à la charge de président au parlement de Dijon, Barthélemi de Chasseneuz fut pourvu de l'office d'avocat du roi à Autun. Cet office n'était pas si peu considérable qu'il ne portât immunités et exemptions, ainsi qu'il le témoigne lui-même en ses Commentaires sur la coutume de Bourgogne.

Depuis, en 1521, le 3 août, François I.^{er} passant à Autun fut tellement satisfait de la docte harangue que Chasseneuz lui fit, qu'il le nomma à une charge de conseiller au parlement de Paris. Mais comme sa capacité portait tous les jours sa renommée partout, il reçut au mois d'août 1532 ses provisions de président au parlement de Provence, lorsqu'il se

disposait à faire le voyage de Paris pour y exercer la charge de conseiller dont le roi l'avait gratifié.

Les ouvrages qu'il a laissés sont : les *Commentaires sur la coutume de Bourgogne*, le *Catalogus gloriæ mundi*, *Consilia*. Nous n'avons pas son travail sur les ordonnances, ni son traité de *Clausulis et de Maledictione creaturarum irrationabilium*, qu'il assure, dans ses *Commentaires*, avoir composé.

CHASSENEUZ portait d'azur coupé d'or, au lion sur le tout de l'un en l'autre. — Devise : OMNIA SINE FRAUDE.



Je sais qu'il y a de la témérité d'entreprendre d'écrire sur les GUIJON après ce que M. Philibert de la Mare, conseiller au parlement de Dijon, en a donné au public. Toutes les louanges que je leur décernerais auraient une expression faible et au-dessous des avantages que l'éloquence de sa plume leur a acquise. Il suffirait d'y renvoyer le lecteur, mais la langue en laquelle il les a immortalisés étant différente de celle en laquelle mon histoire est couchée, je suis contraint d'en parler ; mais je me contenterai de donner une copie en raccourci du grand et parfait original qu'il en a tracé. J'aurai réussi si je l'imite un peu.

JEAN GUIJON, de noble famille, naquit à Saulieu, et fut instruit dans la connaissance des lettres et des exercices nécessaires à un gentilhomme accompli qui veut suivre la profession des armes. Dans l'incertitude néanmoins s'il prendrait la robe ou l'épée, il entreprit le voyage d'Orient avec son frère Philippe, pendant lequel ayant découvert le dessein de Soliman, empereur des Turcs, d'enlever Rhodes aux Chrétiens, il en avertit Philippe de Villiers de l'Isle-Adam, grand-maître, et lui offrit sa personne et celle de son frère pour la défense de cette île. Philippe fut reçu chevalier, et Jean servit comme volontaire et à ses frais pendant tout le siège, où il reçut un coup de mousquet au pied gauche, dont il

demeura boiteux le reste de ses jours. Il fit une relation exacte de l'histoire de ce siège, que ses héritiers conservent précieusement ; après quoi il retourna en France où il rapporta un manuscrit grec du Nouveau Testament, dont Philippe de Villiers lui avait fait présent. Etant de retour à Autun, où s'étant adonné pendant trois ans à l'étude de la médecine, comme le grand Jules César Scaliger, il en fit sa profession par après, et épousa Cécile Rolet, qu'on peut sans flatterie comparer à la mère des Gracques dans l'éducation de ses quatre fils que Jean laissa jeunes sous sa conduite.

JACQUES GUIJON, l'aîné des quatre, naquit à Autun en 1542. Il eut son père pour précepteur dans les langues grecque et latine, et donna des preuves publiques des progrès qu'il y faisait à l'âge de treize ans, par le discours annuel qu'il prononça le jeudi saint en l'église de St.-Lazare. Depuis, s'étant instruit de la philosophie et des mathématiques, il vint à Paris, où il fut disciple d'Aurat et de Turnèbe, sous lesquels ayant étudié trois ans, il enseigna la rhétorique au collège de Navarre, à l'âge de vingt ans, avec tant d'applaudissements et d'admiration qu'on le considérait comme le plus savant professeur qu'on eût vu occuper la chaire de l'éloquence.

Cependant son père qui le destinait au barreau l'ayant obligé de quitter les belles-lettres, il alla à Cahors et de là à Toulouse où il apprit la jurisprudence. Ensuite de quoi il fit le voyage d'Italie et d'Allemagne où il fut professeur d'un prince, et apprit tellement la langue de ce pays que les naturels l'en croyaient originaire.

A son retour à Paris, Charles IX remplit la place de Denis Lambin, professeur des lettres grecques, décédé, de la personne de Jacques Guijon, qui n'eut d'autre recommandation, pour être nommé à cette chaire, que de sa seule vertu et de la réputation de sa science qu'il accrut par les leçons qu'il y fit.

La tendresse qu'il avait pour sa mère extrêmement caduque par l'âge, et l'amour de sa patrie le rappelèrent à Autun en 1574. Il accepta la charge de lieutenant au bailliage de Montcenis qu'on lui donna sans l'avoir recherchée, laquelle il quitta, après l'avoir exercée douze ans, pour remplir l'office de lieutenant criminel à Autun, auquel le roi l'avait nommé en 1586, ayant séparé en sa faveur cette charge qui avait été unie jusqu'à ce temps à celle de lieutenant général du bailliage.

Ses proches, pour l'arrêter et conserver à son pays un si digne ornement, l'engagèrent au mariage d'Anne Saumaise, veuve de Jean de Ganay, avocat du roi au même bailliage. Il n'en eut qu'une fille, dont ayant prévu la conduite honteuse et la fin malheureuse, par les règles de l'astronomie, il voulut prévenir l'arrêt des influences des astres par une exécution imaginaire, car il porta sa fille ne faisant que de naître au b..... et lui attacha une corde innocente au cou, entre les mains de la sage-femme, afin d'éluder ou d'accomplir la destinée fatale. Mais certes il fut trompé dans sa prédiction par le décès prématuré de cette enfant qui ne vécut pas quatorze ans.

Il fut royaliste pendant la Ligue. M. d'Aumont n'ayant pu prendre Autun, et M. de Nemours y étant entré chassa tous ceux qu'il soupçonna du parti contraire, entre lesquels les Guijon furent contraints de se retirer à Lucenay, et de là à Moulins-Engilbert, où le roi transféra le siège du bailliage. Pendant cet ostracisme, sa maison ayant été pillée et sa bibliothèque dissipée par l'insolence des soldats, Jacques Guijon en supporta la perte avec un sensible déplaisir, parce qu'elle excellait plus dans le choix des livres, qu'il avait amassés avec grand soin et dépense, que dans le nombre.

La paix étant faite et publiée, il fut élu avec joie, par tous les ordres de la ville, vierg d'Autun, dont il s'acquitta avec tant d'intégrité, de prudence et de douceur, qu'il rétablit l'union dans les esprits de ceux que les guerres civiles avaient divisés. Le roi, pour récompense des

services qu'il rendit à l'état pendant sa magistrature. l'annoblit avec son frère Jean; les lettres en furent enregistrées au parlement, au rapport de M. de la Grange, sans contradiction. Et depuis, M. Jeannin, président à Dijon, lui ayant procuré, sans son assentiment, un brevet de conseiller d'état, il refusa, autant par modestie que par générosité, étant satisfait que sa vertu méritât les charges sans les posséder.

Tous ces avantages sont peu considérables en comparaison de la gloire qu'il a acquise d'avoir donné les premières teintures des lettres à feu M. Claude de Saumaise, qui a été le plus docte de son siècle et qui servira de modèle et de maître aux siècles à venir, pour l'encyclopédie des sciences.

Il quitta la charge de lieutenant criminel, âgé de soixante ans, pour se donner tout entier à l'étude. Mais Jean son frère, avocat du roi, étant décédé, il préféra à son repos de s'engager dans l'embarras des affaires, pour conserver à Jacques son neveu, fils de Jean, qui était impubère, la charge de procureur du roi, laquelle il lui restitua après treize ans de service avec le tiers de ses fonds qu'il partagea entre lui, André et Hugues Guijon ses frères.

Il passa les six dernières années de sa vie à la lecture d'Aristote et de ses interprètes, s'étant privé tout-à-fait des visites de ses proches et de ses amis, afin de ne perdre aucun moment qu'il pût employer à l'étude, dont la grande contention lui dissipa tellement les esprits, qu'il mourut au commencement d'octobre 1625, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, regretté de tous ses concitoyens, mais principalement des personnes de probité et de science.

Il avait plusieurs amis et entre autres MM. Poupou de Vintimille. Saumaise et Milletot, conseillers au parlement de Dijon, plus connus par leur haute capacité que par leurs dignités; Jean de Lacurne, lieutenant criminel d'Arnay-le-Duc, très savant; Joseph de l'Escale, MM. Cujas et Casaubon, qui, ayant appris l'interprétation d'un passage très difficile

d'Aristote, par M. Claude Saumaise, qui le tenait de Jacques Guijon, lui écrivit, en 1606, une lettre latine qui justifie comme il savait, outre le grec, l'hébreu, l'arabe et l'éthiopien ; s'étant fait une grammaire arabe lorsque cette langue était entièrement inconnue en Europe, et avant que les voyages des Hollandais en Orient l'eussent rendue plus connue comme elle l'est aujourd'hui.

Il a laissé plusieurs ouvrages que M. le conseiller Philibert de la Mare a fait imprimer à Dijon chez Chavance, en 1658, in-4.° Il y en a beaucoup qui se sont perdus, soit par la négligence de ceux qui les possédaient, soit par l'injure des temps et la négligence des héritiers de cet homme célèbre.

JEAN GUIJON naquit à Autun, en 1544, et fit un tel progrès dans les sciences qu'il fut évoqué à l'université de Paris à l'âge de vingt-deux ans. Il y professa les lettres humaines pendant quatre années au collège de Navarre, dont il fut choisi procureur en 1570. S'étant acquitté de cet emploi très dignement, il alla à Bordeaux où, sur la recommandation de Michel de Montaigne, il fut admis au collège de Guyenne et y enseigna la rhétorique de 1573 à 1576. Pendant ce temps, il eut pour collègues Georges Buchanan, Nicolas Gruchius, Elie Vinet et Antoine Govea, qui tous ont été le foyer des lumières de leur siècle et la gloire de leur collège, à laquelle Jean Guijon ne contribua pas peu par ses travaux.

On découvrit en ce temps la fameuse épitaphe grecque de Lucile, dame bordelaise, qui occupait les esprits de tous les doctes. Jean Guijon rencontra le mieux de tous dans l'interprétation qu'il en fit, au témoignage de Vinet, qui a rapporté cette épitaphe dans ses Commentaires sur Ausone.

M. François de Foix de Candale, évêque d'Aire, connu par toute l'Europe, autant par sa grande érudition dans toutes les sciences, et principalement dans les mathématiques et la philosophie, que par la

noblesse de sa famille , le chérissait uniquement , et communiquait souvent de ses études avec Jean Guijon , parce que non-seulement il excellait dans les sciences abstraites, mais encore à tracer artistiquement les figures qui y sont nécessaires. On voit encore dans les bibliothèques de M. le conseiller Bouhier et dans celle de l'avocat de Chevasne quelques pièces de sa façon. Mais je puis assurer que dans la mienne tout s'y rencontre par l'achat que j'ai fait, ayant hérité pour ainsi dire de tous les instruments astronomiques, astrolabes, sphères, cartes géographiques et hydrographiques dont il se servait, et qu'il a travaillés de sa main avec tant de propreté qu'on n'y saurait rien désirer.

Il quitta Bordeaux pour visiter toute la Guyenne, des antiquités de laquelle, et de tout ce qui s'y voit de rare, il a dressé des remarques très curieuses et très utiles à l'histoire. Il rencontra en ce voyage Jacques-Auguste de Thou, avec lequel il renouvela l'amitié qu'ils avaient contractée dès longtemps. Et pour marque que l'absence ni l'éloignement ne l'avaient point altérée, il composa des vers élégants sur le décès de M. Christophe de Thou, premier président au parlement de Paris, arrivé peu de temps avant leur rencontre, dont il profita pour accompagner son ami à Paris, où il retournait pour rendre compte des affaires qu'il avait conduites en Guyenne pour le service du roi. Il croyait s'y établir et y vivre avec tranquillité et douceur, lorsque Henri III, qui connaissait le mérite de Guijon par le mémoire qu'il avait dressé des plus illustres personnes de lettres et d'épée de son royaume, le pourvut, en 1583, de l'office de procureur du roi à Autun, vacant par la mort d'Antoine de Ganay.

Il était très savant dans l'histoire romaine et française. La lecture de son traité des magistrats du bailliage et chancellerie d'Autun et de leur juridiction ne dément pas ce sentiment. Il possédait à fond les mathématiques et l'astronomie, suivant les règles de laquelle il avait prédit sa mort et celle de ses frères. Il avait aussi une entière connaissance

des plantes dont il a laissé un savant commentaire. Enfin il possédait tant de perfections, de modération et de prudence que M. le président Jeannin, l'exemple de tous les siècles, le proposa pour être le précepteur de Louis XIII, dont il eut eu la conduite, si feu M. le prince de Condé n'eût obtenu par ses sollicitations empressées que Nicolas Lefebvre qui avait été son précepteur le fût aussi du Dauphin.

Jean Guijon mourut de dysenterie le 26 novembre 1605, âgé de soixante-onze ans. Tout le clergé d'Autun lui rendit parfaitement les honneurs funèbres, et le parlement de Dijon, en mémoire de son mérite, reçut Jacques son fils unique, en 1619, à la charge d'avocat du roi à Autun, sans examen, ce qui est un avantage dont personne hors lui ne se peut vanter.

Que les astres président à la naissance et que leur influence forme les bonnes ou les mauvaises inclinations, je laisse aux philosophes et aux astronomes à démêler cette question ; mais je puis assurer par l'expérience, fondée sur plusieurs exemples, que quand la naissance arrive à des jours consacrés à quelques saints, ils pronostiquent souvent la vie et la conduite de celui qui naît. Sans rechercher dans l'histoire ecclésiastique des preuves de cette vérité, j'en trouve une certaine dans celle d'ANDRÉ GUIJON. Le premier de novembre 1548 le vit naître. Ce jour dédié à tous les saints l'adopta dans le moment au nombre des siens. Cécile Rolet, sa mère, eut un présage comme évident de sa sainteté : pendant sa grossesse elle crut avoir enfanté une colombe, laquelle sortant de son sein avait porté son vol dans des pays fort éloignés. Sa vie aussi qu'il a passée dans des actes continuels de piété, sa candeur, la simplicité de ses mœurs et sa chasteté admirable ont un parfait rapport avec la colombe qui en avait été la figure.

Il fut appelé à Paris par Jacques et Jean, ses frères, qui y paraissaient en grande réputation de doctrine. Il y recommença la philosophie qu'il

avait étudiée à Autun, et, après avoir enseigné à la jeunesse les principes des belles-lettres, il fut élu proviseur de Navarre en 1576. Ensuite il enseigna la rhétorique et la philosophie avec tant d'éloquence et d'élégance, que jamais on n'avait vu un si grand concours d'auditeurs, entre lesquels était considérable Charles cardinal de Vendôme, qui depuis le respecta toujours pour sa piété et sa science. Trois ans après, il fut choisi pour gouverneur de François et Henri de Joyeuse, et comme il séjournait à Mont-d'Or, qui est un château situé en Touraine, il prit en ce temps de désordres la résolution de se vouer à l'Eglise, excité d'ailleurs par l'exemple d'Isabelle de Savoie, aieule maternelle de ses disciples, dont la vertu était montée au plus suprême degré.

Henri de Joyeuse embrassa la vie de capucin ; François fut archevêque de Narbonne : il reçut le bonnet de cardinal de Grégoire XIII, à la recommandation de Henri III. Il avait résolu d'aller à Rome recevoir le chapeau des mains de ce pape; mais les guerres civiles ayant bouleversé toute la France, il fut contraint de différer son voyage. Mais il exécuta ce dessein sous Sixte V, qui caressa André Guijon lorsqu'il lui fut baiser les pieds et fut si satisfait des éclaircissements qu'il lui donna touchant la religion en France, qu'il le témoigna à M. le cardinal de Joyeuse.

A son retour, il prit le bonnet de docteur en théologie de la faculté de Paris, en 1586, et obtint par les soins du cardinal, son élève, le prieuré de St.-Sauveur dont il dépensa les revenus suivant les canons. M. de Joyeuse ayant été transféré de l'archevêché de Narbonne à celui de Rouen par Henri IV, André Guijon refusa celui de Narbonne que M. de Joyeuse lui offrit avec la permission qu'il en avait du roi; mais il le refusa avec tant d'abaissement et de fermeté, qu'il ravit d'admiration celui qui lui faisait des offres si éclatantes. Voilà une preuve illustre de sa modération. Mais comme il était exempt d'ambition, il fuyait le faste et la vaine gloire qui accompagnent ordinairement ceux qui possèdent les grandes dignités dans l'Eglise, car il accepta volontiers la charge modeste de grand-vicaire

du diocèse de Rouen, où il avait beaucoup de peine et de travail qui étaient heureusement récompensés par le grand profit qu'il faisait en la conversion des âmes. Aussi peut-on dire que pendant ses fonctions, il changea en mieux le clergé par ses prédications, ses instructions particulières, ses livrets, et par la pratique de ce qu'il prêchait.

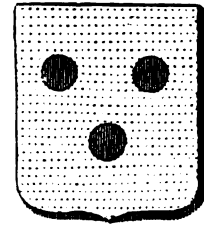
M. le cardinal de Joyeuse étant mort, il retourna à Autun, en 1615 : il y fut choisi théologal et grand-vicaire. Dans ses emplois, son éloquence, son innocence et son austérité furent merveilleuses. Enfin il mourut le 10 septembre 1631, en opinion de sainteté. Il est enterré en l'église cathédrale de St.-Lazare, proche le tombeau de Hugues d'Arcy, évêque d'Autun, réputé saint, auprès duquel personne n'a été inhumé que lui. J'ai fait un anagramme qui convient parfaitement à sa vie et à sa science : (ANDRÉ GUIJON, —ORGANE DIVIN.) Quoiqu'on fasse peu d'estime de telle pièce, j'ai cru devoir communiquer celle-ci au public pour marque de la vénération que j'ai pour sa mémoire. Outre ce qui a été imprimé par M. le conseiller de la Mare, André Guijon a prononcé la harangue funèbre de M. Pierre Jeannin, surintendant des finances, dont nous avons parlé ci-devant ; de plus il a composé plusieurs ouvrages dont on ne m'a point fait part, mais entre autres divers sermons manuscrits que M. de la Mare a conservés en sa bibliothèque.

HUGUES GUIJON, quoique le dernier des quatre frères, n'a pas été moins bien partagé d'esprit qu'eux. Il vit le jour en 1552, et avait à peine dix-sept ans qu'il fit au barreau de Paris des jaloux de la gloire qu'il y acquit par son bien-dire. Sa réputation était telle, qu'il était en possession d'obtenir tout ce qu'il désirait persuader. Les effets en parurent lorsqu'il plaida contre Pierre-Victor Palma de Gayette une chaire de droit canon, puisqu'après plusieurs disputes et ré citations solennelles il fut déclaré professeur par le suffrage de tous les juges. Claude Minot, Dijonnais, doyen de cette faculté, l'en mit en possession en 1597, et il occupa cette

chaire jusqu'en 1612, que M. Jeannin ayant procuré l'établissement d'une nouvelle chaire de droit canon à laquelle on avait attribué la moitié des gages de Georges Criton, professeur royal en langue grecque, il en fut pourvu et prêta serment au roi entre les mains de M. le cardinal du Perron, grand aumônier de France.

Il y avait deux ans qu'il avait été élu doyen de cette faculté et avait mérité infiniment dans cette charge de l'université de Paris, s'étant opposé avec vigueur aux fourbes et entreprises dommageables de ceux qui, s'étant laissé corrompre par argent, voulaient vendre à vil prix à la reine Marguerite de Valois, sœur du roi, le Pré aux Clercs qui est le principal fonds de l'université. Il fit plusieurs discours au parlement à ce sujet, mais il n'y en eut point qui égalât celui qu'il prononça pour la défense des théologiens et canonistes contre les maîtres-ès-arts. Il mourut âgé de soixante-dix ans, en 1622, et fut enterré en l'église de St.-Etienne-du-Mont, ses funérailles ayant été faites aux frais de M. Jeannin.

Guijon portait d'or à trois tourteaux de gueules.



JEAN LALAMANT, OU LALLEMANT, Autunois, était autant savant dans les langues, en histoire et en antiquité qu'en médecine, dont il faisait profession. Je n'ai point de preuves particulières du détail de ses études, et les preuves publiques qu'il a lui-même données me fournissent ce que j'en écris. Il a traduit les tragédies de Sophocle en vers latins très élégants, qu'il a dédiées à Pierre de Marcilly-Cypierre de Mortemar. Cette traduction fut imprimée en 1555. Il communiqua ensuite ses ouvrages de médecine qui sont : *Claudii Galeni Pergumeni, de diebus decretoriis libri tres, recens latine facti, et Commentariis illustrati. Lugduni, apud Guillel. Rouillium, in-4.º. 1559.* — Cet ouvrage est rempli d'une grande variété de doctrine. Il rend raison des mois lunaires et solaires, des années égyptiennes, arabiques, persiennes, hébraïques, grecques,

romaines, en sorte que de l'examen qu'il en fait et du rapport des mois grecs et des principales nations avec ceux des Romains, on juge facilement du temps que l'enfant demeure dans le ventre de sa mère. ¹

Il a laissé un ouvrage incomparable sur Galien, qui a pour titre : *Operum Cl. Galeni Pergameni tam græcorum quam latine versorum accurata emendatio et dispunctio, authore Joanne Lalamanto Æduo.* — M. Durand, maréchal des logis de M. le duc d'Anjou, en a le manuscrit dont il m'a fait part libéralement et généreusement en faveur du public, qui lui a l'obligation, ainsi que sa patrie, d'avoir rendu une seconde vie à ses doctes enfants, en les tirant de l'oubli où ils étaient. J'en parlerai incontinent après Lallemand, lequel ayant communiqué les premiers cahiers de cet ouvrage à Jacques Guijon, en a reçu l'approbation qui n'a point été imprimée avec ses ouvrages et ceux de ses frères. ²

¹ Hippocrates de hominis ætate, et extremo fine libri de carnibus, de septimestri item et octimestri partu libelli latini facti, et scholiis adornati. Genevæ, apud Samuelem Crispinum, 1571, in-8.º — De Ptisana sui temporis libellus : additus est ad Cl. Galen. 1. De optima corporis nostri constitutione. 2. De pleniore habitu. 3. De inæquali temperie. 4. Quomodo simulantes morbum sint deprehendendi. 5. De Ptisana opuscula a se emendata infinitis locis versione latina et ad hæc littera græca ad librorum calcem restituta. Æduæ, 1578, in-8.º Papillon, p. 367, dit que cette édition est la même que l'on indique : Lyon, 1578, in-4.º

² Voici cette lettre : « Perlegi libellum tuum et græco etiam codice adhibito multos locos contuli. Quid quæris? In summa lectionis pravitare tantam restitutionis felicitatem, interpretationis fidem, orationis elegantiam admiratus sum, ut quæ vix singula constant aliis, hic tu solus omnia implevisse videare. Itaque si Galeni cætera ad hoc specimen accurare potuisti, non dubito quin tibi totius operis summa magnæ laudi aliquando futura sit. Cujus te spei velut auræ cujusdam lætioris et secundioris afflatu ad eum portum judico sensim provehi, in quo post magnos studiorum labores senectus tua suaviter ut æquum est et molliter acquiescat. Bene vale. »

GUILLAUME LE LIÈVRE, Autunois, dont je n'ai aucune instruction ni mémoire, n'en ayant eu connaissance que par le rapport de Chasseneuz, lequel, en sa préface sur *Catalogus gloriæ mundi*, cite le chapitre *Otium* du livre iv du *Traité de l'art de mémoire*, — *Tractatus artis memorativæ*.

Il portait un aigle et une fasce en devise brochant sur le tout. ¹



JEAN QUINTIN, Autunois, a été chevalier servant de l'ordre de Malte, prenant lui-même le titre de *hospitæ militiæ frater et sodalis*, en presque tous les livres qu'il a composés et que j'ai vus depuis 1539. Il avait de grandes connaissances de la philosophie, des mathématiques et de l'histoire; mais il excellait principalement dans l'histoire ecclésiastique, la plupart de ses ouvrages étant des illustrations de quelques parties de ce grand corps. Il était doué d'une piété singulière et d'une humilité si grande que, bien qu'il ait mis au jour plusieurs livres très estimés, il en parle en ses préfaces avec tant de mépris qu'il rebute presque les studieux de leur lecture. Une grande preuve de cette humilité est une lettre manuscrite qui est au-devant de l'exemplaire de *Christianæ civitatis aristocratia*, qu'il envoya à Michel Potier, son précepteur, et comme cet exemplaire m'est tombé entre les mains, je fais part au public de cette lettre dans la note ci-dessous. ²

¹ On en trouve l'indication au parlement de Bourgogne, mais sans mention de couleurs.

² « Observando præceptori suo D. Michaeli Poterio S. Multum petebas (honorande mihi præceptor) aristocratiam nostram imo tuam, nam dedisti argumentum, habes quod petebas sed non habes quod sperabas. Grande expectabas a Quintino tuo, parvum accipies, aut verius nihil a Quintino tuo; cui vicissim tuum non denegabis judicium, si tamen vacat in re tam nihili nonnullas operas tuas ludere, si vacant excutere singulatim quæque, tum demum judicabo singula te legisse. Obsecro per sacra præceptorum in discipulos, hunc

Il était professeur en droit canon et prêtre, ainsi qu'il le déclare en l'avant-propos de son traité intitulé *Speculum Sacerdotii*, et tellement amateur de l'austérité et de l'ancienne discipline de l'Eglise, parmi le clergé principalement, que la plupart de ses livres n'ont point d'autre but, ayant procuré à cet effet, en 1588, l'édition des Commentaires de Zonare sur les canons des apôtres, et imprimé en 1560 des Commentaires sur le concile de Gangres, à la fin desquels il y a cette prière digne de la ferveur des premiers Pères : *J. Quintinus Æduus, hospitalis militiæ frater et sodalis, Ecclesiæ Christi viros et mores istos a Christo suppliciter efflagitat.*

Il combattit aussi les hérétiques, excitant les prélats et les personnes vertueuses à s'opposer chrétiennement et avec vigueur à leurs progrès ; son mérite était tellement reconnu et considéré, qu'il fut député en 1560 aux états d'Orléans, auxquels il fit une harangue au nom du clergé, pour la réformation des mœurs ecclésiastiques, tellement pathétique et pleine de piété qu'on n'en saurait dire davantage. Aussi eut-elle une approbation générale. Enfin il tâchait de persuader la vertu par ses écrits et ses prédications, et la pratique de ses conseils produisait des effets merveilleux. Il est mort en avril 1561 et enterré à St.-Jean-de-Latran. Voici l'indice des ouvrages que nous avons de lui, lesquels feront juger de l'étendue de son esprit. ¹

mihi laborem ne deneges alterum quoque ad te libellum dedi, ut hic unus penes te maneat. Bene vale, observande præceptor. Lutetiæ in ædibus nostris Lateranensibus, primo die maii anno Christi nati 1541, ex animo tuus Quintinus. Potuit Unceium nostrum adjungi libello qui vilioris est quam uncia. »

¹ Joannis Quintini Æduli insulæ Melitæ Descriptio. Lugduni, apud Gryphium, 1536, et Parisiis, apud Wechel, in-8.° — Tractatus de ventis et buxula nautica ventorum indice. Parisiis, apud Wechel, in-8.° — Exegesis concilii cujusdam generalis in uno beneficiorum multitudinem vetantis ad caput xxviii, tit. v, lib. iii decretalium. Parisiis, ex officina Christiani Wechel, 1539, in-4.° — Christianæ civitatis Aristocratia seu pontificii et regii

PIERRE TURREL, Autunois, était très habile en toutes sortes de sciences, et en cette considération fut appelé par les magistrats de Dijon pour y être recteur des écoles. Mais il excellait surtout en astronomie. La plupart des ouvrages qu'il a composés traitent de cette matière. Il a imprimé *Computus novus pedestri oratione contextus, dies festos ab operosis uno digito disternans omnibus maxime ecclesiasticis viris per quam necessarius, a magistro Petro Turrello, Augustodunensi astrophilo, Divionensis Gymnasii moderatore primario. Lugduni, apud Petrum Principem, 1539*; ainsi que *le Période, ou fatale et dernière Destinée du monde*, contre les luthériens et scorpionnistes, dédié à Messire Girard de Vienne.

imperii Descriptio brevis. Parisiis, apud Christian. Wechel, 1541, in-4.° — Juris analecta in tit. de verborum significatione libri v decretalium Greg. IX. Parisiis, apud Reginaldum Chaudiere, 1544, in-4.° Il les dédia à Gabriel Damour, conseiller au grand conseil. — Speculum Sacerdotii. Parisiis, apud Andream Wechel, 1556, in-4.° — Zonaræ Commentarii in canones apostolorum opera et industria Joannis Quintini, 1558. La préface qui est très grande a été réimprimée en l'édition de Zonare faite à Paris en 1618, qui est la dernière et la plus complète. — Synodus Gangrensis explicata commentariolis Joannis Quintini. Parisiis, apud Andream Wechel, 1560, in-4.° — Hæreticorum catalogus et historia. Paris, 1560, in-4.° — Tertulliani liber adversus hæreticos scholiis elucidatus a Joanne Quintino Æduo. Paris, Wechel, 1561, in-4.° — Remontrance du clergé faite par Jean Quintin, professeur en droit canon à Paris, au roi Charles IX, en 1560, aux états tenus à Orléans, imprimée à Paris chez Pierre Gueau, 1588, in-8.° — Joannis Quintini Sermones morales super totius anni Evangelia dominicalia. Colonizæ, apud Joannem Crithium, 1608, in-8.°

On peut voir pour cet auteur, comme pour ceux dont parle Thomas, ce qu'en dit Papillon dans sa Bibliothèque des auteurs de Bourgogne. Il eût fallu copier les articles entiers de ce biographe pour suppléer aux lacunes de l'ouvrage que nous éditons.

Bayle n'a pas traité favorablement Quintin. Il avait à ses yeux le tort de s'être déclaré contre la réforme.

chevalier de l'ordre du roi, chevalier d'honneur de la reine, seigneur de Ruffey et de Commarain, et baron d'Antigny et St.-Aubin. L'original manuscrit de cette pièce est chez M. Philibert de la Mare, à Dijon. ¹

PHILIBERT COLIN, natif de Chailly-en-Auxois, diocèse d'Autun, fut reçu conseiller au parlement de Dijon en 1537. Il était habile homme et bien versé dans les lettres humaines, ce que ses épigrammes, publiées sous le titre *Senilia*, témoignent suffisamment par l'adresse qu'il en fait à divers grands personnages de son siècle et entre autres à Claude Minot ou Mignot, professeur de l'université de Paris, qui l'exhorta, par une

Voici l'épithaphe de cet illustre Autunois, telle qu'on la lisait sur sa tombe, à l'entrée de l'église de St.-Jean-de-Latran à Paris.

Quintinus doctor, librorum belluo summus,
Dum nulla dapis alterius tentatur orexi,
Dumque fidem, pro qua calamo pugnavit et ore,
Fortiter affligi videt acrius et dolet, ex hoc
Orbe invitis, non invitus migrat amicis.
Obiit nona aprilis 1561.

Le docteur Quintin, grand consommateur de livres,
N'eut d'appétit pour aucun autre aliment ;
Affligé des attaques de plus en plus vives
Portées à la foi, qu'il défendit par sa plume et par ses discours,
Il quitta la terre sans regret, mais ses amis le regretèrent.
Il mourut le 9 avril 1561.

¹ Il faut lire l'article de Papillon sur cet auteur, et lire la vie de Pierre Chastelain, grand aumônier de France, publiée par Baluze, 1674. On y trouve un discours composé par Pierre Chastelain, pour défendre Pierre Turrel de l'accusation de magie.

Voir dans la *Revue de la Côte-d'Or* un excellent article sur un manuscrit de 1531, par Pierre Turrel, d'Autun, astrologue.

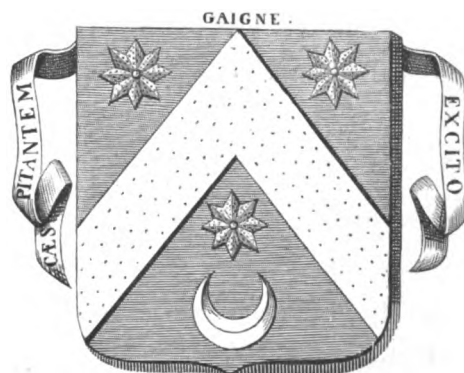
lettre latine, datée de 1557, à les faire imprimer. Ceux qui lisent ces épigrammes y découvrent une merveilleuse vivacité d'esprit, qu'il a conservée jusqu'à sa mort. Il exerça son office pendant 37 ans, ayant été contraint de le résigner par la perte de sa vue. ¹



Il portait d'azur à trois colonnes d'or mises en fasce.

La famille des GAIGNE est Autunoise : elle a donné au parlement de Dijon BARTHÉLEMI GAIGNE, procureur général en 1516, auquel son fils succéda en 1545, par la libéralité de François I.^o

Il portait d'azur au chevron d'or, accompagné de trois molettes de même, celle de la pointe surmontant un croissant d'argent.



LAZARE BROICHOT, docteur en théologie en la maison de Sorbonne, fut député pour l'Eglise au concile de Trente par Charles IX, dont il était confesseur ainsi que de la reine Isabelle d'Autriche.

¹ Le recueil complet des épigrammes de Colin existait manuscrit chez M. le président Legoux. Une seule fut imprimée chez Desplanches à Dijon, 1571. Cet imprimeur éditait aussi le *Paradoxon de morosophia et sapiente stultitia*. Voir Palliot et Papillon.

FRANÇOIS PERRIN, chanoine en l'église cathédrale, était merveilleusement versé en l'antiquité. Il avait composé un livre sous ce titre : *Véritables Recherches de l'antiquité de la cité d'Autun*. Mais je n'en ai pu jamais recouvrer le manuscrit. Il était aussi bon poète français, ce qu'on peut juger sur une pièce manuscrite que j'ai eue de lui, intitulée : *Regrets sur les ruines de la cité d'Autun*. Il mourut en 1606. ¹

JEAN DE LA VESVRE, Autunois, excellait en poésie latine. Ses ouvrages sont imprimés au 3.^e volume des *Délices* des poètes français. Il vivait sous François I.^{er}, père et restaurateur des lettres. ²

Autun ne tire pas un petit avantage d'avoir vu naître dans son enceinte DENIS POILLOT, que son savoir éminent et son intelligence dans toutes les affaires élevèrent aux plus grandes dignités de la robe. Il postula longtemps avocat au grand conseil, avec tant de réputation qu'il y eut rang parmi les conseillers.

François I.^{er} qui savait autant connaître le mérite des personnes illustres que le bien récompenser, l'employa en diverses négociations, desquelles il s'acquitta si dignement, que ce roi, à son avènement, l'honora de la charge de procureur général au parlement de Dijon, vacante par la mort de Jean Arbelot. Sa Majesté l'ayant rappelé près de sa personne, en 1516, pour être une seconde fois conseiller au grand conseil, il se démit de la place de procureur général, mais il obtint, en 1517, des lettres pour avoir voix délibérative au parlement de Paris, tant aux audiences qu'au conseil, en considération des services importants

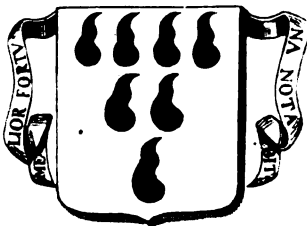
¹ Papillon cite d'autres ouvrages imprimés à Paris et à Lyon.

² Jean de la Vesvre était hébraïsant et composa le *Carmen hebraeo latinum* que l'on trouve dans le *Thesaurus linguae latinae de Sanctis*. Paguin, édition de 1648. Il traduisit aussi un ouvrage grec de Philon.

qu'il avait rendus à l'état en diverses ambassades. La plus célèbre fut celle d'Angleterre, en 1521, afin de traiter avec le roi Henri VIII.

Le roi créa pour lui un office de maître des requêtes ordinaire de son hôtel. Sur le refus que le parlement fit de vérifier cet édit, S. M. lui en écrivit par Louis de la Trémouille, son chambellan. Cette lettre est un éloge de Poillot et une histoire de ses emplois. La cour y obéit et vérifia l'édit en 1522. Enfin, en 1526, il fut promu à la dignité de président à mortier au parlement de Dijon, en la place de Thibaut Baillet décédé, et mourut le 19 décembre 1534, plein de gloire et d'années. ¹


Il portait d'argent à sept larmes de sable, posées 4, 2 et 1.




¹ On conserve à la Bibliothèque du roi un manuscrit ayant pour titre : *Mémoires servant à la vie de Denys Poillot, avec les lettres de son ambassade*. Cet illustre Autunois avait sa sépulture dans une admirable chapelle de la renaissance qu'il avait fait construire à l'église collégiale de Notre-Dame-du-Château. Cette chapelle avait été combinée de manière à s'harmoniser avec la charmante fontaine de St.-Lazare. Quelques précieux restes de sculpture, tirés des ruines de ce beau monument, existent au musée de la ville. Denis Poillot avait fait graver sur la frise le distique suivant, qui témoigne du sentiment qu'inspirent aux grandes âmes les souvenirs du pays qui les vit naître.

Nescio qua natale solum dulcedine cunctos
ducit, et immemores non sinit esse sui.





Edme Thomas a passé sous silence plusieurs auteurs fournis par la ville d'Autun après l'établissement du Christianisme , et depuis qu'il a écrit son histoire, de nouveaux noms ont été signalés par des productions littéraires. La Société Eduenne a publié dans son premier volume la nomenclature de ces écrivains. Son intention est de compléter plus tard ce premier travail , que l'on peut consulter afin de suppléer aux lacunes que nous indiquons. On peut aussi lire ce qu'en disent Saunier et Gagnare dans leurs productions relatives à l'histoire de l'Eglise d'Autun.



NOTES

DU LIVRE DEUXIÈME.



(A) CETTE opinion qui fait venir le nom de *Mediolanum* d'une truie tient à un défaut de réflexion sur les usages des anciens âges. Le mot *Mediolanum* signifie très certainement *habitation du milieu*; or, les anciens donnaient le nom de *porche*, *porca*, à un champ placé entre deux fossés qui le défendaient des ravages des eaux, et ils le comparaient à une truie, *porca*; ils l'appelaient même le *sillon de Vénus*. La mesure de ce champ était $30 \times 180 = 5,400$, nombre du mot DVN, en hébreu lieu de justice, en gaulois lieu élevé, *castrum*, multiplié par 100 nombre du mot MLL, qui signifie plénitude, parole, épi. De là l'analogie de ce champ fortifié avec une truie, dont le dos élevé est hérissé de pointes comme un champ est hérissé d'épis, comme un castrum est hérissé de fers de lances. Cette mesure 30×180 avait une grande importance pour les édiles, consécrateurs des cités, car la surface carrée de la *porca* égalait la surface carrée de la plénitude AAB $72 \times 72 = 5,184 + 216$, nombre du lion ARIE, signe de propriété. 5,400 divisé par 288, nombre du mot hébreu PERCHE qui signifie un bâton fleuri, signe d'abondance, a pour quotient 18, nombre de la vie, $+216/288$, nombre du lion. Toutes ces mesures sont traditionnelles. 288 est le nombre par lequel est exprimée dans la Bible l'action de l'esprit saint fécondant le chaos et y déposant des principes d'organisation et de vie. Les kabbalistes lui donnent une grande valeur. 18 est précisément le nombre du mot

CHALE, la vie. C'est un multiple de 6, comme 216 est le *cube* de ce même nombre. 216 diffère de 288 par le nombre 72.

La pierre de *Couhard* est le lieu des *mânes* à l'orient, comme le temple de l'Arroux est le lieu des *grands lares* à l'occident. La ville est entre les deux monuments. La partie orientale d'Autun représente l'antique tradition des pasteurs chaldéens, comme la partie occidentale représente la centralisation égyptienne.

(B) DÉSASTRES SUCCESSIFS D'AUTUN. — Tetricus ne doit point être confondu avec ces empereurs éphémères, poussés au trône par une soldatesque indisciplinée qui les en chassait aussitôt. Ce fut Victorina, mère de Victorin, assassiné dans une débauche, qui choisit Tetricus, alors sénateur et gouverneur de l'Aquitanie, pour régner sur les Gaules et venger son fils. Il justifia ce choix et fut grand homme d'état et heureux guerrier. Il repoussa les barbares et fut le conservateur des Gaules, de l'Angleterre et de l'Espagne.

En 270, il soumit la ville d'Augustodunum, qui s'était révoltée, à un siège mémorable qui dura sept mois. Trois ans après, c'est-à-dire dans la cinquième année de son règne, ce prince, fatigué du poids de la couronne, invita Aurélien à reprendre les provinces sur lesquelles il régnait. Un simulacre de bataille eut lieu près de Châlons-sur-Marne. Tetricus et son fils ornèrent pour la forme le triomphe d'Aurélien, qui ensuite les combla d'honneur et les réadmit au Sénat. Dans leur maison située sur le mont Coelius, on voyait encore, du temps de Constantin le Grand, un ouvrage de marquetterie représentant les deux Tetricus qui remettaient à Aurélien un sceptre et une couronne, et Aurélien qui leur rendait des robes de sénateurs, marque de leur première dignité.

Après la prise d'Augustodunum, le vainqueur resta quelque temps sur les ruines de la ville, et, pour éterniser le souvenir de ce succès, il y fit battre monnaie à son coin. De là vient que nous trouvons chaque jour et en si grande quantité des médailles de Tetricus. Il ne mérite point l'épithète de tyran dont quelques auteurs ont voulu le flétrir, car le Sénat lui décerna les honneurs de la consécration, et admit dans son sein son fils Caius Pivesuvius qui avait été associé à l'empire.

Augustodunum est de nouveau ruiné par les Allemands, sous l'empire de Probus, vers 280.

A peine relevée, cette ville est encore détruite par les Bagaudes révoltés, sous le règne de Dioclétien. Les édifices sont mutilés.

Constance Chlore, vers 296, et Constantin, en 311, avaient réparé la cité ; mais le 18 janvier de l'an 350, Marcellin et Chreste, officiers généraux de l'empereur Constant, ayant fait, à la suite d'une orgie, proclamer Magnance à Augustodunum où se trouvait Constant avec sa cour, Constance battit le nouvel empereur, se vengea sur les Eduens et les abandonna sans défense aux incursions des différents peuples.

En 355, lorsque Julien se disposait à aller combattre les Allemands, Augustodunum était tellement cerné par les peuples barbares, qu'ils cultivaient les champs qui l'environnent jusqu'au pied des murs de la ville.

Là ne devaient pas s'arrêter ses infortunes : un nouveau peuple, les Bourguignons, pénétre dans les Gaules. Gondicaire, que l'on doit regarder comme leur premier roi, s'empare de la capitale des Eduens.

En 456, les Bourguignons reviennent à la charge.

En 477, il est à présumer que les Eduens prirent part aux différends survenus entre Chilpéric et ses frères. Un grand combat eut lieu près d'Augustodunum qui, par corruption ou changement de prononciation, est devenu successivement Augstun, puis Ostun, et enfin Autun.

En 532, Gondomar, roi des Bourguignons, fut assiégé dans Autun par Childebert et Clotaire. La place fut prise. Alors les rois Francs abandonnèrent cette cité, jadis le séjour des empereurs et des préfets des Gaules, et fixèrent leur cour à Chalon-sur-Saône.

En 556, Chramme, fils de Childebert, s'empara de la ville d'Autun.

Sous Thierry II apparaît encore un nouveau peuple. L'an 732, les Sarrasins entrent en Bourgogne, ruinent Autun jusque dans ses fondements. L'église de St.-Nazaire fut brûlée avec tous les titres et papiers. Le monastère de St.-Martin, fondé par la reine Brunehaut et où elle reçut la sépulture, fut pillé et détruit. Celui de St.-Jean-le-Grand eut le même sort.

En 886, c'est le tour des Normands. Ils lèvent le siège de Paris ; Charles le Gros leur accorde des quartiers en Bourgogne et ils en profitent pour saccager Autun.

En 895, ils reparassent sous la conduite de Rollon et détruisent de nouveau la ville.

A cette triste liste il ne manquait plus que le nom des Anglais. Ils pénétrèrent jusqu'à Autun en 1356 et brûlent plusieurs maisons au cœur de la ville, principalement dans la rue Chauchien.

Nous n'avons plus à déplorer que deux désastres, d'autant plus tristes qu'ils furent commis dans un temps éclairé et qu'ils pèsent sur deux noms français.

En 1570, l'amiral de Coligny, après la bataille d'Arnay-le-Duc, brûle le prieuré de St.-Symphorien, pille l'abbaye de St.-Martin, incendie le palais abbatial ainsi que le dortoir qui en dépendait. Les statues furent mutilées, les reliques et les ornements d'église jetés au feu.

En 1591, le maréchal d'Aumont, général de l'armée de Henri IV, assiège Autun qui tenait pour la Ligue; mais tous ses efforts vinrent se briser contre les murailles que le roi de France avait permis de reconstruire en 1546. Les résultats de cette tentative furent funestes à la science. Une partie des archives de la ville disparut dans les flammes, et le capitaine Dartigale fit faire des bourres à fusil avec les papiers de l'hôtel de ville.

Malgré tous ces désastres, Autun brillait encore en 1789 par ses établissements religieux; on y comptait sept paroisses, trois abbayes et six couvents. Presque tous sont tombés sous la fureur des révolutionnaires; deux églises ont seules échappé à peu près en entier.

Aujourd'hui la capitale des Eduens, la splendide cité romaine et l'illustre ville du duché de Bourgogne, peut encore, dans son obscurité, montrer avec orgueil les ruines de presque tous les monuments des vieux âges décrits dans le premier livre de cette Histoire.

M. l'abbé Devoucoux vient de nous donner de savantes recherches sur l'emplacement et les dimensions des édifices antiques; nous espérons lui devoir bientôt un plan complet de la cité romaine.

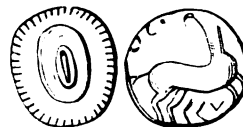
(C) Braccius de Ponte, Angelus Palutius et Cæsar Mannectus de Juvenalibus, Camerae almæ Urbis conservatores, nobili viro domini *Joanni le Save*, civi Heduo, fratri nostro carissimo, salutem perpetuam et dilectionem sempiternam. Senatus populique Romani providentia, circumspecta qualitate personarum, considerans ac debita meditatione prospiciens, quod omnis respublica præstantium virorum adjuncta consiliis, sublevata suffragiis, ac operibus claris ornata, status sui continua suscipit incrementa, viros graves virtutisque laude præstantes, undecumque accitos, pro meritis amplecti, ac celebri et perenni romani nominis titulo insignire consuevit, ut tam digno munere ornati, in his quæ ad Romæ reipublicæ statum opportuna viderentur, grandi animo liberaque opera se exhiberent; sicque effectum est, ut urbs Roma non minori illustrium quam plebeiorum numero referta in orbis caput cum amplitudine potestatis, et gloriæ celsitudine merito profecta sit, ac omnibus quæ ad præclaram Urbis minorumque æternitatem expeti possent,

præ cæteris civitatibus communita lætaretur. Quamobrem nos, si tam sanctam majorum nostrorum mentem, quantum pro viribus datur, sectari cupimus, quoniam felicem esse cognoscimus rempublicam, quæ hujusmodi viris relucet ornata, ad te virum civem Heduum, qui in alma urbe Roma a viginti quinque annis maximis et arduis negotiis, etiam utilitatem urbis concernentibus, laudabiliter præfuisti, et ex benignitate illustrissimorum et reverendissimorum sacrosanctæ romanæ Ecclesiæ Cardinalium collegii in clericum pro natione Gallica, virtute tua id præstante, receptus et admissus fuisti, et in conclavi, in quo divina favente clementia sanctissimus in Christo Pater et Dominus noster dominus Paulus, divina providentia Papa quartus, ad summi apostolatus apicem assumptus fuit, interfuisti, et biennio, et ultra, in officio secretariatus permansisti, ac officium notariatus curiæ causarum Cameræ apostolicæ non minus fideliter quam probe, prudenter et diligenter pluribus annis ad omnem reipublicæ christianæ utilitatem exercuisti, et exerces de præsentibus; et memores quod cives Heduenses Cæsari in Gallias proficiscenti auxilium præstiterint, unde fratres Romanorum dicti fuerunt, et propterea antiquitus (in Senatu romano unus civis Heduus, ex centum senatoribus ejusdem Senatus, Senatui præsidebat), in virum tanto munere dignum direximus considerationis intentum, firmiter sperantes, quod quemadmodum antehac præclaram vitam, ac mores tibi instituisti, romana quoque civitate donatus, majori apud omnes gratia et honore complectaris; voto igitur tuo, quo ut inter Romanos cives adscribaris, miro trahens affectu grato sane, et unanimi capitum regionum, ac eorum consiliariorum in consilio propterea adhibitorum concurrente assensu, ea propter communibus patrum populique suffragiis, quod tibi felix, faustum fortunatumque sit, te in virum romanum civem una cum utriusque sexus filiis ex te recta linea perpetuo jam natis, et in posterum nascituris, recipimus ac receptum et creatum admittimus, creamus ac deputamus, nec non aliorum Romanorum civium numero felicique consortio aggregamus a nostra igitur sanctissima Christi religione, a sanctis maximorum pontificum legibus, a nostris sacris majorumque institutis, nullo unquam tempore discedunto: quibuscumque gaudent romani cives ubivis gentium prærogativis, immunitatibus, favoribus, honoribus, exemptionibus et libertatibus gaudento, in comitiis fascibus, dignitatibusque admittuntor Romanorumque civium munera subeunto, populi romani, cum per auctoritatem licuerit, injurias propulsanto, rempublicam caram habento, externis et inimicis jugum, sociis et amicis fidem, pacem civibus procuranto. Nemo igitur sive civis, socius, amicus quisquis es huic Senatus consulto civitatis decreto contravenito, nemo contradicito, nemo derogato; quod si quis contra fecerit, hostis ac inimicus romani populi legumque violator adjudicatus esto. In

quorum testimonium præsentes fieri fecimus per infra scriptum sacri Senatus almæ Urbis Scribam Senatus consulto hujusmodi rogatum , ac sigilli S. P. Q. R. jussimus appensione muniri. Datum in palatio nostro, sub anno Domini M D VII, die vero xxx mensis martii, pontificatus sanctissimi domini nostri Pauli Papæ IV anno III.

Julius Horologius sacri Senatus almæ Urbis Scriba subsignavi.

(D) MONNAIES D'AUTUN. — L'auteur veut sans doute parler de cette pièce, assez rare en effet, sur laquelle plusieurs personnes ont cru voir une représentation du mont Beuvray. Celle que nous donnons ici ne porte pas de tête; mais si le type très commun d'un cheval au revers empêche de l'attribuer aux Eduens, nous nous consolons en reproduisant une pièce autonome publiée par M. le marquis de Lagoy.



Une tête chevelue (EDUIS).



Revers : un loup.

Il est à regretter qu'on ne sache quel chef on a représenté, à moins que l'on ne voie dans les lettres de l'exergue une indication de Litavicus. Aujourd'hui on ne peut douter de ce qui a été dit plus haut, puisqu'on a trouvé à Clermont une monnaie d'or à l'effigie de Vercingétorix.



On voit, page 29, la représentation de deux tiers de sol d'or mérovingiens; mais le plus rare et le plus beau est celui du monétaire Baudulfus, attribué à Thierry II, sur lequel Brunehaut aurait fait accoler sa tête à celle de ce prince son pupille. ¹ — BAVDVLVVS — AVGVSTEDVNV.

On sait que les évêques d'Autun, dont la cathédrale était sous le vocable de St.-Nazaire, jouissaient longtemps avant Charles le Simple du droit de battre monnaie. On croit que l'évêque Jonas l'obtint, pour son église, de Charles le Chauve dont voici un denier récemment découvert :

GRATIA D—I REX
(Monogramme de Charles le
Chauve.)



SCI NAZARI MONETA. ✚

¹ Lelewel pense que les deux têtes accolées sont celles de Gontran et de Childebert II.

Le monogramme n'implique pas que cette pièce soit une monnaie royale, mais la suivante, qui est du successeur de Charles le Chauve, nous donne la certitude que quelques rois ont fait frapper monnaie dans la ville d'Autun.

CARLOMANVS, ✚
dans le champ REX.



EDVA CIVITAS.

Cette pièce du plus haut intérêt historique appuie ce fait, c'est que l'élection de Bozon, beau-frère de Charles le Chauve, gendre de l'empereur Louis II, proclamé souverain du royaume d'Arles qui renfermait la Provence, le Dauphiné, le Lyonnais, la Savoie, la Franche-Comté et une partie du duché de Bourgogne, par le sacré concile de Mantes, ne fut pas ratifiée par l'évêque d'Autun. Nous voyons en effet qu'après la prise de Vienne, Hermengarde et sa fille furent emmenées prisonnières à Autun.

Les comtes d'Autun s'étaient emparés, au préjudice du chapitre, du droit de battre monnaie dans cette ville; mais l'évêque Walon obtint de Charles le Simple la restitution de ce privilège. Le Cabinet du roi seul nous offre un exemplaire de la monnaie de St.-Nazaire, qui qualifie Autun du titre de *ville du Christ*.

MONETA SCI NAZARII.



HEDVA XPI CIVITAS.

Eudes III reconnut, en 1194, que lui et ses prédécesseurs avaient pendant longtemps empêché le cours de la monnaie de l'église d'Autun, qui faisait fabriquer des écus appelés *nummi hyilenses*, et promit de réparer le dommage.



Une nouvelle découverte nous porte à croire qu'Eudes IV (1315 — 1350) empiéta aussi sur les droits de l'église : MONETA EDVS; dans le champ, un châtelet. (*Revers*. Une croix à branches égales avec une double légende : SIT NOMEN DOMINI BENEDICTVM. — MONETA DVPLES.) Ce qui, outre le type, nous engage à attribuer ce denier à Eudes IV, c'est qu'au-dessus du châtelet nous croyons reconnaître la dextre bénissant de Besançon, et justement ce prince avait hérité du comté de Bourgogne par la mort de sa belle-mère Jeanne, reine de France, comtesse de Bourgogne, femme de Philippe le Long.

Une ordonnance royale en date de 1330 ou 1350 enleva au chapitre d'Autun, dont le patron était alors saint Lazare, le droit de battre monnaie. Il ne put fabriquer que des méreaux destinés à constater la présence des chanoines aux offices et à servir aux distributions qui se faisaient dans le chœur. On voyait sur ces méreaux, d'un côté le Lazare sortant du tombeau, et de l'autre la croix ancrée de la cathédrale.



En 1577, les officiers de la cour des monnaies firent saisir les piles et trousseaux que le chapitre employait à la fabrication de ses méreaux; mais un arrêt du Parlement en date du 27 novembre de la même année en ordonna la restitution. En fouillant dans l'église de St.-Lazare, en 1769, on trouva plusieurs monnaies et des méreaux portant la croix ancrée avec la date de 1574. Nous en connaissons quelques-uns portant en chiffres romains leur valeur représentative; d'autres sont contremarqués.

Enfin, nous terminerons par une nouvelle variété ne remontant qu'à 1587, et dont nous n'avons vu qu'un seul exemplaire.



(E) Tacite, au livre III de ses Annales, parlant de la tentative faite par les Eduens pour recouvrer leur indépendance, dit que Sacrovir opposa aux légions romaines un corps de gladiateurs nommés *crupellarii*. Il ajoute que ce genre de combattants, entièrement couverts de fer, était particulier à la nation Eduenne.

Juste Lipse, qui a commenté ce passage de l'histoire romaine, a rassemblé plusieurs citations d'auteurs anciens pour expliquer ce qu'étaient ces gladiateurs crupellaires, qu'il pense être les mêmes que les myrmillons gaulois mentionnés dans Ammien Marcellin. Toutefois, il n'a rien résolu.

Il est intéressant pour l'archéologie de trouver, à Autun même¹, un modèle qui réponde exactement aux données fournies par Tacite, et qui indique dans les plus petits détails l'armure et la manière de combattre des crupellaires. Cette armure ressemble beaucoup

¹ Voir à la page 65.

à celle des chevaliers du moyen âge; mais le glaive et le bouclier ont une forme tout-à-fait différente. Le crupellaire combat à pied : tous ses efforts paraissent tendre à renverser son adversaire afin de pouvoir le frapper à la gorge ou à la figure, seules parties du corps qui restent accessibles à la pointe du glaive.

Notre groupe le représente dans la lutte corps à corps, telle qu'elle devait avoir lieu dans les jeux du cirque et dans les festins. Tacite assure qu'en bataille rangée, le corps des crupellaires était destiné à présenter au choc de l'ennemi une masse inébranlable. Il paraît, d'après la forme de l'armure indiquée sur le modèle découvert, que les crupellaires ne se présentaient point de face, mais de côté; ils portaient dans le haut du bras gauche un bouclier recourbé en avant, qui garantissait absolument la tête couverte en outre d'un casque. On conçoit tout ce qu'une masse de guerriers ainsi défendus et étroitement serrés devait opposer de résistance. Dans la bataille que Sacrovir perdit à quelque distance d'Autun et, à ce que l'on croit, dans la direction de St.-Emiland à Couches, les Romains furent, dit-on, obligés de se servir de haches, de doloires, de crocs et de fourches pour renverser le mur infranchissable que formait la réunion de ces hommes bardés de fer.

Un autre fait qui mérite d'être observé, c'est que la nation Eduenne excellait, parmi les autres nations des Gaules, dans le plaqué des métaux. Le groupe des crupellaires du musée d'Autun, le seul que nous connaissions, a donc en outre l'avantage de produire un monument précieux de l'industrie des anciens Autunois.

Quant au lieu où Sacrovir se retira, on a supposé que c'était Cordesse, village situé à un myriamètre d'Autun, sur la route d'Arnay-le-Duc et dont Ladone a chanté les splendeurs en vers latins. L'abbé Guillemardet se range à cette opinion, et des fouilles qu'il fit pratiquer, vers le milieu du siècle dernier, le long du cimetière, lui firent reconnaître une grande voie semée de débris romains, deux murs destinés à supporter un bel escalier, des mosaïques, des scaioles, des colonnes, des tuiles de grande dimension, des urnes, des lampes, des marbres, etc., et enfin un amas de charbon au milieu duquel gisaient quatre bandes de porte à charnières.



LIVRE TROISIÈME.

CHAPITRE I.

De la religion des Eduens , quels Dieux ils ont adorés , et en quels temples
de leur cité ?

COMME la religion des Eduens n'a point été différente de celle des autres peuples de la Gaule, je ne puis en parler que je n'aie justifié les Gaulois du reproche qui retombe sur eux, et que Cicéron leur fait en son oraison pour M. Fonteius, lorsqu'il dit qu'il ne faut point ajouter de foi aux Gaulois qui sont éloignés de toute religion ; et pour fortifier cette objection, il ajoute : « croyez-vous que ces nations soient touchées de la religion des serments et de la crainte des dieux immortels dans les témoignages qu'elles rendent ¹. Leurs mœurs diffèrent tellement de celles

¹ Igitur testibus, iudices, non credere.... ab religione remotis, non solum potestis, sed etiam debetis.... An vero istas nationes religione jurisjurandi, ac metu deorum immortalium in testimoniis dicendis commoveri arbitramini ? quæ tantum a ceterarum gentium more, ac natura dissentiunt, quod ceteræ pro religionibus suis bella suscipiunt, istæ contra omnium religiones. Illæ in bellis gerendis ab diis immortalibus pacem, ac veniam petunt : istæ cum ipsis diis immortalibus bella gesserunt.

des autres peuples, qu'au lieu d'entreprendre comme eux des guerres pour la religion, elles les entreprennent contre la religion de tous les peuples, et que, où les nations demandent la paix et le pardon aux Dieux, eux au contraire font la guerre aux Dieux. »

Il faut avouer que le passage est pressant, mais il est facile d'en rabattre l'effet, si on observe que Cicéron emploie cette exception pour favoriser la cause de Fonteius dont il était avocat, et pour affaiblir les dépositions des Gaulois qui le chargeaient des crimes dont il était accusé. J'opposerai pour cela Cicéron à lui-même, car au 1.^{er} livre *de Divinatione*, parlant de Dejotarus, roi des Gaulois en Asie, il rapporte qu'il ne faisait aucune chose sans augures. ¹

Justin, au livre xxiv *de Trogus*, assure aussi que les Gaulois excellent par-dessus tous aux augures, parce qu'ils s'y adonnent entièrement. Mais sans rechercher des autorités étrangères, César, qui avait une parfaite connaissance des mœurs des Gaulois, nous apprend au livre vi qu'ils étaient fort superstitieux et adonnés aux religions ², dont il fournit une preuve infaillible en disant que les Druides ont l'intendance du culte des dieux et de la religion, qu'ils font les sacrifices publics et particuliers, et sont les interprètes, comme les maîtres des scrupules de leur religion ³. Si l'accusation de Cicéron était vraie, à quoi bon des Druides, des sacrifices et des scrupules touchant le culte de leurs Dieux? à quelle fin César eût-il remarqué, au livre II de la Guerre civile, qu'on découvrait, du camp des Romains, dans Marseille, que la jeunesse et les

¹ Nam quid ego hospitem nostrum, clarissimum atque optimum virum, Dejotarum regem, commemorem? qui nihil unquam nisi auspicato gerit.

² Natio est omnium Gallorum admodum dedita religionibus.

³ Illi (druides) rebus divinis intersunt, sacrificia publica ac privata procurant, religiones interpretantur. [*Guerre des Gaules.*]

vieillards, les femmes, les enfants et les gardes mêmes de la ville, ou élevaient leurs mains au ciel de dessus les remparts, ou se transportaient aux temples des Dieux, ou encore, prosternés devant leurs images, leur demandaient la victoire. ¹

Ils ne sont donc pas sans religion, ainsi que Cicéron l'a voulu insinuer, puisqu'ils demandaient au ciel et aux Dieux la victoire contre leurs ennemis, et qu'ils avaient des temples, lesquels eussent été inutiles, si on n'y eût pas adoré quelque divinité. Bien loin donc d'être sans religion, on les blâme d'y être attachés avec excès. Pomponius Mela, livre III, prend occasion de les appeler superstitieux, *gentes superbæ, superstitiosæ*.

Après avoir prouvé que les Gaulois étaient fort religieux, il est facile de conclure que les Eduens, qui étaient les principaux de la Gaule, avaient une religion à laquelle ils s'étaient constamment adonnés.

Les Druides, leurs maîtres, n'avaient point de dieux animaux, *Deos animales*, puisqu'ils croyaient à l'immortalité, de laquelle il s'ensuit que leur religion n'a pu être autre que la connaissance d'une seule divinité. Je ne trouve point de preuve par écrit de cet allégué; mais il se collige des preuves muettes qui se rencontrent encore dans leur cité. A l'abbaye de St.-Martin, on voit plusieurs colonnes de marbre blanc, dont chacune était l'image d'un Dieu, pour insinuer l'unité de la divinité. Cela n'est pas sans exemple: à Delphes, Apollon était représenté par une colonne; Besançon et le Mont-d'Or en Auvergne conservent de ces piliers tout d'une pièce, d'une grandeur étonnante et d'une grosseur admirable. Il est vrai que la corruption s'étant glissée parmi eux, ils adorèrent des Dieux gaulois: Hercule, Mercure, Apollon, Mars, Jupiter et Minerve. au rapport de César. Et outre ces Dieux, comme ils furent les premiers

¹ Omnis juvenus quæ in oppido remanserat, omnesque superiores ætatis, cum liberis atque uxoribus publicisque custodiis, aut ex muro manus tenderent, aut templa deorum immortalium adirent, et ante simulacra projecti victoriam ab diis exposcerent.

qui s'associèrent étroitement aux Romains, ils prirent soin que leurs Dieux fussent reçus et révéérés dans les temples d'Autun que nous avons décrits ci-dessus, tels que les temples de Diane en l'abbaye de St.-Andoche, de Pluton au portail d'Arroux, de Janus au-delà du pont St.-Andoche, et de plusieurs autres dont il est difficile d'indiquer la place; comme par exemple il est constant, par les actes du martyr de saint Symphorien, qu'ils avaient un culte particulier pour Bérécynte, la mère des Dieux; la statue de laquelle, portée en pompe, saint Symphorien n'ayant pas voulu adorer, donna sujet à sa passion : — *Augustodunensis civitas vanorum numinum ac præsertim Bercynthiæ, Apollinis et Dianæ cultui addicta*; — à Bérécynte, à Diane et à Apollon, parce qu'ils président aux sciences et à l'éloquence.

Dans l'étendue de leur domination, combien de lieux ont pris le nom des divinités profanes? Le village de Marmagne, d'un temple de *Mars magnus*; Morcou, de la colline dédiée au même Dieu, sous laquelle ce hameau est bâti. — Belin, de *Belus*, — Vauthiot, de *Vallis Theutatès*, — Aisy, de *Esus*, — Fleury, de *Flora*, — Sauturne, de *Saturne*, — Mercurey, de *Mercure*, — Issy, de la déesse *Isis*, — Saulieu, du bois consacré au soleil, *quasi a soli luco*, — Lucenay, de *Juno Lucina*, — comme Monetoy, de *Juno Moneta*, et plusieurs autres que je me dispense de rapporter.

Qui doutera de leur religion, lorsqu'il lira le Panégyriste racontant comment, à l'entrée de Constantin dans Autun, ils portèrent en procession les simulacres de leurs Dieux? Quelle preuve plus grande de leur religion que le témoignage même de César, livre v de la Guerre des Gaules, quand il rapporte parmi les excuses que Dumnorix alléguait à César pour se dispenser de le suivre en Angleterre, qu'il était retenu de faire ce voyage par des appréhensions de religion. ¹

¹ Ille omnibus primo precibus petere contendit, ut in Gallia relinqueretur..... quod religionibus sese diceret impediri.

Enfin, quelle marque plus authentique peut-on désirer de leur grande religion que le choix que les Gaulois firent de Julius Vercondaridubius. Eduen, pour grand prêtre du temple d'Auguste qu'ils bâtirent par un vœu public et solennel au confluent de la Saône et du Rhône ¹. Ce choix doit passer pour un titre de la religion plus épurée et plus excellente des Eduens.

¹ Ara Cæsari Augusto ad confluentem Araris et Rhodani dedicata est, sacerdosque creatus C. Julius Vercondaridubius Eduus. [*Epitome* Titi Livii.]



CHAPITRE II.

Des Dieux que les Eduens avaient reçus et de l'opinion qu'ils en avaient.

Il a été de la politique des Romains, pour retenir dans la fidélité les peuples qu'ils subjuguèrent, d'associer les Dieux de ces peuples et de les introduire dans Rome en leur dressant des temples. Les Eduens qui étaient les plus puissants de la Gaule, frères du peuple romain, se sont conformés et conduits par cette maxime, ayant reçu, outre la connaissance d'un seul Dieu, les Dieux de leurs voisins et de ceux qui étaient en leur clientèle; et même pour favoriser le dessein qu'ils avaient de la principauté de toute la Gaule, ils admirent les Dieux reçus de tous les Gaulois, comme ils reçurent après ceux des Romains, quoique les mêmes, mais sous des noms différents.

Les Eduens donc, instruits par les Sénonais, leurs clients, de la puissance d'Apollon qui avait défait ces Gaulois par les foudres et les flèches, lorsqu'ils furent piller le temple de ce Dieu en la ville de Delphes, sous la conduite de Brennus, l'adorèrent sous le nom de Belenus. Le village de Belin, peu distant d'Autun, en est une preuve certaine, puisqu'il a pris son nom de ce Dieu qui s'appelait en leur langue *Belin*. Hérodien, livre VIII de son Histoire *in Maximinis*, raconte que ceux d'Aquilée étant assiégés par Maximin, et le peuple consentant à se rendre à lui sur les discours de ses ambassadeurs, il en fut empêché par Ménophile, qui les assura que le Dieu *Belin*¹ avait promis par les auspices

¹ Βέλιν δὲ καλοῦσι τοῦτον, Ἀπόλλωνα εἶναι ἐθέλοντες. Belin vocant, Apollinem interpretantes.

la défaite de Maximin. Julius Capitolinus, qui décrit la même histoire, l'appelle *Deum Belenum*, ajoutant que les soldats de Maximin disaient qu'Apollon avait combattu contre eux.

En la maison de ville de Clermont se voit une pierre de forme ovalique, creusée comme une auge, qui avait servi de cercueil à la femme de Titus Labiénus, lieutenant de César, à l'une des faces de laquelle se lisent les fragments de cette inscription :

. VL PAVLLIN
T. I. ALLIA. T. LA
BIENI. VXOR
BELLENO. DD.

Dans Gruter, il y a plusieurs inscriptions APOLLINI BELLENO, et Ausone, en ses Professeurs de Bordeaux, *car. 4*, justifie qu'Apollon, sous le nom de *Belenus*, était adoré en la Gaule transalpine, lorsque parlant d'Attius Patera le père, il écrit :

.... Beleni sacratum ducis e templo genus,
Et inde vobis nomina :
Tibi Pateræ (sic ministros nuncupant ,
Apollinaris mystici).....

Et au *car. 10. Phæbicius Beleni ædituus*. Tellement qu'il paraît par ces passages qu'Apollon, désigné par *Belenus*, était révééré d'un culte particulier des Eduens.

Je suis d'avis, avec plusieurs autres doctes personnages, que ce Dieu a été adoré dans les Gaules sous le nom d'*Abellio*, quoique Joseph Scaliger, en ses leçons sur Ausone, livre 1, chap. 9, semble en faire un Dieu séparé et distinct, quand, après avoir dit que Belenus est Apollon, il ajoute : *Alios Deos Galli præter Hesum et Taranem Lucani habebant, nempe*

Abellionem et Onuavam, vu que s'il eût cru *Abellio* signifier le même qu'Apollon, il l'aurait mis infailliblement à la suite de Belenus; car, outre les trois inscriptions rapportées par Gruter, page 37, n.º 5, 6, 7, qui se trouvaient — *in convenis Novem Populoniæ DEO ABELLIONI*, qui montrent que c'était θεὸς ἐπικούριος, un dieu du pays; je me fonde sur le passage d'Hesichius qui porte Ἀβελίων ἥλιον Κρηῆτες, *Abelion solem Cretes*. Et comme plusieurs mots de la langue grecque avaient été reçus dans l'usage de la langue gauloise, je me persuade que le nom de ce Dieu avait été emprunté des Grecs, vu même que les Druides, qui étaient les intendants souverains des choses sacrées, savants en grec, et lesquels, au dire de César, — *in publicis, privatisque rationibus græcis litteris utebantur*, — usurpaient volontiers les noms des Dieux grecs pour les rendre plus vénérables aux peuples, puisqu'ils leur étaient inconnus.

Quant à *Onuava*, je n'en ai rien trouvé que l'allégation de Scaliger. S'il est pourtant permis d'user de conjectures, je me dis que ce mot *Onuava* est corrompu de *Diva Jana*, qu'on appelle *Diana* par sincope, comme il se reconnaît *in carmine Saliari apud Varronem, de Lingua latina*. Or, il n'y a point de doute que les Gaulois n'aient beaucoup vénéré Diane. Plutarque en est un témoin authentique au livre des Vertus des Femmes, auquel il assure que les Gaulois ont pour elle une vénération singulière. Si ce n'est qu'on veuille avancer qu'ils adoraient conjointement *Abelio* et *Onuava*, pour Apollon et Minerve, comme les divinités des arts et des sciences, à quoi ils étaient extraordinairement adonnés. M. Bochard, en sa Géographie sacrée, partie II, *de Coloniis*, croit avec les doctes que *Onuava* est *Minerve*, mot formé de Ὀγκά, qui signifie Minerve chez les Phéniciens, suivant Euphorion apud *Stephanum*, ou de Ογκά, mot dont on usait à Thèbes pour désigner cette Déesse, dont on a dérivé *Onua* et *Onuava* par la transmutation du *g* et de l'*u*.

Mercure, sous le nom de Theutatès, est celui des Dieux auquel les Eduens recouraient plus souvent. La multiplicité des statues de ce Dieu.

qu'on trouve tous les jours à Autun, en fait foi ; car, outre celles que j'ai représentées au 1.^{er} livre, il y en avait deux au cabinet de feu M. l'abbé Jeannin, dont la première est en pied, la figure nue, excepté l'épaule. et le bras gauche couvert d'une manteline, le pouce et l'index ouverts et étendus, les trois autres doigts pliés dans la main, la tête couronnée de laurier et la main droite chargée d'une bourse pendante. La seconde statue est un Mercure assis et appuyé de la main gauche sur une pierre, présentant de la main droite et le bras étendu une bourse pleine. Je ne puis laisser échapper à cet endroit une inscription antique qu'on lit sur un marbre qui est en une chapelle du village de Villey-sur-Tille, aux environs de Dijon, dédiée à présent à saint Hermès, et qui fait voir que Mercure était singulièrement vénéré dans le pays des Eduens. Je la communique volontiers au public, non-seulement parce qu'elle est curieuse, mais pour témoigner ma gratitude à M. Nicaise, chanoine à la Sainte-Chapelle de Dijon, antiquaire et qui a quantité de belles connaissances dans les lettres. Voici la copie exacte qu'il m'a envoyée :

MERCVRIO ET MINERVÆ
ARNALIÆ NVMINIBVS AVGVSTORVM
SACRVM
CNEIVS LUCEIVS MARCELLINVS
DECVRIO V. S. L. M.

Mme l'abbesse de St.-Andoche conserve une bague antique telle que les chevaliers romains les portaient, au chaton de laquelle est enchâssée une pierre précieuse, dont la gravure représente un Mercure assis sur un tronc de colonne, le caducée à la main gauche et la bourse à la droite, dont voici la représentation.



Que Theutatès soit Mercure , personne n'en doit douter après le consentement de tous les écrivains et l'induction qu'on tire de Tite-Live, déc. III, l. VI, où il dit que Scipion, au siège de Carthage la neuve, trouva un tombeau qu'on disait être de Mercure Theutatès; et, chez les Eduens, il y avait un lieu qui lui était consacré et qui a retenu encore aujourd'hui celui de Vauthiot, comme si l'on disait la vallée de Theutatès. De même que Aisy a pris son nom de *Hesus* qui était Mars; et la rivière de Tarrenet et le village de ce nom (Tavernay) ¹, du temple de Jupiter bâti en ces lieux et adoré sous le nom de Taranis, où se voient encore les fondements d'une vieille muraille carrée qui montrent les ruines de ce temple. L'opinion qu'ils avaient de ces Dieux, est que Mars présidait aux guerres, que Jupiter gouvernait les foudres, les tonnerres, les vents, les pluies et les fruits de la terre, de même que Mercure favorisait le commerce et Apollon les sciences.

¹ Il est certain, par des titres d'au moins cinq cents ans, que cette rivière s'appelait le *Tarnin*. Dans une charte de 1347, on lit *Taranaim*. Mabillon, *Itiner. Burgund.* p. 18, affirme que le ruisseau coulant entre Autun et le monastère de St.-Martin s'appelait le *Tarenet*. Nous ferons observer ici que l'arbre principal d'un vaisseau s'appelle en hébreu TRN; on traduit ce mot par *Frêne*. A Autun, la rue du *Frêne* conduit à Montjeu (*Mons-Jovis*). Sur le monument trouvé à Notre-Dame de Paris, *Esus* est représenté comme un bûcheron coupant un arbre (en hébreu, AES signifie le signe du travail *manubrium*). Les dendrophores Eduens de *Forum Segusianorum* honoraient ce dieu sous le nom de *Mars sylvanus*. Nous pensons que TARAN représente le principe de la puissance souveraine symbolisé par un arbre, et ESUS le principe électif représenté par une hache. Mercure ou Theutatès, d'après le monument de Chalon, serait le principe moyen qui combine ces deux forces. Les faits cités ci-dessous viennent à l'appui de ceci. Sur la colonne de Cussy, Hercule ou Mars est opposé à Taran ou Jupiter. L'un porte la haste longue et l'autre la bourde. L'un a le pied sur une boule, figure de la puissance sur le monde, l'autre porte la peau du lion, signe d'association et de partage de la propriété territoriale, et d'initiation partielle aux mystères.

CHAPITRE III.

Du culte de leurs Dieux et des principaux points de leur religion.

Il est difficile de particulariser le culte des Eduens envers leurs Dieux, n'y ayant point d'auteurs qui en aient parlé en détail. Mais il est vrai, néanmoins, que depuis qu'ils en eurent reçu plusieurs, s'étant départis de leurs premiers instituts, ils admirent aussi les rites qu'on observait à l'égard des Dieux de ceux dont ils les avaient empruntés. Entre ces rites, on peut discourir de ceux qui se faisaient à Mercure et à Mars, car, comme remarque César, livre VI, les Gaulois révéraient principalement Mercure, parce qu'il est l'inventeur des arts et qu'il contribue entièrement au gain et au trafic. Ils le croyaient le guide des chemins et des voyages heureux. C'est pourquoi je me persuade que les Eduens, comme tous les autres Gaulois, le respectaient sous les amas de pierres, qu'ils lui dressaient par les champs, qui sont appelés *Mercurius*, et que les gloses expliquent — *Congeries lapidum Mercurio dicata*, — ou sous ces statues appelées *Hermæ*, qui se plaçaient aux chemins fourchus, ainsi qu'on peut conjecturer de l'inscription suivante, qui se lit sur un piédestal de pierre qui est au jardin de M. le conseiller de la Mare l'aîné, à Couternon, et trouvé près de Dijon, à la tête du chemin pavé qui conduit de Chalon à Langres :

DEO MERCVRIO D.

ACHILLES

V. S. L. M.

Ou plutôt je me persuade que comme tous les Gaulois, selon les préceptes et l'instruction des Druides, n'adoraient aucun simulacre ni aucune statue de divinités, ils se contentaient de consacrer des bois et des forêts et d'y choisir les plus grands arbres qu'ils appellent du nom de Dieu. Lucain, livre 1.^{er}, décrit ainsi ces divinités :

. simulacraque mœsta Deorum
Arte carent, cæsisque extant informia truncis.
Ipse situ putrique facit jam robore pallor
Attonitos.

Et comme il est constant, par la lecture des écrivains de l'histoire, que la religion et la cérémonie des sacrifices gaulois ont passé aux Germains, il ne faut pas s'étonner s'ils ne souffraient point de simulacres. Tacite en son livre des mœurs des Germains, en rapporte la raison en ces termes : — *Ceterum nec cohibere parietibus Deos, neque in ulla humani oris speciem adsimulare, ex magnitudine caelestium arbitrantur : lucos ac nemora consecrant, Deorumque nominibus appellant secretum illud, quod sola reverentia vident.* — Je m'imagine que cette maxime est fondée sur ce que Dieu est tout autre chose que ce que nous voyons, un esprit qui veut être adoré en secret; à cet effet, ils se retiraient au fond des bois de haute futaie pour y faire leurs prières et leurs sacrifices avec plus de respect et d'attention. C'est pour cela qu'ils choisissaient le plus grand chêne de la forêt, lequel ils consacraient, et y vénéraient Dieu sous le nom de Jupiter qu'ils croyaient, au rapport de César, livre iv, *imperium caelestium tenere.* Maxime de Tyr, en sa Dissertation 38, en fait foi : « Les Gaulois adorent Jupiter, mais le simulacre de ce Dieu, pour eux, est un chêne très haut. » Pline aussi, livre xii de son Histoire ¹ sur la connaissance de ce culte,

¹ *Arbores fuere numinum templa; priscoque ritu etiam nunc simplicia rura deo præcellentem arborem dicant, nec magis atque ebore fulgentia simulacra quam lucos et in iis silentia ipsa adoramus.*

écrit que les arbres étaient les temples des Dieux, et que de son temps, suivant l'ancienne religion, les simples villageois dédiaient à Dieu le plus beau et le plus élevé des arbres, et ils n'adoraient pas moins les bois et leur silence que les simulacres d'or et d'ivoire.

Pour justifier par exemple ce que dessus, dans l'étendue de la souveraineté des Eduens on trouve Saulieu, dont l'étymologie, du consentement de tous, est *Solis locus*¹. Lucy a été appelé du latin *lucus*, comme *Lucy le bois* par répétition, *les bois* étant l'interprétation de Lucy, c'est-à-dire de *luci*. Il est notoire à tous que ces lieux sont au milieu de quantité de grands bois, lesquels étaient autrefois consacrés.

Quant au culte de Mars, je le crois uniforme à la description, suivant ce qui se lit dans César : « Lorsqu'ils ont résolu la bataille, ils dévouent ce qu'ils prendront et immolent les animaux pris dans le camp des ennemis. Pour ce qui est des meubles et autres choses, ils en faisaient des amas qu'ils conservaient pour mémoire et dont ils dressaient des monceaux comme des trophées, lesquels ils consacraient; et il est très rare que quelqu'un, au mépris de la religion, ou cache les dépouilles qu'il avait des ennemis ou qu'il enlève ce qui était consacré, parce qu'ils avaient établi de très cruels supplices contre ceux qui violaient la sainteté de cette coutume. »²

¹ Des auteurs récents ont fait observer que le mot *sed* vient d'un mot celtique qui signifie la forêt. Saulieu est appelé dans les titres anciens *Sedelocus*. Le nom de *Lucy-le-Bois* donné à un village situé entre Avallon et Saulieu, se lie évidemment à ces étymologies et substitue le mot français au mot gaulois.

² Quæ superaverint, animalia capta immolant : reliquas res in unum locum conferunt. Multis in civitatibus harum rerum exstructos tumulos locis consecratis conspicari licet : neque sæpe accidit, ut, neglecta quispiam religione, aut capta apud se occultare, aut posita tollere auderet; gravissimumque ei rei supplicium cum cruciatu constitutum est.
[livre vi.]

Enfin , pour une cérémonie commune à tous les Gaulois et par conséquent aux Eduens qui étaient les principaux, je crois avec Pline, livre xxviii, chapitre 2, qu'en adorant ils tournaient tout leur corps sur la gauche, par un principe de religion qui leur était propre et particulier.¹

Venant maintenant aux points principaux de leur religion, dans César j'en remarque trois, savoir : 1.° que les âmes ne meurent pas; 2.° que les morts ressuscitent, puisqu'ils croyaient que les âmes des défunts passaient dans les corps des vivants; 3.° et ils comptaient les mois par les nuits et non par les jours, parce que les Druides leur enseignaient qu'ils étaient descendus de *Dis*, Dieu de la nuit.

La raison que César attribue à cette opinion de l'immortalité des âmes, est plutôt une raison d'un politique que d'un philosophe. Savoir est que cette opinion était un aiguillon pour exciter les hommes à la vertu, ayant chassé la crainte de la mort, hors de laquelle on se porte à des actions hardies et héroïques². Les auteurs ont des sentiments différents touchant la fin de cette opinion de l'immortalité. Pomponius Méla semble, au livre iii, chapitre 2. expliquer ce passage de César et mettre toute la vertu des Gaulois dans la hardiesse et la générosité au milieu des périls de la guerre, en disant que des préceptes que les Druides enseignent il y en a un qu'ils laissent insinuer parmi le peuple afin de le rendre meilleur soldat, que les âmes sont éternelles et qu'il y a une seconde vie après la mort³. Strabon, à mon sentiment, a le mieux expliqué

¹ In adorando dextram ad osculum referimus, totum corpus circumagimus, quod in lævam fecisse religiosius credunt Galli.

² In primis hoc volunt persuadere : « non interire animas, sed ab aliis post mortem transire ad alios; » atque hoc maxime ad virtutem excitari putant, metu morte neglecto.

³ Unum ex iis quæ præcipiunt in vulgus effluit, videlicet ut forent ad bella meliores, æternas esse animas vitamque alteram ad manes.

l'immortalité de l'âme, lorsqu'il a dit que les âmes étaient exemptes de la corruption, parce que toute corruption induit nécessairement la destruction de la chose corrompue ¹. Les preuves de leurs opinions sur l'immortalité de l'âme résultent des passages des auteurs qui racontent leurs actions.

Pomponius Méla, livre III, chap. 2, rapporte que, lorsque les Gaulois brûlent leurs morts, ils enterrent et mettent avec eux leurs livres de raison contenant les noms de leurs débiteurs, avec leurs promesses et obligations, pour en exiger le paiement en l'autre monde, et qu'il y avait même de leurs proches qui volontairement se jetaient dans le bûcher, comme pour vivre avec eux ²; et César confirme cette assertion. ³ Mais pour une preuve sensible que les Eduens étaient persuadés de cette doctrine, est qu'on a tiré plusieurs pierres des ruines d'Autun, auxquelles on voit en relief des hommes vêtus à la gauloise, tenant en main un rouleau qui ne peut être expliqué que de leur livre-journal replié dans son écorce, ou des tablettes cirées, où ils écrivaient les prêts qu'ils faisaient, ainsi qu'il se voit à la figure représentée au chapitre IX, p. 85, avec la légende : D. CAILVS GETVLI. M. Ils doutaient si peu de la vérité de cette opinion, que Valère Maxime, livre II, chap. 6, dit que c'était une coutume parmi les Gaulois de se prêter de l'argent pour être rendu aux enfers, parce qu'ils croyaient les âmes immortelles; et cet auteur, après cela, ne dissimule pas qu'il les appellerait fous pour ce procédé, si les Gaulois *braccati* n'avaient la même opinion que Pythagore

¹ Galli affirmant animas corrumpi non posse.

² Cum mortuis cremant ac defodiunt apta viventibus. Olim negotiorum ratio, etiam et exactio crediti deferebatur ad inferos : erantque qui se in rogos suorum, velut una victuri, libenter immitterent.

³ Omnia quæ vivis cordi fuisse arbitrantur, in ignem inferunt, etiam animalia.

l'emmantelé ¹. Finalement, si nous en croyons Diodore de Sicile, au livre v de sa Bibliothèque, plusieurs, aux funérailles des Gaulois, jetaient dans le bûcher des lettres qu'ils écrivaient à leurs amis et parents, comme si elles eussent dû être lues par ceux à qui elles étaient adressées.

Entre tous les écrivains, Ammien Marcellin apporte un fondement plus raisonnable du principe de cette opinion, au livre xv de son Histoire, en l'attribuant aux merveilleuses opérations de l'âme qui ne peut être qu'immortelle en les produisant ². Encore qu'il semble que la résurrection des corps soit une suite de celle de l'immortalité de l'âme, il est vrai néanmoins que je la trouve distinguée dans les auteurs; et premièrement César, après avoir dit que, par la doctrine des Druides, les âmes ne meurent point, ajoute qu'après la mort elles passent des uns aux autres. Cela ne se peut comprendre ni concevoir, si l'on n'avoue qu'ils ont cru que l'âme, quoique immortelle, étant séparée du corps, ne pouvait ranimer ce même corps détruit par la pourriture, comme nous croyons qu'il arrivera dans la résurrection, puisque l'âme jouissait d'une seconde vie dans un corps. Lucain explique parfaitement cette résurrection, lorsque, parlant des Druides, il écrit :

. . . . Vobis authoribus umbræ
Non tacitas Erebi sedes, Ditisque profundi
Pallida regna petunt; regit idem spiritus artus,
Orbe alio; longæ, canitis si cognita, vitæ
Mors media est. [*Pharsale*, l. 1.]

¹ Vetus ille mos Gallorum occurrit quos memoria proditum est, pecunias mutuas quæ his apud inferos redderentur, dare solitos, quia persuasum habuerunt animas hominum immortales esse; dicerem stultos, nisi idem Braccati sensissent, quod palliatus Pythagoras credit. [lib. II, cap. 6.]

² Druidæ quæstionibus occultarum rerum altarumque erecti sunt, et despectantes humana, pronunciarunt animas esse immortales.

Après quoi, parlant des Gaulois, il continue de les estimer heureux d'avoir eu ce sentiment :

Felices errore suo, quos ille timorum
Maximus, haud urget Lethi metus. Inde ruendi
In ferrum mens prona viris, animæque capaces
Mortis, et ignavum redituræ parcere vitæ.

Si le même esprit anime un autre corps, si la vie qu'on perd doit retourner, ne doit-on pas conclure que les philosophes étaient dans la croyance de la résurrection. Diodore, au livre v, confirme ce sentiment en ces termes : « L'opinion de Pythagore prévaut sur leurs esprits, que les âmes sont immortelles, et qu'après s'être purgées pendant un certain temps elles occupent un autre corps et reprennent la vie une seconde fois ¹. Enfin, comme je l'ai montré ci-dessus, les Germains qui ont emprunté les mœurs et la religion des Gaulois ont une même opinion au rapport d'Appien. ²

Le troisième point de leur religion, et que j'estime en être la source, est que ce n'est pas sans raison que César déclare que les Gaulois attribuaient leur origine à *Dis*, qu'ils reconnaissaient pour leur père. Le fondement de cette origine est que *Dis* ou *Pluton* est estimé par *Varron*, livre iv de la Langue latine, la terre de laquelle tout naît et dans laquelle tout retombe : — *Omnia oriuntur, omnia aboriuntur*. — Et *Cicéron*, livre ii de la Nature des Dieux, écrit : — *Terrena autem vis omnis, atque natura, Diti patri dedicata est : qui Dives, ut apud græcos Πλούτων, quia et recidunt omnia in terras, et oriantur e terris*. — C'est ensuite de cette application

¹ Pythagoræ opinio apud illos innotuit, quod animæ hominum immortales, in aliud ingressæ corpus, definito tempore denuo vitam capessant. [L. v, c. 28.]

² In Celticis contemptus mortis maximus, ob reviviscendi spes.

que Lachésis apostrophe Pluton chez Claudien, livre 1.^{er}, du rapt de Proserpine :

. Quidquid ubique
Gignit materies, hoc te donante creatur,
Debeturque tibi.

D'où je conclus que les Gaulois tenant que tout le monde prend son origine de la terre, que *Dis* qui est la terre étant leur père, que par la mort retournant en terre, la terre les reproduisait. Et comme la terre est obscure et ténébreuse et que *Dis* est appelé par les Grecs Ἄδης παρὰ τὸ ἀειδές. c'est-à-dire *inconspicible*, les Gaulois, pour marquer l'antiquité de leur origine, se sont feints descendus de *Dis*, dont ils tiraient cet avantage. qu'encore qu'on pénètre bien avant dans les siècles passés, on les trouvait toujours au-dessus des siècles. J'estime pour moi que les Gaulois ayant reconnu, par la lecture de la Bible, qu'Adam était le premier des hommes, ils ont voulu aussi y rapporter leur origine, et au-delà, Ἄδης, qui signifie *Dis*, étant dérivé de l'hébreu *Adama*, qui veut dire la terre, laquelle est devant la création des hommes.



CHAPITRE IV.

Des Druides, de la montagne de Montdru collège des Druides, et de leurs
anciennes armes.

Afin de discourir méthodiquement des Druides, j'estime à propos d'examiner, premièrement, l'étymologie du nom de Druides, parce que de cet examen il résultera de leur origine et de leur nationalité. J'avoue que les opinions sont différentes sur cette origine : Béroze invente un nommé *Druyus*, 4.^e roi des Gaulois, duquel il veut qu'ils aient emprunté leur nom. Aventin croit que *Druis* a été leur auteur. La plus commune et la plus relevée opinion est qu'ils ont été appelés Druides du mot grec *δρῦς*, qui signifie un chêne, dont Pline peut être nommé l'auteur ¹. Cette opinion aurait, certes, quelque vraisemblance, si les Gaulois eussent reçu les Druides des Marseillais, et ceux-ci des Phocéens dont ils sont une colonie; mais il faut tenir pour constant que les Druides étaient inconnus aux Grecs, tellement qu'il faut chercher leur origine chez les Celtes. Pour cela, je me persuade qu'il est absolument nécessaire de recourir à la véritable orthographe du mot *Druydæ* pour en découvrir l'origine.

¹ Nihil habent Druides (ita suos appellant Magos) visco et arbore, in qua gignatur (si modo sit robur), sacratius. Jam per se roborum eligunt lucos, nec ulla sacra sine ea fronde conficiunt, ut inde appellati quoque interpretatione græca possint Druides videri. [lib. xvi, ch. 44.]

Je trouve donc que les éditions d'Ammien Marcellin, qui vivait sous les empereurs Gratien et Valentinien, portent : — *Drasydæ memorant fuisse populi Galli partem indigenam*. — Mais Henri de Valois, dans ses doctes Commentaires sur cet historien, estime qu'il faut écrire *Drysidæ*, qui vaut autant que *Druidæ*, et remarque ensuite, pour appuyer sa conjecture, que dans les anciennes éditions de Pline on lit constamment *Drysidæ*, et que André Schott, en ses notes sur Aurélius Victor, en la Vie de Claudius, rapporte que les livres manuscrits écrivent : — *Compressa per eum vitia ac per Galliam Drysudarum famosæ superstitiones*. — Elie Vinet, très savant professeur à Bordeaux, en ses Commentaires sur Ausone, au carmen 4 des Professeurs qui parle d'Attius Patera, — *stirpe Druidarum satus*, — fait cette observation, que les copistes des anciens livres ont diversement corrompu ce mot. et qu'on trouve plus souvent écrit dans les anciens manuscrits *Driudæ* et *Driadæ* que *Druidæ*, ainsi qu'il se lit chez Tacite. *Druidæ* ou *Druides*, comme César l'usurpe; que le soupçon de Pline à donner à un nom gaulois une origine grecque n'a aucun fondement. et qu'il y a lieu de croire que les Grecs ont corrompu ce mot barbare par l'affectation qu'ils ont eue de faire croire que tout vient d'eux. Et M. Saumaise, sur Suétone, en la Vie de Claudius, lorsqu'il fait mention comme il abolit *Druidarum religionem*, remarque que son manuscrit porte *Driadarum*.

De cette orthographe que je tiens la véritable, quoique César ait écrit *Druides* et Tacite *Druidæ*, d'où Pline a peut-être pris occasion de former l'origine du mot grec $\delta\rho\upsilon\varsigma$, quoique, pour en dire ma pensée, je crois que Pline s'est équivoqué, et si on considère que César et Tacite ont retenu la prononciation ancienne de la lettre γ , au lieu de laquelle les Romains se servaient de l' u afin qu'ils parussent ne rien emprunter des Grecs, en sorte qu'ils évitaient même la prononciation de cette lettre. Les exemples en sont fréquents dans les inscriptions rapportées par Alde Manuce. en son Traité de l'orthographe; sur les médailles on lit ERVCINA;

dans Térence au mot *Astui*; en sorte que Cassiodore remarque que, par cette aversion, ils écrivaient *Suria* pour *Syria*, et Donat, qu'ils mettaient *Sura* pour *Syra*, parce que l'y ayant une prononciation comme moyenne entre l'i et l'u, elle était plus plaisante que l'u. Quintilien ayant dit, au livre XII, chapitre 10, que dans le mot *Zephyris* il y avait deux lettres, le z et l'y qui plaisaient à l'oreille (il les appelle *jucundissimas litteras*), que les Romains n'avaient point et qu'ils étaient obligés d'emprunter des Grecs toutes les fois qu'ils voulaient se servir de leurs mots, parce que, s'ils eussent voulu les écrire avec leurs lettres latines, ils eussent rendu un son rude et barbare. Aussi ne l'employaient-ils que pour l'expression des mots grecs, le son de l'y étant nommé par les grammairiens latins un son étranger, *peregrinus sonus*. C'est pourquoi Sosipater Charisius, livre I.^{er}, écrit que Julius Modestus disait qu'il fallait écrire *Gula* par un *u* et non point *Gyla* par *y*, selon le sentiment de Victorin, parce que cette lettre était seulement nécessaire pour les mots venant du grec : si bien que les Romains ayant corrompu la pureté de leur langue et celle de leurs mœurs, ils écrivaient comme ils parlaient. Au rapport de Quintilien, ils écrivaient *Dryudæ*, prononçant l'y comme un *i* adouci.

Mais la prononciation venant à changer de temps en temps, les Latins prononcèrent l'*upsilon* des Grecs comme leur *i*, et dirent *Dryudæ*. Ce changement vient de ce que les lettres grecques étant en réputation, on commença de recevoir dans le latin l'y, et du temps de Cicéron, au lieu de *Burrhus* et *Bruges*, on prononça *Pyrrhus* et *Phryges*, comme ayant un son plus doux et plus agréable à l'oreille; ainsi qu'il l'assure en son Orateur, ce qui a fait qu'on a traduit le passage d'Origènes contre Celsus, τοὺς Γαλατῶν Δρυάδας, *Celtarum Driades*, quoique l'interprète grec des sept livres de la Guerre des Gaules de César, donnés au public par Jungerman, de la bibliothèque de M. Paul Petau, conseiller au parlement de Paris, porte δρουίδαι. D'où je conjecture que ce traducteur est du temps où, à Rome, on prononçait l'u latin comme la diphtongue, au témoignage

de Téreence, et ainsi que les anciens marbres et les vieilles inscriptions le confirment. Jungerman néanmoins remarque que le manuscrit varie en d'autres endroits, et écrit δρυΐδαί, ajoutant : — *scriptura veri similior ut et δρυαδες dicimus, quod y Latinis deinde in u ut in aliis multis mutavit.* — Jungerman, par ainsi, tombe dans notre sentiment.

Cela prémis, je dis que le nom de Druides a pris son origine du mot *Dry*, qu'Alfricus, en son Glossaire saxo-latin, explique être un mot par lequel les Saxons en Angleterre appelaient en leur langue leurs Mages. Cet Alfricus était moine de St.-Benoit, abbé d'Aberdon et vivait l'an 1016.

Ce qui me fait connaître le rapport de cette explication au passage de Pline, que je conclus de là être corrompu, qui dit : — *Nihil habent Druidæ (ita Galli suos appellant Magos) y.* — Aussi les Allemands, les anciens Gaulois et les Bas-Bretons appellent un sage, un interprète fidèle, *Dry*, et à présent *Dry* chez les Allemands signifie *fides*; Drutin, par l'évangile d'Otfridus, Dieu ou divin et fidèle, nom qui convient parfaitement aux Druides, prêtres des Gaulois. Que si l'on veut même rechercher une étymologie des Druides dans l'hébreu, on le peut dériver du mot DRISSIM, qui signifie *speculator*, c'est-à-dire celui qui contemple les choses célestes, dont les Druides faisaient profession, ainsi qu'il conste par infinis passages. Si bien que je puis dire que, de même que les Grecs avaient leurs philosophes, les Assyriens leurs Chaldéens, les Indiens leurs gymnosophistes et les Perses leurs Mages, les Gaulois avaient aussi leurs Druides qui, parmi eux, avaient les mêmes fonctions. Et comme les sages étaient naturels du pays où ils professaient la sagesse, il y a une forte présomption que les Druides étaient Gaulois et que leur nom est entièrement celtique.

Il est vrai qu'on opposerait d'abord le passage de César qui, parlant des Druides, écrit : — *Disciplina in Britannia reperta, atque inde in Galliam translata esse existimatur: et nunc, qui diligentius eam rem cognoscere volunt,*

plerumque illo discendi causa proficiscuntur. — Mais il y a plusieurs raisons qui combattent et qui justifient que César était mal informé de ce qu'il écrivait des Gaules, ainsi que je le ferai voir, en sorte qu'on ne doit attribuer à jalousie ou à calomnie, touchant ses Commentaires, le sentiment d'Asinius Pollio, rapporté par Suétone en sa Vie de César : « Asinius Pollio croit que la vérité n'a pas été exactement gardée dans les Commentaires et que, si César eût vécu, il eût corrigé beaucoup de choses touchant les actions des autres qu'il avait crues assez légèrement, ou même concernant les siennes, dans le récit desquelles il avait failli ou par dessein, ou par faute de mémoire. »

Pour une preuve de cette vérité et qu'il était mal informé par autrui, examinons son passage, quand il dit que la discipline des Druides est venue aux Gaules de l'Angleterre. Il ne parle pas affirmativement, mais il dit *existimatur*, ce qui indique assez qu'il écrivait sur la foi et sur le rapport des autres.

J'oppose César à César, lequel fait l'Angleterre une colonie des Gaulois et écrit, au livre iv, qu'ayant pris résolution de passer en Angleterre et d'en subjuguier les peuples, parce que dans toutes les guerres de la Gaule ils avaient fourni des secours aux ennemis de César, il avoue qu'il lui eût été utile avant que d'aborder l'île, d'être instruit des mœurs des habitants et d'avoir reconnu les lieux, les ports et les abords : ce qui était ignoré et inconnu des Gaulois, n'y ayant que des marchands qui fréquentassent les Anglais. Il ne peut, toutefois, apprendre de quelle étendue était l'île, quelles et combien de nations l'habitaient, quels étaient leurs instituts et leurs mœurs, ni quels ports étaient propres à recevoir une flotte de grands navires ¹. D'où je tire cet argument et cette

¹ Tamen in Britanniam proficisci contendit, quod omnibus fere gallicis bellis, hostibus nostris inde subministrata auxilia intelligebat... magno sibi usui fore arbitrabatur, si modo insulam adisset, genus hominum perspexisset, loca, portus, aditus, cognovisset :

conséquence, que si les Gaulois eussent reçu des Anglais leur discipline, ils n'auraient pas ignoré les éclaircissements que César demandait.

César est secondé par Tacite et par Pline : par Tacite, en la Vie de Julius Agricola, lorsque décrivant l'Angleterre et examinant quels sont les premiers hommes qui l'ont habitée, il conclut : — *Proximi Gallis, et similes sunt : seu durante originis vi, seu procurrentibus in diversa terris, positio cæli corporibus habitum dedit : in universum tamen æstimanti, Gallos vicinum solum occupasse credibile est. Eorum sacra deprehendas superstitionum persuasione : sermo haud multum diversus, in deprecandis periculis eadem audacia..... ceteri manent, quales Galli fuerunt.* — Quant à Pline, il s'explique nettement, lorsqu'après avoir dit que la magie des Druides occupait les Gaules de son temps, il ajoute : — *Sed quid ego hæc commemorem in arte oceanum quoque transgressa, et ad naturæ inane pervecta? Britannia hodieque eam attonite celebrat tantis cærimoniis, ut dedisse Persis videri possit.*

L'objection qu'on fait encore est peu considérable, que, pour marque que les Druides ont pris origine de l'Angleterre, on y voit un lieu qu'on appelle vulgairement *les pierres des Druides*. Mais si cette dénomination était une preuve, elle se rencontrerait plus convaincante dans les Gaules par la fréquence des lieux qui ont ce nom, comme la ville de Dreux, dans le territoire de Chartres, qui semble avoir emprunté son nom des Druides et en laquelle il est croyable qu'ils s'assemblaient de toute la Gaule; et principalement dans le territoire d'Autun, sur la montagne de Beuvray, où il y a une roche qu'on appelle la roche des Druides. Pour moi, j'estime

quæ omnia fere Gallis erant incognita. Neque enim temere præter mercatores illo adiiit quisquam.... Itaque, evocatis ad se undique mercatoribus, neque quanta esset insulæ magnitudo, neque quæ aut quantæ nationes incolerent, neque quem usum belli haberent, aut quibus institutis uterentur, neque qui essent ad majorum navium multitudinem idonei portus, reperire poterat.

qu'il faut entendre le passage de César de *Britannia Armorica*, c'est-à-dire la Bretagne française. C'est pourquoi Ausone, au Catalogue des Professeurs de Bordeaux, dit que Phœbicius est descendu des Druides de Bretagne.

Nec reticebo senem,
Nomine Phæbicum :
.....
Qui Beleni ædituus,
Stirpe satus Druydum
Gentis Aremoricae....

Aussi, comme l'une des principales déités que les Druides reconnaissaient était Apollon, sous le nom de *Belenus*, c'est le motif pour lequel Tertullien en son Apologétique, chap. 24, selon qu'il est corrigé par Pierre Pithou en ses Adversaires, dit : — *Unicuique provinciæ et civitati suus Deus est, ut Syriæ ASTARTES, ut Arabiæ DYSARES, ut Noricis BELENUS.*

Enfin il est très probable que les premiers habitants d'Angleterre sont venus des Gaules, si on considère que tous les peuples viennent d'Orient et se sont épanchés par toute la terre, et qu'il n'y a point de trajet plus court que — *ab ultimis Gallicarum gentium morinis e portu Iccio, sive Gesoriaco malis*; — à laquelle pensée contribua beaucoup la grande ressemblance de mœurs qui était anciennement entre les deux nations. Le docte Vossius est de même sentiment. Mais, pour une preuve sans contredit, je n'ai qu'à dire que César la fournit au livre v, en la description de l'Angleterre, lorsqu'il dit : — *Creberrima ædificia, fere gallicis consimilia.* — Or, cela suppose les bâtiments, demeures et habitations des Gaulois. Au rapport de Strabon, — *domicilia Gallorum sunt e pluteis et cratibus, permagna, testudinum instar, multis arundinibus contexta*; — et César, au v.^e de la Guerre des Gaules, quand il rapporte l'attaque *Nerviorum* contre le camp de Q. Cicéron : — *Fervefacta jacula in casas, quæ more gallico stramentis erant tectæ, jacere cœperunt.*

Or, il est certain que l'édition des Conciles d'Angleterre, procurée par le très docte chevalier Spelman, montre que les premiers bâtiments dont on a la figure étaient couverts de paille comme ceux des Gaulois : — *Tectum e communi Britannorum usu stramineum*, — dit Spelman, et semblables à ceux que décrit Strabon; dont il faut conclure que les Gaulois ont les premiers habité l'Angleterre et qu'ils y ont porté leur religion avec ses prêtres, les Druides. Après tous ces témoignages, j'en ajoute un des Anglais, qui est de Josephus Iscanus, qui paraît ordinairement sous le nom de Cornelius Nepos, au 1.^{er} livre de son poème *de Bello Trojano*, et qui vivait sous Jean, roi d'Angleterre. l'an 1210.

. Sine remigis usu
Non nosset Memphis Romam, non Indus Iberum,
Non Scythia Cecropidem, non nostra Britannia Gallum.

Par où il reconnaît que ce sont les Gaulois qui ont découvert l'Angleterre par les navigations qu'ils y ont faites et les colonies qu'ils y ont établies. ¹

Je passe maintenant à parler des collèges des Druides. Entre plusieurs qu'ils avaient, il y en eut un signalé auprès d'Autun, qui a retenu leur nom et s'appelle *Mont-Dru*, Montagne des Druides. Sa figure est ronde, sa croupe est chargée de bois de haute futaie, ses flancs entr'ouverts de plusieurs antres et retraites naturelles, et son milieu imprime de la vénération par les vieilles et grandes ruines de leur académie qui paraissent encore. ²

Personne ne conteste que les Druides n'eussent plusieurs collèges, puisqu'ils étaient les seuls professeurs des arts et des sciences, ainsi que

¹ On trouve en Angleterre des *Ædui* et un fleuve *Liger*, dans lequel descend une rivière nommée *Aroux*. [Voir les Origines bretonnes de MM. de Courson et Baudrand.]

² Les ruines qu'on voit encore sur les montagnes sud-ouest d'Autun sont celles de chapelles ou de couvents.

je le montrerai dans les chapitres suivants. Il reste seulement à lever un doute qu'on pourrait avoir qu'ils eussent réellement quelques-uns de leurs colléges dans les bois, ainsi que je veux l'insinuer du Mont-Dru. Mais il est facile de faire donner les mains à ceux qui ont ce scrupule, s'ils font réflexion que Pomponius Méla, qui vivait sous l'empereur Claude, ayant égard au passage de César, lequel parlant des jeunes gens qui allaient aux écoles et académies des Druides, écrit au livre III qu'ils enseignaient les enfants des nobles, et quelquefois pendant vingt années, dans des cavernes et les forêts les plus retirées ¹. C'est pourquoi Lucain, au 1.^{er} livre de sa Pharsale, apostrophe ainsi les Druides :

. Nemora alta remotis,
Incolitis lucis.

J'en tire encore une preuve de César, de ce qu'il nous assure que les Druides — *de omnibus controversiis publicis, privatisque constituunt*; — tellement que les résolutions de la guerre étant une délibération qui touche l'état et la république, ils y présidaient sans doute. Ainsi la raison veut que ces assemblées se tinsent aux lieux où les Druides faisaient leur demeure la plus ordinaire, d'où vient que dans César, au livre V, Sabinus ayant été tué, toutes les cités des Gaules délibéraient de faire la guerre aux Romains : — *unde initium belli fieret explorabant, nocturnaue in locis desertis concilia habebant*, — et au commencement du livre VII, les Gaulois avertis de la mort de Publius Claudius et d'un sénatus-consulte fait contre César, se remuèrent, et prenant cette occasion se plaignaient de leur servitude : — *Indictis inter se principes Galliæ conciliis silvestribus*

¹ Itaque annos nonnulli vicenos in disciplina permanent.... quod neque in vulgum disciplinam efferrî velint. [*De Bello Gallico*, lib. VI.]

Docent multa nobilissimos gentis clam, et diu vicenis annis, aut in specu aut in abditis saltibus. [Pomponius MÉLA.]

ac remotis locis. — De ces passages on connaît suffisamment que les Druides avaient des collèges ou assemblées dans les forêts, pour vaquer avec plus de tranquillité à leurs études et contemplations.

J'ajouterai à tout cela le passage d'Ammien Marcellin, livre xv, — *Druidæ ingenii celsiores, ut Pythagoræ auctoritas decrevit, sodalitiis astricti consortiis*, — que, sectateurs de Pythagore, ils étaient attachés à des sociétés et à des collèges secrets, comme ceux des pythagoriciens dont on sait la forme d'enseigner. Strabon, au livre vi, appelant les collèges des pythagoriciens *συστήρια collegia*, et en la loi 1, § de Collegiis, *collegia sodalitia*; et Justin, liv. xx, parlant de sodalitiis pythagoricorum : *Trecenti ex juvenibus quum sodalitiū juris sacramento quondam nexi, separatam a cæteris civibus vitam exercerent.* — De ce passage d'Ammien Marcellin, de celui de Diodore de Sicile, qui dit : *Pythagoræ apud illos opinio invaluit*, et de celui de Valère Maxime, qui attribue l'opinion de l'immortalité qu'avaient les Druides à la créance qu'ils en avaient prise de Pythagore, tous se sont émancipés d'avancer que les Druides étaient les disciples de Pythagore. Ces gens-là se sont équivoqués, et cette erreur est pleine d'ambition, puisqu'on prouve que les opinions des Druides chez les Gaulois ont précédé de beaucoup d'années la naissance de Pythagore. Si on considère qu'Aristote, au livre qu'il a intitulé *Magicus*, au rapport de Diogène Laërce, écrit que la philosophie a été transmise et enseignée par les sages des Gaulois qu'il appelle *Samothéens*, et par conséquent les Semnothéens, autrement les Druides, étant les auteurs de la philosophie, et cette opinion en faisant la principale partie, il n'y a point de difficulté que Pythagore et ses successeurs l'aient empruntée des Druides gaulois. En outre la différence qu'il y a entre la pureté de l'opinion de ces derniers et la bassesse de l'idée de Pythagore, témoigne assez que celle-ci étant postérieure était corrompue comme plus éloignée de sa source. La métempsychose étant une invention de Pythagore qui s'était écarté du vrai dogme des Druides.

Finale^{ment}, Clément Alexandrin, Stromates, l. 1, ch. 15, prononce nettement que Pythagore a emprunté cette divine philosophie des Druides, dont il doit être à cause de cela appelé le disciple, gardant en sa secte la retraite qu'ils pratiquaient.

Pour ce qui est des armoiries des Druides, il n'y a que Chasseneuz qui les rapporte. Sur la foi de quoi? c'est ce qu'il n'indique pas, et que j'ignore. Il me suffit pour ne rien omettre de les représenter et d'en laisser le jugement au lecteur :

In omnes Druydis insignia casus
Anguinum visco relligione subest.

Les Druides Eduens, qui demeuraient au lieu qu'on appelle maintenant Mont-Dru, à une demi-lieue d'Autun, auraient porté au haut de l'écu en champ d'azur un rameau de gui de chêne, et au bas un petit tas ou comme une nichée ou couchée de plusieurs serpents d'argent unis ensemble.



CHAPITRE V.

Des fonctions religieuses des Druides.

Il ne faut point de meilleur témoin de l'autorité et de l'exercice des Druides dans la religion que César. Ils sont, dit-il, préposés aux actions des choses divines ; ils règlent les sacrifices publics et particuliers, et interprètent les scrupules de la religion ; et l'origine de cela est le grand honneur auquel ils étaient parmi eux. Si vrai, qu'au rapport de Dion Chrysostome, en son Oraison 49, les rois des Gaulois ne pouvant rien délibérer ni exécuter sans les Druides, il y a lieu de dire qu'ils régnaient effectivement, et que les rois étaient seulement les exécuteurs de leurs décrets auxquels ils étaient astreints indispensablement. ¹

Diodore de Sicile a indiqué les Druides sous différents noms ; entre autres sous celui de devin, à cause qu'ils s'adonnaient fort aux augures ².

Pour justifier leurs fonctions dans les choses sacrées, j'emploie ce passage de Diodore qui en rend raison en ces termes : « C'est la coutume des Gaules que personne ne peut sacrifier sans philosophe, parce qu'ils

¹ Absque druides nihil fas erat regibus exequi, ac ne consultare quidem, adeo ut reipsa regnarent druidæ. Reges autem essent quasi ipsorum apparitores ac ministri in exequendis decretis, tametsi reges in thronis aureis sederent, ædesque magnificas habitarent, et splendide epularentur.

² Sunt etiam vates magnæ apud illos existimationis, qui ab auspiciis et victimarum extis de futuris divinant : eisque plebs universa morem gerit. Imprimis vero ubi de magni momenti rebus consultatio incidit, mirandum et incredibilem quemdam ritum observant.

estiment que les Druides (désignés par cet auteur sous le titre de philosophes), instruits parfaitement de la nature divine, et ayant pour ainsi dire communication avec les Dieux dont ils savent le langage, sont les seuls capables d'offrir les sacrifices et d'obtenir les biens qu'on désire.¹

Afin d'éclaircir les doutes qu'on pourrait avoir sur cet article, à cause de ce mot philosophe que j'ai marqué signifier un Druides, je me servirai de deux passages qui sont assez décisifs. Le premier est de Dion Chrysostome en sa Harangue 45, où il dit que les Celtes appellent Druides ceux qui devinent et philosophent²; et le second de Strabon, lequel, au livre iv, remarque que dans les Gaules on n'a pas coutume de faire aucun sacrifice sans Druides, paroles qui semblent être la glose de l'interprétation du passage de Diodore qui dit la même chose : εθὺν οὐκ ἄνευ Δρυίδων. — *nulla sacra sine Druidis*.

Or, la raison pour laquelle les Druides étaient tant considérés parmi les Gaulois n'est autre que celle apportée par Strabon, livre iv, que les Gaulois étaient persuadés que plus il y avait de Druides chaque année, plus la fertilité des champs et l'abondance de tous biens étaient grandes, ὅταν τε φορὸν τούτων ᾗ, καὶ τῆς χώρας νομιζοῦσιν ὑπάρχειν. — *quando abundantia eorum est, etiam regionis existimant fore* : il faut entendre *abundantiam et fecunditatem*.

Leur autorité est si grande que si quelqu'un, soit magistrat, soit personne privée, contrevient à leurs décrets, ils lui interdisent l'entrée et la participation des sacrifices, ce qui est parmi eux la plus griève peine dont on puisse les punir, parce que ceux qui sont frappés de cette interdiction étant réputés impies et scélérats, sont fuis de tous, tellement

¹ Mos est Galliae ut nemo sacra faciat sine philosophis, quod per eos, qui naturae divinae peritissimi, et ejusdem quasi cum diis dialecti sunt, gratulatoria sacra diis offerenda, et per hos ab iisdem diis bona fide petenda arbitrantur.

² Celtæ druidas nominant eos qui vates sunt et philosophi.

qu'on ne communique pas même avec eux de paroles; et comme ils sont indignes de toutes charges, on ne les estime pas dignes de recevoir justice des injures qu'on peut leur faire. ¹

Puisque les Druides étaient les prêtres et les administrateurs des sacrifices publics et privés, j'estime à propos de toucher quelque chose de ces sacrifices, pour ne rien laisser à désirer au lecteur curieux.

Il est constant que leurs sacrifices se faisaient dans les bois et au pied de quelque chêne bien élevé, qu'ils consacraient par la cueillette du gui qu'ils faisaient le sixième de la lune, avec les cérémonies décrites par Pline au xvi.^e livre de son Histoire, chapitre dernier. Voici comme il les explique : « Les Druides n'ont rien de plus sacré que le gui et l'arbre sur lequel il croît, pourvu que ce soit un chêne. C'est pourquoi ils choisissent pour leur demeure et retraite des bois plantés de chênes et ne font aucun sacrifice sans y mêler de la feuille de cet arbre. Ils croient que tout ce qui naît sur les chênes est envoyé du ciel, et que cette production est un signe que Dieu a choisi cet arbre. Il est rare de trouver un chêne garni de gui, et lorsqu'on en rencontre un, on s'y transporte avec beaucoup de religion, et surtout le sixième de la lune, *sexta luna*, d'où ils comptent le commencement de leurs mois, de leurs années et de leurs siècles après trente ans, parce que la lune a beaucoup de force. Ils appellent le gui en leur langage *guérissant tout*. Le sacrifice et le banquet étant préparés sous l'arbre selon le cérémonial, ils en approchent deux taureaux blancs dont on lie les cornes pour la première fois. Le prêtre, vêtu de blanc, monte sur l'arbre; il coupe le gui avec une faucille d'or,

¹ Si quis aut privatus aut publicus eorum decreto non stetit, sacrificiis interdicunt. Hæc poena apud eos est gravissima. Quibus ita est interdictum, ii numero impiorum ac sceleratorum habentur; iis omnes decedunt, aditum eorum sermonemque diffugiunt, ne quid ex contagione incommodi accipiant: neque iis petentibus jus redditur, neque honos ullus communicatur. [*De Bello Gallico*, lib. vi.]

on le reçoit dans une saie blanche, après quoi on immole les victimes, priant que Dieu fasse prospérer son don à ceux auxquels il en fera part, tant il y a de religion parmi les nations pour des choses frivoles. » ¹

De ces mots, « que Dieu fasse prospérer son don à ceux auxquels il en fera part, » je collige que les Druides envoyaient la veille de l'an le gui, après l'avoir cueilli, tant pour annoncer le commencement de l'année, que sa fécondité à ceux qui le recevaient, d'où est restée encore dans le Poitou (et autres provinces) cette coutume que les enfants vont dans les villages criant au *gui l'an neuf*, ce que quelques-uns estiment être marqué par ce vers qu'on attribue faussement à Ovide :

Ad viscum Druidæ, Druidæ cantare solebant.

Et Elie Vinet rapporte qu'il a ouï Melin de Saint-Gelais consulté sur ce mot, *au gui l'an neuf*, qui déduisait ainsi ses conjectures : que c'était *ad viscum annus novus*, et que cette coutume venait des Druides qui, par les jeunes hommes qu'ils enseignaient, envoyaient au commencement de l'année le gui à tous, qui, le voyant, s'écriaient : *an nouveau*, et que

¹ Nihil habent druides, visco et arbore, in qua gignatur, si modo sit robur, sacratius. Jam pro se (je lis ainsi ce passage au lieu de *per se*, étant plus net pour l'appliquer à tout ce que j'ai dit ci-dessus) roborum eligunt lucos, nec ulla sacra sine ea fronde conficiunt.... Enim vero quidquid adnascatur illis, e caelo missum putant, signumque esse electæ ab ipso deo arboris. Est autem id rarum admodum inventu, et repertum magna religione petitur : et ante omnia, sexta luna, quæ principia mensium, annorumque his facit, et post seculi trigesimum annum, quia jam virium abunde habeat, nec sit sui dimidia. Omnia sanantem appellantes suo vocabulo, sacrificiis epulisque sub arbore præparatis, duos admovent candidi coloris tauros, quorum cornua tunc primum vinciantur. Sacerdos candida veste cultus arborem scandit, falce aurea demetit; candido id excipitur sago. Tum deinde victimas immolant, precantes ut suum donum deus prosperum faciat his quibus dederit. Tanta gentium in rebus frivolis plerumque religio est!

Melin de Saint-Gelais lui avait fait voir un dizain élégant et enjoué qu'il avait composé en français sur ce sujet.

Auprès de ce chêne et de ces autels consacrés par ce sacrifice, les Druides immolaient des hommes. Lorsque quelqu'un se trouvait attaqué de quelque maladie dangereuse, ou pour le salut de ceux qui étaient à la guerre, on vouait qu'ils en immoleraient, parce qu'ils estiment que la colère des Dieux immortels ne s'apaise que par la vie d'un homme lorsqu'on leur demande la conservation de celle d'un autre ¹. Cicéron, dans son Oraison *pro Fonteio*, reproche cette barbarie aux Gaulois dont il voulait rejeter le témoignage et les dépositions contre *Fontei* ². Cette objection est une calomnie de Cicéron, qui employait le mensonge pour la défense de son client à l'injure d'une florissante nation; mais elle est détruite par le témoignage de Méla, livre III, chap. 2, qui était contemporain de Cicéron. que, de son temps, on s'abstenait d'immoler les hommes, et toutefois ils ne refusaient pas ceux qui se dévouaient ³. C'est ce qui a donné sujet à

¹ Qui sunt affecti gravioribus morbis, quique in præliis periculisque versantur, aut pro victimis homines immolant, aut se immolatueros vovent, administrisque ad ea sacrificia druidibus utuntur; quod, pro vita hominis nisi hominis vita reddatur, non posse aliter deorum immortalium numen placari arbitrantur. [*De Bello Gallico*, l. VI.]

² His quidquam sanctum ac religiosum videri potest, qui etiam, si quando aliquo metu adducti, deos placandos esse arbitrantur, humanis hostiis, eorum aras, ac templa funestant, ut ne religionem quidem colere possint, nisi eam ipsam prius scelere violarint? Quis enim ignorat eos usque ad hanc diem retinere illam immanem ac barbaram consuetudinem hominum immolandorum? Quamobrem, quali fide, quali pietate existimatis esse eos, qui etiam deos immortales arbitrantur hominum scelere et sanguine facillime posse placari.

³ Manent vestigia feritatis jam abolitæ, atque ut ab ultimis cædibus temperant, ita nihilominus, ubi devotos altaribus admovere debebant.

Lucain, livre III, décrivant le siège de Marseille et parlant des sacrifices qui se faisaient dans les bois, de dire :

. Barbara ritu
Sacra Deum, structæ diris altaribus aræ
Omnis et humanis lustrata cruoribus arbos.

Et dans Claudien, livre I des Louanges de Stilicon, auquel il souhaite la victoire,

. Lucosque vetusta
Relligione truces et robora numinis instar
Barbarici, nostræ feriant impune bipennes.

Enfin, cette immolation continua depuis qu'ils eurent pris des Dieux étrangers, savoir : Mercure, Mars, Jupiter, selon Lucain, livre I.

Et quibus immitis placatur sanguine diro
Theutates, horrensque feris altaribus Hesus
Et Taranis, Scythicæ non mitior ara Dianæ.

Un passage de César nous apprend qu'une partie de la fonction des Druides, à l'égard des choses sacrées, était d'interpréter les points de la religion : — *religiones interpretantur*. — Or, cette interprétation ne concernait pas seulement les scrupules et les doutes, mais aussi les sentiments des Dieux qui venaient à leur connaissance par les victimes et par les augures.

Par les victimes, Diodore, livre V, nous en fournit la preuve, quand il dit que les Druides devinent l'avenir par les auspices et par les entrailles des victimes, et que tout le peuple défère aveuglément à ce qu'ils en prononcent. Mais lorsqu'il s'agit de délibérer de choses importantes, ils pratiquent une cérémonie incroyable. Ils immolent un homme en le frappant avec un coutelas par le travers du dos. Après qu'il est tombé du

coup, par sa chute, par les palpitations de tous ses membres et par l'écoulement de son sang, ils pronostiquent l'avenir. Strabon est d'accord avec Diodore sur cette façon de deviner des Druides, et il n'y a point de doute que l'usage des sacrifices sanglants a été introduit par l'affection extraordinaire que les Gaulois avaient aux divinations. Ainsi le témoigne Justin, livre xxiv de son Histoire : — *Galli augurandi studio præter cæteros callent.* — Cicéron ne dit-il pas, livre 1.^{er} de *Divinat.*, que Divitiacus, un des plus considérables des Eduens, lui avait avoué, lorsqu'il était l'hôte de son frère Quintus, qu'il était averti des accidents futurs par les augures. Méla ne dit-il pas aussi qu'ils font profession de connaître les volontés des Dieux : — *Quid Dii velint scire profitentur,* — ce qu'ils ne pouvaient que par les augures et divinations. Mais Lucain va plus loin et avance que les Druides étaient les seuls qui connussent les Dieux, lorsqu'on leur reprochait la cruauté de leurs sacrifices.

Et vos barbaricos ritus, moremque sinistrum
Sacrorum, Druidæ positis repetistis ab armis
Solis nosse Deos, et cœli numina vobis
Aut solis nescire datum.

Quelles meilleures preuves de l'assurance de leurs divinations que les exemples que nous en lisons. Tacite ne raconte-t-il pas, au livre iv de ses Histoires, que les Gaulois avertis de la mort de Vitellius commencèrent à se soulever, excités par l'incendie du capitolé, par lequel ils croyaient que la fin de l'empire romain devait arriver bientôt. Leur créance, fondée sur la certitude que les Druides leur inspiraient que l'empire romain avait subsisté, après la prise de Rome par les Gaulois, parce que le siège de Jupiter était demeuré entier, mais dès lors que le ciel avait donné un signe de sa colère par le feu fatal dont il avait détruit le capitolé, ce prodige promettait l'empire du monde aux nations transalpines. Cette prédiction fut vaine et sans effet pour lors, mais les temps de Charlemagne

l'ont justifiée, puisque lui et ses descendants ont possédé l'empire romain.

Je ne puis omettre, non pas une prédiction, mais un oracle que les Druides prononcèrent de l'enfantement d'un Dieu par une vierge, dont les actes de l'église de Chartres conservent des témoignages authentiques et irréprochables. ¹

Quoique César remarque que les Druides étaient exempts d'aller à la guerre, on reconnaît néanmoins qu'ils y assistaient et étaient souvent, au rapport de Strabon, livre iv, les arbitres de la paix entre les deux armées, comme aussi ils animaient au combat par leurs pronostics. Tacite en a une preuve certaine, livre xiv de ses Annales, lorsqu'il raconte que Suetonius Paulinus étant entré dans l'île de Mona en Angleterre (appelée par les auteurs *Ile des Druides*), il y trouva une grande résistance de la part des habitants qui se défendirent avec vigueur et générosité, assistés des Druides qui les exhortaient ². Il ne faut pas s'étonner si, dans le passage de Tacite, on voit des femmes mêlées parmi les Druides. Plutarque, en son livre des Vertus des Femmes, rend raison de cette coutume. Chez les Celtes, on appelle quelques femmes à toutes les consultations qu'on fait pour la paix et pour la guerre, par l'entremise desquelles ils décidaient les difficultés qui étaient entre leurs alliés et associés.

Ces femmes ne peuvent être que celles qui sont appelées *Dryadæ*, et lesquelles faisaient fonctions de devins sous le bas-empire. Voici trois

¹ Un ancien annotateur de la partie manuscrite de l'Histoire d'Edme Thomas a noté en marge du fait cité sur Chartres : *Vérfifié à Chartres en 1692.*

² Stabat pro littore diversa acies, densa armis virisque, intercurfantibus feminis, in modum Furiarum, quæ, veste ferali, crinibus dejectis, faces præferebant; druidæque circum, preces diras, sublatis ad cælum manibus, fundentes, novitate adspectus perculere milites, ut quasi hærentibus membris, immobile corpus vulneribus præberent.

exemples de cet allégué : le premier est dans *Ælius Lampridius*, lequel rapporte que Alexandre Sévère allant à la guerre contre les Germains, une Druyade lui cria en gaulois (mais il ne rapporte pas l'expression gauloise) : *Va! n'espère point la victoire et ne te fie pas à tes soldats*. L'effet justifia la vérité de ces paroles, car Alexandre Sévère fut tué par les siens en cette guerre. Le deuxième, de *Vopiscus*, touchant l'empereur Aurélien, qui racontait avoir demandé à des Druyades gauloises si l'empire demeurerait à ses descendants, et qu'elles avaient répondu qu'il n'y aurait point de nom plus illustre ni plus éclatant dans la république que celui de la postérité de *Claudius*. L'historien ajoute que l'empereur *Constantius*, qui régnait pour lors, en était descendu, et qu'on ne pouvait croire que ses descendants jouiraient de la gloire et de la grandeur prédite par les Druyades. Le troisième est dans le même *Vopiscus*, en la vie de *Numérien*, en laquelle il écrit qu'une Druyade avait prédit à *Dioclétien*, lorsqu'il n'était qu'un soldat de cohorte dans la Gaule, qu'il serait empereur après qu'il aurait tué *Aper* (mot équivoque qui l'obligea de s'adonner à la chasse des sangliers dont il tuait un grand nombre); mais l'effet de la prophétie de la Druyade se trouva accompli, lorsque, se rendant vengeur de la mort de *Numérien*, il tua de sa main *Arius Aper*, préfet du prétoire, qui avait été l'auteur de cette mort.

Boissard, dans ses *Antiquités romaines*, donne la représentation d'une Druyade couronnée de chêne, à laquelle je renvoie les curieux.



CHAPITRE VI.

Les Druides étaient juges souverains des procès, et professeurs des arts et des sciences en leur université d'Autun.

Le sacerdoce des Druides n'était pas sans autorité, même pour les affaires profanes, puisqu'on peut dire que cette autorité était souveraine et au-dessus de celle des rois des Gaulois qui étaient soumis à l'exécution de leurs décrets, tellement qu'on voyait en eux la royauté unie au sacerdoce. Le passage de Dion Chrysostome, en son oraison 49, justifie assez cette vérité, lorsqu'il dit que les rois ne peuvent rien ordonner sans les Druides, dont ils sont, à vrai dire, les ministres et les appariteurs. Mais afin de marquer à quoi s'étend leur juridiction et souveraineté, il est nécessaire de recourir à César qui, au livre VI, rapporte que les Druides connaissent et décident de toutes les difficultés qui concernent le public et le particulier. Si on commet quelque crime, si on est coupable de quelque homicide ou assassinat, ils en sont les seuls juges. S'il s'agit d'hoiries et de successions, s'il faut régler les bornes des champs et héritages, ils en prononcent l'arrêt et la décision, et sont en un mot les dispensateurs des récompenses de ceux qui ont bien mérité, comme des peines envers ceux qui ont délinqué; et même Strabon assure livre IV, qu'on leur confiait la garde des clefs des villes. Il ne faut point chercher ailleurs la cause de cette grande autorité, que la haute vénération en laquelle ils étaient parmi les Gaulois, suivant César, livre IV; — *magno sunt apud eos honore*, — ou plutôt, selon le Géographe, à la grande opinion que tous avaient de leur justice, en sorte qu'on confiait volontiers à leur

probité les jugements publics et particuliers. Strabon ajoutant que c'était ensuite de cette persuasion qu'on les agréait arbitres pour assoupir les guerres et procurer la paix aux peuples, arrêtant bien souvent, par leur crédit et par la déférence qu'on leur portait, des armées prêtes même à se choquer.

Les lieux où les Druides rendaient la justice étaient divers; mais lorsqu'ils tenaient leurs grands jours, à un certain temps de l'année que César n'indique pas, ils s'assemblaient dans les confins des Carnutes (Chartrains), c'est-à-dire vers Dreux, contrée située au milieu de la Gaule, en un lieu consacré, où tous ceux qui avaient des démêlés ou procès accouraient de toutes parts pour les voir terminer; et ce qui est merveilleux, ils obéissaient sans répugnance à leurs jugements et à leurs ordonnances.

Les Druides présidaient aux assemblées qui se tenaient pour la création et élection des magistrats. Nous en lisons un exemple convaincant dans César, livre VII, au sujet de Cotus et de Convictolitan, qui prétendaient tous deux qu'ils avaient été élus suivant les lois des Eduens. César fit renoncer Cotus à la prétention de la magistrature, sur ce qu'il avait été désigné magistrat par son frère, en une assemblée clandestine de peu de personnes, dans un autre lieu et un autre temps qu'il ne fallait, et confirma Convictolitan dans la charge de vergobret, attendu qu'il avait été créé par les Druides, suivant la coutume de la cité dans l'intermission de la magistrature.

Je remarquerai en passant que la raison pour laquelle Dion Chrysostome avance que les Druides étaient au-dessus des rois, est parce que les rois doivent être entendus des magistrats de la cité Eduenne, desquels César, livre VII, écrit qu'ils obtenaient une puissance royale pendant un an ¹.

¹ Quod magistratus regiam potestatem annum obtinere consueverunt.

[*Commentaires*, l. VII.]

d'où il a pris occasion de les appeler rois ; c'est-à-dire qu'ils avaient droit de vie et de mort, et comme les magistrats étaient choisis par les Druides. c'est pourquoi il a remarqué qu'ils étaient élevés et considérés dans la république au-dessus des rois.

Ordinairement ils faisaient la fonction de juges dans les lieux voisins de leur demeure et sous les chênes. Je trouve la preuve de cet allégué dans une comédie intitulée *Querculus sive Aulularia*, que quelques-uns attribuent mal à propos à Plaute, et qui a été composée par un auteur incertain qui vivait du temps de Théodose, dans lequel il est dit que les Druides prononçaient les sentences de mort sous les chênes : — *Ibi sententiæ capitales de robore proferuntur* ; — paroles qui m'obligent de remarquer la restriction que Strabon apporte à la fonction de la judicature des Druides, qu'ils prenaient connaissance particulièrement des homicides et des assassinats.

Comme les hommes se maintiennent par la religion et se gouvernent par la justice, ils s'acquièrent aussi la force par la discipline. Les Druides étaient encore dans cette prérogative qu'ils formaient la jeunesse par leurs instructions, étant les seuls professeurs de toutes les sciences qui s'enseignaient à Autun et dans toutes les principautés des Eduens ; et parce que le peuple, qui vivait en esclave. n'était admis à aucun emploi de la république, ils n'avaient que les nobles pour écoliers, sur lesquels ils acquéraient un pouvoir despotique par leurs magistères.

Leurs écoles étaient célèbres non-seulement pour les sciences qu'on y enseignait, mais encore par le grand nombre de ceux qui les fréquentaient.

Quant aux sciences, on y recevait les préceptes de la théologie établie par les opinions de l'immortalité de l'âme et la résurrection des morts. et par les disputes qu'ils faisaient de la force et du pouvoir des Dieux immortels.

Leur attachement à l'astrologie est établi suffisamment par César qui remarque qu'ils tenaient de grands discours des astres et de leurs

mouvements. Et ceux-là s'équivoquent qui croient que les Gaulois négligeaient cette science, parce que Pline, au livre xviii de son Histoire, ch. 25, parlant de l'astrologie, écrit qu'il ne se faut pas étonner, si en Afrique, en Espagne et dans les Gaules on n'en lit aucune chose, attendu que personne en ces pays n'a fait des observations sur le lever et le coucher des astres, puisqu'il savait que César avait assuré la postérité qu'ils n'écrivaient rien des choses qu'ils enseignaient. Ils traitaient souvent des mathématiques et de la géographie dans leurs leçons, de la grandeur de l'univers, de l'étendue de la terre et de sa forme, suivant César et P. Méla.

La philosophie, et principalement la physique et la morale, les occupaient. Strabon en est garant au livre iv de sa Géographie, où il dit que les Druides, outre la philosophie, montraient la morale en assurant que l'âme est immortelle comme le monde, mais que le feu et l'eau les détruirait un jour. C'est pourquoi Ammien Marcellin, livre xv, a écrit que les Druides s'élèvent par-dessus les autres par des questions de choses occultes et relevées.

Pour la médecine, ils l'exerçaient publiquement et communément, se servant de gui de chêne pour le traitement de toutes maladies; aussi, au rapport de Pline, ils appelaient ce gui, en leur langage, *guérissant tout*, — *omnia sanantem, appellantes suo vocabulo*. — Ce n'est pas que Pline, l. 16, a été aussi négligent que les autres écrivains, n'ayant point rapporté ce terme des Druides. Il s'est contenté de remarquer qu'ils employaient le gui pour rendre féconds tous les animaux stériles par sa poudre prise en boisson, et qu'il est souverain remède contre toutes sortes de venins. C'est pourquoi le même Pline, livre xxx, ch. 1, appelle les Druides médecins, parce qu'ils guérissaient plusieurs maladies par deux herbes : l'herbe *Selage* qu'ils cueillaient de la main droite, et celle de *Samolon* qu'ils cueillaient de la gauche; et cela par une étrange superstition, ainsi qu'il le rapporte au long, au livre xxiv, ch. 11.

La rhétorique n'était point négligée par eux. Méla nous apprend que les Gaulois s'adonnaient à l'éloquence et que les Druides en étaient les précepteurs. ¹

Il est vrai que leur façon d'enseigner toutes les sciences était extraordinairement difficile, puisqu'elle consistait absolument dans la mémoire. Les écoliers apprenaient une grande quantité de vers et demeuraient quelquefois vingt ans à s'instruire entièrement, estimant qu'il n'était pas loisible de mettre par écrit aucune chose. Ce qui est conforme à ce que dit Hérodote, livre II de la Théologie des Egyptiens, au sujet de laquelle il avance qu'il lui est défendu d'écrire ou d'expliquer ce qu'ils lui ont appris des Dieux, lui étant seulement permis de les nommer, parce que tous les hommes les savent. César apporte deux raisons de cette instruction : la première, parce qu'ils ne veulent point que leur doctrine soit divulguée au peuple ; et la seconde par le motif que les écoliers se fiant trop à l'écriture, ne cultiveraient pas si soigneusement leur mémoire, ce qui arrive à plusieurs, lesquels se relâchent de la diligence qu'ils apportent à l'étude, se rassurant de retrouver dans l'écriture ce qu'ils confieraient à leur mémoire. Et cela est si vrai que Celsus, grammairien de la secte d'Epicure, ayant objecté aux Chrétiens que les Druides avaient laissé plusieurs choses par écrit touchant leur religion, qui avait beaucoup de rapport et de conformité avec celle des Juifs, Origène le réfutant en son I.^{er} livre, soutient qu'il n'y a point d'apparence, et qu'il ne croit pas qu'il y ait eu aucun écrit de la façon des Druides. ²

Les vers qu'ils apprenaient leur tenaient lieu d'annales et ils les débitaient dans les occasions. Tacite, en sa Description de la Germanie.

¹ Habent et facundiam suam magistrosque sapientiae druidas.

² Origène n'assure pas le fait, il dit seulement en parlant des druides : « Quorum nescio an aliqua exstent scripta. » [*Cont. Cels.* l. I, c. 16, éd. Bénéd.]

en est un témoin fidèle, ayant montré ci-dessus que les Germains avaient emprunté leur discipline des Gaulois. ¹

Il ne reste qu'à examiner ce que César avance que les Druides ne s'abstenaient de l'écriture que touchant leur doctrine, car au surplus, en toutes actions publiques et particulières, ils s'en servaient et employaient les caractères grecs : — *In reliquis fere rebus publicis privatisque rationibus græcis litteris utuntur.* — Il y a grande diversité de sentiments sur ce passage. Les uns défendent le mot *græcis* dans le texte, et tâchent de le conserver, appuyés de l'autorité constante des manuscrits et de l'interprète grec que Scaliger et Heschelius jugent par le style être de *Planudes* ou d'un écrivain de son temps. Robertius Titius a pris un sentiment égaré, au livre iv de ses Passages controversés, et estime qu'au lieu de *græcis litteris* il faut lire *cæcis litteris*, qu'il explique : *Latentibus quæ se palam spectandas non præbent, ut cæcus ignis Virgilio dicitur.* — Pour moi j'estime avec Hottoman et Scaliger, en ses Animadversions contre Titius sous le nom de Villiomanus, qu'il faut rejeter le mot *græcis* comme superflu en ce passage qui est parfaitement suivi si on le considère, que les Druides ne mettaient rien par écrit de leurs doctrines mais qu'à l'égard des autres choses ils les écrivaient, et néanmoins, nonobstant l'opinion de ces grands hommes, je crois avec Scaliger *de illo loco Cæsaris amplius deliberandum.*

¹ Celebrant carminibus antiquis, quod apud illos memoriæ et annalium genus est.

[TACITE, de *Morib. German.* c. 2.]



CHAPITRE VII.

Différences des Druides entre eux, leurs demeures et habillements, leur ban général et perpétuel, et la suppression de leur religion.

On connaîtra facilement par la lecture des chapitres précédents qu'il n'y avait pas seulement des Druides, mais aussi des Druyades qui prédisaient les choses futures et qui étaient appelées et employées pour les résolutions des choses importantes ainsi que je l'ai montré. Mais il faut également reconnaître de bonne foi que les prêtres des Gaulois avaient des noms différents, comme des fonctions différentes dans l'exercice de leur religion, qui les distinguaient entre eux.

Ammien Marcellin, livre xv, est celui qui en a fait voir trois rangs : les Bardes, les Eubages et les Druides, lesquels, dans les Gaules, ont donné commencement à l'étude des belles sciences.

Le mot de Barde en gaulois, selon Festus, signifie un chantre qui publie les louanges des vaillants hommes. Posidonius chez Athénée, et Diodore de Sicile, livre iv, ajoutent que les Bardes étaient poètes et chantaient leurs poésies. Strabon a levé le doute qu'on pouvait avoir sur ce qu'étaient les poésies des Bardes, quand il dit que c'étaient des hymnes, qu'Ammien Marcellin, livre xv, assure être composées en vers héroïques et qu'ils chantaient sur la lyre; et ces hymnes ne s'employaient qu'à la louange de ceux qui, après avoir fait plusieurs actions illustres, étaient morts à la guerre. suivant le témoignage de Lucain, livre I."

Vos quoque, qui fortes animas, belloque peremptas
Laudibus in longum, vates, dimittitis ævum
Plurima securi, fudistis carmina Bardi.

Les Eubages faisaient profession de philosophie naturelle. Strabon et Diodore les appellent *Vates*, et ils ne s'adonnaient qu'à la recherche des secrets et des merveilles de la nature, lesquels ils communiquaient à tous ceux qui leur en faisaient quelque demande ou qui en avaient besoin. Le Géographe remarque qu'ils étaient sacrificateurs, à dessein je crois qu'ils reconnussent par l'ouverture des victimes la situation des parties naturelles et observassent ce qu'il y avait d'extraordinaire, afin que, sur leur rapport, les devins formassent leurs pronostics.

Quant aux Druides, au nombre desquels était Divitiacus, au rapport de Cicéron, livre 1.^{er} de *Divinatione*, ils auraient eu l'esprit et les pensées plus éminentes et ne les élevaient qu'à la connaissance des choses abstruses et d'une haute inquisition.

La demeure des Druides était dans les antres que la nature leur avait destinés et préparés dans le flanc des montagnes chargées de chênes, ainsi qu'on le voit à Mont-Dru, proche Autun, auprès de Flavigny et d'Alise, à Dijon au Fort aux Fées; on y découvre encore dans le creux des roches des sièges arrangés et taillés dans la pierre pour la commodité des Druyades, qui étaient souvent préposées à la conservation des bocages consacrés, comme on le collige d'une inscription qui se lit en la ville de Metz.

Le village de Druye, à sept lieues d'Auxerre, et qui a retenu le nom des Druides qui l'habitaient, est assis sur un rocher rond, sur la croupe duquel s'élèvent plusieurs tours de structure et matières semblables aux antiques murailles d'Autun. Du côté d'occident, le roc est percé et ouvre son sein sur cent pas de longueur et trois de largeur, ouverture que le vulgaire appelle *Cave des Druides*, et les autres *Cave aux Fées*, et aux alentours on trouve d'autres grandes ruines et des médailles antiques.

En la haute Bretagne, en la paroisse de Souesme, entre Chateaugiron et Chateaubriant, il y a des masures au-dessous desquelles sont des caves appelées les *Roches aux Fées*, ombragées de forêts de chênes et estimées la demeure des Druides.

Chartres, honorée du séjour des Druides, est nommée par Ptolémée *la ville des Antres, Antricum*.

La montagne de Dreux, qui est entr'ouverte de plusieurs cavernes, contenait autrefois le palais où les Druides rendaient justice, et on voit plusieurs petites loges à l'entrée de la forêt qu'on appelle encore aujourd'hui *les Maisons des Druides*. D'où il faut conclure que dans toutes les Gaules les Druides habitaient les forêts et les cavernes.

Passons maintenant à l'habillement des Druides. Il est tout-à-fait inconnu, et j'ai peine à être de l'avis de ceux qui se persuadent qu'il était toujours tel que Pline le décrit en la narration des cérémonies pour cueillir le gui de chêne. Pour moi j'estime que cet habit blanc dont il les revêt, une serpe d'or à la main, était un costume de cérémonie particulier à celle-là. Aussi Conradus Celtæ Protucius, un des premiers poètes allemands, parlant de l'étendue de la forêt Hericinienne, et au 3.^e chapitre de la description de la ville de Nuremberg, écrit que Jean Théophile, homme de grand esprit et de grande érudition, le conduisant en son pays, *ad radices Piniferi*, c'est-à-dire Vichtelberg, et étant un jour allé visiter un monastère, ils virent six images de pierre qui garnissaient la face de l'église, plus hautes que le naturel, les pieds nus, la tête couverte d'un long manteau à la grecque accompagné de son capuchon, la barbe fourchue descendant jusqu'à la ceinture et garnie de grosses moustaches. Ces figures tiennent un livre d'une main et un bâton diogénique de l'autre, la besace sur l'épaule, le visage austère, le sourcil froncé, la tête baissée et les yeux attachés en terre comme des gens qui se livrent à la méditation.

La suppression de la secte des Druides n'est pas venue tout-à-coup. Ils faisaient en quelque sorte horreur aux nations à cause de leurs sacrifices humains. Auguste les honora du privilège d'aller en char à Rome comme les grands prêtres Flamines, et néanmoins il interdit leurs sacrifices aux citoyens romains, si vrai que sous Tibère on les pratiquait encore, mais

il les abolit dans Rome ; et Pline , livre xxx , assure que de son temps ils étaient en usage ¹. Mais Claude les abolit entièrement par toutes les Gaules, suivant le témoignage de Suétone ². Ces auteurs me pardonneront si j'oppose à leur opinion P. Méla qui vivait du temps de Claude, et qui remarque, livre III, ch. 2, que, nonobstant l'édit de suppression de tels sacrifices, on ne laissait pas de les continuer, toutefois avec réserve et modération ³. Et enfin, Tacite, contemporain de Néron, fait mention des Druides en Bretagne, disant qu'on brûla leurs forêts afin de les obliger à quitter et à renoncer à leurs sacrifices ⁴; tellement qu'il faut dire que l'empereur Claude voulut bien abolir cette cruelle religion, mais qu'il ne le put, et que les Druides, leurs familles et leur secte ne laissèrent pas de subsister et d'être en grande vénération en Germanie, où ils se réfugièrent après leur exil des Gaules.

¹ Senatus consultum factum est, ne homo immolaretur, palamque fuit in tempus illud sacri prodigiosi celebratio. Gallias utique possedit, et quidem ad nostram memoriam. Namque Tiberii Cæsaris principatus sustulit druidas eorum. [*Nat. Hist.* l. xxx, c. 3 et 4.]

² Druidarum religionem apud Gallos, diræ immanitatis, et tantum civibus sub Augusto interdictam, penitus abolevit.

³ Manent vestigia feritatis jam abolitæ, atque ut ab ultimis cædibus temperant, ita nihilominus, ubi devotos altaribus admovere, delibant.

⁴ Excisique luci, sævis superstitionibus sacri; nam cruore captivo adolere aras, et hominum fibris consulere deos, fas habebant. [*Annal.* l. xiv, c. 30.]

FIN.

. . . . DI, COEPTIS, NAM VOS FORMASTIS ET ILLAS,
ASPIRATE MEIS:

VIERGS OU MAIRES D'AUTUN.



Vergobretum appellat Edui qui creatur
annuus. [CÆSAR, de Bello gallico.]

Nous avons dit que le titre de *vierg* semblait, contrairement à l'opinion de Du Cange, ne pas venir de *vergobretus*, mais plutôt de *vigerius* ou *viarius*, nom de l'officier chargé, sous les ducs de Bourgogne, de la police de la ville et du pays.

Le *vierg* se qualifiait encore en ce temps de gouverneur de la *viérie* et de conseiller du duc.

Plus tard, il prit le titre de prévôt royal à cause des prévôtés et de la *viérie* acquises sur le roi en 1485.

PRIVILÈGES DU VIERG.

Suivant les lettres patentes qui confirment les privilèges de la ville, le *vierg* avait le droit de faire à cheval, chaque année, le 1.^{er} septembre, une revue par toute la ville, accompagné des officiers du bailliage, des échevins, syndics et autres personnes de justice, les habitants armés marchant devant lui, tambours battants, mèches allumées, enseignes déployées, et en cet état de rendre la justice à tous ceux qui la requéraient.

Il avait également le droit de présidence aux États-Généraux de la province, lorsque le maire de Dijon était absent de la chambre du tiers-état.

Lorsque les États-Généraux du royaume étaient convoqués par nos rois, le vierg d'Autun avait le troisième rang dans l'assemblée du tiers-état, en sorte qu'il n'y avait avant lui que les maires de Paris et de Dijon.

D'après le règlement arrêté par M. de Ventoux, le 23 décembre 1570, au sujet de la garde à faire pendant les troubles, le vierg seul avait le droit de commander et de punir les habitants lorsqu'il était question du service du roi ; et lorsqu'il y avait un capitaine ou un gouverneur à Autun, ces derniers ne pouvaient que commander aux soldats, sans rien ordonner aux habitants en dehors de la participation du magistrat.

Le vierg d'Autun, comme prévôt royal et comme magistrat, avait la justice haute, moyenne et basse dans toute l'étendue de la ville et des faubourgs, ainsi que de la banlieue; il en était de même de la police : elle lui appartenait suivant les ordonnances, et notamment celle de 1536, comme magistrat, comme prévôt et comme juge châtelain, privativement aux juges des seigneurs et aux officiers hauts-justiciers qui n'ont point la police dans les villes, dès qu'il s'y trouve un magistrat ou un prévôt royal. Il prenait séance avant les avocats aux assises du bailliage.

Au mois d'août 1692, il y eut un édit portant création d'offices de maires perpétuels et d'assesseurs de maire en Bourgogne. S. A. S. Mgr le prince de Condé voulut bien accorder sa protection à la ville d'Autun, pour que S. M. lui conservât le privilège d'élire ses magistrats en payant néanmoins finance.

C'est ce même édit qui déclare que les maires jouiront des privilèges de la noblesse.

Les offices de maires créés par l'édit de 1692, furent réunis au corps des États par édit de janvier 1696, et c'est probablement depuis cette époque qu'ils avaient le droit de nommer les maires. Celui d'Autun devait jouir de 384 liv. 3 s. 4 d. de gages annuels¹ sur le pied de la finance.

Suivant la déclaration du roi, du 25 juillet 1697, les veuves des maires conservaient l'exemption et les privilèges de leurs maris pendant leur viduité.

¹ Il n'est pas certain que les maires d'Autun aient jamais reçu des gages aussi élevés, car il résulte des registres déposés aux archives de la ville, que les gages de ces magistrats étaient de 20 liv. dès l'année 1609 et qu'ils étaient encore les mêmes en 1786; mais que pour les dédommager, M. l'intendant, par son ordonnance du 20 octobre 1763, ordonna que la ville paierait chaque année la capitation montant à 70 liv.

Le maire d'Autun était colonel né des armes de la ville, et, par la réunion des offices de milice bourgeoise, il était aussi major de cette milice et avait le droit de commander aux habitants de prendre les armes.

Sa personne devait être respectée, comme le prouve la punition infamante infligée à un nommé Jean Marillat qui, en 1686, avait frappé le vierg P. Jonchapt.

Quelque soin que nous ayons pris pour rechercher les noms de tous les viergs, notre liste est encore incomplète. Ceux qui sont écrits en lettres italiques ont été recueillis dans des chartes.

1112. *Pontius, vigerius.*
1171. *Guillelmus, Eduensis vigerius.*
1195. *Regnaldus, viarius Eduensis.*
1264. *Symon, vigerius.*
1256. *Guillelmus.*
1256 — 1275. Pierre de Beaune (*Petrus de Belna, vigerius Eduensis*).
1324 — 1331. *Jean d'Ostun, vierg.*
1342. *Johannes Deschasaux¹, vergobretus Eduensis.*
1357. *Guillaume de Mazière, vierg d'Ostun.*
1365. *Philippe Boisserand, vigerius.*
1377. *Humbert de Maizière, vierg d'Ostun.*
1379. *Guillaume Regnard, vierg d'Ostun.*
1386. *Jehan Chawelot, vyer d'Ostun.*
1400. *Humbert de Maizières.*
1417 — 1428. *Jean Narjo, vierg.*
1471. *M. Anthouard.*

¹ Nous croyons devoir placer ensuite H. Rolet, qualifié dans un acte de 1342 *anticus vir (sic)*, qualification que l'on semble autorisé à traduire par *ancien vierg*.

1479. *Nicolas Moreaul.*
1480. *Loys Bertholon*, escuyer, seigneur du Rathier, *vyer.*
1481. Antoine Charvot.
1487. Noble François de la Boutière.
1487. Noble Claude Bernard.
1488. Antoine Charvot.
1490 — 91. Guillaume de Vouher, licencié ès-lois.
1500. Hugues Butet.
1508. Jean Micheletet ou Michelotte.
1512 — 13 — 14. Jean Charvot, écuyer.
1516. Etienne Calard, licencié ès-lois.
1529 — 30 — 31 — 32. Jean Charvot, écuyer, seigneur de Blanzy.
1534. Antoine Jossaire.
1535 — 36 — 37. Antoine Joffriot.
1538 — 39 — 40. Hugues de la Rocque, chevalier.
1541 — 42. Hugues Rollet.
1543. Noble Jean Charvot.
1546 — 47 — 48 — 49 — 50 — 51. Lazaire Joffriot.
1562 — 63 — 64 — 65 — 66 — 67 — 68. Georges Venot.
1569. Philibert Tixier.
1571 — 72 — 73 — 74 — 75 — 76. Claude Berthault.
1577 — 78. Pierre Pupellin, lieutenant particulier du bailliage, docteur en droit.
1579 — 80 — 81. Jean de Ganay, conseiller.
1581 — 82. Antoine Rolet.
1583 — 84 — 85. Odet de Montagu, lieutenant général en la chancellerie.
1586. Claude Bernard, conseiller.
1587 — 88. Odet de Montagu.
1589 — 90. Jacques de Genay ¹.
1591 — 92 — 93 — 94. Philippe Venot.

¹ Il y a une ordonnance du baron de Sennecey, lieutenant-général en Bourgogne, en date du 6 juin 1590, par laquelle il est dit que les protestants et tous ceux qui auront reconnu l'autorité de M. de Tavanoes et celle du Parlement établi à Flavigny, ne seront pas nommés viergs.

- 1595 — 96. Noble Jacques Guijon , lieutenant criminel.
1597 — 98. Noble Odet de Montagu.
1599 — 1600. Simon Barbotte , maître des comptes.
1601 — 02. Jean Dardaut.
1603 — 04. André Ferrant , conseiller.
1605 — 06. Vincent Rabiot.
1607 — 08. Nicolas Ladone , avocat.
1509 — 10. André Jeannin , grenetier.
1611 — 12. Pierre Venot , avocat.
1613 — 14. Simon de Montagu , lieutenant général en la chancellerie.
1615 — 16. André Jeannin.
1617. Jean Duban , lieutenant criminel au bailliage.
1618 — 19. Jacques Arthault , lieutenant particulier du bailliage.
1620 — 21. Barthélemy Darlay , ci-devant maître des comptes.
1622 — 23. Pierre Callard , lieutenant criminel.
1624 — 25. Jean Venot.
1626 — 27. Noble Philibert Descrot , lieutenant-général du bailliage.
1628 — 29. Isaac Lemulier , lieutenant particulier criminel.
1630 — 31. Jean Tixier , conseiller au bailliage.
1632 — 33. Denis Thiroux , avocat.
1634 — 35. Jean Corthelot , avocat.
1636 — 37. Noble Philibert Descrot , lieutenant général du bailliage.
1638 — 39. Noble Jean Chiffot , lieutenant particulier.
1640 — 41. Denis Thiroux , avocat.
1642 — 43. Gilbert Anfert , avocat.
1644 — 45. Barthélemy Darlay , avocat.
1646 — 47. Philippe Callard , lieutenant criminel.
1648 — 49. André Tixier-Damas , avocat.
1650 — 51. Odet de Montagu , lieutenant général en la chancellerie.
1652 — 53. Jean Tixier , ancien conseiller au bailliage , seigneur d'Ornée.
1654 — 55. Isaac Lemulier , ci-devant lieutenant assesseur criminel.
1656 — 57. Antoine Thiroux , ci-devant conseiller-avocat du roi.
1658 — 59. Claude Thiroux , enquêteur au bailliage.

- 1660 — 61. Gabriel Pillot, seigneur de Fougerette, major de la ville d'Autun.
- 1662 — 63. André Tixier-Damas, avocat, continué vierg, en 1663, par ordre du prince de Condé.
- 1664 — 65. Noble Jean Darlay, lieutenant général en la chancellerie.
- 1666 — 67. Claude Thiroux.
- 1668 — 69. André Corthelot, lieutenant général du bailliage.
- 1670 — 71. Jacques Tribolet, avocat.
- 1672 — 73. André Tixier-Damas.
- 1674 — 75. Humbert de Morey, avocat, receveur du bailliage.
- 1676 — 77. Nicolas de Bart, avocat.
- 1678 — 79. Jacques Tribolet, avocat. Il mourut le 17 novembre 1679.
- 1680 — 81 — 82. Jean Bourguignet, médecin.
- 1683 — 84. Louis Benoît, avocat.
- 1685 — 86. Pierre Jonchapt, procureur du roi au bailliage.
- 1687 — 88. Noble Lazare Rabiot, conseiller.
- 1689 — 90. Claude de Lescalier, avocat du roi au bailliage.
- 1691 — 92. Claude Masson, avocat.
1693. François La Guille, pourvu de l'office de maire, en vertu de l'édit du mois d'août 1692 qui créait des maires perpétuels.
1694. M. Rabiot de Vaux, secrétaire du roi à Metz.
1700. Pierre Ballard, avocat, receveur du bailliage.
1707. Alexandre de Repas de Grand-Champ, avocat.
1713. André Cheval, avocat et receveur du roi au bailliage.
1723. Nicolas Baraut, avocat, ancien procureur du roi, syndic.
1736. André de Fontenay, secrétaire du roi, receveur des impositions.
1740. Toussaint Roux, conseiller du roi, maître particulier des eaux et forêts de l'Autunois.
1784. M. Roux, fils du précédent, président au présidial d'Autun.
1790. De Fontenay de Sommant, élu maire le 11 février.
1790. Raffatin, élu maire le 15 novembre, par suite du décès de M. de Fontenay.
1791. Guillemardet, médecin, élu maire le 14 novembre.
1792. Delanneau, vicaire de l'église épiscopale, est élu et proclamé maire dans chaque section, le 17 septembre de l'an IV de la liberté et le 1.^{er} de l'égalité.

1793. An II de la république, le citoyen Clayeux est nommé maire par le représentant du peuple Chambon.

1794. Le 28 vendémiaire an III de la république, le représentant du peuple Boisset convoque les citoyens choisis pour former le conseil général de la commune et installe le maire Lebrun. Le citoyen Lebrun signe encore *maire* le 14 brumaire an IV, bien que la constitution du 5 fructidor an III abolisse ce titre.

La loi du 19 vendémiaire, an IV, organise les municipalités. Le 12 brumaire on procède à l'élection de cinq officiers municipaux. Ces officiers sont présidés par celui de leurs collègues qu'ils choisissent à tour de rôle.

Le 26 nivôse an IV, le citoyen Bauzon, qui fut le premier, est remplacé provisoirement par le citoyen Renaud ; celui-ci a pour successeur le citoyen Grignard, nommé président le 18 floréal an IV. Viennent ensuite le citoyen Potier, nommé le 4 germinal an V, et le citoyen Carion, nommé président provisoire le 27 fructidor an V.

Le citoyen Laureau est nommé président le 1.^{er} floréal an V.

Le citoyen Grignard est nommé président le 1.^{er} floréal an VI.

Le citoyen Monard est nommé président le 30 ventôse an VII.

A partir du 7 thermidor an VII, les fonctions de président sont alternativement remplies par les citoyens Paillet et Laureau.

Le 2 thermidor an VII, le citoyen Paillet est nommé président et continue jusqu'au 1.^{er} floréal an VIII.

La loi du 28 pluviôse an VIII rétablit les maires. ¹

Le 9 germinal an VIII, le citoyen Raffatin est installé maire.

1808. M. George, nommé maire par l'Empereur, prête serment le 8 mai.

1813. M. Pignot prête serment comme maire le 11 juin.

1814. M. Jarriot, maire par intérim.

1815. M. Hilaire Laureau. — M. Véru.

M. Pignot reprend les fonctions de maire le 15 juin 1814.

¹ La loi du 28 pluviôse an VIII rétablit les maires. Ils furent alors élus par le chef de l'Etat dans les communes de 5,000 âmes et au-dessus ; les préfets nommèrent dans les communes au-dessous de ce chiffre.

1816. M. Collus de Gévaudan nommé maire par ordonnance royale du 12 mai 1816.

1817. M. Bernard Billardet est installé maire le 21 octobre.

1826. M. Delagrangé installé le 10 juillet.

Du 3 août 1830 au 1.^{er} septembre de la même année, l'administration municipale est exercée par une commission provisoire.

1830. M. Potier installé le 1.^{er} septembre, démissionnaire au mois de mai 1831.

1832. M. Laureau installé le 1.^{er} janvier, démissionnaire le 21 juillet 1842.

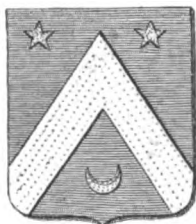
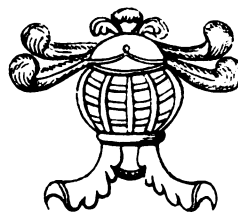
1845. M. Rey installé le 11 septembre, est actuellement en fonctions.



ARMOIRIES

TROUVÉES SUR UNE POUTRE DE L'ANCIEN HOTEL DE VILLE D'AUTUN.

L'ancien hôtel de ville était situé sur la Terrasse, près l'église Notre-Dame. Il fut vendu il y a une dizaine d'années, et, dans les travaux devenus nécessaires pour l'approprier au commerce, on découvrit, le 15 octobre 1836, une poutre sur laquelle étaient peintes les armoiries des viergs. M. Jules Chatillon se hâta d'en dessiner quelques-unes que nous reproduisons. Toutes étaient surmontées d'un heaume de face.



M.^e Claude BERTHAULT, vierg en 1576.

Il portait d'azur, au chevron d'or accompagné de deux étoiles en chef et d'un croissant en pointe, le tout d'or.



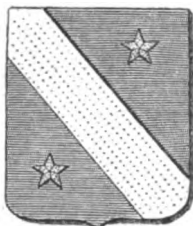
M.^e Pierre PYPELLIN, lieutenant particulier, vierg en 1577—78.

Il portait de sinople plein.



M.^e Jean DE GANAY, conseiller, vierg en 1579 — 80.

Il portait d'or, à l'aigle de sable.



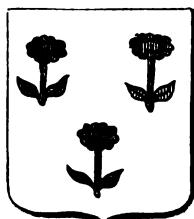
M.^e Antoine ROLET, oitoyen, vierg en 1584 — 82.

Il portait d'azur, à la bande d'or accompagnée de deux étoiles de même.



M.^r Odet DE MONTAGY, lieut. général, vierg en 1583 — 84 — 85
87 — 88 — 97 — 98.

Il portait d'azur, à trois têtes de lion arrachées d'or, lampassées de sable.



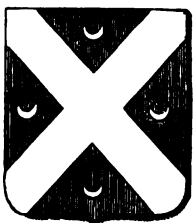
M.^r Clavde BERNARD, conseiller, vierg en 1586.

Il portait d'argent, à trois fleurs de gueules tigées et feuillées de même, posées 2 et 1.



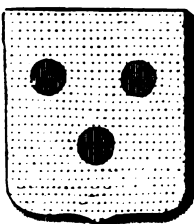
M.^r Jacques DE GENAY, citoyen, vierg en 1589 — 90.

Il portait d'argent, au cheval passant de sable, allumé de gueules.



M.^r Pierre VENOT, avocat, vierg en 1591 — 92 — 93 — 94
1611 — 12 — 24 — 25.

Il portait de gueules, au sautoir d'argent cantonné de quatre croissants de même.



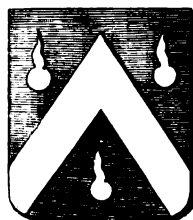
Noble Jacques GVJON, lieutenant criminel, vierg en 1595 — 96.

Il portait d'or, à trois tourteaux de gueules posés 2 et 1.



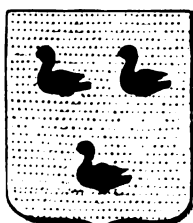
M.^e Simon BARBOTTE, maître des comptes, vierg en 1599 — 1600.

Il portait de sinople plein.



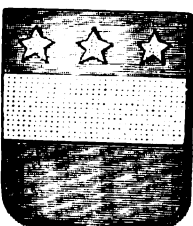
M.^e Jean DARDAULT, citoyen, vierg en 1601 — 02.

Il portait d'azur, au chevron d'argent accompagné de trois larmes de même.



M.^e André FERRAND, conseiller, vierg en 1603 — 04.

Il portait d'or, à trois merlettes de sable posées 2 et 1.



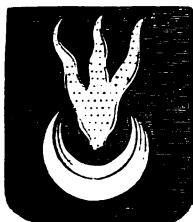
M.^e Vincent RABYOT, conseiller, vierg en 1605 — 06.

Il portait d'azur, à la fasce d'or, au chef cousu de trois étoiles également d'or.



M.^e Nicolas LADONE, avocat, vierg en 1607 — 08.

Il portait d'azur, au griffon d'or regardant une étoile de même posée en chef à sénestre.



M.^e André JEANNIN, grenetier, vierg en 1609 — 10 — 15 — 16.

Il portait d'azur, à un croissant d'argent surmonté d'une flamme d'or.



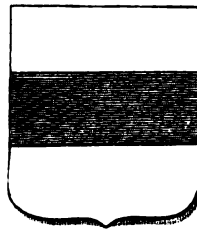
M.^r Jean DVBAN, lieutenant criminel, vierg en 1617.

Il portait d'or, à la muraille crenelée, percée de trois portes, au chef d'azur chargé d'une colombe essorant d'argent, alluinée et becquée de même.



Jacques ARTHAVLT, lieutenant particulier, vierg en 1618 — 19.

Il portait de gueules, au lion d'or, au chef d'azur.



M. Barthélemy DARLAY, lieut. particulier, vierg en 1620 — 21.

Il portait d'argent, à la fasce d'azur.



NOUS DES SOUSCRIPTEURS.



S. M. LOUIS-PHILIPPE.
S. A. R. Mgr LE DUC DE NEMOURS.
S. A. R. LE PRINCE ROYAL.
S. EX. M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

MM.

A

Abord (Charles), avocat.
Abord (Hippolyte).
Aboville (le vicomte d').
Aimé (André), à Paris.
Alais (d'), grand-vicaire d'Autun.
Alexandre (L.), avocat.
Alexandre-Baret, banquier.
André (Jules), à la Roche-Millay.
Aubert, au pont d'Arroux.

B

Badet, professeur de mathématiques.
Ballard, docteur-médecin.
Ballard, receveur de l'enregistrement.
Barante (baron de), ambassadeur, membre de l'Académie française.
Barante (Prosper de), préfet de l'Ardèche.
Barbier (Hippolyte), à Nevers.
Bard (Joseph), archéologue, à Beaune.
Bard, maire de Saint-Symphorien-de-Marmagne.
Baret-Lagoutte.
Baron (Jules).
Baron-Pernette.

MM.

Barral (de), percepteur de la ville d'Autun.
Barthélemy (Anatole), antiquaire.
Bataille de Mandelot (comte).
Baudot père, juge à Dijon.
Baudot (Henri), président de la commission des antiquités de la Côte-d'Or.
Baudot (Adrien).
Beaujeu (Mlle de).
Berger-Moynier.
Berger, pharmacien.
Berlant, professeur au petit séminaire d'Autun.
Bernard, greffier du tribunal d'Autun.
Bertheault, supérieur du grand sémin. d'Autun.
Berthot (Mme).
Bessy (Félix), à Chalon-sur-Saône.
Bibliothèque d'Autun.
— de Mâcon.
— de l'académie de Mâcon.
— des Bénédictins.
— de Chalon-sur-Saône.
— de Châtillon-sur-Seine.
— de Chaumont.
— de Dôle.

Bidault (E.), à Branges, près Louhans.
Billard, architecte.
Billardet (Bernard), ancien député, ancien
 maire d'Autun.
Boisserand, officier en retraite, chevalier de la
 Légion-d'Honneur.
Blot (l'abbé).
Bonpois (Ferdinand), à Nevers.
Bouchage, à Mâcon.
Boulez, conservateur des hypothèques à La
 Flèche.
Bourdon, sous-préfet à Reims.
Bourdon, curé de Saint-Vincent de Chalon-sur-
 Saône, camérier du S. Père.
Bourgeois, avocat.
Bouvier, receveur des contributions indirectes.
Bréda (comte R. de), au château de Gillocourt.
Bretin (Philippe).
Briotet.
Brunet (Claude).
Buffaitrille, maître d'hôtel.
Bulliot (Gabriel).

C

Calonne (comte de), officier d'infanterie.
Canat (Marcel), à Chalon-sur-Saône.
Carion, docteur-médecin.
Catania (H.).
Chambon, curé de Souvigny.
Champeaux (Mlle Henriette de).
Champeaux La Boulaye (de).
Champeaux (Savinien de).
Chandelux, notaire à Toulon-sur-Arroux.
Changarnier (le lieutenant-général).
Chanlon, substitut du procureur du roi.
Chanlon-Baret.
Chapuis, notaire.
Charait (Maurice).
Charleuf (Gilbert).
Chastellux (comte de).
Chatillon, à Lyon.
Chatillon (Jules).

Chatillon, aumônier à Charolles.
Chaussivert-Suchet.
Chaussivert, ancien notaire.
Chauveau.
Collas, conservateur des hypothèques.
Collenot, notaire à Semur.
Colombet, percepteur à Lucenay-l'Évêque.
Comarmond, docteur-médecin, conservateur
 du Musée de Lyon.
Compain, curé de Saint-Pierre de Chalon-s.-S.
Constant, banquier.
Contassot, curé de Sommant.
Coste, conseiller honoraire de la cour de Lyon.
Coste (Ferdinand), maire de Chalon-sur-Saône.
Croisier, avoué.
Couchot, vicaire de Sagy, près Louhans.
Couhard, avoué.
Cujard de la Planche, membre du conseil gé-
 néral de la Nièvre.
Couloumy, procureur du roi.
Courtivron (le comte Charles de), à Saint-
 Gervais.

D

Daclin (Alphonse).
Dechevannes.
Defosse.
Deffoux-Renaud.
Dejussieu (Michel).
Delagrange (Emile).
Delmas, préfet du département de Saône-et-
 Loire.
Delonée, coiffeur.
Delonguy (Charles), maire de Santenay.
Demommerot, avocat, adjoint au maire d'Autun.
Desnoyers, secrétaire de la Société de l'histoire
 de France.
Desnoyers, maire de Vézelay.
Desplaces, chevalier de Saint-Louis.
Desplaces de Martigny.
Desplaces de Charmasse.
Devoucoux, chanoine.

Devoucoux notaire.
Dolivot, avoué.
Dormy (comte Louis de).
Dubois fils.
Duchemain (Adolphe), chevalier de Saint-Ferdinand.
Duchêne, professeur au petit séminaire d'Autun.
Dufour, archéologue à Moulins-sur-Allier.
Dufour, curé d'Etang.
Dupasquier, architecte à Lyon.
Durur, chevalier de la Légion-d'Honneur.

E

Espiard (Edouard d').
Esterno (le comte d').
Etignard Dupavillon, banquier.

F

Farges, professeur au petit séminaire d'Autun.
Faucheux, à Mâcon.
Fichot-Morot.
Flajac (Louis de), à Clermont-Ferrand.
Florin (Camille).
Fontenay (Paul de), chevalier de Saint-Louis, ancien député.
Fontenay (vicomte G. de), ministre plénipotentiaire en Wurtemberg.
Fontenay (Eugène de).
Fontenay (Joseph de).
Fouque (Victor), auteur de l'Histoire de Chalon-sur-Saône.
Fuget, ébéniste.

G

Gallois, conducteur des ponts et chaussées, à Nevers.
Ganay (marquis de), maréchal-de-camp.
Ganay (comte Ch. de).
Gauthier-Kalb.
Gardette (l'abbé).
Gentil (l'abbé).
Gévaudan (Gustave de).
Gien, serrurier.
Glaneur (l'abbé).

Godard (Auguste).
Goin fils aîné.
Graisot.
Graisot, curé de Dezize.
Grasset (Ernest), à Dijon.
Grassot, à Chalon-sur-Saône.
Gros.
Gueneau d'Aumont, professeur à la Faculté de Dijon.
Guéniard, professeur au petit séminaire d'Autun.
Guenot (Victor), avocat.
Guignard, avoué.
Guillemain d'Echon, général du génie.
Guye, vicaire de Notre-Dame d'Autun.
Guye, notaire.
Guyot, à Thil-sur-Arroux.
Guyton, docteur-médecin.
Guyton de Rigny, avocat.

H

Hébrard.
Héricourt (Mgr du Troussel d'), évêque d'Autun.

J

Jacquinet, juge à Chaumont.
Jacquinot, percepteur à Auxonne.
Jarlot, vicaire de Saint-Lazare.
Jeu (du).
Jobey, notaire à Sully.
Joubert (Félix).
Jovet (Bernard).
Juillet, grand vicaire honoraire.

L

Lacroix (Hippolyte).
Lacroix, pharmacien à Mâcon.
Lachaise (Paul de).
La Faye (Ferdinand de).
La Ferté (vicomte Hubert de).
Lagoutte de Montaugé (de).
Lagoutte, docteur-médecin.
Lagoutte-Renaud.
Lagrion, à Dennery.
Laguérenne (de), à Montluçon.

Laguiche (marquis de).
Landriot, supérieur du petit séminaire d'Autun.
Laporte, à Saint-Jean-le-Vieux (Ain).
Larochette (Charles de).
Laroque (baron de), à Tournon.
Laroque (de), chanoine.
Latour, à Paris.
Latourrette (marquis de), à Tournon.
Laureau de Thory, président de la Société
Eduenne.
Laureau (Jules), membre du conseil général.
Laurent-Michon.
Lavirotte (César), receveur particulier.
Lavirotte, greffier.
Légey, avocat à Chalon-sur-Saône.
Legros, curé de Saint-Léger-du-Bois.
Legros, pharmacien.
Léon (Charles), pharmacien à Paris.
Léveillé, curé de Saint-Vincent de Mâcon.
Lhomme de Mercey, chevalier de Saint-Louis.
Lhomme de Martigny.
Lhomme (Léon).
Limonier, juge au tribunal de commerce.
Liquière, docteur-médecin.
Loidreau, à Paris.
Loisy (Edouard de), au château d'Epiry.
Louvrier, maire d'Anost.
Loydreau, docteur-médecin à Arnay-le-Duc.

M

Machin fils aîné.
Mac-Mahon (marquis de).
Mac-Mahon (comte Joseph de).
Mac-Mahon (comte Eugène de).
Mâlo, à Paris.
Mandelot (comte Sosthènes de).
Marey-Monge (Ernest).
Margelin, relieur.
Martenne de Charancy.
Martenne (W. de).
Martin (René), aubergiste à Saint-Berain.
Mazoyer.

Mélano (de).
Ménot, notaire.
Ménot (L.).
Méreau, prêtre.
Mérimée, de l'Académie française.
Mesnil (Mme la baronne du).
Michault fils.
Miller (l'abbé), au petit séminaire d'Autun.
Milliard (Eugène), à Chalon-sur-Saône.
Montcharmont.
Monard (Etienne de), capitaine d'artillerie.
Monard (Henry de).
Monier, auteur de l'Annuaire de Saône-et-Loire.
Montagu (vicomte Louis de).
Montagu (comte Ernest de).
Montépin (Jules de).
Montépin (Maurice de).
Montessu (comte de), au château de Pully.
Montillo (Prosper), au château de Créancey.
Montille (Loys), maire de Saint-Léger-sur-
Dheune.
Montmorillon (marquis de).
Montmort (comte Jean de).
Montmort (vicomte Etienne de).
Montrouant fils (de).
Mony, rentier.
Moreau, à Avallon.
Morelet.
Murart (de), à Bourg.
Moussu aîné.
Mutel.

N

Narjolle (l'abbé).
Niepce (Léopold), président de la Société d'his-
toire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.
Nolin, curé de Salornay-sur-Guye.
Nodot, géologue à Semur.
Noiron (Prosper de).

O

Ochier (le docteur), à Cluny.
Olinet (J.-J.).

Olinet (Auguste).

Olinet (Jules).

P

Pacaud, secrétaire de la mairie d'Autun.

Parise (Louis).

Pautet, sous-préfet de Beaune.

Pautet (Jules), homme de lettres.

Pelleligue, directeur de la poste aux lettres.

Pelsel (Joseph), à Beaune.

Péquegniot, curé de Rully.

Pernot, banquier.

Perrette, tailleur.

Perreuil (Adolphe), à Moulins-sur-Allier.

Perrin, notaire à Epinac.

Perrot de Chazelles (vicomte).

Perrot, curé de Saint-Lazare.

Perrot (Louis).

Perrouin, avoué.

Pigenat (baron).

Pignot (François).

Pignot (Henri).

Pignot (André), à Chastellux.

Pinard (Joseph).

Piot, à Paris.

Piotet, juge d'instruction.

Ponceblanc, curé d'Essertenne.

Ponché, curé de Morey.

Pourprix, chanoine.

Préjan, à Avallon.

Prisset, à Dijon.

Prunet, principal du collège d'Autun.

Puton (Ernest), à Remiremont.

Q

Quercize (de).

R

Racouchot.

Rabuteau (l'abbé).

Rebillot, colonel de gendarmerie.

Renault (Denis), agréé.

Repoux-Dechevannes.

Repoux (Charles).

Repoux de Chevagny (Henri).

Rérolle, docteur-médecin.

Rérolle (G.), négociant à Lyon.

Rérolle (Auguste), avocat.

Résie (comte de).

Rey (Victor), maire de la ville d'Autun.

Rey, notaire à Arnay-le-Duc.

Robert, sous-intendant militaire à Metz.

Robert, à Moulins-Engilbert.

Richard (l'abbé).

Rigollet (l'abbé).

Rivière (Louis de), au château d'Ettevaux.

Rochet (Gustave).

Rochet (l'abbé).

Rodary (Jacques), à Monthelon.

Roidot.

Roland, curé de Tintry.

Rolet de Bellerue.

Rolet (Henri).

Romeuf (baron de).

Rossigneux, professeur au collège d'Autun.

Rozay (Léon du).

Rué.

S

Sassolange (marquis de).

Saucy (de), à la Selle.

Saulieu de la Chaumonerie (de).

Saulnier, marchand tailleur.

Sauvageot (Antonin).

Savigny (baron de).

Schneider aîné, député.

Schneider (Eugène), député.

Schérer, ingénieur des ponts et chaussées.

Surigny (de), à Mâcon.

Segaud, officier de santé à Cussy.

Ségoillot.

Seguenot, commis greffier.

Seguin (H.).

Serpillon, ancien député.

Sermizelle (Ernest de).

Sermizelle (Gustave de).

Serracin, notaire.
Siraud, juge a Bourg-en-Bresse.
Soultrait (Georges de), élève de l'Ecole des chartes.
Saint-Félix (de).
Saint-Gérand (de), sous-inspecteur des eaux et forêts, à Dôle.
Saint-Innocent (marquis Léon de).
Saint-Léger (de), chevalier de Saint-Louis.
Saint-Ménin (de), conservateur du Musée de Dijon.
Saint-Seine (marquis de).

T

Talleyrand-Périgord (comte de).
Taveau, chef d'escadron en retraite.
Testot-Ferry (baron), maréchal-de-camp.
Testot-Ferry (Gustave), juge de paix.
Thy (comte Henri de).
Thy (vicomte de).
Tinseau (de).
Tissot, professeur à la faculté des lettres de Dijon.

Tourangin des Brissards, receveur des finances.
Tricot.

V

Vacher.
Vanière, agent compt. à la verr. de Montluçon.
Vergnette de Lamotte (de), à Beaune.
Vergnette (Victor), maire de St.-Jean-de-Trésy.
Vény.
Vesvrotte (comte de).
Vialay, notaire à Semur.

Vilcoq, à Paris.
Villedéy, pharmacien.
Villedéy (Louis).
Villefranche (comte de), au château de Ténissey.
Villette (James).
Violot, curé de Notre-Dame d'Autun.
Vitry (comte Alexandre de).
Vitry (vicomte Edouard de).

Z

Zuan fils.

W

Walsh (comte Théobald).



TABLE DES CHAPITRES.

INTRODUCTION ,	page	j
Livre premier.		
CHAPITRE I. — Des fondateurs de la cité d'Autun , de sa situation et étendue , et des divers peuples de l'ancienne république et principauté des Éduens , .		1
CHAPITRE II. — De l'étendue du territoire Eduen , de son opulence et puissance , et des rivières qui l'arrosent ,		7
CHAPITRE III. — Que Bibracte est le nom ancien de la cité d'Autun , et des divers noms qu'on lui donne ,		10
CHAPITRE IV. — Représentation de la cité d'Autun , tant ancienne que moderne , de la structure des murailles , tours et portes , fontaines et aqueducs , .		52
CHAPITRE V. — Des temples qui sont dedans et dehors la cité d'Autun ,		45
CHAPITRE VI. — Des lieux publics , du Capitole , du Palais , du Marché , des Ecoles et du Théâtre ,		55
CHAPITRE VII. — Des places publiques hors de la cité , du Champ-de-Mars , du cimetière où est la pyramide de Couhard , des montagnes de Montjeu , de Philiouse , etc. ,		68
CHAPITRE VIII. — Des chemins militaires qui sortent de la cité d'Autun , . . .		76
CHAPITRE IX. — Des Antiquités profanes qui restent en la cité d'Autun et aux environs , avec l'explication de plusieurs curiosités qui y ont été découvertes ,		80
CHAPITRE X. — De la ruine et du rétablissement de la cité d'Autun qui lui a fait changer de nom ,		95
NOTES du livre I. ^{er} ,		105

Livre deuxième.

CHAPITRE I. — Du nom, de l'origine et des armes des anciens Autunois, page	247
CHAPITRE II. — Du naturel, esprit et courage des Autunois, et de leur fraternité avec le peuple romain,	254
CHAPITRE III. — De l'état de la république, principauté et gouvernement de la cité d'Autun. Des lois, de la police et du langage des anciens Autunois,	269
CHAPITRE IV. — De la milice des Eduens, leurs armes, habillements de guerre et autres ornements; leurs exploits militaires,	289
CHAPITRE V. — De l'entrée de Jules César au pays des Eduens et du siège d'Alise,	300
CHAPITRE VI. — Défense des Eduens contre l'accusation de César, qui les taxe de légèreté et infidélité; de Tite-Live, qui blâme en toute rencontre les Gaulois, et de Tacite, qui les appelle lâches,	305
CHAPITRE VII. — Des illustres Autunois paiens et de Moritasgus dont on a trouvé à Alise (Sainte-Reine) le tombeau avec inscription,	314
CHAPITRE VIII. — Des hommes illustres de la ville et cité d'Autun depuis le Christianisme,	322
NOTES du livre II.°,	347

Livre troisième.

CHAPITRE I. — De la religion des Eduens, quels Dieux ils ont adorés, et en quels temples de leur cité,	357
CHAPITRE II. — Des Dieux que les Eduens avaient reçus, et de l'opinion qu'ils en avaient,	362
CHAPITRE III. — Du culte de leurs Dieux et des principaux points de leur religion,	367
CHAPITRE IV. — Des Druides, de la montagne de Montdru collège des Druides, et de leurs anciennes armes,	375
CHAPITRE V. — Des fonctions religieuses des Druides,	386
CHAPITRE VI. — Les Druides étaient juges souverains des procès, et professeurs des arts et des sciences en leur université d'Autun,	395
CHAPITRE VII. — Différence des Druides entre eux, leurs demeures et habillements, leur ban général et perpétuel, et la suppression de leur religion,	401

VIERGS OU MAIRES D'AUTUN,	407
ARMOIRIES trouvées sur une poutre de l'ancien hôtel de ville,	415
Noms des souscripteurs,	419

TABLE ALPHABÉTIQUE DES PRINCIPAUX ARTICLES

POUR COMPLÉTER LA TABLE PRÉCÉDENTE.

Ærarium, p. 135, 282.	Cimetières, p. 75.
Alise, p. 302, 310, 319.	Couhard (pyramide ou pierre de), p. 71, 72, 83, 162, 166, 167, 173, 225.
Amphithéâtre, p. 6, 94, 215.	Confédération Eduenne, p. 6, 106.
Apollon, p. 46, 125.	Crupellaires, p. 65, 298.
Aqueducs, p. 43, 100, 119, 227, 245.	Désastres d'Autun, p. 99, 100, 348.
Armoiries, p. 251, 385, 415.	Diane, p. 158, 160.
Arroux, p. 86, 162, 205.	Divitiacus, p. 74, 285, 287, 297, 314.
Arus, p. 140, 168, 204.	Druides, p. 83, 250.
Bellérophon, p. 177 et suivantes.	Ecoles Méniennes, p. 57, 60, 116, 147.
Beuvray, p. 25, 26, 27, 109, 111.	Edifices (leur emplacement), p. 126 et suivantes.
Bibracte, p. 107.	Fontaines, p. 42, 129, 159, 221, 254.
Capitole, p. 56, 127, 133, 149.	Forum, p. 133.
Castrum, p. 118, 130.	Fouilles, p. 129, 177, 215, 217, 226, 245.
Cathédrale, p. 150, 161.	Genetoie (la), p. 50, 71, 210.
Caves-Juliots, p. 63, 217.	Helvétiens, p. 19 et suiv. — 273, (lieu présumé de leur défaite par César), p. 23, 113.
Chalon, p. 193.	Hercule, p. 58, 158, 223, 302.
Champ-de-Mars, p. 68.	
Château, p. 35, 118.	
Cybèle (Bérécynthe), p. 128, 158, 165, 165, 171, 175, 176, 214.	

- Homme-Sauvage, p. 163, 184, 221.
Inscriptions, p. 80 et suiv. — 169, 239 et
suiv. — 249, 250, 318, 363 et suiv.
Itinéraire d'Antonin, p. 23, 26, 27.
Janus, p. 51, 69, 243.
Jupiter, p. 75, 140.
Largesses sacrées, p. 177.
Mâcon, p. 169, 170, 184.
Magnence, p. 130, 135, 136.
Maricus, p. 67.
Marmagne, p. 75.
Mediolanum, p. 149, 252, 348.
Mercure, p. 92.
Minerve, p. 40, 47, 118, 128, 133, 140.
Monnaies d'Autun, p. 29, 115, 283, 352.
Morvan, p. 168.
Mont-Dru, p. 79, 159, 163.
Montmin, p. 118.
Mosaïques, p. 137, 177.
Murailles, p. 18, 32, 33, 34, 116, 117.
Ornée, p. 159, 163.
Palatium, p. 131.
Pluton, p. 52, 214.
Polyandres, p. 75, 85.
Pont antique, p. 124.
Porta Romana, p. 130.
Portes, p. 36 et suivantes, — 100.
Postume, p. 223.
Prætorium, p. 131.
Proserpine, p. 53.
Routes, p. 78.
Rues, p. 47, 126, 127.
Sacrovir, p. 17, 96, 298, 317.
Samothès, p. 1, 105.
St.-Andoche, p. 40, 50, 127, 129, 221.
St.-Jean-le-Grand, p. 101, 159.
St.-Pierre-l'Estrier, p. 83, 240.
Ségomon, p. 153.
Statuettes, p. 87.
Tetricus, p. 267, 348.
Théâtre, p. 63, 217.
Theutatès, p. 48.
Tour de Jouère, p. 135, 209.
Tournus, p. 150, 170.
Trésor, p. 61.
Vergobret, p. 276, 277.
Vierg, p. 277, 407.
Voies romaines, p. 227.



RECTIFICATION DE LA LISTE DES SOUSCRIPTEURS.

- Bourot, poëlier.
Guy, vicaire de N.-D. d'Autun.
Lichy (le comte A. de Lichy de).
Montagu (le marquis de Chailly, Ernest de).
Montépin (de), pair de France.
Montessu (comte de), au château de Rully.
Montille (Loys de).
Montille (Prosper de), au château de Créancey.
Morin (Edouard), à Mâcon.
Sasselange (marquis de).
Sirand, juge, à Bourg.
Saint-Mémin (de), conserv. du musée de Dijon.





